Patrick Roudière

L’engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge 1864-1940

ROUDIÈRE Patrick. *L’engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge 1864-1940,* sous la direction d’Éric Baratay. - Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3), 2017.
Disponible sur : http://www.theses.fr/2017LYSE3050

Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d’utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d’en mentionner le nom de l’auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l’adapter ni l’utiliser à des fins commerciales.

N° d'ordre NNT : 2017LYSE3050

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON
Opérée au sein de
l'Université Jean Moulin Lyon 3

École Doctorale de Sciences Sociales - N° accréditation : 483

Discipline de doctorat : Histoire
mention histoire religieuse, politique et culturelle

Soutenue publiquement le 01/12/2017, par :
Patrick ROUDIÈRE

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE LA CROIX-ROUGE 1864-1940

Devant le jury composé de :

Madame Catherine MAURER, Professeur des universités, Université de Strasbourg, Rapporteure

Madame Odile ROYNETTE, Maître de conférences habilité à diriger des recherches, Université de Besançon, Rapporteure

Madame Anne CAROL, Professeur des universités, Université d'Aix-Marseille, Examinatrice

Monsieur Christian SORREL, Professeur des universités, Université de Lyon 2, Examinateur

Monsieur Éric BARATAY, Professeur des universités, Université de Lyon 3, Directeur de thèse

En la mémoire de mon cher père,

Pierre que j'aimais tant…

Engagé volontaire en Afrique du Nord 1942-1945

16e régiment de Tirailleurs Tunisiens et 4e régiment de Zouaves

(Lavelanet 13/03/1923 - Castres 24/02/2008)

REMERCIEMENTS

J'ai beaucoup été aidé pendant l'écriture de cette thèse s'intitulant l'*Engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge 1864-1940*. Je tiens à remercier pour leurs aides et pour leurs conseils dans mes recherches, en premier lieu, la direction et le personnel de la Croix-Rouge française c'est-à-dire M. Gilles Moulet ancien Président de l'Unité locale (U.L.) de Castres-Mazamet, Mme Caroline Durand Présidente de la Délégation Départementale (D.D.) de la Croix-Rouge du Tarn et Mme Mélanie Ramade ancienne secrétaire administrative.

De nombreux bénévoles ont fait aussi preuve de solidarité et de fraternité en m'accueillant et en m'aidant dans mes investigations : M. Vincent Hecht Président de l'UL de Voiron-Chartreuse en Isère, Mme Blandine Beaujard Présidente de l'UL de Alençon, M. Patrick Vercoutter archiviste à l'UL de Lille, M. Dominique Vial responsable de l'UL de Châtillon, Mme Caroline Pouillot directrice de l'UL Fontainebleau, Mme Irving Boittiaux Présidente de l'UL des Lilas-Bagnolet, Mme Claude-Françoise Séchaud ancienne Présidente de l'UL du Chablais, et aussi M. Jean-Louis Roby, M. Charles Bouvier, M. Michel Ivaldi, M. Jean-Pierre Jouet, Mme Hélène Azincourt, Mme Marie-Thérèse Henrion, Mme Betty-Stéphane Dauboin, M. Jean-Claude Bourderlique, etc.

Je tiens à faire part de toute mon estime à Mme Christiane Le Diouron historienne, Mme Monique Paris ancienne Présidente de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais (A.H.P.P.V.), à la direction et au personnel des Archives municipales de Toulouse et Paris ; et le Service Historique de la Défense (S.H.D.) à Vincennes

Je dois aussi remercier ma sœur Isabelle et ma mère Michèle pour leurs encouragements. Enfin, je voudrais également dire un grand merci à mon directeur de thèse M. Éric Baratay, enseignant à l'Université de Lyon 3 Jean Moulin, pour avoir été à mon écoute.

A tous mes sincères remerciements.

TABLE DES SIGLES

A. D. : Archives Départementales

A.D.F. : Association des Dames Françaises

A.H.P.P.V. : Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais

A.M.G. : Assistance Médicale Gratuite

A. M. : Archives Municipales

A.N.I.D.E.F. : Association Nationale des Infirmières Diplômées de l'État français

B.C.I. : Bureau Central des Infirmières

B.I.E.F. : Bulletin International d'Études des Femmes

B.N.F. : Bibliothèque Nationale de France

C.H.A.N. : Centre Historique des Archives Nationales

C.I.C.R. : Comité International de la Croix-Rouge

C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique

C.R.F. : Croix-Rouge française

D.D. : Délégation Départementale

D.I.H. : Droit International Humanitaire

D.R. : Délégation Régionale

E.H.E.S.S. : École des Hautes Études en Sciences Sociales

G.C.L.H. : Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur

I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

L.H. : Légion d'Honneur

O.P.I.R. : Oeuvre Philanthropique d'Inspiration Républicaine

S.D.N. : Société Des Nations

S.G.U.P. : Société Genevoise d'Utilité Publique

S.H.D. : Service Historique de la Défense

S.N.I. : Société Napoléonienne Internationale

S.S.B.M. : Société Française de Secours aux Blessés Militaires

U.F.F. : Union des Femmes de France

U.L. : Unité Locale

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PREMIERE PARTIE
GENESE DE L'ENGAGEMENT FEMININ

Chapitre 1. Les femmes au coeur des Croix-Rouges en France
Chapitre 2. Etude sociologique des femmes bénévoles
Chapitre 3. Origines de l'implication des femmes dans l'humanitaire

DEUXIEME PARTIE
LE QUOTIDIEN DES FEMMES BENEVOLES

Chapitre 1. Recrutement de nouvelles bénévoles et récolte de fonds
Chapitre 2. Professionnalisation des femmes des Croix-Rouges
Chapitre 3. Autres interventions féminines

TROISIEME PARTIE
ACTIONS DES FEMMES EN TEMPS DE GUERRE

Chapitre 1. Les femmes à l’épreuve de la guerre franco-prussienne
Chapitre 2. La Grande Guerre : premier test pour les femmes des Croix-Rouges
Chapitre 3. Des femmes courageuses malgré la défaite de la France en juin 1940

CONCLUSION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les souverains et les peuples de l'Europe et de la France contemporaine, de la seconde moitié du XIXe siècle, voient émerger une nouvelle organisation internationale marquant les prémices de l'aventure humanitaire[1]. La création du Comité international de la Croix-Rouge[2] et de la première société française de la Croix-Rouge[3] est l'œuvre de l'immuable volonté d'un philanthrope franco-suisse s'appelant Henry Dunant[4]. La bannière de cette institution est représentée par une croix rouge sur fond blanc en référence au drapeau helvétique inversé, symbolisant la générosité, la fraternité, et la solidarité.

L'histoire des femmes et l'histoire des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge s'entremêle depuis leurs créations à la fin du XIXe siècle. Les femmes volontaires s'engagent à titre gracieux dans l'action sanitaire et sociale pour servir le pays. Elles apportent une aide précieuse et complémentaire à l'action d'une minorité masculine bénévole. Plusieurs générations de femmes exercent des responsabilités dans la direction des comités locaux et des hôpitaux auxiliaires, entrent dans la direction des assemblées, des commissions et des différents conseils. Ces femmes bénévoles se distinguent par leurs polyvalences dans la réalisation des tâches quotidiennes. Elles interviennent dans l'organisation matérielle et la récolte d'argent, le recrutement des bénévoles, exercent des professions en suivant des enseignements en médecine, et forment d'autres infirmières. Elles apportent un soutien moral et psychologique aux civils et aux militaires. Elles soignent les soldats blessés et malades. Elles s'illustrent pendant la guerre franco-prussienne (1870-1871)[5], et lors des deux guerres mondiales (1914-1918[6], 1939-1945[7]).

1 P. Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La Découverte, 2008, p. 6-18.
2 P. Boissier, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge de Solférino à Tsoushima*, Genève, Institut Henry Dunant, 1978, p. 2-14.
3 V. Alauzet, « Le 25 mai 1864 », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, mars-avril 2014, n° 72, pp. 25.
4 G. Jaeger, « Henry Dunant, le premier humanitaire », *Historia*, septembre 2009, n° 753, p. 54-56.
5 P. Milza, *L'année terrible. La guerre franco-prussienne, septembre 1870 - mars 1871*, Paris, 2009, Perrin, pp. 3-17.
6 S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *La Grande Guerre : 1914-1918*, Paris, Gallimard, 2013, p 5-22.
7 M. Ferro, *Questions sur la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Complexe, 2007, p. 3-25.

Le rôle social des femmes laïques va être essentiel sous la IIIe République (1870-1940)[8]. Les progrès de la médecine associés à la professionnalisation du métier d'infirmière entraînent le remplacement des religieuses des congrégations féminines exerçant dans les établissements hospitaliers, mais aussi les écoles et l'armée. A partir de 1879, leurs activités d'auxiliaires auprès des médecins augmentent et se professionnalisent avec la création d'écoles d'infirmières-ambulancières, l'élaboration de formations avec un unique diplôme d'État d'infirmière (1922). Entre 1864 et 1940, dans une société française patriarcale, militarisée et conservatrice[9], les hommes au pouvoir perçoivent mal l'idée que des femmes puissent être auxiliaires des armées. Ces activités humanitaires offrent une possibilité aux femmes de sortir du foyer familial, et de s'émanciper.

Cette thèse à pour sujet l'*Engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge 26 mai 1864 - 7 août 1940*. Les investigations doctorales s'inscrivent dans la continuité du mémoire de Master « Histoire militaire, défense et politiques de sécurité » effectué en 2011 à l'Université de Montpellier III. Ce mémoire de recherche[10] s'intitule *Les femmes dans les armées de Napoléon III (1852-1870)*. Il traite de l'image des femmes (cantinières, vivandières)[11] perçue par les troupes de Louis-Napoléon Bonaparte.[12] Elles accompagnent les armées impériales en distribuant de la nourriture, et des boissons. Les historiens possèdent peu de témoignages écrits et de sources archivistiques. Les femmes dans les armées de Napoléon III et les sociétés françaises de la Croix-Rouge partagent deux points communs. Elles prodiguent des soins aux soldats sur les champs de bataille ou à proximité dans les hôpitaux militaires. Et elles sont considérées comme du personnel civil par les autorités étatiques. La Croix-Rouge française est auxiliaire de l'armée française. En outre, cette thèse démarre aussi sous le règne de Napoléon III. De la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, les prérogatives de ces trois associations s'éloignent du

8 C. Ambrosi et B. Galloux, *La France de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 234-245.
9 D. Cabanis, *La société française aux XIXe et XXe siècles : histoire économique, sociale et politique*, Toulouse, Privat, 1986, p. 120-127.
10 P. Roudière (sous la direction de H. Heyriès), *Les femmes dans les armées de Napoléon III sous le Second Empire (1852-1870)*, Montpellier III Paul Valéry, 2011, pp. 95-145.
11 V. Rodin, « Le rôle et la place des femmes dans l'armée », *Napoléon Ier. Le magazine du Consulat et de l'Empire*, juillet/août, N0 15, 2002, pp 50-55.
12 S. William, *Napoléon III*, Paris, Éditions Nouveau Monde, 2007, p. 4-27.

domaine purement militaire. Elles vont s'inscrire dans un champ d'intervention plus vaste c'est-à-dire secourir les victimes de calamités publiques (inondations, séismes, etc.), puis lutter contre la mortalité infantile, lutter contre les épidémies (tuberculose), soutenir les veuves et les orphelins. La thèse s'étend du 26 mai 1864 au 7 août 1940 et traverse trois régimes politiques correspondant aux dernières années du Second Empire (1852-1870), la IIIe République (1870-1940), et l'État français en 1940.

Le monde de l'humanitaire est difficile à appréhender par la complexité de son histoire, ses multiples acteurs, et ses textes juridiques. Au XXIe siècle, le terme d'*humanitaire* désigne selon le *Petit Larousse* : « qui recherche le bien de l'humanité, lutte pour le respect de l'être humain. »[13] Le juriste français Michel Bélanger donne une définition plus précise : « L'*humanitaire* peut être défini comme la prise en considération de la personne humaine en vue de sa protection. »[14] Selon les époques et les intellectuels, ce mot s'est vu attribué différentes interprétations. Maurice Tournier, spécialiste français de l'étude linguistique, étudie l'étymologie du mot « humanitaire »[15] apparaissant dans des livres et des encyclopédies au XIXe siècle. L'expression « humanitaire » est utilisée pour la première fois en 1831 en France dans *L'Union ouvrière*. L'humanitaire revêt une dimension universelle et sociale incarné par un corps ouvrier.[16] Le poète français Alphonse de Lamartine (1790-1869) l'emploie dans ses lettres en 1835. Il considère l'humanitaire comme étant religieux. En 1884, *« Humanitaire »* extrait du *Dictionnaire de l'Académie*, indique des opinions qui ont pour objet le bien universel de l'humanité. Cette notion se politise. L'humanitaire est lié au mouvement caritatif. Ce concept à une dimension morale et juridique au XXe siècle et XXIe siècle. Un autre mot récurrent est important à expliquer. Charité, du latin *caritas*, désigne dans le *Petit Larousse* : « Vertu qui porte à vouloir et à faire du bien aux autres. Amour de Dieu et du prochain. »[17] La charité est omniprésente dans le christianisme. Jésus Christ (8 ou 7 avant notre ère - 30), juif de Palestine fondateur de la religion chrétienne,

13 Y. Garnier, *Le Petit Larousse Grand Format*, Paris, Bordas, 1999, p. 519.
14 M. Bélanger, *Droit international humanitaire général*, Paris, Gualino, 2007, p. 13.
15 M. Tournier, « Humanitaire est-il apolitique de naissance ? », *Mots*, N[0] 65, 2001, pp. 136-145.
16 *Idem*, p. 142.
17 Y. Garnier, *Le Petit Larousse Grand Format*, Paris, Bordas, 1999, p. 201.

encourage ses disciples à être généreux et aimer autrui. D'après le professeur de droit Émile Chénon[18] (1857-1927) il faut distinguer les deux termes qui sont *humanitaire* et *charité*. L'action humanitaire contemporaine s'inspire de la charité catholique des siècles précédents.

La création du Comité International de la Croix-Rouge (CICR)[19] puis de la Croix-Rouge française (CRF)[20] marque l'essor de l'histoire de l'humanitaire. La première période de l'histoire de l'humanitaire (1859-1970) se situe entre la guerre d'Italie et la guerre au Nigéria. L'Église chrétienne et les mouvements religieux précédents le XIXe siècle sont à l'origine de la préhistoire de l'humanitaire. L'idée de l'entraide et de la solidarité entre les individus puise son origine dans le christianisme. Jusqu'au XVIIe siècle, l'Église catholique a un rôle prépondérant dans l'aide apportée aux indigents. Philippe Ryfman[21], enseignant français en science politique, aborde l'histoire de l'humanitaire influencé par des idéologies religieuses et philosophiques précédents l'époque contemporaine. Au XVIIe siècle, Vincent de Paul[22] (1581-1660), prêtre français, se préoccupe des pauvres, et des victimes des guerres en fondant l'ordre des *Filles de la Charité* (1623), dernière étape avant la naissance de l'humanitaire moderne. Au XVIIIe siècle, l'aide reste associée aux institutions religieuses.

Francis Trépardoux[23], historien français de la médecine, met en lumière un pharmacien français méconnu, Henri Arrault[24] (1799-1887). Il modernise les ambulances, et le matériel de secours destinés aux soldats de l'armée française. En 1861, il rédige un texte[25] novateur destiné au médecin Hyppolyte Larrey (1808-1895). Il lui propose en vain de soumettre un traité international instituant

18 É. Chénon, *Le rôle social de l'Église*, Paris, Bloud et Gay Éditeurs, 1921, p. 5-25.
19 P. Boissier, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge de Solférino à Tsoushima*, Genève, Institut Henry Dunant, 1978, p. 10-15.
20 J. Sandeau, « La naissance de la Croix Rouge », *Revue du Souvenir napoléonien. Société française d'histoire napoléonienne*, juillet/août/septembre 2009, n^{0} 480, pp. 40-51.
21 P. Ryfman, *La question humanitaire. Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Paris, Ellipses, 1999, p. 3-45.
22 J.-O. Boudon, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIXe siècle (1833-1871) : un fleuron du catholicisme social*, Paris, Éditions du Cerf, 2005, p. 7-26.
23 M.-C. Dinet-Lecomte, *Les soeurs hospitalières en France aux XVIIe et XVIIIe siècles : la charité en action*, Paris, H. Champion, 2005, p. 5-10.
24 F. Trépardoux, « Henri Arrault, précurseur de la Convention de Genève, promoteur des ambulances volantes et ami de George Sand », *Revue d'histoire de la pharmacie*, N^{0} 349, 2006, pp. 61-89.
25 H. Arrault, *Notice sur le perfectionnement du matériel des ambulances volantes*, Paris, V. Rosier Éditeur, 1861, p. 1-15.

la neutralisation des blessés, l'inviolabilité des chirurgiens militaires, et les personnels soignants en arborant une écharpe blanche en signe de reconnaissance. Henry Dunant est issue de l'élite dirigeante protestante. Son esprit de charité chrétienne est forgé dès son enfance. Il côtoie avec sa famille les malheureux dans les quartiers insalubres de Genève. Devenu homme d'affaire, il travaille pour une banque genevoise. Il est chargé de développer la colonie suisse de Sétif en Algérie. Le Genevois achète quelques hectares et fonde la *Société des Moulins de Mons-Djémila*. Afin d'étendre son exploitation, il obtient la nationalité française et tente de rencontrer Napoléon III menant une campagne militaire au Nord de l'Italie en 1859. Henry Dunant arrive près du champ de bataille de Solférino. Il est heurté par les souffrances des milliers de soldats blessés abandonnés. L'historienne française Marie-Hélène Parinaud évoque les immenses pertes humaines à Solférino : « Le service de santé de Napoléon III, ne put sauver que 10% des survivants, 3 000 blessés alors que plus de 40 000 appelaient à l'aide. »[26-27] En effet, au XIXe siècle, les guerres sont toujours plus meurtrières et le Service de santé de l'armée française apporte une aide médicale insuffisante. Une majeure partie des blessés meurent faute de soins immédiats. Depuis la fin du XVIIIe siècle, l'État français et le Ministère de la Guerre tentent pourtant d'organiser la formation d'hôpitaux militaires ambulants et sédentaires. Les ambulances sont lourdes et encombrantes[28-29]. Les membres du personnel sanitaire des armées sont mit à la disposition du Ministère de la Guerre. Le Service de Santé des armées soigne et prend en charge les soldats blessés ou malades sur les champs de bataille, contribue à soutenir le moral des troupes, réapprovisionne en médicaments les formations sanitaires et les corps de troupe. Après cette terrible hécatombe, Henry Dunant laisse à la postérité deux ouvrages. En novembre 1862, encore traumatisé, sidéré, hanté, révolté, scandalisé, offusqué, écœuré, choqué par le récent drame piémontais, il décide alors de rédiger les *Souvenirs de Solférino*[30]. Traduit

26 M.-H. Parinaud, « Dunant le créateur de la Croix-Rouge », *Napoléon III. le Magazine du Second Empire*, N0 13 janv./fév./mars, 2011, pp. 54-59.
27*Idem*, p. 56.
28 H. Wauthoz, *Les Ambulances et les ambulanciers à travers les siècles, histoire des blessés militaires chez tous les peuples depuis le siège de Troie jusqu'à la convention de Genève*, Paris, Imprimerie J. Janssens, 1906, 238 p.
29 *Idem*, p. 148.
30 J.-H. Dunant, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862, 115 p.

dans plusieurs langues, ce livre connaît un vif succès auprès des élites européennes. Cet ouvrage est un exutoire : « Autrichiens et Alliés se foulent aux pieds, s'entretuent sur des cadavres sanglants, s'assomment à coups de crosse, se brisent le crâne. »[31] Le philanthrope suisse soigne les soldats blessés de toutes les nationalités dans l'église Chiesa Maggiorre, située à Castiglione, avec l'appui des femmes lombardes improvisées infirmières s'exclamant *tutti fratelli*, organise des secours, et tente d'améliorer les conditions de vie des combattants.

Henry Dunant, peut-être influencé par les travaux de Henri Arrault, estime nécessaire d'organiser une structure composée de personnes volontaires sélectionnées et formées à affronter ce type de conflits armés afin de réduire les souffrances humaines. L'extrait suivant constitue la genèse de la Croix-Rouge internationale et nationale : « des volontaires bien choisis et capables, envoyés par des sociétés auraient surmonté sans peine toute les difficultés et fait incomparablement plus de bien. »[32] Il interpelle le lecteur sur l'intérêt d'une nouvelle organisation humanitaire : « N'y aurait-il pas moyen, pendant une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de faire donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués et bien qualifiés pour une pareille œuvre ? »[33] Son ouvrage est un plaidoyer afin de convaincre les personnes de bonnes volontés à le rejoindre. Dans des notes manuscrites[34], Henry Dunant souhaite étendre l'action de la Croix-Rouge en temps paix pour les victimes de catastrophes. Il écrit ses *Mémoires*[35] entre 1892 et 1910. Créer la Croix-Rouge est pour lui une mission sacrée et divine : « mon travail était un instrument de Sa Volonté, pour arriver à l'accomplissement d'une œuvre sainte. »[36]

Henry Dunant est soutenu par quatre autres personnes influentes. Gustave Moynier (1826-1910), avocat suisse, est très impliqué dans les actions sociales. Il lui propose de réaliser son idée. D'autres personnalités participent à la concrétisation de ce projet comme les chirurgiens militaires, Théodore Maunoir

31 *Idem*, p. 9-10.
32 *Ibid.*, p. 87-88.
33 *Ibid.*, p. 102.
34 J.-H. Dunant, *Les débuts de la Croix-Rouge en France avec divers détails inédits. Extraits des mémoires de Jean-Henri Dunant*, Paris, 1918, p.
35 H. Dunant, *Mémoires*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1971, 364 p.
36 *Idem*, p. 53.

(1806-1869), Louis Appia (1818-1898) et le Général Guillaume-Henri Dufour (1787-1875), homme politique, et militaire suisse. Ce Comité des Cinq organise une Commission Internationale de Secours aux Blessés afin de préparer une Conférence internationale où 16 États et délégations signent et ratifient la *Convention de Genève*, le 22 août 1864. Cette convention reprend les principes proposés par Henry Dunant : protéger les hôpitaux, les personnels du service de santé des armées des puissances belligérantes et les volontaires, prodiguer des soins aux blessés militaires ou civils sans distinguer les nationalités, utiliser un signe distinctif à l'aide d'un drapeau et d'un brassard apposés sur les ambulances, hôpitaux, portés par le personnel de santé, préparer en temps de paix les volontaires pour intervenir en période de guerre, créer une organisation permanente. En 1876, le Général Dufour et Louis Appia conçoivent le port d'un brassard blanc avec la croix rouge. La croix n'a aucune signification chrétienne. En signant la Convention de Genève, les dirigeants des États s'engagent à respecter les valeurs, les principes et un espace inviolable, où agissent les personnels de santé prenant en charge les soldats blessés ennemis. Le concept de « neutralité » érigé par la Croix-Rouge s'inspire des traités conclus depuis le XVIe siècle. Le mot « neutre » signifie en latin ni l'un ni l'autre. C'est celui qui ne prend pas partie. Les *Pères fondateurs* posent les bases juridiques internationales du droit humanitaire. Mario Bettati[37] est spécialiste français du droit international. Il propose, dans on ouvrage, une définition du *Droit International Humanitaire* (DIH) : « ensemble des règles juridiques, d'origine conventionnelle ou coutumière, spécifiquement destinées à régler les problèmes humains […] protègent les personnes et les biens affectés ou susceptibles de l'être par le conflit. »[38]

Naturalisé français, Henry Dunant désire voir s'implanter la Croix-Rouge en France représentant au XIXe siècle une grande nation rayonnant dans le monde entier par ses idéaux politiques, son dynamisme culturel, sa puissance économique et militaire. Le Genevois tisse des liens avec l'élite française (aristocrates, militaires, industriels), les cercles catholiques et protestants parisiens. Henry Dunant obtient le précieux soutien du couple impérial. En

37 M. Bettati, *Droit humanitaire*, Paris, Édition Dalloz-Sirey, 2012, 321 p.
38 *Idem*, p. 1.

décembre 1863, il reçoit une lettre d'approbation de Napoléon III autorisant les hauts gradés de l'armée à adhérer à son projet. Le Comité provisoire de la Société française de Secours aux blessés militaires (S.S.B.M.) constitue la première société française de la Croix-Rouge[39]. Henry Dunant[40], organise une réunion, le 25 mai 1864, au 8 rue de Londres, dans le salon du conseil d'administration du Chemin de Fer d'Orléans dirigé par un compatriote helvétique, le Président François Bartholony. Il prononce un discours devant une assistance masculine issue de l'élite nationale. Le Président de la SSBM est le général duc de Montesquiou-Fezensac. Le 11 mars 1865, l'Assemblée Générale entérine la constitution d'un Comité central et la formation de comités locaux. Les statuts sont approuvés après le décret du 26 juin 1866 reconnaissant la SSBM comme établissement d'utilité publique. Cette société aristocratique est contrôlée par une élite sociale possédant des réseaux, de l'argent, du temps et une influence au sein de l'opinion. Le pouvoir s'exerce verticalement de haut vers le bas. Les premiers membres sont les notables locaux (députés, maires, instituteurs, médecins), et les dirigeants d'industries (Kœchlin-Schwartz en Alsace, Wendel en Lorraine, Cointreau à Angers, etc.) L'homogénéité sociale est préservée. Les nouveaux membres doivent être présentés par un parrain dans les premiers temps. La SSBM est réservée aux hommes. Elle doit trouver des financements pour acquérir du matériel de secours, attirer des nouveaux volontaires, et trouver du personnel sanitaire en cas de conflit. Le territoire français est divisé en 20 régions militaires où sont présentes les structures de la SSBM dont les Comités locaux.

Au début de la guerre franco-prussienne (1870-1871), la SSBM n'est pas organisée et peu développée en France. Entre 1864 et 1870, il existe 13 comités locaux[41] masculins. De plus, les moyens humains, matériels et financiers sont insuffisants. En 1870, 440 Comités locaux voient le jour en province. Des hôpitaux, des dispensaires et des ambulances sont organisés. Des volontaires de tout le pays (prêtres, médecins, fonctionnaires, etc.) rejoignent la

39 V. Alauzet, « Le bénévolat, pierre angulaire de l'engagement associatif », *La Vie*, Hors-série, 2011, pp. 22-25.
40 L. Ruault, *Cent ans de Croix-Rouge française au service de l'humanité*, Paris, Hachette, 1963, p. 14.
41 Document SSBM Réseau (1865-1940). Intranet Croix-Rouge française. Comités locaux SSBM fondés avant 1870 : Lyon, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nîmes, Beauvais, Libourne, Compiègne, Pau, Alençon, Thiers, et Lille.

SSBM pour devenir infirmier, ambulancier, brancardier ou gérer les tâches administratives. Toutefois, cela ne suffit pas à combler le manque de main d'œuvre bénévole. Les responsables de la SSBM décident pour la première fois à faire appel aux femmes issues de la bourgeoisie et de l'aristocratie. Grâce à leurs conditions sociales, elles peuvent effectuer du bénévolat. Improvisées infirmières et inexpérimentées, elles méconnaissent les notions d'hygiène et l'anatomie humaine. La SSBM bâcle le recrutement dans la précipitation. Les nouveaux Comités des Dames gèrent la lingerie, les ambulances, les quêtes et la propagande. Elles doivent[42] soigner les blessés, confectionner des bandes et des compresses, soutenir les familles de militaires blessés, récolter des dons divers (vins, tabac, linges, etc.) et de l'argent en organisant des quêtes, des loteries au profit des victimes de la guerre. A la fin de ce conflit, la SSBM a soigné 340 000 blessés[43-44], et a transporté 8 000 malades en province. Les responsables de la SSBM considèrent absurde l'idée de former des femmes afin qu'elles soient auxiliaires de santé dans l'armée. D'après eux, seules les religieuses sont légitimes. Les Comités des Dames SSBM sont supprimés en 1871 puis réapparaissent en 1875.

Dans les années 1880, la SSBM est en perte de vitesse. Peu à peu, la SSBM se démocratise et s'ouvre à toutes les couches sociétales. La formation de brancardier se perd. La SSBM accepte des femmes dans ses rangs et confie des missions spécifiques : constitution des stocks de linge et de pansements, quête, propagande, direction des équipes d'infirmières et gestion des dispensaires-écoles. La SSBM est subdivisée en plusieurs services, connaît une réorganisation avec la fondation de nouveaux comités départementaux, et le recrutement d'un personnel médical. Le Conseil central des Dames est reconstitué en 1882 sous la présidence de la princesse Czartoriska, et d'un conseil de 30 dames, réparties en deux Commissions chargées l'une de la lingerie et des ouvroirs, et l'autre de la propagande et des ressources exceptionnelles. En province, 14 Comités de Dames

42 J. Forest, *Société Française de secours aux blessés et aux victimes, de la guerre de Juillet 1870 à fin Mars 1872, Comité et commissions des dames. Rapport par Jules Forest,* Imprimerie de Salut Public, 1872, Lyon, p. 23-24.
43 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, 224 p.
44 *Idem*, p. 33.

sont reconstitués. Les 50 membres du Conseil central sont élus par l'assemblée générale annuelle. Ces membres siègent à cette assemblée. La sélection est faite sur les propositions du Conseil. Élus pour 5 ans, ils sont rééligibles.

Entre 1873-1886, la SSBM se réorganise.[45] En 1873, le Conseil central nomme le duc de Nemours[46] Président de la SSBM qui restructure la SSBM. Le Ministère de la Guerre clarifie la mission de la SSBM. La SSBM devient par décrets (1878 et 1885) l'unique auxiliaire du Service de Santé militaire. En période de guerre, sa mission consiste à créer et gérer des hôpitaux permanents, de concourir au service de santé des armées, et assumer la charge des trains d'évacuation, entretenir des infirmeries de gare et des hôpitaux auxiliaires[47]. Il y a 7 Commissions réparties entre les membres du Conseil qui ont pour objectifs d'instruire les affaires de leurs compétences et d'en proposer la solution aux réunions du Conseil (Commission des finances, Commission des secours, Commission médicale, Commission des études, Commission départementale, Commissions du matériel et de l'enseignement). La loi sur l'organisation de l'armée divise le territoire en 18 régions confiées chacune à un général commandant de corps d'armée. Le Conseil central nomme et place un délégué régional auprès de chaque général, représentant officiellement la SSBM dans sa circonscription. En mai 1873, on dénombre 90 Comités dans 56 départements.

La période 1886-1914 correspond à une phase de croissance de la SSBM. Elle se développe, améliore son fonctionnement et se prépare à intervenir en cas d'un conflit. Le premier dispensaire-école est fondé en 1900. Ces infirmières s'engagent par écrit à servir dans un hôpital de la société en temps de guerre se soumettant aux règlements militaires et reçoivent un lieu d'affectation. Aucune n'est salariée. Grâce aux cours de médecine, les femmes diffusent leurs savoirs et les notions d'hygiène à leurs entourages. Elles collectent des fonds, organisent des ambulances, envoient des secours et des messages familiaux aux prisonniers de guerre. La femme forme une base active majoritaire. Mais les hommes minoritaires détiennent les plus hautes fonctions. Issue de familles de militaires,

45 A. Foucault, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires, 1864-1934*. Éditions Spes, Paris, 1936, 235 p.
46 *Idem*, p. 82.
47 *Ibid.*, p. 34.

elles sont patriotes et servent la nation en soignant les soldats. Dans les Comités, elles jouent un rôle dans la propagande et au vestiaire. Entre 1883 et 1923, différentes femmes se succèdent pour présider le Comité central des Dames. La princesse Czartoriska est présente lors de la reconstitution du Comité central des Dames en 1882. La duchesse de Reggio fonde des dispensaires-écoles, et développe des services (lingerie, propagande). La comtesse d'Haussonville souhaite une formation morale et technique des infirmières. Les femmes sont de plus en plus présentes dans la SSBM. Ceci s'explique par l'accroissement du nombre de Comités locaux des Dames. En 1886, il y a 51 Comités de Dames et 136 Comités d'Hommes.[48] En 1914, il existe presque le même nombre de Comités masculins (464) et féminins (410). On passe de 20 000 à 112 000 membres. Cependant, les archives ne permettent de déterminer le sexe des membres de la SSBM. A Paris, en 1909, les Comités des Dames deviennent les Conseils des Dames et sont incorporés dans les Comités d'Hommes. L'année suivante, à Paris, le Conseil central nomme les membres et la Présidente du Comité central des Dames. Elle assiste de droit aux séances du Conseil central. Mais sa voix reste consultative. Les membres du Comité des Dames sont élus trois ans. Les dames coopératrices assistent aux trois commissions (matériel, enseignement, propagande). En province, les Comités des Dames deviennent des Conseils des Dames rattachées aux Comités des Hommes calqués sur le modèle de fonctionnement entre le Conseil central et le Comité des Dames de Paris. La Présidente de chaque Conseil des Dames doit recevoir l'investiture du Conseil central.

Le processus de professionnalisation et de reconnaissance du métier d'infirmière à la fin du XIXe siècle, l'évolution des besoins sociétaux, les innovations médicales en matière d'hygiène et de santé, la séparation de l'Église et de l'État provoquent la disparition des religieuses dans les hôpitaux publics, militaires et la Croix-Rouge. Le principe judéo-chrétien de charité est fort en France au XIXe siècle. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le personnel hospitalier se

48 S. Guiche (sous la direction de A.-M. Sohn), *Les Dames de la Croix-Rouge française de 1864 à 1914*, Rouen, 1996, p. 5-27.

compose de religieuses. Les hôpitaux signent des conventions avec les congrégations religieuses comptant 130 000 membres sous Napoléon III.[49-50] Le service des malades fait partie du ministère des religieuses. Pour l'Église et la bourgeoisie, les religieuses servent d'instrument de reconquête morale de la charité. Les sœurs prosélytes gèrent les établissements hospitaliers, exercent une police morale sur les hospitalisés, et maintiennent l'ordre social. Elles suivent les prescriptions des médecins. Dans les formations sanitaires les sœurs infirmières sont présentes à l'arrière ou l'avant[51]. La première École d'infirmières apparaît à Londres en 1857 grâce à l'infirmière anglaise Florence Nightingale[52]. Des pionnières tentent de mettre en œuvre ce modèle en France.

La période 1920-1940 s'avère décisive dans le domaine de la santé en France avec notamment l'apparition de diplôme d'État, la formation d'associations professionnelles et la création d'un Ministère de la Santé publique en 1920. Au XIXe siècle, les hôpitaux, les affaires de santé et d'assistance relèvent du Ministère de l'Intérieur. Le bénévolat des femmes à la Croix-Rouge n'est pas une activité professionnelle. La question de la rémunération se pose. La Grande Guerre rend possible la professionnalisation de l'activité d'infirmière grâce à une reconnaissance sociale. Le diplôme d'État d'infirmière en France est créé en 1922 et institue des brevets de capacités professionnelles. Des diplômes d'État valident les compétences des infirmières destinées à travailler dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge. Au début du XIXe siècle, la chirurgie est rudimentaire. Les malades et blessés sont entassés dans les hôpitaux au mépris de l'hygiène. À partir des années 1890, les découvertes médicales et scientifiques comme la stérilisation du lait (pasteurisation), l'antiseptie (destruction de certains germes dans l'air à l'origine de la suppuration des plaies), et l'aseptie (destruction des microbes lors des préparatifs d'une intervention chirurgicale) amorcent une hygiène nouvelle. Les élites se convertissent aux vertus de l'hygiène. Ces progrès médicaux transforment les structures hospitalières. Le personnel laïc est recruté dans les couches démunies et croît depuis 1852. En 1877, la législation réorganise

49 O. Faure, *Les Français et leur médecine au XIXe siècle*, Paris, Belin, 1993, 319 p.
50 *Idem*, p. 30.
51 *Ibid.*, p. 77-78.
52 P. Mosse, *L'hôpital et la profession d'infirmière*, Paris, Éditions Seli Arslan, 2008, p. 15.

les hôpitaux militaires. Les hôpitaux civils reçoivent les militaires en l'absence d'établissement d'affectation. L'État doit une allocation à ces établissements. Les médecins militaires assurent les soins. L'hôpital est réservé aux pauvres et a un rôle social. Les malades bénéficient de la gratuité. Les indigents sont accueillis à l'hôpital grâce à la loi du 15 juillet 1893 sur l'Assistance Médicale Gratuite (AMG).

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, la société française se laïcise sous la IIIe République. Les sociétés françaises de la Croix-Rouge sont laïques. Elles ne dépendent pas de l'Église catholique. Le mot laïc[53] désigne : « qui n'appartient pas au clergé, indépendant des organisations religieuses. »[54] François Guizot (1787-1874), Ministre de l'Instruction publique, fait voter une loi, le 28 juin 1833. L'école est dépendante de l'État. L'enseignement primaire public est ouvert à toute personne âgée de 18 ans. La IIIe République laïcise l'école en séparant l'Église et l'État. Jules Ferry (1832-1893), Ministre de l'Instruction publique en 1879, fonde une école normale de filles dans chaque département. Il fait voter des lois aboutissant à la gratuité (1881). La scolarisation se développe grâce à l'instruction primaire gratuite et obligatoire. La seconde loi concerne l'instruction obligatoire et la laïcité des programmes, le 28 mars 1882. Cette loi laïcise l'enseignement public. Le Ministre Ferry souhaite soustraire les femmes à l'Église. Pour lui, l'école ne doit pas enseigner une morale religieuse. René Goblet (1828-1905) est Ministre de l'Instruction publique en 1885-1886. La loi dite Goblet, adoptée le 30 octobre 1886, laïcise les enseignements. Les congrégations n'ont plus le droit d'enseigner dans les écoles publiques. L'enseignement est confié à un personnel laïque. La loi 1905, sépare les Églises et l'État. L'État laïque assure l'égalité d'expression de toutes les opinions spirituelles, religieuses, agnostiques, libres-penseuses.

Pour Joël Le Bras[55], médecin militaire français, la scission de la SSBM est provoquée par l'absence de femmes au sein de la SSBM, le rôle subalterne du

53 Y. Garnier, *Le Petit Larousse Grand Format*, Paris, Bordas, 1999, 1871 p.
54 *Idem*, p. 581.
55 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, p. 35-36.

Comité des Dames, et l'élitisme de classe. Auguste Duchaussoy (1827-1918) est un médecin français. Au cours de la guerre franco-prussienne en 1870, il constate l'absence de formations médicales des femmes de la SSBM. Elles souhaitent devenir des infirmières professionnelles. Dès 1876, il met en place des cours d'hygiène et de petits soins à des groupes de jeunes filles volontaires à Paris. Il ouvre la première École d'ambulancières et gardes malades publique et gratuite en avril 1877 à Paris. Son succès l'incite à créer une école laïque et gratuite destinée à la formation des infirmières ambulancières et des gardes malades avec Emma Kœchlin-Schwartz. Cette école devient l'Association des Dames Françaises (A.D.F.), la seconde société française de la Croix-Rouge en 1879. L'ADF forme les femmes au métier d'infirmière et donne des qualifications professionnelles aux femmes bénévoles. L'ADF possède une organisation interne et aide les soldats sur le champs de bataille comme la SSBM. Les statuts de cette association restent inchangés entre 1879 et 1918. L'ADF est dotée d'un Conseil central situé à Paris où les hommes siègent en majorité. La trentaine de membres masculins et féminins, sont élus par les membres titulaires de l'Assemblée Générale, réunie chaque année. Les statuts prévoient la possibilité pour les hommes d'être élu aux postes de Président et de Vice-président au Conseil central. Néanmoins, dès les années 1880, seules les femmes sont élues. Elles occupent la majorité des sièges du Conseil central. Proche des milieux catholiques, le recrutement du personnel est élargi contrairement à la SSBM. L'ADF développe des écoles de formations, se dote de dispensaires-écoles, organise des cours et des conférences, des hôpitaux, etc. Une nouvelle scission apparaît en 1881 au sein de l'ADF. Des tensions se cristallisent entre les dirigeantes. Les femmes de l'ADF occupent partiellement les postes de direction et partagent les responsabilités avec les hommes. Des divergences de conception apparaissent sur la constitution de l'ADF et de vues sur la méthode de diffusion de l'enseignement. Certaines membres pensent indispensable d'associer les femmes à la direction de l'ADF. Selon elles, il est nécessaire d'accentuer l'intervention féminine dans la gestion et la direction tout en écartant, le plus rapidement possible, les dirigeants de la haute société. Madame Kœchlin-

Schwartz[56] fonde la troisième société française de la Croix-Rouge, l'Union des Femmes de France (U.F.F.)[57] exclusivement féminine, proches des milieux catholiques et protestants. Le rôle de l'UFF tout comme l'ADF est de former les femmes au métier d'infirmière. Le recrutement du personnel est similaire à celui de l'ADF. Seules les femmes exercent des responsabilités et prennent des décisions. L'UFF et l'ADF sont reconnus d'utilité publique en 1882-1883, et obtiennent le statut d'auxiliaire en 1892.

Les femmes des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge interviennent pour la première fois ensemble pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918)[58]. Le 1er août 1914 l'ordre de mobilisation met à pied l'armée française. La SSBM, l'ADF et l'UFF ouvrent des Hôpitaux auxiliaires, des infirmeries de gare, des sections automobiles avec des équipes permanentes de huit infirmières afin de faciliter l'évacuation des soldats blessés du front vers l'arrière. Elles fondent aussi des postes chirurgicaux dans les hôpitaux d'évacuation. La SSBM met à disposition des voitures cuisine, des voitures de stomatologie. Les autorités militaires affectent les infirmières de la Croix-Rouge dans ces différentes structures sanitaires situées à l'arrière en général. Afin de faciliter les décisions, la SSBM forme une Commission exécutive recrutée au sein du Conseil central remplaçant celui-ci et siégeant en permanence. La Comtesse de Haussonville Présidente du Comité central des dames rejoint cette Commission. Les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge mobilisent sur le front et à l'arrière près de « 63 150 infirmières »[59-60] (38 000 SSBM, 25 150 ADF-UFF), de 753 à 1489 hôpitaux auxiliaires (808 SSBM, 265 ADF, 407 UFF soit 110 000 lits), 85 infirmeries de gare, 52 équipes d'infirmières, 6 991 administrateurs. La SSBM fournit la majorité des infrastructures et personnel bénévole. La SSBM forme 11 568 infirmières ou auxiliaires, 3 300 brancardiers. Le nombre élevé de morts et

56 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, 128 p.
57 *Idem*, p. 11.
58 J. M. Winter, *La Première Guerre Mondiale 1914-1918*, Paris, France Loisirs, 1992, pp. 149-156.
59 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, 736 p.
60 *Idem*, p. 40.

blessés aux combats provoque une augmentation des effectifs de santé. Des civils fuient le Nord et l'Est de la France occupés par l'armée allemande. Le Ministère de l'Intérieur utilise les bénévoles de la Croix-Rouge pour accueillir, nourrir et héberger ces réfugiés. Entre octobre 1918 et novembre 1919, des permanences (trois infirmières ou auxiliaires de la Croix-Rouge dans chaque permanence) sont installées dans les zones sinistrées par les bombardements et les affrontements afin d'apporter des habits, des aliments, des literies aux civils. Les femmes de la Croix-Rouge deviennent des héroïnes de la nation. Des membres des comités d'hommes et de dames, des médecins, des administrateurs, des comptables, des convoyeurs et des brancardiers apportent une aide active. En outre, 373 infirmières de la Croix-Rouge sont décorées de la Légion d'honneur et 950 de la Croix de Guerre. On déplore la mort de 131 infirmières de la SSBM et 60 infirmières de l'UFF sont tuées au front. La Défense Nationale a pour objectif de maintenir la sécurité du territoire national français en cas de menace extérieure. La Défense Nationale organise la main d'œuvre masculine et féminine en 1914-1918. La SSBM, l'ADF et l'UFF font partie de la défense nationale entre 1919 et 1940. Elles apportent une aide matérielle aux civils et soldats blessés, victimes de calamités publiques.

La période de l'entre-deux-guerres (1919-1939) marque une évolution de l'action de la Croix-Rouge. La priorité des sociétés françaises de la Croix-Rouge, depuis leurs fondations dans la seconde partie du XIXe siècle, consiste à former et préparer le personnel de santé féminin majoritairement et la minorité masculine, à soigner les soldats blessés et malades en période de guerre. Dès les années 1870, d'autres actions secondaires se développent peu à peu en faveur des victimes de calamités publiques[61]. En dépit de quelques réticences, la SSBM prête assistance aux collectivités affectées par des épidémies de choléra comme à Marseille et Toulon en 1885. Puis, en 1909, les sociétés françaises de la Croix-Rouge sont autorisées à modifier leurs statuts par décret afin d'intervenir en cas de calamités publiques. En 1910, les infirmières bénévoles de ces trois sociétés interviennent

61 V. Alauzet, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, juillet-août 2014, n^{0} 74, pp. 26.

notamment lors des inondations de Paris[62], dans les régions de Nantes, d'Angers, et Avignon.[63] Des postes de secours sont ouverts afin de permettre aux sinistrés de se restaurer dans des cantines, de se vêtir, d'être hébergés. Des maisons de repos, des dispensaires sont aussi créés pour les familles de soldats, des personnes vulnérables, des pauvres et des enfants. L'action sociale poursuit son essor, car les bénévoles restent actives en période de paix. Elles collectent des dons en argent et nature, payent une cotisation, constituent des fonds disponibles en cas de catastrophes naturelles. Les années 1920-1930 marquent un tournant dans l'orientation des missions des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge. On distingue deux grandes missions. La première mission concerne les militaires : constituer en temps de paix et entretenir en période de guerre des hôpitaux auxiliaires afin d'accueillir des soldats blessés et malades, former des infirmières destinées à servir au sein du Service de Santé militaire au front et à l'arrière, créer des structures pour améliorer la vie des combattants. Et la seconde mission concerne les civils : secourir les victimes de calamités publiques. La Société des Nations (SDN), nouvelle organisation internationale, fondée en 1919, a pour objectif de préserver la paix et l'intégrité des États après la Grande Guerre. L'article 25 du Pacte de la SDN renforce le rôle de la Croix-Rouge en période de paix auprès des États et des civils en vue d'améliorer la santé par la prévention. Une troisième grande mission apparaît consistant à lutter contre la mortalité infantile et la tuberculose. En effet, la démographie et la natalité deviennent prioritaires pour les autorités françaises à cause de la saignée démographique de la Première Guerre mondiale. La politique nataliste privilégie en priorité les familles nombreuses, la protection des enfants, l'accompagnement des mères. Entre 1870 et 1920, le taux de mortalité infantile s'élève à 18%[64-65]. Les Croix-Rouges organisent des dispensaires de puériculture, des garderies, des crèches, des pouponnières, des gouttes de lait. Cette nouvelle préoccupation oriente l'action de des Croix-Rouges vers de nouveaux champ d'action, l'aide sanitaire et

62 « Les inondations de 1910-1911. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^{0} 130, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 386-387.
63 « Les inondations de l'Automne à Paris et en Province. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^{0} 131, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 423- 426.
64 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, 224 p.
65 *Idem,* p. 124.

sociale aux civils. Des infirmières de la Croix-Rouge viennent aider les mères à accoucher à domicile et apportent des draps, des layettes, des médicaments. La crise économique des années 1930 entraîne une grande pauvreté en France. Les priorités pour la SSBM, l'ADF et l'UFF consistent à éduquer et inculquer des notions d'hygiène sur la grossesse, le nourrisson pour les mères à l'occasion des consultations prénatales et postnatales prodiguées dans les dispensaires des croix-rouges. Des maternités avec des gouttes de lait, des aériums, des crèches, des pouponnières sont fondées. Des visites à domicile sont organisées. La bourgeoisie puis les classes moyennes rejoignent les Croix-Rouges à la Belle Époque. Les classes populaires entrent dans les sociétés nationales grâce au temps libre (congés-payés, semaine des 40 heures.)

La montée du nazisme, du fascisme et de l'obscurantisme en Europe met en péril la paix dans les années 1930. Le 1er janvier 1939, les Croix-Rouges[66] disposent de 18 453 lits[67] (12 060 SSBM, 4 300 UFF et 2 093 ADF) Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, au mois d'août 1939, le personnel des croix-rouges rejoint les centres de mobilisation pour ensuite être affecté au Service de Santé des armées dans les ambulances, les hôpitaux, les trains sanitaires. Les Croix-Rouges rouvrent des hôpitaux auxiliaires comme en 1914-1918. Puis, les infirmières des Croix-Rouges participent à l'évacuation des populations civiles (hommes, femmes enceintes, enfants, personnages âgées) fuyant l'Alsace, la Lorraine, les zones situées près de la ligne Maginot, et Paris. Les femmes dans les services sanitaires et sociaux s'occupent des réfugiés. Afin d'accueillir les réfugiés déplacés par train au sud de la Loire, la Croix-Rouge organise des centres d'accueil, des cantines, des permanences d'infirmières, des postes de secours, des centres d'hébergement et des dispensaires. Les Comités locaux en Province accueillent les réfugiés. Des assistantes et des auxiliaires sociales des Croix-Rouges reçoivent les réfugiés dans les départements d'accueil à la demande des mairies, et préfectures. Après l'unification de la Croix-Rouge française, en août 1940, la majorité des infirmières sont licenciées, et les blessés regroupés

66 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à Sadi-Carnot*, Paris, Editions Celtics Chadeenn, 2002, 736 p.
67 *Idem*, p. 53.

dans des hôpitaux du Service de Santé des armées en zone libre. Des infirmières des Croix-Rouges quittent la France avec des milliers de combattants français traversant la Manche par bateaux pour rejoindre l'Angleterre, rare pays en Europe résistant encore au joug nazi. D'autres perdent la vie ou sont faites prisonnières. Une grande partie de ces femmes se réfugient en Zone libre dans le Centre et le Sud de la France. Des infirmières assurent des liaisons entre la Zone occupée et la Zone libre afin d'acheminer et distribuer des layettes, du lait pour les enfants, des vivres et des habits pour les réfugiés isolés, les malades. Les sociétés nationales de la Croix-Rouge ouvrent des hôpitaux-écoles, des hôpitaux auxiliaires mettant à la disposition de l'État 18 453 lits[68] (65 % SSBM, 11,5 % ADF, et 23,5 % UFF). En avril 1940, il y a 5 700 infirmières[69] au sein des trois sociétés nationales. Il est difficile d'établir des données chiffrées et de recenser les effectifs d'infirmières. Les Comités locaux de la SSBM, l'ADF et l'UFF n'enregistrent pas toujours les noms des infirmières.

En 1907, une convention marque le prélude d'une fusion entre les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge. Le CICR reconnaît seulement une société de la Croix-Rouge par pays. En France, il s'agit de la SSBM. Ce nouveau Comité central de la Croix-Rouge permet aux représentants de l'ADF et l'UFF de siéger au niveau international. Le rapprochement s'accélère en 1936. Le Ministre de la Santé M. Sellier et la sous-secrétaire d'État à l'Enfance Mme Lacorre fonde une quatrième société française de la Croix-Rouge, l'Oeuvre Philanthropique d'Inspiration Républicaine (O.P.Y.R.). L'objectif consiste à phagocyter les autres sociétés nationales. Toutefois, l'année suivante, suite au changement du Ministre de la Santé, la fusion est abandonnée et l'OPIR perd son intérêt. L'armée française est vaincue en juin 1940 par les troupes allemandes. Albert Lebrun Président de la République, après la démission de Paul Reynaud Premier ministre, appelle Philippe Pétain Maréchal de France et héros de la bataille de Verdun en 1916. La France est désorganisée, car des milliers de civils quittent leurs foyers fuyant l'avancée des soldats de la Wehrmacht, des millions de combattants français sont faits prisonniers et envoyés en captivité en Allemagne. Philippe Pétain décide de

68 *Ibid.*, p. 59.
69 *Ibid*., p. 68.

fusionner légalement les quatre sociétés nationales de la Croix-Rouge sur les conseils du CICR. Le 27 juillet 1940, le Marquis de Lillers Président de la SSBM et la Maréchale Lyautey Présidente du Comité des Dames de la SSBM, Mme de Galard Présidente de l'ADF et Mme Saint-René Taillandier Vice-Présidente de l'UFF se réunissent afin de fonder une unique société nationale : la Croix-Rouge française. Le projet de fusion est proposé au gouvernement vichyste le 7 août 1940, paru dans le Journal Officiel le 8 août 1940. André François-Poncet, ancien ambassadeur de France à Berlin, est le premier Président de la Croix-Rouge française. À l'armistice, les infirmières démobilisées rejoignent leurs affectations en période de paix. La Croix-Rouge française est placée sous tutelle de la Croix-Rouge allemande. Cette fusion doit répondre à l'urgence sanitaire des civils et soldats français blessés, éviter des problèmes de liaison entre les prisonniers de guerre et leurs familles, définir les missions, faciliter les procédures administratives et donner une meilleure lisibilité au niveau international. Elle aide cinq millions de réfugiés contraint à la fuite, en juin 1940, quand la France est vaincue par l'Allemagne hitlérienne.

L'histoire de la médecine, de l'assistance, et de l'humanitaire font l'objet de nombreux travaux en France dans les années 1960-1970. Des historien(ne)s spécialistes de la médecine portent un grand intérêt aux corps des femmes, leurs infériorisations dans les ouvrages des siècles précédents, et aux femmes prodiguant des soins. En France, des anthropologues[70] comme Maurice Godelier[71] de l'Ecole des hautes études, Françoise Héritier, et Nicole Mathieu (1937-2014) enrichissent l'histoire de la médecine et des femmes. Il y a une volonté de déconstruire les discours médicaux et scientifiques du XVIIIe siècle et XIXe siècle. Ces études hiérarchisent les hommes et les femmes selon des critères biologiques afin de légitimer une domination masculine dans toutes les strates de la société française. Parmi les travaux de médecins et biologistes, il y a ceux de Julien-Jospeh Virey, Pierre Cabanis, Pierre Roussel, Jacques Moreau de la Sarthe.

70 www.cairn.info
71 M. Godelier, *Les rapports hommes-femmes : le problème de la domination masculine, La condition féminine*, Paris, Editions sociales, 1978, p. 10-11.

Le corps fait l'objet d'études anthropologiques depuis les années 1970. Le chercheur français Eric Sartori s'intérêsse aussi à l'histoire femmes et de la médecine depuis l'Antiquité dans un article[72] et s'inscrit de nos jours dans ce renouveau de l'histoire des femmes et de la médecine.

D'autres auteurs abordent l'histoire de l'Église, de la charité, des religieuses et l'action sociale. Des historiens réalisent des études et des travaux sur l'action des sœurs de charité, et le fonctionnement des hôpitaux de charité. Parmi les historiens ayant effectués des travaux et des études sur l'histoire des religions on distingue Jean Chélini, spécialiste de l'Église médiévale et contemporaine, Jean Delumeau, historien français spécialiste du christianisme, Gabriel Le Bras[73] (1891-1970) sociologue des religions. En 1960, André Dodin[74], historien français, publie un livre sur la vie de Saint Vincent de Paul, sa conversion et son action charitable. Du Moyen-Age jusqu'au XIXe siècle, les sœurs de la charité apportent des soins aux pauvres et malades dans les hospices et les hôtels-dieu. L'historien français Jacques-Olivier Boudon[75] retrace l'historiographie de l'histoire religieuse en France depuis le milieu des années 1960, sa progressive indépendance par rapport aux institutions religieuses. L'histoire religieuse s'est penché sur l'histoire du genre. La revue Clio[76] consacre un de ses premiers numéros sur les femmes et les religions. En 1985, Serge Bosa et Claude-René Michel s'intérêssent à la vie des hôpitaux en France au XIXe siècle, en s'appuyant sur des archives hospitalières inédites afin d'évoquer les fonctions des établissements hospitaliers au XIXe siècle, le manque d'hygiène malgré les découvertes médicales, la pasteurisation.

En 1971, Henri Hatzfeld[77], sociologue français, analyse l'évolution du paupérisme et de la protection sociale au XIXe siècle et XXe siècle prémices d'une sécurité sociale généralisée vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, les risques sociaux affectant les personnes vulnérables et fragiles. Chargé de recherche au

72 www.lascience.fr
73 G. Le Bras, *Etudes de sociologie religieuse*, Paris, PUF, 1955, p. 3-10.
74 A. Dodin, *Saint Vincent de Paul et la charité*, Paris, Editions du Seuil, 1960, p. 192.
75 J.-O. Boudon, « L'histoire religieuse en France depuis le milieu des années 1970 », *Histoire, économie & société*, 31e année, p. 71-86.
76 « Femmes et religions », R*evue Clio. Histoire, femmes et société.* n° 2, 1995, pp. 24-37.
77 H. Hatzfeld, *Du paupérisme à la Sécurité Sociale. Essai sur les origines de la Sécurité sociale en France. 1850-1940*, Paris, Armand Colin, 1971, p 110-135.

CNRS, Olivier Faure[78] montre l'évolution de la médecine, de la charité vers une assistance publique obligatoire et gratuite envers les indigents, dans les campagnes, les villes. Dans les années 1970, l'historiographie de la pauvreté connaît un renouveau grâce aux recherches du sociologue français Robert Castel (1933-2013), qui a collaboré avec Michel Foucault et Pierre Bourdieu, et des historien(ne)s Michel Mollat de Jourdain et Arlette Fage. L'histoire de la pauvreté fait partie de l'histoire politique et sociale. Le renouveau de l'histoire de la pauvreté apporte un souffle nouveau concernant l'histoire des femmes. Parmi la population, les femmes sont plus affectées par la misère. Comme les pauvres et marginaux, les femmes jusqu'au XIXe siècle n'ont pas accès à l'écrit. L'historien français, spécialiste du Moyen-Age, Michel Mollat Jourdin[79] (1911-1996) publie de nombreux travaux sur la pauvreté et les pauvres. En 1974 et 1978, ses deux ouvrages intitulés *Études sur l'histoire de la pauvreté*[80] et *Les pauvres au Moyen-Age. Étude sociale*[81] suscitent un fort intérêt des médiévistes. L'auteur analyse le vocabulaire concernant la pauvreté. Il s'appuie sur une riche documentation et des sources quantifiées et chiffrées. Un autre historien français André Gueslin s'intéresse à l'histoire sociale contemporaine, l'économie sociale, la pauvreté et l'exclusion. Depuis 1960, la revue *Le Mouvement social* évoque l'évolution de l'histoire sociale.

L'histoire des hommes et des femmes diffère. L'histoire est sexuée et repose sur une vision masculine du passé. L'écriture de l'histoire n'est pas mixte. Pour Françoise Thébaud et Michèle Perrot[82], historiennes françaises, l'absence de sources, de témoignages et récits laissés par les femmes fait défaut : « les femmes n'ont pas laissés de traces parce que exclues de la sphère publique au XIXe siècle. »[83] En France, l'histoire constitue une discipline strictement masculine. Le renouveau historiographique des femmes connaît un balbutiement dans les années 1920-1930. L'École des Hautes Études est plus ouverte à l'histoire des femmes et aux

78 O. Faure, « La médecine gratuite au XIXe siècle : de la charité à l'assistance », *Histoire, économie et société*, 1984, 3e année, n°4. Santé, médecine et politiques de santé. pp. 593-608.
79 www.persee.fr
80 M. Mollat, *Les pauvres au Moyen-Age. Étude sociale*, Paris, Hachette, 1978, p. 355-389.
81 M. Mollat, *Études sur l'histoire de la pauvreté (Moyen-Age-XVIe siècle)*, Paris, Sorbonne, 1978, p. 800-855.
82 F. Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p.
83 *Idem*, p. 71.

chercheuses. L'histoire des femmes se développe au travers de l'histoire des mentalités des historiens tels que Georges Duby ou Jacques Le Goff, Robert Delors. Elle s'inscrit dans la continuité de l'École des Annales (mode de pensée historique apparue à la fin des années 1920) des historiens français Marc Bloch, Lucien Febvre, et Fernand Braudel. Des études sont réalisées sur des femmes en tant que sujets historiques. L'historien français Léon Abensour a écrit, en 1921, l'*Histoire générale du féminisme, des origines à nos jours*[84]. Dans les années 1960-1970, les milieux universitaires français masculins sont réticents à l'idée de laisser accéder les femmes à des postes clés, et à autoriser l'enseignement de l'histoire des femmes. Pourtant quelques femmes comme Rolande Trempé, Annie Kriegel, Madeleine Rébérioux et Michelle Perrot sont nommées professeurs des universités. L'historien français Pierre Grimal dirige une *Histoire mondiale de la femme*[85] en 1965 en quatre volumes démontrant l'intérêt suscité par le rôle de la femme dans l'histoire. Il considère légitime de traiter de l'histoire des femmes. Andrée Michel, sociologue et féministe française, effectue des travaux[86] sur la condition féminine, le rôle de la famille. Depuis 1978, le Groupe d'histoire des femmes du Centre de Recherches Historiques rattaché à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) est très actif. En 1979, Arlette Fage, directrice du CNRS, explique dans un recueil d'essais la nécessité de multiplier le nombre sources afin de recueillir un maximum de renseignements sur l'histoire des femmes. Les femmes souhaitent donner une visibilité aux femmes dans les écrits historiques. Les femmes sont des actrices à part entière de l'histoire. Désormais elles ne sont plus des victimes. Les femmes par leurs travaux et publications contribuent à renouveler et développer l'historiographie des femmes. Yvonne Knibiehler est une historienne et féministe française, spécialiste de l'histoire des femmes. Elle devient maître de conférences en 1970. Elle réalise des recherches et publient de nombreux ouvrages sur les femmes, l'identité féminine dans l'histoire[87]. L'histoire des femmes connaît une réhabilitation dans les années

84 L. Abensour, *L'Histoire générale du féminisme, des origines à nos jours*, Paris, 1921, p. 109-123.
85 P. Grimal, *Histoire mondiale de la femme*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1965, p. 10-20.
86 A. Michel, G. Texier, et Denoël-Gonthier, *La Condition de la Française d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Gauthier, 1963, p. 180-190.
87 Y. Kniebiehler et C. Fouquet, *L'Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1982, p. 1-59.

1960-1970 dans les pays anglo-saxons. Ce renouvellement historiographique s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle histoire et les mouvements féministes revendiquant une reconnaissance de leur histoire et de leur droit. Les féministes, intellectuelles et enseignantes travaillent sur l'histoire des femmes. La sociologie est pionnière dans l'étude de l'histoire des femmes grâce à une série de travaux sur le syndicalisme, le travail, la presse féminine et les mouvements des ouvrières. Grâce aux *Women's Liberation Movement* très actives aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'histoire des femmes se développe en France où un champ de recherches spécifiques dans les grands organismes de recherches et universitaires. Les historiens Fernand Braudel, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie élaborent un modèle théorique à tout un groupe de chercheuses. On pense, en Angleterre, à Sheila Rowbotham, Sally Alexander, aux États-Unis, à Claudia Koonz, Alice Kessler-Harris, et, en France, à Michelle Perrot, Françoise Thébaud, Yvonne Kniebiehler. Leur thème d'étude est fondé sur les conditions d'infériorisation des femmes dans les différentes sociétés humaines. Aux États-Unis, l'histoire des femmes est très dynamique grâce aux mouvements féministes, et fondations privées. Des revues et ouvrages ont été publiés. De nombreux débats historiographiques sur la construction sociale de la sexualité se déroulent outre-manche. Les historiennes Natalie Zemon Davies, Bonnie Smith, Joann Kelly contribuent au renouveau de l'histoire des femmes à la fin des années 1970. Joann Scott s'intéresse au rapport entre les sexes aux États-Unis au XXe siècle. Des groupes de militantes relatent l'histoire des femmes oppressées puis libérées. En 1973, les historiennes françaises Michelle Perrot, Fabienne Bock et Pauline Schmidt organisent un séminaire au sein de l'Université de Paris VII qui s'intitule " Les femmes ont-elles une histoire ? ". Diverses revues, comme la revue *Pénélope,* et le Bulletin International d'Études des Femmes (BIEF) apparaissent à la fin des années 1970 permettant aux chercheuses de diffuser leurs travaux, leurs réflexions sur l'histoire des femmes.

Les femmes aux époques médiévales et modernes font l'objet de nombreuses publications de travaux, d'études et de livres dans les années 1960-1970. Régine Pernoud (1909-1998), spécialiste du Moyen-Age, écrit des ouvrages

afin de vulgariser l'époque médiévale et la rendre accessible au plus grand nombre. Elle étudie les personnages historiques féminins importants (Jeanne D'Arc, Aliénor d'Aquitaine, etc.). Cette auteure travaille sur la condition féminine, la place et l'influence des femmes dans la société médiévale dans le domaine de la vie politique, économique et culturelle. Elle rédige plusieurs tomes l'*Histoire du peuple français*[88], et *La Femme au temps des cathédrales*[89]. L'historien français spécialiste du Moyen-Age Georges Duby (1919-1996) et l'historienne française Michelle Perrot étudient les conditions de vie des femmes de milieux sociaux et à des époques différentes entre le VIe siècle et XVe siècle, leurs rôles et leurs places, à l'oppression des femmes médiévales, aux écrits féminins.[90] L'historien français Jacques Le Goff (1924-2011), s'intéresse à l'histoire des mentalités et de l'anthropologie à l'époque du Moyen-Age. Eileen Power (1889-1940) est une historienne britannique spécialiste de l'économie médiévale. La publication de *Medieval Women*[91] en 1976, rassemble les travaux de cinq conférences. Elle aborde le travail des femmes en milieu urbain, l'éducation des jeunes filles, les religieuses.

Pour aborder l'histoire de la Croix-Rouge française, il faut s'appuyer sur trois ouvrages majeurs servant de références comme le suggère Virginie Alauzet, responsable des archives de la Croix-Rouge[92] à Paris. Ces livres s'appuient sur de nombreuses sources et sont très documentés. En 1936, l'historien français Albert Foucault effectue des recherches dans les archives de cette organisation humanitaire. Il publie des travaux[93] afin de promouvoir les actions sociales et patriotiques de la SSBM. L'auteur dépeint la genèse de la SSBM, son intervention pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, sa réorganisation, son essor et le rôle des infirmières bénévoles. Puis, en 1964, le Président de la Croix-Rouge

88 R. Pernoud, *Histoire du peuple français, Tome I Des origines au Moyen Âge et Tome II De Jeanne d'Arc à Louis XIV*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1961, p. 4-51, p. 2-23.
89 R. Pernoud, *La Femme au temps des cathédrales*, Paris, Livre de Poche, 1980, p. 15-32.
90 G. Duby et M. Perrot, *Histoire des femmes. Le Moyen-Age Tome II*, Paris, Plon, 1991, p. 2-17.
91 E. Power, *Medieval women*, Cambridge University Press, 1976, p. 75.
92 V. Alauzet, « La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, janvier-février 2014, n° 71, pp. 20-23.
93 A. Foucault, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires, 1864-1934*. Éditions Spes, Paris, 1936, p. 190-220.

française André François-Poncet demande à l'historien français L. Ruault d'écrire un ouvrage[94] retraçant l'histoire de cette institution pour célébrer son centenaire. Il souligne les actes de dévotion des bénévoles au service d'un idéal commun. Enfin, 2014 marque la célébration nationale du 150e anniversaire de la création de la Croix-Rouge en France. Des Unités locales de la Croix-Rouge française mobilisent leurs bénévoles pour organiser des manifestations[95], des animations. Des bénévoles réalisent des recherches dans les archives, rééditent des livres, préparent des cérémonies commémoratives en France. L'historien français Frédéric Pineau écrit un livre[96] sur l'histoire de la Croix-Rouge française pour honorer la mémoire de ces pionniers, valoriser le parcours et l'engagement de ces bénévoles. Des années 1990 au début des années 2000, des universitaires (Elsa Dubercq[97], Frédéric Pineau[98], Sandrine Guiche[99]) abordent l'histoire des femmes dans la Croix-Rouge française. Les témoignages des femmes bénévoles sont absents. De plus, l'action des femmes au quotidien est peu traitée.

Cette historiographie de l'humanitaire, de la médecine, de la Croix-Rouge, des femmes s'appuyant sur des références bibliographiques, la présentation des notions-clés et du choix de la thématique de la thèse imposent de s'arrêter un instant, faire une pause, dans un monde où tout va trop vite, prendre un recul nécessaire au travail de recherche de l'historien. De manière inéluctable, des questions légitimes et nouvelles se posent afin de clarifier le rôle des femmes dans les Croix-Rouges en France. Pourquoi les femmes bénévoles sont indispensables au fonctionnement des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge entre 1870 et 1940 ? Pourquoi elles s'engagent dans les Croix-Rouges ?

94 L. Ruault, *Cent ans de Croix-Rouge française*, Paris, Hachette, 1963, pp. 9-24.
95 G. Drot, « 1864-2014, 150 ans d'histoire. Une force pour construire l'avenir. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, mai-juin 2014, n° 73, pp. 17-21.
96 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 8-9.
97 E. Dubercq (sous la direction de Lerillan Philippe et Garrigues Jean), *Le rôle des femmes dans la Croix-Rouge française, 1919-1939*, Paris X Nanterre, 1994, p. 1-35.
98 F. Pineau (sous la direction de Houbre Gabrielle), *La Section sanitaire automobile féminine : 1939-1941*, Paris VII Diderot, 2001, p. 2-15.
99 S. Guiche (sous la direction de Sohn Anne-Marie), *Les Dames de la Croix-Rouge française de 1864 à 1914*, Rouen, 1996, p. 4-22.

Des centres d'archives existent au niveau européen, dans les différentes collectivités territoriales françaises (régions, départements, et communes) et les nombreuses structures associatives de la Croix-Rouge en France. La Commission Européenne lance en 2008 une bibliothèque numérique européenne. Elle permet d'accéder à des documents numérisés le patrimoine historique des 28 États membres de l'UE. Ces ressources (archives, ouvrages, photographies) proviennent de bibliothèques, archives, musées et fonds audiovisuels européens. Les États numérisent les archives, et les ouvrages. Europeana sert de catalogue de recherche et contient une vingtaine de dossiers d'infirmières bénévoles dans la Croix-Rouge.

A l'échelon hexagonal, les Archives Nationales à Paris possèdent de nombreux dossiers de femmes décorées. La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur s'est dotée d'une base de donnée intitulée « Léonore » où se trouve des dossiers des titulaires de l'ordre de la Légion d'honneur, au XIXe siècle et XXe siècle. Après avoir été numérisées, ces archives ne sont plus disponibles en salle de lecture afin de les protégés. Chaque côte des dossiers commence par ‘‘ *LH* ’’ suivit des numéros spécifiques attribués à chaque militaire décorée. Dans le domaine de la défense, l'armée de terre française a centralisé ses archives en région parisienne. Les fonds du Service Historique de la Défense au Département Terre (SHD-Terre), situés au Château de Vincennes, sont incomplets avant 1914. Néanmoins, à partir de la Grande Guerre, les fonds sont riches (activité des organismes, états-majors et unités à tous les niveaux). En mai-juin 1940, les sources archivistiques de l'armée française subissent des dommages lors de la débâcle. Les sources archivistiques de la Croix-Rouge française se caractérisent par une dispersion géographique et des lacunes. Des conflits internationaux entrainant la destruction de locaux, des incendies, de mauvaises conditions de stockage provoquent la perte de nombreuses archives de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge française est l'auxiliaire de l'armée française. Les femmes bénévoles au sein de cette organisation humanitaire ne sont pas des militaires. Elles apportent une aide sanitaire, morale aux soldats et civils. La Série N, IIIe République (1870-1940), dont l'inventaire est consultable dans le *Guide des*

Archives disponible dans la salle des inventaires du SHD-Terre, couvre la période étudiée dans la thèse (1864-1940). On note cinq sous-séries abordant le rôle des femmes de la Croix-Rouge dans la Défense Nationale : Sous-Série 2 N, Conseil Supérieur de la Défense Nationale 1897-1939 ; Sous-Série 7 N, État-major de l'armée 1872-1940 ; Sous-Série 9 N, Directions, commissions et inspections 1872-1940 ; Sous-Série 27 N, Grand quartier général 1939-1940 ; et la Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations 1920-1940. Lors de l'avance allemande sur Paris, en août 1914, de nombreux documents ont été détruits au Ministère. Le fonds se présente comme un ensemble complet et homogène, permettant de rendre compte des aspects de la guerre et de l'activité des organismes, états-majors et unités. L'évacuation des archives sur l'arrière a préservé un nombre considérable de documents qui permettent de suivre les unités dans la bataille. La série N constitue un des plus remarquables fonds conservés au SHD-Terre.

La Croix-Rouge française à Paris possède un Centre de Documentation situé dans le 14e arrondissement. Mme Virginie Alauzet valorise son patrimoine historique, depuis la fin des années 2000. Le récolement détaillé a recensé 1200 ml d'archives des services centraux. Parmi les sources archivistiques, on distingue les dossiers des assemblées générales et du conseil d'administration de 1871 à 1885 et de 1938 à nos jours, les statuts de 1865 à aujourd'hui, les ressources humaines et les délégations générales, des établissements, et des unités depuis les années 1980, la gestion juridique, la direction générale et la présidence de 1950 à 1993, la communication (brochures, revues périodiques depuis 1867). La Croix-Rouge française exerce des activités propres c'est-à-dire l'enseignement, la formation, les opérations nationales, et les établissements. Les documents de l'ADF et l'UFF sont fragmentaires. Des procédures de rangement dans les archives courantes et intermédiaires existent depuis 2001. Un guide des procédures a été élaboré. Le tableau de gestion des archives des services centraux permet de supprimer des quantités de documents dépourvues d'intérêt historique.

Des Unités locales (UL) ou par des Délégations Départementales (DD) de la Croix-Rouge française prennent des initiatives afin de protéger les archives. Par exemple, la Croix-Rouge de l'UL de Reims a déposé quelques documents aux

Archives départementales de la Marne pour être accessibles au grand public.[100] En 2014, les UL de Voiron-Chartreuse et du Chablais décident de transférer leurs documents aux Archives Départementales de l'Isère et de Haute-Savoie à Annecy. Certaines archives ne sont pas consultables en raison de retards imputables à des problèmes administratifs. En 2015, Martine Simon-Perret responsable de conservation aux Archives Départementales de Haute-Savoie, indique dans un courriel, l'impossibilité de consulter les archives cédées par l'UL de Thonon. Aucun contrat de dépôt n'a été signé avec la Croix-Rouge du département seule habilitée à le faire. Donc ces archives n'ont pas encore fait l'objet d'un instrument de recherche ni de cotation. Chaque délégation et UL de la Croix-Rouge possède des archives sur son histoire (photographies, diplômes, états de services, manuscrits, comptabilité, etc.) Mélanie Ramade, ancienne secrétaire de la délégation départementale du Tarn, a diffusé un message à toutes les délégations et unités locales de France afin de signaler la recherche d'archives concernant l'actuelle thèse. Les structures de la Croix-Rouge fondées après 1941 ne possèdent pas d'archives, soit 578 UL.

Au XXe siècle et XXIe siècle, plusieurs facteurs peuvent expliquer les nombreuses pertes d'archives de la Croix-Rouge française. Au sein des UL, les bénévoles exercent de nombreuses activités (quête nationale, collecte de denrées, trie des habits, soutien psychologique, enseignement des premiers secours, etc.) Ces actions sont chronophages. Les bénévoles n'ont pas le temps de dépouiller et classer les archives. Il y a beaucoup de rotation dans l'emploi du temps des équipes de bénévoles. L'essentiel des moyens financiers est affecté à l'action sociale, la formation, l'urgence. La conservation et le classement des archives ne sont pas prioritaires. Les archives dans les UL de la Croix-Rouge ne sont pas triées, ni rangées, parfois même abandonnées dans un grenier ou au fond d'une armoire. Des recherches ont été effectuées dans les archives des délégations locales de Voiron-Chartreuse (Isère), Marseille (Bouches-du-Rhône), et Lyon (Rhône). D'autres UL ne possèdent pas d'archives (Bonneville, Bobigny, Cognac, Quimper, Vannes, Toulouse, Narbonne, etc.) Des archives ont été jetées

100 G. Drot et Y. Le Borgne, « Un acte symbolique fort : le dépôt des archives de Reims », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, N^{0} 70, 2013 octobre-novembre-décembre, pp. 28.

dans des poubelles sur la voie publique et aussi dans des décharges. D'autres documents ont été volés ou égarés après des réorganisations administratives. Les locaux sont parfois vétustes. On observe une mauvaise conservation des archives abandonnées parfois dans des greniers, ou des caves. En 1940, il y a 921 Comités locaux de la SSBM, 471 ADF et 495 UFF. La fusion des sociétés françaises de la Croix-Rouge entraîne le regroupement des structures et des déménagements provoquant la perte d'archives. La Croix-Rouge à des moyens financiers limités surtout destinés à l'aide alimentaire et au secourisme. Toutefois, des UL détiennent des sources archivistiques et imprimées (états de service, notes manuscrites, diplômes) et des sources iconographiques (photographies, etc.) comme par exemple les délégations de Lille, Neuilly, Fontainebleau, Saint Quentin, Valence, Sartrouville, etc.

Des recherches archivistiques ont été réalisées dans de nombreuses archives municipales et départementales (registres paroissiaux, acte de naissance, etc.) afin d'effectuer une étude sociologique concernant une centaine de femmes bénévoles dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge. Aux Archives municipales de Paris, les registres d'état civil de la capitale (état civil reconstitué XVIe siècle-1859) ont été détruits lors des incendies en 1871. L'état civil parisien antérieur à 1860, est reconstitué partiellement. Sur les huit millions d'actes perdus, seul un tiers a été rétabli. Ces actes concernent le XIXe siècle. Les fichiers alphabétiques de l'état civil reconstitué sont organisés par type d'acte (naissance, mariage, décès), quelque soit le lieu et la date de l'acte enregistré avant 1860. Chaque fiche présente l'année de l'acte, le lieu où il a été enregistré, le nom et les prénoms de la personne concernée, enfin la date précise de l'événement. A partir de 1860, le registre d'état civil parisien (1860-1902) est complet.

Des femmes bénévoles engagées dans la Croix-Rouge jusqu'en 1940 ont laissé des témoignages écrits et oraux précieux le plus souvent destinés à leurs familles. Leurs témoignages constituent un exutoire face aux horreurs de la guerre, les épidémies et les catastrophes naturelles. Elles ont été les témoins et parfois les victimes d'évènements dramatiques provoquant des traumatismes. En témoignant, elles honorent la mémoire de leurs camarades bénévoles et souhaitent

transmettre des valeurs humanistes. On distingue deux types de témoignages écrits. Les récits écrits pendant un conflit ou ultérieurement. Lors de la Première Guerre mondiale, des femmes de la Croix-Rouge rédigent des journaux de bord décrivant les évènements quotidiens, leurs émotions, les bombardements, et l'occupation allemande. Elles narrent leurs vies, au jour le jour, leurs interventions dans les ambulances et les hôpitaux auxiliaires. Dès 1914, des infirmières françaises des trois Croix-Rouges subissent et endurent au front de violents bombardements allemands. Elles ont été littéralement impressionnées et troublées par la sauvagerie, la férocité et la cruauté des combats sanglants. Mlle Alice Rollet[101], infirmière à l'Hôpital de Senones, est envoyée en captivité en Allemagne. Les infirmières Mme Emménil-Colombel[102] et Mme J. Krug[103] sont blessées, meurtries dans leurs chairs et leurs âmes, à cause des bombardements allemands aux Hôpitaux auxiliaires de Reims et Arras. Mlle Maignan de Mersuay[104], infirmière-major à l'Hôpital de Saint-Diés se retrouve dans une zone occupée par les Allemands. En 1918, l'infirmière Julie Crémieux développe sa vision de la guerre, ses relations avec les blessés[105]. Entre les années 1950 et 1990, quelques infirmières et conductrices se replongent dans leurs souvenirs de guerre. L'infirmière Jacqueline Mallet[106] a participé aux deux guerres mondiales. Les souvenirs occupent les méandres des mémoires de Mme Hélène Renaud[107], Mlle Simone Roy[108], et Mme Thérèse Moreau engagées dans la Croix-Rouge en 1939.

La Croix-Rouge française possède des bulletins d'informations. Les documents imprimés de la SSBM sont complet. Toutefois, ce n'est pas le cas pour l'ADF et l'UFF. Ces bulletins fournissent des renseignements relatifs à

101 A. Rollet, « Journal d'une Infirmière lorraine. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la de la SSBM*, N^0 12, Paris, Vol. , Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 3-30.
102 Mme Emménil-Colombel, « Journal d'une infirmière d'Arras. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la SSBM*, N^0 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 39-52.
103 J. Krug, « Notes d'une Infirmière de Reims. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la SSBM*, N^0 13, Paris, Imprimerie Nationale, 1916 - 5e année, pp. 15- 26.
104 Mlle Maignan de Mersuay, « Feuillets de Guerre 1914-1915. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la SSBM*, N^0 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 17-30.
105 J. Crémieux, *Souvenirs d'une infirmière*, Paris, F. Rouff Éditeur, 1918, pp. 1-36.
106 J. Mallet, *Une équipe*, Paris, Imprimerie Chantenay, 1956, p. 13.
107 P.V., « Le rouge et le noir », *Romans Mag*, N0 276 - mars, 2013, pp. 18-19.
108 C. Lalo et S. Prud'Homme, « Simone Roy : « aider les autres, c'est s'aider soi même. » », *Infos Lilas. Les informations locales et municipales*, N° 126 - juin, 2013, pp. 8.

l'action quotidienne des comités locaux et de leurs bénévoles (organisation d'assemblées générales, collectes d'argent, rubriques nécrologiques de membres défunts, manifestations publiques, conférences). Les Comités locaux adressent des rapports ou des comptes rendus au Comité central. La Commission du bulletin effectue une sélection des informations. En 1910, la Comtesse de Kerveguen fonde l'Association Mutuelle des Infirmières de la SSBM. Cette association développe une solidarité chrétienne, offre aux membres des aides financières, organise des messes annuelles, des conférences mensuelles. Les bulletins de la Mutuelle communiquent des récits de guerre écrits par des infirmières de la Croix-Rouge dans les ambulances et hôpitaux de la SSBM. La SSBM continue de publier les bulletins pendant la guerre 1870-1871. Les trois sociétés françaises arrêtent la publication de leurs bulletins lors de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Le point de départ de notre réflexion démarre sur un état des lieux des sources archivistiques afin d'avoir une vision globale et mettre en perspective la proportion des effectifs de la main d'oeuvre féminine et masculine bénévole dans les Croix-Rouges en France, les différents métiers, les situations privées, et s'appui sur une étude sociologique comparative relative à trois territoires cohérents : la capitale Paris et la bassin francilien, centre névralgique de la Croix-Rouge, la province c'est-à-dire le quart sud-ouest, et le reste du territoire français. Il s'agit de déterminer un ou plusieurs portraits-types de la femme bénévole de la Croix-Rouge selon ses origines sociales et géographiques. Il s'agit aussi de comprendre et apréhender les motivations intimes de leurs implications dans l'humanitaire. Nous proposons d'analyser par la suite les actions polyvalentes des femmes bénévoles et leurs complémentarités avec les hommes essentielles au quotidien afin de mobiliser des ressources financières, recruter et former de nouvelles équipes bénévoles dans les Croix-Rouges en période de paix. Enfin, nous allons illustrer leurs interventions héroiques en temps de guerre où les sources archivistiques et les témoignages abondent.

PREMIERE PARTIE

GENESE DE L'ENGAGEMENT FEMININ

L'état des lieux des sources archivistiques permet de constater une des raisons pour lesquelles les femmes bénévoles des trois Croix-Rouges sont indispensables pour garantir la pérénnité des missions humanitaires, et esquisser de façon générale leurs fonctions, leurs origines géographiques, leurs situations personnelles. S'engager dans une des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge n'est ni un acte anodin, ni une décision neutre. Depuis le XIXe siècle, chaque homme ou femme s'engage dans l'humanitaire pour des raisons différentes : l'éducation des parents, l'influence de la religion et de la spiritualité, une rencontre professionnelle ou amicale, une crise économique, une situation sociale dramatique, les ravages de la guerre, le désir de servir la nation, etc.

Les historiens et les chercheurs sont confrontés aux carences et à la dispersion de certaines sources archivistiques. De plus, les souvenirs écrits concernant les femmes bénévoles sont rares mais très précieux, trop souvent oubliés dans les livres d'histoire et travaux universitaires. Une étude de cas des femmes bénévoles dans ces trois sociétés françaises de la Croix-Rouge (SSBM, ADF, UFF), sur trois territoires différents (l'Ile-de-France, le quart Sud-Ouest de la France, et le reste du territoire), doit définir leurs origines sociales, et tenter de comprendre, dans le mesure du possible, le sens profond de leurs vocations à secourir les êtres humains quel que soit les convictions politiques, religieuses, ou ethniques de ces derniers. L'étude du contexte socio-économique, le métier des parents, le lieu de naissance et l'histoire des quartiers de ces femmes peuvent parfois constituer des indices primordiaux afin de dresser le ou les portraits-types des bénévoles des trois Croix-Rouges. Cette étude doit permettre d'observer les évolutions sociologiques des femmes selon les espaces géographiques et les époques de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle.

Le premier chapitre s'intitule : “ Les femmes au coeur des Croix-Rouge en France ”. Nous plongeons dans l'univers complexe des trois Croix-Rouges en France de 1864 à 1940. Pourquoi semble-t-il si difficile à apréhender ? D'abord, il existe trois sociétés nationales de la Croix-Rouge. C'est une spécificité, une singularité, une étrangeté en Europe au XIXe siècle. Et puis, il n'est pas toujours évidemment de distinguer les actions effectuées par les hommes et par les femmes, car elles évoluent selon les modifications des statuts. Les femmes et les hommes constituent une main d'oeuvre bénévole très importante pour réaliser les missions humanitaires si chères à son célèbre fondateur Henry Dunant. Les dames se distinguent des bénévoles masculins par leur nombre d'une part, par leurs arrivées providentielles, à la demande des dirigeants de la SSBM, pour venir en aide aux hommes bénévoles de la Croix-Rouge, limités en effectifs faute de vocations suffisantes, pendant les guerres comme celle entre la France et la Prusse (1870-1871), et d'autres catastrophes naturelles. Les bénévoles, hommes ou femmes, sont polyvalents. C'est un fait. Le monde de l'humanitaire depuis le XIXe siècle, exige, oblige, emmène les bénévoles à la polyvalence. Il n'y a jamais assez de bénévoles, le sexe n'entre pas en considération. Ces femmes s'orientent en général vers le métier d'infirmière. Elles remplacent les religieuses dans les hôpitaux. Les infirmières deviennent un symbole, un emblème, une image d’Épinal idéalisée par les soldats, par le peuple. Les photographies montrent des infirmières en action dans les hôpitaux des Croix-Rouges en temps de guerre sont très nombreuses. Sur ces clichés, au-delà des apparences, des tenues blanches immaculées réglementaires portées par les infirmières, devenues des uniformes afin de les protéger contre les maladies et les horreurs des guerres, apparaissent des visages féminins, des regards sur lesquels s'inscrivent parfois des sourires, comme étant le témoignage d'un souffle de vie malgré les brutalités imposées par les sociétés humaines. Ces femmes bénévoles partagent leurs existences avec des époux qu'il ne faut pas oublier non plus.

Chapitre 1

Les femmes au coeur des Croix-Rouges en France

Une main d'œuvre féminine vitale

Les graphiques circulaires, en courbes, et les diagrammes en bâtonnets du chapitre 1 sont réalisés à partir des sources archivistiques collectées lors des recherches doctorales entre 2012 et 2016. Ces sources comprennent des archives privées, associatives, municipales et départementales (extraits d'actes de naissance, registres paroissiaux, recensements de populations), nationales, militaires, et européennes. Ces archives s'étendent sur une période comprise entre 1870 et 1940.

Les graphiques circulaires permettent d'évaluer et comparer les proportions en pourcentage des effectifs des femmes et des hommes bénévoles dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge (figure N0 1, 2, et 3), la répartition des métiers de ces femmes bénévoles selon la SSBM, l'ADF et l'UFF (figure N0 4, 5, 6 et 7), leurs origines géographiques (figure N0 8, 9, 10, 11 et 12), et les situations privées des bénévoles de sexe féminin (figure N0 15). Le graphique en courbes (figure N0 14) est utilisé pour représenter des données sur une période de temps comprise entre 1870 et 1940. Il permet d'observer et analyser l'évolution de l'engagement à travers les effectifs bénévoles en activité au sein des Croix-Rouges par décennie. Les diagrammes en bâtonnets constituent des représentations graphiques de données statistiques à l'aide de segments. Les valeurs du caractère étudié sont représentées sur l'axe horizontal et les effectifs sur l'axe vertical. A chaque valeur correspond un bâton. Les hauteurs de ces bâtons sont proportionnelles aux effectifs des femmes bénévoles des Croix-Rouges réparti selon les sociétés nationales de la Croix-Rouge sur le reste du territoire français (figure N0 13), et réparti selon la situation privée des femmes appartenant à la SSBM, l'ADF ou l'UFF (figure N0 16).

Figure N^{0} 1

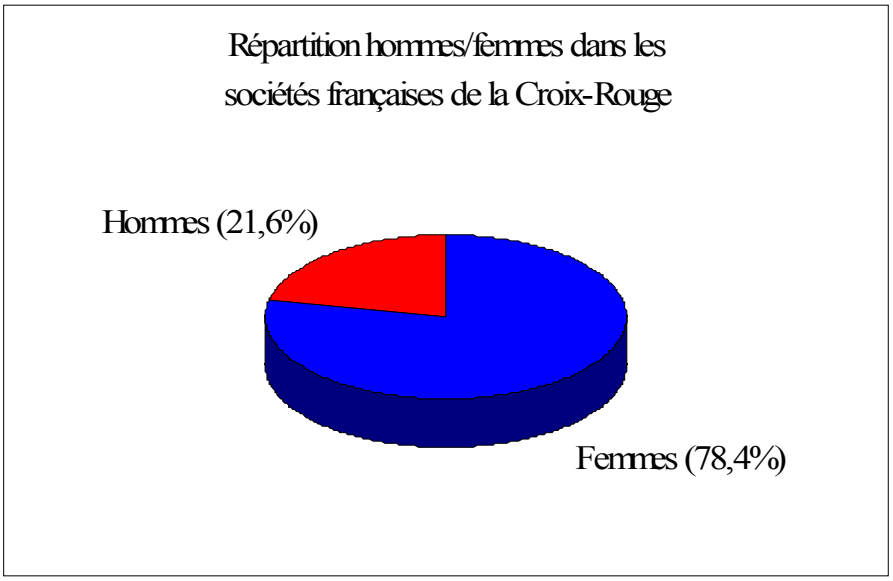

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

D'après la Figure N0 1, les femmes représentent 78,4 % de la main d'œuvre bénévole dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge. Elles constituent la majorité des effectifs bénévoles des Croix-Rouge de 1914 à 1940 dans la SSBM, de 1879 à 1940 dans l'ADF, et enfin de 1881 à 1940 dans l'UFF. Marie Génin (1859-1947)[109] symbolise le dynamisme féminin et son dévouement sans faille au sein de la SSBM. Elle grandit à Epinal. Elle est très croyante.[110] Elle rejoint la SSBM en 1899 et fonde la même année le premier dispensaire de la SSBM dans le modeste quartier de Plaisance situé au 14e arrondissement de la capitale française. Ce dispensaire devient un dispensaire-école d'infimières puis un hôpital-école. Elle dirige cet établissement jusqu'en novembre 1908. Cet hôpital-école s'installe 8 Place des Peupliers, dans le 13e arrondissement de Paris. Pour elle, la morale, la discipline, le dévouement sont des valeurs que doivent suivre les infirmières de la SSBM. Une grande partie de l'existence de Marie Génin, jusqu'à son dernier souffle en 1947, est étroitement et intimement liée à

109 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1110/66.
110 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 80.

l'hôpital-école des Peupliers, soit plus de quatre décennies d'action humanitaire. Cet établissement hospitalier est l'expression d'une remarquable et fulgurante réussite, d'un professionnalisme des plus rigoureux dont l'instruction des infirmières est l'oeuvre de l'éminente Marie Génin. Ses innombrables médailles et décorations sont le témoignage d'une immense reconnaissance par les institutions de la République française, de la SSBM en guise d'hommage au rôle indispensable et manifeste joué par cette femme dans la SSBM : Légion d'honneur, médaille de la SSBM puis de la Croix-Rouge française unifiée, des palmes académiques, la médaille pontificale, etc. Une autre femme se distingue d'abord dans l'ADF puis l'UFF. Elle est très connue dans le monde et l'histoire de l'humanitaire. Emma Koechlin-Schwartz[111] (1838-1911) est originaire de Mulhouse en Alsace. Elle rencontre Alfred Koechlin (1829-1895) puis l'épouse en 1856. Il s'agit d'un homme politique, député du Nord à l'Assemblée Nationale en 1888-1889 sous la IIIe République, et un patron d'industrie dans le secteur du textile, de la filature. Avec le docteur Duchaussoy, elle co-fonde l'ADF en 1879. Elle quitte l'ADF pour créer l'UFF en 1881 afin de donner pleinement le pouvoir aux femmes. Elle devient infirmière en 1883. Mme Schwartz-Koechlin exerce les fonctions de Présidente de l'UFF de 1897 à 1900. Elle intègre le comité d'admission de la section “ hygiène et matériels sanitaires ” à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Elle est décorée de la Légion d'honneur par le Président de la République Sadi-Carnot. Les hommes sont minoritaires. En effet, ils sont seulement 21,6 %. Raymond Aimery[112] (1784-1867) est général de division et duc de Montesquieu-Fezensac. Il incarne la haute autorité militaire du Premier Empire, célèbre figure de la Grande Armée de Napoléon Ier entre 1804 et 1815. Il combat avec bravoure et audace dans les nombreuses campagnes impériales en Europe (Prusse, Espagne, Russie, France). Il est également ambassadeur de France dans la péninsule ibérique sous la Restauration. Sous le Second Empire, l'Empereur des Français Napoléon III le nomme comme premier Président de la SSBM. Ce duc représente le prestige militaire, la noblesse impériale et la domination masculine qui va prédominer dans la SSBM des années

111 *Idem*, p. 21.
112 *Ibid.*, p. 21.

1860 jusqu'aux années 1880. Sous son mandat, la SSBM est reconnue établissement d'utilité publique en 1866. Il s'efforce de développer la SSBM en province. Charles Goyon (1803-1870) est également général de division. C'est aussi un personnage politique et militaire important. Goyon est sénateur et aide de camp de Napoléon III sous le Second Empire. Il est le gendre du duc de Fezensac. Il lui succède à la présidence de la SSBM entre 1867 jusqu'à son décès trois ans plus tard. Un autre homme emblématique de la SSBM est incarné par Charles de Vogüé[113] (1829-1916). Ce marquis appartient à une famille noble. Il se passionne pour l'archéologie et voyage au Moyen-Orient. Il accède au poste d'ambassadeur de France à Constantinople en 1871 puis à Vienne quelques années plus tard. Guidé par une forte croyance en Dieu, cet académicien se rapproche de la Croix-Rouge pour devenir Président de la SSBM de 1904 à 1916. Il coordonne avec succès le rapprochement entre la SSBM, l'ADF et l'UFF. Dans l'ADF, un autre homme important mérite que l'on dresse son portrait. Auguste Duchaussoy[114] (1827-1918) est agrégé de médecine à la faculté de Paris. Il donne la possibilité aux femmes de se former au métier d'infimière et développe l'enseignement d'abord dans un école gratuite laique de gardes-malades et d'ambulancières en 1877 puis dans l'ADF fondée en 1879 gâce à son initiative. L'UFF et la SSBM s'inspirent des formations d'infirmières bénévoles de l'ADF. Le docteur Duchaussoy enseigne, effectue des conférences et s'efforce d'organiser les hôpitaux auxiliaires au début de la Grande Guerre en 1914. L'année suivante, des problèmes de santé obligent cet homme, ce pionnier, ce visionnaire qui a fait beaucoup pour les femmes, à se retirer pour s'éteindre en 1918. La présence massive d'une main d'oeuvre bénévole féminine démontre l'importance prise par ces femmes dans le fonctionnement et les rouages des Croix-Rouges. On possède quelques données chiffrées sur l'évolution des effectifs des hommes et des femmes bénévoles. Les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge vont aussi s'appuyer sur cette base féminine active pour satisfaire les besoins accrues en personnel de santé volontaire et qualifié du Service de Santé des armées en période de guerre dont les Croix-Rouges sont les auxiliaires.

113 *Ibid.*, p. 64.
114 *Ibid.*, p. 21.

La SSBM, fondée en 1864, se compose exclusivement d'hommes jusqu'à 1870 quand la guerre éclate entre la France et la Prusse. Dès le début du conflit se pose le problème du nombre insuffisant de main d'œuvre bénévole masculine La SSBM[115] n'est pas encore assez développée et structurée pour accomplir dans de bonnes conditions sa mission consistant à soigner les soldats blessés ou malades. Les hommes partent à la conscription c'est-à-dire le service militaire obligatoire après tirage au sort. L'État réquisitionne une partie de la population masculine afin de défendre la nation au XIXe siècle et XXe siècle. Ils combattent dans l'armée française au front. Les hommes en bonne santé et aptes à servir comme bénévoles ne sont plus assez nombreux dans la SSBM. Le risque pour la SSBM est de ne plus pouvoir soigner les combattants blessés. En 1870, la SSBM comprend 112 000 membres, plus 3 300 brancardiers, inscrits dans 464 comités d'hommes. Les dirigeants conservateurs doivent réagir. Ils font alors appel aux femmes afin de pouvoir poursuivre la mission pour laquelle la SSBM est vouée en période de conflit armé. Il apparait 410 conseils de dames. Ces comités féminins rassemblent 11 500 femmes ou jeunes. La part des femmes est sans cesse croissante dans la société. Entre 1875 et 1914, les Comités de Dames sont multipliés par huit. Il y a presque autant de comités de dames que d'hommes. Cependant, sur les 112 000 bénévoles de la SSBM en 1914, les archives ne permettent pas de déterminer le nombre de bénévoles masculins et féminins. Dans le chaos de la guerre franco-prussienne, et les derniers jours du Second Empire[116], des femmes telles que la comtesse Pauline de Haussonville[117], la marquise Marie de Bionneau[118], ou encore Marie de Caters[119], se distinguent comme infirmières bénévoles dans la SSBM. Elles viennent au secours d'une SSBM dépassée par les évènements, l'afflux de milliers de blessés, et la débâcle des troupes impériales de de Napoléon III. En 1887, l'UFF compte 12 280 adhérentes puis trois ans

115 A. Foucault, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires, 1864-1934*. Éditions Spes, Paris, 1936, p. 18-45.
116 Ferrand Franck, invités Chaudun Nicolas (historien) et Starck Emmanuel (conservateur général et directeur du château de Compiègne), Europe 1, émission « Au cœur de l'histoire », " La chute de Napoléon III ", 22/06/2011, 13h30-14h30, disponible en podcast.
117 Archives Nationales et Grande chancellerie de la Légion d'Honneur, dossier individuel LH/1272/29.
118 *Idem*, dossier individuel LH/243/68.
119 *Ibid.*, dossier individuel LH/449/3.

plus tard, en 1889, 20 000 femmes.[120] En 1914, les trois Croix-Rouges en France comptent au total 933 Comités et comptent dans ses rangs 200 000 membres[121] féminins et masculins. Grâce aux bénévoles, les cotisations constituent une ressource financière annuelle très élevée, soit 2 500 000 francs. Pendant la Grande Guerre (1914-1918), il y a 63 150 infirmières[122] (38 000 SSBM, 25 150 ADF-UFF), rejoignent le Service de Santé des armées. La SSBM, l'ADF et l'UFF ont un besoin toujours plus important de bénévoles[123] au XIXe siècle et XXe siècle. De plus, les missions humanitaires vont s'étendre, au-délà du champ de bataille et des soldats blessés, aux civils victimes de calamités publiques[124]. En 1922, l'UFF déclare avoir un effectif bénévole féminin de 90 000 membres, qui est constant jusqu'en 1929. Une baisse commence entre 1929 et 1936. L'UFF perd une dizaine de milliers de bénévoles. Il n'y a plus que 80 000 membres en 1936.[125] L'ADF connait une décroissance de ses effectifs bénévoles.

120 S. Guiche (sous la direction de A.-M. Sohn), *Les Dames de la Croix-Rouge française de 1864 à 1914*, Rouen, 1996, p. 23.
121 « La Croix-Rouge française de 1914 à 1939. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 1, Paris, 1939 - 20e année, pp. 2-13.
122 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, p. 40.
123F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 39-40.
124 V. Alauzet, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, juillet-août 2014, n^{0} 74, pp. 26.
125 E. Dubercq (sous la direction de P. Lerillan et J. Garrigues), *Le rôle des femmes dans la Croix-Rouge française, 1919-1939*, Paris X Nanterre, 1994, p. 102.

Figure N^{0} 2

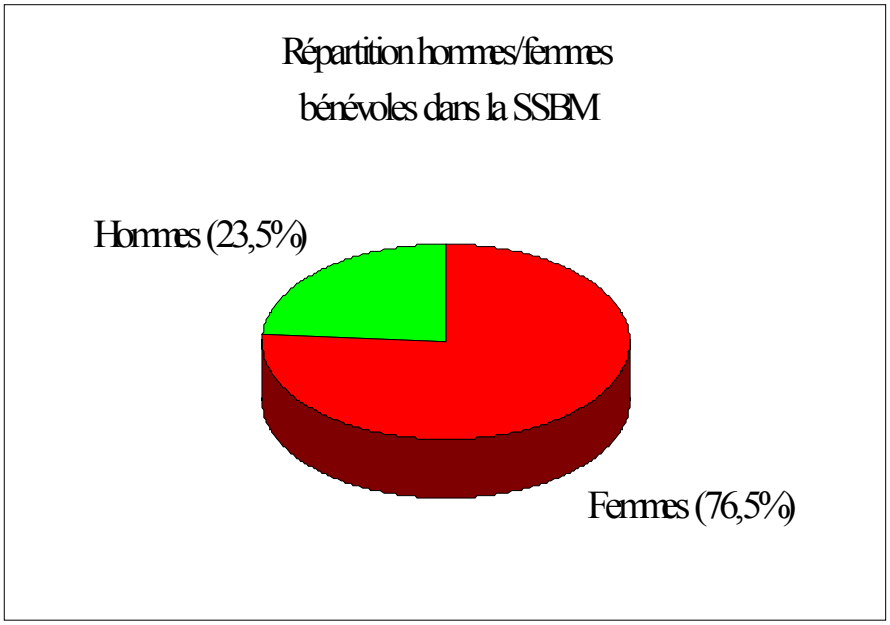

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Malgré les réticences des responsables de la SSBM, la présence massive des femmes bénévoles à la SSBM va s'imposer peu à peu entre les années 1880 et les années 1910.[126] Leurs actions s'avèrent vitales pour le fonctionnement en période de paix et de guerre comme l'indique la Figure N0 2. Dans la SSBM, entre 1914 et 1940, les femmes représentent 76,5 % soit plus de 2/3 des effectifs bénévoles. De la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, la SSBM continue d'intégrer des femmes dans ses rangs jusqu'à ce qu'elles deviennent majoritaires dans les années 1910. Nous pouvons évoquer l'infirmière méconnue de la SSBM Laure Duval[127] (1854-1981). Elle épouse Louis Chantreau. Elle exerce à Trouville au début de la Grande Guerre. Elle est la marraine de prisonniers. De plus, elle s'active dans des oeuvres d'assistance. Elle s'éteint, le 14 octobre 1918, sans pouvoir assister au dénouement du conflit et voir la victoire finale des Alliés. Les hommes bénévoles de la SSBM sont seulement 23,5 % dont fait partie par

126 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 37.
127 *Idem*, p. 65.

exemple Jean d'Orléans[128] (1874-1940), membre de la famille royale de France. Le duc de Guise n'a pas le droit de combattre dans l'armée française de la IIIe République. En effet, la loi d'exil, du 22 juin 1886, prohibe aux héritiers d'une dynastie royale ayant régné de fouler le sol de France. Jean d'Orléans décide de servir dans la SSBM. Pendant la Première Guerre mondiale, il exerce dans l'infirmerie de la SSBM implantée dans la Gare Saint-Lazare de Paris, en 1915. A la fin de la guerre, il se trouve au front où il tient une cantine pour les soldats. Il distribue de la nourriture aux poilus. Il est décoré de la Croix de guerre. Louis Pasteur Vallery-Radot[129] (1886-1970) est un autre homme illustre de la Croix-Rouge dont le nom, devenue populaire, résonne dans le monde de la santé, de la médecine au XIXe siècle. La famille de Louis Pasteur est très engagée depuis plusieurs générations. En effet, ses grands-parents sont bénévoles dans l'ADF et la SSBM dans les années 1890. Son père est Président du comité de la SSBM d'Arbois dans le Jura. Sa mère adhère à la SSBM au début de la Première Guerre mondiale. Il dirige ce comité local au décès de son père. Ce prestigieux académicien et médecin, passionné, implusif, dévoué, est l'artisan de la fusion des trois sociétés nationales de la Croix-Rouge au mois d'août 1940 dont il devient le Président. Le 2 avril 1941, les Nazis remplacent Louis Pasteur à la présidence de la Croix-Rouge française unifiée. M. Pasteur ne coopère pas ou très peu avec l'occupant allemand, ce qui déplait fortement outre-rhin. Avec courage et conviction, il rejoint la Résistance dès 1942. Ensuite, il entre dans le gouvernement en devenant secrétaire d'état à la santé publique à la Libération. Les deux sociétés nationales de la Croix-Rouge (ADF-UFF) se composent uniquement de femmes.[130] Elles rencontrent un vif succès les décennies qui suivent leurs créations en 1879 puis 1881 à tel point que de nombreuses femmes quittent la SSBM pour adhérer à l'une des deux sociétés féminines comme c'est le cas pour Andrée de Wendel[131] (1886-1980). Cette dame décide de ne pas renouveller son adhésion à la SSBM à la fin de la Première Guerre mondiale

128 *Ibid.*, p. 55.
129 *Ibid.*, p. 112.
130 V. Alauzet, « Le bénévolat, pierre angulaire de l'engagement associatif », *La Vie*, Hors-série, 2011, pp. 22-25.
131 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 87.

pour rejoindre l'ADF. Son père participe en tant que membre au Conseil central de la SSBM. Et sa mère dirige un Comité des dames de la SSBM en Haute-Vienne. Comme Emma Koechlin-Schwartz, Andrée Wendel épouse en 1905 un riche industriel à Paris. Maurice de Wendel (1879-1961) possède des aciéries en Lorraine depuis le XVIIIe siècle. En 1915, elle devient infirmière. Elle est nommée Présidente générale des comités de l'ADF en Lorraine. Cette femme contribue à développer l'implantation du réseau où un Comité ADF voit le jour dans la cité messine en hiver 1918. De nouveaux comités apparaissent dans d'autres communes lorraines comme à Forbach, etc. La famille Wendel finance un dispensaire. Julie Crémieux[132] (1887-1964) séjourne en Amérique du Sud dans sa jeunesse. Elle étudie en Argentine et parle plusieurs langues dont l'Espagnol. Puis, elle adhère à l'UFF en 1907 pour devenir infirmière. Elle participe aux deux guerre mondiales.[133] Elle reçoit de nombreuses décorations et titres honoriques. Sous l'Occupation, en 1943, elle est arrêtée par les Nazis suite à une dénonciation anonyme. Elle passe quelques mois dans le camp de Drancy puis est libérée. Elle n'a plus le droit d'exercer dans la Coix-Rouge française unifiée jusqu'à la fin de la guerre en 1945. Sa vie d'après-guerre reste un mystère, une énigme faute de sources.

La présence de bénévoles, hommes ou femmes, dans une association humanitaire est primordiale. Sans ces femmes bénévoles, les Croix-Rouges ne peuvent pas accomplir leurs missions d'auxiliaires du Service de Santé[134] des armées et réaliser des actions sociales en temps de paix et de guerre auprès des populations civiles et militaires. La diversification des missions des Croix-Rouges dans les années 1900 et 1920, rend d'autant plus indispensable l'adhésion massive des femmes bénévoles au sein des trois sociétés nationales.

132 www.ego.1939-1945.crhq.cnrs.fr
133 J. Crémieux, *Souvenirs d'une infirmière*, Paris, F. Rouff Éditeur, 1918, p. 2-3.
134 A. Cabanes, *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire. Des origines à la Croix-Rouge*, Paris, Albin Michel, 1920, p. 55-80.

Figure N^{0} 3

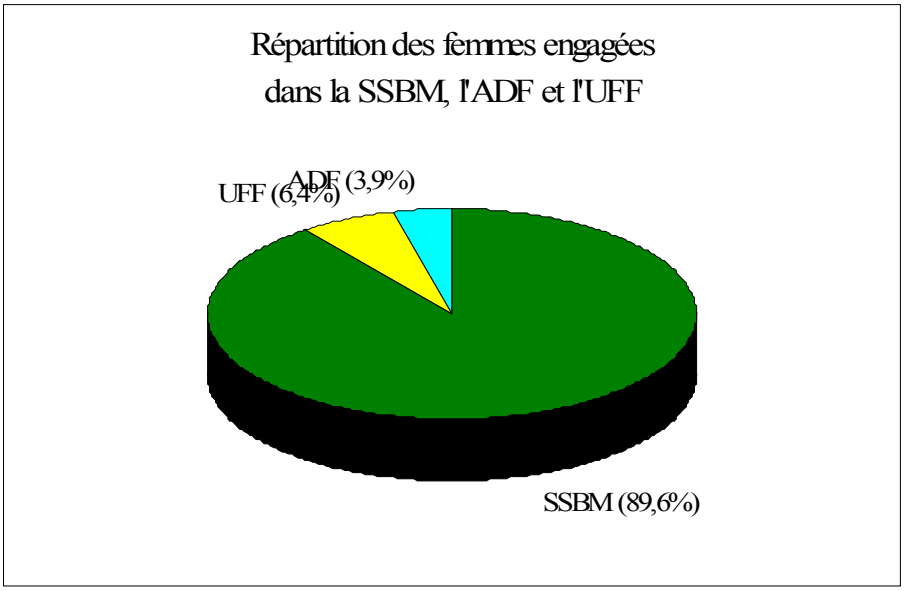

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les femmes bénévoles sont en grande partie adhérentes à la SSBM soit 89,6 % entre 1914 et 1940 selon la Figure N0 3. Inès Lyautey[135] (1862-1953) a une carrière exceptionnelle. Son père, le baron Philippe de Bourgoing est écuyer de l'Empereur des Français Napoléon III. Elle effectue une formation d'infirmière à la SSBM en 1900. Elle embarque sur un navire de guerre en 1907, en Méditerranée, où elle soigne des soldats blessés. L'année suivante, elle vient au secours des victimes d'un séisme à Messine, situé en Italie. Elle épouse le maréchal Hubert de Lyautey en 1909 au Maroc où elle rencontre ce haut gradé militaire. Pendant la Grande Guerre, la maréchale est vice-présidente de la SSBM et surveille l'hôpital du Val-de-Grâce. Durant l'entre-deux-guerres, elle partage sa vie en Paris, Nancy, et les colonies françaises en Afrique du Nord où elle développe les infrastructures de la SSBM (gouttes-de-lait, dispensaires, etc.) En 1940, âgée de 80 ans, elle est toujours active et organise la défense passive en Meurthe-et-Moselle. Elle est vice-présidente de la Croix-Rouge française unifiée.

135 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 70.

De 1926 à 1939, elle est Présidente du Conseil central des dames de la SSBM. Les femmes bénévoles représentent 6,4 % dans l'UFF entre 1881-1940. Geneviève Darfeuil[136] (1901-1957) connait l'UFF car sa mère y est bénévole. Avec sa famille, appartenant à milieu bourgeois, elle habite un chalet dans le Calvados, en Normandie. Lors de la Grande Guerre, ses frères combattent dans l'armée française sur le front. La jeune Geneviève et sa mère préparent des colis pour les troupes qui affrontent les Allemands au Nord-Est de la France. A la fin du conflit, en 1918, elle commence à prendre des cours à l'UFF pour être infirmière. Marcelle Dubarry (1896-1989)[137] est une autre femme bénévole à la carrière d'une longévité exceptionnelle dans les rangs de l'UFF. Elle s'engage dans l'UFF en 1926 où elle devient infirmière. Vers la fin des années 1930, de 1937 à 1939, Mme Dubarry exerce son activité d'infirmière pour l'UFF à Rabat, au Maroc. En mai-juin 1940, elle est dans une ambulance sur le front. Puis, elle effectue plusieurs missions humanitaires en Finlande, en Angleterre. Elle rejoint la zone occupée pour soigner des blessés dans des hôpitaux à Paris et en Bretagne. Après 1941, elle prodigue des soins aux civils dans les camps d'internés en zone libre. La Croix-Rouge française unifiée la charge de diriger les équipes d'urgence, les postes de secours dans les territoires bombardés dans le Nord-Est de la France. Après 1945, elle poursuit brillamment sa carrière dans la Croix-Rouge française et le CICR en accomplissant des missions difficiles pour secourir des réfugiés et organiser des camps au Moyen Orient. Elle quitte la Croix-Rouge en 1971, ponctuant presque cinq décennies d'engagement, de dévouement, de passion, de goût pour le bien-être de ses congénères. Dans l'ADF, il y a 3,9 % de dames bénévoles entre 1879-1940. Coralie Cahen[138] (1832-1899) est un autre visage féminin incontournable dans l'humanitaire et l'histoire de la Croix-Rouge en France. Elle voit le jour à Nancy, en Lorraine. Elle se consacre aux oeuvres caritatives pour oublier des drames personnels (décès de sa fille et de son mari). Entre 1870 et 1888, elle se fait remarquer par son dévouement dans la SSBM. A Metz, où elle réside, elle soigne les soldats blessés de l'armée de Napoléon III et

136 S. Humann, *Infirmière pendant la Première Guerre mondiale : journal de Geneviève Darfeuil, 1914-1918*, Paris, Gallimard, 2012, p. 5-10.
137 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 139.
138 *Idem*, p. 43.

organise aussi une ambulance malgré le siège de la ville par les Prussiens. Elle rejoint Tours, siège du gouvernement français. Mme Cahen gère un hôpital. De plus, elle effectue plusieurs voyages en Allemagne afin de rendre visite et soutenir moralement les prisonniers français entre 1871 et 1872, fournir des renseignements aux familles des détenus restées en France, établir une liste de soldats encore incarcérés outre-Rhin afin de la transmettre aux autorités étatiques et aux dirigeants de la SSBM. Elle est décorée de la Légion d'honneur pour les services rendus pendant la guerre franco-prussienne. Comme Andrée de Wendel, elle quitte la SSBM pour être bénévole à l'ADF à partir de 1888. Elle est Présidente de la commission de la propagande en 1898. La SSBM concentre la quasi totalité des effectifs de femmes bénévoles car c'est la première société nationale de la Croix-Rouge à avoir vu le jour en France en 1864. Les deux autres Croix-Rouges ont été fondées ultérieurement en 1879 (ADF) et 1881 (UFF). De plus, la SSBM possède un important maillage[139] sur le territoire français. Il y a davantage de Comités locaux, d'écoles et dispensaires permettant de répondre aux demandes accrues de femmes qui souhaitent bénéficier de nombreuses formations professionnelles dans le domaine de la santé et du social. Avant 1940, l'ADF et UFF sont absentes dans de nombreux départements en France. En effet, l'ADF n'a pas de Comités locaux dans les départements suivants : Allier, Basses Alpes, Corse, Doubs, Gers, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Pyrénées Orientales, Hautes-Pyrénées, Deux-Sèvres, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Yonne, Territoire de Belfort. Et l'UFF n'a pas non plus de Comités dans les Ardennes, Ariège, Cantal, Corse, Corrèze, Creuse, Landes, Nièvre.

139 V. Alauzet, « La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, janvier-février 2014, n° 71, pp. 20-23.

Photo N^{0} 1

Repas à Saint-Quentin organisées par les dames de l'UFF (1900)[140]

Sur cette photographie, réalisée en 1900, quatre femmes de l'UFF, identifiables à leurs tenues blanches, posent devant l'entrée et la façade d'un bâtiment de l'UFF, où est inscrit “Union des Femmes de France. Repas populaires”, avec une cinquantaine d'hommes en civils, et des enfants se trouvant à gauche, au premier plan, sur la chaussée. Elles distribuent des repas aux populations de Saint-Quentin, situé en région parisienne. Ce n'est simplement des repas, de la nourriture, des boissons qu'elles apportent à ces populations modestes. Ces dames font partie de la vie quotidienne des gens de cette ville, de ce quartier, de cette rue. Elles tissent un lien social indéfectible et sont fidèles à l'idéal humaniste de la Croix-Rouge. Ce n'est pas une simple, banale et ordinaire photo anonyme de groupe. C'est peut-être une photo d'une grande famille certes, mais grande par les liens qui les unissent...

140 Archives de l'UL Saint-Quentin (Yvelines).

La présence des femmes est indispensable dès la guerre 1870-1871 afin de compenser le faible nombre des bénévoles masculins insuffisant pour garantir les missions humanitaires. Les dames bénévoles s'orientent dans les Croix-Rouges selon leurs qualités humaines, leurs caractères, leurs projets de vie et leurs aspirations professionnelles.

Principaux rôles des femmes

Les femmes bénévoles et volontaires réalisent beaucoup de tâches dans les trois Croix-Rouges en France. Ces activités sociales et médicales humanitaires diverses démontrent l'exigence des missions à accomplir.

Figure N^0 4

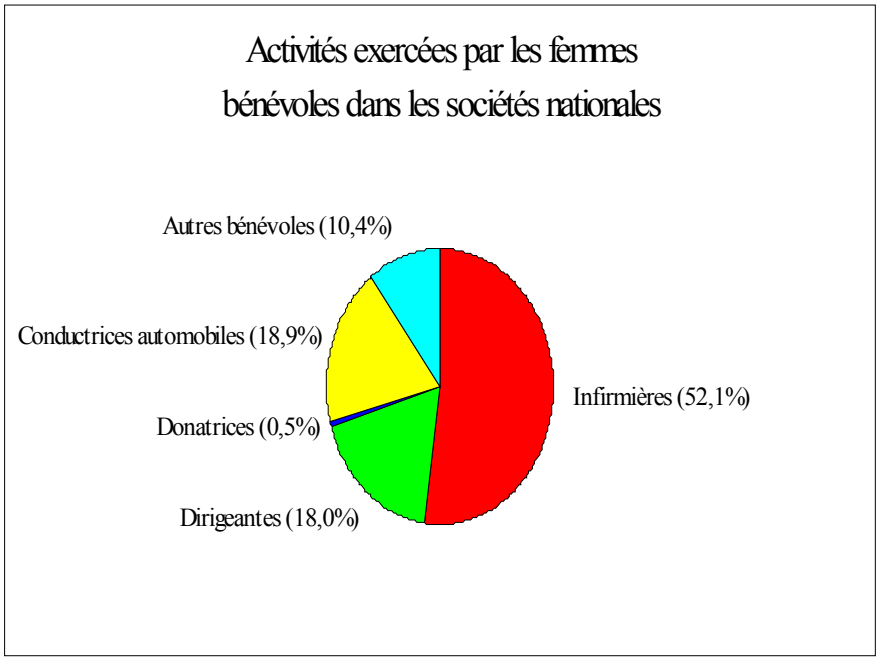

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Selon la Figure N0 4, 52,1 % des femmes bénévoles exercent l'activité d'infirmière. Il faut ajouter 18 % des dirigeantes dont c'est le statut et la fonction

principale d'après les sources archivistiques. Les dirigeantes sont très souvent aussi infirmières. Si on additionne les infirmières et les dirigeantes également infirmières cela fait 70,1 %. La société française est dominée par les hommes au XIXe siècle et XXe siècle.[141] Les femmes, y compris dans les Croix-Rouges en France, sont majoritairement infirmières. Marie-Louise Gheerbrant (1883-1969) est née dans une famille catholique, aisée et nombreuse à Saint-Nicolas-les-Arras dans le Nord de la France. Son père est un brillant homme d'affaire qui réalise une carrière politique en parallèle. Henri Gheerbrant est maire de la ville d'Arras et exerce la fonction de juge au tribunal de commerce. Il prospère grâce à l'exploitation des mines. En 1913, Marie-Louise Gheerbrandt effectue une formation pour être infirmière à la SSBM. Quand la guerre éclate l'année suivante, elle sert dans un hôpital militaire d'Arras[142] jusqu'à l'arrivée des troupes allemandes. L'artillerie du Kaiser bombarde la ville entrainant par la même occasion l'évacuation et la fermeture de cet établissement hospitalier. A l'armistice, elle retourne sur Arras. Elle soigne les malades de la grippe espagnole en 1919. Et elle ouvre une cantine pour nourrir les réfugiés de guerre. Elle est toujours en activité à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, quand les Nazis battent l'armée française en juin 1940. L'infirmière de la SSBM Mme Gheerbrant rejoint son lieu d'affectation, l'hôpital militaire d'Arras. De l'armistice jusqu'à 1941, les autorités vichystes dirigent la Prison Saint Nicaise. Puis, les Allemands reprennent le contrôle de cette prison où Mme Gheerbrandt réalise son rôle de bénévole pour la Croix-Rouge française. Elle effectue fréquemment des visites pour rencontrer les prisonniers français, maintenir un lien avec leurs familles et le monde extérieur. Entre 1942 et 1945, elle aide les médecins afin de soigner les civils blessés. A la fin de la guerre, à la Libération, avec des équipes sanitaires, elle est aussi chargée d'identifier les dépouilles des victimes des exécutions perpétrés par les Allemands à Arras. Elle organise de nombreux comités pour soutenir les prisonniers de guerre, préparer des colis. Elle est toujours bénévole à Saint Nicolas, prête à aider les gens du quartier. Elle reçoit la Légion d'honneur.

141 G. Duby M. Perrot, *Histoire des femmes. Tome IV. Le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 12-19.
142 Archives de l'évêché d'Arras 4Z97/51, 20/12/1914, *Journal de l'abbé Joseph Vaillant curé de St Nicolas-les-Arras*, 1914-1915.

Photo N0 2

Portrait de Marie-Louise Gheerbrant[143]

Photo N0 3

M.-L. Gheerbrant en tenue d'infirmière de la SSBM[144]

143 www.croix-rouge.fr
144 www.croix-rouge.fr

Cette segmentation des activités humanitaires cantonant les femmes à des professions féminisées démontre l'influence de la pensée des hommes. Au sein de la SSBM, les hommes minoritaires conservent les pouvoirs décisionnels. De nombreux scientifiques, sociologues anglo-saxons et européens s'intéressent aux décryptages des relations humaines, des relations entre les hommes et les femmes. Pierre Bourdieu[145] (1930-2002), sociologue français, expose sa vision de la domination masculine dans la sphère privée et publique. Il utilise le terme d'habitus[146] affirmant le conditionnement des individus reproduisant mécaniquement ce qu'ils apprennent. Des neurologues nord-américains et européens (Catherine Vidal, Shérif Karama), des sociologues (Michel Bozon) montrent aussi l'influence de l'éducation parentale sur les comportements des enfants selon leurs sexes.[147]

145 P. Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, 177 p.
146 *Idem*, p. 65.
147 L. Delasalle, Mon cerveau a-t-il un sexe ?, produit par Kaos Films, La RTBF - CNRS Images – Crescendo Films, France 5, 12/07/2014, 13h35-14h30, 52 min.

Photo N^{0} 4

Marie Marmonnier à l'Hôpital SSBM de Bourgoin (1915)[148]

La photographie N0 4 est prise, en février 1915, par le grand-père de Mme Monique Paris, ancienne Présidente de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais. Marie Marmonnier (1876-1962) porte la tenue règlementaire des infirmières de la Croix-Rouge. Elle épouse, le 3 août 1898, Clodius Dupont qui est professeur de sciences naturelles. Elle va avoir deux enfants dont Simone Germaine (née le 6 avril 1915), la future mère de Monique Paris. Sa grand-mère se retrouve sans ressources après le décès de son grand-père, le 26 septembre 1916, à l'Hôpital de Bourgoin où sert Marie Marmonnier.

148 Archives privées. Mme Monique Paris ancienne Présidente de l'AHPPV.

Les conductrices automobiles[149] représentent 18,9 %. Ces femmes remplacent les bénévoles de sexe masculin en sous-effectif et mobilisés par l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale[150]. La femme la plus emblématique chez les conductrices est sans conteste Jacqueline Mallet[151] (1895-1980). Elle devient infirmière à la SSBM en 1914. A Paris, elle commence son activité d'infirmière dans un hôpital auxiliaire. En 1939-1940, elle travaille au Ministère de la Santé et a pour mission de veiller à la protection des mères et des enfants réfugiés en Alsace-Lorraine, et aussi dans le Sud-Ouest. En août 1940, la baronne nommée directrice des services médico-sociaux pour les prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française unifiée. Avec son véhicule, elle dépiste la tuberculose, aide les prisonniers rapatriés en France, développe des oeuvres en faveur des victimes de la guerre, des enfants blessés, mutilés, orphelins. En 1944, elle est enfermée quelques mois à la prison de Fresne par les Nazis qui la soupçonne de comploter avec la Résistance. La baronne Mallet est décorée de la Légion d'honneur en 1947. Elle poursuit son engagement humanitaire dans le département des Yvelines jusqu'à sa disparition durant l'année 1980. Elles apportent une aide précieuse et complémentaire à leurs homologues masculins. La conduite d'ambulances et des véhicules de la SSBM n'est pas censée être attribuée aux femmes à la fin des années 1930 et 1940. Là encore, sans le dévouement des femmes bénévoles, l'acheminement du matériel médical et le transport des soldats et civils blessés n'est plus possible. Nous pouvons évoquer d'autres exemples de conductrices[152] comme Denise Collard, Grabrielle Rapenne, Renée Pestre, etc. Les archives fournissent peu d'informations sur ces infirmières devenues chauffeuses au début de la Seconde Guerre mondiale. Elles font du zèle, par besoin de reconnaissance, ce qui se révèle préjudiciable selon le lieutenant Dreyfus d'après une note de mai 1940. Elles prennent des initiatives sans informer la hiérarchie militaire masculine : « Son zèle conduit mon adjointe à prendre, parfois s'en

149 F. Pineau (sous la direction de Gabrielle Houbre), *La Section sanitaire automobile féminine : 1939-1941*, Paris VII Diderot, 2001, p. 3-29.
150 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, pp. 10-41.
151 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 121.
152 SHD-Terre. Vincennes, Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM (septembre 1940).

m'en référer, des initiatives [...] son défaut d'instruction militaire m'oblige de fréquentes interventions rendues délicates. »[153] Parmi les autres femmes bénévoles, soit 10,4 %, on distingue du personnel administratif (secrétaires, trésorières, etc.), et des assistantes sociales.

Les graphiques circulaires N0 5, 6 et 7 mettent en exergue la place importante des infirmières et des dirigeantes qui exercent également pour la plupart le métier d'infirmière au sein des Croix-Rouges.

Figure N^{0} 5

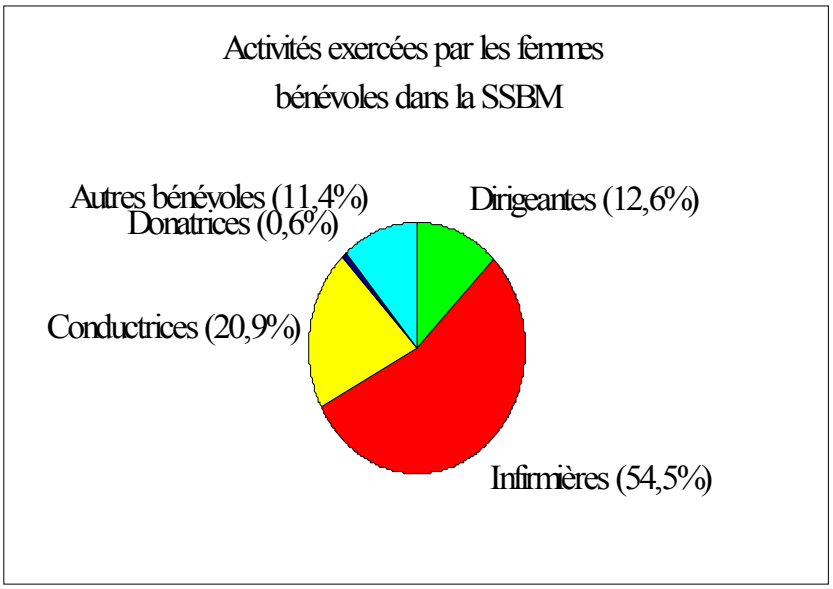

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

153 *Idem*, Carton 34 N 971.

Figure N^0 6

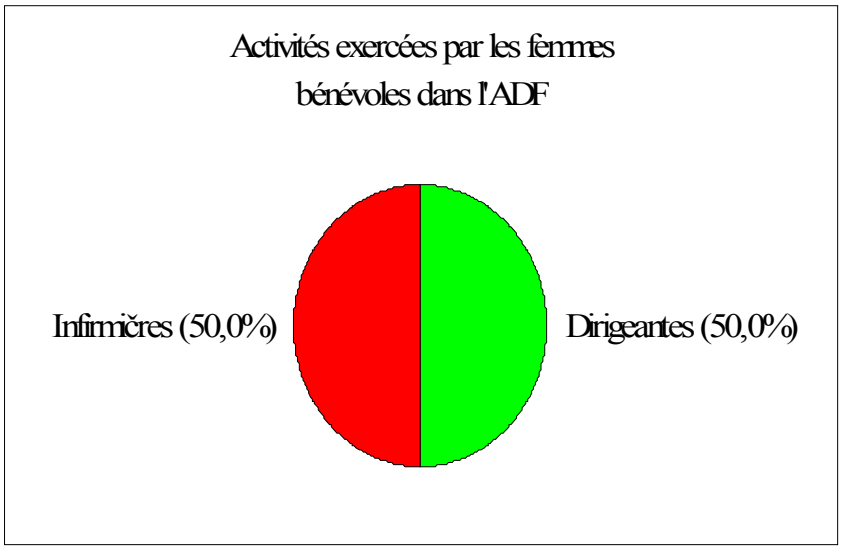

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 7

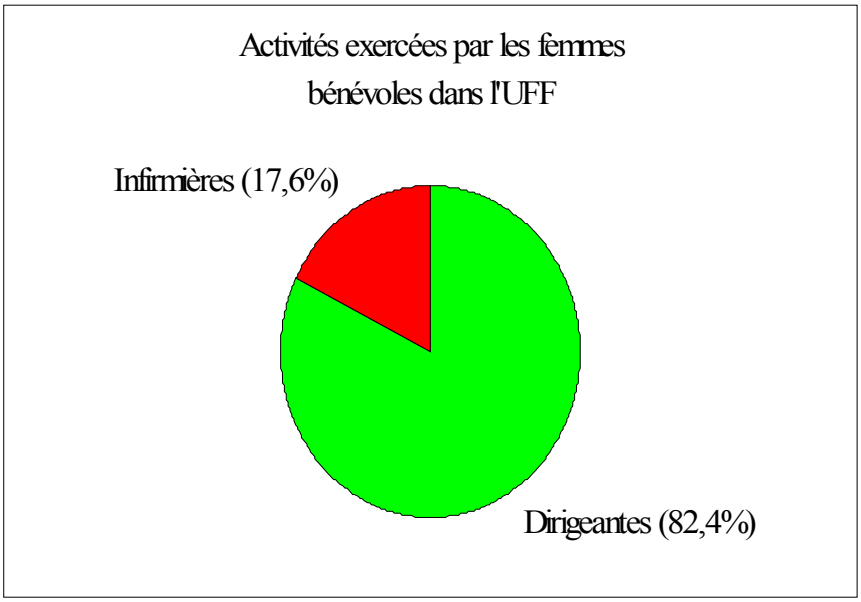

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Dans la SSBM, les conductrices automobiles des sections sanitaires automobiles féminines représentent 20,9 % de femmes dans les archives du Service Historique de la Défense à Vincennes. Dans les Figures N0 6 et 7, il n'y a aucunes conductrices automobiles dans l'ADF et l'UFF. Pourtant les deux sociétés françaises de la Croix-Rouge possèdent en 1938 et 1939 des sections automobiles qui sont le service automobile de l'UFF et le service automobile féminin français de l'ADF.

Les infirmières représentent 54,5 % (SSBM), 50 % (ADF) et enfin 17,6 % (UFF). Et les dirigeantes représentent 12,6 % des effectifs de la SSBM, 50 % de l'ADF et 82,4 % de l'UFF. Les dirigeantes dont c'est la fonction principale d'après les archives sont également infirmières. Donc il faut additionner les pourcentages. Les infirmières représentent 67,1 % des effectifs de la SSBM, 100 % de l'ADF et l'UFF. Nicole Girard[154] (1878-1919) est native de Paris. Néanmoins, elle ne grandit pas dans la capitale mais dans la commune de Véry située dans la Meuse. Elle appartient à une famille bourgeoise. Elle épouse un homme qui travaille dans le domaine des vins et des spiritueux. C'est l'infirmière typique : courageuse, zélée et pleine de bonne volonté dans son désir de secourir les soldats afin de servir la nation. Elle est docteure en médecine en 1909. Mère divorcée d'un garçon, également féministe convaincue et engagée, elle est infirmière à l'UFF. Elle sert à l'hôpital Beaujon à Paris. Pendant la Première Guerre mondiale, elle est présente dans l'enfer de la bataille de Verdun en 1916. Avec un véhicule, un brancardier et un médecin, elle porte assistance aux soldats blessés aux abords des zones de combat. Elle forme les infirmières, rend visite aux malades. Elle est par la suite affectée dans des hôpitaux situés dans la Somme et le Nord de la France. A la fin de la Grande Guerre, Nicole Girard consacre son temps à son engagement féministe et aussi dans l'humanitaire. Elle lutte activement contre la tuberculose, le cancer. Elle souffre d'une grave maladie. Enfin, elle décide de mettre fin à ses jours.

154 www.parismatch.com/Actu/Societe/Nicole-Girard-Mangin-premiere-femme-medecin-sur-le-front-578852

Photo N0 5

Nicole Girard, une infirmière sur le front en 1914-1918[155]

La vocation première des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge est de soigner les soldats blessés de l'armée française et de fournir un personnel de santé qualifié afin de répondre aux besoins du Service de Santé des armées. Cette mission prioritaire[156] explique le pourcentage très élevé du nombre d'infirmières dans les trois sociétés nationales dès leurs apparitions à la fin du XIXe siècle. Cependant, dans la SSBM, formant la majorité des infirmières, le pourcentage est moins élevé, soit 67,1 %. Voici deux portraits d'infirmières engagées dans l'humanitaire et dans les mouvements de la résistance face à l'occupant nazi en 1939-1945. La première s'appelle Berty Albrecht[157] (1893-1943). Cette femme est originaire d'une famille protestante de Marseille où elle fait d'abord ses études avant de rejoindre la Suisse et Lausanne. Elle obtient son diplôme d'infimière en 1912. Elle rejoint la SSBM. Lors de la Grande Guerre, la SSBM l'affecte en 1914

155 www.parismatch.com/Actu/Societe/Nicole-Girard-Mangin-premiere-femme-medecin-sur-le-front-578852

156 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, p. 18-19.

157 P. Bolle et P. Cabanel, *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, Paris, Éditions Paris Max Chalei, 2015, p. 30-32.

dans des hôpitaux militaires de la cité phocéenne. A la fin du conflit, elle épouse un banquier néerlandais et fonde une famille. Elle devient une militante féministe en France dans les années 1930. Elle s'engage dans la résistance[158] dans la France vichyste occupée par les Allemands. Son destin est brisé suite à son incarcération à la prison de Fresne par la Gestapo. En 1943, elle est exécutée. La seconde femme est Hélène Burger[159] (1900-1987). Originaire de Mulhouse, elle se marie et fonde une famille dont l'un de ses fils va rejoindre lui aussi la résistance dans le sud-ouest, à Agen. Infirmière à la SSBM, elle parle très bien l'allemand étant native d'un territoire frontalier avec l'Allemagne. Elle obtient une autorisation des Allemands pour faire des allers-retours entre Agen et Brive, entre la zone libre vichyste et la zone occupée. Elle met en péril sa vie pour sauver des enfants juifs. Elle permet à des familles juives de rejoindre la Suisse. Elle utilise des faux papiers pour échapper à la vigilance des Nazis et de la Gestapo. On note 20,9 % de femmes conductrices automobiles dont l'une des plus mythiques s'appelle Nicolle Edmée[160] (1898-1999). Native de Dijon, en Côte d'Or, cette femme se caractérise par une forte personnalité, au caractère affirmé, impétueuse, très rigoureuse. Son père est semble-t-il d'origine russe en dépit des doutes sur sa nationalité. Sa mère est modiste. Elle fabrique des chapeaux, des coiffes. La jeune Nicolle passe son enfance près de Tours. Une gouvernante britannique est chargée par ses parents de lui faire son éducation. Puis, elle va étudier en Angleterre dans un couvent catholique. Nicolle Edmée accorde une grande importance à la rigueur et aussi la discipline. Cela lui vient de son éducation catholique Titulaire d'un permis de conduire à 16 ans, elle rejoint une section sanitaire automobile en 1914-1918. Elle reçoit la Croix de guerre pour son courage. Elle s'est blessée à proximité du champ de bataille de Verdun en 1916. Elle voyage aux Etats-Unis d'Amérique et s'installe à New York. Elle se lance dans diverses activités telle que la fondation d'une agence de voyage, la création d'une maison d'édition. A son retour en France en 1939, elle rejoint la SSBM. Elle a pour mission de diriger, organiser, préparer et développer les Sections Sanitaires Automobiles (SSA). Les

158 G. Perrault, *Dictionnaire amoureux de la Résistance*, Paris, Fayard, 2014, p. 30-34.
159 www.croix-rouge.fr
160 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 95-98.

autres bénévoles féminines, dont les tâches réalisées sont très diffuses et diversifiées, représentent quand à elles 11,4 % (personnel administratifs, trésorières, secrétaires, etc.) dont fait partie Thérèse Moreau[161]. Née en 1919 à Ladiville, situé en Charente, elle est orpheline très jeune. Son oncle l'acceuille dans sa maison en Vendée. Néanmoins, elle travaille beaucoup. Le quotidien est difficile. Elle fugue pour Angoulême. Elle rejoint la SSBM. Mais elle refuse de devenir infirmière afin de rester libre dans les tâches à effectuer au sein de la Croix-Rouge. En 1944, elle est affectée au dispensaire de Barbézieux. Elle est formatrice aux premiers secours de 1957 à 1978. En 2014, âgée de 94 ans, Mme Moreau est décorée de la médaille d'honneur de la Croix-Rouge française. Enfin, il y a 0,6 % de donatrices. La proportion de ces mécènes semble très faible. Toutefois, elles ont un rôle très important. En effet, elles effectuent des dons financiers essentiels pour permettre aux bénévoles des Croix-Rouges de réaliser leurs missions humanitaires. Par exemple, Thérèse Huguet[162] cède une partie de sa grande fortune c'est-à-dire 400 000 francs à la SSBM. Marguerite Lebaudy[163] rend visite aux malades et aux cancéreux de l'Hôpital auxiliaire de Saint-Michel. Elle apporte une aide matérielle et morale lors de la Grande Guerre. Son aide financière (estimée à environ 25 000 000 francs) facilite l'agrandissement de l'hôpital, via la construction d'un pavillon, qui augmente d'une trentaine de lits supplémentaires la capacité d'acceuil. Marie Andrée[164] reverse souvent les recettes de certaines soirées du casino de La Baule, dont elle est propriétaire, à des sociétés de bienfaisance de la SSBM. La SSBM apparaît mieux structurée, et possède dans ses effectifs une plus grande diversité d'activités féminines permettant de garantir son fonctionnement général et accomplir ses missions de secours.[165] Son implantation territoriale est plus développée ce qui n'est pas le cas de l'ADF et l'UFF. Il y a davantage d'infrastructures dans la SSBM (écoles de formation, dispensaires, comités) nécessitant des bénévoles dévouées aux tâches administratives entre 1870 et 1940.

161 www.charentelibre.fr/2014/01/15/94-ans-et-toujours-la-peche,1874850.php
162 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH19800035/381/51119.
163 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/381/51119.
164 *Ibid.*, dossier individuel LH/1900035/389/52139.
165 V. Alauzet, « 1914-1918. L'importance du réseau de l'arrière », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, octobre-novembre-décembre 2014, n° 75-76, pp. 38-39.

Les infirmières forment la majeure partie des effectifs des femmes des Croix-Rouges dont la mission première, entre 1870 et 1940, reste de soigner les soldats blessés et malades. Parmi les trois Croix-Rouges en France, la SSBM masculine et conservatrice, entre 1864 et 1870, joue pourtant un rôle majeur dans la formation et la mise à disposition au Service de Santé des armées, de contigents féminins aptes à intervenir en temps de paix ou de guerre.

La SSBM, moteur de l'action féminine

Outre la dispersion géographique des sources archivistiques concernant les femmes bénévoles dans les Croix-Rouges avant 1940, les documents sont très souvent incomplets. La Croix-Rouge française n'a pas centralisée ses sources comme l'a fait par exemple le Ministère de la Défense à Vincennes.

Figure N^{0} 8

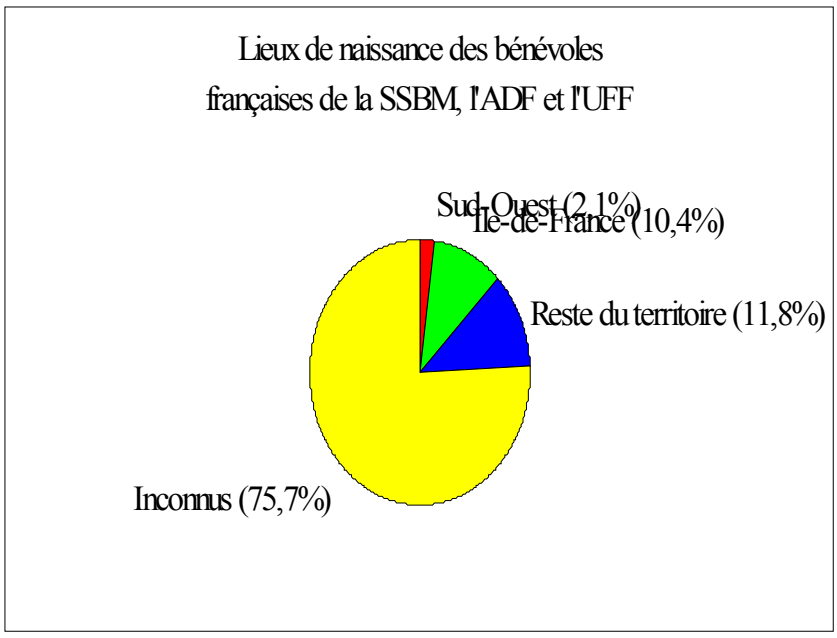

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les archives sont lacunaires sur les origines géographiques et les lieux de naissance d'une grande partie des femmes volontaires et bénévoles, soit 75,7 %. Toutefois, on connaît les lieux de naissance pour 23,3 % de femmes bénévoles. L'étude sociologique concernant une centaine de femmes bénévoles des Croix-Rouges a été réalisée à partir des trois zones géographiques distinctes et cohérentes, la capitale Paris et le bassin francilien, le quart Sud-Ouest comprenant l'ancienne région Aquitaine, et la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée incluant les anciennes régions Midi-Pyrénées ainsi que le Languedoc-Roussillon, et enfin le reste du territoire national. Près de 10,4 % de femmes sont natives du bassin francilien comme Geneviève-Henriette de Goutel[166] (1885-1917). Elle est née à Paris dans une famille catholique. Son grand-père est artiste peintre d'abord à Paris puis, en Italie, à Rome dans les années 1830. Dès son enfance, la jeune Geneviève s'adonne aux dessins, à l'écriture de pièces de théâtre, à la poésie. Elle va à la paroisse de Saint-Germain-des-Près. Quand éclate la Grande Guerre, elle s'engage dans la SSBM en 1914 où elle étudie à l'hôpital-école des Peupliers de Paris pour devenir infirmière. Elle est affectée à l'hôpital auxiliaire de Nevers en février 1915. L'année suivante, elle devient la directrice de cet établissement hospitalier. Au mois d'août 1916, la SSBM l'envoie à la mission médicale française, dirigée par le Général Berthelot. Elle effectue de nombreux voyages en Europe. A l'hôpital de Bucarest en Roumanie, où elle soigne et forme des infirmières. En Moldavie, à Jassy, dans un autre établissement hospitalier de la mission française, elle est confrontée à un afflux de blessés, le manque d'hygiène, le typhus se propage et Mme de Goutel tombe malade. Elle succombe, le 4 mars 1917, après un mois de souffrance. La reine Regina Maria de Roumanie, très proche de cette infirmière de la SSBM, lui décerne la médaille nationale roumaine. Elle reçoit à titre posthume la médaille des épidemies en vermeil.

166 http://www.ville-arles.fr/culture-tourisme/archives-communales/archives-commentees/une-infirmiere-dans-la-grande-guerre.php

Photo N0 6

L'infirmière Geneviève-Henriette de Goutel[167]

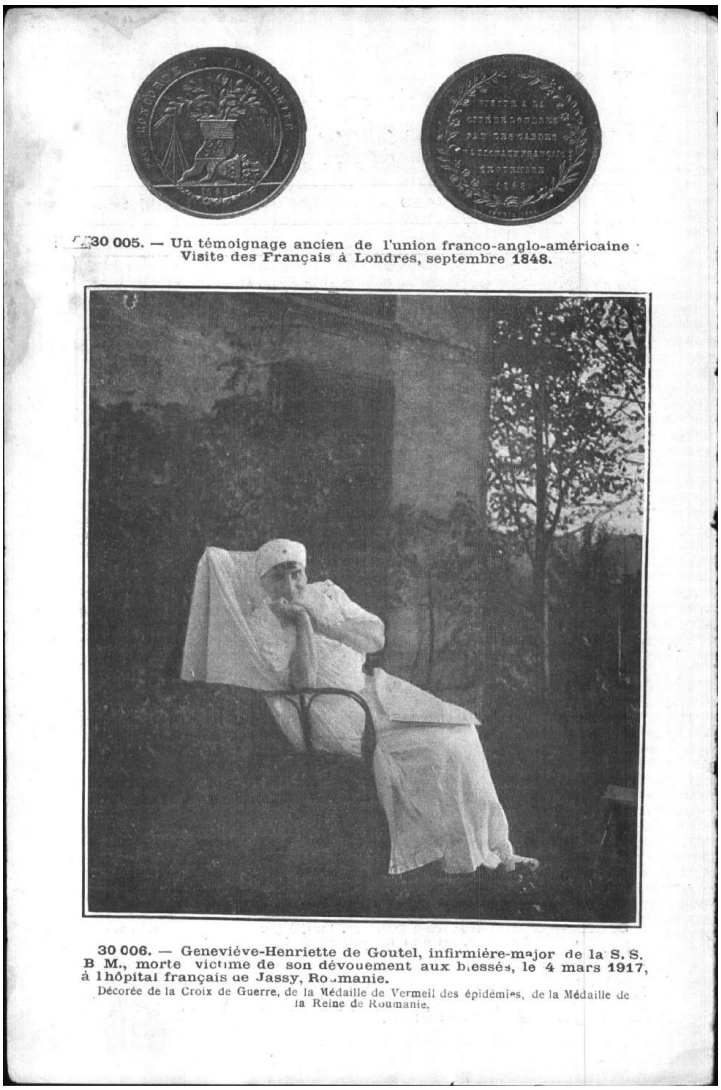

30 005. — Un témoignage ancien de l'union franco-anglo-américaine
Visite des Français à Londres, septembre 1848.

30 006. — Geneviève-Henriette de Goutel, infirmière-major de la S. S. B M., morte victime de son dévouement aux blessés, le 4 mars 1917, à l'hôpital français de Jassy, Roumanie.
Décorée de la Croix de Guerre, de la Médaille de Vermeil des épidémies, de la Médaille de la Reine de Roumanie.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Et 13,9 % viennent du reste du territoire dont 2,1 % dans le quart Sud-Ouest de la France. C'est à Aurillac, dans le Cantal, où une célèbre femme voit le jour. Elle se nomme Marie Marvingt[168] (1875-1965). Femme de lettres, intellectuelle, elle est passionnée par le sport, la nature, les montagnes, les voyages, les expéditions, et aussi l'aviation. Elle passe sa jeunesse à Nancy en Lorraine. Un drame frappe la famille. Sa mère meurt quand elle a seulement cinq ans. Elle s'engage comme

167 BNF Gallica. Contributions des AM Arles.
168 www.croix-rouge.fr

infirmière dans l'ADF et fonde un avion ambulance dans les années 1910. Pendant la Première Guerre mondiale, elle soigne les soldats blessés dans les ambulances de campagne. Elle reçoit la Croix de guerre pour son dévouement lors de ce conflit majeur du XXe siècle. Les sociétés françaises de la Croix-Rouge sont très actives à Paris et l'Île-de-France. Les besoins sociaux des populations civiles nécessitent une forte concentration importante de bénévoles par rapport au reste du territoire. Les sièges et les grandes écoles de formations sont installées à Paris pour des raisons politiques, économiques, et démographiques.[169] L'état français est centralisé autour de Paris.[170]

Figure N^0 9

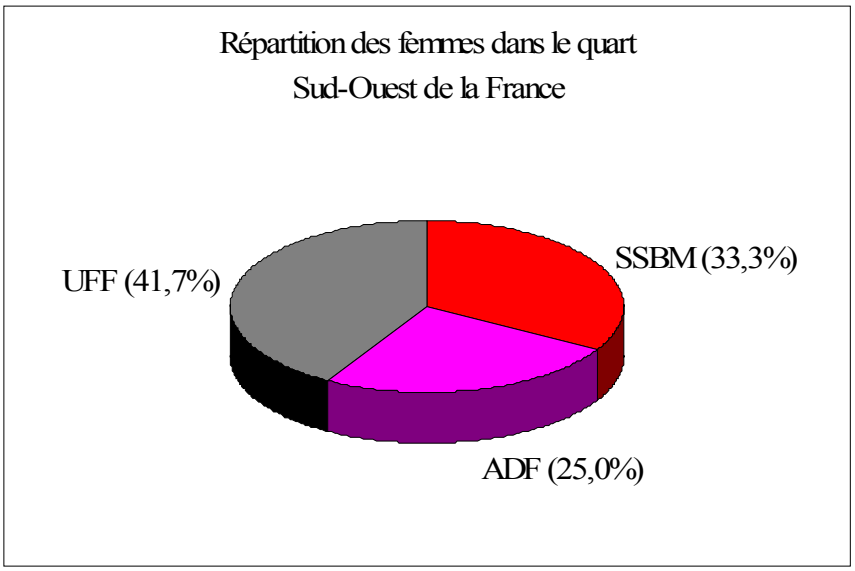

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

En observant la Figure N0 9, entre les années 1880 et 1940, nous constatons un fort contingent de femmes bénévoles à l'UFF 41,7 %, et la SSBM 33,3 %. Lucienne Radisse[171] (1899-1997) est une actrice et une musicienne

169 F. Grenard, *Histoire économique et sociale en France : de 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003, p. 5-7.
170 J. Garrigues, *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 4-27.
171 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 119.

très connue en France. Cette artiste est native de Neuilly-sur-Seine. Elle est issue d'une famille où le chant et la musique prennent une place centrale. Elle s'engage à l'UFF. Son goût pour la conduite, l'entraide et le patriotisme l'emmène à devenir ambulancière bénévole lors de la Seconde Guerre mondiale. Dans une moindre mesure les bénévoles féminines représentent 25 % dans l'ADF. Les deux sociétés nationales, (ADF-UFF), rassemblent toutes les deux réunies 66,7 % de femmes bénévoles dont l'Héraultaise Jeanne Brachet (née Bazille)[172]. Elle est native de Montpellier et Présidente fondatrice du Comité de l'UFF d'Aix-les-Bains de 1880 à 1920. La Girondine Marie Gounouilhou (née Dubroca)[173] est Présidente du Comité ADF de Bordeaux. Elle administre l'Hôpital auxiliaire N^{0} 201 entre 1914 et 1918. Elle oeuvre aussi dans la lutte contre la tuberculose, la protection des orphelins et les pupilles de la nation. Elles sont toutes les deux orignaires du quart Sud-Ouest de la France. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle la présence de la SSBM estimée à 33,3 % est plus faible dans cette zone du territoire français par rapport aux deux autres associations humanitaires. L'ADF et l'UFF sont présentes là où la SSBM n'a pas encore installée des comités locaux, des écoles, des hôpitaux de formation, des dispensaires, etc. Ces deux sociétés nationales (ADF-UFF) complètent le maillage territorial des Croix-Rouges en France.

Les Figures N0 10 et 11, de la page suivante, démontrent la prépondérance de la SSBM fournissant la majorité de la main d'œuvre bénévole féminine à partir des années 1880 jusqu'en 1940.

172 Archives nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/176/22689.
173 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/545/62389.

Figure N^0 10

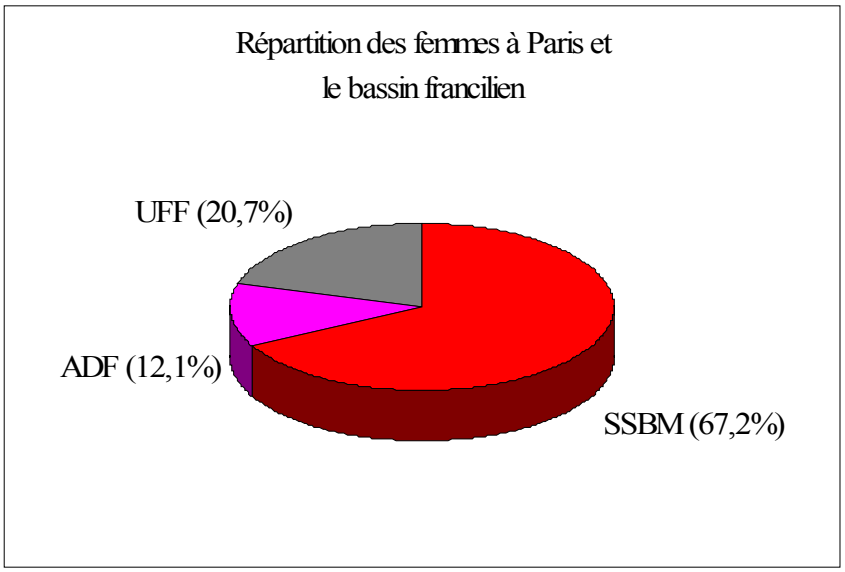

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 11

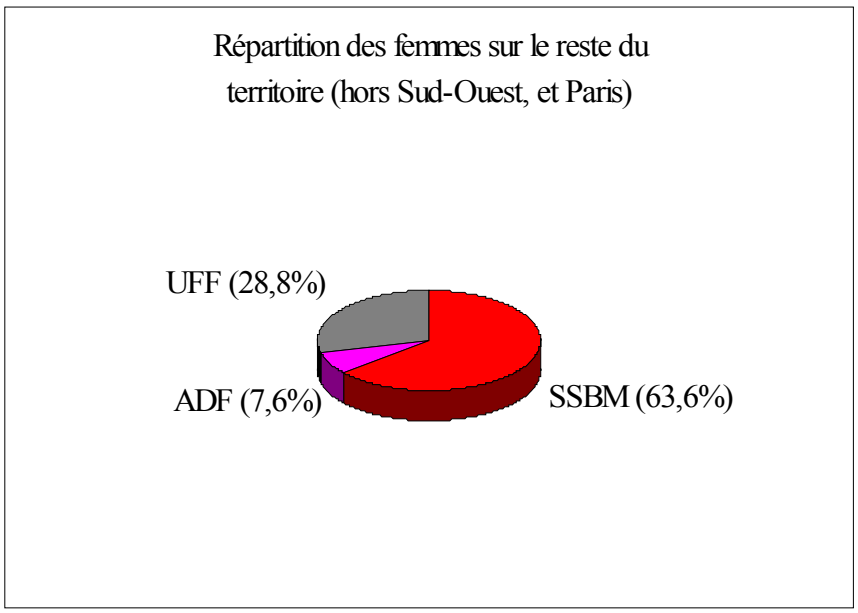

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les femmes bénévoles de la SSBM représentent 67,2 % des effectifs originaires du bassin francilien, et 63,6 % des effectifs originaires du reste du territoire, hors quart Sud-Ouest de la France comme la marquise Madeleine de Castellane[174] engagée dans la SSBM. Cette infirmière sert dans l'action sociale à Paris, sa ville natale, de 1900 à 1914. Elle se distingue à l'hôpital de Necker, et l'hôtel dieu. Lucie Cavaignac[175] est également infirmière à Angoulême, de septembre 1914 à juillet 1919. Elle travaille dans différents centres hospitaliers dont celui situé à Beauvais. Edmonde Charles-Roux[176] (1920-2014) est une femme de lettres, une écrivaine et une journaliste. Si elle est née à Neuily-sur-Seine quelques années après la Grande Guerre, sa famille est originaire de Marseille. Son père est homme d'affaires. Il fait aussi carrière dans la diplomatie. Elle voyage avec sa famille en Europe, en Afrique, au Proche Orient suivant les affectations de son père diplomate. Elle obtient son diplôme d'infirmière de la SSBM en 1940. Elle est blessée en mai 1940 à cause d'un bombardement de la Luftwaffe dans la Meuse. Mme Charles-Roux est décorée de la Croix de guerre. Elle entre dans la résistance et utilise le véhicule de la Croix-Rouge pour transporter des résistants. Les deux autres associations humanitaires (ADF-UFF) semblent être en retard avec 20,7 % pour l'UFF et 12,1 % pour l'ADF en région parisienne, puis 28,8 % pour l'UFF où s'engage Mathilde Carré[177] (1908-2007). Cette Bourguignogne est originaire du Creusot. Cette femme a un parcours atypique. Elle est surnommée *la Chatte*. Elle devient une espionne controversée et condamnée par la justice française à la fin de la guerre. Elle effectue des études afin de devenir infimière à l'UFF à Paris pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle rencontre d'autres femmes aux origines sociales diverses comme le rappelle l'historien français Frédéric Pineau. Elle épouse un militaire qui s'appelle Henri Carré. Il y a 7,6 % de femmes bénévoles à l'ADF pour le reste du territoire. L'UFF fournit plus de main d'œuvre féminine par rapport à l'ADF (+ 8,6 % en Ile-de-France, + 21,2 % pour le reste du territoire).

174 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/118/14943.
175 *Ibid., d*ossier individuel LH/19800035/998/15447.
176 www.lemonde.fr P.-J. Catinchi, "Libre et indocile, la romancière Edmonde Charles-Roux est morte" *Le Monde*, 21 janvier 2016.
177 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 21.

Photo N^{0} 7

Madeleine de Castellane, l'élite féminine de la SSBM[178]

Outre porter le titre de noblesse de marquise, Madame de Castellane est vêtue d'habits qui donnent une indication sur son appartenance sociale et son niveau de vie. Sur ce cliché, datant de 1908, elle se trouve à l'entrée du foyer maternel de Villepinte où elle pose. Son visage fermé indique la détermination et la volonté de cette femme. Elle est très élégante avec son chapeau en feutre noir, surmonté d'une plume, une chemisette blanche, un foulard blanc, une grande robe noire avec une veste de même couleur.

178 BNF Gallica. Marquise de Castellane. "Inauguration du Foyer maternel de Villepinte, établi dans l'ancien couvent des Picpuciens à Villepinte, le 19 juillet 1908." Photographie de presse / Agence Rol - 1908.

Figure N^{0} 12

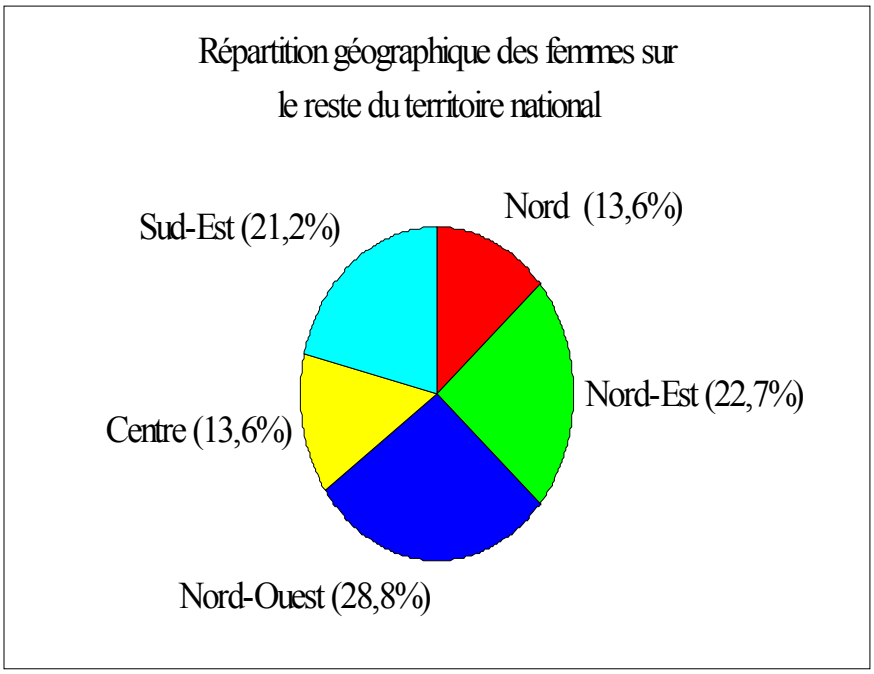

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Dans le reste du territoire national français, 22,7 % des femmes bénévoles sont originaires du Nord-Est comme par exemple aviatrice originaire de Mulhouse en Lorraine qui s'appelle Claire Roman[179] (1906-1941). Sa famille est bourgeoise. Son père dirige une usine. Elle étudie l'anglais en Grande-Bretagne, puis, de retour dans la capitale française, elle apprend la philosophie à la Sorbonne. Elle devient infirmière à la SSBM au milieu des années 1920. Elle épouse en 1929 Serge Roman qui est fantassin. Celui-ci se suicide traumatisé par la Grande Guerre. Elle commence à piloter des avions tout en continuant son activité bénévole dans la SSBM. C'est en Afrique du Nord, au Maroc, territoire colonial français, qu'elle part vivre et poursuivre son bénévolat. Après l'invasion de la France par les Nazis, en juin 1940, Mme Roman est faite prisonnière par les Allemands. Son destin est pour le moins tragique. L'avion, dans lequel elle se

179 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 76.

trouve, survole l'Aude, dans le Sud-Ouest. Soudain, un accident aérien scelle brutalement la vie de cette brillante pilote et bénévole à la Croix-Rouge... Puis 13,6 % du Nord soit 36,3 %. Au XIXe siècle et XXe siècle, des tensions géopolitiques déchirent la France et l'Allemagne. Les Français et les Allemands se font la guerre[180] en 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945. Ces femmes bénévoles, originaires de ces régions frontalières ou proches de l'Allemagne, rejoignent les sociétés françaises de la Croix-Rouge dans les années 1910 et 1930 par patriotisme[181]. La menace est toute proche et palpable près de la frontière avec l'ennemi germanique d'outre-Rhin. Les femmes veulent aussi défendre la nation et aider les soldats français où se trouvent des membres de leurs familles (époux, frères, pères). Dans le Nord-Ouest, il y a 28,8 % de femmes originaires du Pays-de-la-Loire et de la Bretagne. Cet espace géographique est plus éloigné des zones limitrophes avec l'Allemagne. Mais il existe aussi un sentiment patriotique au XIXe siècle et XXe siècle, peut-être moins fort car le danger est plus éloigné géographiquement. Les femmes originaires du Sud-Est, où se trouvent la ville portuaire de Marseille, et les Alpes représentent 21,2 %. La cité phocéenne est l'une des plus importantes villes de France après Paris au XIXe siècle et XXe siècle avec un port ouvert sur la Méditerranée. En période de guerre, il s'agit d'un lieu important. Les navires des Croix-Rouges arrivent au port de Marseille afin de ravitailler leurs réseaux sur le territoire national en apportant des denrées, des médicaments et divers matériels de santé. D'autres navires ramènent également des soldats français blessés. Les femmes de Marseille et de la Provence sont peut-être sensibles à l'arrivée par bateaux de ces soldats blessés et malades favorisant le sentiment patriotique. Enfin, le Centre de la France est moins peuplé en raison des contraintes géographiques (Massif Central) et climatiques. Ceci peut constituer un élément d'explication concernant le nombre de femmes bénévoles originaires du Centre qui est plus faible (13,6 %) par rapport aux autres espaces du reste du territoire français.

180 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, pp. 10-47, pp. 48-73, pp. 96-125.
181 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 8-9.

Figure N^{0} 13

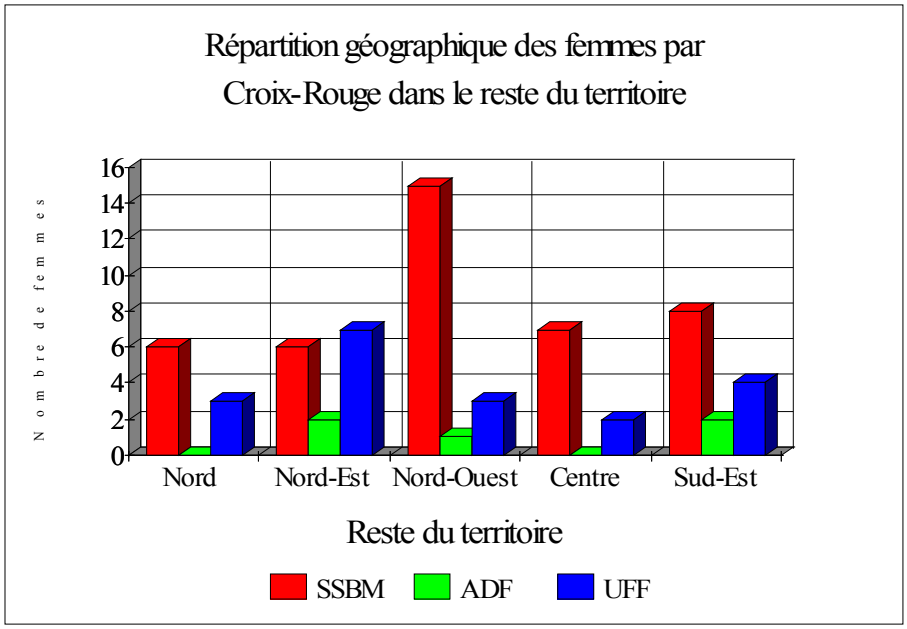

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

La figure N0 13 permet d'observer le nombre de femmes engagées dans la SSBM entre 1870 et 1940 dans le reste du territoire, hors quart Sud-Ouest et bassin francilien. Mise à part le Nord-Est où il y a 7 femmes de l'ADF contre 6 de la SSBM, la première société française de la Croix-Rouge fournit le plus de main d'oeuvre féminine.

L'étude chronologique ci-dessous, indique le développement de l'activité féminine dans les Croix-Rouges en France des années 1870 à 1940 qui va s'accroitre, signe d'une montée en puissance de leurs rôles dans le réseau humanitaire.

Figure N^0 14

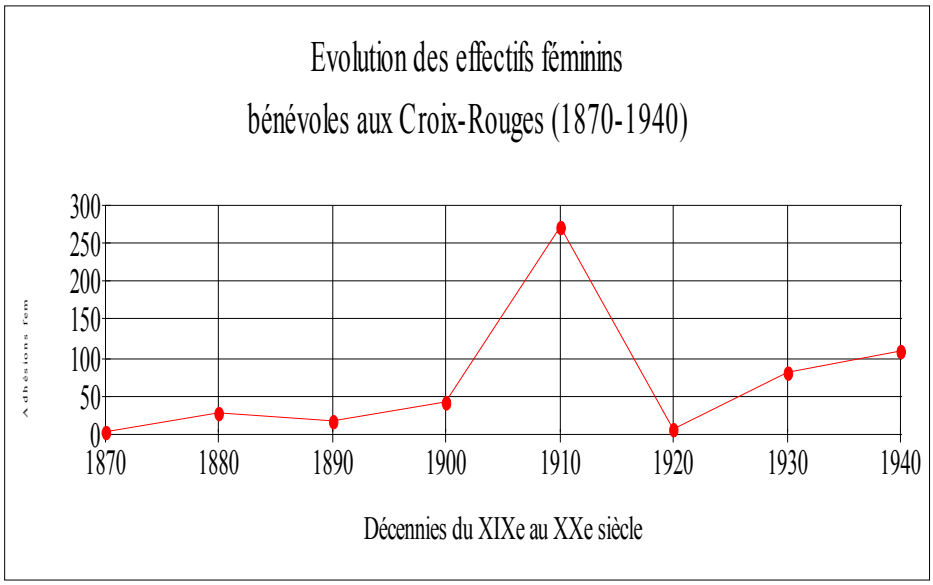

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Dans le graphique N0 14, l'axe horizontal est celui du temps subdivisé en décennies comprises entre 1870 et 1940. Et l'axe vertical est représenté par des unités exprimées en nombre absolus en dizaines. Cela concerne l'ensemble des femmes bénévoles des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge en France. La courbe rouge indique le nombre de femmes bénévoles actives par décennie qui sont entrées dans les Croix-Rouges en s'acquittant d'une cotisation[182] et se sont distinguées en effectuant une formation pour devenir infirmières par exemple. Néanmoins, les archives sont souvent silencieuses. On ne sait pas quand ces femmes bénévoles quittent les Croix-Rouges. Durant la décennie 1870, la courbe d'effectif des femmes bénévoles est faible car l'ADF et l'UFF n'existent pas encore. La SSBM, exclusivement masculine et dominée par les hommes[183], fondée en 1864, incorpore les premiers éléments féminins au cours de la guerre franco-prussienne (1870-1871). Néanmoins, la plupart d'entre elles sont exclues

182 « Comment peut-on faire partie de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^0 60, Paris, Vol. 42, Imprimerie Nationale, 1936, pp. 23.
183 A. Foucault, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires, 1864-1934*. Éditions Spes, Paris, 1936, p. 125-138.

après le conflit par les hommes dirigeants de la SSBM. Entre les années 1870 et 1900, la courbe de l'activité féminine s'élève peu à peu. Ce phénomène s'explique par le développement des infrastructures humanitaires (comités locaux, hôpitaux auxiliaires, dispensaires, écoles de formation), le maillage du territoire national français et le recrutement du personnel bénévole féminin. De plus, les deux sociétés nationales exclusivement féminines, l'ADF et l'UFF, font leurs apparitions en 1879 et 1881. Les décennies 1910 et 1940 connaissent un pic d'activité bénévole féminine à travers la hausse du nombre de femmes rejoignant l'une des trois Croix-Rouges (SSBM, ADF ou UFF). Effectivement, on constate la présence 272 femmes actives dans les années 1910 et 109 femmes actives dans les années 1940. Cela correspond aux périodes de conflits armés. En temps de guerre, les femmes animées par un fort sentiment patriotique s'engagent plus dans l'humanitaire. La propagande des Croix-Rouges[184] et du Ministère de la Guerre incitent les femmes à participer à la défense du pays lors des deux guerres mondiales. Ces guerres totales impliquent la participation de toute la population afin de remporter la victoire finale contre les Allemands en 1914-1918 et 1939-1945. Les besoins en main d'œuvre bénévole pour les Croix-Rouges sont très important face à l'ampleur du nombre de blessés, de mutilés, les exodes des populations civiles fuyant l'avancée des troupes allemandes dans le Nord et l'Ouest de la France en 1914 et 1940. Outre les femmes des Croix-Rouges mobilisées pour assurer les missions humanitaires, d'autres femmes jouent un rôle important dans la défense de la nation. Pendant la Première Guerre mondiale, la main d'œuvre féminine est utilisée par les usines, les administrations, les services publics, l'agriculture. D'après une note[185] sur la Défense Nationale, on apprend que douze millions de Françaises en âge de travailler peuvent suppléer une main d'œuvre masculine insuffisante dans toute l'économie nationale. La proportion de femmes dans l'industrie, le commerce et les entreprises semble peu élevée.

184 Berthier et Dubail, *Conférence sur les devoirs de la femme en vue de la guerre le 25 juin 1910*, Belfort, 1910, p. 1-33.

185 SHD-Terre, Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 2 N, Conseil Supérieur de la Défense Nationale (1897-1939). Carton 2 N 185, Mobilisation de la main d'œuvre, défense passive, 2e section. Instructions, études et notes sur la préparation à la mobilisation de la main d'œuvre.

Dans les années 1920, il y a une légère baisse de l'activité féminine. Parfois, à de très rares occasions, les sources archivistiques révèlent les raisons pour lesquelles des femmes bénévoles quittent les Croix-Rouges. Certaines d'entre elles partent à la retraite, sont trop âgées et malades ou invalides à cause d'une blessure de guerre telles que Antoinette comtesse de Bermond d'Auriac[186]. Elle est contrainte de quitter la SSBM à cause d'une grande fatigue liée à son dévouement auprès des malades en temps de guerre et d'une maladie pulmonaire contractée en 1916 comme l'indique, dans la page suivante, le document du Ministère de la Guerre conservé aux Archives Nationales. Louise Boudeville[187] est touchée par un bombardement allemand en tentant de soigner des soldats blessés. Elle perd la jambe gauche suite à une amputation en 1918. D'autres femmes s'éteignent en raison de leurs âges avancés comme Joséphine Albert[188] (86 ans), et Jeanne Bedel[189] (64 ans) décédées en 1923 ; la baronne Élisabeth de Warenghien[190] (64 ans), Suzanne Pérouse[191] (73 ans) décédées en 1924 ; Madeleine Biollay[192] (70 ans) décédée en 1926, etc.

186 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/279/37354.
187 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0252/33593.
188 *Ibid.*, dossier individuel LH/15/29.
189 *Ibid.*, dossier individuel LH/162/34.
190 *Ibid.*, dossier individuel LH/2747/22.
191 *Ibid.*, dossier individuel LH/2104/26.
192 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/60.

Photo N^{0} 8

Mme Bermond d'Auriac, une femme à la santé fragile[193]

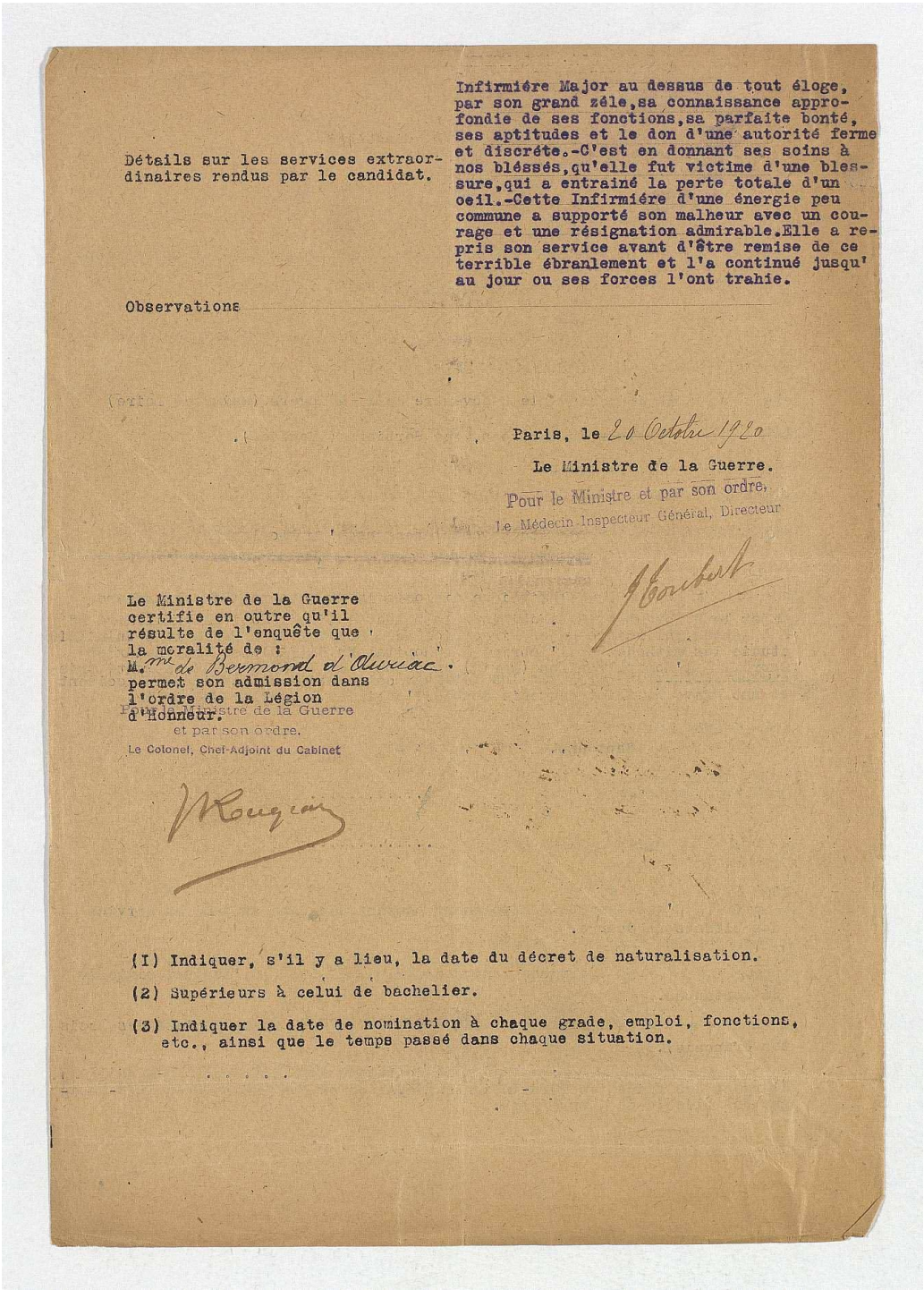

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat.

Infirmière Major au dessus de tout éloge, par son grand zéle,sa connaissance approfondie de ses fonctions,sa parfaite bonté, ses aptitudes et le don d'une autorité ferme et discréte.-C'est en donnant ses soins à nos bléssés,qu'elle fut victime d'une blessure,qui a entrainé la perte totale d'un oeil.-Cette Infirmiére d'une énergie peu commune a supporté son malheur avec un courage et une résignation admirable.Elle a repris son service avant d'être remise de ce terrible ébranlement et l'a continué jusqu'au jour ou ses forces l'ont trahie.

Observations

Paris, le 20 Octobre 1920

Le Ministre de la Guerre.

Pour le Ministre et par son ordre,
Le Médecin Inspecteur Général, Directeur

Le Ministre de la Guerre
certifie en outre qu'il
résulte de l'enquête que
la moralité de :
M.me de Bermond d'Auriac.
permet son admission dans
l'ordre de la Légion
d'honneur.

Pour le Ministre de la Guerre
et par son ordre,
Le Colonel, Chef-Adjoint du Cabinet

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier.

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

193 Note du Ministère de la Guerre.

Les femmes des Croix-Rouges sont originaires de Paris et dans les communes limitrophes de la capitale. Entre 1870 et 1914, elles rejoignent les rangs des croix-rouges en France au fur et à mesure que se développent leurs infrastructures sur le territoire national. Les situations personnelles des femmes vont être très importante. Elles permettent de mieux apréhender les raisons pour lesquelles ces femmes peuvent s'engager dans l'humanitaire.

Des femmes mariées et sans emplois

Il est intérêssant de comprendre les raisons pour lesquelles les dames des Croix-Rouges en France sont, comme l'indique le sous-titre ci-dessus, mariées et sans emplois. Les archives révèlent souvent la situation privée de ces femmes.

Figure N^0 15

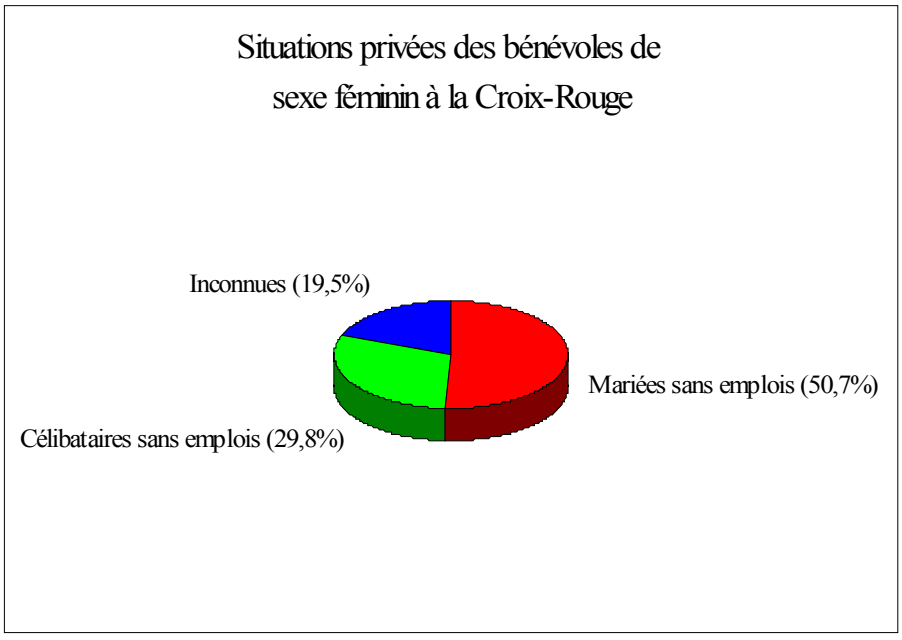

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Entre 1870 et 1940, les femmes des Croix-Rouges sont majoritairement mariées et sans emplois, soit 50,7 %. Pour ces femmes, le mariage offre deux

possibilités. D'une part, l'époux assure l'entrée d'un revenu permettant au foyer de subvenir à ses besoins comme par exemple Georges Scott[194] (1873-1943). Cet artiste français réalise de nombreux dessins pour des journaux, des revues, et le Ministère de la Guerre. Il voyage en Europe, y compris dans les zones dangereuses des Balkans où les nationalismes s'entrechoquent. Il couvre la Grande Guerre et le début de la Seconde Guerre mondiale. En 1909, il épouse Nelly Martyl[195] (1884-1953) dans le 9e arrondissement parisien. Artiste tout comme son mari, elle fait une carrière de comédienne. Elle obtient son diplôme d'infirmière à l'UFF. Elle est engagée au front à Bar-le-duc, puis Metz, et enfin l'hôpital de Paris. Mme Scott remonte le moral des soldats blessés en utilisant ses qualités d'artiste en chantant de douces mélodies. Elle effectue des soins et apaise les douleurs des combattants. Cette source d'argent garantie une stabilité et une sécurité financière. En dehors de la maison et après avoir consacré du temps à l'éducation des enfants, la conjointe dispose du temps libre pour s'engager dans l'une des trois sociétés nationales de la Croix-Rouge française. De plus, les moyens financiers du mari permettent à leurs épouses de payer l'adhésion annuelle et les formations afin de devenir infirmière. Une femme souhaitant devenir bénévole à la SSBM doit se rendre dans un Comité local. D'abord, elle doit payer une cotisation annuelle et ensuite choisir le domaine où elle désire s'orienter selon ses capacités physiques, son niveau d'instruction, ses qualités morales. Le tarif varie en fonction du statut de la bénévole dans la SSBM : adhérente (10 francs), souscriptrice (30 francs) ou titulaire (supérieur à 30 francs). Elle s'engage à respecter les principes fondateurs de cette association (neutralité, indépendance, impartialité, etc.) Les membres titulaires bénévoles sont habilités à participer à la direction d'un Comité local. Et les archives ne permettent pas de savoir si les femmes sont mariées ou célibataires pour 19,5 %. Il n'y a aucune information dans l'état civil, dans leurs dossiers personnels aux Archives Nationales, au Service Historique de la Défense ou dans les archives des UL de la Croix-Rouge française.

194 Archives Nationales. GCLG, dossier individuel LH/2478/17.
195 A. Simon-Carrère, *Chanter la Grande Guerre. Les Poilus et les femmes (1914-1918)*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, p. 32-45.

Photo N0 9

Nelly Martyl décorée de la Légion d'honneur[196]

Les célibataires sans emplois représentent 29,8 %. Une femme célibataire ne possède pas de revenus. Elle éprouve des difficultés pour s'insérer dans l'humanitaire contrairement aux femmes mariées. Pour ces dames, rejoindre l'une des trois Croix-Rouges est un obstacle car l'adhésion est payante. Néanmoins, au XIXe siècle et XXe siècle, la cellule familiale permet à ces femmes célibataires sans emplois de travailler bénévolement au sein de ces associations. C'est une

196 BNF Gallica. Nelly Martyl. Mme Georges Scott.

occasion pour elles de s'intégrer dans la société française, de nouer des liens avec d'autres membres de l'organisation humanitaire, de servir la nation en soignant les combattants blessés, et d'apporter une aide aux personnes précaires. Yvonne Deschamps est infirmière et directrice d'une École d'infirmières de la SSBM en 1934 à Alençon, situé dans l'Orne. Elle raconte ses rencontres, son rapport aux patients, ses sentiments sur la guerre. Dans ses mémoires[197], elle donne des informations sur la situation professionnelle des jeunes femmes au moment de s'engager dans les Croix-Rouges en France au début du XXe siècle : « Beaucoup de jeunes filles en 1906 restaient dans leur famille jusqu'à leur mariage, elles ne faisaient pas d'études supérieures [...] Certaines y exerçaient une fonction d'aide dans les milieux agricoles ou commerçants, d'autres s'adonnaient aux arts dit d'agrément, avec souvent une participation aux travaux de la maison dans les milieux bourgeois […] Si l'une ou l'autre faisait un travail d'art ou d'artisanat, couture, broderie, dentelle contre rémunération, c'était en son domicile et le produit entrait dans le budget familial. »[198]

La Figure N0 16 met en évidence le statut de la femme bénévole qui est en majorité mariée sans emplois dans les trois Croix-Rouges en France. Les femmes célibataires sans emplois sont moins nombreuses. Elles rencontrent des difficultés pour accéder dans le milieu de l'humanitaire. Nous pouvons évoquer par exemple Mlle Fanny Le Laidier[199] infirmière à l'ADF, Mlle Marie Lefèvre[200] infirmière à l'UFF, et deux infimières de la SSBM telles que Mlle Jeanne Papavoine[201], et Mlle Eugénie Buffet[202] (1866-1934) en activité à l'hôpital auxiliaire de Bordeaux en janvier 1917. Et elle est surnommée affectueusement par les soldats la *caporale des Poilus* entre 1914 et 1918.

197 Y. Deschamps, *Une école de Croix-Rouge : Alençon 1870-1906-1970*, Paris, 1991, 185 p.
198 *Idem*, p. 3.
199 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/549/62780.
200 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0306/41157.
201 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1177/36280.
202 A. Simon-Carrère, *Chanter la Grande Guerre. Les Poilus et les femmes (1914-1918)*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, p. 34-35.

Figure N^{0} 16

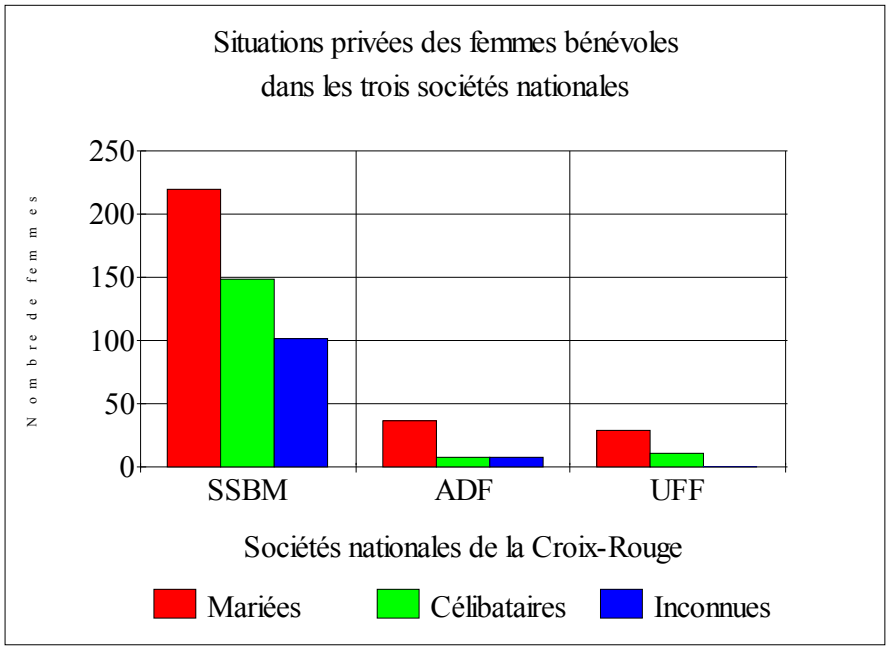

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Une étude sociologique des femmes bénévoles est nécessaire afin d'établir des profils types, effectuer des comparaisons entre les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge par rapport à trois zones géographiques distinctes. Il s'agit de mettre en perspective leurs trajectoires, leurs destins personnels et mieux identifier ces femmes.

Le second chapitre s'intitule : “Etude sociologique des femmes bénévoles”. L'origine sociale des femmes bénévoles des trois Croix-Rouges en France ne peut pas être dissocier de leurs parcours de vie, de leurs choix quotidiens, de leurs engagements, de leurs volontés de servir dans l'humanitaire et également dans le tissu associatif émaillant la société française au XIXe siècle et XXe siècle. Les milieux où ces femmes naissent, grandissent, évoluent et découvrent le monde à travers leurs yeux d'enfants, d'adolescentes puis d'adultes conditionnent leurs rapports aux autres. Nous sommes des êtres de culture. Nous sommes façonnés par l'univers qui nous entoure, qui nous influence dans notre langage, nos pensées, nos perceptions, nos réflexions, nos relations avec les personnes que nous rencontrons, que nous fréquentons, que nous apprécions. Cette réalité s'impose à tous, quelque soit le sexe des individus, les époques, les sociétés humaines. C'est une constante. C'est un fait que l'on ne peut pas occulter et ignorer. Ces femmes véhiculent des valeurs humanistes. Afin d'identifier ces femmes et se faire une image précise, autant que le permettent les archives, il faut retrouver les métiers des parents, de leurs pères, de leurs mères. Et retrouver aussi leurs origines géographiques. Le milieu social des femmes doit être associé avec les espaces, les paysages, les terroirs, les villes et les villages. Des territoires se caractérisent par des luttes sociales, un poids important de la religion, un mode de vie, un type de population, où les habitants, et les générations suivantes, peuvent être traumatisés par des guerres, des insurrections, des catastrophes naturelles. Les activités économiques, la présence de grandes ou de petites entreprises dans ces territoires influencent le mode de vie des parents, qui par la suite, transmettent une éducation et des valeurs, propres à leurs milieux sociaux, à leurs filles, futures bénévoles. Les recherches dans les archives municipales et les archives départementales sont indispensables. Ces dames reproduisent le schéma familial dans lequel elles sont nées. Elles renouent avec des valeurs humanistes incarnées par les trois Croix-Rouges. L'étude sociologique est donc nécessaire et complémentaire avec leurs témoignages que nous verrons dans le dernier chapitre de la première partie.

Chapitre 2

Étude sociologique sur des femmes bénévoles

Protocole : réalisation de l'étude de cas

Les graphiques circulaires, en courbes, et les diagrammes en bâtonnets du chapitre 2 sont réalisés à partir des sources archivistiques collectées lors des recherches doctorales entre 2012 et 2016. Ces sources comprennent des archives privées, associatives, municipales, et départementales (extraits d'actes de naissance, registres paroissiaux, recensement de population), nationales, militaires, et européennes. Ces archives s'étendent sur une période comprise entre 1870 et 1940.

Les graphiques circulaires permettent d'évaluer et comparer les proportions en pourcentage des effectifs des femmes bénévoles qui ont fait l'objet d'une étude de cas ou non dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge (figure N0 17), d'évaluer et comparer la répartition des femmes bénévoles selon leurs appartenances à la SSBM, l'ADF ou l'UFF (figure N0 18), leurs origines géographiques (figure N0 19), leurs types d'activités dans l'humanitaire (figure N0 21), les métiers des parents (figure N0 23, 24 et 25), et des époux (figure N0 28) des bénévoles de sexe féminin. Le graphique en courbes (figure N0 30) est utilisé pour représenter des données sur une période de temps comprise entre 1870 et 1940. Il permet d'observer et analyser l'évolution de l'âge moyen des femmes qui s'unissent par les liens du mariage et l'âge moyen de leurs entrées dans les Croix-Rouges. Puis, les diagrammes en bâtonnets constituent des représentations graphiques de données statistiques à l'aide de segments. Les valeurs du caractère étudié sont représentées sur l'axe horizontal et les effectifs sur l'axe vertical. A chaque valeur correspond un bâton. Les hauteurs de ces bâtons sont proportionnelles aux effectifs de femmes bénévoles réparti selon leurs activités et leurs appartenances dans l'une des trois Croix-Rouges (figure N0 22). Les hauteurs de ces bâtons sont également proportionnelles aux effectifs des

parents (pères et mères) des femmes bénévoles des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge réparti selon leurs professions (figure N0 26 et 27) et proportionnelles aux effectifs de leurs époux répartit selon leurs métiers (figure N0 29). La carte géographique permet de localiser et visualiser les différentes zones territoriales d'où sont originaires les femmes des Croix-Rouges qui ont fait l'objet d'une étude sociologique (figure N0 20).

Figure N^{0} 17

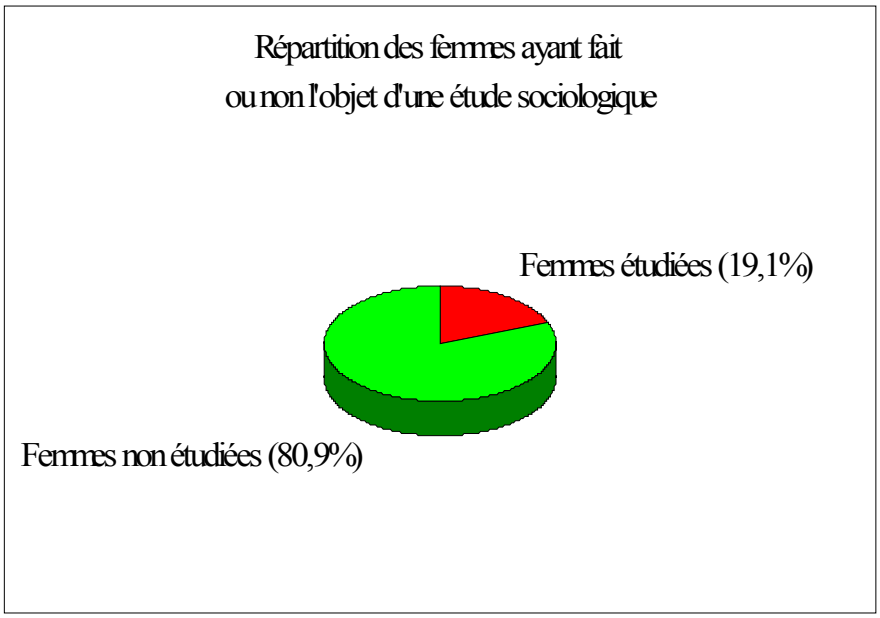

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

L'étude sociologique est réalisée pour 19,1 % des femmes recensées dans les archives. On possède le nom de jeune fille, le prénom, la date et le lieu de naissance des bénévoles de sexe féminin. Ces informations sont nécessaires afin de retrouver, dans les archives municipales et départementales, les extraits d'actes de naissance dans lesquels se trouvent la profession des parents (pères, mères), parfois l'année de mariage et le métier des époux. Toutefois, l'étude de cas est impossible pour 80,9 % des femmes. Il s'agit le plus souvent de listes énumérant les noms des femmes bénévoles dans les archives. En effet, d'une part, il manque

les noms de jeunes filles, les dates et les lieux de naissance. D'autre part, les seules informations se limitent à leurs fonctions dans les trois Croix-Rouges (infirmières, dirigeantes, conductrices), la commune et les Croix-Rouges où elles servent en tant que bénévoles, l'année d'engagement et d'adhésion. Citons par exemple les listes de bénévoles engagées comme conductrices automobiles (Section de Services Automobiles Féminines de la SSBM) en 1940 à Paris[203] conservées au SHD-Terre au château de Vincennes : Mme Schreiber, Mme de Tocqueville, Mlle Beriot, Mme de La Rochefoucauld, Mme Villiers de la Noue, Mme Dunn, Mme Troubetskoy, Mme Le Berbre, Mme Gradwohl, Mme Perreti de la Rocca, Mme La Care, Mme Bonnet, Mme Heroult, Mme Lemoine. Enfin, l'étude sociologique concerne 57 % des femmes bénévoles à la SSBM, et 43 % dans les deux autres sociétés féminines (29 % à l'UFF et 14 % à l'ADF) selon la Figure N0 18. Les femmes dans cette étude de cas adhèrent à la SSBM pour plus de la moitié d'entre-elles.

Figure N^{0} 18

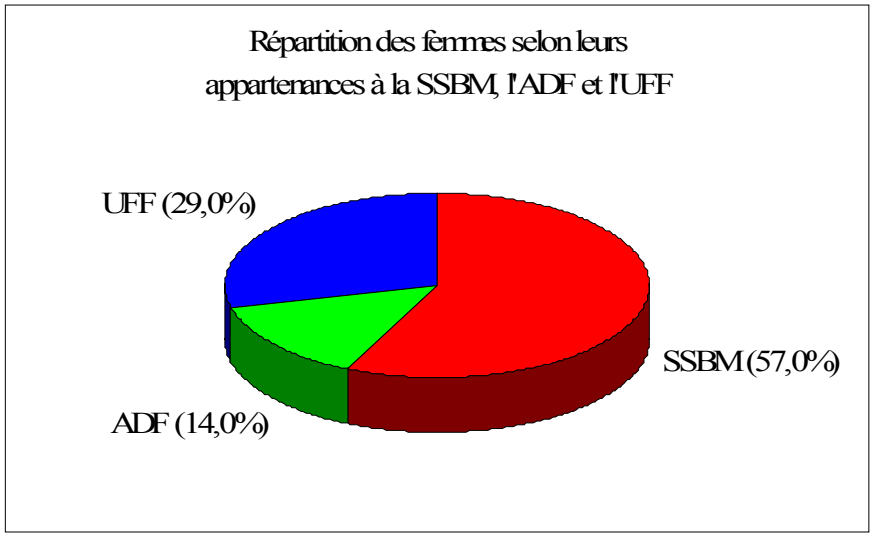

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

203 SHD-Terre. Vincennes. Carton 34 N 971, Sections Sanitaires automobiles féminines de la SSBM (septembre 1940).

L'approche globale des femmes selon leurs appartenances aux trois-Rouges est complétée par une étude sociologique et géographique grâce aux sources archivistiques. Cela permet ainsi d'identifier ces protagonistes de l'aventure humanitaire contemporaine.

Différentes zones géographiques étudiées

Il est nécessaire d'établir le profil sociologique des femmes bénévoles dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge afin mieux comprendre leurs trajectoires personnelles, le sens de leurs engagements, de leurs vocations à servir dans l'humanitaire, et, en particulier, au sein de la Croix-Rouge. Des questions légitimes se posent. Quels sont les milieux sociaux des femmes bénévoles des Croix-Rouges entre 1870 et 1940 ? Et est-ce qu'il existe des différences significatives concernant les milieux sociaux des femmes en fonction des sociétés nationales de la Croix-Rouge et selon trois zones territoriales distinctes en France ?

Les milieux sociologiques (aristocratie, bourgeoisie, paysannerie, etc.), les zones géographiques, les motivations personnelles à l'origine de l'engagement des femmes s'avèrent être différentes. La consultation des registres d'état-civil, les registres de recensements de la population, les plans cadastraux dans les archives des collectivités territoriales, à l'échelle municipale et départementale, doivent permettre d'appréhender les environnements sociaux des femmes. On peut établir le statut social d'un individu, en fonction du quartier de naissance, des activités politiques et économiques qui s'y déroulent. Il y a une corrélation entre les revenus des populations et la répartition spatiale des foyers, modestes ou riches, dans une cité. Grâce aux registres d'état-civil et les recensements des populations des communes natales, les milieux sociaux des femmes bénévoles engagées dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge sont reconstitués. Les recherches archivistiques sont complétées par des références bibliographiques relatives à l'histoire politique, sociale, économique et religieuse des communes ou des régions étudiées.

L'étude de cas comparative, au niveau spatiale et temporelle, est réalisée à partir de trois territoires différents en France afin d'établir un ou plusieurs portraits types des femmes bénévoles des Croix-Rouges. Parmi ces espaces, on distingue :

- Zone A : le quart Sud-Ouest (anciennes régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, et l'Aquitaine), période comprise entre les années 1870 et les années 1930
- Zone B : la capitale Paris et le bassin francilien, période comprise entre les années 1870 et les années 1930
- Zone C : le reste du territoire national (hors quart Sud-Ouest et l'Île-de-France), période comprise entre les années 1870 et les années 1930

Figure N^{0} 19

Origines sociologiques et géographiques des femmes des Croix-Rouges en France[204]

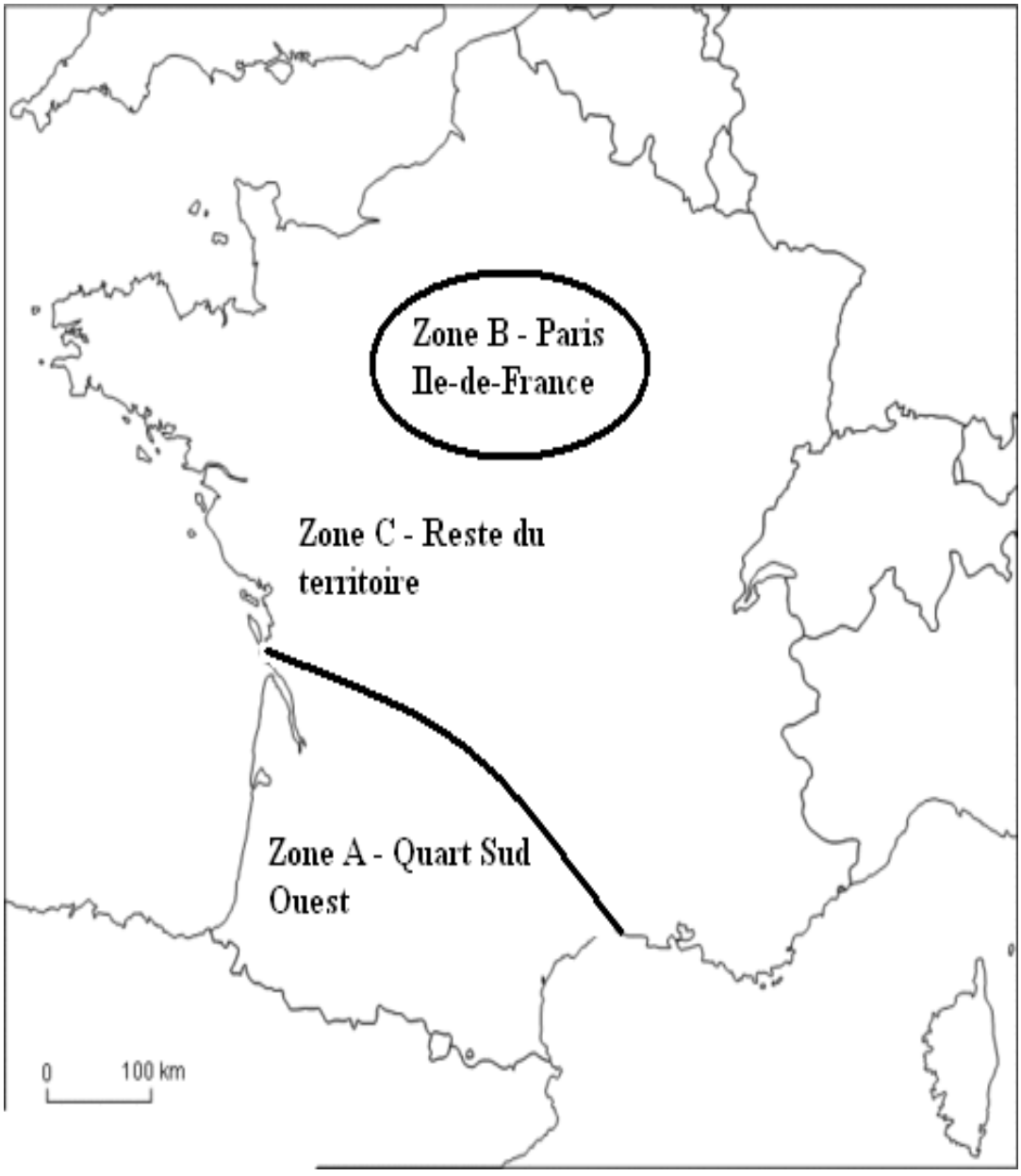

204 www.cartograf.fr

Figure N^{0} 20

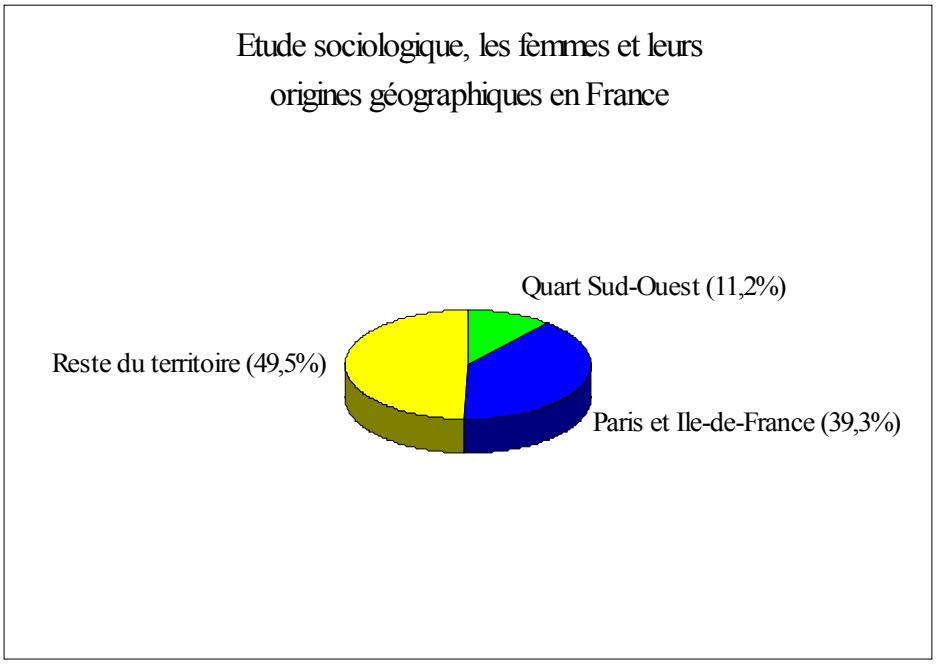

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Au XIXe siècle et XXe siècle, selon l'historien français Yvan Combeau[205], la Ville Lumière est le plus « grand pôle urbain »[206] de France. L'agglomération parisienne concentre tous les pouvoirs politiques, socio-économiques, et militaires. De plus, son attractivité se matérialise par une hausse significative de sa densité démographique. Entre 1860 et 1901, la capitale ne cesse de croître et voit passer sa population de 1 696 000 à 2 715 000 habitants[207]. Les Croix-Rouges installent leurs sièges[208] et de nombreux comités locaux et hôpitaux auxiliaires dans la capitale et sa banlieue. La démographie élevée et l'organisation du territoire autour de Paris permettent de comprendre les raisons pour lesquelles il y a de nombreux dossiers individuels ou fiches d'engagement de Parisiennes trouvées aux Archives Nationales et au Service Historique de la Défense à Paris et au Château de Vincennes. L'étude sociologique concerne 39,3 % de femmes

205 Y. Combeau, *Histoire de Paris*, Paris, PUF, 1999, 127 p.
206 *Idem*, p. 61-62.
207 *Ibid.*, p. 62.
208 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 37.

natives de Paris et l'Île-de-France selon la Figure N0 20. Ce pourcentage est très élevé alors que 60,7 % femmes sont originaires du quart Sud-Ouest et du reste du territoire national. La France ne peut pas se résumer à la seule capitale parisienne. Effectuer une approche sociologique sur deux autres espaces, permet de comparer Paris et la province. Parmi les principales villes du quart Sud-Ouest, on distingue les agglomérations de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier. D'après la Figure N0 20, 11,2 % sont natives du quart Sud-Ouest de la France. Le reste du pays comprend comme grandes communes : Marseille, Lyon, Lille, etc. C'est dans la cité phocéenne que Marie-Thérèse Delalande[209] est née en 1911. Près de 49,5 % des femmes sont originaires du reste de la France. L'infirmière de la SSBM Blanche Gachassin[210] est née à Toulon. Elle est active lors de la Grande Guerre dans les hôpitaux auxiliaires à Brest, à Epernay, à Chateau-Thierry. En 1920, elle devient Présidente du Comité des dames de la SSBM de Brest. Agée de 70 ans, en 1940, elle dirige un poste de secours en Bretagne. L'histoire politique et socio-économique du Sud-Ouest du pays et le reste de la France sont singuliers et différents par rapport à Paris.

209 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à "Sadi Carnot"*, Paris, Celtics et Chadem, 2002, p. 197.
210 *Idem*, p. 230.

Figure N^0 21

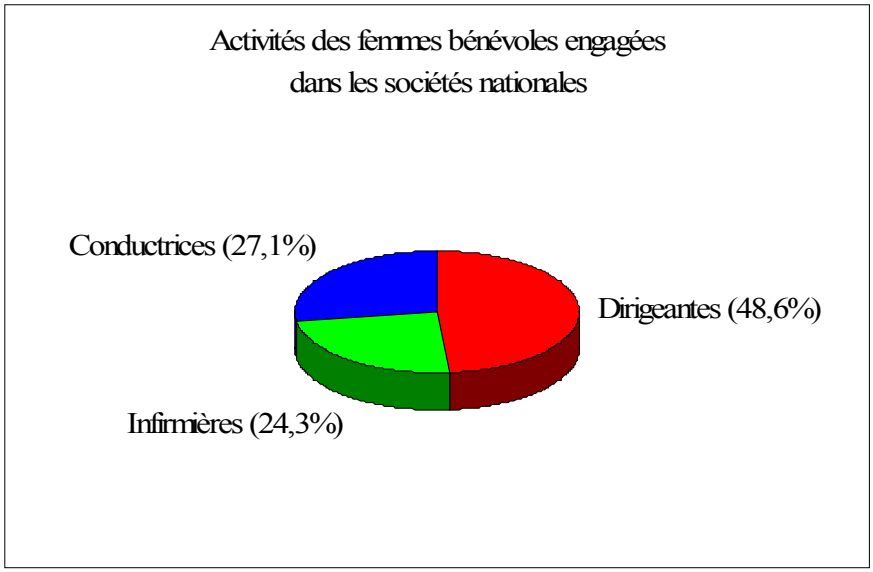

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Dans cette étude sociologique, concernant 107 femmes bénévoles, 48,6 % des femmes sont dirigeantes et infirmières, 24,3 % exercent les professions d'infirmières comme Léonie Chaptal[211] (1873-1937). Sa famille est riche et de confession catholique. A Paris, elle rencontre Mlle Génin et obtient son diplôme d'infirmière de la SSBM. Animée par un fort esprit de charité, elle finance avec son propre argent un dispensaire pour lutter contre la tuberculose. Elle joue un grand rôle dans le développement, l'amélioration et le perfectionnement du métier d'infirmière. Geneviève Poitou Duplessy[212] (1890-1976) est une autre grande figure parmi la constellation d'infirmières qui traversent et jalonnent brillamment l'histoire des Croix-Rouges en France au XXe siècle. Originaire de Rennes, elle se marie avec Edgar Poitou-Duplessy, lieutenant dans un régiment d'infanterie. Pendant la Première Guerre mondiale, elle est frappée par de terribles malheurs. Son bébé de quelques mois meurt tandis que son époux est porté disparu au front. Infirmière à la SSBM, elle s'engage pour se rendre utile et tenter d'effacer et

211 *Ibid.*, p. 599-602.
212 *Ibid.*, p. 650-655.

réduire le chagrin immense qui assaille son âme, son coeur, son être, ses entrailles. Elle poursuit son activité bénévole à Saint Quentin après la Grande Guerre et tout au long des années 1920-1930, où elle aide les veuves de guerre, les orphelins, les invalides. Et 27,1 % sont conductrices automobiles uniquement dans la SSBM comme l'indique la Figure N0 22 (soit 29 femmes).

Figure N^0 22

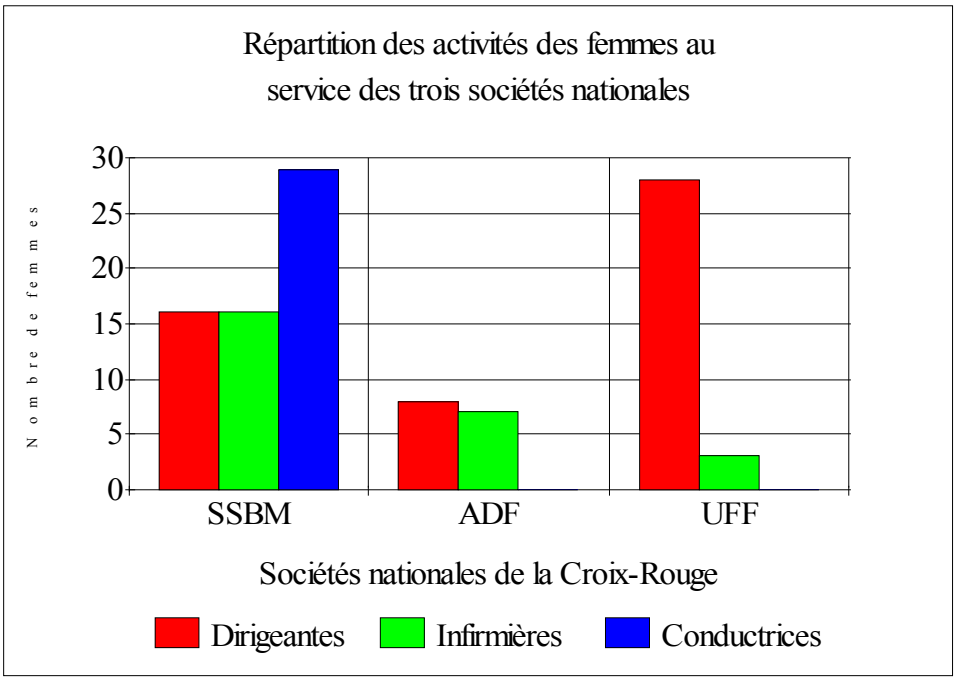

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les milieux sociologiques constituent des agents de socialisation. Dans les familles des femmes bénévoles faisant l'objet de l'étude sociologique trois catégories de milieux prédominent. D'abord, on note, en particulier, des familles qui appartiennent à des classes privilégiées de propriétaires et de rentiers c'est-à-dire la noblesse, la bourgeoisie marchande, des classes sociales instruites à travers les professions libérales.

Figure N^{0} 23

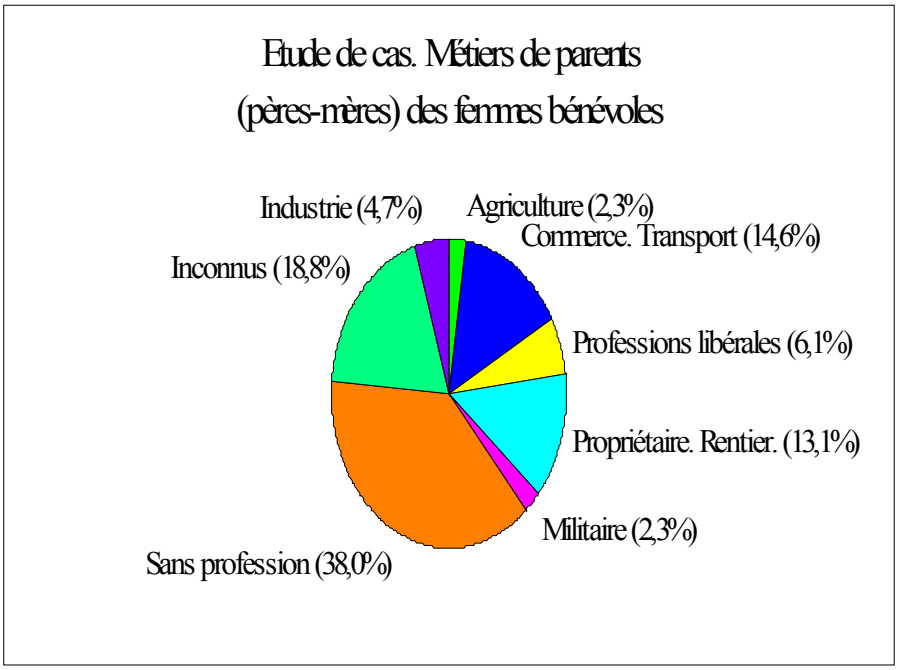

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

D'après la Figure N0 23, 18,8 % des archives se caractérisent par de nombreuses lacunes. Elles ne permettent pas de connaître les milieux sociaux des familles où grandissent les bénévoles de sexe féminin. Les femmes bénévoles des sociétés françaises de la Croix-Rouge dans les trois territoires étudiés sont pour 14,6 % d'entre-elles issues de familles (pères-mères) travaillant dans le commerce et les transports. Puis, il y a 13,1 % de familles rentières vivant de revenus non professionnels, possédant des propriétés et un important patrimoine foncier. Et 6,1 % des parents des bénévoles exercent des professions libérales (médecins, avocats, juges), 4,7 % travaillent dans les industries et les manufactures. Une minorité des femmes viennent du monde agricole (2,3 %) et du monde militaire (2,3 %).

Figure N^0 24

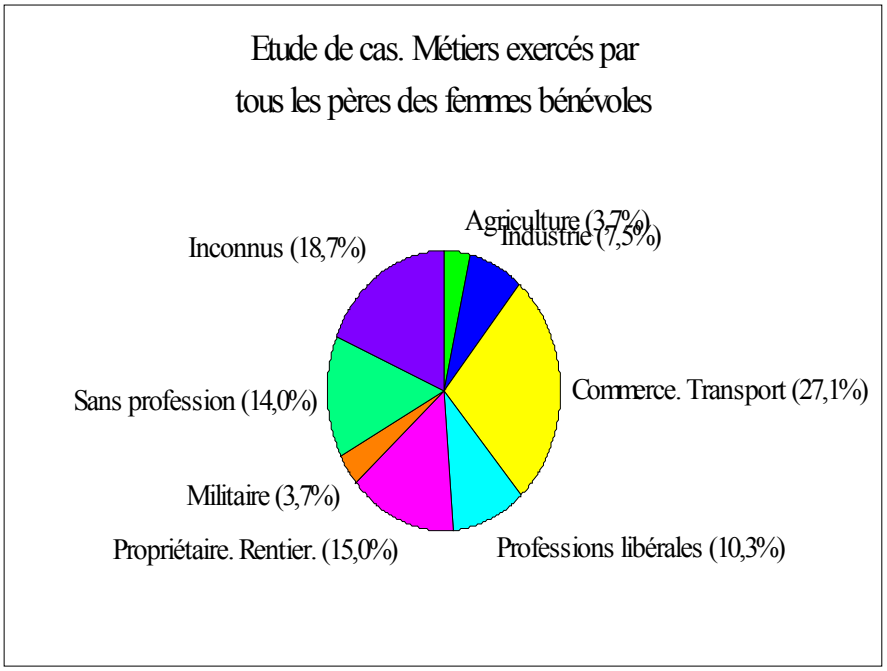

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les pères exercent majoritairement les métiers du commerce et des transports 27,1 %. Près de 15 % possèdent des propriétés et bénéficient de rentes, 10,3 % sont issues de professions libérales. Dans le secteur de l'industrie, 7,5 % des pères travaillent dans ce domaine d'activité. Une minorité sont militaires dans l'armée française 3,7 %, ou appartiennent au monde paysan. Pour une majorité des femmes bénévoles au XIXe siècle et XXe siècle, on retrouve le même schéma et modèle d'organisation familiale. Le père travaille. Et la mère reste au foyer à éduquer les enfants et à s'occuper de la maison.

Figure N^{0} 25

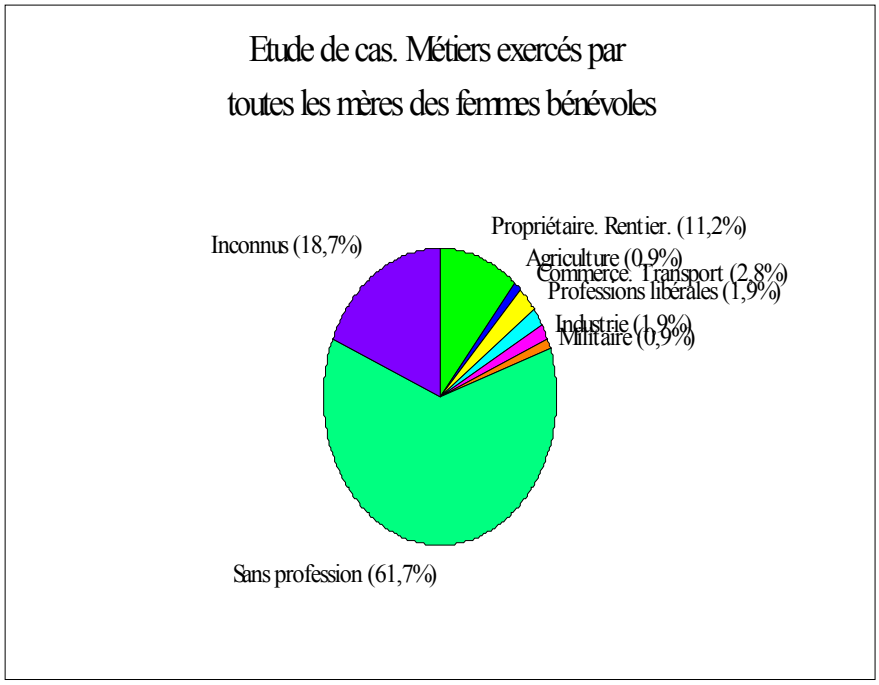

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Une majorité des mères des femmes bénévoles sont sans emplois soit 61,7 % selon la Figure N0 25. Les femmes sont cantonnées aux rôles de mères dans la société française, au XIXe siècle et XXe siècle, dominée par les hommes[213]. A contrario, les pères sans professions sont seulement 14 %, soit cinq fois moins d'après la Figure N0 24. Le Code civil[214], institué au début du XIXe siècle par Napoléon Bonaparte (1769-1821), homme d'état et militaire français, Premier Consul de la République, dans le cadre du mariage, rend l'épouse dépendante financièrement du mari[215]. Les mères doivent s'occuper de l'éducation des enfants et gérer le foyer[216]. Les archives ne permettent pas de connaître les professions des mères pour 18,7 % d'entre-elles. Parmi les mères des femmes bénévoles percevant des revenus, on distingue 11,2 % des mères propriétaires et rentières, 2,8 % des

213 C. Bard, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 30-35.
214 A. Carbonnie, M. Toulet et J.-M. Lecat, *La longue marche des femmes*, Paris, Hachette, 2008, p. 57-61
215 *Ibid.*, p. 59.
216 Y. Kniebielher et C. Fouquet, *L'histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1980, p. 115-135.

mères travaillent dans le commerce et les transports, 1,9 % exercent des professions libérales et travaillent dans l'industrie. Seule 0,9 % des mères des femmes bénévoles viennent de la ruralité.

Figure N^0 26

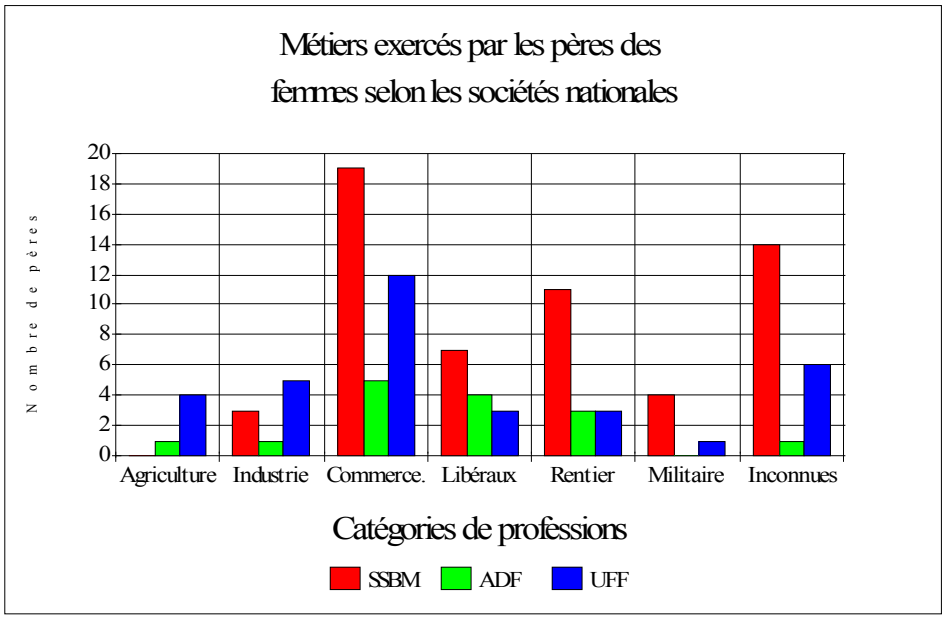

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

La Figure N0 26 permet de noter un nombre élevé de pères rentiers (11) contrairement aux pères de l'ADF (3) et l'UFF (3). Ensuite, les pères des femmes bénévoles dans la SSBM exercent un métier surtout dans le domaine du commerce et des transports (19), l'UFF (12), et un peu moins dans l'ADF (5).

Figure N^{0} 27

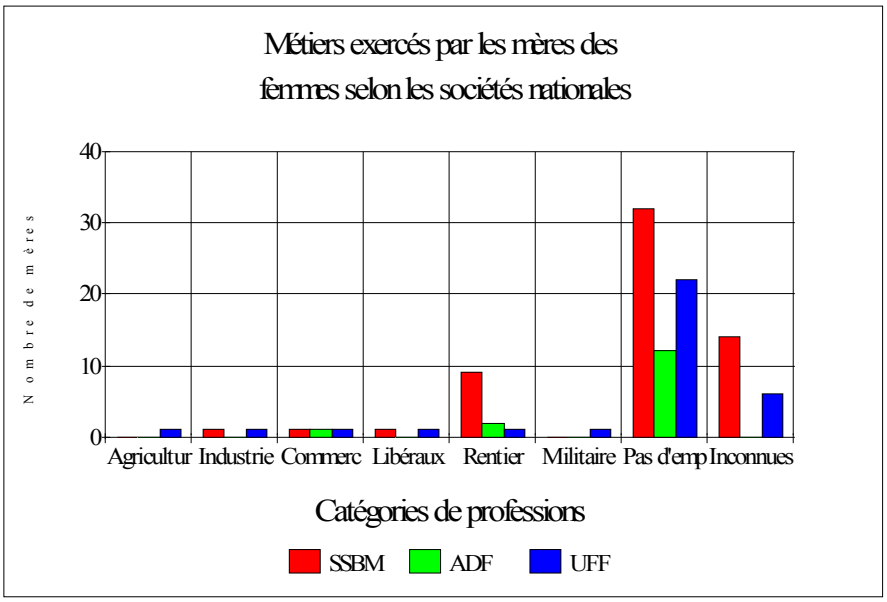

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

La Figure N0 27 illustre le point commun des mères des femmes bénévoles des trois Croix-Rouges. Elles ne possèdent pas d'emploi. Les femmes des Croix-Rouges se marient avec des personnes aisées confortant ainsi leurs niveaux de vie et leurs situations sociales. Pour la plupart d'entre-elles, ces dames volontaires appartiennent à des milieux privilégiés. L'étude sociologique doit permettre de voir si il y a des nuances sociales selon les trois sociétés nationales, les trois zones géographiques entre 1870 et 1940. Les archives sont encore incomplètes.

Figure N^{0} 28

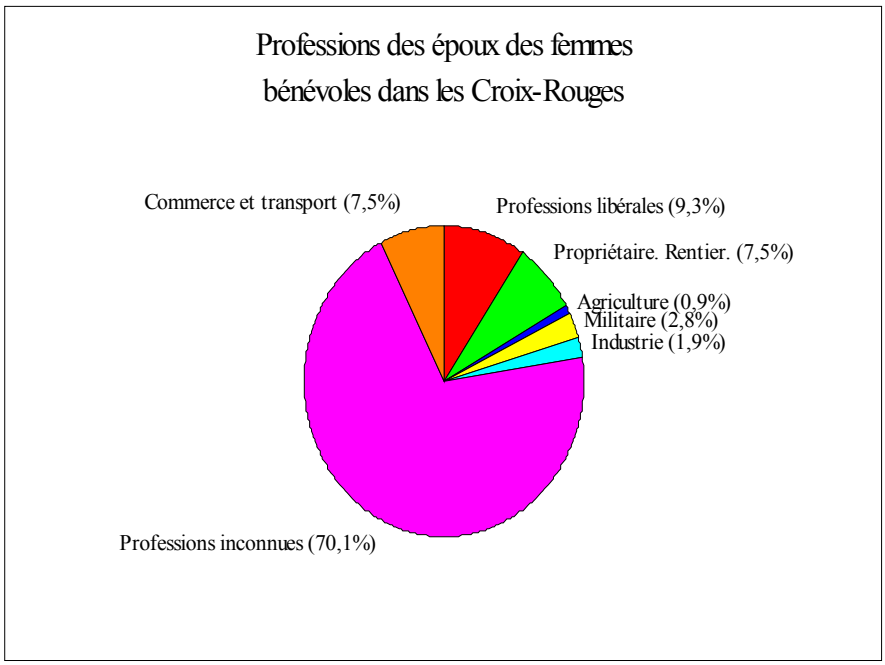

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

D'après la Figure N0 28, nous ne sommes pas en mesure de connaître les métiers de 70,1 % des époux des bénévoles de sexe féminin. Cependant, 9,3 % d'entre-eux exercent des professions libérales. Le 18 novembre 1886, Marie Morel épouse à 24 ans l'avocat Jean Libonis à Marseille. Elle devient par la suite infirmière à l'ADF lors de la Grande Guerre[217]. Puis, 7,5 % sont des propriétaires et rentiers appartenant à la noblesse. L'infirmière Madeleine Leclerc de Juigné épouse, le 3 avril 1870, à l'âge de 18 ans, Eugène marquis de Castellane[218]. Elle s'engage dans la SSBM en 1900. Et 7,5 % sont issues de la bourgeoisie marchande. Anne Richard se marie avec Pierre Dumarest, le 23 août 1867, à Roanne où elle fonde le Comité UFF en 1880[219]. Il y a 2,8 % d'époux militaires. Louise Bougarel, âgée de 28 ans, se marie avec François Boudeville, sous-lieutenant au 21e régiment de Dragons, le 17 avril 1882. Elle s'engage dans l'ADF

217 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1645/44.
218 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/118/14943.
219 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/135/17099.

lors de la Première Guerre mondiale[220]. En 1916, l'infirmière Alix Marquier de Villemagne[221] (1885-1951) épouse un militaire blessé, le comte Guy de Carbonnières de Saint-Brice. Une fois rétabli, il quitte l'hôpital auxiliaire pour rejoindre l'armée d'Orient où il perd la vie deux ans plus tard quand sonne le glas de la Grande Guerre en 1918. Il laisse derrière lui une veuve bénévole à la SSBM. Cet hôpital auxiliaire est le lieu d'une rencontre, d'un amour, d'une courte idylle interrompue par le fracas de la guerre. Elle continue son action à l'hôpital maritime de Brest, lutte contre la tuberculose en vaccinant des enfants. En 1933, elle est décorée de la Légion d'honneur. C'est aussi dans cette cité brestoise, qu'une autre femme infirmière à la SSBM voit le jour. Elle s'appelle Emilie Gourrié[222]. Elle étudie à Reims et se distingue pendant la Seconde Guerre mondiale. Enfin 1,9 % sont employés dans le secteur de l'industrie et les manufactures. Louise Bethier épouse un entrepreneur de construction lyonnais Martial Paufique, le 25 septembre 1884. Elle devient Présidente du Comité UFF de Lyon en 1910. Elle fonde un dispensaire l'année suivante. Elle dirige aussi des hôpitaux auxiliaires pendant 5 ans[223]. Seulement 0,9 % viennent de milieux agricoles. Lucie Mention épouse, le 15 juin 1881, un paysan. Il s'appelle Henri Leroux. De 1890 à 1920, elle dirige le Comité SSBM de La Fère situé au Nord-Est de la France.[224]

220 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0252/33593.
221 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à "Sadi Carnot"*, Paris, Celtics et Chadem, 2002, p. 122.
222 *Idem*, p. 58.
223 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0284/38167.
224 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0306/41189.

Figure N^{0} 29

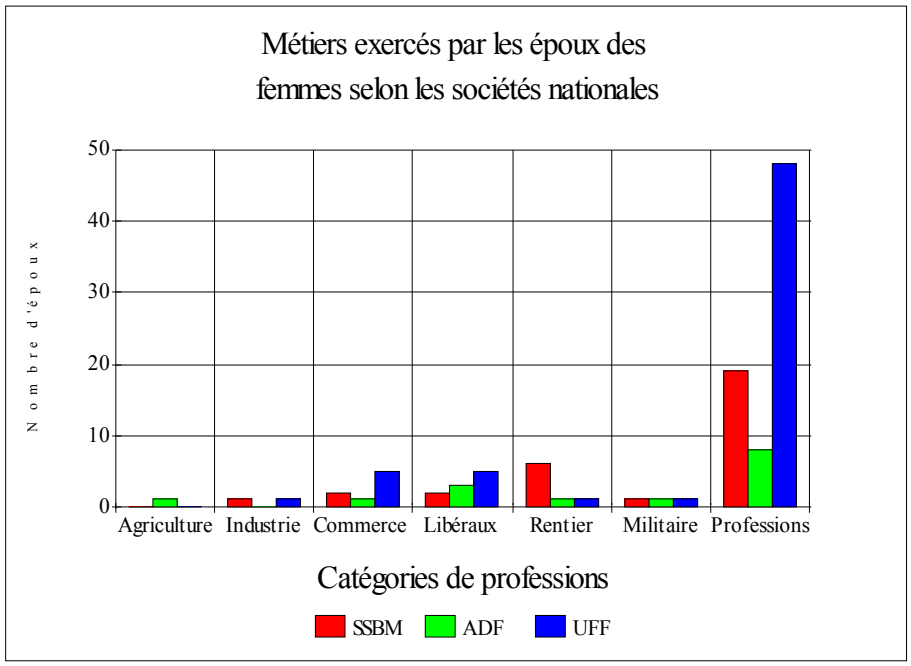

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les trois Figures N0 30, N0 31 et N0 32 permettent d'observer l'évolution sociologique des femmes bénévoles des Croix-Rouges en France. D'abord, si on effectue une observation générale elles se marient pour ensuite adhérer à la SSBM, l'ADF ou l'UFF.

Figure N^0 30

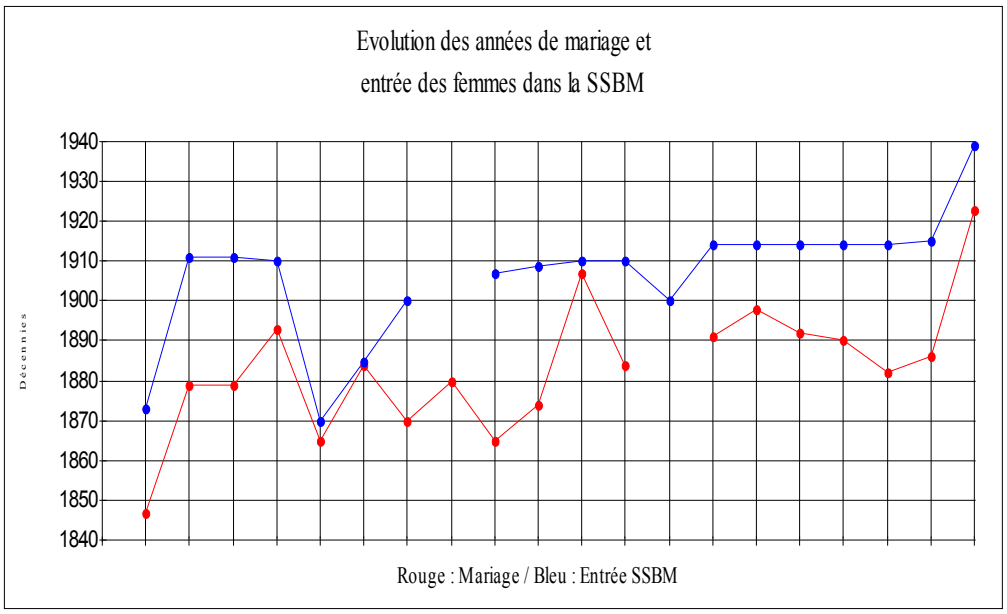

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 31

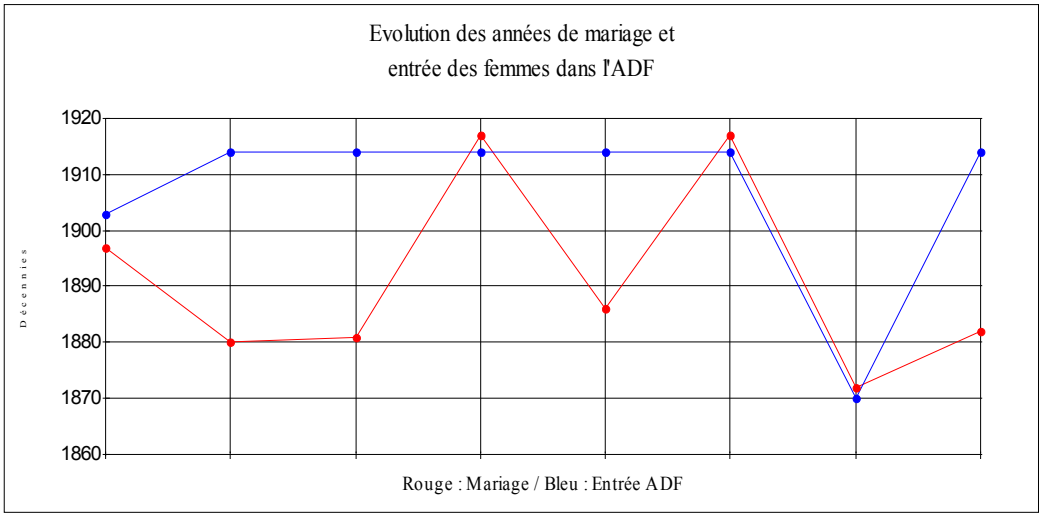

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 32

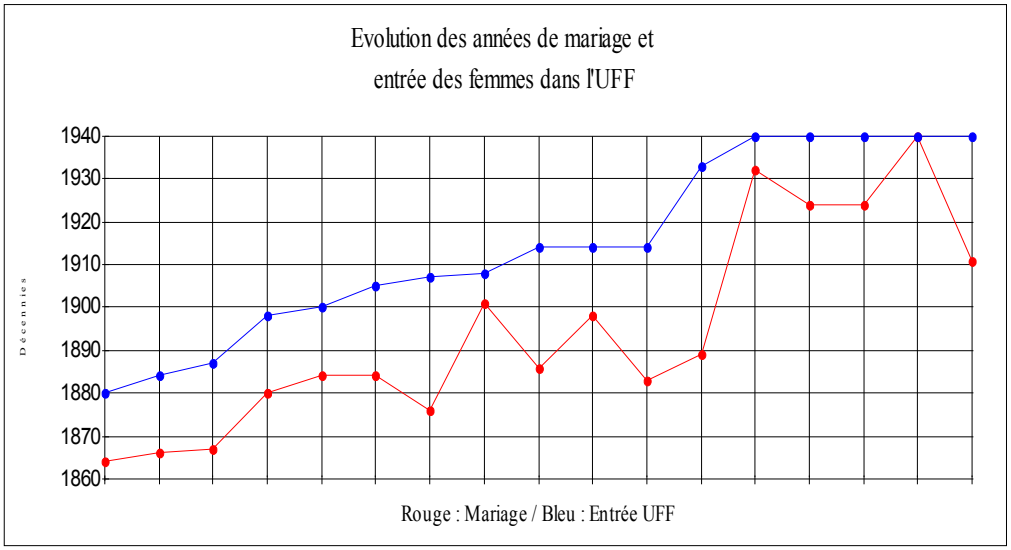

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

On observe plusieurs tendances. Pour commencer, les femmes se marient avant d'entrer, quelques années plus tard, dans l'une des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge. Elles épousent leurs compagnons à l'âge moyen de 24 ans entre 1875 et 1940. On ne trouve pas des situations dans lesquelles des femmes entrent d'abord à la Croix-Rouge puis se marient. Elles rejoignent ces associations humanitaires à l'âge moyen de 46 ans environ. Nous pouvons citer deux femmes qui incarnent cette tendance. Claire Achille Fould[225] représente l'infirmière typique par excellence. Elle est polyvalente, dévouée et s'engage en faveur des plus fragiles, des déshérités, des pauvres, des orphelins. Elle se marie en 1890 à l'âge de 25 ans. Elle dirige un dispensaire et des équipes d'infirmières dans les années 1900. Puis, elle rejoint la SSBM, à l'âge de 49 ans, en 1914. Pour la caste masculine dominante, une femme en devenant infirmière va pouvoir valoriser ses qualités naturelles féminines telles que l'écoute, la douceur, l'affection.[226] L'autre

225 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/550/62892.
226 Y. Kniebiehler, « Les médecins et la nature féminine », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 31, 1976, n^0 4, pp. 824-845.

dame s'appelle Antoinette comtesse de Bermond d'Auriac[227]. Elle se marie[228] à l'âge de 23 ans en 1884. Et elle adhère à 49 ans à la SSBM en 1910. Ces femmes bénéficient des revenus apportés par leurs époux. S'approchant de la cinquantaine, elles sont probablement plus mature, avec plus de recul sur la vie. Entre 1875 et 1940, l'écart d'âge se réduit. Peu à peu, les femmes se marient et entrent plus rapidement dans une des trois Croix-Rouges. Cet écart se réduit notamment dans les années 1930. Les femmes aspirent à s'émanciper[229] et attendent moins de temps pour s'engager dans l'aventure humanitaire.

Les espaces territoriaux d'où viennent les femmes bénévoles des trois Croix-Rouges en France, faisant l'objet d'un travail de recherche approfondis, se divisent en trois zones distinctes.

Étude sociologique, spatiale et temporelle

Zone A - Quart Sud-Ouest de la France

Pendant les décennies 1880, 1890, 1900 et 1910, les femmes dans le quart Sud-Ouest de la France sont pour la moitié d'entre-elles adhérentes à l'ADF (50 %). Il y a ensuite 33,3 % des femmes bénévoles à la SSBM. Seulement 16,7 % sont actives à l'UFF comme l'indique la Figure N0 30. Les femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF exercent pour l'essentiel le métier d'infirmière pour 75 % d'entre-elles, dont 50 % sont aussi dirigeantes selon la Figure N0 31. Et 25 % d'entre-elles donnent de l'argent aux Croix-Rouges.

227 *Idem* dossier individuel LH/19800035/279/37354.
228 AD Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil Angers. 1861, Collection départementale. Naissances 1861.
229 Y. Ripa, *Les femmes, actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 95-123.

Figure N^0 33

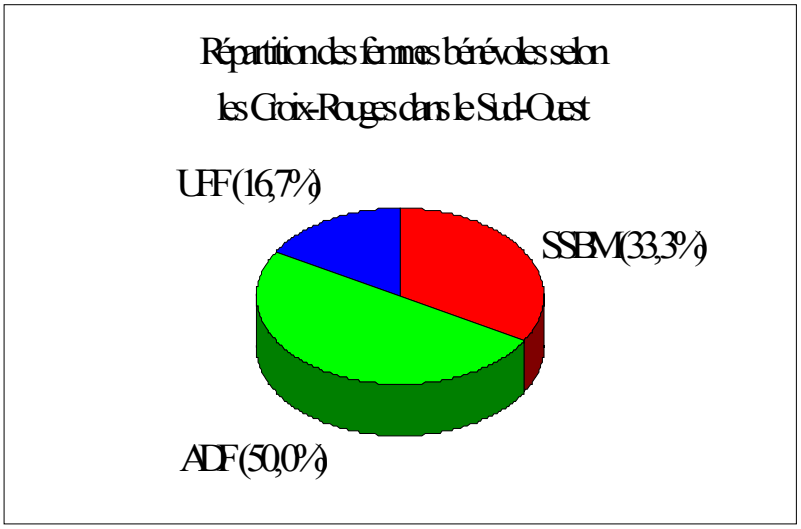

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 34

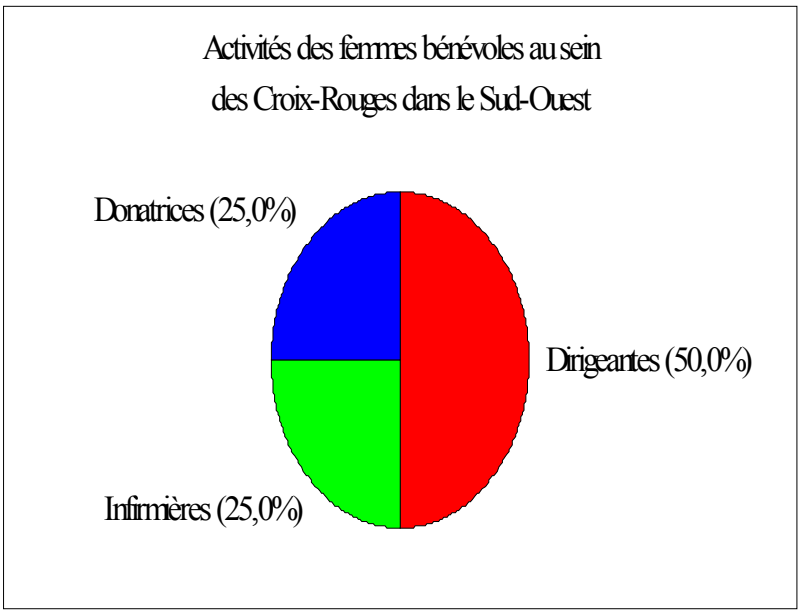

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les familles des femmes bénévoles appartenant à la noblesse représentent 20,8 % d'après la Figure N0 35. En effet, en observant plus en détail les données chiffrées de la Figure N0 36, près de 33,3 % des pères sont issues de cette classe sociale nobiliaire. La très grande majorité des mères n'ont pas d'emplois soit 83,3 %. Toutefois, 8,3 % d'entre-elles sont des nobles (voir Figure N0 37).

Parmi les autres familles 12,5 % sont issues de la bourgeoisie dont 8,3 % appartiennent à la bourgeoisie marchande et 4,2 % à la bourgeoisie d'affaire industrielle. Il y a 8,3 % de familles paysannes, et 4,2 % exercent des professions libérales. On note 41,7 % de familles sans professions. Et 8,3 % dont les archives ne permettent pas de connaître les métiers exercés par les familles des femmes bénévoles des Croix-Rouges du quart Sud-Ouest. Selon la Figure N0 36, 25 % des pères appartiennent à la bourgeoisie dont 16,7% à la bourgeoisie commerçante et 8,3 % à la bourgeoisie d'affaire industrielle. Et 16,7 % travaillent aussi dans la paysannerie. Enfin, 8,3 % d'entre-eux exercent une profession libérale.

Figure N^{0} 35

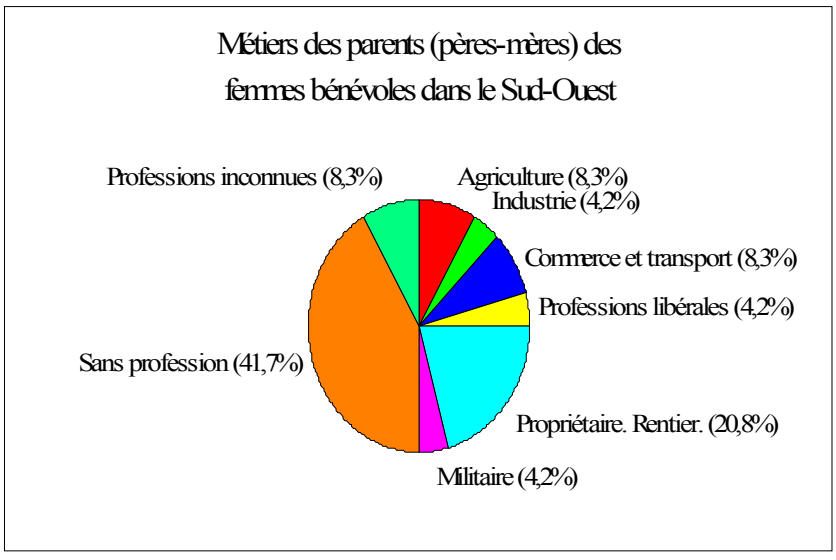

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 36

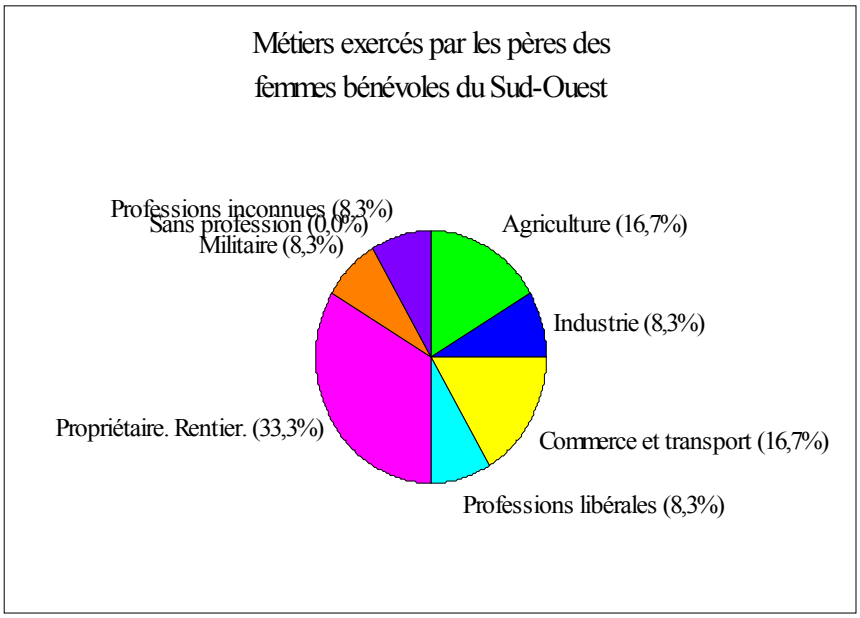

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 37

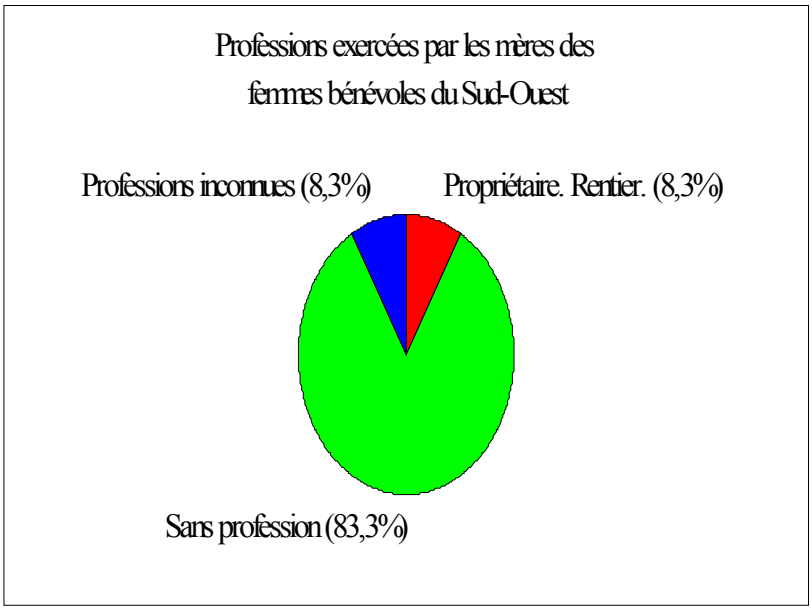

Sources : Archives municipales et départementales.

Les pères des femmes bénévoles des trois Croix-Rouges en France partagent le point commun d'appartenir à des classes sociales aisées. Toutefois, les femmes de la SSBM et l'UFF sont de la noblesse. Et les femmes de l'ADF sont de la bourgeoisie. Les pères des femmes bénévoles de la SSBM et l'UFF sont des propriétaires et des rentiers en majorité. Et les pères des femmes bénévoles de l'ADF exercent surtout des métiers du commerce, de l'industrie, et des professions libérales d'après la Figure N0 38. Les mères sont sans emplois selon la Figure 39.

Figure N^0 38

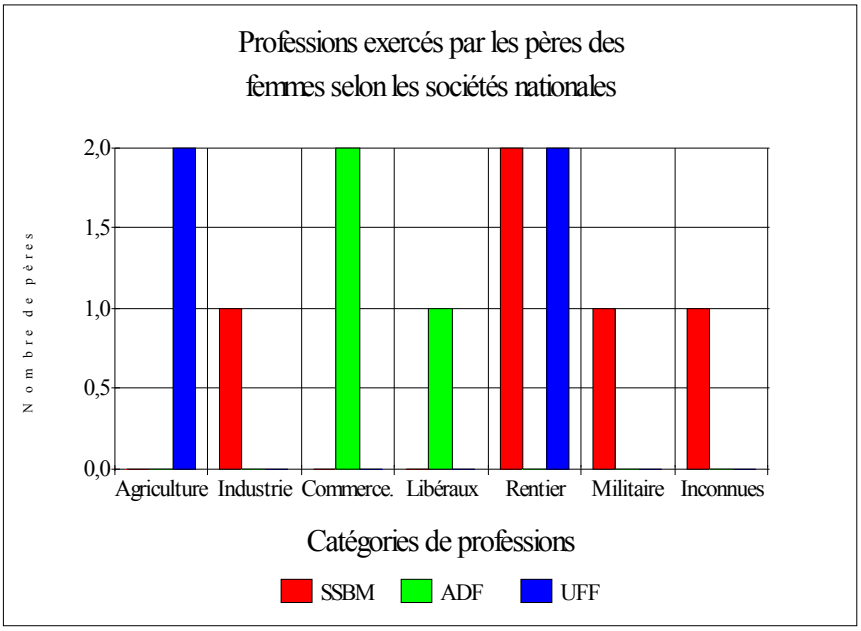

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 39

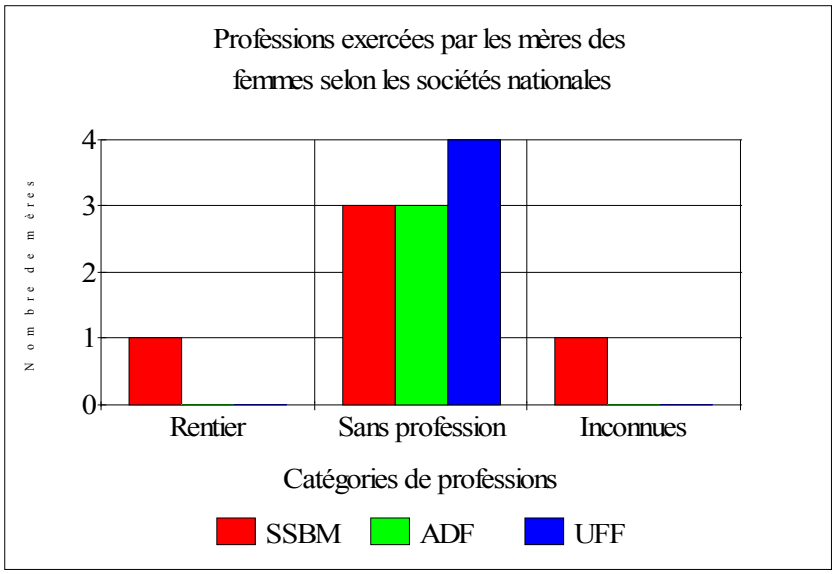

Sources : Archives municipales et départementales.

Mathilde de Cousin de Lavallière[230] (nom de jeune fille) est native de Toulouse en Haute-Garonne. Elle incarne le profil type de la femme bénévole du quart Sud-Ouest de la France du début du XXe siècle. Elle est infirmière bénévole à la SSBM, issue d'une famille aisée appartenant à la noblesse et vivant en milieu urbain. Son père Gabriel De Cousin de Lavallière est propriétaire et rentier. Et sa mère Paule Jalabert est sans profession. Elle s'engage dans la SSBM à l'âge de 48 ans de 1914 à 1919.

Les registres de l'état-civil[231] de la ville de Toulouse donnent des indications sur les origines sociales de Mathilde de Cousin de Lavallière grâce à deux éléments : le métier de son père et le quartier où habite la famille. Mathilde voit le jour, le 14 juillet 1866, à Toulouse dans une demeure située au 39, Place Sainte Scarbes près de la Place Esquirol. Il s'agit d'une famille noble ayant grandi dans le quartier Saint-Etienne où se concentrent les pouvoirs religieux (cathédrale Saint-Etienne) et politiques (Préfecture de Haute-Garonne), des hôtels particuliers du XVIIe siècle et XVIIIe siècle, ainsi que de nombreux jardins et espaces verts.

230 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/744/84434.
231 AM Toulouse. Série E Etat civil. Sous-Série 1 E Registres d'état-civil. Tables décennales. Naissance (1857-1871). Cote : 1E422. Dates : 1866.

Malheureusement, il n'y a pas de recensement de la population effectué en 1866. On trouve, dans les archives départementales de Haute-Garonne[232], le plan cadastral napoléonien de la ville de Toulouse en 1830. Nous observons le lieu de naissance Mathilde de Cousin de Lavallière située à la Place Sainte Scarbes, à proximité de la Cathédrale Saint-Etienne, et des principaux édifices religieux et politiques. Si ce plan est réalisé en 1830, le centre-ville toulousain ne change pas jusqu'en 1866. Selon l'historien français M. Taillefer, Toulouse apparait comme une grande métropole pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Le paysage urbain reste en grande partie inchangé au milieu du XIXe siècle. Les faubourgs sont inégalement urbanisés. La population rurale d'origine modeste s'installe dans les faubourgs au-delà des grands boulevards constituant l'essentiel de l'essor démographique de Toulouse entre 1850 et 1890. Le capitalisme entre avec l'arrivée de la voie ferrée dans les années 1860. La fin du XIXe siècle marque l'essor de la bourgeoisie investissant dans la ville.

232 AD Haute-Garonne. Série P - Finance. Cadastre, Eaux et forêts. Poste. Sous-série 3P 4894 (1830), Cadastre de Toulouse - Tableau d'assemblage S.D. ou plan cadastral parcellaire de la commune de Toulouse, éch. 1/20000, département de Haute-Garonne.

Figure N^0 40

Femmes du Quart Sud-Ouest de la France

NOM Prénom	Ville de naissance	Croix-Rouge	Fonction
GINIEZ Marie[233]	Montpellier	SSBM	Présidente Conseil des Dames
LAVALLIERE DE Mathilde[234]	Toulouse	SSBM	Infirmière
VIBERT Marie[235]	Revel	SSBM	Infirmière
PUJOL Joséphine[236]	Castres	SSBM	Infirmière
LEPPERT Marie[237]	Bordeaux[238]	ADF	Directrice d'une Ecole de formation
GOUNOUILHOU Marie[239]	Cérons	ADF	Présidente ADF Bordeaux
LE LAIDIER Marie[240]	Bordeaux	ADF	Infirmière
BRACHET Marie[241]	Montpellier	UFF	Présidente UFF Aix-les-Bains
HUGUE Thérèse[242]	Bidos	UFF	Donatrice
LEBAUDY Marguerite[243]	Pau[244]	UFF	Donatrice
ANDREE Marie[245]	Agen[246]	UFF	Donatrice
DUFAURE Marie-Thérèse[247]	Biarritz	UFF	Infirmière

233 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0300/43781.
234 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/744/84434.
235 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/746/84640.
236 *Ibid.*, dossier individuel LH/15/29.
237 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/192/24990.
238 AM Bordeaux, 1E 238. Registre des actes de naissance. Bordeaux, Section 1 - 1856 N^0 1459.
239 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/545/62389.
240 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/549/62780.
241 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/176/22689.
242 *Ibid.*, dossier individuel LH/1323/82.
243 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/381/51119.
244 AD Pyrénées-Atlantiques. Registres paroissiaux. Pau. Naissances 1863-1872. N^0 140.
245 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/389/52139.
246 AD Pyrénées-Atlantiques. Registres paroissiaux. Agen. Naissances 1876-1878. 4 E 1105. N^0 257.
247 SHD-Terre. Vincennes. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM.

Zone B - Bassin francilien

Une majorité des femmes natives du bassin francilien, engagées dans les Croix-Rouges, entre les années 1870 et 1930, sont nées à Paris soit 76,2 % selon la Figure N0 41. Une minorité correspondant à 23,8 % sont originaires d'agglomérations du reste de l'Île-de-France : Versailles, Neuilly-sur-Seine, Meudon, Saint-Germain-en-Laye, Rueil-Malmaison, Maisons-Laffitte, Fontenay-aux-Roses, et Saint Cloud.

Selon les Figures N0 42 et 43, les bénévoles natives du bassin francilien servent pour plus de la moitié dans la SSBM (57,1 %). Puis 31 % d'entre-elles appartiennent à l'UFF. Et une minorité de ces femmes, seulement 11,9 %, sont à l'ADF. A Paris, les proportions sont quasiment identiques. Effectivement, plus de la moitié servent dans la SSBM 59,4 %, et 25 % dans l'UFF. Comme pour le reste de l'Île-de-France, une minorité de Parisiennes sont à l'ADF 15,6 %. Parmi ces femmes natives de l'Île-de-France, 76,2 % sont infirmières, dont 50 % sont aussi dirigeantes d'après la Figure N0 44. Et il y a 23,8 % de conductrices automobiles.

Figure N^0 41

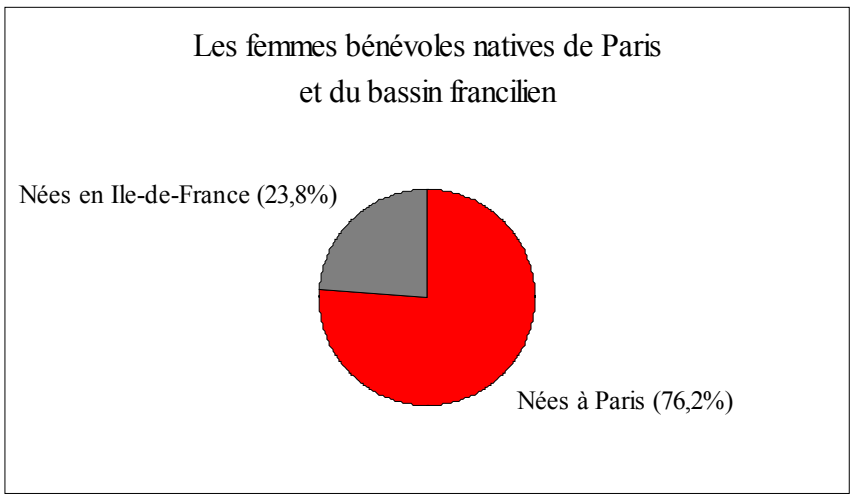

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N0 42

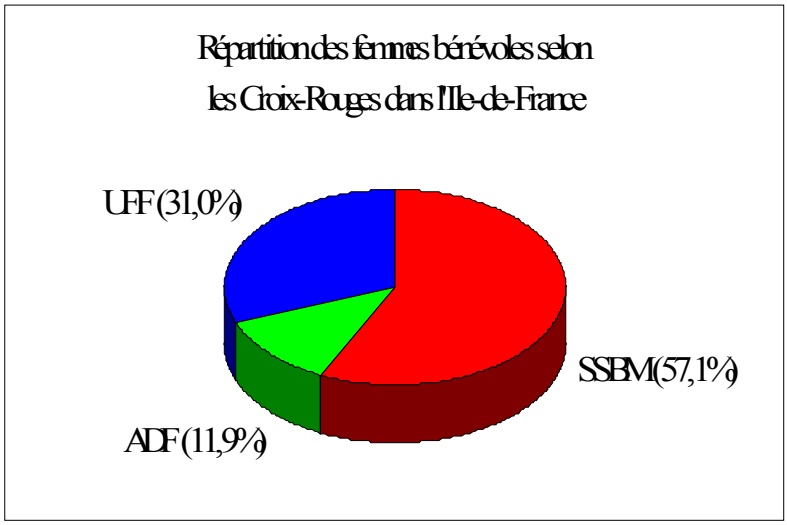

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^{0} 43

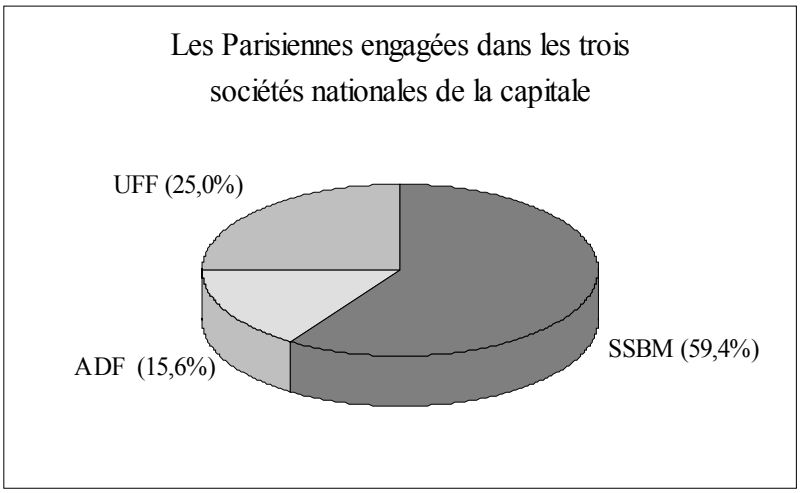

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 44

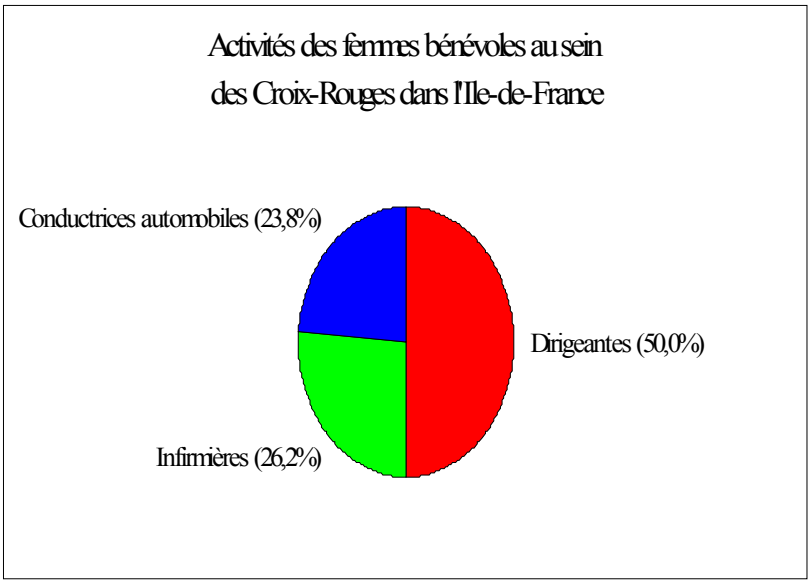

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

La Figure N0 45 représente les arrondissements de la capitale française où sont nées les Parisiennes. Elles voient le jour, en particulier, dans le 7e arrondissement (12,5 %), et dans le 8e arrondissement (12,5 %). D'autres Parisiennes sont nées dans les 2e et 5e arrondissements, soit 6,3 % pour chacun des deux arrondissements. L'incendie de la Commune en 1871 entraîne la destruction des registres d'état-civil par millions. La reconstitution des registres reste incomplète. La profession des parents n'est pas indiquée. Ceci explique les raisons pour lesquelles il y a un nombre élevé de Parisiennes, soit 53,1 %, dont on ne connaît pas le lieu de naissance à Paris comme par exemple Renée Flourens[248], Mélanie Chandieu[249], Germaine Malaterre[250], Marie Beauregard[251], Marie Laurent[252], Léonie Brunet[253], Jeanne Papavoine[254], Andrée de Mascarel[255], Solange

248 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/612/69090.
249 *Idem*, dossier individuel LH/1670/20.
250 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/883/3520.
251 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/194/25363.
252 *Ibid.*, dossier individuel LH/ 1502/2
253 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/455/60890.
254 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1177/36280.
255 Archives européennnes.

Mellottee, Gabrielle Rapenne, Doria Fournier, Françoise Laurent, Denise Collard, Gilberte Feligonde, Suzanne Thevenot[256] .

Figure N^0 45

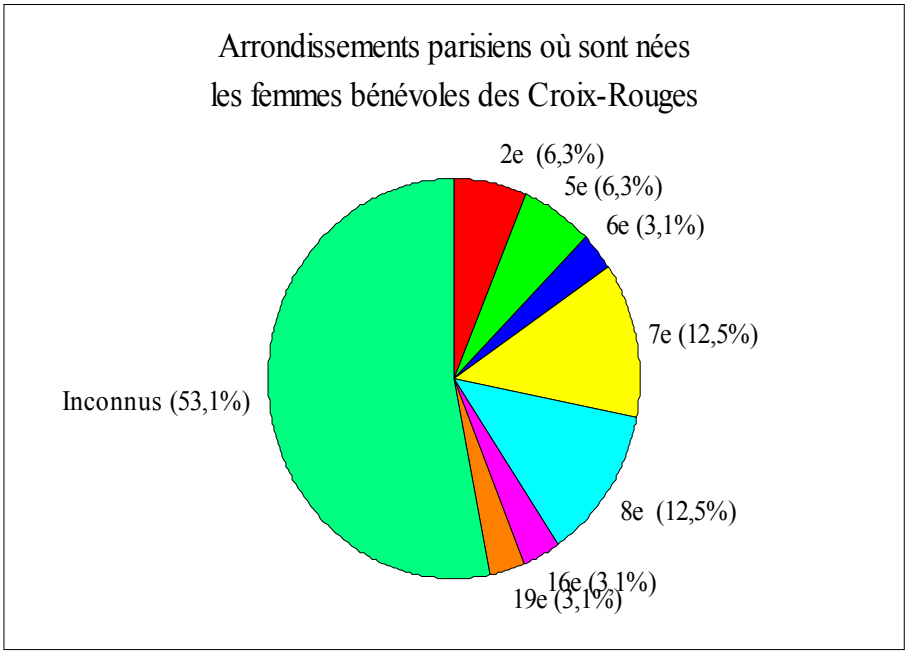

Sources : Archives municipales et départementales.

En observant les trois Figures N0 46, N0 47 et N0 48, les femmes natives de Paris[257] engagées dans la SSBM sont nées dans des quartiers[258] aisés de la capitale c'est-à-dire les 7e et 8e arrondissements. Les bénévoles de l'ADF sont nées surtout dans le 7e arrondissement. Enfin, les autres bénévoles de l'UFF sont nées dans le 8e arrondissement. A Paris, le 7e arrondissement est situé sur la rive gauche de la Seine. Il se compose de nombreux lieux prestigieux. Il y a par exemple des quartiers où se concentrent les pouvoirs (Assemblée Nationale), d'importants lieux militaires (École militaire, Hôtel des Invalides, Champs de Mars). Le 8e arrondissement est situé sur la rive droite de la Seine. Il est composé aussi de

256 SHD-Terre. Vincennes. Service Historique de la Défense - Département Terre. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM.
257 P. de Moncan et C. Mahout, *Le Paris du Baron Haussmann. Paris sous le Second Empire*, Paris, Éditions SEESAM - RCI, 1991, p. 155-165.
258 T. Halay, *Paris et ses quartiers*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 15-18.

quartiers aisés de la haute bourgeoisie avec des hôtels particuliers, l'église de la Madeleine, le parc de Monceau, les Champs-Élysées, le Palais de l'Élysée, le Faubourg Saint-Honoré.

Figure N0 46

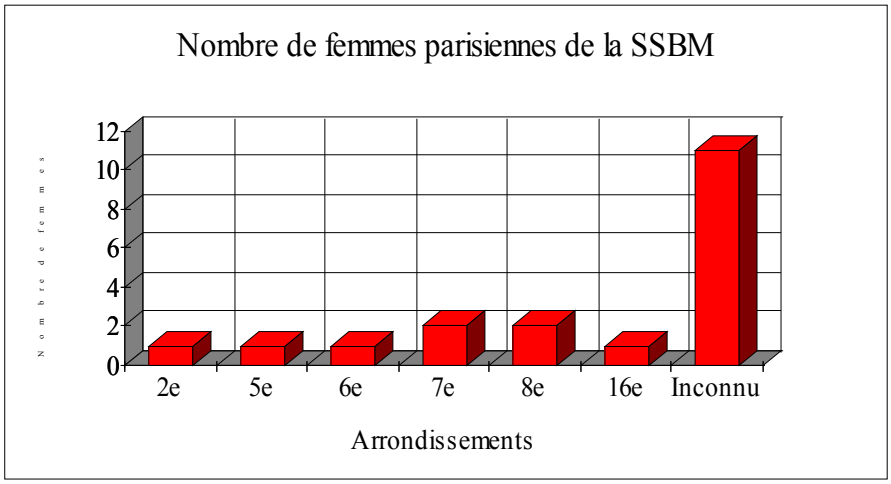

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N0 47

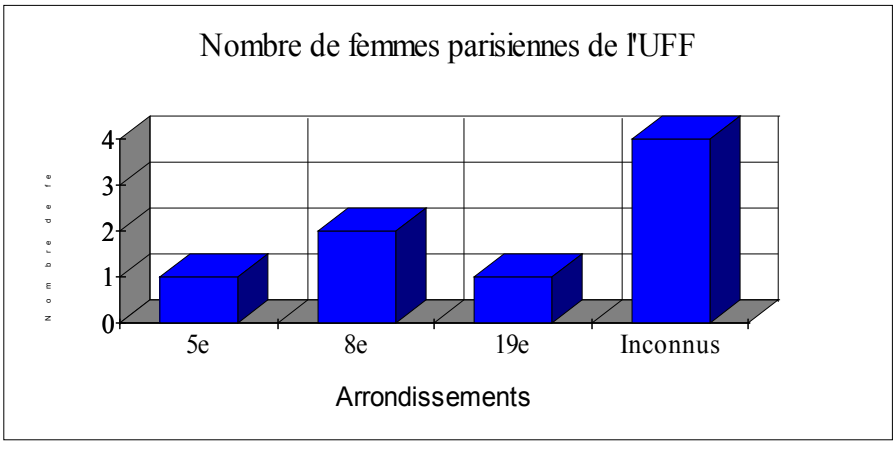

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N0 48

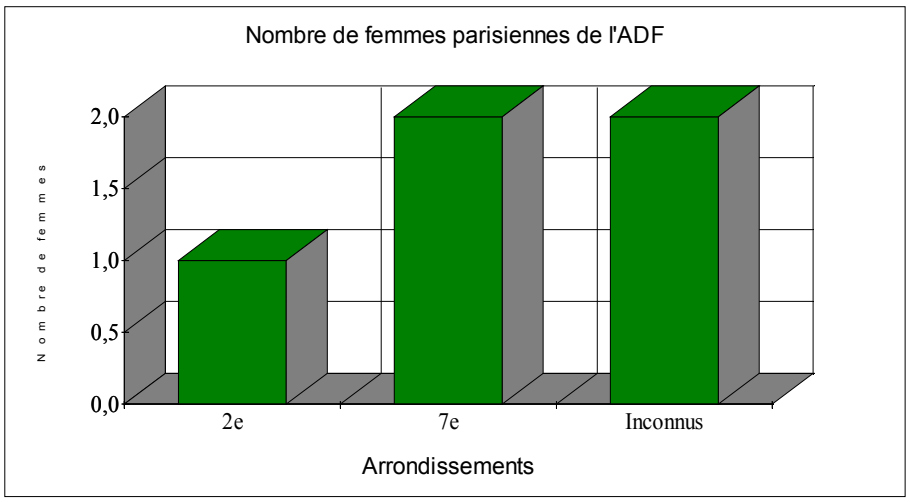

Sources : Archives municipales et départementales.

Vers la fin des années 1890, dans l'ouest de Paris apparaissent les premiers comités locaux de l'UFF sous la direction de Mme Kœchlin-Schwartz[259]. Puis, d'autres comités locaux voient le jour à l'est. A la veille de la Grande Guerre, chaque arrondissement parisien possède son comité local de l'UFF. L'ADF fonde vingt Comités locaux en mai 1930. Elle fonctionne comme les deux autres sociétés grâce aux dons et aux cotisations des adhérentes. Les Comités locaux possédant plus de ressources financières sont chargées d'aider des comités plus modestes. Les Comités locaux des 13e, 14e et 20e arrondissements aident les comités des 8e, 7e et 17e arrondissements. Les femmes bénévoles de l'ADF et l'UFF exercent les postes de direction. Le rôle des hommes est limité au niveau du Conseil central. Chaque année, l'Assemblée Générale nomme la Présidente et les Vice-Présidentes de chaque Comité local dans chaque arrondissement. Leurs mandats sont renouvelables plusieurs fois. Les Présidentes Générales de l'ADF et l'UFF nomment une trésorière et une secrétaire dans chaque Comité local de la capitale. Les Comités locaux des arrondissements ont un siège central. La SSBM développe des comités locaux entre 1909 et 1914. Ils sont absents dans l'ensemble des arrondissements de Paris. Un Comité local de la SSBM

259 E. Dubercq (sous la direction de Philippe Lerillan et Jean Garrigues), *Le rôle des femmes dans la Croix-Rouge française, 1919-1939*, Paris X Nanterre, 1994, p. 75-80.

représente les 5e et 6e arrondissements, un autre les 11e et 12e arrondissements. En 1932, les Comités locaux des 3e et 10e arrondissements fusionnent. Il y a 17 Comités locaux. Dans chaque Comité local de la Croix-Rouge SSBM, un conseil d'administration réunit un président et des adjoints élus par les adhérents.

Les archives ne donnent pas d'informations relatives aux métiers des parents, soit 35,7 % Les familles des femmes bénévoles natives du bassin francilien issues de la bourgeoisie marchande représentent 20,3 %, répartit entre le secteur du commerce 15,5 %, et le secteur de l'industrie 4,8 % comme l'indique la Figure N0 49. Il y a 10,7 % de nobles (propriétaires et rentiers), 4,8 % des parents exercent une profession libérale. Près de 25 % des familles n'ont pas d'emplois.

Les pères des femmes bénévoles des Croix-Rouges appartiennent pour 35,7 % à la bourgeoisie marchande et d'affaire. Parmi eux, 28,6 % exercent les métiers du commerce, puis 7,1 % travaillent dans le domaine de l'industrie. Ils appartiennent à la noblesse, soit 11,9 %. Puis, 9,5 % évoluent dans les professions libérales d'après la Figure N0 50. Les archives ont aussi des lacunes. Il est impossible de connaître la profession des pères des femmes bénévoles des Croix-Rouges pour 35,7 %. La moitié des mères sont sans emplois (50 %). Pour 35,7 % d'entre-elles leurs professions restent inconnues selon la Figure N0 51. Malgré tout, nous apprenons que 9,5 % des mères sont nobles.

Figure N^0 49

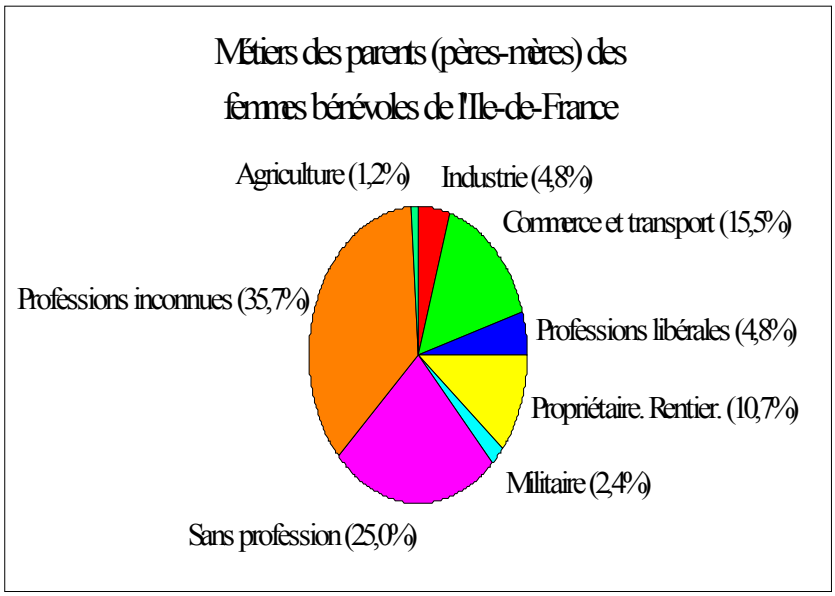

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 50

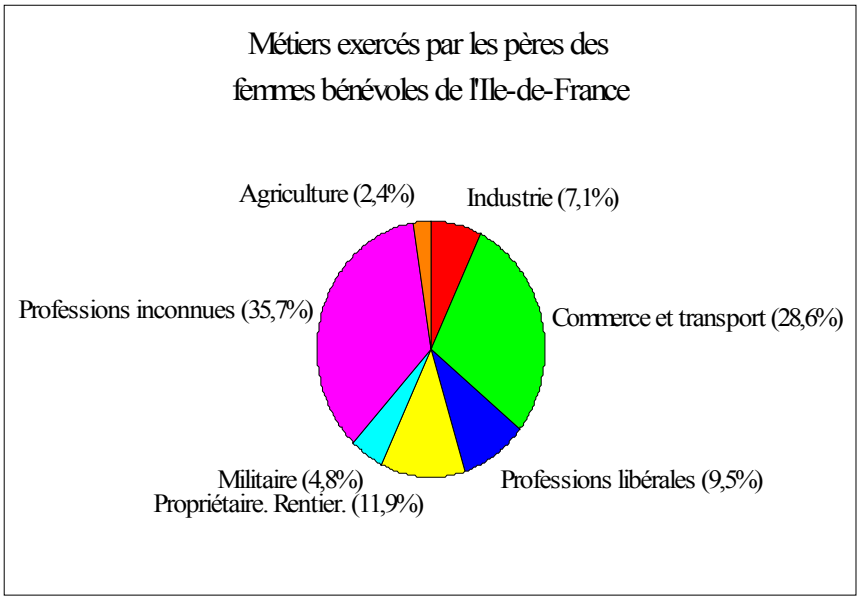

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^{0} 51

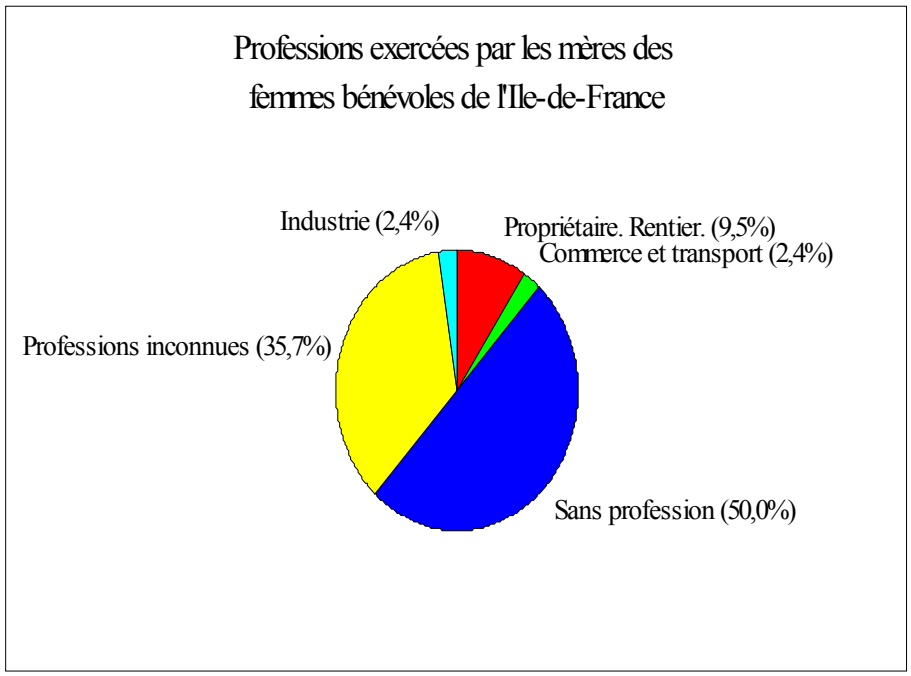

Sources : Archives municipales et départementales.

D'après les Figures N0 52 et 53, de la page suivante, les pères des bénévoles de sexe féminin du bassin francilien appartiennent en majorité au milieu de la bourgeoisie marchande. Il y a plus de femmes de la SSBM et l'UFF dont les pères travaillent dans le domaine du commerce et de l'industrie. Les femmes de l'ADF ont des pères nobles, des propriétaires, et des rentiers. En Île-de-France, les mères des femmes bénévoles dans les trois Croix-Rouges partagent le point commun de ne pas avoir d'emplois.

Figure N^0 52

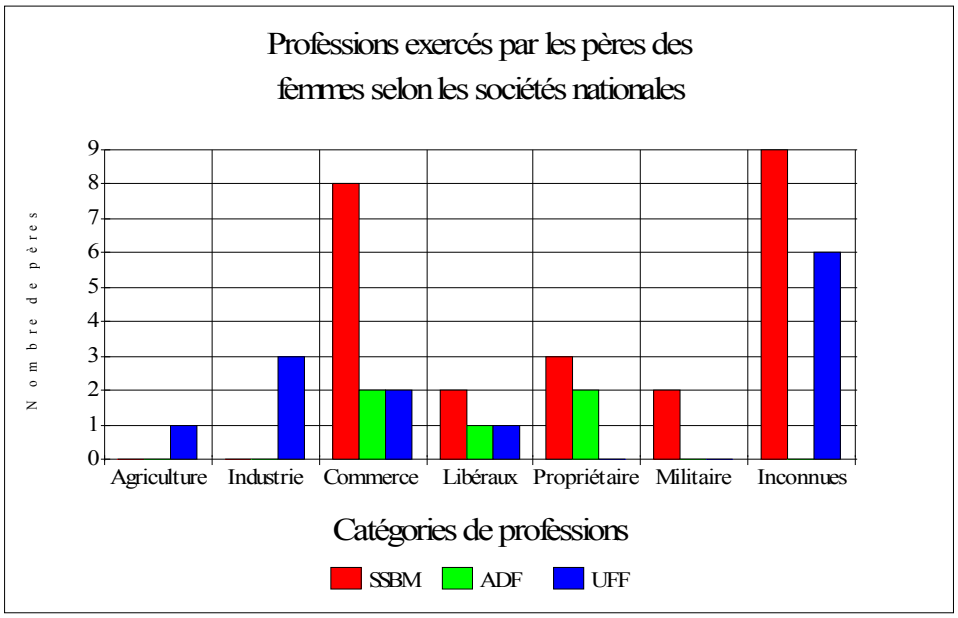

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 53

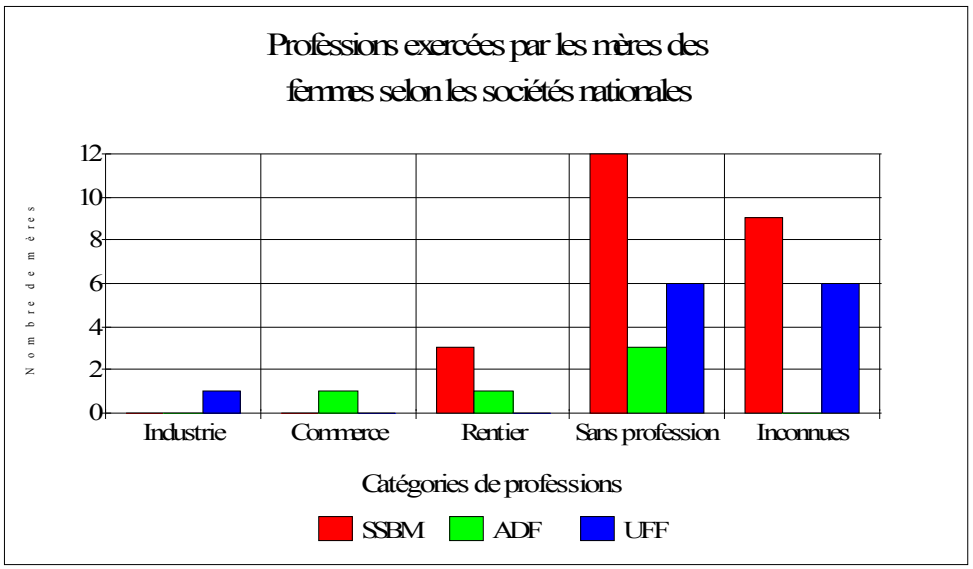

Sources : Archives municipales et départementales.

Céline Gallay [260] (née Honegger) représente le portrait type de la femme bénévole du bassin francilien. Elle est originaire de Paris où elle est née le 30 janvier 1851. Toutefois, les archives ne permettent pas de savoir dans quel arrondissement elle a vu le jour. Elle est issue d'une famille de la bourgeoisie commerçante. Son père Adolphe Honegger est négociant et sa mère Pauline Malan est au foyer, sans emploi. En 1874, elle épouse Maurice Gallay, chimiste de profession, à l'âge de 23 ans. Puis, elle entre à la SSBM en 1909 à l'âge de 58 ans. Au début du XXe siècle, elle travaille notamment dans les Hôpitaux parisiens de Necker et de Beaujon. Entre 1909 et 1914, elle s'occupe d'un dispensaire chirurgical et médical afin de soigner les malades et les déshérités. De 1914 à 1918, elle est chargée de soigner les blessés et les malades dans les différents Hôpitaux temporaires à Châlons. Son médecin chef lui reconnaît les plus grands mérites pour son courage, son dévouement, son implication au service des malades et des infirmes. Ses actes font d'elle un élément indispensable dans la Croix-Rouge.

Au milieu du XIXe siècle, Paris est encore une cité médiévale composée de rues étroites, de maisons à étages, avec une forte concentration de population dans des quartiers situés dans le centre. Le choléra fait des milliers de victimes. L'Empereur des Français Napoléon III confie au baron Georges Haussmann (1809-1891), nommé Préfet de la Seine, le 29 juin 1853, le projet de rénovation de Paris. Plusieurs ouvrages traitent de Paris sous l'ère haussmannienne caractérisée par d'incroyables bouleversements urbanistiques. Les historiens français Bernard Marchan[261], Pierre Pinon[262], Pierre Milza[263], Patrice de Moncan[264] effectuent des travaux retraçant l'histoire politique, sociale, urbaine et architecturale de Paris, de sa fondation au XIXe siècle et XXe siècle.

260 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1060/12.
261 B. Marchand, *Paris, histoire d'une ville*, Paris, Seuil, 1995, pp. 53-79.
262 P. Pinon, *Paris, Biographie d'une capitale*, Paris, Hazan, 1999, p. 5-23.
263 P. Milza, *Napoléon III, l'homme, le politique*, Paris, Éditions Napoléon III, 2008, p. 4-15.
264 P. de Moncan, *Le Paris d'Haussmann*, Paris, Les Éditions du Mécène, 2009, p. 25-44.

A la fin du XVIIIe siècle, sous la Première République (1792-1804) Paris est subdivisée en douze arrondissements jusqu'en 1859. Le Préfet de la Seine Haussmann, les architectes et les ingénieurs français Eugène Belgrand (1810-1878) et Jean-Charles Alphand (1817-1891) lancent des travaux de modernisation, d'embellissement et d'agrandissement pour faciliter la circulation des personnes, et de l'air. En 1860, à l'extérieur de l'enceinte, les villages alentour de Belleville, Vaugirard, Passy, Auteuil, Grenelle, et Montmartre sont annexés afin d'éloigner la classe ouvrière jugée dangereuse par les autorités impériales. On passe de douze à vingt arrondissements qui existent encore aujourd'hui. Les deux cartes de Paris (douze puis vingt arrondissements) sont extraites de la Bibliothèque Nationale de France, au Département Carte et Plans, accessible sur Gallica (Carte). Réalisée au XIXe siècle, la première carte est gravée puis publiée par le cartographe Alexandre Zakrzewski (1799-1866). Ce plan montre les douze arrondissements parisiens en 1838. Et l'autre plan représente les vingt arrondissements. Il est édité en 1889 par Marpon et Flammarion. Napoléon III et le baron Haussmann créent une vingtaine d'arrondissements par décret impérial en 1859. Les anciens arrondissements sont incorporés dans les nouveaux arrondissements intégralement ou partiellement.

Figure N^0 54

Femmes du bassin francilien SSBM

NOM Prénom	Ville de naissance	Fonction
HAUSSONVILLE de Pauline[265]	Paris (ancien 1er arr.)	Présidente Comité
GRAILLY de Marie[266]	St-Germain-en-Laye	Présidente Comité
CATERS deMarie[267]	Maisons-Laffitte	Présidente mutuelle
BIOLLAY Madeleine[268]	Paris (16e arr.)	Vice-présidente du Comité des Dames
DELAUNAY Adèle[269]	Paris (5e arr.)[270]	Présidente Comité
GENIN Marie[271]	Paris	Directrice de l'Hôpital-Ecole
LEGEU Fanny[272]	Paris (17e arr.)[273]	Directrice du personnel
CASTELLANE de Madeleine[274]	Paris (7e arr.)	Infirmière
GALLAY Céline[275]	Paris	Infirmière
ACHILLE FOULD Claire[276]	Paris (2 arr.)[277]	Infirmière-major
TASSIN Louise[278]	Versailles[279]	Infirmière-major
PAPAVOINE Jeanne[280]	St-Etienne-du-Vouvray	Infirmière
TERNAUX Antoinette[281]	Paris	Infirmière-major
LINDET Thérèse[282]	Paris	Infirmière
GALARD Marie[283]	Paris (7e arr.)	Présidente générale

265 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1272/29.
266 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0106/13305.
267 *Ibid.*, dossier individuel LH/449/3.
268 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/60.
269 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/268/35773.
270 AM Paris. N 3E / N 1494.
271 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1110/66
272 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0024/3062.
273 AM Paris. Acte de naissance. 7e arr. 1870 V4E 855.
274 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/118/14943.
275 *Idem*, dossier individuel LH/1060/12.
276 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/550/62892.
277 AD Yvelines. Registres paroissiaux et état civil. 1115771 N 1868 N^0 579.
278 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1308/51365.
279 AD Yvelines. Registres paroissiaux et état civil. 1115771 N 1868 N^0 579.
280 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1177/36280.
281 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0265/35426.
282 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0026/3352.
283 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0070/8682.

LOYS-CHANDIEU Mélanie[284]	Paris	Présidente
MALATERRE Germaine[285]	Paris	Infirmière
BAILLARDEL Alyette[286]	Paris (7e arr.)	Infirmière
[287]FLOURENS Renée[288]	Paris	Infirmière-major
MASCAREL de Andrée	Paris	Infirmière

Figure N^0 55

Femmes du bassin francilien ADF

NOM Prénom	Ville de naissance	Fonction
THURNEYSSEN Isabelle[289]	Paris (2 arr.)	Administre un Hôpital auxiliaie
GALARD Marie[290]	Paris (7e arr.)	Présidente générale
LOYS-CHANDIEU Mélanie[291]	Paris	Présidente
MALATERRE Germaine[292]	Paris	Infirmière
BAILLARDEL Alyette[293]	Paris (7e arr.)	Infirmière

284 *Ibid.*, dossier individuel LH1670/20.
285 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/883/3520.
286 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1/85.
287 Archives européennes. Diplôme d'infirmière hospitalière au titre de guerre décerné par la Croix-Rouge, UFF. Livret individuel de la Croix-Rouge UFF. BNF, Sablé, 1; Marie-Christine Lerouge.
288 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/612/69090.
289 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0265/35447.
290 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0070/8682.
291 *Ibid.*, dossier individuel LH1670/20.
292 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/883/3520.
293 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1/85.

Figure N^0 56

Femmes du bassin francilien UFF

NOM Prénom	Ville de naissance	Fonction
FLOURENS Renée[294]	Paris	Infirmière-major
GERMAINE Juliard[295]	Rueil[296]	Dirigeante
BEAUREGARD Marie[297]	Paris	Directrice générale
BARBIER Marie[298]	Paris (8e arr.)	Vice-présidente générale
RAUX Marie[299]	Neuilly-sur-Seine	Présidente Comité
LEFEVRE Marie[300]	Rueil	Directrice générale
VUILLAUME Antoinette[301]	Paris (9e arr.)	Vice-présidente Comité
LAURENT Marie[302]	Paris	Vice-présidente Comité
MOINIER Juliette[303]	Fontenay-aux-Roses[304]	Présidente Comité
TERQUEM Marie[305]	Paris (5e arr.)	Présidente Comité
LEMAIGRE Marie[306]	Paris	Infirmière-major
BRUNET Léonie[307]	Paris	Dirigeante
MAUCLAIRE Solange[308] RAPENNE Gabrielle FOURNIER Doria GARMENDIA Marcelle COLLARD Denise LAURENT Françoise FELIGONDE Gilberte THEVENOT Suzanne PEIGNOT Geneviève MARTINEZ Jeanine	Paris Meudon Saint-Cloud	Conductrices

294 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/612/69090.
295 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/594/67220.
296 AD Hauts-de-Seine. Registres paroissiaux et état civil. N^0 138.
297 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/194/25363.
298 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/213/27983.
299 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0269/35953.
300 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0306/41157.
301 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0281/37691.
302 *Ibid.*, dossier individuel LH/1502/2.
303 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/755/85626.
304 AD Hauts-de-Seine. Acte d'état civil Fontenay-aux-Roses. Naissances 1866 N^0 50.
305 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1341/55443.
306 *Idem.*, dossier individuel LH/19800035/0352/47338.
307 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/455/60890.
308 SHD - Terre. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections Sanitaires Automobiles Féminines SSBM.

Zone C – Reste du territoire

Les femmes bénévoles du reste du territoire national, hors quart Sud-Ouest de la France et l'Île-de-France, entre les décennies 1870 et 1930, servent pour plus de la moitié d'entre-elles dans la SSBM, soit 54,7%. Les autres bénévoles de sexe féminin sont adhérentes dans les deux sociétés nationales soit 45,3 %. Parmi ces femmes, il y a 32,1 % d'entre-elles à l'UFF et 13,2 % à l'ADF selon la Figure N0 57. En observant la Figure N0 58, nous remarquons la présence d'une majorité d'infirmières s'élevant à 69,8 % comme Marie Le Lubois de Tréhervé[309] née à Croix-de-Vie en Vendée, et Lucie Cavaignac[310] native d'Angoulême en Charente. Parmi les 69,8 % d'infirmières, 42,2 % d'entre-elles sont aussi dirigeantes. Citons les cas de la Caennaise Amélie Vérel[311] Présidente fondatrice du Comité des Dames de la SSBM de Caen en 1873, la Nancéenne Marie de Bionneau[312] Présidente du Comité de la SSBM de Nancy, Marie Thieullant[313] originaire de Sainte-Adresse et Présidente du Comité de la SSBM du Havre. Enfin, 30,2 % sont conductrices automobiles[314] telles que Renée Pestre[315], Anne Cormier[316], Germaine Dubreuil[317], Jeanne Mondon[318]

309 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1188/37507. AD Vendée. État-civil. Naissance 1878-1882 AD2E075 / 11 Saint-Gilles-Croix-de-Vie. N^0 11 (réunion de Croix-de-Vie et Saint Gilles-sur-Vie).

310 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/998/15447.

311 *Idem*, dossier individuel LH/2689/6.

312 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/68. AD de Meurthe-et-Moselle. Registres paroissiaux et d'état civil Nancy. N 1856-1857. 5 Mi 394 / R 152. N^0 533.

313 Archives Nationales. GCLH, dossier individuelLH/19800035/711/81055. AD de Seine-Maritime. Registres paroissiaux et d'état civil Sainte Adresse. 4 E 20577 N^0 90.

314 SHD - Terre. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM.

315 AD Haute-Loire. Brioude 1912. Naissance 1925N142, N^0 24.

316 AM Nantes. Registres d'état civil. 3e canton 1904 1E2068, N^0 187.

317 AD Charente-Maritime. 2E 360 / 73 Saint Jean d'Angély. Collection de greffe. État civil. Naissances 1898-1902 N^0 44.

318 AD Ain. État civil et tables décennales Châtillon-sur-Chalaronne N 1902. N^0 57.

Figure N^0 57

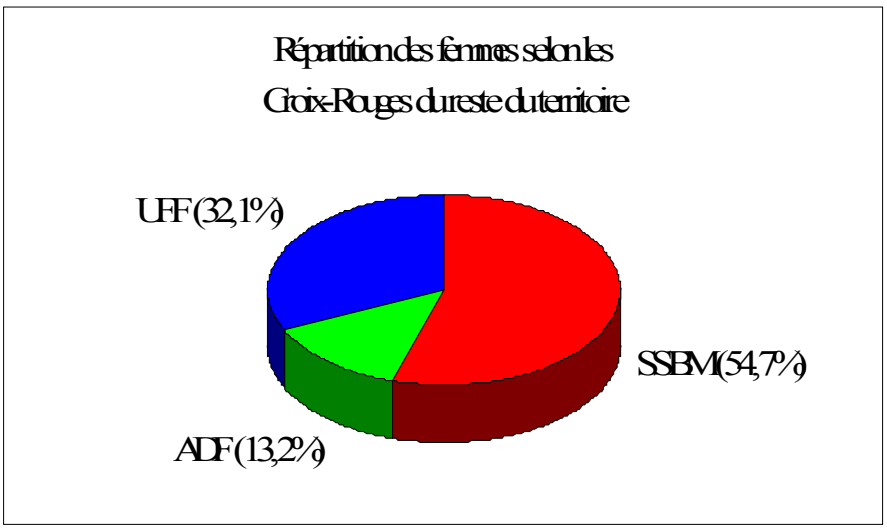

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Figure N^0 58

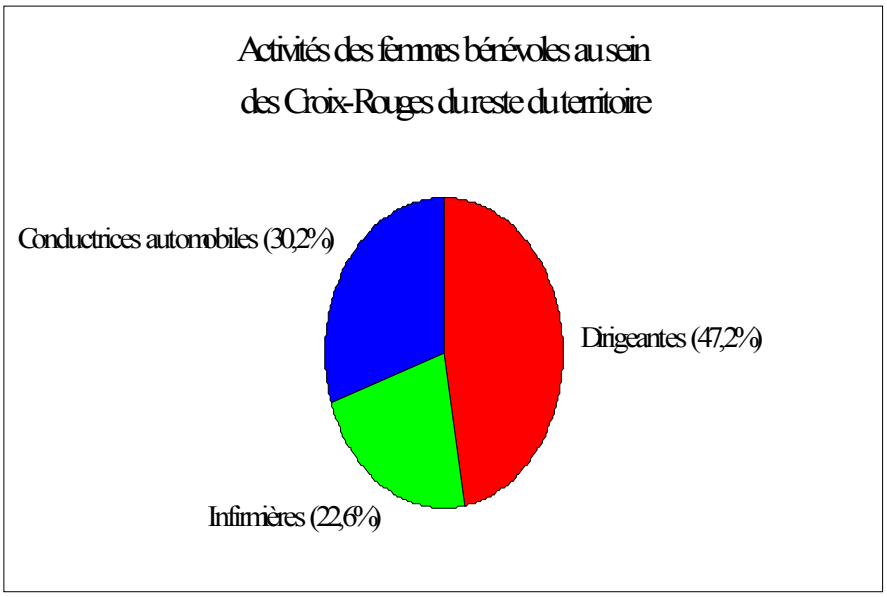

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

Les femmes bénévoles des Croix-Rouges du reste du territoire français, entre les décennies 1870 et 1930, appartiennent à des milieux sociaux aisés. Leurs familles sont issues pour 20,7 % d'entre-elles à la bourgeoisie (16 % dans le commerce, 4,7 % dans l'industrie), et la noblesse (13,2 %) selon la Figure N0 59. Et il y a 7,5 % des familles exerçant des professions libérales. Les archives ont de nombreuses lacunes. On ne connait pas les métiers pour 47,2 % des familles de ces femmes bénévoles. D'après les Figures N0 60 et N0 61, 35,8 % des pères appartiennent à la bourgeoisie marchande (28,3 % travaillent dans le commerce et 7,5 % dans l'industrie). Puis, 13,2 % sont des nobles (propriétaires-rentiers), et 11,3 % sont des libéraux. Une majorité des mères ne possèdent pas d'emplois, soit 66 %. Enfin 13,3 % d'entre-elles sont des nobles.

Figure N^{0} 59

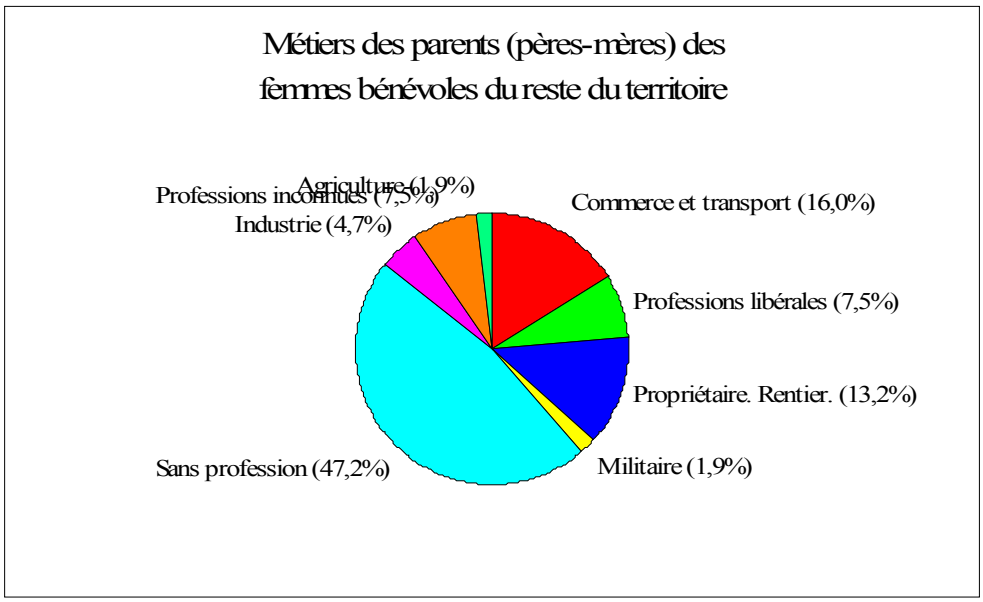

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 60

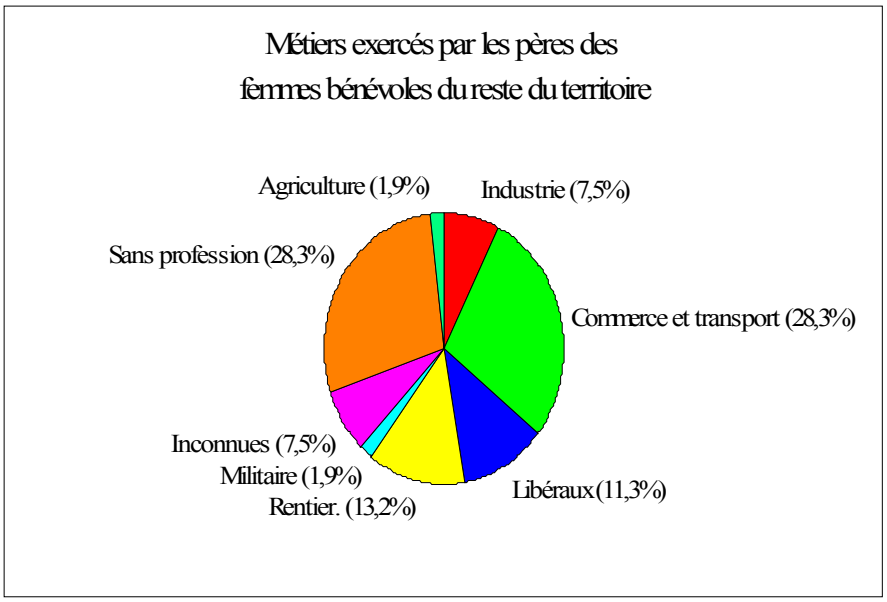

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 61

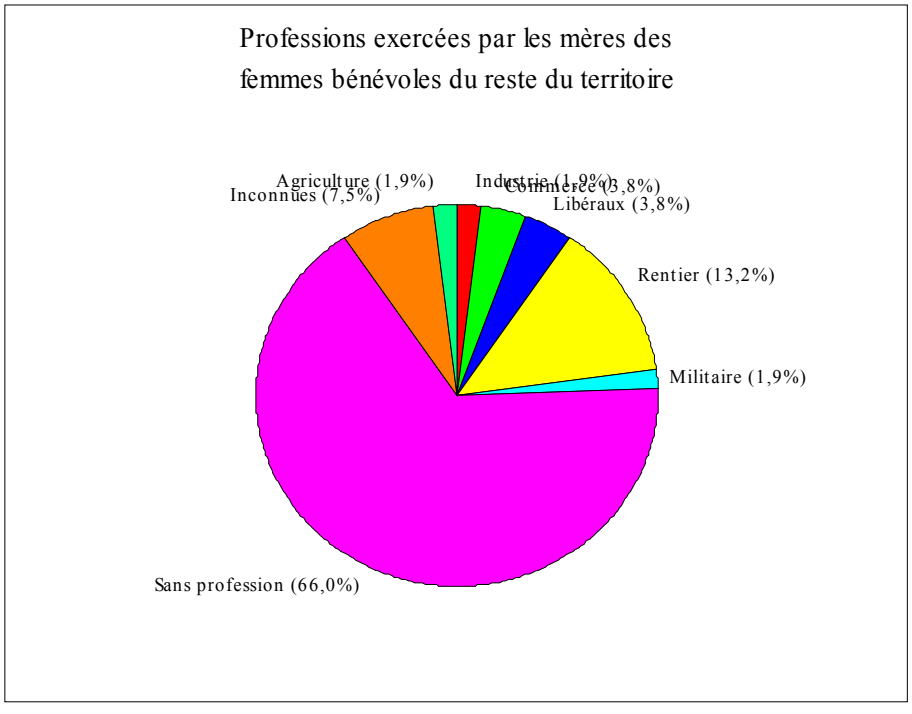

Sources : Archives municipales et départementales.

Les bénévoles féminines des Croix-Rouges appartiennent à des classes sociales aisées. Les femmes de la SSBM et l'ADF font partie de la bourgeoisie marchande et d'affaire. Tandis que les femmes de l'UFF ont des familles qui exercent des professions libérales. Les mères des femmes bénévoles dans la SSBM, l'ADF et l'UFF n'ont pas d'emplois.

Figure N^0 62

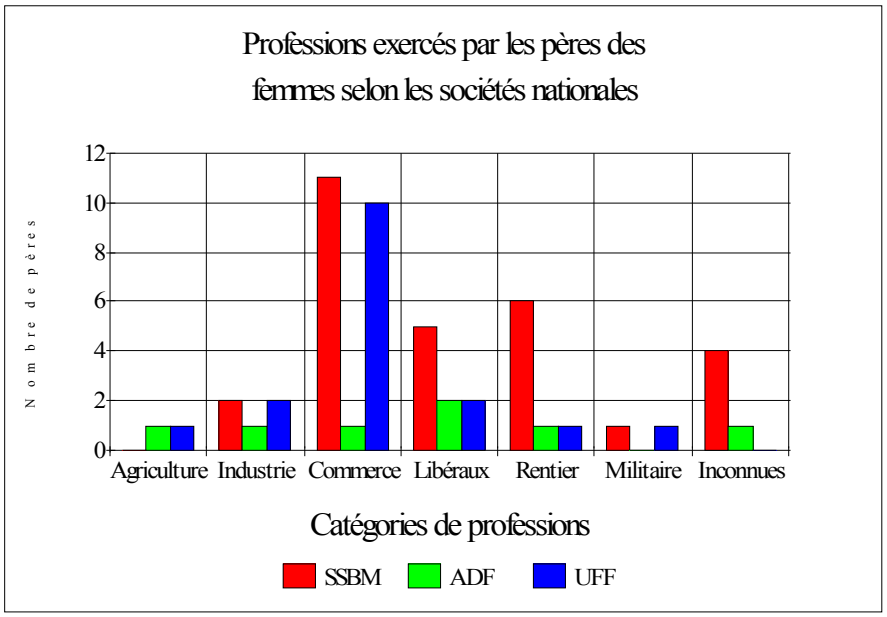

Sources : Archives municipales et départementales.

Figure N^0 63

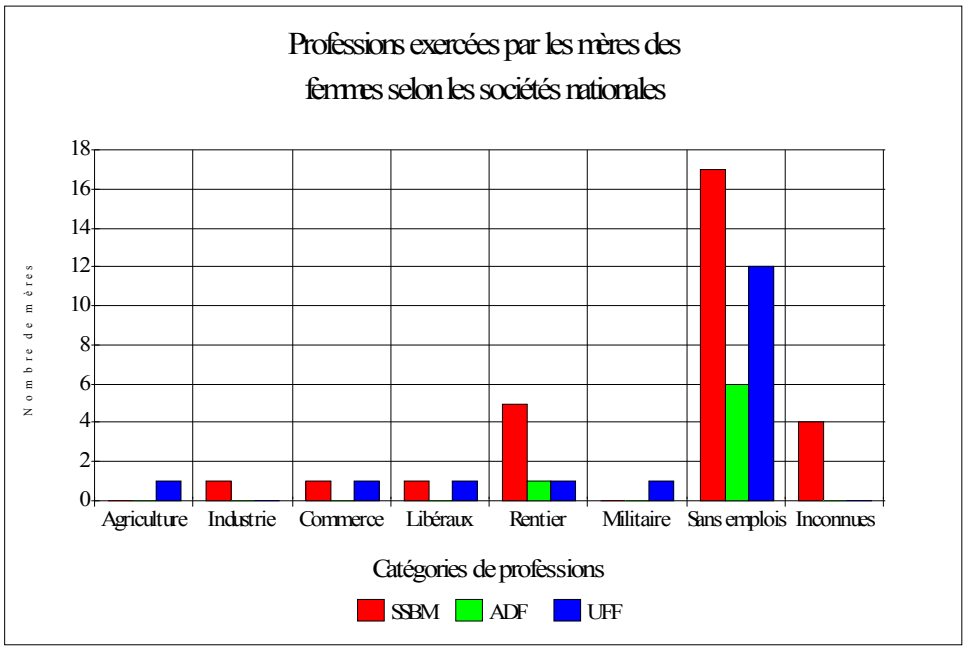

Sources : Archives municipales et départementales.

Lucie Leroux, Jehanne Macherez, et Mary Duvernoy incarnent les portraits-types des femmes bénévoles du reste du territoire national, entre les années 1870 et 1930. Elles grandissent dans des milieux sociaux aisés. Ces trois infirmières appartiennent à la haute bourgeoisie et à des milieux instruits. Elles vivent en zone urbaine. Parmi deux femmes de la SSBM et l'ADF appartenant à la bourgeoisie, il y a tout d'abord Lucie Leroux[319] (née Mention). Elle a vu le jour, le 16 mars 1861 à Tergnier dans l'Aisne. Son père Henri Mention est fabricant de sucre.[320] Et sa mère Aline Quarez est sans emploi. Elle se marie avec un baron à l'âge de 18 ans en 1879. Elle entre dans la SSBM à l'âge de 51 ans en 1911. Elle est Présidente du Comité de la SSBM de La Fère pendant la Grande Guerre. Puis Jehanne Macherez[321] (née Wateau) est originaire de l'Aisne, à Guise où elle est née le 13 avril 1852. Son père Claude Watteau travaille comme commerçant dans les spiritueux, les alcools. Sa mère Apolline Dorigny est sans emploi. Elle adhère

319 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0306/41189.
320 AD Aisne. Registres paroissiaux et d'état civil Tergnier, 1845-1861 N^0 19.
321 Archives Nationales GCLH, dossier individuel LH/19800035/0204/26756.

à l'ADF en 1904. Elle est Présidente du Comité de direction de l'ADF de Soissons-Braine en 1904. La troisième femme représente les bénévoles de l'UFF ayant des parents exerçant des professions libérales. Marie Duvernoy[322] (née Muston) voit le jour, le 6 février 1857, à Beaucourt, situé dans le Haut-Rhin. Son père Etienne Muston est docteur en médecine. Sa mère Marie Japy n'a pas d'emploi. Elle rejoint l'UFF, à l'âge de 57 ans, au début de la Première Guerre mondiale. Elle devient infirmière. Mme Duvernoy exerce la fonction de Présidente du Comité de l'UFF de Belfort.

Figure N^0 64

Femmes du reste de la France ADF

NOM Prénom	Ville de naissance	Fonction
MACHEREZ Jehanne[323]	Guise	Présidente Comité
BONAVITA Marie-Rose[324]	Ajaccio[325]	Présidente Comité
LISBONIS Marie[326]	Marseille	Infirmière
GRANGER Cécile[327]	Saint-Lô[328]	Infirmière
MARQUIS Marie[329]	Arles	Infirmière
BOUDEVILLE Louise[330]	Evreux[331]	Infirmière
ASTIER Marie[332]	Massay	Infirmière

322 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/144/18372.
323 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0204/26756.
324 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/453/60610.
325 AD Corse du Sud. 6 Mi 4 / 236. État civil d'Ajaccio. Registre des actes de naissance de la commune d'Ajaccio de l'année 1862. N^0 220.
326 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1645/44.
327 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/342/46030.
328 AD Manche. Registres paroissiaux et d'état civil Saint-Lô. 5Mi 1481, 1877.
329 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0248/33054.
330 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0252/33593.
331 AD Eure. Actes des paroisses et de l'état civil. N (1847-1854) 8Mi 1609, N^0 226.
332 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/264/35196.

Figure N^0 65

Femmes du reste de la France SSBM

NOM Prénom	Ville de naissance	Fonction
VEREL Amélie[333]	Caen	Présidente Comité
BIONNEAU de Marie[334]	Nancy[335]	Présidente Comité
DELELIS Elizabeth[336]	Dunkerque[337]	Présidente Comité
LEROUX Lucie[338]	Tergnier[339]	Présidente Comité
BIZOT Jeanne[340]	Masevaux	Présidente Comité
THIEULLENT Mary [341]	Sainte-Adresse[342]	Présidente Comité
CHARIERRE Simone[343]	Limoges[344]	Chef des sections sanitaires
BERMOND D'AURIAC Antoinette[345]	Angers[346]	Infirmière
LE LUBOIS Marie[347]	Croix-de-Vie[348]	Infirmière
CAVAIGNAC Lucie[349]	Angoulême	Infirmière
DEVAYE Albertine[350]	Le Cannet	Infirmière-major
ROUVIER Aline[351]	Saint-Mihiel	Infirmière
WARREN DE Marie[352]	Chastellux-sur-Eure	Infirmière

333 *Ibid.* dossier individuel LH/2689/6.
334 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/68.
335 AD Meurthe-et-Moselle. Registres paroissiaux et d'état civil Nancy. N 1856-1857. 5 Mi 394 / R 152. N^0 533.
336 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/2747/22.
337 AD Nord. Registres paroissiaux et d'état civil Dunkerque / N [1856-1859] N^0 566.
338 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0306/41189.
339 AD Aisne. Registres paroissiaux et d'état civil Tergnier, 1845-1861 N^0 19.
340 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/454/60685.
341 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/711/81055.
342 AD Seine-Maritime. Registres paroissiaux et d'état civil Sainte Adresse. 4 E 20577 N^0 90.
343 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/435/58154.
344 AD Haute-Vienne. Registres paroissiaux et d'état civil Limoges. 1910, Mai-Août. Collection Greffe 3E 85 / 387 N^0 862.
345 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/435/58154.
346 AD Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil Angers. 1861, Collection départementale. Naissances 1861.
347 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1188/37507.
348 AD Vendée. État-civil. Naissance 1878-1882 AD2E075 / 11 Saint-Gilles-Croix-de-Vie. N^0 11. (réunion des 2 communes Croix-de-Vie et Saint Gilles-sur-Vie).
349 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/998/15447.
350 *Idem*, dossier individuel LH/47/39.
351 *Ibid.,* dossier individuel LH/19800035/0267/35710.
352 *Ibid.,* dossier individuel LH/198000350/366/49231.

Figure N^0 66

Femmes du reste de la France UFF

NOM Prénom	Ville de naissance	Fonction
FEUILLET Marie[353]	Réthel	Directrice
BARBE Florin[354]	Besançon	Infirmière
MARTIN Françoise[355]	Chambéry	Vice-présidente
DUMAREST Anne[356]	Saint-Etienne[357]	Vice-présidente
GAND Françoise[358]	Besançon[359]	Présidente Comité
DREUX Elizabeth[360]	Bourges[361]	Présidente Comité
PEROUSE Suzanne[362]	Sens	Présidente Comité
MAZERAND Marthe[363]	Sorcy	Vice-présidente
DUVERNOY Marie[364]	Beaucourt	Présidente Comité
TURPIN Marie[365]	Rouen[366]	Présidente Comité
ROUX Marie[367]	Guenrouet[368]	Vice-présidente
PAUFIQUE Louise[369]	Villefranche	Vice-présidente
CHADOURNE Marie[370]	Chateauponsac	Présidente Comité
ISNARD Marie[371]	Digne[372]	Présidente Comité
RAOUL Alice[373]	Hyères	Infirmière
DENISE Alice[374]	Rouen[375]	Présidente Comité

353 *Idem*, dossier individuel LH/967/15.
354 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0016/1974.
355 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0205/26783.
356 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/135/17099.
357 AM Saint-Etienne. 2E55 État-civil. Déclaration des naissances 1847.
358 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1186/4.
359 AM Besançon. 1E Registre d'état-civil 1893-1912, 1847 1 E707 N^0 890.
360 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/135/17076.
361 AD Cher. 1850 - 3E 2568 BIS. Naissances N^0 317.
362 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/2104/26.
363 *Idem*, dossier individuel LH/1811/45.
364 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/144/18372.
365 *Ibid.*, dossier individuel LH/2655/31.
366 *Ibid.*, dossier individuel LH/2414/17.
367 AD Loire-Atlantique. Registres paroissiaux et d'état civil Guenrouet. N 1861, N^0 16.
368 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0284/38167.
369 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/314/42330.
370 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/745/84588.
371 *Ibid.*, LH/19800035/1283/48105.
372 AD Alpes de Haute Provence. Digne 1873-1882. Naissance 1 MI5 / 0833 N^0 142.
373 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1234/42351.
374 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/12/1470.
375 AD Seine-Maritime. Rouen État-civil -Naissance 3E 00 999

PESTRE Renée[376]	Brioude[379]	conductrices
CORMIER Anne	Nantes[380]	
DUBREUIL Germaine	St Jean d'Angély[381]	
BELZUNCE DE Madame	Dijon	
MESTREIT Françoise	Anzin[382]	
FROIDURE Cécile	Cleden-Poher	
GARAUD Lise	Brillac[383]	
MONDON Jeanne	Châtillon[384]	
SEVERAC DE Marie-Thérèse	Evreux[385]	
HAUPOUL DE Marie	Champigny[386]	
BRIEL Marie	Mantes	
LAURENTY Thérèse	Lorette	
NANCLAS DE Claire	Les Demps[387]	
HUGUES Louise	Fresnoy-le-Grand	
DOULOUDET Jeanne[377]	Plouha[388]	
MARMONIER Joséphine[378]	Bourgoin	

En conclusion, l'étude sociologique permet d'établir des portraits types des femmes bénévoles des trois Croix-Rouges sur trois espaces géographiques différents en France : quart Sud-Ouest, Île-de-France et reste du territoire national. Les périodes étudiées s'étendent des années 1870 aux années 1930 jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale en 1939-1940. Les femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF partagent de nombreux points communs. Tout d'abord, elles naissent en milieux urbains, appartiennent en particulier à des familles aisées et privilégiées (bourgeoisie et noblesse), deviennent des infirmières, s'unissent par les liens du mariage. La Toulousaine Mathilde de Cousin de Lavallière représente les dames de la SSBM. Elle fait l'objet d'une étude approfondie pour le portrait-type tout comme les Comtesses Pauline de Haussonville, Marie de

376 SHD-Terre. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM.
377 Archives européennes. Contributeurs AD Côtes-d'Armor ; Patrice Candau.
378 Archives privées. Mme Monique Paris ancienne Présidente de l'AHPPV.
379 AD Haute-Loire. Brioude 1912. Naissance 1925N142, N^0 24
380 AM Nantes. Registres d'état civil. 3e canton 1904 1E2068, N^0 187.
381 AD Charente-Maritime. 2E 360 / 73 Saint Jean d'Angély. Collection de greffe. État civil. Naissances 1898-1902 N^0 44.
382 AD Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil
383 AD Charente. 3E Brillac. Naissances. Registres paroissiaux et d'état civil 1903-1912. N^0 37.
384 AD Ain. État civil et tables décennales Châtillon-sur-Chalaronne N 1902. N^0 57
385 AD Eure. Registres paroissiaux et d'état civil Evreux. Naissance (1903-1904) N (1903-1910) 2E 7771 N^0 34
386 AD Yonne Champigny. N 1876-1898. N^0 7
387 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française de Saint Quentin.
388 AD Côte d'Armor. Registres paroissiaux et d'état civil Plouha. 1793 à 1906. N 1887 301-308. N^0 26

Grailly, la Marquise Madeleine de Castellane, la Baronne Hottinguer, etc. Dans l'ADF et l'UFF, les femmes sont aussi nobles en majorité même si les proportions sont moins importantes. Elles appartiennent à des familles bourgeoises qui prospèrent dans des activités industrielles dans le secteur du textile (Mme Kœchlin de l'UFF, Antoinette Ternaux-Compans de la SSBM), le secteur de la métallurgie et de la sidérurgique (Mme Wendel de l'ADF, Mme Schneider de la SSBM, Mme Dollfus de l'UFF). Les milieux d'affaires et du monde de la finance sont incarnés par les familles Heine, Achille Foul, Bérard, Fabre-Luce. On retrouve, avec des répartitions variables selon ces trois sociétés nationales, toutes les catégories d'élites intellectuelles, politiques et économiques. D'autre part, quelques différences apparaissent entre les femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF. La majorité des femmes de l'ADF sont issues des milieux d'affaires. Les femmes de l'ADF appartiennent à la bourgeoisie d'affaire et à la noblesse. Les bénévoles de l'UFF sont d'origines sociales plus diverses que celles de l'ADF et la SSBM. La grande et moyenne bourgeoisie est plus importante à l'UFF.

La cellule familiale s'organise selon un même schéma. Le père est propriétaire-rentier ou travaille dans le domaine du commerce, voir parfois effectue une profession libérale (médecin, avocat, etc.) La mère est sans emploi et habite au foyer. La majorité des femmes bénévoles consacrent seulement quelques heures dans la semaine à leurs activités humanitaires.

Les femmes des Croix-Rouges appartiennent à l'élite de la société française. Leurs moyens financiers leurs permettent de payer les cotisations annuelles et les formations payantes pour devenir infirmières. Elles reconstituent une nouvelle élite dans l'humanitaire. Les femmes issues de familles modestes, et de milieux ruraux, sont absentes dans les Croix-Rouges. Elles n'ont pas les moyens financiers de s'acquitter du paiement de la cotisation chaque année pour entrer dans les Croix-Rouges. Les formations payantes, les cotisations annuelles, les attaches rurales, et l'éloignement des villes constituent des obstacles. De plus, l'élite féminine noble et bourgeoise occupe les postes de hautes fonctions dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge. Ces femmes de l'élite sont le symbole d'un idéal féminin dans l'humanitaire pour les responsables des Croix-Rouges. La

bénévole est une soeur laique remplaçant les religieuses, non formées au métier d'infirmière, exclut sous la IIIe République. Leurs dévouements se substituent aux modes de vie des religieuses. Cette dévotion correspond à une vocation. Les études des bénévoles pour obtenir le grade d'infirmière s'apparentent à la préparation à la vie religieuse des soeurs. La morale professionnelle est une morale chrétienne.

Les rares témoignages écrits des femmes bénévoles révèlent le sens intimes de leurs engagements dans l'humanitaire en France au XIXe siècle et XXe siècle, la genèse de leurs vocations altruistes, de leurs désirs d'aider les autres. Ces écrits remettent en perspective les raisons pour lesquelles les Croix-Rouges offrent un opportunité unique à ces femmes de s'émanciper. L'écriture est un moyen de mettre de la distance, prendre du recul sur les évènements, sur leurs existences, se réaproprier un temps immatériel.

Le dernier chapitre de la première partie s'appui sur des rares témoignages écrits des femmes. Les écrits des femmes bénévoles des sociétés françaises de la Croix-Rouge sont authentiques et d'une grande valeur. On distingue différentes formes d'écrits dans lesquels ces femmes évoquent leurs souvenirs : les journaux de bord relatant leurs quotidiens en temps de guerre, les mémoires rédigés à posteriori avec plus de recul sur les évènements, les entretiens concernant les dernières survivantes de la Seconde Guerre mondiale avec des journalistes pour la presse locale ou régionale. Ces récits permettent de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les femmes s'engagent dans l'humanitaire. Les femmes des trois Croix-Rouges (dirigeantes, infirmières, conductrices, donatrices, etc.) prennent la plume ou s'entretiennent avec des journalistes à l'occasion de cérémonies officielles et de commémorations de la Croix-Rouge française. Elles désirent partager leurs souvenirs, leurs émotions, leurs rencontres, leurs expériences acquises grâce à leurs engagements au service d'une cause commune. Ces femmes font aussi l'objet de quelques biographies.

Ouvrir un mémoire, un livre de souvenirs d'une dame bénévole, parcourir les pages d'un journal de bord en temps de guerre, d'un article extrait d'un journal ou d'une revue dans laquelle une femme s'entretien avec un journaliste ne peut pas laisser indifférent, même si le travail de l'historien exige une distance et du recul. Dans ces écritures, cette succession de phrases et de mots, qui noircissent les pages blanches de ces ouvrages ou journaux, transparaissent des émotions fortes et diverses. Elles révèlent avec pudeur, décence, retenue, délicatesse, avec une certaine dignité des tragédies familiales, des drames personnels, des maux, des douleurs. Ces récits intenses apportent un plus à l'étude sociologique et méritent à juste titre que l'on s'y attarde quelques instants avec bienvaillance. On découvre des personnages féminins courageux qui surpassent des malheurs, éprouvent le besoin d'explorer le monde avec curiosité et gourmandise, de se lancer dans des aventures humaines exaltantes et passionnantes pour donner, voir redonner, un sens à leurs vies, reprendre un engagement humanitaire familial en guise d'héritage.

Chapitre 3

Origines de l'implication des femmes dans l'humanitaire

Un besoin d'exister pour ces femmes

L'engagement des femmes dans les sociétés françaises de la Croix-Rouge trouve son origine dans une tragédie familiale (décès d'un parent, d'un époux, d'un enfant), un mal-être personnel difficile à déceler, à percevoir. Les femmes évoquent peu ces instants douloureux de leurs vies peut-être par pudeur. Elles éprouvent le besoin d'exister aux yeux des autres, de se rendre utile, de recevoir de l'amour, d'obtenir de la reconnaissance. L'historien français Frédéric Pineau a réalisé le portrait d'une infirmière de la SSBM. Elle s'appelle Inès de Bourgoing (1862-1953). Cet article, extrait du livre du 150e anniversaire de la Croix-Rouge en France[389], parue en 2014, s'intitule « Inès Lyautey, une femme de tête au service de la Croix-Rouge française ». Marie-José Chavenon, écrivaine française et ancienne infirmière, réhabilite cette illustre figure féminine de l'humanitaire dans une biographie[390]. Pour cette auteure, l'action de cette infirmière bénévole est méconnue du grand public. De plus, elle n'a pas écrit de témoignage sur sa vie sauf quelques lettres laissées à la postérité : « Si certains biographes consentirent à en parler, ce fut toujours quelques lignes vite expédiées […] il apparaît injuste que l'on ait oublié une de celles qui ont œuvré avec acharnement, au début du XXe siècle, pour ouvrir les portes d'un métier indispensable. »[391] Mme de Bourgoing grandit dans une famille d'aristocrate. Son père le baron Philippe de Bourgoing est écuyer principal de l'Empereur des Français Napoléon III. Cette Parisienne connaît des drames familiaux avec le suicide de son premier époux, l'artilleur Joseph Fortoul avec qui elle a trois enfants dont une fille décédée prématurément. Elle se marie avec le maréchal Hubert Lyautey. En octobre 1900, Mme Lyautey adhère à la SSBM. Elle

389 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 121.
390 M.-J. Chavenon, *Inès Lyautey. L'infirmière, la Maréchale*, Paris, Éditions Gérard Louis, 2010, 259 p.
391 *Idem*, p. 3.

devient infirmière. Elle est surveillante dans un Hôpital du Val-de-Grâce en 1914-1918. Puis, elle exerce la fonction de Vice-présidente du Comité des Dames de la SSBM, et enfin Présidente du Conseil central des Dames de la SSBM de 1926 à 1939. Soigner des combattants blessés constitue pour elle une thérapie. C'est une manière d'échapper à son profond chagrin : « Il aura fallut l'électrochoc de la mort d'un bébé, puis le suicide de son premier mari pour qu'elle prenne enfin son envol vers un destin qui allait devenir national par procuration, trouvant dans la formation infirmière et un deuxième mariage prestigieux, l'aspiration à cette reconnaissance dont elle avait tellement besoin. »[392]

Photo N^{0} 10

Inès de Bourgoing, épouse Lyautey, pose en tenue d'infirmière[393]

Le 7 juin et le 22 septembre 2014, Mme Betty-Stéphane Dauboin apporte un témoignage intéressant en fournissant des archives privées. Sa grand-mère

392 *Ibid.*, p. 247.
393 BNF Gallica. 1907 photograph of Inès de Bourgoing Fortoul, president of the French Red Cross Organization.

Stéphania Graillot[394] (née en 1882) arrive en France, à l'âge de 6 ans avec sa famille, ses frères et ses sœurs. Elle change de prénom pour en sélectionner un sur un calendrier, d'après la loi. Elle s'appelle Stéphanie Graillot. Le frère de Stéphanie Graillot est matelot dans le navire français « Léon Gambetta ». Il est tué, à l'âge de 22 ans, suite à un torpillage allemand en 1915 pendant la Première Guerre mondiale. Son frère défunt sombre avec le bateau dans les profondeurs des mers. Cet évènement tragique peut expliquer l'engagement de sa grand-mère dans l'ADF en région parisienne. Elle rejoint l'ADF en 1915 l'année même de la disparition de son frère : « Je pense que sa rigoureuse éducation en plus de son petit frère, mort sous les drapeaux ont contribué à son engagement. » Elle devient enseignante en Français et travaille au Ministère des Finances. La disparition dramatique de son frère constitue une blessure indélébile et profonde dans la vie de cette femme. Une douleur permanente qui occupe, telle une ombre, tel un fantôme qui hante ses nuits, les moindres interstices de sa mémoire. Il marque ainsi la genèse d'un engagement humanitaire fort.

394 Archives privées. Mme Betty-Stéphane Dauboin.

Photo N^{0} 11

Décès du frère de Stéphanie Graillot en 1915[395]

Virginie Henry[396] est marquée et meurtrie dans son âme, son coeur, son être, par le décès de son frère Georges et la blessure de son frère Gaston. Elle décide de devenir infirmière à Montdidier dans la Somme pour soigner les blessés. Le 26 juillet 2013, Thérèse Moreau[397], âgée de 94 ans, fête soixante dix-sept années de bénévolat au sein de la Croix-Rouge française. On apprend dans un article extrait du journal La Charente Libre que cette femme est décorée de la médaille d'honneur de la Croix-Rouge à Barbezieux, situé en Charente, pour l'ensemble des services rendus. Elle est née à Ladiville en 1919. Cette femme s'engage comme bénévole, dès l'âge de 16 ans, en 1936. Elle vit une enfance difficile. Orpheline, elle grandit chez son tuteur en Vendée puis s'échappe pour s'installer à Angoulême où elle travaille également à la maison de retraite. Au début de la

395 Archives privées. Photographie. Mme Betty-Stéphane Dauboin.
396 Archives européennes. Site internet : http://www.europeana Contributeurs BNF, Bussy-St-Georges; Florence Séchaud.
397 « 77 ans de bénévolat à la Croix-Rouge, qui dit mieux ? », *La Charente Libre*, 25 juillet 2013.

Seconde Guerre mondiale, elle sert dans un dispensaire de la Croix-Rouge française à Angoulême. En 1944, le dispensaire est transféré pour des raisons de sécurité à Barbezieux. Elle aide moralement les blessés, entretient les locaux. Elle fonde ensuite un centre de formation aux premiers secours à la fin des années 1950.

Photo N^{0} 12

Thérèse Moreau, l'écriture comme une thérapie[398]

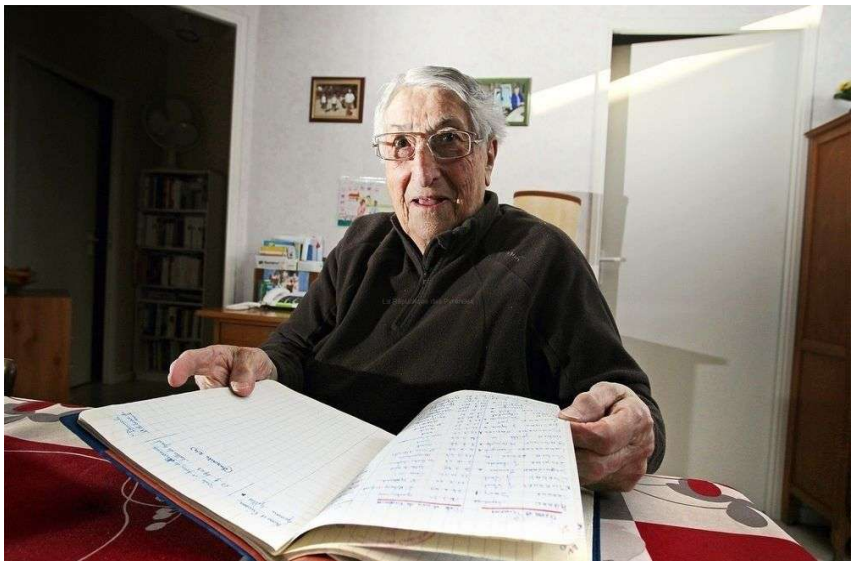

Les félures intimes, les peines immenses, les douleurs profondes ancrées dans les coeurs, les souffrances silencieuses dissimulées avec pudeur des femmes bénévoles des Croix-Rouges ne sont pas les seuls motifs d'engagement dans l'humanitaire. Le goût pour la découverte, la curiosité, et l'envie de faire de nouvelles rencontres sont aussi très forts chez ces femmes. L'être humain est ainsi fait depuis la nuit des temps qu'il souhaite toujours dépasser les frontières et les obstacles géographiques, les barrières sociologiques. C'est dans sa nature, ses gênes, ses atomes.

398 http://www.charentelibre.fr/2014/01/15/94-ans-et-toujours-la-peche,1874850.php

Une aventure humaine passionnante

Cet engagement dans l'humanitaire est une occasion pour ces femmes de vivre une aventure humaine, d'échanger, de rencontrer d'autres personnes, de tisser des liens amicaux forts. La Croix-Rouge pour certaines femmes fait office de seconde famille. Elles ressentent beaucoup de respect et de l'admiration pour leurs collègues. Elles désirent par conséquent rendre hommage à leurs camarades disparues en faisant vivre et perdurer dans la mémoire collective contemporaine l'action d'autres femmes bénévoles célèbres ou anonymes. La baronne Jacqueline Mallet (née de Maupeou) est infirmière de la SSBM pendant les deux guerres mondiales. Elle obtient le diplôme d'infirmière en 1914 et sert dans un Hôpital auxiliaire à Paris pendant la Grande Guerre. En 1939, elle est rattachée au Ministère de la Santé publique. La Versaillaise s'occupe de la protection des mères et des enfants réfugiés d'Alsace-Lorraine, dans neuf départements du Sud-ouest de la France. Après la défaite de l'armée française, elle organise le dépistage de la tuberculose. Mme Mallet rend hommage à une autre bénévole Mme Lyautey (née de Bourgoing) évoquée précédemment : « Je suis heureuse de l'occasion qui m'est donnée d'honorer la mémoire de la Maréchale Lyautey, femme admirable qui a été, durant de longues années, Présidente de la SSBM, et qui n'a cessé de m'encourager depuis le début de mon travail à la Croix-Rouge. »[399] La maréchale l'aide à organiser deux centres d'hébergement et de transit. Cette femme valorise aussi son équipe et les personnes anonymes. Par ailleurs, le titre du livre souligne le caractère collectif de son action au service des autres. Dans les dernières pages, l'auteure explique les bénéfices tirés d'une activité en équipe et de son engagement dans la Croix-Rouge : « Si j'ai tenu à retracer ces réminiscences authentiques, c'est pour dire à ceux et celles qui ont bien voulu m'accorder leur confiance que je n'ai rien oublié, et que je n'ignore pas que c'est grâce à eux seulement que j'ai connu la beauté de ce travail d'équipe et la joie exaltante de donner l'impulsion dans la certitude d'être comprise et suivie. »[400] Mme Yvonne Deschamps[401] est directrice de l'École d'infirmières, entre 1934 et 1967, et, de l'École d'assistantes sociales, entre 1934 et 1970, à Alençon, situé dans le

399 J. Mallet, *Une équipe*, Paris, Éditeur Imprimerie Dauer P., 1971, p. 44.
400 *Idem*, p. 72-73.
401 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Alençon (Orne).

département de l'Orne. Elle écrit ses souvenirs[402] au mois d'août 1991 à l'âge de 80 ans. Son neveu fait imprimer environ 200 exemplaires pour ses amis, sa famille, et la Croix-Rouge. Ce livre n'a donc pas été édité. Cette ancienne infirmière bénévole à Alençon valorise l'action des femmes de la SSBM rencontrées dans les années 1930 et 1940 : « J'ai assisté et d'une certaine façon participé à l'extraordinaire mutation de la place de la femme dans notre société […] j'ai pris conscience du rôle qu'avait pu jouer l'école de C.R.. »[403] Un feu de grande ampleur détruit les archives de l'école d'infirmières d'Alençon. Mme Deschamps veut laisser le souvenir de l'action de ses amies infirmières : « Un incendie a malheureusement détruit les archives de l'École. Je voudrais malgré cette perte, laisser des traces de l'évolution de la Croix-Rouge à Alençon telle que je l'ai connue et vécue [...] Que les élèves sachent bien que toutes sont restées dans mon cœur, inscrites ou non dans cette sorte de journal écrit à bâtons rompus. »[404] Mme Hélène Renaud[405] est née en 1925. Cette femme devient bénévole, à l'âge de 19 ans, en 1939 au Comité SSBM de Valence dans la Drôme. Elle est décorée de la Légion d'honneur. Elle est bénévole de 1939 à 2007, soit sept décennies de bénévolat. Dans un article, datant de mars 2013, âgée alors de 88 ans, elle se remémore son parcours[406] : « Je suis rentrée à la Croix-Rouge à l'âge de 19 ans, pour y suivre une formation d'aide médico-sociale, ce qui vaut aujourd'hui à une infirmière auxiliaire. »[407] Pour elle, son engagement est synonyme de richesse en rencontre humaine, en liens noués avec les autres. Elle relativise ses soucis quotidiens face aux horreurs dont elle a été témoin lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle ne regrette pas son engagement : « J'ai donné beaucoup mais cela m'a aussi beaucoup apporté, ne serait-ce qu'en amitié. J'avais l'impression d'appartenir à une famille. Cela m'a démontré qu'il avait plus malheureux que soi. Et puis il a eu des moments gratifiants, quand les gens manifestent leur reconnaissance par un petit bouquet de fleurs… »[408] Mme Renaud fait partie du Souvenir français. Elle est membre également du Conseil des Sages.

402 Y. Deschamps, *Une école de Croix-Rouge : Alençon 1870-1906-1970*, Paris, 1991, 185 p.
403 *Idem*, p. 3-4.
404 *Ibid.*, p. 4.
405 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française de Valence (Drôme).
406 P. V., « Le rouge et le noir », *Romans Mag*, N^0 276 - mars, 2013, pp. 18-19.
407 *Idem*, p. 18.
408 *Ibid.*, p. 19.

Outre les drames et les tragédies racontées dignement par les femmes dans leurs ouvrages, elles adhérent aux trois Croix-Rouges pour d'autres raisons qui méritent que l'on s'y attarde quelques instants.

Autres motifs d'engagement humanitaire des femmes

Ces femmes bénévoles en s'engageant dans la SSBM, l'ADF ou l'UFF s'épanouissent, s'enrichissent intellectuellement, développent leurs compétences techniques, et leurs compétences professionnelles. Mme Beudant[409], épouse d'un ancien directeur de la faculté, décide de rejoindre les rangs de la SSBM. Elle est sensible aux sorts des autres. Elle devient infirmière au Dispensaire-école SSBM de Grenoble en 1903. Elle prend conscience de l'intérêt des formations qualifiantes dans la vie quotidienne qui s'avèrent bénéfiques aux familles et aux entourages des bénévoles : « cette première année de Croix-Rouge […] elle a favorisé l'épanouissement de nos qualités féminines, et de notre énergie. Elle a aidé celles qui sont mères de famille à soigner intelligemment leurs enfants. »[410]

Des femmes s'inscrivent à la Croix-Rouge car des membres de leurs familles (pères, mères, oncles, tantes, etc.) sont bénévoles dans l'humanitaire. Ces femmes reprennent le flambeau en poursuivant l'action de leurs parents en rejoignant la SSBM, l'ADF ou l'UFF. Elles s'identifient à eux. Le sociologue canadien Guy Rocher, enseignant à Montréal au Québec, dans son *Introduction à la sociologie générale*[411] s'intéresse aux fondements de l'action sociale, à l'action humaine dans les différents milieux sociaux[412], entre les individus dans une société. L'éducation des enfants, les normes, les règles et les modèles des parents conditionnent la façon de penser, d'agir, et de vivre d'un individu. La personnalité de ces femmes, leurs psychismes, leurs attitudes, leurs caractères, leurs tempéraments, leurs esprits, se façonnent au contact de leurs parents, l'entourage,

409 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Grenoble (Isère). Rapport sur l'activité du Dispensaire-École C.R.F. de 1903 à 1953, présenté par Mlle Rivoire Directrice du Dispensaire à la réunion d'études.
410 *Idem*, p. 3.
411 G. Rocher, *Introduction à la sociologie générale. I. L'Action sociale*, Paris, Éditions HMH, 1968, 187 p.
412 *Idem*, p. 18.

la religion, l'environnement et les territoires. Pour ce sociologue nord-américain, le système social, culturel et psychique interviennent et jouent un rôle essentiel dans l'action sociale. Il existe une hérédité du milieu social et une influence du monde extérieur. Par exemple, le père de Mme Deschamps travaille au Foyer du Soldat à Alençon fondé par la SSBM et l'UFF locale : « Mon père s'en occupe quotidiennement dès sa création. »[413]; Sa mère est Vice-présidente de l'UFF à Alençon en 1918 : « L'UFF se maintient grâce à sa vice-présidente, ma mère. »[414] L'environnement familial de Jacqueline Mallet[415], infirmière à la SSBM en 1914-1918 et 1939-1945, contribue à l'orienter vers un métier médical. Dans les écrits de cette femme, nous apprenons que son goût pour l'altruisme et l'action sociale lui a été transmis probablement par sa mère venant en aide à des adolescents en très grande difficulté : « Je me souvins de l'abri que ma charitable mère utilisait avant la guerre, pour y placer des jeunes mineures délinquantes sortants des prisons de Saint-Lazare et de Fresnes avec l'espoir de les sauver moralement. »[416] Dans ses mémoires[417], Yvonne Deschamps, âgée d'une dizaine d'années seulement, entre en contact avec des soldats blessés à l'Hôpital auxiliaire de la SSBM ouvert de 1914 à 1917 : « Au 108 ont lieu mes premiers contacts d'enfant avec les hôpitaux. Le jeudi, j'apporte des gâteaux souvent fait par moi avec entrain. Les soldats aiment les enfants. J'étais un peu intimidée dans ces grandes salles, mais ravie. »[418] Peut-être sa vocation d'infirmière à la Croix-Rouge a vu le jour à cet instant-là ?

En s'engageant dans les Croix-Rouges, elles souhaitent véhiculer des valeurs universelles de solidarité, de fraternité, de paix, et de tolérance aux nouvelles générations. Au sein des locaux de l'UL de Lilas-Bagnolet, Mlle Simone Roy[419], âgée de 90 ans, est bénévole pendant plusieurs décennies de 1940 à 2010. Elle se distingue par une incroyable longévité dans l'humanitaire c'est-à-dire 70 ans de bénévolat à la Croix-Rouge des Lilas. Le 21 mai 2013, Mlle Roy est décorée par la Médaille de Solférino de la Croix-Rouge et la Médaille

413 *Ibid.*, p. 9.
414 Y. Deschamps, *Une école de Croix-Rouge : Alençon 1870-1906-1970*, Paris, 1991, p. 11.
415 J. Mallet, *Une équipe*, Paris, Éditeur Imprimerie Dauer P., 1971, 73 p.
416 *Idem*, p. 27.
417 Y. Deschamps, *Une école de Croix-Rouge : Alençon 1870-1906-1970*, Paris, 1991, 185 p.
418 *Idem*, p. 11.
419 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Lilas-Bagnolet (Seine-Saint-Denis).

d'Honneur de la ville des Lilas. Cette cérémonie est relatée dans un article[420], extrait du magazine d'informations municipales des Lilas. Née en 1923, elle s'engage dans cette association au début de la Seconde Guerre mondiale. Elle porte secours aux blessés des Lilas après les bombardements en avril 1944. Elle libère aussi des prisonniers au Fort des Lilas. Puis, elle anime des cours de formation de secourisme à partir de 1949. Mlle Roy devient Présidente de la Croix-Rouge des Lilas en 1984. Cette femme humble et modeste adresse un message d'espérance et empreint d'un grand humanisme aux jeunes générations : « Je n'ai pas fait cela pour les honneurs, mais pour aider les gens. En les aidant, je me suis aidée moi-même. »[421]

Photo N^{0} 13

Fort des Lilas, lieu de souvenirs pour Mlle Roy[422]

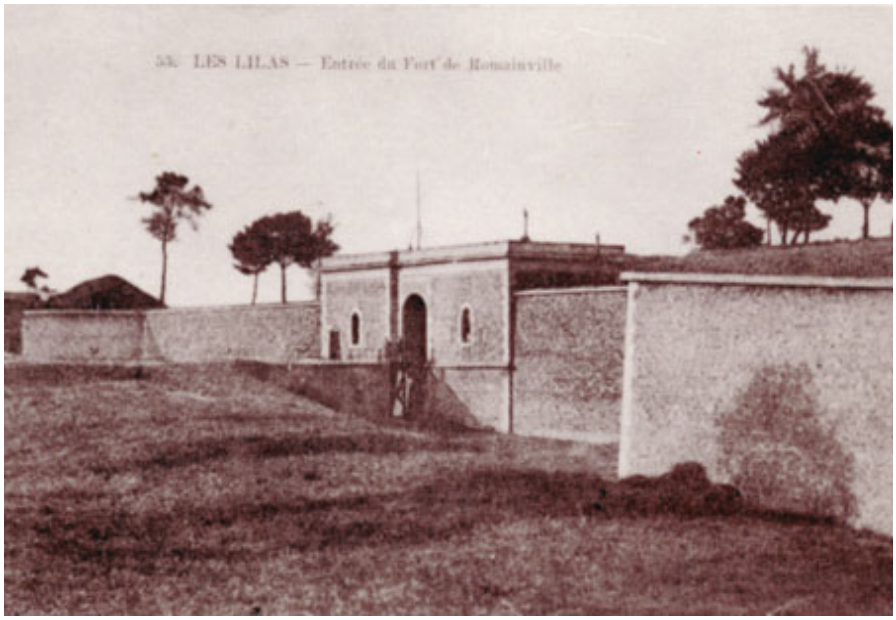

Betty-Stéphane Dauboin est une bénévole de la Croix-Rouge française en 2014. Grâce à des archives privées, nous apprenons que sa mère[423] s'est engagée comme

420 C. Lalo et S. Prud'Homme, « Simone Roy : « aider les autres, c'est s'aider soi même. » », *Infos Lilas. Les informations locales et municipales*, N° 126 - juin, 2013, pp. 8.
421 *Idem*, pp. 8.
422 http://www.ville-leslilas.fr/dossiers/11-0-200/le-fort-hier
423 Archives privées. Mme Betty-Stéphane Dauboin.

infirmière bénévole à l'ADF de Paris en 1937. Sa générosité lui est inculquée par ses parents comme elle l'affirme dans l'extrait suivant : « Ma Mère était une femme de devoir, Elle a été élevée dans le culte du don de soi. » Sa mère a par conséquent perpétué les valeurs humanistes de sa famille en rejoignant les rangs de la Croix-Rouge dans les années 1930.

Dans quelques cas, il apparaît difficile d'expliquer la génèse de l'engagement d'une femme dans une société française de la Croix-Rouge faute de témoignages. Jeanne Rousselle[424] (née Petitbois en 1882) est infirmière dans la SSBM en 1914-1918. Elle ouvre une école d'infirmières et un hôpital dans l'Institution Saint-Pierre afin d'accueillir les blessés et les enfants pauvres durant tout le conflit. Originaire du Sud de la France, elle accompagne son époux docteur en droit, et s'installe à Fourmies. En 1922, elle décide d'ouvrir l'œuvre du préventorium de Trélon pour les personnes atteintes de la tuberculose. Elle est la directrice de cet établissement jusqu'en 1956. Au début de la Seconde Guerre mondiale, en 1940, elle évacue ce préventorium dans le château de La Huda. Son petit-neveu et filleul, Philippe Jomindresse dresse le portrait de sa marraine. Il l'a décrit comme étant une femme stricte et réservée : « Jeanne, c'était une personnalité […] Elle était sévère mais elle savait aussi pardonner. Et puis, elle était discrète. » Mme Rousselle ne s'est jamais posée de questions sur les raisons de son engagement.

L'influence du christianisme ne doit pas être oubliée. Au XIXe siècle et XXe siècle, la religion chrétienne a une place importante dans la société française. Certaines femmes croyantes manifestent une ferveur religieuse. S'engager dans les Croix-Rouges est un moyen de mettre en application la charité au quotidien vis-à-vis des gens dans le besoin.

424 L. Marechal, « Fourmies : Jeanne Rousselle, une femme debout dans « la nuit » du XXe siècle », 6 octobre 2014, *La Voix du Nord.*

Des femmes charitables au service de Dieu

Les hommes et les femmes bénévoles au service des trois Croix-Rouges en France sont libres de pratiquer leurs propres cultes au XIXe siècle et XXe siècle[425]. Les bénévoles des deux sexes peuvent aussi être athées. Toutefois, des femmes rejoignent les Croix-Rouges par charité chrétienne, et don de soi. Elles inscrivent leurs engagements dans l'humanitaire avec piété. Les sources archivistiques ne signalent pas en général l'appartenance religieuse des femmes bénévoles engagées dans les trois Croix-Rouges. Il n'est donc pas possible d'établir des proportions sur les femmes bénévoles des Croix-Rouges croyantes (chrétiennes, protestantes) ou non croyantes. Dans les sources imprimées, à travers leurs témoignages, ces femmes n'ont pas écrit si elles sont croyantes ou pas. Néanmoins, dans quelques bulletins mensuels de la SSBM, l'ADF ou l'UFF, nous apprenons la participation de nombreuses femmes à des cérémonies religieuses dans des églises, des cathédrales comme lors d'une messe annuelle des Croix-Rouges[426] organisée en la mémoire des soldats morts pour la France lors de la Grande Guerre. Cette messe se déroule, le 22 mars 1928, dans l'église Saint-Sulpice à Paris en présence du cardinal Dubois. Parmi les responsables des Croix-Rouges, il y a le Général Pau Président du Comité central de la SSBM, Mme la Maréchale Lyautey Présidente du Comité central des Dames de la SSBM, la Comtesse de Galard Présidente de l'ADF, Mme Barbier-Hugo Présidente l'UFF et d'autres membres féminines telles que Mlle d'Haussonville, Mme Nélaton, la Marquise de Ganay et Mme Achille Fould Vice-présidentes de la SSBM, Mme Hennique Vice-Présidente de l'ADF, Mme Saint-René Taillandier et Mme Pissard Vice-présidentes de l'UFF, et de nombreuses infirmières.

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle se caractérisent par la laïcisation de la société française sous la IIIe République, et la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905. L'Église peu à peu perd de son influence. Le

425 G. Cholvy, *La religion en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 1998, p. 3-18.
426 « Messe annuelle de la Croix-Rouge française. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^0 3, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1928 - 9e année, pp. 99-102.

catholicisme social est un mouvement de pensée et d'action animé par la morale chrétienne. Celui-ci se traduit par la volonté d'apporter la charité et étendre la religion catholique au sein de la société française. De nombreux courants religieux traversent la SSBM, l'ADF et l'UFF.

Pour les responsables de la SSBM, les femmes bénévoles peuvent développer leur foi en Dieu par leurs actions. En 1887, selon l'abbé Barrallon, Président honoraire du Comité local de l'ADF de Cannes, les femmes des Croix-Rouges sont les auxiliaires des sœurs de charité comme le montre l'extrait suivant : « Nous espérons bien que ce noble sentiment chrétien se développera parmi vous par la pratique de vos devoirs »[427] Quelques décennies plus tard, l'abbé Poulin, lors d'un sermon prononcé en 1913 à Paris, exalte le patriotisme et les bienfaits apportés par les infirmières des Croix-Rouges. En effet, d'après lui, ces femmes véhiculent des valeurs chrétiennes et réalisent l'œuvre de Dieu : « Etre infirmière [...] c'est glorifier le Christ. »[428] En juillet 1914, pendant une autre messe annuelle dans l'église Sainte-Anne, l'orateur Janvier lors d'une allocution rend hommage aux femmes de la Croix-Rouge dont le dévouement prolonge l'action chrétienne : « La Croix-Rouge est une oeuvre de patriotisme, c'est aussi une oeuvre de religion. Ce n'est pas une oeuvre neutre, c'est une oeuvre positivement chrétienne. »[429] Les Croix-Rouges sanctifient les infimières bénévoles. Elles doivent faire du prosélytisme auprès des soldats blessés et des malades comme Marie-Jeanne Augé[430] (1869-1955). Cette religieuse s'engage au Comité SSBM de Bordeaux. Elle est infirmière-major et directrice de l'Hôpital auxiliaire N0 7 de la SSBM établit au Couvent du Bon Pasteur situé à Caudéran, en Gironde. Elle obtient ses diplômes d'infirmières en 1905-1906. Pendant la Première Guerre mondiale, cette croyante soigne les soldats français blessés (les gueules cassées). Soeur Saint-Pierre de Pelleport-Burete porte une croix autour du cou comme on peut le voir dans la photo N0 14.

427 « Conférence sur les devoirs moraux de l'ambulancière et de la garde-malade. Par l'Abbé Barrallon. Membre du Conseil d'Administration, Président honoraire du Comité de Cannes », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 5, Amiens, Vol. 1, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888 - 2e année, pp. 117.

428 « Messe annuelle », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N0 7, Paris, Imprimerie Nationale, 1913 – 20 année, pp. 10-11.

429 « Messe annuelle », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N0 11, Paris, Imprimerie Nationale, 1914 – 30 année, pp. 18.

430 Archives européennes. Site internet : http://www.europeana. Marie-Jeanne Augé.

Elle se tient assise auprès d'un soldat blessé. Elle affiche sa foi en Jésus Christ aux yeux des combattants mais aussi des autres membres de la SSBM.

Photo N^{0} 14

Marie-Jeanne Augé porte une croix chrétienne[431]

D'autres femmes s'engagent dans l'action sanitaire et sociale tout en se consacrant à la Foi et en Dieu. Certaines rejoignent les trois Croix-Rouges en France comme Marie-Jeanne Augé appelée Soeur Saint-Pierre de Pelleport-Burete, vu précédemment, ou Jeanne Papavoine[432] entrée dans les ordres religieux sous le nom de Sœur Sainte de l'Espérance. Elle dirige un orphelinat de 70 jeunes filles pupilles de la nation. Elle est infirmière surveillante générale à l'Hôpital auxiliaire SSBM à Evreux entre 1914-1918. D'autres femmes intègrent des congrégations religieuses. Il est impossible de recenser et d'établir les proportions de femmes

431 Europeana. Photographie de Marie-Jeanne Augé.
432 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/1177/36280.

dans les Croix-Rouges qui sont laïques ou religieuses. Dans leurs témoignages écrits et les archives en général les croyances personnelles n'apparaissent pas. L'historienne française Marie-Claude Dinet effectue une synthèse de l'histoire des sœurs hospitalières au XVIIe siècle et XVIIIe siècle (histoire des hôpitaux, de la pauvreté, de la charité) en s'appuyant sur des fonds très riches. Elle s'intérêsse aux laïques, aux religieuses. Mathieu Brejon de Lavergnée[433] est enseignant à l'Université catholique de l'Ouest. Ce spécialiste de l'histoire religieuse, étudie en particulier les Sœurs de charité et la société Saint-Vincent-de-Paul à Paris au XIXe siècle. D'autres historiens français travaillent sur les religieuses comme André Dodin (1926-1995)[434]. Ces Sœurs exercent comme auxiliaires de santé dans les hôpitaux du XIXe siècle jusqu'aux années 1960 avant d'être remplacer par les sœurs laïques des Croix-Rouges. Par exemple, au XIXe siècle à Bourg-en-Bresse, des Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs hospitalières de l'Ordre de Saint-Augustin ainsi que les Sœurs Dominicaines gardes malades[435] soignent et accueillent les malades.

Ces femmes effectuent de nombreuses tâches quotidiennes indispensables qui constituent l'essentiel de leurs temps. Les livres d'histoire sur la Croix-Rouge française occultent trop souvent l'action des femmes en temps de paix. Les sources archivistiques relatant l'action des femmes bénévoles des Croix-Rouges sont moins abondantes par rapport aux interventions féminines pendant les conflits armés (1870-1871, 1914-1918, et 1939-1945). Les soldats français idéalisent et élèvent ces femmes au rang d'héroines.

433 M. Brejon de Lavergnée (sous la direction de Jacques-Olivier Boudon) *La société de Saint-Vincent-de-Paul à Paris au XIXe siècle*, Paris IV, 2006, p. 77-89.
434 A. Dodin, *Saint Vincent de Paul et la charité*, Paris, Seuil, 1976, p. 4-10.
435 AM Bourg-en-Bresse. Sous-série 1P. Culte catholique. IP14. Congrégations religieuses.

DEUXIEME PARTIE

LE QUOTIDIEN DES FEMMES BENEVOLES

Les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge jouent un rôle d'auxiliaire de l'État depuis leurs fondations dans la deuxième partie du XIXe siècle. Elles répondent aux besoins du Ministère de la Guerre, et du Ministère de la Santé lors d'un conflit armé ou de calamités publiques. Les moyens étatiques peuvent être insuffisant à cause d'un manque criant d'infrastructures hospitalières, et de personnel médical. L'enjeu pécuniaire a toujours été central pour permettre aux trois Croix-Rouges en France d'accomplir leurs missions.

En période de paix, les femmes bénévoles des Croix-Rouges font un travail considérable et inestimable. Elles démontrent leurs aptitudes à la polyvalence et se rendent indispensables dans une société française dominée par les hommes. Elles recherchent des ressources financières afin de constituer des stocks de matériel médical. Elles fondent de nouvelles équipes de bénévoles féminines en vue d'une éventuelle guerre. Elles cherchent à acquérir du matériel, des équipements de santé, du foncier et des locaux pour installer les Comités locaux, les Hôpitaux auxiliaires, les Écoles de formation. Elles exercent aussi des activités médicales et agissent dans la direction des comités locaux, et autres infrastructures. Elles mobilisent des moyens humains, recrutent et orientent des bénévoles selon les qualités individuelles. Elles enseignent également. La professionnalisation des métiers d'infirmières est à replacer dans une perspective plus large avec l'implantation des Croix-Rouges maillant le territoire français, et la spécialisation des infrastructures où les femmes jouent pleinement leurs rôles. En période de paix, les femmes agissent aussi sur le terrain social et sanitaire en venant en aide aux mères, aux orphelins, aux personnes vulnérables, fragiles, sensibles, aux victimes accablées par des catastrophes naturelles telles que des inondations, des incendies.

Ce premier chapitre s'intitule : “ Recrutement de nouvelles bénévoles et récolte de fonds ”. Le rôle de ces femmes est d'aller au contact de la population afin de recueillir des dons en argent pour pouvoir ensuite financer l'achat de matériel médical, louer des bâtiments pour les hôpitaux auxiliaires, aider les familles de militaires, et les victimes de catastrophes naturelles. Cet argent sert à constituer des fonds destinés à être utiliser dans des circonstances dramatiques. Des évènements festifs (kermesses, bals, concerts, ventes accompagnées par des fanfares), permettent aux dames des Croix-Rouges de véhiculer une image positive de leurs actions aux yeux du public. Dans l'esprit des gens, se forge des souvenirs. La Croix-Rouge est désormais synonyme de gaité, de joie, de bonheur, de convivialité, de partage, de fraternité. Ces femmes dynamiques deviennent malgré elles des représentantes, des interprètes, des portes-paroles de la cause humaniste. Ces manifestations populaires organisées par elles visent à encourager de nouvelles bénévoles à rejoindre une des trois Croix-Rouges afin d'étendre et poursuivre cet engagement. Les femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF doivent faire germer des vocations dans l'être, le coeur, l'âme des hommes et des femmes qu'elles rencontrent. Les dames gèrent la publication mensuelle des bulletins afin de tenir informer les bénévoles sur l'actualité des comités à Paris et en province. Les hommes et les femmes bénévoles mènent des actions conjointes, complémentaires et, dans certains cas, spécifiques. La polyvalence est de mise. Non seulement certaines femmes payent leurs cotisations annuelles à la SSBM, l'ADF ou l'UFF mais aussi elles font des dons financiers, prêtent leurs demeures et mettent à disposition leurs voitures afin de poursuivre leurs actions en faveur des victimes civiles ou militaires. Les infirmières remplissent un rôle médical, un rôle social et un rôle psychologique. Elles incarnent l'emblème et le symbole même de la bénévole engagée parfaite, idéalisée, appréciée et aimée par les soldats et le public. De plus, elles exercent d'autres responsabilités comme diriger un comité local, une école de formation, un hôpital auxiliaire, un sanatorium. Les actions en période de paix rythment le quotidien et la semaine des bénévoles. Ce travail est essentiel et primordial pour garantir l'application des missions des Croix-Rouges.

Chapitre 1

Recrutement de nouvelles bénévoles et récolte de fonds

L'activité des dames en période de paix : un travail méconnu ...

Les actions des femmes en temps de paix[436] sont plus importantes que leurs interventions en période de guerre. Pendant cette période de paix, ces femmes volontaires permettent aux Croix-Rouges de se doter de moyens financiers, de tisser des réseaux politiques et économiques, de nouer des liens avec les populations locales, de constituer et former une main d'oeuvre bénévole utile en cas de catastrophes naturelles[437] ou lors d'une guerre. L'abondance des sources archivistiques et imprimées, concernant les périodes de conflits armés, occulte le travail quotidien des femmes en temps de paix. De plus, des historiens négligent trop les interventions des femmes bénévoles au quotidien. Les activités des dames en temps de paix sont probablement moins exaltantes, moins épiques, moins enthousiasmantes par rapport aux actes héroiques et aux actes de bravoure des femmes[438] pendant les guerres de 1870-1871, et les deux guerres mondiales 1914-1918[439] 1939-1945[440-441]. La période étudiée s'étend de 1864 et 1940. Dans la Figure N0 67, les années de paix représentent 89,5 % et par conséquent la majorité du temps des femmes et des hommes bénévoles des Croix-Rouges. Les années de guerres représentent en réalité seulement 10,5 % du temps des bénévoles. Ces proportions montrent le grand déséquilibre de traitement des actions des femmes entre les périodes pacifiques majoritaires, peu abordés, et les périodes conflictuelles minoritaires beaucoup traités depuis les années 1990.

436 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 26-27, p. 46-47.
437 V. Alauzet, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, juillet-août 2014, n^0 74, pp. 26.
438 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 38-41.
439 B. Nauwynck (sous la direction de S. Audarin-Rourgeau), *La Croix-Rouge française et la guerre 1914-1918*, Picardie Jules Vernes, 2000, p. 3-11.
440 G. Chauvy, *La Croix-Rouge dans la guerre : 1935-1947*, Paris, Flammarion, 2000, p. 17-42.
441 P. Gaujac, « Femmes françaises sous l'uniforme 1940-1943 », *Militaria Magazine*, décembre 1998, n^0 161, pp. 40-47.

Figure N0 67

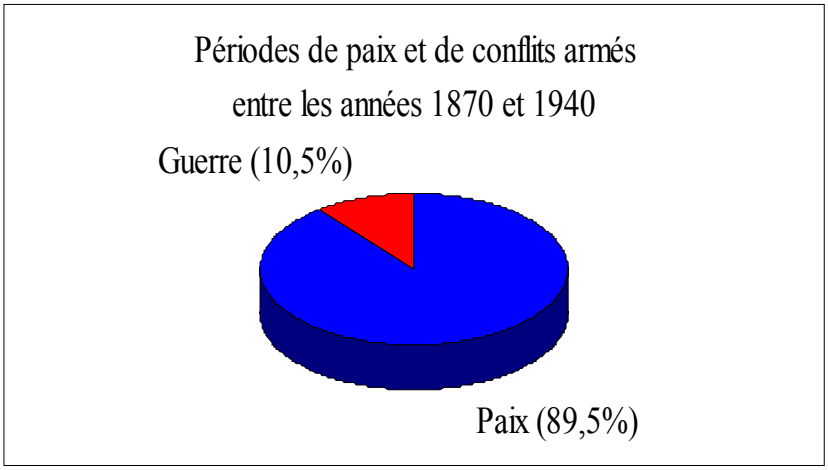

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

L'activité des bénévoles des trois Croix-Rouges en France en période de paix constitue l'essentiel de leurs temps. Les hommes et les femmes volontaires réalisent des tâches identiques et attribués selon leurs sexes d'après les statuts[442]. Les missions des femmes bénévoles, des hommes bénévoles des Croix-Rouges, et l'organisation sur le territoire français est complexe, difficile à appréhender, régit par des règlements, des textes, des conventions nationales et internationales[443] au XIXe siècle et XXe siècle. La Figure N0 68 récapitule de manière synthétique les actions communes des bénévoles des deux sexes dans les Croix-Rouges, entre les années 1870 et 1930, les tâches spécifiques des hommes de la SSBM, et les tâches spécifiques des femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF. Elle permet d'identier clairement la répartition des actions humanitaires des bénévoles.

442 Centre de Recherche et de la Documentation de la Croix-Rouge française à Paris.
443 M. Belanger, *Droit international humanitaire général*, Paris, Gualino, 2007, pp. 9-19.

Figure N0 68

Actions communes et spécifiques des femmes et des hommes
dans les Croix-Rouges en France entre 1870 et 1940

Tâches identiques masculines/féminines	Tâches spécifiques féminines (SSBM, ADF, UFF)	Tâches spécifiques masculines (SSBM)
- conduire des véhicules sanitaires pour transporter des blessés, acheminer des médicaments, pansements (conducteurs-conductrices automobiles) - soigner les soldats et les civils blessés ou malades (infirmières-infirmiers) - mobiliser des moyens financiers	- gérer la propagande, la publication des bulletins mensuels pour informer les bénévoles - collecter des fonds par l'organisation de diverses manifestations publiques (quêteuses, vendeuses) - recruter des nouvelles bénévoles - organiser des cours pour former les dames (enseignantes)	- transporter avec une civière les combattants blessés ou malades (brancardiers) - opérer les militaires blessés ou malades (médecins, chirurgiens) - gérer les compétences et les aspects techniques, - aider l'intendance de l'armée française

Sources : réalisation personnelle.

Les femmes et les hommes sont polyvalents dans la réalisation des tâches. Les bénévoles des deux sexes se complètent. Ils effectuent des tâches communes comme soigner les soldats et les civils blessés, transporter du matériel de santé et des militaires blessés ou malades, récolter de l'argent pour constituer des fonds. Prenons un exemple concret. Les hommes de la SSBM conduisent des automobiles. Ils transportent des malades et des blessés. Ils acheminent du matériel médical. C'est une prérogative masculine. Toutefois, les hommes

bénévoles font défaut parce qu'ils effectuent le service militaire obligatoire dans l'armée française ou il n' y a pas assez de volontaires. Afin de poursuivre la réalisation de cette mission, la SSBM fait appel aux femmes bénévoles. A la fin des années 1930, de nombreuses femmes s'engagent en qualité de conductrices dans les Sections Sanitaires Automobiles féminines (SSAF)[444] de la SSBM avant la Seconde Guerre mondiale. Le siège est situé à Paris, au 19 rue François Ier. Les SSAF sont rattachées au dépôt de guerre du Train N^{0} 19 et mise à disposition du Service de Santé militaire.[445] Elles apportent une aide complémentaire. Le personnel féminin occupe un dortoir. Les conductrices travaillent avec les brancardiers et exécutent les ordres de la hiérarchie militaire masculine. Sans ces femmes bénévoles, la SSBM n'est plus en mesure d'assurer cette mission importante. C'est la vie de soldats blessés ou malades en période de guerre qui en dépend. De nombreuses femmes[446], dont on connait peu leurs vies car les archives sont parcellaires, rejoignent les sections automobiles de la SSBM telles que Germaine de Berg de Breda, Claude Bureau, Marguerite de Bermont de Vaulx, Georgette Bruet, Claude de Ferron, Hélène Foiret, Marguerite Fournier, Jeanine Gaveau, Hélène Philbert, Germaine Maitre, Anne-Marie Gueret, Juliette Jameson, Marcelle Letourneur, Élizabeth Lequesne.

Les femmes rendent leurs présences indispensables pour garantir le fonctionnement des Croix-Rouges au quotidien en période de paix et de guerre. Outre leurs polyvalences, leurs complémentarités avec les hommes dans la réalisation des tâches, elles accomplissent des missions spécifiques. Elles sont chargées de la propagande c'est-à-dire publier les bulletins mensuels[447] des Croix-Rouges afin d'informer les bénévoles des actualités (rubriques nécrologiques, organisations de manifestations publiques par les dames, articles sur la santé, etc.)

444 P. Pineau (sous la direction de G. Houbre), *La Section sanitaire automobile féminine : 1939-1941*, Paris VII Diderot, 2001, p. 33-45.
445 SHD-Terre. Vincennes. Carton 34 N 971, Acte d'engagement. (Personnel français - Loi du 11 juillet 1938, Article 18.) En exécution des prescriptions de l'article 18 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre.
446 SHD-Terre. Vincennes. Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM (septembre 1940).
447 V. Alauzet et G. Drot, *Quand la Croix-Rouge s'écrit. 150 ans de publications (1865-2015)*, Imprimerie Port-Royal, Paris, 2015, p. 3-18.

Elles recrutent[448] d'autres bénévoles. Puis, elles forment au métier d'infirmière les nouvelles adhérentes. Elles deviennent le symbole et l'incarnation des Croix-Rouges auprès du grand public à Paris et en province. Elles sont chargées de réaliser des manifestations publiques pour récolter de l'argent, et réalisent des quêtes nationales.

Les hommes de la SSBM effectuent des missions spécifiques. Ils sont brancardiers[449]. Ils doivent porter des civières. Les hommes libérés du service militaire sont formés pour relever et transporter les soldats blessés. Des centres d'instruction existent en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. Les brancardiers reçoivent une instruction, et apprennent à réaliser des manœuvres. Ces hommes appartiennent à des milieux sociaux privilégiés ne faisant pas le service militaire. Les brancardiers s'entrainent en période de paix. En cas de conflit armé, ils deviennent membres auxiliaires de l'armée française, selon le décret du 21 décembre 1886. Ils sont médecins et chirurgiens. Ils effectuent des opérations et donnent des instructions que doivent suivre les infirmières.

Plus les Croix-Rouges en France se développent au XIXe siècle et XXe siècle, et plus se diversifient les métiers, les activités bénévoles et les activités professionnelles des femmes et des hommes. Le rôle des femmes est ainsi renforcé.

448 « Comment peut-on faire partie de la SSBM ? », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 60, Paris, Vol. 42, Imprimerie Nationale, 1936, pp. 23.
449 « Brancardiers de frontières. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1e année, pp. 9-11.

Répartition des activités féminines

Une classification des femmes bénévoles en fonction de leurs missions et tâches réalisées au sein des Croix-Rouges est nécessaire. L'humanitaire exige, encore de nos jours, une polyvalence des bénévoles tant les besoins sont immenses en période de paix et évidemment pendant les guerres, les catastrophes naturelles. Les femmes sont emmenées par obligation, car il n'y a jamais assez de bénévoles, à exercer plusieurs tâches. On distingue plusieurs grandes catégories de métiers :

- les dirigeantes infirmières
- les infirmières
- les aides-soignantes
- les conductrices infirmières

Outre leurs activités d'infirmières, les dirigeantes doivent accomplir plusieurs missions visant à mobiliser des moyens financiers, matériel, et humains. De plus, elles doivent gérer les diverses infrastructures des Croix-Rouges en France. Parmi ces établissements, il y a des Comités locaux, des Hôpitaux auxiliaires, des dispensaires, des orphelinats, des écoles de formation. Ces femmes peuvent être chargées de diriger et gérer un Comité local (présidente, vice-présidente, trésorière), un Hôpital auxiliaire (directrice, chef d'équipe etc.) Elles possèdent un haut niveau d'instruction. Elles appartiennent à des milieux privilégiés. Elles constituent une élite. Ces dames accèdent à de hautes fonctions grâce à des réseaux tissés avec l'aide de leurs familles, de leurs entourages. Elles doivent être non seulement disciplinées mais aussi rigoureuses afin d'organiser les activités, faire fonctionner la multitude de structures et mener des équipes de bénévoles. Les dirigeantes exercent une autorité morale, assurent le ravitaillement en aide matérielle, lèvent des fonds, recrutent du personnel de santé. Enfin, elles enseignent pour former des nouvelles bénévoles. Parmi les femmes dirigeantes

nous pouvons évoquer trois cas. D'abord celui de Marie Feuillet[450]. Elle est née le 30 mai 1864, dans les Ardennes à Réthel. Son père est négociant ardennais. Il s'appelle Jules Huot. Et sa mère Louise Wettellier est au foyer. Cette femme devient membre de l'UFF en 1900. Elle est déléguée des cours du 9e arrondissement de Paris entre 1901 et 1913. Puis, elle exerce les fonctions de Directrice-adjointe du personnel en 1904. Elle est aussi membre du Conseil d'Administration de l'UFF. Elle obtient le Brevet d'Infirmière de l'UFF et dirige le personnel féminin. En 1908, de mars à septembre, elle organise le service des dames infirmières dans les Hôpitaux de Saint-Martin à Paris et de Versailles, lors des épidémies de grippe et de scarlatine. L'autre exemple concerne celui de Marie de Galard.[451] Elle voit le jour le 30 décembre 1866 à Paris (7e arrondissement). Ses parents, Louis Hector marquis de Galard et Élizabeth de Crussol d'Uzès, sont propriétaires. Devenu veuf, son père vit au château de Wideville situé en Seine-et-Oise. Il l'héberge lorsqu'elle lui rend visite. Son mari Philippe vicomte de Galard, également propriétaire, est issue d'une famille noble possédant le château de Caila à Rions, situé en Gironde. Il possède une résidence à Paris, située au 26 avenue des Champs-Élysées. Elle devient Présidente générale de l'ADF de Paris. La comtesse parisienne fonde l'Hôpital auxiliaire. Pour terminer, Madeleine Désiles-Bénard[452] est née le 2 mars 1856 à Paris, dans la demeure familiale située au 22 rue Hamelin dans le 16e arrondissement. Elle est la fille de Louis Désiles-Bénard, chef de contentieux des chemins de fer de l'Est, et de Constance Lambert, sans profession. Elle se marie avec Paul Biollay le 6 octobre 1884. Elle accède au poste de Vice-Présidente du Comité des Dames de la SSBM à Paris en 1885. De 1890 à 1921, elle est Directrice des services de la Lingerie.

450 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/967/15. Rapport au Ministère concernant Madame Feuillet, proposée pour la croix de la Légion d'Honneur.
451 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0070/8682,
452 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/60.

Photo N0 15

Infirmières instruites dans des Ecoles de formation de la SSBM[453]

L'ADF et l'UFF exigent des nouvelles bénévoles, l'obtention du Brevet Elémentaire et du Baccalauréat. Pour devenir infirmière ou travailler dans le secteur sanitaire et social, il s'agit du minimum requis pour être capable de suivre les enseignements, comprendre et lire les cours théoriques en médecine. Les dirigeantes au lendemain de la Grande Guerre échappent à ces conditions. La première génération des femmes des Croix-Rouges en France n'a pas fait des études dans le degré secondaire. Les dirigeantes sont en général mariées et mères au foyer. Peu d'ente elles sont célibataires.

Il existe un statut[454] des infirmières qui est commun aux trois Croix-Rouges. Les infirmières bénévoles des Croix-Rouges peuvent intervenir dans les formations du Service de Santé militaire. Elles doivent avoir la nationalité française ou être naturalisées françaises, avoir entre 21 et 55 ans ou plus. Dans une société française patriarcale[455], les femmes mariées doivent avoir le consentement de leurs époux comme l'indique en particulier l'Article 2. Les

453 http://croix-rouge.fr
454 « Le Statut des Infirmières. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 1, Amiens, Vol. 36, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1931 - 41e année, pp. 113-115.
455 C. Bard, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001 p. 30-31.

infirmières pour exercer ce métier doivent effectuer une formation sanitaire et sociale payante dans des écoles des trois Croix-Rouges. Les dirigeantes veillent au bon déroulement de leurs formations. Elles passent des examens théoriques et pratiques validés par des diplômes nationaux parfois conservés dans les archives des UL de la Croix-Rouge française. Puis, les élèves infirmières réalisent des stages dans des hôpitaux des Croix-Rouges. Chaque infirmière des Croix-Rouges en France doit valider un diplôme comme Antoinette Delbé[456] (UFF), Germaine Charpentier[457] (ADF) en 1934, Andrée de Mascarel de La Corbière[458], Gilberte Barthélémy[459] (SSBM) en 1938.

Photo N0 16

Diplôme de Germaine Charpentier (juin 1934)[460]

CROIX ROUGE FRANÇAISE
ASSOCIATION DES DAMES FRANÇAISES
16, Boulevard Raspail, 16, PARIS (VIe)
DIPLÔME
D'INFIRMIÈRE obtenu le 12 Mai 1934 à Paris
par Madame C. Charpentier, Germaine
Paris le 1er Juin 1934

456 Archives européennnes. Contributeurs Direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube.
457 Archives de l'UL de la Croix-Rouge française de Fontainebleau (SSBM).
458 Archives européennes. Diplôme d'infirmière hospitalière au titre de guerre décerné par la Croix-Rouge, UFF. Livret individuel de la Croix-Rouge UFF.
459 Archives de l'UL de la Croix-Rouge française de Tours (ADF).
460 Diplôme d'infirmière de Mme Charpentier (ADF).

Photo N0 17

Diplôme de Gilberte Barthélémy (juin 1938)[461]

CROIX ROUGE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 23 Juin 1866

Comité de Fontainebleau

Mademoiselle Gilberte Barthélemy

A obtenu a la suite des Études Théoriques et Pratiques Réglementaires et d'un Examen subi avec Succès devant un Jury Médical

LE CERTIFICAT D'AIDE INFIRMIÈRE, LE 16 Mai 1938 N°11967

LE DIPLÔME SIMPLE D'INFIRMIÈRE, LE 7 Juin 1938 N°7375

Le Président du Comité. *Le Président du Jury.* *Le Président de la Commission Médicale et de l'Enseignement.* *Le Président de la Société.*

Photo N0 18

Gabrielle Auloy, une infirmière en pleine lecture...[462]

461 Archives de l'UL de la Croix-Rouge française de Tours (ADF).
462 Archives européennes. AM Sète.

Quand la paix se fait fragile les mois précédents l'année 1914 et l'année 1939, brisée par le fracas, le tumulte et les désordres de la guerre, la folie et la démence des hommes, les infirmières doivent rejoindre les formations du Service de Santé des armées. Elles choisissent la durée de leur engagement, la localité et la région, l'arrière ou le front. La période d'engagement est renouvelable tout les trois mois. Elles doivent porter des vêtements blancs d'hôpital (blouse, tablier, coiffe blanche avec l'insigne de leur Croix-Rouge)[463]. Elles portent un brassard de neutralité seulement en temps de guerre.

Photo N0 19

Infirmières de la Croix-Rouge à Nantes[464]

Les infirmières donnent aux malades et aux blessés les soins dont les médecins jugent nécessaire de leur confier l'exécution. Elles ont pour mission de soutenir moralement les blessés et les malades, surveiller les personnes opérées et les malades graves. Elles participent à la propreté corporelle des hospitalisés, à la

463 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, pp. 42-65.
464 Archives européennes, AD Yvelines. Photographie de Marguerite Roger.

bonne tenue des salles, à l'administration des médicaments et à la distribution des aliments, à la garde de jour et de nuit, à la tenue des écritures, à la préparation et à l'entretien des objets nécessaires aux opérations et aux pansements. Les infirmières bénéficient de certains avantages en période de guerre. Le Ministère de la Guerre permet aux infirmières des Croix-Rouges de se restaurer. Elles ont droit à une indemnité journalière. Les infirmières bénéficient aussi d'une réduction du prix des transports en train : « Les Compagnies de Chemin de fer viennent d'accorder aux infirmières [...] le droit de voyager à demi-tarif sur les grands réseau. »[465] Elles possèdent une carte spéciale d'identité, valable pendant la durée de la guerre, dans laquelle est inscrit le nom de l'infirmière, le nom de l'hôpital auquel elle est affectée, le nom de son Comité local. Il y a aussi une photographie.

Les conductrices automobiles[466] utilisent leurs véhicules afin d'apporter une aide matérielle et médicale aux civils et aux militaires. Ces véhicules automobiles peuvent être des camionnettes, des camions, des voitures prêtées par des volontaires recensées dans une liste. Quelques chauffeuses[467] rejoignent les sections motorisées de la SSBM comme Simone Bard, Maggie Cerf, Germaine de Muelenaere, Louise Dubois, Marie-Thérèse Dufaure, Hélène Francqueville, Thérèse Maitre, etc. Toutefois, les archives du SHD-Terre à Vincennes se limitent à des listes où les informations sur ces femmes sont limitées à leurs noms, prénoms, la commune, l'année d'entrée à la Croix-Rouge.

Les mécènes sont de riches héritières ou des veuves. Elles lèguent leurs patrimoines en faisant des dons en argent, en biens fonciers ou mobiliers. La Comtesse Foucher de Careil lègue une somme importante d'argent à la SSBM comme le montre l'extrait suivant de la rubrique nécrologique d'un bulletin d'information destiné aux adhérents et aux adhérentes : « cette femme de bien, si généreuse à l'égard de tous ceux qui souffrent, lui fit don, en 1892, d'une somme de 42.000 francs, en exécution d'un vœu verbal émis à son lit de mort par M. le Comte Foucher de Careil,

465 « Circulation à demi-tarif des Infirmières de la Croix-Rouge Française. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^0 4, Paris, Imprimerie Nationale, 1917, pp. 78.
466 P. Gaujac, « Femmes françaises sous l'uniforme 1940-1943 », *Militaria Magazine*, décembre 1998, n^0 161, pp. 40-47.
467 SHD-Terre. Vincennes. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM.

un de ses membres fondateurs. »[468] La Paloise Marguerite Lebaudy[469] donne la somme considérable de 25 millions de francs à la SSBM. Pour certaines d'entre-elles, leurs époux ont été soignés pendant une guerre par des membres des Croix-Rouges.

Les femmes bénévoles des Croix-Rouges réalisent aussi des missions primordiales. Elles recrutent de nouvelles bénévoles parmi la population civile et réalisent en permanence des actions pour gagner des sommes d'argent ...

Tâches multiples des femmes des Croix-Rouges

La question financière est cruciale pour assurer la pérennité des Croix-Rouges depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Ces femmes bénévoles accomplissent un travail quotidien considérable et indispensable afin de diversifier les entrées d'argent. Hélas, leurs actions quotidiennes ne sont ni mesurables et ni quantifiables. En effet, les bulletins publiés par la SSBM, l'ADF et l'UFF évoquent seulement une partie infime de leurs actions. On découvre en consultant les sources imprimées, de l'organisation de manifestations publiques, fruit du travail sur plusieurs semaines, des dames bénévoles actives dans les Comités locaux à Paris et en province. Ce travail quotidien est essentiel afin de permettre à ces évènements de voir le jour (ventes, tombolas, kermesses, concerts). Ces actions festives caritatives permettent, au délà de ces évènements éphémères durant quelques jours, aux femmes de tisser sur le long terme des réseaux avec des hommes politiques, des industriels, de rencontrer et nouer des liens forts avec les populations locales, de communiquer sur les actions des Croix-Rouges. L'argent récolté est utilisé pour aider des personnes vulnérables (sans-abris, gens modestes), des orphelins, des veuves, les victimes des calamités publiques, constituer des fonds en prévision d'une guerre. Les femmes contribuent à la bonne santé économique des Comités locaux des Croix-Rouges. Par exemple, à Marseille, Mme Roulet est Présidente du Comité ADF. En novembre 1889, l'une

468 « Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^{0} 132, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 467.
469 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/381/51119.

de ses représentantes prononce un discours devant le Comité de Paris lors d'une réunion. Elle reconnaît le rôle majeur des femmes bénévoles dans la collecte d'argent remplissant les caisses du Comité local de la cité phocéenne comme le prouve et l'atteste l'extrait suivant : « Le Comité de Marseille est en pleine prospérité, grâce au zèle de toutes nos Dames françaises marseillaises, qui y apportent tout leur dévouement et leur zèle […] L'état des finances du Comité est excellent. Les recettes ont été, pour l'année 1889, de 7,029 fr. 25. Nous avons un excédent de 1,952 fr. 20. »[470] Ce Comité local donne 323 francs en 1889 afin d'aider les victimes des incendies d'Aiguilles, le village des Hautes-Alpes.

Une quête est une collecte au profit d'une bonne œuvre. Elle se déroule dans les rues, à la sortie du métro, à la fin d'un concert. Les dames des Croix-Rouges organisent ces quêtes. C'est une occasion pour les femmes bénévoles d'être au contact du grand public et ainsi de promouvoir les actions des Croix-Rouges en France. Elles deviennent l'incarnation et l'emblème de l'action humanitaire. L'historien français Frédéric Pineau évoque les infirmières bénévoles devenues des anges blancs[471]. Les dames de la SSBM effectuent pour la première fois une quête à Paris en 1870 afin d'entretenir les ambulances. Pendant la Première Guerre mondiale, les Croix-Rouges ont un besoin vital de dons en argent pour soigner les soldats français blessés. Le traitement d'un blessé dans un Hôpital auxiliaire coûte quatre francs par jour. L'État rembourse un franc. L'hospitalisation revient à trois francs nets. L'année 1914 marque le départ d'une nouvelle campagne. Les femmes font de nouveau une quête nationale. Elles se placent devant les quais des gares ferroviaires, sur les places des villes, équipées d'un tronc en fer et d'un panier en osier. Dès la fin du XIXe siècle, les femmes organisent des quêtes. Par exemple, les dames du Comité de Royan de l'UFF organisent une quête[472] en janvier 1891. La somme récoltée s'élève à 5 650 francs. Cet argent est destiné aux pauvres de la ville (2 000 francs), aux incendiés de Fort-de-France (2 000 francs), à la Guadeloupe (800 francs), et à Saint-Étienne

470 « Comité de Marseille. Novembre 1889. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 2, Amiens, Vol. 3, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1889-1890 - 4e année, pp. 37.
471 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 68-69.
472 « Rapport sur les comités de province. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, N^{0} 7, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 2e année, pp. 35-40.

(850 francs). Au mois de février, le Comité ADF de Boulogne-sur-Seine organise une quête afin d'aider les malheureux de la commune victimes du rigoureux hiver (250 francs récoltés)[473] Une centaine de francs sont reversés à la Mairie de Boulogne pour la distribution de bons, de fourneaux et de chauffage. Le reste de l'argent récolté est destiné aux fonds d'ambulance. En janvier 1900, Mme Pajot Présidente du Comité ADF de Longuyon organise une quête effectuée par les dames de l'ADF (Mlle Henry, Mlle Quelly)[474] permet de récolter 295 francs.

Dans certaines occasions, deux évènements sont associés comme l'organisation d'une exposition ouverte au public, d'un concert dont l'entrée est payante avec pour finalité l'organisation d'une quête effectuée par les dames des Croix-Rouges en fin de représentation. Lors de l'Exposition Universelle de 1889[475], qui a lieu cette fois-ci à Paris, les femmes bénévoles de l'UFF de Paris installent un pavillon sur l'Esplanade des Invalides. Dans ce pavillon, une salle représente une salle d'hôpital avec des lits et des accessoires, et l'autre une salle d'administration de l'UFF. Les quêteuses récoltent 7 008 francs. De plus, 300 nouvelles femmes souhaitent adhérer à l'UFF garantissant de nouvelles entrées d'argent lors de l'inscription au Comité local de l'UFF. Le témoignage d'une dirigeante de l'UFF atteste le rôle central joué par les femmes bénévoles : « Ces résultats sont dus à l'œuvre elle-même, mais aussi, il faut bien le dire, au zèle et à la vigilance des dames membres de la société. »[476] Lors d'une autre exposition, en 1894, le Comité UFF de Lyon installe un hôpital auxiliaire de campagne destiné au 14e corps d'armée et des tentes au centre de exposition[477] dans un terrain cédé gracieusement par le commissaire général près du service de santé militaire. L'exposition de matériel (caisses, pansements, médicaments) permet aux femmes bénévoles d'accueillir la foule. Elles récoltent des dons pour l'UFF de Lyon.

473 « Comité de Boulogne-sur-Seine. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N0 3, Amiens, Vol. 4, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1890-1891 - 5e année, pp. 77-79.
474 « Comité de Longuyon. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N0 2, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1899-1900 - 14e année, pp. 95.
475 « L'Union pendant les vacances de 1889. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, Paris, Vol. , Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1e année, pp. 1-2.
476 *Idem*, pp. 1.
477 « L'Union des Femmes de France à l'Exposition de Lyon. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, N0 4, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1894 - 3e série, pp. 53-56.

Photo N0 20

Deux femmes de la Croix-Rouge quêtent à la sortie
du métro le 15 novembre 1914 à Paris[478]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ces deux femmes de la Croix-Rouge sont sur le terrain à la sortie du métro à Paris en 1914. Afin de recueillir l'argent, elles tiennent un tronc sur lequel il y a une croix rouge sur fond blanc symbolisant leur appartenance à cette organisation humanitaire. On constate qu'elles appartiennent probablement à des milieux aisés comme la marquise de Castellane. Elles portent des habits chics (chapeaux, écharpes, grandes vestes).

478 BNF Gallica. Journée de la Croix-Rouge, le 15 novembre [deux femmes quêtant à Paris devant une bouche du métropolitain] [Photographie de presse] / [Agence Rol.] Photographie 1.

Photo N0 21

Les femmes au contact de la population pour récolter des fonds[479]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A Paris, les Croix-Rouges organisent les ventes et les différentes manifestations publiques festives (tombolas, kermesses, concerts, bals) dans les lieux prestigieux de la IIIe République (Hôtel de Ville, salons des Ministères des Affaires étrangères, des Transports publics, le Grand Palais, l'esplanade des Invalides, etc.) Ces lieux confèrent auprès du public une respectabilité vis-à-vis des représentants bénévoles des sociétés françaises de la Croix-Rouge. Ces lieux permettent aussi aux bénévoles de tisser des réseaux avec les milieux politiques,

479 BNF Gallica. Journée de la Croix-Rouge, le 15 novembre [deux femmes quêtant à Paris devant une bouche du métropolitain] [Photographie de presse] / [Agence Rol.] Photographie 2.

financiers, et associatifs. Ces lieux sont prêtés aux Croix-Rouges le temps d'une soirée. En province, ces manifestations festives s'organisent en général dans des Hôtels de Ville, et également dans des salles des fêtes, des théâtres, parfois même des casinos.

Les dames des Croix-Rouges jouent un rôle très important. Elles contactent des entreprises afin d'obtenir des dons en denrées, en vêtements, de la vaisselle, des objets d'arts. Ces produits sont revendus ensuite sur des comptoirs lors d'une soirée caritative ou donnés aux gagnants d'une tombola dont les billets sont payants. En contrepartie, les entreprises peuvent faire de la publicité et afficher leurs noms sur les comptoirs de vente des dames. Elles doivent contacter des personnalités publiques, des hauts gradés de l'armée afin de bénéficier de leurs réseaux, et apporter une caution et une légitimité à ces ventes. Elles doivent mobiliser d'autres bénévoles. Quelques exemples permettent de comprendre le déroulement habituel des ventes publiques effectuées, chaque année sur deux ou trois jours, par les femmes bénévoles improvisées vendeuses. L'argent recueilli permet d'acheter du matériel, de l'outillage pour les hôpitaux auxiliaires en cas de guerre. L'argent est dépensé seulement à partir de l'instant où cela s'avère nécessaire. Pour ne pas gêner les bénévoles des Comités locaux, selon une responsable de l'ADF, il faut utiliser l'argent de façon réfléchit le plus possible : « nous n'avons pas l'intention d'emmagasiner les matelas, les couvertures, les médicaments [...] nous voulons munir nos Comités de tout ce qui n'est pas trop encombrant, et leur assurer les sommes indispensables pour acheter le reste et entrer rapidement en action, le cas échéant. »[480] Par exemple, une vente a lieu dans la grande et spacieuse Salle des États à Paris, en 1888. Une douzaine de comptoirs sont installés avec un buffet. De nombreux objets de luxe sont vendus par des dames (Mme Vacaresco et ses filles, Mme Grévelot, la baronne de Caters, Mme l'Amirale Jaurès vice-présidente de l'ADF etc.) Mme Foucher de Careil Présidente de l'ADF tient trois comptoirs. Et d'autres dames s'activent pour récolter des fonds sur d'autres comptoirs : « Le comptoir de Mmes Lagorce et Juliard titulaires, escortées de nos fidèles collaboratrices de l'ouvroir […] reçoit les dons en argent et les dons en nature offerts à l'Association. Ces dames complètent la loterie, dont l'attrait principal est le tableau de Mme Nathaniel de Rothschild. Un

480 « La Vente de 1888. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 4, Amiens, Vol. 1, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888 - 2e année, pp. 86.

autre petit tableau nous a été offert par M. Harpignies. » M. Schlumberger et Le Rey se chargent de la tombola. Parmi les lots à gagner, il y a de la porcelaine de Sèvres, des tableaux, des livres, des dentelles, des bonbons. Les vendeuses sont Mlles Boyer de Cadush et Dumas Vence. On trouve également un buffet animé par des vendeuses de l'ADF. Mme Laure Paquin veille à l'organisation de cet évènement charitable. Les ventes ne cessent d'augmenter grâce au zèle des femmes bénévoles. La Commission de la Vente se félicite de l'implication des dames et de la récolte de 39 000 francs. Le docteur Duchaussoy, secrétaire général et fondateur de l'ADF, désigne l'affectation spéciale de l'argent de la vente. L'action des femmes pour récolter de l'argent pendant cette vente est très importante car beaucoup de communes n'ont pas les moyens financiers pour subvenir aux dépenses indispensables à l'établissement et à l'entretien des hôpitaux auxliaires des Croix-Rouges : « succès de la vente […] le résultat de la recette, il est de 37,488 francs […] Sur cette somme, il faudra payer les frais généraux de la Vente : le bénéfice net dépassera de près de 5,000 francs celui de l'an dernier. » Parmi les dons en nature, offert à l'ADF par des femmes et des hommes anonymes, il y a des photographies, des fleurs artificielles, des bijoux, des tapis, de l'alcool (caisses de vins, rhum, cognac, champagne, bière), des vêtements (manteau, peaux d'ours). En janvier 1890, une vente[481] est organisée par le Comité central de l'UFF. Elle permet d'obtenir 95 000 francs. Il reste 86 000 francs de bénéfice net, 9 000 francs ont été enlever à cause des frais généraux. Cette manifestation s'est déroulée dans les salons du rez-de-chaussée au Ministère des Affaires étrangères. Il y a une dizaine de comptoirs et un buffet où se trouvent Mme Koechlin-Schwartz, des dames vendeuses, et des jeunes femmes. La fanfare du 39e régiment de ligne apporte une atmosphère joyeuse et gaie. Cette manifestation exige un travail quotidien sur plusieurs mois des femmes bénévoles de l'UFF comme le confirme le témoignage suivant d'une dirigeante : « L'honneur de ce succès revient aux dames vendeuses qui, depuis plusieurs mois, s'occupaient activement de faire ou de recruter des objets destinés à la vente ; titulaires et auxiliaires des divers comptoirs ont en cela rivalisé de zèle, de dévouement. »[482] Le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de la Guerre, le Ministre des Beaux-Arts font des dons en

481 « Vente au profit de l'Union. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, N0 6, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 2e année, pp. 85-86.
482 *Idem*, pp. 85.

objets divers. Ils prêtent gratuitement des salons de leurs hôtels avec du mobilier. Les industriels et les commerçants effectuent des dons comme la Maison Belloir qui offre des banderoles, des mâts. En 1895, la vente se déroule dans les salons du Ministère des Affaires étrangères prêtés à l'ADF. Le bénéfice net est de 22 000 francs[483]. Il y a neuf comptoirs et un buffet. Il y a de nombreuses dames titulaires. On peut citer les participations de Mme Périer, l'Amirale Jaurès, Mme Ozanne, Mme Heitz. Des dames vendeuses s'activent (Mme Bardac, Mme Ballé, Mme Galand, Mme Méline, Mme Launay, Mme Texier, Mme de la Roche). Le Comité de Charenton organise un comptoir à cette vente et fait un bénéfice dépassant 5 000 francs. Mme Cavaignac, femme du Ministre de la Guerre, Mme Lépine, femme du Préfet de Police, des députés, deux sénateurs (M. Mézières, M. Trarieux), des généraux, des délégations étrangères comme Mme Pisa, épouse d'un Ministre brésilien se rendent à cette vente. Un autre exemple de vente annuelle[484] des femmes de la SSBM se déroule au Bazar de la Charité au mois de mai 1894 à Paris. Parmi les donatrices qui permettent de garnir les comptoirs en objets divers, il y a la Princesse Blanche d'Orléans, la baronne Piérard, la baronne de Rothschild, et Mlle Clarisse Bader. Une autre vente, en 1899, se déroule également dans les salons du Ministère des Affaires étrangères prêtés à l'ADF. Mme la Duchesse de Dino fait un don en argent important de 1 500 francs. De nombreuses personnalités locales sont présentes lors de cette vente comme des curés, des députés, et des anciens ministres. Il y a huit comptoirs avec des dames titulaires (Mme Bénard, Mlle Leroy, Mme Barry-Rohrer, Mme Macherez) et des dames vendeuses (Mme Amiot, Mme Destape, Mlle du Roselle, Mme Vasseur, Mlle Fallières, Comtesse de Blanzay etc.) et un buffet.[485] Des cartes postales et des timbres sont vendues par les femmes des Croix-Rouges durant l'entre-deux-guerres. Il s'agit aussi de promouvoir par l'image les actions des bénévoles féminines auprès du grand public. La vente de charité[486] des femmes bénévoles du

483 « La Vente de 1895. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^0 1, Amiens, Vol. 9, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1895-1896 - 10e année, pp. 2-4.
484 « Vente de charité. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^0 9, Paris, Vol. 12, Imprimerie Nationale, 1894-1895 - 31e année, pp. 135-136.
485 « La Vente de 1899. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^0 1, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1899-1900 - 14e année, pp. 2-4.
486 « Comités régionaux », *Bulletin bimestriel de l'Union des Femmes de France*, N0 1, Paris, 1938 - 19e année, pp. 22.

Comité UFF de Grenoble se déroule en 1938 dans les salons de l'Hôtel Majestic. De nombreuses personnalités grenobloises viennent acheter des jouets, des parfums, des épices, des layettes. Mme Roulet Présidente accueille les invités suivants : le Préfet d'Isère, des vicaires de Grenoble, des responsables de la SSBM. Elle est aidée par des dames bénévoles (Mme Bruyant-Perrault, Mme Cupillard, Mme Troussier).

Photo N0 22

Les femmes bénévoles à l'Exposition universelle de Paris (1900)[487]

487 www.paris.fr

Photo N0 23

Journée Nationale en 1934 à Paris[488]

Outre les quêtes organisées dans les villes, après des concerts ou des expositions, les ventes de charité organisées dans les salons des ministères parisiens, des hôtels de villes provinciaux, les femmes bénévoles organisent des tombolas. Le rapport sur les Comités de province du bulletin de l'UFF informe les adhérents de l'organisation d'une tombola[489] par les femmes bénévoles du Comité de l'UFF à Rennes. Cette tombola rapporte 2 000 francs grâce à l'action des dames. Une partie de la recette sert à constituer un fond. Et l'autre partie permet de soutenir les gens dans le besoin. Elles préparent et organisent des kermesses c'est-à-dire des fêtes de bienfaisance. Une kermesse[490] est organisée par les femmes du Comité UFF d'Arras situé dans le Nord, au mois de juillet 1902, au profit des sinistrés de la Martinique. Pour Mme Renaud Vice-Présidente du

488 www.croix-rouge.fr
489 « Rapport sur les Comités de Province. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1e année, pp. 26.
490 « Rapport de la propagande. », *L'Union des Femmes de France. Bulletin officiel*, N^0^ 11, Paris, Rueff et Cie éditeurs, 1902 - 6e série, pp. 151-152.

Comité de l'UFF d'Arras, les dames de l'UFF ont une place très importante dans la vie associative d'Arras « L'œuvre s'en est trouvée tellement grandie dans l'opinion, qu'on peut dire aujourd'hui [...] le comité de l'Union des Femmes de France tient la première place parmi toutes les Sociétés arrageoises. » Elles font aussi des soirées festives musicales comme des concerts et des bals. Les femmes du Comité UFF de Bourges organisent un bal[491], le 26 mars 1892, dans un théâtre décoré de teintures et panoplies d'armes. Des hauts gradés militaires et le Maire de Bourges viennent assister à cette manifestation. Parmi les femmes du Comité, il y a Mme de Kerhué, Mme Cauvain Présidente du Comité, Mme Fau Présidente d'honneur du Comité. La somme doit être utilisée pour organiser un hôpital.

Chaque adhérent(e)s doit s'acquitter d'une cotisation annuelle ce qui encore le cas aujourd'hui. Au XIXe siècle et XXe siècle, une femme souhaitant devenir bénévole à la SSBM, l'ADF ou l'UFF doit se rendre dans un Comité local. Elle paye une cotisation et sélectionne le secteur administratif, sanitaire ou social dans lequel elle désire s'orienter. Par exemple, une femme souhaitant devenir bénévole à la SSBM doit se rendre dans un Comité local le plus proche de son domicile. D'abord, elle doit payer une cotisation annuelle et ensuite choisir le domaine où elle désire s'orienter selon ses capacités physiques, son niveau d'instruction, ses qualités morales. Le tarif varie en fonction du statut de la bénévole. Dans la SSBM, les cotisations sont les suivantes : adhérente (10 francs), souscriptrice (30 francs) ou titulaire (supérieur à 30 francs). Dans les deux autres sociétés de la Croix-Rouge en France (ADF-UFF), les cotisations[492] sont moins élevées : adhérente (1 à 5 francs), souscriptrice (5 à 10 francs) ou titulaire (10 à 30 francs). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce choix effectuer en fonction des capacités physiques, du niveau d'instruction, des qualités morales. Les dirigeantes sont régulièrement encouragées par les conseils d'administration à recruter de nouvelles bénévoles devant s'acquitter d'une somme d'argent au moment de s'inscrire dans l'une des trois Croix-Rouges. Les dirigeantes de l'ADF

491 « Comité de Province. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, N^{0} 1, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1892 - 2e série, pp. 2.
492 « Comment adhérer à la Croix-Rouge (A.D.F.) », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 1, Amiens, Vol. 32, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1927 - 37e année, pp. 3.

recommandent à leurs membres de recruter de nouvelles adhérentes dans les bulletins officiels : « Le Conseil d'administration rappelle aux membres de l'Association qu'avec un peu de bonne volonté ils peuvent beaucoup contribuer à l'extension de l'Association […] devoir de chercher à augmenter le nombre des membres et par conséquent les ressources de l'Association. »[493] De plus, ces adhérentes constituent une main d'œuvre indispensable afin de développer les actions sanitaires et sociales des trois sociétés nationales de la Croix-Rouge française. Elles jouent un rôle majeur dans le recrutement de nouvelles bénévoles permettant de faire rentrer de l'argent dans les caisses des Croix-Rouges. M. Duchaussoy incite ces mêmes femmes à recruter de nouvelles bénévoles parmi les clientes grâce aux relations tissées entre les vendeuses et les particuliers : « M. Duchaussoy a fait ressortir qu'il fallait profiter de la Vente et des relations qu'elle établies pour demander de nouvelles adhésions ; il a énuméré les raisons qui plaident en faveur de notre patriotique Association. »[494] Dans les années 1920, les anciennes infirmières de l'UFF peuvent adhérer à l'Association Mutuelle des infirmières fondée par la SSBM. Les lectrices peuvent rejoindre par solidarité la Mutuelle pour aider les infirmières malades, les autres bénévoles, promouvoir l'action de la Mutuelle, procurer des dons et des legs.[495] En 1924, Mme Legrand Présidente du Comité UFF de Dieppe est présente lors de l'Assemblée générale du Comité. Elle s'adresse devant les femmes bénévoles. Elle constate une hausse des adhérentes. Elle encourage les adhérentes à faire du prosélytisme au sein de leurs entourages : « Grâce au désintéressement de Mme Robbe, qui a bien voulu mettre gracieusement son auto à notre disposition, et qui a très aimablement accepté de m'accompagner, nous avons pu faire à Luneray deux visites qui nous ont permis d'inscrire 52 membres nouveaux […] chacune de vous se fera un devoir de recruter de nouvelles adhésions dans le cercle de ses connaissances […] Car nous avons besoin de beaucoup d'argent pour arriver à faire tout le bien que nous désirons. »[496] Pour Mme Legrand, le recrutement de nouvelles bénévoles est un devoir.

493 « Avis. Propagande. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 7, Amiens, Vol. 5, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1891-1892 - 6e année, pp. 13.
494 « La Vente de 1888. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 4, Amiens, Vol. 1, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888 - 2e année, pp. 86.
495 « Amicale des Infirmières de l'UFF. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 19, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 6-7.
496 « IIIe Région. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 45, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 85-87.

Une souscription désigne un engagement à apporter une aide financière. Des souscriptions nationales sont lancées à l'initiative des dames des Croix-Rouges lors de calamités publiques. Par exemple, en 1903, en Bretagne, 50 000 habitants n'ont pas de pain comme l'indique le bulletin de l'ADF[497]. La pêche de la sardine est insuffisante en 1903. Par conséquent, les usines fabricant les conserves à l'huile ferment. Les ouvriers arrêtent de travailler. Ils ne perçoivent plus leurs salaires pour vivre. L'ADF lance une souscription nationale pour permettre aux pêcheurs de survivre pendant la période de chômage forcé. Le Comité central propose de répartir les sommes dans les départements des côtes bretonnes. Au mois de mars, cette opération est une réussite. Le Comité central de l'ADF demande d'arrêter d'envoyer de l'argent pour les pêcheurs bretons. En 1930, les inondations ont lieu dans le Midi et le Sud-Ouest de la France. Là encore, les femmes bénévoles de l'ADF se mobilisent comme le signale cet extrait : « L'ADF a décidé d'apporter tout son concours à cette organisation des secours et au relèvement des ruines. Un Comité officiel vient d'être constitué pour ouvrir une souscription nationale en faveur des sinistrés »[498] Les Comités ADF de Toulouse, Bordeaux, Saint-Gaudens, Gaillac fondent des postes de secours et distribuent des objets de première nécessité aux sinistrés. Puis, le comité central de l'ADF envoie aussi des habits.

Les femmes et les hommes bénévoles sont aussi très généreux. Les volontaires s'investisse humainement et financièrement pour aider les autres afin de pouvoir continuer à effectuer leurs missions humanitaires.

Générosité des femmes

Les archives abondent sur la générosité et la solidarité des femmes dans les trois Croix-Rouges en France. Cela s'illustre par des dons sous diverses formes : argent, fonciers, mobiliers, bâtiments. La Comtesse Foucher de Careil fait un don à la SSBM comme l'indique l'extrait suivant de la rubrique nécrologique du

497 « Dons faits par l'Association. La misère des pêcheurs bretons. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N0 2, Amiens, Vol. 16, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1902-1903 - 17e année, pp. 54-56.

498 « Souscription nationale pour les inondés du Midi et du Sud-Ouest. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^0 2, Amiens, Vol. 35, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1930 - 40e année, pp. 39.

bulletin de la SSBM datant de mars 1911 : « cette femme de bien, si généreuse à l'égard de tous ceux qui souffrent, lui fit don, en 1892, d'une somme de 42.000 francs. »[499] Parmi les dossiers individuels des femmes bénévoles de la SSBM se trouvant dans les Archives Nationales, on apprend que Claire Achille Fould[500] cède une somme d'argent destinée aux œuvres de charité de la SSBM correspondant à environ 200 000 francs/an en 1914. Lors de la Première Guerre mondiale, ses dépenses estimées à 500 000 francs visent à lutter contre la tuberculose et à améliorer les conditions de vie des blessés et des malades dans les hôpitaux auxiliaires de la SSBM. Deux autres femmes se distinguent par des dons en argent comme Thérèse Huguet[501]. Elle lègue une partie de sa fortune (environ 350 000 francs) destinée à la reconstruction du village de Beine situé près de Reims. Elle verse une autre somme d'argent c'est-à-dire 400 000 francs à la SSBM. Puis, Marie Andrée[502] dirige avec son mari des hôtels et des casinos à La Baule, Deauville et Cannes. Elle verse fréquemment les recettes[503] de certaines soirées du casino de La Baule à à la SSBM. A l'Est de la France, Marie Duvernoy[504], Présidente de l'UFF de Belfort, aide les combattants blessés pendant la Première Guerre mondiale. Elle oriente, à ses frais, sans connaitre le chiffre exact de la somme dépensée, les malades vers des sanatoriums. Marguerite Lebaudy (née Luzarde d'Azay)[505] rend visite aux malades et aux cancéreux de l'Hôpital auxiliaire de Saint-Michel. Elle apporte une aide matérielle et morale de 1914 jusqu'au début des années 1950. Son aide financière est non négligeable. Elle est estimée à 25 millions de francs. Cet apport financier facilite l'agrandissement et l'extension de l'hôpital, via la construction d'un pavillon augmentant le nombre de lits, soit une trentaine de couches supplémentaires. Elle permet la construction de maisons ouvrières. De nombreuses femmes, célèbres ou parfois anonymes, effectuent des dons en argent telles que Mme Pell et Mme Cahen (50 francs).

499 « Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^{0} 132, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 467.
500 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/550/62892.
501 *Idem*, dossier individuel LH/1323/82.
502 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/389/52139.
503 Ministère des Travaux publics, des Transports et du Tourisme. Renseignements produits à l'appui d'un projet de décret portant nomination dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.
504 Archives Nationales. GCLH dossier individuel LH/19800035/144/18372.
505 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/381/51119.

Des femmes bénévoles des Croix-Rouges utilisent, ou pour certaines d'entre-elles donnent, leurs propres maisons afin de pouvoir continuer à exercer leurs missions humanitaires. Le nombre croissant de soldats blessés toujours plus important entraine la nécéssité pour les Croix-Rouges d'ouvrir des hôpitaux auxiliaires supplémentaires y compris après la Grande Guerre, quand la France et l'Europe retrouve la paix. Dans la SSBM, des bénévoles féminines se distinguent dans le Nord-Est de la France comme Claire Achille Fould. Elle dirige l'Hôpital auxiliaire de Jean d'Heurs, situé dans la Meuse. Dans son château, elle accueille 4 000 soldats blessés et installe 300 lits. Néanmoins, l'établissement hospitalier et les combattants blessés doivent être transféré à Biarritz face à l'avancée des troupes allemandes. Lucie Leroux[506] est Présidente du Comité local de la SSBM de Fère de 1918 à 1920. Elle obtient l'autorisation d'établir une permanence dans sa propriété. Aline Rouvier[507] est infirmière bénévole à la SSBM, d'août 1914 à fin décembre 1917. Elle accueille à son domicile de Neuilly, pendant toute la durée du conflit et au-delà, de nombreux réfugiés civils. D'autres femmes bénévoles de la SSBM manifestent leurs générosités en prêtant leurs demeures afin d'installer des hôpitaux auxiliaires dans la 9e Région (Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Indre et Deux-Sèvres) entre 1914 et 1921[508]. Parmi les édifices prêtés par les dames de la SSBM, il y a par exemple les Châteaux de Baudry et de Chatigny appartenant à la Comtesse de Beaumont. Des dames prêtent leurs demeures comme Mme Cerfber, Mme Meynadier, Mme Gerbidon, Mme Evain, etc. Des bénévoles de l'ADF et l'UFF utilisent leurs demeures pour soigner les soldats français. Jeanne Bedel[509] prête à l'ADF son château de Benainvilliers dans lequel est installé un Hôpital auxiliaire abritant une trentaine de lits. Elle administre cette structure hospitalière et assure son bon fonctionnement. Marie Laurent[510] dirige l'UFF à Paris comme Vice-présidente de 1914 à 1920. Elle met à la disposition de l'UFF sa propriété de Paramé dans laquelle est installée un Hôpital auxiliaire comportant une quarantaine de lits. Elle assume la direction de l'hôpital avec ses

506 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0306/41189.
507 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0267/35710.
508 « Action de la Société dans la 9e Région d'Août 1914 à Novembre 1917. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N0 8, Paris, Vol. , Imprimerie Nationale, 1918, pp. 185.
509 Archives Nationales. GCLH dossier individuel LH/162/34.
510 *Idem*, dossier individuel LH/1502/2.

deniers et fonds propres. Marie Duvernoy[511] est Présidente de l'UFF de Belfort. Elle soigne dans son domicile des soldats malades et blessés. Françoise Martin[512] accède au poste de Vice-présidente du Comité UFF de Chambéry. Elle offre sa grande propriété à l'UFF de Chambéry. Cette infirmière organise la lingerie de l'hôpital auxiliaire à ses frais.

Les femmes bénévoles des Croix-Rouges réalisent en temps de paix un travail quotidien considérable afin d'organiser et participer à des manifestations publiques festives caritatives pour récolter des fonds, promouvoir et informer les populations sur les actions humanitaires des trois sociétés françaises de la Croix-Rouge, tisser des réseaux avec les élites politiques, économiques et associatives, recruter de nouvelles bénévoles. Mais l'intense activité bénévole féminine ne se limite pas seulement à ces différentes actions. Elles doivent également former les nouvelles bénévoles au métier d'infirmière. Ce processus d'instruction et le maillage territorial constituent un processus de professionnalisation des femmes sur tout le territoire national, en zone urbaine, au début du XXe siècle.

511 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/144/18372.
512 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0205/26783.

Le second chapitre s'intitule : “ Professionnalisation des femmes des Croix-Rouges ”. Les premières femmes se mobilisent à la hâte. Les responsables de la SSBM lors de la guerre franco-prussienne (1870-1871) n'ont pas assez de main d'oeuvre bénévole masculine. Elles s'improvisent infirmières. Cependant, elles ne sont pas formées au métier d'infirmière par la faute des dirigeants conservateurs de la SSBM. Les dames bourgeoises et nobles volontaires ne sont pas en mesure d'apporter des soins de qualité aux soldats blessés de l'armée impériale de Napoléon III. La mission des deux Croix-Rouges (ADF-UFF), dès leurs créations en 1879 et 1881, suivie par la SSBM, est de former, d'inculquer un enseignement théorique fondé sur des cours, des manuels, diffuser un savoir sur la morphologie et la biologie humaine, les maladies, les soins médicaux, des évaluations, et un enseignement pratique dans le cadre de stages. Des examens ponctuent les acquis afin de valider des diplômes. Ce besoin de formation correspond à une demande des femmes, à un désir profond d'émancipation, même si les infirmières bénévoles accomplissent les consignes des médecins militaires. Les dames assurent l'enseignement et la formation des élèves infirmières. Des médecins interviennent lors de conférences. Elles servent dans de nombreux établissements tels que des comités locaux, des hôpitaux auxiliaires, des dispensaires-écoles, des ouvroirs, des cantines, des sanatoriums, des gouttes de lait placées sous le contrôle des Croix-Rouges. Ces bâtiments urbains ou ruraux, prestigieux ou austères, parfois des maisons ou de vastes demeures prêtées par les bénévoles, ces lieux, ces salles, ces murs constituent leurs environnements quotidiens et familiers où elles travaillent, apprennent et découvrent des réalités humaines souvent difficiles. Les femmes exercent un rôle très important dans le maillage territorial des Croix-Rouges. Elles fondent des comités locaux dès la fin du XIXe siècle. Les femmes bénévoles développent un réseau en lien avec les collectivités, les services de l'état, les associations, les quartiers, et les milieux économiques. Cette proximité renforce la présence des dames sur le terrain. Elles connaissent mieux les besoins des gens et interviennent plus rapidement en cas de catastrophes naturelles, mobilisent et incitent les habitants à rejoindre les Croix-Rouges. Elles aident les plus vulnérables, des femmes enceintes, des enfants en bas-âge, des veuves.

Chapitre 2

Professionnalisation des femmes des Croix-Rouges

Rôle considérable des femmes dans le fonctionnement général des Croix-Rouges

Elles forment aussi d'autres femmes bénévoles recrutées lors de manifestations publiques destinées à récolter des fonds grâce à leur travail en temps de paix. Elles organisent des cours où elles transmettent un savoir théorique et pratique afin de permettre aux nouvelles bénévoles de devenir infirmières. Les sources archivistiques[513] mettent en lumière la multitude de structures dans lesquelles les bénévoles féminines servent et forment les nouvelles adhérentes des Croix-Rouges.

Figure N0 69

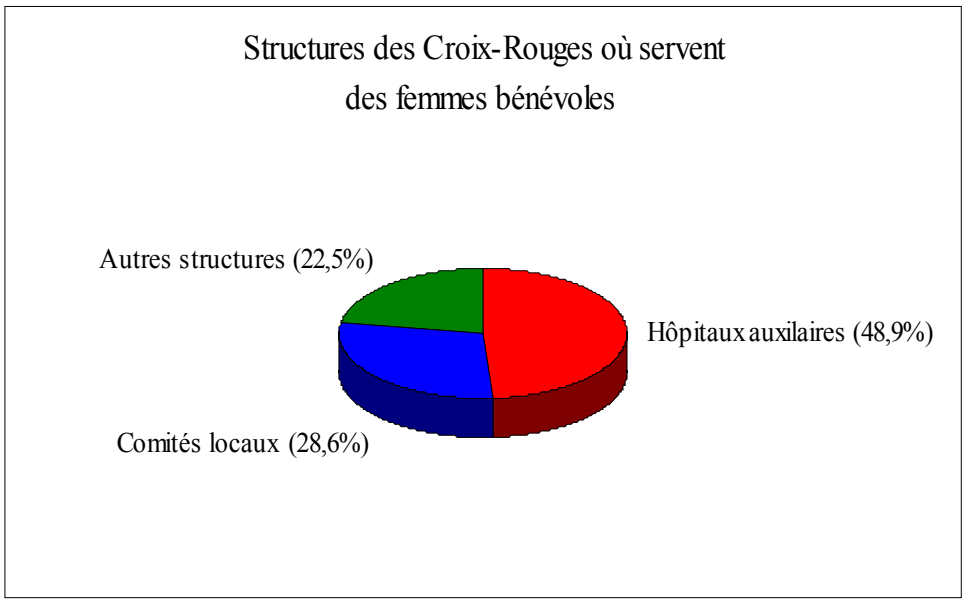

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

513 Archives Nationales. SHD-Terre Vincennes. Archives des Unités locales de la Croix-Rouge française.

La Figure N0 69 indique les proportions d'infrastructures des trois Croix-Rouges (hôpitaux auxiliaires, comités locaux, et autres structures) dans lesquels les femmes bénévoles servent entre 1870 et 1940. Ces graphiques circulaires ont été réalisés d'après l'ensemble des archives recensées lors des recherches doctorales entre 2012 et 2016. En effet, presque la moitié des femmes bénévoles, 48,9 % d'entre elles, servent dans des Hôpitaux auxiliaires des Croix-Rouges organisées en prévision d'un probable conflit. Par exemple, des infirmières de la SSBM, formées en temps de paix, rejoignent l'Hôpital auxiliaire de Voiron, situé en Isère. On connaît le nom et parfois le prénom des femmes dans les archives municipales de Voiron[514]. Néanmoins, les informations sont très limitées. Voici la liste des bénévoles féminines : Mme Roger, Mme Lebon, Mme Denantes, Mme Brial, Mme Fière, Mlle Duplessis, Mlle Perrin, Mlle Hélène Agier, Mlle Jeanne Agier, Mlle Jeanne Ganaud, Mlle Yvonne Denantes, Mlle Colas, Mlle Chaloin, Mlle Chaloin, Mlle Blachot, Mlle Jeanne Béridot, Mlle Madeleine Béridot, Mme Linel, Mme Robin, Mme Saboulin Bolena, Mme Castelbon, Mme Blanchon, Mme Berthuin, Mlle Lafuma, Mlle Louise Ganaud, Mlle Madeleine Ganaud, Mlle de Fontgalland, Mlle Augustine Denantes, etc.[515] Nous notons aussi 28,6 % de bénévoles dans des Comités locaux où, au quotidien, telle une ruche, de nombreuses femmes s'attèlent à leurs activités de bénévoles comme au Comité des dames de la SSBM de Lille dans les années 1890-1900. Mlle Lefevre est la Présidente. Mmes Gaume, Longhaye, Loyer et Danel sont les Vice-présidentes. Mme Le Roy est responsable du secrétariat. Mme Houze de l'Aulnoit est chargée de la trésorerie. Parmi les autres membres du conseil on distingue en Mme Mery, Mme Birouste, Mme Ascrive, Mme Menessier, Mme Gentil, Mme Toussaint, Mme Descamps-Crespel, Mme Bosquet, Mme Sauvage, Mme Trannin, Mme Delaporte-Decroix, etc.)[516]. Enfin 22,5 % des femmes s'impliquent dans d'autres structures gérées par les Croix-Rouges (sanatoriums, orphelinats, crèches) Marie Giniez[517] est Présidente du Conseil des dames de la SSBM à Montpellier, sa ville

514 AM Voiron (Isère). Affaires militaires. Dossier 4H30 - délibérations du conseil municipal.
515 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Voiron-Chartreuse (Isère). Comité SSBM Voiron. Délibérations (1914-1945).
516 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Lille (Isère).
517 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/300/43781.

natale. Elle est aussi infirmière-major entre 1914 et 1919. Elle fonde un sanatorium marin à Palavas, station balnéaire située à quelques kilomètres seulement de Montpellier. Elle souhaite traiter les soldats atteints par la tuberculose et des maladies pulmonaires infectieuses chroniques. Des infirmières bénévoles de l'UFF interviennent auprès des enfants telle que la Parisienne Marie Beauregard[518]. Elle s'occupe de la trésorerie de l'orphelinat de la Fondation Vernes à Paris. Une autre infirmière de l'UFF, Marie Laurent[519] travaille à l'orphelinat Maritime en 1900, et la Mutualité Maternelle en 1913. Elle intervient également dans d'autres orphelinats et d'autres crèches.

Figure N0 70

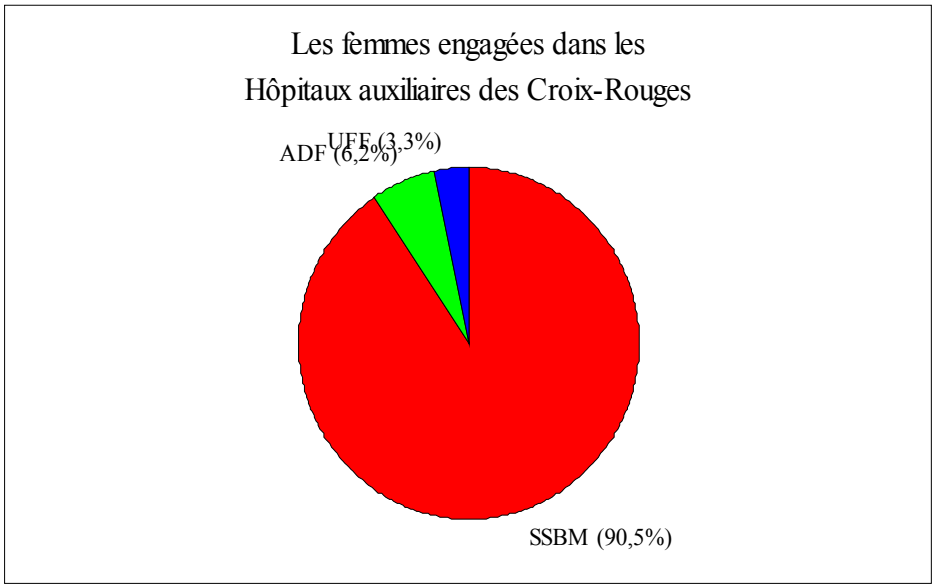

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

518 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/194/25363.
519 *Ibid.*, dossier individuel LH/1502/2.

Figure N0 71

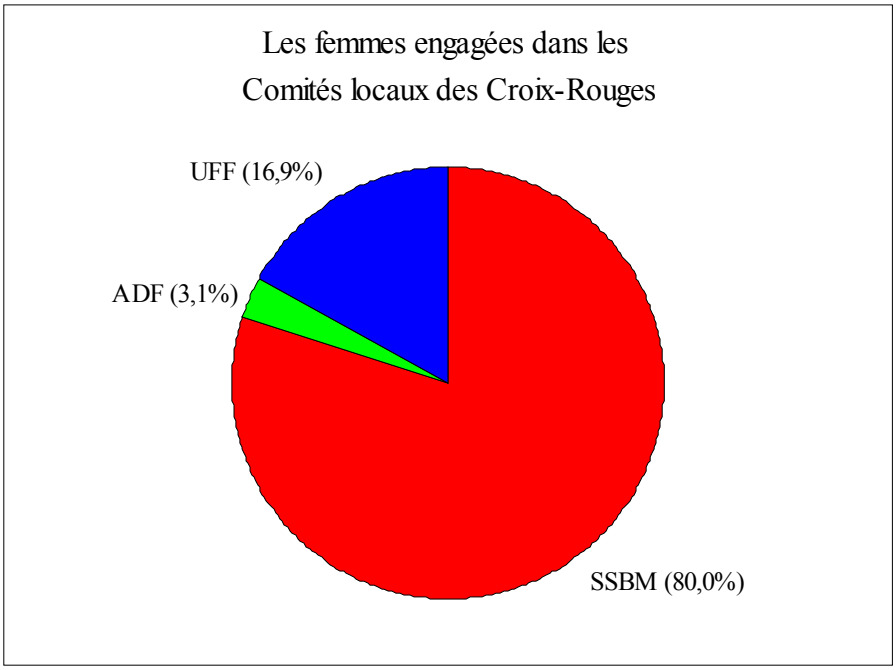

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

En observant les Figures N0 70 et N0 71, 90,5 % des femmes travaillent dans les Hôpitaux auxiliaires de la SSBM, 6,2 % de l'ADF et 3,3 % de l'UFF. Puis, 80 % des femmes servent dans les Comités locaux de la SSBM, 16,9 % de l'UFF, et 3,1 % de l'ADF. La SSBM[520] possède le plus d'infrastructures grâce à son ancienneté[521], son maillage[522] et son omniprésence territoriale en France de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, contrairement aux deux autres sociétés féminines, l'ADF et l'UFF. Frédéric Pineau[523] donne quelques données chiffrées sur l'état du réseau des Croix-Rouges en France. Entre 1908 et 1914, la SSBM fonde 67 dispensaires en Province et dans les colonies françaises sur le continent africain. Au début du XXe siècle, la SSBM forme 11 568 infirmières ou

520 L. Ruault, *Cent ans de Croix-Rouge française au service de l'humanité*, Paris, Hachette, 1963, p. 28-31.
521 V. Alauzet, « Le 25 mai 1864 », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, mars-avril 2014, n^{0} 72, pp. 25.
522 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 40.
523 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 13.

auxiliaires, et 3 300 brancardiers. Les effectifs bénévoles se composent de 112 000 membres, 464 comités d'hommes et 410 comités de femmes. La SSBM contrôle 375 hôpitaux, l'ADF 203 hôpitaux et l'UFF 175 hôpitaux. En 1914, les trois Croix-Rouges mobilisent 71 192 infirmières, et 1 480 hôpitaux auxiliaires (SSBM : 808, ADF : 265, UFF : 407).[524] En 1939, la SSBM gère la quasi totalité des Hôpitaux auxiliaires, soit 107 établissements hospitaliers (8 666 lits) sur les 157 hôpitaux auxiliaires fournies par les trois Croix-Rouges. En fin d'année 1939, l'UFF et l'ADF fournissent une cinquantaine d'Hôpitaux auxiliaires (4 580 lits/UFF, 1 380 lits/ADF). Près de 192 Hôpitaux auxiliaires de la Croix-Rouge fonctionnent en France, entre septembre 1939 et juin 1940 (119 SSBM, 52 UFF, 21 ADF).

Depuis les décrets 1878 et 1892[525], les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge relèvent du Service de santé des armées de terre et de mer. Elles prêtent leurs concours selon les règles des Conventions de Genève. Les femmes bénévoles de la SSBM, l'ADF et l'UFF doivent créer dans les places fortes, dans les villes ouvertes, et d'autres localités, des hôpitaux auxiliaires complétant l'aide médicale apportée par les hôpitaux militaires. Ces hôpitaux auxiliaires s'installent dans les locaux des lycées, des écoles, des séminaires. Ces hôpitaux auxiliaires, situés dans toute la France, sont gérés par les Comités locaux. Pendant toute la durée d'un conflit armé, les hôpitaux auxiliaires dépendent du Service de Santé des armées. Ces hôpitaux auxiliaires constituent l'ossature des formations mise en place en temps de guerre par les Croix-Rouges. Les trois Croix-Rouges en France gèrent les Hôpitaux auxiliaires. Ces établissements hospitaliers auxiliaires soignent les combattants blessés et malades ne pouvant pas être accueillit par les Hôpitaux militaires faute de places suffisantes. Pour recevoir une homologation, l'hôpital auxiliaire doit accueillir entre 20 et 200 lits, dans des locaux aérés, et disposer de fonds pour le fonctionnement des premiers mois. Le financement se fait par les dons, la surtaxe postale et l'attribution par le Service de Santé des armées d'une somme forfaitaire par soldat et par jour d'hospitalisation. Chaque

524 *Idem*, p. 13-15.
525 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, p. 36.

bâtiment est contrôlé et classifié par le directeur du Service de Santé des armées de la région militaire. Dans les Hôpitaux auxiliaires de première série, les trois sociétés d'assistance choisissent l'ensemble du personnel, le matériel, et les fonds nécessaires. A l'opposé, dans les Hôpitaux auxiliaires de deuxième série, les trois sociétés nationales constituent seulement la moitié des personnels de santé, des équipements, et des fonds. Ensuite, les Comités locaux choisissent des bâtiments, après la mise en conformité en matière de sécurité et d'hygiène, où s'installent les Hôpitaux auxiliaires contenant entre 100 et 200 lits.

Photo N0 24

Hôpital auxiliaire de l'UFF à Paris, 14e arr. (1914)[526]

526 BNF Gallica. Hôpital auxiliaire n° 102 de l'UFF août 1914, 18 rue Charles-Divry : [photographie] / Charles Lansiaux (1855-19..?). Cote de l'exemplaire numérisé 4-EPF-011-0296.

Photo N0 25

Hôpital auxiliaire de l'UFF à Paris (1915)[527]

On reconnaît la façade de l'Union internationale latine à Paris où des infirmières de l'UFF exercent leurs métiers au sein de l'Hôpital auxiliaire N0 166 au début de la Première Guerre mondiale. Les fonds récoltés par les femmes en temps de paix sont indispensables afin de mettre en place une telle structure sanitaire.

527 BNF Gallica. Hôpital auxiliaire n° 166 de l'UFF. Façade de l'Union internationale latine, 1915 : [photographie] / Agence de presse Meurisse.

Photo N0 26

Hôpital auxiliaire chez la duchesse de Rohan à Paris (1916)[528]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Quelques dossiers trouvés dans les Archives Nationales, révèlent l'activité des femmes notamment dans les Hôpitaux auxiliaires de la SSBM entre 1914 et 1918 comme Lucie Leroux[529]. Elle sert dans la SSBM de 1890 à 1920. Elle exerce les fonctions de Présidente du Comité local de la SSBM de La Fère, situé au Nord-Est de la France, où elle assure le développement de trois Hôpitaux auxiliaires. Elle veille à la formation des infirmières. Jeanne Bizot[530] est infirmière-major dans l'Hôpital auxiliaire de Commercy, situé près de Nancy en Lorraine. Elle forme de nombreuses infirmières. Durant ce même conflit mondial, Albertine Devaye[531] se distingue en qualité d'infirmière-major à la SSBM de Meurthe-et-Moselle. Elle sert à l'Hôpital auxiliaire à Cannes dans le Sud de la

528 BNF Gallica. Hôpital auxiliaire, chez la duchesse de Rohan, sur le Boulevard des Invalides à Paris, 1916 : [photographie de presse] / [Agence Meurisse].
529 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0306/41189.
530 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/454/60685.
531 *Ibid.*, dossier individuel LH/47/39.

France. Après 1918, elle dirige des cours d'enseignement afin de former de nouvelles infirmières de la SSBM. Marie Chadourne[532] dirige l'Hôpital auxiliaire de la SSBM de Brive où elle organise des cours afin de former des infirmières pour soigner les soldats français revenants des tranchées. Marie Génin[533] accède au poste de Directrice de l'Hôpital-École de la SSBM, de 1908 à 1921, situé dans le 13e arrondissement à Paris. Elle est Directrice de l'Hôpital auxiliaire, du 14 août 1914 au 30 juin 1919. Elle donne une formation professionnelle et qualifiante à des milliers d'infirmières pour servir en période de guerre dans les Hôpitaux auxiliaires de la SSBM. Elle rédige tous les cours et les programmes d'infirmières pendant une quinzaine d'années. Au sein de l'UFF, Louise Paufique[534] dirige et gère les Hôpitaux auxiliaires de l'UFF à Lyon. Elle prépare les infirmières à rentrer dans les différents Hôpitaux auxiliaires des Croix-Rouges.

Les Comités locaux, fondés par les femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF et les hommes bénévoles de la SSBM, constituent des lieux où se rencontrent les bénévoles afin d'organiser et planifier les actions humanitaires futures. Ces Comités locaux prennent en charge les repas des infirmières ; doivent trouver du matériel, des fonds, du personnel, des locaux afin d'équiper et installer les hôpitaux auxiliaires où ils envoient des bénévoles et assurent la gestion des cantines de gare. Le délégué régional des Croix-Rouges représente l'autorité centrale des Croix-Rouges dans chaque région de corps d'armée. Il estime le nombre nécessaire d'infirmières. Puis, les femmes bénévoles reçoivent une lettre de service indiquant où elles sont affectées. Les exemples sur le rôle des femmes dans l'essor des comités locaux sur le territoire français abondent. La Marquise de Balleroy[535] fonde le Comité des dames de Bayeux en 1922. Elle s'évertue à créer d'autres comités locaux féminins et développer la SSBM en particulier dans le Calvados et la Manche. Mme la Vicomtesse de Labarreyre[536] est membre du

532 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/745/84588.
533 *Ibid.*, dossier individuel LH/1110/66.
534 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0284/38167.
535 « Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^0 88, Paris, Vol. 41, Imprimerie Nationale, 1935, pp. 83.
536 « Nécrologie », *Bulletin officiel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N^0 60, Paris, Vol. 42, Imprimerie Nationale, 1936, pp. 4.

Conseil des Dames du Comité SSBM de Clermont-Ferrand. Elle fonde un Comité SSBM à Poitiers en 1887 dont elle devient la secrétaire. Puis, elle devient Vice-présidente en 1892. Elle est secondée par Mme d'Astafort, et par la Présidente, la marquise Grailly. Entre 1913 et 1936, la vicomtesse dirige le Comité SSBM de Poitiers et contribue à le réorganiser et le développer.

La SSBM expérimente les cantines de Gare pour la première fois lors de la guerre franco-prussienne entre 1870 et 1871. On estime le nombre à 212 basés sur le réseau ferroviaire français en 1939. Ces cantines de gare aident les combattants blessés, les gens évacués de passage, les soldats ayant obtenu une permission. Les cantines, placées sous l'autorité du commissaire militaire de la gare, sont édifiées par le service du génie à ses frais à la mobilisation. Dès 1939, des cantines s'installent en Province. Les femmes ravitaillent les enfants évacués, les réfugiés et les soldats de passage. Pour pallier les quantités insuffisantes de nourriture, les autorités politiques et militaires obtiennent des crédits et effectuent des réquisitions afin de faire fonctionner les cantines de Gare installées partout dans le territoire national. Lors de la débâcle de l'armée française, ces cantines distribuent de la nourriture aux réfugiés, aux enfants. La majorité des infirmières appartiennent à la SSBM. Parmi les femmes des Croix-Rouges en activité dans les cantines de gare, on distingue Alice Bels[537]. Cette femme est originaire du Nord. Elle est née, le 28 avril 1862, à Bailleul. Son père Achille Salomé est vétérinaire. Sa mère Zoé Hié est propriétaire. Le 19 novembre 1883, elle épouse un docteur en médecine qui s'appelle Auguste Bels. Elle devient d'abord infirmière à l'UFF puis préside le Comité UFF de Bailleul. Elle poursuit son action humanitaire en fondant un Hôpital auxiliaire en 1914, puis s'occupe des prisonniers de guerre, des malades, des blessés civils et militaires. En 1919, elle prolonge son action sociale en aidant les civils pendant la période hivernale en dirigeant notamment un poste de secours. Il y a d'autres exemples. Marie Lemaigre[538] est infirmière-major à la UFF à Montluçon, Granville et Fontainebleau dans les années 1910. Elle est ensuite Directrice du dispensaire de l'UFF de Clermont-Ferrand durant 20

537 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/314/42330.
538 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0352/47338.

ans, c'est-à-dire de 1922 à 1940. La Parisienne termine sa carrière en tant que Présidente-adjointe de l'UFF à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1940. Elle exerce dans une cantine de gare. Au moment de la débâcle de l'armée française en juin 1940.

Photo N0 27

Cantine de l'UFF au lycée Condorcet à Paris (8e arr.) en 1914[539]

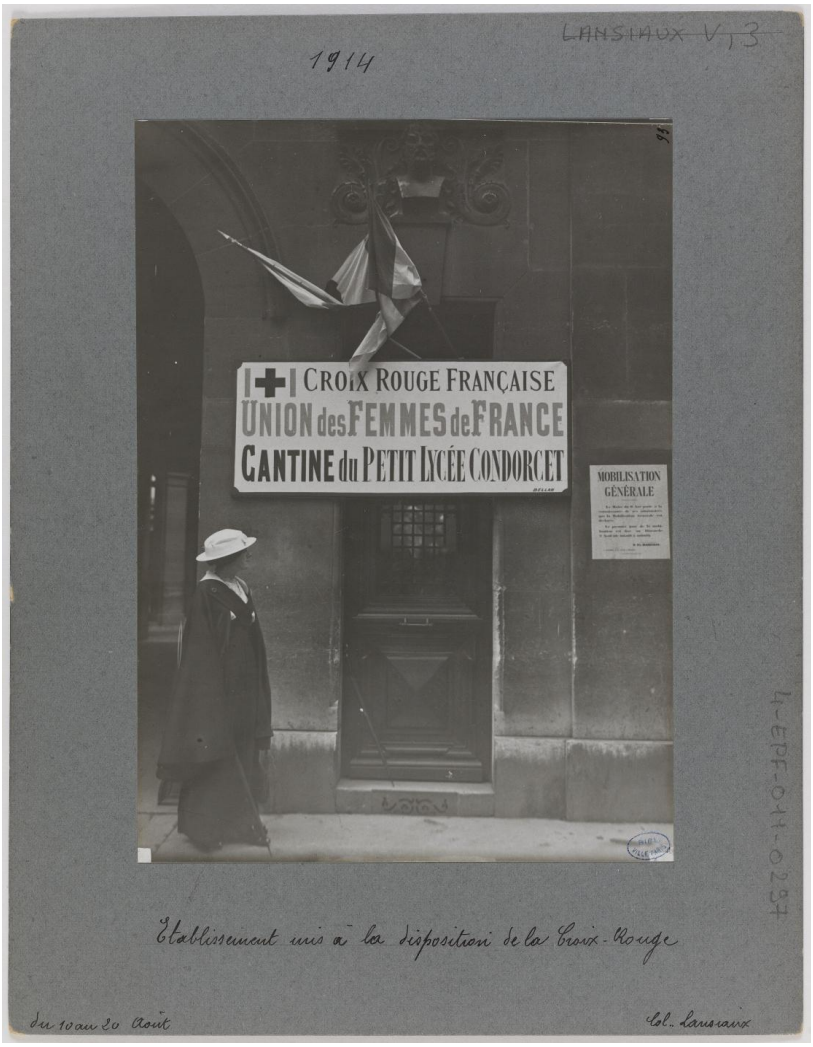

539 BNF Gallica. Cantine du petit lycée Condorcet, 4 rue du Bucarest, Union des Femmes de France. Etablissement mis à disposition de la Croix-Rouge, 10-20 août 1914. : [photographie] / Charles Lansiaux (1855-19... ?) Cote de l'exemplaire numérisé 4-EPF-011- 3297.

Les ouvroirs s'accroissent de 1939 à juin 1940. Ils offrent du travail à des femmes de mobilisés, des réfugiés et apportent une aide matérielle. Des femmes donnent de leurs temps, des denrées, et confectionnent à l'aide de machines à coudre des tenues (blouses, tabliers, voiles), des pansements pour les infirmières, des vêtements destinés aux civils et aux militaires. Antoinette Vuillaume[540] est Vice-présidente du Comité de l'UFF au 19e arrondissement à Paris. Elle organise des quêtes auprès des industriels afin d'entretenir les Hôpitaux auxiliaires de l'UFF. Elle met en place aussi des ouvroirs dans les années 1910.

Photo N0 28

Ouvroir du Palais de l'Automobile, atelier de confection (1915)[541]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

540 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0281/37691.
541 BNF Gallica. Ouvroir du Palais de l'automobile, 1915 [femmes cousant des vêtements à la main et à la machine] : [photographie de presse] / [Agence Rol]

Les centres d'accueil et les postes de secours sont installés par les services des gares en 1939 pendant les évacuations. Les infirmières bénévoles assurent des soins médicaux, s'occupent des enfants et des bébés, distribuent des soupes, du thé, du café. Les trains sanitaires ont pour mission d'évacuer les soldats blessés vers les hôpitaux auxiliaires. Les trains sanitaires du service de santé fonctionnent après mai 1940. Deux infirmières par train sont affectées en temps de paix.

Les foyers du soldat de la Marquise de Chaponay bénévole à la SSBM, assurent le ravitaillement en boissons et en cigarettes des soldats en 1916 : « Le soldat doit trouver en ces lieux l'atmosphère féminine que les mères et les épouses créent dans la maison. »[542] On retrouve dans cet extrait le rôle habituel des femmes toujours cantonnées aux rôles de mères ou d'épouses consolatrices. C'est un lieu de repos, de distractions où il y a des aliments destinés aux soldats. L'UFF et l'ADF ouvrent aussi des foyers pour les militaires. En 1930, la marquise confie la direction et l'œuvre des cercles-cantines à la SSBM. Les cercles-cantines deviennent les foyers du soldat. Pour chaque société, un inspecteur ou une inspectrice est chargé de contrôler les foyers et répondre aux attentes des directrices. Ils doivent assurer le bon fonctionnement des structures et trouver des nouvelles salles. (3 inspecteurs SSBM, 1 inspectrice ADF et UFF.) Les directrices de foyers sont recrutées parmi les infirmières et les civils. Seul le vin et les boissons chaudes (café, thé, etc.) sont autorisés. Ce sont des lieux de distractions avec la diffusion de films, l'organisation d'animations artistiques. Le personnel est fournit par les autorités militaires (plongeurs, serveurs, etc.) En 1939, le Baron d'Ameil est Président de la SSBM à Sedan. Il a sous son autorité Mme Montagnac des Forts qui est Présidente de la section féminine sedanaise de la SSBM. Le baron doit régler la question préoccupant concernant le personnel féminin en faisant appel à des renforts[543] Les Foyers du soldat de Sedan sont organisés par l'ADF. La directrice s'appelle Mme Cistac de la Rainais**.** Ces foyers se dotent de bibliothèques et de salle de jeux. L'ADF et la SSBM à Sedan travaillent conjointement. En mai 1940, les Allemands pillent ces foyers.

542 *Ibid.*, p. 29.
543 SHD-Terre. Vincennes.. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 27 N, Grand quartier général (1939-1940). Carton 27 N 37, Foyers du soldat, aides aux militaires nécessiteux et œuvres de guerre (septembre 1939-juin 1940).

Photo N0 29

Foyer du soldat de l'UFF où posent des militaires au repos[544]

Figure N0 72

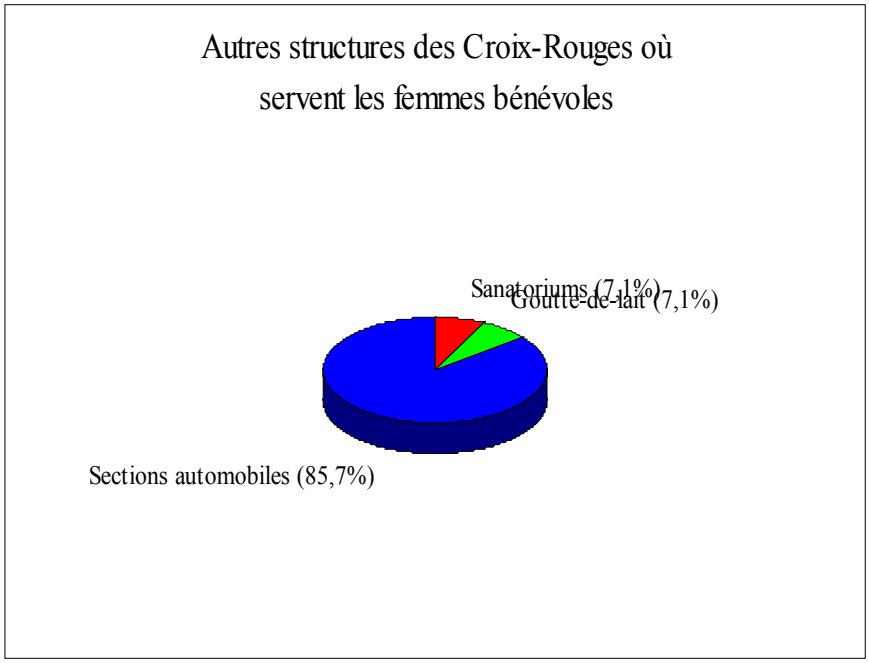

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

544 www.croix-rouge.fr

La Figure N0 72 permet d'observer les autres structures où servent les femmes des trois Croix-Rouges. Par exemple, les archives révèlent un important contingent de femmes de la SSBM conductrices automobiles c'est-à-dire 85,7 %. Puis 7,1 % d'entre elles servent dans des sanatoriums comme Marie Duvernoy[545]. Elle est née, le 6 février 1857, à Beaucourt puis habite Montbéliard, les deux communes étant situés dans le Haut-Rhin. Fille de Étienne Muston, docteur en médecine, et de Marie Japy, sans profession. Elle exerce les fonctions de Présidente du Comité UFF de Belfort. Après 1918, elle continue de porter une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux rééduqués, et aux tuberculeux. Cette femme bénévole oriente, à ses frais, des malades vers des sanatoriums. Elle soigne aussi les convalescents dans son propre domicile. Enfin, 7,1 % des femmes travaillent au sein des Gouttes de lait afin d'aider les enfants. La comtesse de Grailly[546] Présidente du Comité des Dames de la SSBM de Saint-Malo-Saint Servan, de 1907 à 1908, fonde une Goutte de lait à Saint Servan en 1907. Jehanne Macherez[547] est Présidente du Comité de direction de l'ADF de Soissons-Braine en 1904. Elle fonde plusieurs associations caritatives dont la Goutte de lait à Soissons en 1909. Autre exemple, celui de Marie Terquem[548] dirigeante de l'UFF. Elle est responsable aussi d'une Goutte de lait dans les années 1910. Après la Première Guerre mondiale, au début de la décennie 1920, Mme Turpin du Comité de l'UFF de Rouen évoque le rôle jouer par la Goutte de lait fondée en avril 1922. En effet, toutes les femmes ne peuvent pas allaiter. Il faut donc recourir aux biberons. Le lait vendu dans le commerce est souvent écrémé. En outre, le lait est transporté et transvasé dans des récipients, dont la propreté reste suspecte. Ces récipients se révèlent contaminés et dangereux pour les nouveaux-nés (diarrhée, choléra infantile, mort de l'enfant). L'UFF à Rouen achete un terrain situé près du dispensaire avec une surface de 836 m^2. Un pavillon de 200 m^2 est construit. La Mairie de Rouen participe à la fondation de oeuvre souhaitée par les femmes en installant de l'eau, et du gaz. Mme Turpin explique l'intérêt de la fondation de cette structure à l'auditoire féminin : « la goutte de lait procure aux mères de famille qui

545 Archives Nationales. GCLG dossier individuel LH/19800035/144/18372.
546 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0106/13305.
547 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0204/26756.
548 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1341/55443.

ne peuvent pas nourrir au sein, une alimentation aussi parfaite que possible pour leur enfant [...] viennent chercher un petit panier qui contient autant de biberons que l'enfant doit faire de repas dans les vingt-quatre heures et ce, au prix du lait ordinaire. »[549] Les dames bénévoles du Comité UFF de Calais privilégient l'aide à l'enfance et aux nouveau-nés. Il y a une distribution de vêtements aux 150 enfants de la Goutte de lait[550]. Les femmes du Comité UFF de Caudry effectuent des visites à domicile afin de donner des conseils aux mères en matière d'hygiène et de secours.

Posséder des ressources financières, des infrastructures, du matériel et des équipements de secours ne suffit pas. Former les femmes et les hommes bénévoles est tout aussi important. Pour Henry Dunant, fondateur de la première société française de la Croix-Rouge (SSBM) en France, il est impératif de former les bénévoles. Le Genevois suggère cette idée novatrice dans son ouvrage *Un Souvenir de Solférino*[551] : « combien eussent été précieux […] une centaine d'infirmiers et infirmières volontaires, expérimentés et bien qualifiés […] bien choisis et capables, envoyés par des sociétés auraient surmonté sans peine toute les difficultés et fait incomparablement plus de bien. »[552] Pour les trois Croix-Rouges, il est indispensable de disposer d'une main d'œuvre bénévole féminine diplômée avec une expérience pratique et théorique dans le secteur médical et social. Les femmes jouent un rôle prépondérant dans la formation au métier d'infirmière.

Les hôpitaux auxiliaires en temps de guerre vu précédemment et les écoles des trois Croix-Rouges se complètent. Les infirmières qualifiées et diplômées grâce à ces écoles de formation sont par la suite affectées dans des Hôpitaux auxiliaires où elles soignent les soldats blessés, et les malades. Ces structures dépendent des Croix-Rouges. Elles sont encadrées par des chefs d'équipe et de personnel. Entre les années 1880 et les années 1900, les instances développent des programmes éducatifs suivit par de jeunes femmes aspirant à devenir infirmières professionnelles. Les autorités étatiques louent le professionnalisme des femmes

549 « Œuvre d'après-guerre. Rapport présenté à la séance de Société normande d'hygiène pratique du 29 mai 1923, par Mme Turpin. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 38, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 279-284.
550 « 6e Région. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 19, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 9-10.
551 J.-H. Dunant, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862, 115 p.
552 *Idem*, p. 87-88.

bénévoles. Les dirigeantes, le plus souvent infirmières, inculquent des connaissances médicales à d'autres bénévoles. Elles participent aussi à la création d'école de formation des Croix-Rouges.

Ces formations se déroulent dans des écoles[553-554] rattachées aux Croix-Rouges. À Paris, l'ADF fonde un hôpital-école dès 1879. La SSBM a ouvert un dispensaire-école en 1899. L'UFF inaugure un hôpital-école en 1909.[555] La Province voit apparaître les premières écoles de formation sur la Côte d'Azur à Marseille, à Brest en Bretagne. Au cours de leurs études, les femmes bénévoles suivent des cours et passent des examens reconnus au niveau national validant les acquis. Prenons un exemple concret celui révélé par les archives de la Croix-Rouge française de Grenoble[556]. L'UL possède un rapport[557] dans lequel on découvre Mlle Jourdan et Mlle Rivoire qui sont successivement directrice du Dispensaire-École. Ces documents fournissent des informations sur le premier Dispensaire-Ecole SSBM fondé dans une modeste maison située près de l'Église Saint-Bruno à Grenoble. L'École SSBM apparaît en 1884 c'est-à-dire avant le Dispensaire. Une trentaine d'hommes bénévoles souhaitant devenir brancardiers suivent des cours. Depuis 1903, on prépare le diplôme simple sans interruption jusqu'à 1953. Près de 1 000 élèves, dont 913, obtiennent ce diplôme. Il faut effectuer un stage de six mois à Hôpital ou le Dispensaire. Mme Beaudant évoque des anciennes infirmières en 1903 : Colette Chauvin, Florence Cazalis, Mme Mathieu Lugenbul, Mme Neyret Monrozier, Suzanne Cibert, Hélène Chanoz, Josette Colle Chapuis, Odette Achard Degaud, Madeleine Chollat, Simone Croibier-Dumolard, Jacqueline Goris.[558] De 1935 à 1940, des cours ont été organisés par le Dispensaire dans une trente de communes de l'Isère. Le Dispensaire-École SSBM est fermé de 1914 à 1919. Il poursuit son action au sein des Hôpitaux auxiliaires pendant la Grande Guerre en donnant des enseignements

553 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, 736 p.
554 *Idem*, p. 46-47.
555 « Inauguration de l'Hôpital-École (Lundi 17 mai 1909). », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 30, Paris, Masson et Cie Éditeurs, 1909 - 7e série, pp. 541-544.
556 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Grenoble (Isère).
557 Rapport sur l'activité du Dispensaire-École C.R.F. de 1903 à 1953, présenté par Mlle Rivoire Directrice du Dispensaire à la réunion d'études de la Journée du Cinquantenaire en 1953.
558 *Idem.,* p. 9.

et décernant des diplômes. Le Dispensaire de Saint Bruni rouvre en 1919. Mlle Jourdan est nommée Directrice. Elle contribue à accroître l'école du dispensaire jusqu'1938. Dans les années 1920, il y a des consultations de médecine et de chirurgie, des consultations des nourrissons et des prénatales. Selon le rapport sur l'activité du dispensaire-école de Grenoble (1903-1928)[559], Edouard Silvy est Président du Comité SSBM de Grenoble, de 1903 à 1914. Le dispensaire de Saint Bruno forme 154 infirmières, donne pendant la Grande Guerre des milliers de consultations civiles, et entretient un ouvroir. Puis de 1919 à 1928, le dispensaire forme 103 infirmières diplômées, prodigue 7 790 soins. Le dispensaire assure des consultations de nourrissons, réalise des vaccinations, et des opérations. L'École soigne gratuitement les indigents et permet aux infirmières de bénéficier de formation.

Photo N0 30

Carte postale d'un dispensaire-école de l'UFF[560]

559 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Grenoble (Isère). Le Dispensaire-École de Grenoble 1903-1928. Rapport lu à l'Assemblée Générale du Comité du 22 mars 1928 à l'occasion des Noces d'Argent du Dispensaire.
560 www.delcampe.net

Photo N0 31

Elèves infirmières à l'Hôpital-Ecole UFF de Paris[561]

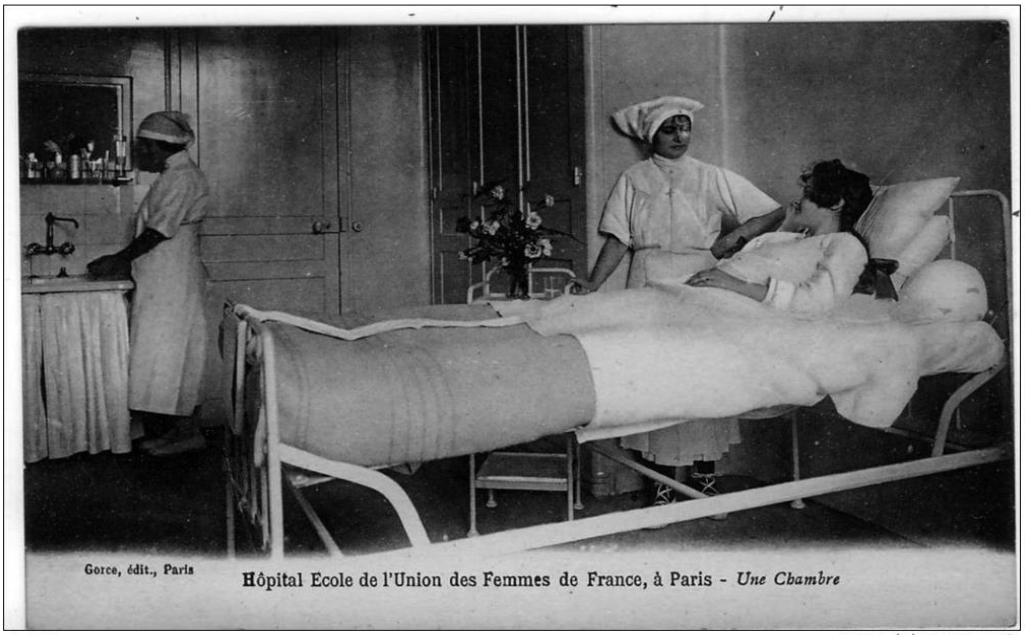

Des bénévoles féminines forment d'autres femmes au métier d'infirmière comme la Comtesse Pauline de Haussonville[562]. Elle est Présidente du Comité des Dames de la SSBM en 1917, et recrute, forme les infirmières. Les effectifs triplent grâce à elle. D'ailleurs, un dirigeant de la SSBM reconnaît l'énergie et l'abnégation de la comtesse comme le prouve l'extrait qui suit : « a donné à la société et à son œuvre tout son temps, toute son activité, toutes ses forces, visitant sans relâche les formations sanitaires […] admirable exemple d'énergie, de dévouement inlassable et d'ardent patriotisme. »[563] Marie Giniez[564] exerce des fonctions administratives en étant Présidente du Conseil des Dames de la SSBM de Montpellier en 1900. Elle contribue à former des infirmières. A l'ADF Marie Leppert[565] est Directrice de l'école de formation des infirmières de l'ADF, entre 1908 et 1916. Elle forme

561 www.delcampe.net
562 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1272/29.
563 Ministère de la Guerre. Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer Chevalier de la Légion d'Honneur un candidat.
564 Archives Nationales. GCLH , dossier individuel LH/19800035/0300/43781.
565 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/192/24990.

environ une centaine d'èlèves qualifiées. Cécile Granger[566] organise des cours destinés aux infirmières. Germaine Juliard[567] crée un dispensaire-école en 1910. Dans un bulletin de la SSBM, Mlle Lefèvre se félicite de l'action des femmes et de leurs dévouements à former d'autres bénévoles. Elle sollicite les dames de l'UFF à continuer de former les infirmières et faire venir de nouvelles candidates.

Photo N0 32

Manuel de l'élève-infirmière de la Croix-Rouge[568]

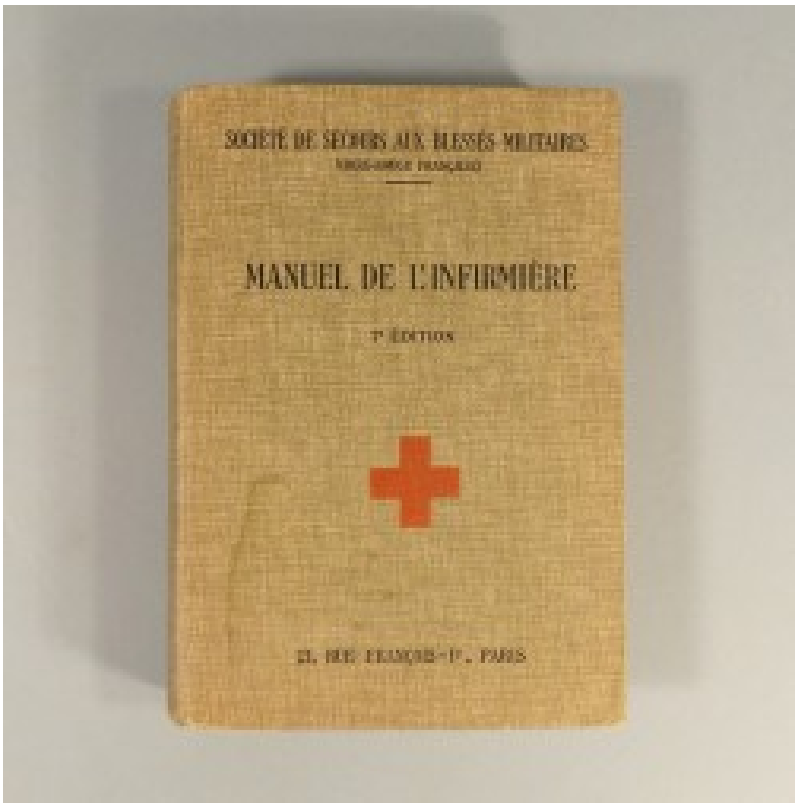

566 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/342/46030.
567 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/594/67220.
568 www.militaria-medailles.fr/33489-home_default/manuel-de-l-infirmiere-croix-rouge-societe-de-secours-aux-blesses-militaire-ssbm-france-1930-instruction-militaire.jpg

Photo N0 33

Infirmières pendant un cours de médecine[569]

Des insuffisances apparaissent en dépit des efforts effectués par les dirigeantes pour rassembler des moyens financiers et matériels, pour transporter cette aide médicale où cela s'avère nécessaire, pour mailler le territoire, pour organiser des structures pour former des bénévoles. L'historienne française Véronique Harouel retrace l'histoire de la Croix-Rouge[570]. Elle fait le constat du non-respect de la Convention de Genève par les Français et les Prussiens.[571] Le récit de Henry Dunant confirme les débuts difficiles de la SSBM. Dans ses mémoires[572], le philanthrope raconte l'instant de sa vie où il assiste au siège de Paris encerclé par les Prussiens lors de la guerre franco-prussienne. Ce dernier évoque la difficulté pour les États, les souverains, les états-majors français et prussiens à adopter les nouveaux principes inscrits dans les textes de la

569 blogs.univ-jfc.fr/projetcroixrouge/wp-content/uploads/sites/40/2015/02/150-ans-d-action-humanitaire-hommage-aux-femmes_slideshow.jpg
570 V. Harouel, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, PUF, 1999, 127 p.
571 *Idem.*, p. 16.
572 H. Dunant, *Mémoires*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1971, 364 p.

Convention de Genève constituant le nouveau droit humanitaire international. Il remarque l'absence du port du brassard (croix rouge sur fond blanc) par les médecins, les chirurgiens, les ambulances et les hôpitaux : « la Croix-Rouge sur fond blanc était inconnue aux officiers et aux soldats français […] Aucun médecin officiel des armées de l'Est ne portait le brassard sacré, il en était de même des infirmiers de l'armée ; aucun drapeau blanc à croix-rouge ne flottait sur les ambulances officielles. »[573]

Les femmes volontaires exercent des activités professionnelles et bénévoles dans les différents établissements des Croix-Rouges en France. Ces structures médicales et sociales apparaissent dans le cadre du maillage territorial. Elles jouent un rôle important dans le tissage de ce réseau humanitaire.

Femmes et maillage territorial en France

La notion de « maillage territorial » est importante dans l'histoire de la Croix-Rouge française. La constitution d'un réseau de Comités locaux dans toute la France apparaît dès 1865. Une structure peut être fondée par une, deux ou trois sociétés, si elle apparaît avant 1940. Pour un même Comité local, deux dates peuvent apparaître. La plus ancienne année d'apparition de la Croix-Rouge dans la ville est retenue comme date création de l'UL. Pour la SSBM, à partir de 1870, les comités peuvent être fondés par des hommes ou des femmes bénévoles. Un Comité local peut ainsi être composé d'un Conseil masculin et d'un Comité des Dames, d'un Conseil mixte ou d'un Comité des Dames uniquement. Jusqu'en 1940, le réseau continue à se développer et accroître sa présence en France. Le réseau s'inspire du découpage de la France en régions militaires et par départements. Les Comités locaux couvrent le territoire national. L'organisation des Comités locaux est calqué sur celle du Comité central, composé d'un Conseil d'Hommes et d'un Comité des Dames dans la SSBM. Certains Comités locaux sont dirigés par des hommes, d'autres font coexister des Conseils masculins et des Comités des Dames. Dans les années 1880, des comités locaux sont créés exclusivement par des femmes. Les femmes bénévoles tissent et développent le

573 *Idem.*, p. 255.

réseau. À la veille de la Première Guerre Mondiale, la SSBM compte 874 comités dont 410 Comités des Dames et regroupe 112 000 membres.[574] L'ADF et l'UFF développent leur réseau en France. Les trois sociétés coexistent parfois dans les mêmes villes. Elle est liée à une propagande active pour occuper une zone, ou provoquée par des catastrophes naturelles en 1908-1910, la crise économique en 1930. En 1940, les Comités locaux des trois Croix-Rouges fusionnent.

La plupart des Comités locaux, des Hôpitaux auxiliaires, des écoles de formation, des dispensaires, des orphelinats se localisent en zones urbaines. La majorité de la population habite en milieu rural en France, du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle. Cependant, l'installation des infrastructures des Croix-Rouges est réalisée au cœur même des grandes et moyennes agglomérations, cela ne relève pas du hasard. Plusieurs facteurs d'ordres politiques et économiques expliquent l'installation des différentes infrastructures des Croix-Rouges en France dans des grandes agglomérations telles que Paris, Montpellier, Lyon, Bordeaux, et des communes moyennes comme Limoges, Le Havre, Caen, Nancy. Pour intervenir sur les zones de calamités publiques en temps de paix, et prodiguer des soins aux combattants blessés en période de guerre, les femmes bénévoles ont besoin d'utiliser des outils chirurgicaux, des pansements, des vêtements. Par conséquent, les trois Croix-Rouges acheminent du matériel de secours c'est-à-dire des médicaments, des vaccins, mais aussi des vêtements, des denrées alimentaires par voies terrestres (véhicules, trains), par voies aériennes (avions), et par voies maritimes (navires). Pour coordonner et organiser ces aides, des moyens de transport rapide sont nécessaires afin de répondre aux besoins de l'armée et des populations civiles fragiles. L'extension des missions des Croix-Rouges entraîne des besoins en aide matérielle toujours plus importante entre 1864 et 1940. Il devient indispensable d'installation des structures en milieu urbain. C'est vital pour les Croix-Rouges, d'utiliser les réseaux de transport (les rails, voies navigables, axes routiers et aériens) reliant les villes françaises et européennes entre elles. Un exode rural de la population se

574 S Guiche (sous la direction de Anne-Marie Sohn), *Les Dames de la Croix-Rouge française de 1864 à 1914*, Rouen, 1996, p. 22.

développe avec la révolution industrielle et l'essor des usines dans les villes. Les femmes, originaires de la campagne, ont l'espoir de trouver un emploi[575-576] dans les grandes communes attirant une main d'œuvre féminine non négligeable. Les aires urbaines ne cessent de s'étendre démographiquement et économiquement[577], à la fin du XIXe siècle, grâce aux politiques étatiques visant à relier les communes par les réseaux ferrés.[578] Sous le Second Empire, Napoléon III lance de grands travaux pour développer et tisser un réseau de chemin de fer, les voies navigables et les routes afin de relier les agglomérations du territoire français, réduire les inégalités territoriales, et créer des emplois. L'homme politique français Philippe Seguin (1943-2010), dans son livre intitulé *Louis Napoléon Le Grand*[579] réhabilite l'œuvre politique, socio-économique de Napoléon III. L'auteur valorise la politique de modernisation des transports et constate les progrès de la politique étatique visant à renforcer le réseau ferroviaire français en s'appuyant sur des chiffres : « à la fin du règne, le réseau français totalisera quelque 20 000 kilomètres. »[580] Napoléon III rénove un réseau routier secondaire en mauvais état. Il renforce le réseau ferroviaire français et l'organise avec cohérence et homogénéité. Des liaisons ferroviaires établissent une connexion entre Paris et les agglomérations provinciales (Paris-Marseille, Paris-Caen, Paris-Tours, etc.), puis relient des communes du reste de la France entre elles (Bordeaux-Toulouse, Bordeaux-Bayonne). Selon l'historien français Pierre Milza[581], en 1914, le réseau ferroviaire français est le plus développé sur le continent européen. Il est évalué à 49 000 kilomètres[582] grâce au programme de travaux publics lancés par Charles de Freycinet (1828-1923), Ministre des Travaux Publics, entre 1877 et 1879 sous la IIIe République. Le réseau routier[583] s'étend sur 38 000 kilomètres de routes nationales et 538 000 de chemins communaux en 1912. Les femmes bénévoles des Croix-Rouges appartiennent essentiellement aux milieux urbains d'après

575 F. Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2000, 123 p.
576 *Idem*, p. 9.
577 D. Barjot et J.-P. Chaline, *La France au XIXe siècle 1814-1914*, Paris, PUF, 1995, 651 p.
578 *Idem*, p. 335-336.
579 P. Seguin, *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Grasset, 2010, 451 p.
580 *Idem*, p. 302-303.
581 P. Milza, *Napoléon III, l'homme, le politique*, Paris, Éditions Napoléon III, 2008, p. 492.
582 *Idem*, p. 143.
583 *Ibid.*, p. 144.

l'étude sociologique. Marie Lisbonis[584] est infirmière-major de l'ADF au cours des années 1910. Elle constitue une exception dans les archives. En effet, son père Pierre Morel est issue du monde rural.

Les Croix-Rouges implantent leurs locaux pour être au plus près d'éventuelles zones de combats à proximité de la frontière franco-allemande où il y a des rivalités politiques, économiques, militaires entre la France et l'Allemagne, au XIXe siècle et XXe siècle. Trois zones se distinguent par un nombre élevé de Comités locaux, d'Hôpitaux auxiliaires, et d'autres types d'établissements des Croix-Rouges où les femmes bénévoles travaillent :

- le bassin parisien (Paris et l'Ile-de-France)
- région Nord et les territoires frontaliers avec l'Allemagne
- Sud-Ouest et Sud-Est de la France

Une concentration importante de comités locaux, d'hôpitaux auxiliaires de des Croix-Rouges se situe à Paris et sa périphérie (Saint-Mandé, Saint-Cloud et Neuilly-sur-Seine, etc.) Le développement des Croix-Rouges se conforme au modèle d'aménagement du territoire français. Les Croix-Rouges tissent leurs réseaux de Comités locaux et autres infrastructures en priorité sur Paris à la fin du XIXe siècle puis au XXe siècle dans le reste du pays. Paris et les communes alentours possèdent une forte densité démographique, une facilité d'accès par les différents moyens de transport. Les sièges sociaux nationaux, les bureaux et les services de la SSBM, l'UFF et l'ADF se localisent dans la capitale parisienne. Cette centralisation sur Paris, calquée sur l'organisation du territoire français, pose plusieurs problèmes d'ordre administratif ; des contraintes de temps entre les décisions prises à Paris et leurs applications ultérieures en Province ; les pouvoirs limités des Comités locaux devant consulter et s'en référer aux sièges centraux parisiens avant d'entreprendre quelconques actions ; un manque d'efficacité et de cohérence dans le fonctionnement de l'organisation humanitaire. Plusieurs

584 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1645/44.

Comités locaux et établissements hospitaliers des trois Croix-Rouges peuvent être localisées dans une même commune, de la fin du XIXe siècle jusqu'à 1940. À Paris, des dames bénévoles sont en activité pour la SSBM comme la comtesse Pauline de Haussonville[585] (1870-1920), Madeleine Biollay[586] (1884-1921), Marie Génin[587] (1899-1921). D'autres servent dans la capitale parisienne pour l'ADF telles que Isabelle Thurneyssenl[588] (1914-1919), et la comtesse Marie de Galard[589] (1890-1920). Marie Laurent[590] (1914-1920) sert pour l'UFF aussi à Paris. En province, à Strasbourg, situé en Alsace, d'autre dames servent pour la SSBM comme Louise Tassin[591] (1919), pour l'ADF comme Mélanie de Loys-Chandieu[592] (1914-1920). Afin de résoudre les multiples difficultés évoquées auparavant, un nouvel organe administratif et décisionnel émerge au début du XXe siècle. Ce Comité central[593] des trois Croix-Rouges françaises apparaît en 1907 pour coordonner les actions des hommes et des femmes bénévoles de la SSBM, l'ADF et l'UFF en cas de guerre ou de calamités publiques.

585 *Idem*, dossier individuel LH/1272/29.
586 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/60.
587 *Ibid.*, dossier individuel LH/1110/66.
588 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0265/35447.
589*Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0070/8682.
590 *Ibid.*, dossier individuel LH/1502/2.
591 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1308/51365.
592 *Ibid.*, dossier individuel LH/1670/20.
593 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 52.

Photo N0 34

Diplome d'une infirmière hospitalière de l'UFF[594]

CROIX-ROUGE FRANCAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Diplôme d'Infirmière hospitalière

AU TITRE DE GUERRE

Photo N0 35

Deux infirmières de la Croix-Rouge dans le jardin d'un foyer[595]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

594 http://www.croix-rouge.fr
595 BNF Gallica. Foyer, : [photographie de presse] / [Agence Rol].

Les femmes jouent un grand rôle pour former les autres bénévoles de sexe féminin, leurs activités s'accroissent avec l'essor des Croix-Rouges implantant des infrastructures sur le territoire national français (Comités locaux, écoles-dispensaires, hôpitaux auxiliaires, etc.) Les hommes et, en particulier, les femmes bénévoles interviennent en temps de paix pour secourir les civils victimes de catastrophes naturelles.

Le dernier chapitre à pour titre : “ Autres interventions féminines ”. En période de paix, les dames des Croix-Rouges affrontent d'autres formes de combats non pas contre la folie meurtrière et la barbarie des hommes mais contre une nature souvent imprévisible, implacable, insoumise et brutale par ses effets néfastes sur les sociétés humaines. Elles aident les populations civiles, des familles, des personnes isolées, touchées, et affectées brusquement par des catastrophes naturelles. Les éléments naturels se déchainent et détruisent tout sur leurs passages, emportent, dans les milieux urbains ou ruraux, des maisons situées en zones inondables, éventrent des entrepôts, des garages, obstruent des rues et des chemins, brisent des vies paisibles, laissent des victimes dans un désarroi le plus complet. L'action des femmes des trois Croix-Rouges, aidées par les hommes de la SSBM, se manifeste également par la distribution d'habits, de repas, par un réconfort nécessaire dans des circonstances dramatiques. Elles organisent des collectes et mettent en place des dortoirs. Les sinistrés peuvent dormir et se reposer à l'abri, au sec, dans des lits et des draps. Ils retrouvent une dignité. Ces femmes réchauffent les âmes et les coeurs des sinistrés bouleversés dans leurs quotidiens, leurs routines, leurs habitudes de vies. Elles secourent les victimes d'inondations mais aussi d'autres désastres comme les tempêtes, les éruptions volcaniques, les épidémies de choléra, de grippe, de tuberculose. Elles rendent visite aux malades à leurs domiciles. Ces dames aident les mendiants, les pauvres, les nécéssiteux, les sans-logés qui sont les premières victimes des hivers rigoureux. Les bénévoles féminines s'occupent des enfants, des nourrissons, et des orphelins dans des crèches, des garderies. Dans les années 1930, la paix reste précaire face à la montée en puissance du nazisme, et du fascisme en Europe. En Espagne, Francisco Franco, général et homme politique espagnol (1892-1975), avec l'appui de l'armée et des fascistes, s'empare du pouvoir provoquant la fuite d'Espagnols traversant les montagnes pyrénéennes pour rejoindre la France en 1939. Les femmes des Croix-Rouges interviennent avec les services de l'état. Elles soutiennent ces familles déracinées, victimes d'une idéologie mortifère, en distribuant des habits, de la nourriture, des layettes pour les bébés. Tels sont les autres immenses défis auxquels les bénévoles se confrontent.

Chapitre 3

Autres interventions féminines

Actions des femmes et hommes en cas de calamités publiques

La première mission des sociétés françaises de la Croix-Rouge vise en priorité à soigner les combattants en période de guerre, de la fin du XIXe siècle à la fin de la Première Guerre mondiale. Cela est conforme aux voeux de Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge internationale et de la SSBM en France. En période de paix, les volontaires bénévoles masculins et féminins doivent se préparer à intervenir en temps de guerre. Une deuxième mission, consistant en venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles, apparait et prend de plus en plus d'importance au début des années 1900. Virginie Alauzet, archiviste à la Croix-Rouge à Paris et rédactrice du Journal de la Croix-Rouge française, est l'auteure d'un article[596] dans lequel elle rappelle qu'en 1869, lors du congrès international de la Croix-Rouge, une résolution votée invoque l'importance d'aider les oeuvres d'assistance en temps de paix. Néanmoins, les dirigeants de la SSBM estiment secondaire la mission d'aide aux victimes de calamités publiques. La priorité reste la préparation du personnel de santé bénévole en temps de paix afin d'être opérationnel si une guerre vient à éclatée à nouveau. En 1875, les délégués régionaux des Croix-Rouges émettent le souhait d'une intervention facultative des bénévoles en cas de catastophes naturelles ou d'épidémies. Le 12 décembre 1909, un décret[597] rendu par le Conseil d'État autorise les trois Croix-Rouges en France à prêter leurs concours en cas de calamités publiques. Ce décret est conforté par l'article 25 du Pacte de la SDN (1919). Cet article indique que les Croix-Rouges nationales ont pour but de se consacrer : « à l'amélioration de la santé, à la défense préventive contre la maladie, à l'adoucissement de la souffrance dans le monde. »[598]

596 V. Alauzet, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, N^{0} 74 juillet-août, 2014, pp. 26.
597 *Idem*, p. 47.

598 « La Croix-Rouge française de 1914 à 1939. », *Bulletin officiel de l'UFF*, N^{0} 1, Paris, 1939 - 20 année, pp. 2-13.

En dépit de la réticence des hauts dirigeants de la SSBM, d'intervenir en temps de paix auprès des victimes de calamités publiques, des initiatives locales sont prises. En janvier 1879, dans la SSBM, les hommes et des dirigeants dont le délégué régional à Lille, en prévision des inondations, dévastant fréquemment le Midi, désirent mettre à disposition des victimes du matériel de secours (pansements), des brancards, des véhicules. Une quizaine de postes de police lilloise s'équipent de brancards et de boites de pansements grâce à cette initiative de la SSBM de Lille[599]. Dans la cité phocéenne, les brancardiers se mobilisent dans les accidents de la vie quotidienne afin de transporter des malades ou apporter des soins médicaux. A Paris, la rudesse de l'hiver de 1879-1880, emmene la SSBM à mettre à disposition 300 lits aux associations pour aider les sans-abris. Un service de transport des grands blessés est mise en place dans la capitale parisienne, puis dans les années 1880, dans les villes nordistes (Lille, Dunkerque, Tourcoing), à Orléans, Rouen, mais aussi dans le sud à Marseille. Dans les années 1880-1890, pour compléter les équipes d'infirmiers-brancardiers bénévoles de certains Comités de la SSBM se lient avec des associations de sauveteurs et les membres des congrégations religieuses. La SSBM intervient ponctuellement à partir de 1896 lors de l'épidémie de choléra.

Les dames de la SSBM, de l'ADF et l'UFF interviennent avec zèle et détermination aussi en cas de calamités publiques. Le champ d'action des bénévoles est très vaste ce qui renforce le rôle et la place des femmes au sein des Croix-Rouges en France. La notion d'intervention en cas de calamités publiques est intégrée dans les statuts dès la fondation de l'ADF en 1879 et l'UFF 1881. Les femmes bénévoles apportent une aide en cas de catastrophes naturelles (tempête en Seine-Maritime en 1881, éruption volcanique en Martinique en 1902, etc.) techniques, (coup de grisou des puits Verpilleux dans la Loire en 1889, Courrières en 1906, etc.) et sanitaires (choléra à Marseille en 1884). Les secours sont d'ordre financier et matériel. Ils relèvent encore de l'assistance. À la fin du XIXe siècle, les Comités locaux de l'ADF et de l'UFF, avec des moyens financiers et matériels, agissent en faveur des victimes des épidémies de choléra, des inondations,

599 V. Alauzet, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, N^{0} 74 juillet-août, 2014, pp. 26.

incendies, des catastrophes minières. Dans quelques villes, les comités interviennent aussi en cas d'accident du quotidien, seuls ou de concerts avec les mairies. Des véhicules sont acquis pour le transport des accidentés (SSBM Paris, ADF Mans) Des comités dotent de boîtes de secours et de brancards des postes de police à Lille et Paris. Lors de l'épidémie de grippe qui frappe la population parisienne, fin 1889 et 1890, des Comités locaux de l'UFF interviennent et organisent des secours avec l'Assistance publique à Paris. Le Comité central UFF organise à Paris six postes de secours dans différents quartiers où deux femmes et deux médecins de l'UFF mettent à disposition des malades, des médicaments, des vêtements. Les malades doivent détenir des bons au timbre de l'UFF délivré par les hôpitaux. Les dames dévouées vont voir les malades à domicile. Pendant un mois, 160 dames de l'UFF servent dans des postes de secours. Le coût est de 5 500 francs. Il y a de nombreux dons (lait, soupe, habits, médicaments). D'autres actions similaires où des femmes agissent avec un grand dévouement sont évoquées dans les bulletins des Croix-Rouges en faveur des malades de la grippe comme à Lille (distribution de vêtements achetés par les dames du Comité UFF Lille, dépenses évaluée à 10 000 francs), Rouen (appel à la charité lancée par voie de presse permit de recueillir 3 927 francs, les dames du Comité UFF distribuent des vêtements, 490 familles sont aidées), et d'autres postes de secours s'organisent pour venir au secours des indigents à Dieppe, Reims, Besançon, Montbéliard, Toulouse. A l'ADF du Havre, le premier cours sur les premiers secours en cas d'accident se déroule en 1906. À partir de 1908, l'ennemi n'est plus non seulement l'homme en temps de guerre. L'ennemi devient également une nature déchaînée, en colère, des éléments climatiques ravageurs, la terre qui tremble, le fleuve qui déborde.

La première véritable intervention d'envergure des femmes bénévoles pour les victimes de catastrophes naturelles se déroule à l'occasion des inondations à Paris en 1910[600]. L'argent collecté est utilisé lors de cet évènement tragique comme l'indique le bulletin de la SSBM : « Nous avions, par prévoyance, conservé une réserve sur les fonds de la souscription qui nous avaient été confiés l'hiver dernier […] le Préfet de la Seine nous demandait s'il nous serait possible de venir de nouveau en aide aux inondés, le

600 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 46-47.

cas échéant. »[601] Des femmes de la SSBM soutiennent à la fois moralement, psychologiquement et matériellement les victimes des inondations à Paris comme le révèle le rapport[602] sur le poste de la SSBM situé au 86 rue du Ranelagh à Paris (École Saint Joseph), du 18 au 29 novembre 1910, ouvert une semaine. Parmi les femmes présentes à ce poste de secours, il y a la Comtesse de Boisboissel infirmière-major ; deux infirmières Mlle Lacroze et Mlle Cerale et des dames auxiliaires telles que la Comtesse de Castellane[603], la Duchesse de Bassano, et Mlle Weisweiller. Toutes ces femmes aident les civils touchés par les inondations à Paris. Elles distribuent des repas, mettent à disposition pour la trentaine de victimes des lits au sein du dortoir de l'école. Chaque sinistré possède une carte afin d'obtenir un repas et contrôler les entrées et les sorties. Dans ce quartier de Paris, les victimes bénéficient de distribution de denrées. L'assistance aux victimes des calamités publiques s'étend à la province où les Croix-Rouges sont implantées. Cette présence est d'un grand réconfort pour les familles sinistrées.

601 « Les inondations de 1910-1911. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N⁰ 130, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 386-387.
602 « Les inondations de l'Automne à Paris et en Province. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N⁰ 131, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 423- 426.
603 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/118/14943.

Photo N0 36

Les dames au service des sinistrés des inondations à Saint Sulpice 1910[604]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Photo N0 37

Des femmes au secours des enfants victimes des inondations[605]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

604 BNF Gallica. Inondations, dames de la Croix-Rouge à Saint Sulpice 1910 (Paris, 6e arrondissement, hommes, femmes et enfants assis à table) [Photographie de presse] / [Agence Rol].
605 BNF Gallica. Inondations, Saint Sulpice, dames de la Croix-Rouge, 1910 (Paris, 6e arrondissement, femmes cherchant parmi les vêtements et chaussures pour rhabiller les enfants) [Photographie de presse] / [Agence Rol].

Photo N0 38

Acceuil des enfants sinistrés dans l'école des dames de la Croix-Rouge[606]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Photo N0 39

Cathédrale Notre-Dame menacée par les eaux en 1910[607]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

606 BNF Gallica. Inondation, Ecole des dames de la Croix-Rouge, Saint-Sulpice 1910 [Paris, 6e arrondissement, enfants assis derrière des pupitres d'écoliers] : [Photographie de presse] / [Agence Rol].
607 BNF Gallica. Inondations, 29/01/1910, Paris [vue sur Notre-Dame, 4e arrondissement] : [Photographie de presse] / [Agence Rol].

Photo N0 40

Inondation maximum au Pont d'Arcole à Paris en en 1910[608]

Quelques décennies plus tard, des bulletins[609] des Croix-Rouges signalent des inondations frappant les départements du Sud-Ouest de la France. Au début de l'année 1930, de graves inondations affectent cette fois-ci le bassin de la Garonne dans le Midi. Les trois Croix-Rouges se mobilisent. Les femmes bénévoles de l'ADF et l'UFF agissent rapidement.[610] Les Comités locaux ADF de Bordeaux en Gironde et du Midi à Toulouse, Saint-Gaudens, Gaillac fondent des postes de secours et distribuent des objets de premières nécessités aux sinistrés. Elles distribuent des lots de vêtements et de lingerie envoyés par le Comité central depuis Paris. Puis, des infirmières de l'UFF, au nombre de 19, se dirigent dans les régions sinistrées. Pour la ville de Montauban sont présentes les dames suivantes : Mme Flourens, Mme Bourgoin, Mme Rigola, Mlle Florin, Mlle Vire-Lapeyre, Mme Metger). Puis, pour la commune de Moissac, d'autres femmes bénévoles

608 BNF Gallica. Inondations, maximum au Pont d'Arcole, 29/01/1910 [inondations Paris, 4e arrondissement] : [Photographie de presse] / [Agence Rol].
609 « Assistance aux Sinistrés du Midi. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N0 61, Paris, Vol. 36, Imprimerie Nationale, 1930 - e année, pp. 23-25.
610 « La Croix-Rouge française et les Inondations. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N0 4, Amiens, Vol. 35, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1930 - 40e année, pp. 101-103.

telles que Mlle Govart, Mlle de Cossette se mobilisent. A Hendaye, des dames se déplacent sur le terrain (Mlle Touron, Mlle Demoy). Renée Flourens[611] rédige un rapport[612] où elle révèle les dégâts matériels importants en particulier dans le Tarn-et-Garonne. Ce département à le plus souffert des inondations d'après Mlle Flourens. A Montauban, près de 6 000 habitants n'ont plus de toits. Les dames du Comité de l'UFF de Montauban aident avec humanité les sinistrés en leur donnant un lieu pour dormir, un repas, des vêtements secs : « Mme Julia, à la tête de son Comité, en a immédiatement recueilli, couché, réchauffé plus de cent cinquante. Dans les deux grandes pièces qui servent d'ouvroir à la Layette de l'Union, elle a fait un dortoir ; chacun a son matelas, ses draps, sa couverture. Chacun trouve le lendemain des vêtements secs, de bons repas servis sur une nappe blanche. » Les dons (vêtements) affluent de Bordeaux, de Strasbourg, de Lyon par camions. Mme Julia organise un entrepôt afin de ranger, d'étiqueter les habits. Des bénévoles du Comité UFF de Toulouse viennent aider Mme Bingaux chargée d'effectuer ce travail. Dans une salle municipale, les dames distribuent des vêtements aux sinistrés d'une petite ville, Lizac. Elles soignent, donnent des conseils au niveau de l'hygiène et des médicaments. Ces dames soutiennent les victimes à Albefeuille-la-Garde, La Magistère, et Moulis. Les Comités de la SSBM alertent les infirmières, installent des postes de secours, accueillent les sinistrés dans les locaux, les dispensaires, et également les entrepôts afin d'héberger les sans-abris, les familles avec les enfants. Les Comités de la SSBM organisent des soupes populaires. Mme Lyautey[613] Présidente[614] et Mme Achille Fould[615] Vice-Présidente du Comité Central des Dames de la SSBM sont envoyées en mission dans les territoires sinistrés, du 10 au 14 mars 1930, afin de veiller au bon déroulement des opérations humanitaires. L'Etat et les collectivités locales s'organisent. Les Compagnies de chemins de fer s'associent à cette action humanitaire en prenant notamment en charge le transport du matériel de secours, de la nourriture, etc. La presse nationale et les journaux locaux lancent un appel permettant aux trois Croix-Rouges en France de collecter de l'argent

611 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/612/69090.
612 « Inondations du Midi. Rapport de Mlle Flourens. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^0 4, Paris, Vol. , édition non précisée, 1930 - 11e année, pp. 1-2.
613 « Assistance aux Sinistrés du Midi. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N0 61, Paris, Vol. 36, Imprimerie Nationale, 1930, pp. 23-25.
614 M.-J. Chavenon, *Inès Lyautey. L'infirmière, la Maréchale*, Paris, éditions Gérard Louis, 2010, p. 4-35.
615 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/550/62892.

donné par la population sensible à cette catastrophe touchant le Midi. Le Marquis de Lillers secrétaire général SSBM, membre du Comité des trois Secrétaires Généraux SSBM, ADF, UFF est accrédité par la Banque de France pour la répartition des secours. Sur l'initiative de la Banque de France et de la Fédération Nationale des Journaux Français, un Comité présidé par M. Moreau, Gouverneur de la Banque de France, voit le jour. Il est destiné à recueillir les fonds pour secourir les victimes des inondations ayant ravagées dix départements du Sud-Ouest. Ce Comité permet de réunir 60 millions de francs. Il confie cette somme considérable au Comité central des trois Croix-Rouges afin d'aider et satisfaire les besoins élémentaires des sinistrés : premiers secours ; distribution de repas, de vêtements. Le bulletin révèle qu'il y a 70 wagons contenant des habits et des denrées alimentaires qui s'acheminent vers le Sud-Ouest sur Montauban, Moissac, Toulouse, Agen, Castres, Carcassonne avant d'être par la suite distribué dans les régions sinistrées. Cet argent permet d'acheter des lits, des meubles, des ustensiles de ménages pour l'hébergement. À Bordeaux, 1300 lits sont envoyés. A Montauban, il y a une distribution d'une centaine de mobiliers. A Castres, la SSBM aménage des baraquements construit par la municipalité qui fait parvenir l'eau et l'électricité. L'action des Croix-Rouges permet d'empêcher l'exode des populations rurales.

Photo N0 41

Inondations et dégâts dans le Midi de la France, à Montauban 1930[616]

Quelques années plus tard, de nouvelles et graves inondations affectent Nantes[617] et la région en janvier 1936. Un groupe d'œuvres lance pour une souscription. A la tête de ce groupe d'œuvres, se trouve la SSBM et l'UFF. Par ailleurs, l'UFF distribue 2 900 francs de secours en nature (bons de pain, de viande, de charbon et réparation des mobiliers détériorés par les inondations). Un service d'enquête dirigé par les infirmières se rend au domicile des victimes des inondations, constatant les dégâts, et distribuent les dons.

L'action des femmes et des hommes en faveur des victimes de catastophes naturelles en période de paix s'étend, au début du XXe siècle, aux victimes d'autres fléaux que représentent les épidémies de choléra et des maladies comme la tuberculose.

616 https://collection-jfm.fr/p/cpa-france-82-montauban-rue-sapiac-les-grandes-inondations-du-midi-en-1930-158493

617 « Comités régionaux. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 5, Paris, 1936 - 17e année, pp. 144.

Les femmes bénévoles au service des enfants et des tuberculeux

Les archives révèlent l'implication particulière des femmes bénévoles des Croix-Rouges dans des structures prenant en charge les enfants, les nourrissons, et les orphelins comme par exemple des crèches, des garderies, etc. L'engagement auprès des enfants est fort chez ces femmes comme par exemple Marie de Grailly[618] et Jehanne Macherez[619], toutes les deux membres de la Goutte de lait. Adèle Delaunay[620] est Présidente de la Consultation de nourrissons. Mary Thieullent[621] est membre du Comité Supérieur des œuvres de la ville du Havre. Marie-Rose de Bonavita[622] est trésorière de la Consultation de nourrissons, et aussi Présidente de la Commission départementale de la Protection des enfants de premier âge. Jeanne Brachet[623] exerce la fonction de Présidente fondatrice d'une crèche-garderie. Élizabeth Dreux[624] est Présidente de la Société protectrice de l'enfance, membre de la Commission des enfants du premier âge, et dame patronnesse des crèches de la ville de Tours. Marie Beauregard[625] est membre du conseil d'administration et trésorière de l'Orphelinat de la Fondation Vernes. Marie Roux[626] est Présidente de la Crèche des Grésillons. Elle finance cette crèche avec ses propres fonds et ses économies. Antoinette Vuillaume[627] est Vice-présidente de l'œuvre pour l'enfance et la famille par l'Aide sociale. Alice Bels[628] crée une structure se nommant Consultation des nourrissons. Elle veille à prendre en charge les enfants. Les femmes des Comités locaux en province protégent les enfants. Au nord de la France, le Comité UFF de Calais fait des efforts en faveur de la préservation de l'enfance, de l'assistance aux nouveau-nés. Les femmes effectuent des visites à domicile, et des dons de layettes. Elles distribuent des vêtements aux 150 enfants de la Goutte de lait municipale. Les femmes du

618 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0106/13305.
619 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0204/26756.
620 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/268/35773.
621 *Ibid*., dossier individuel LH/19800035/711/81055.
622 *Ibid*., dossier individuel LH/19800035/453/60610.
623 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/176/22689.
624 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/135/17076.
625 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/194/25363.
626 *Ibid.*, dossier individuel LH/2414/17.
627 *Ibid.*, dossier individuel LH/1502/2.
628 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/314/42330.

Comité UFF de Caudry[629] effectuent des visites à domicile afin de donner des conseils en matière d'hygiène et de secours aux mères. Le Comité UFF de Rouen achète un immeuble afin d'installer une Goutte de lait (305 bébés). Les infirmières de ce comité effectuent 744 visites familiales. Le Comité UFF de Honfleur fonde une crèche de l'UFF dans un vaste local avec jardin offert par la commune, équipés par le matériel provenant de l'hôpital auxiliaire. Ce comité collabore avec des œuvres antituberculeuses, s'occupe du dispensaire d'hygiène sociale. Le Comité UFF de Draguignan est aussi très actif concernant la protection de l'enfance. Les infirmières de l'UFF apportent leurs concours à l'hôpital d'enfants de Sallernes.

Photo N0 42

Consultations de nourrissons de la Croix-Rouge[630]

629 « 3e Région. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N0 29, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 276.
630 www.croix-rouge.fr

Parmi les autres organisations sociales, certaines structures des Croix-Rouges assurent l'apport de soins médicaux et une aide psychologique aux tuberculeux. Une responsable bénévole de l'UFF, Mme Barthez, constate la difficulté pour recenser les actions des bénévoles féminines dans son rapport[631] tant elles sont nombreuses et diverses comme l'indique cet extrait : « Il est impossible de faire l'énumération détaillée de toutes les formes qu'à prises la lutte contre la lutte antituberculeuse dans l'Union. » Mme Pérouse Présidente générale honoraire et le docteur Bouloumié défendent l'idée selon laquelle il est impératif de soigner les tuberculeux. La tuberculose se développe à cause de la Grande Guerre. En effet, cela est dû au manque d'hygiène des soldats dans les tranchées humides et boueuses. Le Comité UFF de Caen, grâce aux bénéfices d'une kermesse, subventionne la Ligue antituberculeuse. Le Comité UFF de Châteaudun fonde un dispensaire antituberculeux en 1919 qui se développe les années suivantes avec la création de quatre dispensaires annexes. Le Comité UFF et l'Office départemental fusionnent pour couvrir les importantes dépenses. En Province, les Comités de l'UFF s'occupent de 70 dispensaires antituberculeux, y compris à Paris et le département de la Seine. Des infirmières visiteuses font des visites à domicile. En 1923, l'UFF dispose de 425 dispensaires, de 600 infirmières visiteuses diplômées, 52 sanatoria (4426 lits), 14 hôpitaux-sanatoria (2 995 lits), 64 préventoria (4 200 lits). L'UFF est entrée dans la lutte contre la tuberculose avec ses Comités, ses bénévoles, ses infirmières, ses ressources, aux côtés du Comité National de Défense contre la tuberculose, les Offices publics d'hygiène sociale, et également les organisations départementales. Les dames de l'UFF organisent des conférences populaires d'hygiène, prodiguent des conseils aux malades, réalisent des visites à domicile, distribuent des tracts. Marie Giniez[632] fonde une œuvre d'enfants tuberculeux. Claire Achille Fould[633] fait des dons financiers à des établissements hospitaliers afin de lutter contre la tuberculose. D'autres femmes dirigent des établissements luttant contre ce fléau comme Louise Hugues[634] qui est

631 « Service de la tuberculose. Rapport de Mme Barthez. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 38, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 197-209.
632 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0300/43781.
633 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/550/62892.
634 *Ibid.*, dossier individuel LH/1532/83.

Présidente du Comité antituberculeux. Marie Laurent[635] est membre de l'Œuvre antituberculeuse. Marie Terquem[636] est Présidente du dispensaire. Des femmes soutiennent des combattants blessés et mutilés gravement malades. Jeanne Bizot[637] fonde une œuvre destinée à améliorer les conditions d'hygiène et le moral des combattants. Le Comité UFF de Reims ouvre un dispensaire antituberculeux de l'UFF construit grâce aux dons soit 12 500 francs versés par la section antituberculeuse de l'UFF et 25 000 francs récoltés lors de bals organisés par la Marquise de Polignac pour les œuvres de Reims. La Commission Rockefeller joue un rôle important dans la création de ce dispensaire en offrant du matériel. Les deux dispensaires SSBM et UFF de Reims luttent ensemble et conjointement contre la tuberculose. L'Œuvre d'hygiène sociale fournit de la nourriture aux dispensaires.

Photo N0 43

Mme et Mlle Laval au sanatorium d'Aubervilliers en 1932[638]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

635 *Ibid.*, dossier individuel LH/1502/2.
636 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1341/55443.
637 *Ibid*., dossier individuel LH/19800035/454/60685.
638 BNF Gallica. Mme et Mlle Laval au Sanatorium d'Aubervilliers, 1932 : [Photographie de presse] / [Agence Mondial].

Les femmes des Croix-Rouges et les réfugiés espagnols

Francisco Franco (1892- 1975)[639] est un homme d'état et militaire espagnol. Il répprime des grévistes et des mineurs. En juillet 1936, le général contrôle le Maroc espagnol. Avec l'aide de l'Allemagne d'Adolf Hitler, Franco et les troupes nationalistes remportent la guerre civile contre les Républicains. Il entre dans la capitale madrilène au mois de mars 1939. La SSBM, l'ADF et l'UFF aident les réfugiés espagnols[640] ayant rejoint la France en 1939. Des actions sont menées dans les Pyrénées Orientales. Mlle Marqui Présidente du Comité UFF de Perpignan organise deux postes de secours (huit infirmières) avec l'appui du docteur Albertin et des services d'hygiène de la Préfecture. Des milliers de réfugiés bénéficient d'une vaccination. Il y a des distributions de layettes aux bébés et la préparation de biberons, d'habits pour les adultes. Des équipes interviennent afin de soigner les réfugiés dans les hôpitaux militaires et mixtes de Perpignan. Mlle Jobert-Dalligny, directrice générale adjointe du personnel, inspecte les différents postes de secours et celui de Port-Vendres. Des distributions de vêtements et d'aliments sont effectués par les postes de secours organisés par les femmes des Comités UFF de Montauban, Pau, Tarbes, Montpellier, Carcassonne. Les Comités UFF de Besançon, de Lunéville, d'Amiens, de Roubaix, de Bordeaux envoient des infirmières. Le Comité UFF de Toulouse se voit confié un hôpital (environ 40 lits) par le Préfet de Haute-Garonne.

639 www.larousse.fr
640 « Les secours aux réfugiés espagnols. », *Bulletin bimestriel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 2, Paris, 1939 - 20e année, pp. 34-35.

Photo N0 44

Longues marches des réfugiés espagnols vers la France (1939)[641]

Photo N0 45

Des réfugiés espagnols épuisés arrivés en France[642]

641 http://www.lauragais-patrimoine.fr/HISTOIRE/LES-REFUGIES-A-REVEL/LA-ROUTE2.JPG
642 www.icr.org

Photo N0 46

Camp de réfugiés espagnols à Bram dans le Sud-Ouest[643]

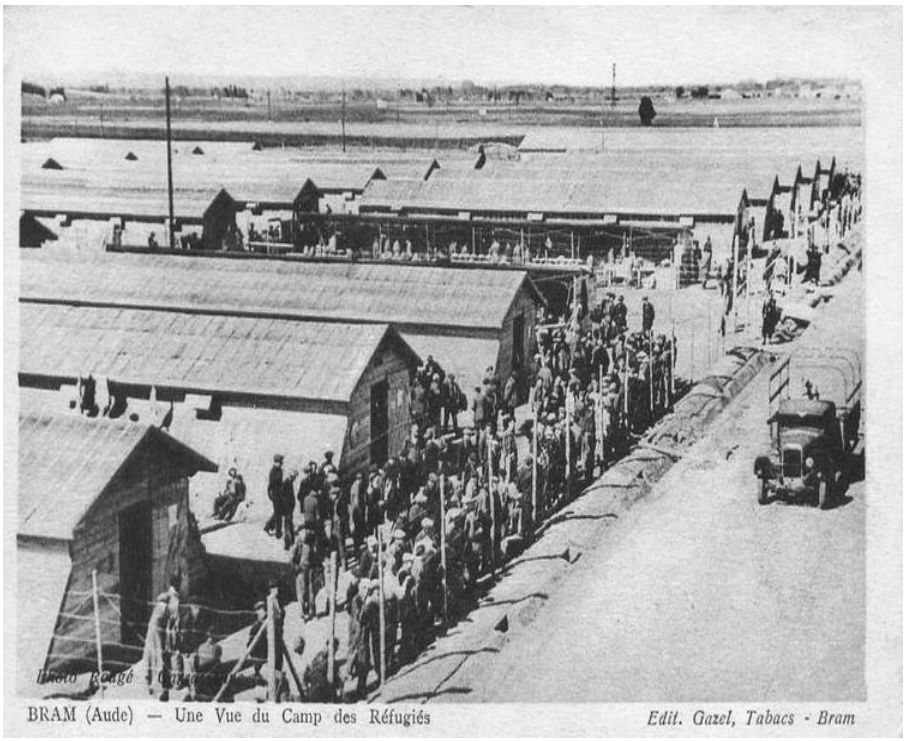

L'action quotidienne des femmes bénévoles des Croix-Rouges en période paix est fondamentale, car elle permet de constituer des fonds, de rassembler des moyens matériels, de louer ou de se doter de bâtiments, de recruter et former des nouvelles bénévoles afin d'agir en temps de guerre. Les conflits armés émaillent la fin du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle, mettant à feu et à sang la France et l'Europe. Malgré la préparation des hommes et des femmes bénévoles, les textes juridiques du droit humanitaire international censés protéger théoriquement les bénévoles, les femmes issues des milieux aisés, de la noblesse, et de la bourgeoisie, se retrouvent en première ligne et basculent dans les ténèbres des guerres modernes. Par millions, des hommes meurent dans d'atroces souffrances. Par millions, des hommes blessés souffrent en silence dans le fracas de la guerre industrielle. L'abondance des archives sur les femmes bénévoles des sociétés

643 http://a405.idata.over-blog.com/750x477/2/00/54/05/BRAM-D-HIER-ET-D-AUJOURDHUI/Camp-des-refugies-de-Bram-1939-01b.jpg

françaises des Croix-Rouges en période de guerre montrent leurs héroïsmes et leurs dévouements. Les soldats et les autorités militaires élèvent ces femmes au rang d'héroïnes de la nation.

TROISIEME PARTIE

ACTIONS DES FEMMES EN TEMPS DE GUERRE

La richesse des sources archivistiques et des sources imprimées (témoignages des femmes, et propos reconnaissants des hommes de la SSBM ou des militaires), révèlent fréquemment le courage, l'héroïsme et le dévouement des femmes bénévoles engagées dans les trois sociétés françaises de la Croix-Rouge pendant les conflits armés déchirants l'Europe de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle. Certaines bénévoles sont au front en premières lignes. Elles sont blessées, tuées, capturées par l'ennemi. Il y a une volonté de professionnalisation des femmes bénévoles par les Croix-Rouges grâce aux diverses formations dès les années 1880. Toutefois, elles ne sont pas préparées psychologiquement à affronter la violence inouïe des combats opposants les armées des états belligérants et le nombre immense de pertes humaines dû à l'usage d'armes toujours plus puissantes. En dépit des dangers des guerres entre la France et l'Allemagne (1870-1871, 1914-1918, 1939-1945), elles accomplissent sans cesse leurs tâches avec détermination. Elles acheminent l'aide humanitaire. Puis, celles-ci organisent des Hôpitaux auxiliaires où sont installés des lits pour accueillir les combattants français blessés. Elles mobilisent du matériel médical nécessaire, le personnel de santé qualifié prêt à agir et soignent les soldats français. Les guerres révèlent le destin hors du commun des femmes bénévoles des Croix-Rouges qui se rendent indispensables dans les établissements hospitaliers et sanitaires, auprès des soldats blessés ou malades. Grâce à l'aide précieuse des femmes, les Croix-Rouges en France réalisent leurs missions d'auxiliaires du Service de Santé des armées françaises.

Le premier chapitre a pour titre : “Les femmes à l'épreuve de la guerre franco-prussienne.” L'unique Croix-Rouge en France, la SSBM masculine, hostile à l'entrée des dames dans ses rangs, se trouve devant une réalité implacable. Ni la SSBM, ni les troupes de Napoléon III ne sont préparées à s'engager dans un tel conflit. Les armées prussiennes de Otto von Bismark, artisan de l'unité allemande, mettent en déroute les armées napoléloniennes entrainant la fin du Second Empire. La SSBM n'est pas prête au début de ce conflit. Les hommes bénévoles ne peuvent pas remplir la première mission humanitaire de soigner les soldats blessés. Ces dames sont jetées dans une guerre sanglante, sans connaitre les notions de bases en médecine, ni formées au métier d'infirmière. Le patriotisme, le sentiment de servir la nation en danger, guident ces bourgeoises, ces nobles volontaires. Malgré leurs méconnaissances en matière de santé, leurs lacunes, leurs approximations dans les soins prodigués, elles ne déméritent pas bien au contraire ! Quelques comités des dames de la SSBM sont fondées en province. Elles soignent les soldats de l'armée impériale en débâcle, confectionnent des pansements, des compresses, des bandes. Elles trient des habits pour les blessés et malades, participent aussi à des collectes pour constituer des fonds en faisant des quêtes, des loteries, des appels aux dons. Elles organisent des ambulances. Ces actions féminines soulagent les blessés, les malades, les convalescents militaires, et leurs familles restées à l'arrière des zones de combats, et aussi une SSBM plongée dans ce chaos, ce désordre. Dès la fin de la guerre, en 1871, elles sont injustement exclues de la SSBM en dépit de leurs dévouements. Les comités des dames sont supprimées. Les dirigeants de la SSBM souhaitent peut-être effacer toutes traces d'une intervention féminine, signe probable d'un aveu de faiblesse, d'une incapacité des hommes à accomplir les tâches exigées par l'état, les conventions et les traités internationaux. Les femmes sont une fois de plus rejetées et victimes de l'histoire officielle écrite par les hommes. L'histoire se répète encore au détriment de la moitié de la population française, et de l'humanité. Dès les années 1870-1880, les responsables de la SSBM constatent leurs graves erreurs. Ils réintègrent des femmes qui refondent des comités des dames à Paris et en province. Ces derniers conservent leurs pouvoirs décisionnels.

Chapitre 1

Les femmes à l'épreuve de la guerre franco-prussienne

Les premières femmes rejoignent la SSBM

Les femmes des trois Croix-Rouges[644] sont confrontées à trois conflits majeurs opposants la France et l'Allemagne au XIXe siècle et XXe siècle : la guerre entre l'Empire français de Napoléon III et le Royaume de Prusse du Premier Ministre Otto Von Bismarck (1870-1871)[645], les deux guerres mondiales entre la République française et le IIe Reich allemand (1914-1918)[646], et le IIIe Reich allemand (1939-1945)[647].

Figure N0 73

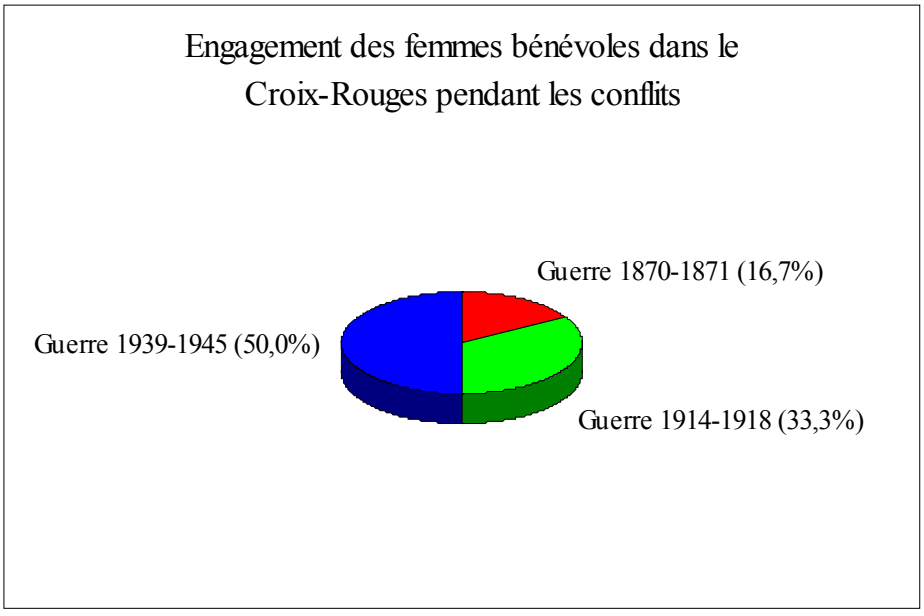

Sources : Archives Européennes, Archives Nationales, SHD-Terre Vincennes, Archives de la Croix-Rouge française, Archives privées.

644 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, pp. 33-60.
645 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 22-33.
646 B. Nauwynck (sous la direction de S. Audarin-Rourgeau), *La Croix-Rouge française et la guerre 1914-1918*, Picardie Jules Vernes, 2000, p. 21-25.
647 G. Chauvy, *La Croix-Rouge dans la guerre : 1935-1947*, Paris, Flammarion, 2000, p. 25-34.

Lors de la guerre franco-prussienne (1870-1871), selon les sources archivistiques consultées, d'après la Figure N0 73, 16,7 % de femmes bénévoles de la SSBM servent dans ce conflit mettant un terme au Second Empire de Napoléon III. Le pourcentage des femmes bénévoles ayant participé à cette guerre est faible. En effet, il n'existe qu'une société française de la Croix-Rouge (SSBM) en 1870. L'ADF et l'UFF apparaissent seulement à partir de 1879 et 1881. Les premières femmes s'engagent dans la SSBM à la demande des hommes débordés par les milliers de soldats français blessés à soigner. Les femmes bénévoles des trois Croix-Rouges participent surtout aux deux guerres mondiales ce qui fait au total 83,3 %, soit 33,3 % lors de la Grande Guerre (1914-1918) et puis 50 % au cours de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).[648] On note que le pourcentage des femmes bénévoles impliquées pendant le second conflit mondial est plus élevé par rapport à la Grande Guerre. Les trois Croix-Rouges en France continuent à développer leur maillage territorial, recruter de nouveaux et nouvelles bénévoles au sein des Comités locaux.

Les conflits du XXe siècle se caractérisent par la férocité des combats, des armes et des technologies toujours plus meurtrières en vie humaine, par l'ampleur des dégâts matériels (destruction d'infrastructures de transport, voie de communication, champs agricoles impropres à la culture), les saignées démographiques, le rationnement des populations, des familles brisées par les effets des guerres (veuves, orphelins, époux mutilés), des chocs et divers traumatismes psychologiques. Au cours d'une conférence[649], donnée le 12 novembre 1912, à l'Hôpital-École de la SSBM, le docteur Kresser s'adresse aux infirmières de la SSBM. Pour lui, l'évolution de l'armement entraîne des problèmes supplémentaires concernant la relève et le soin des blessés sur les champs de bataille. Dans les guerres du XXe siècle, les blessés se trouvent sur des espaces plus éloignés et il faut les rechercher. Dans les stratégies des états-majors

648 P. Gaujac, « Femmes françaises sous l'uniforme 1940-1943 », *Militaria Magazine*, décembre 1998, n^{0} 161, pp. 40-47.
649 « Conférence donnée le 12 novembre 1912 à l'Hôpital-École de la Société de Secours aux Blessés militaires par M. le Dr Kresser. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N^{0} 5, Paris, Imprimerie Nationale, 1913 - 2e année, pp. 4-20.

du début du siècle, les combats s'étendent sur plusieurs kilomètres, les armes provoquent des dégâts sur des distances plus importantes.[650] De nombreux soldats sont portés disparus. Il y a une difficulté pour les brancardiers du Service de Santé pour sillonner de vaste zones de combats, l'usage de l'éclairage font des brancardiers des cibles idéales pour l'ennemi à l'affût : « La guerre moderne est une guerre sans merci. Empêcher l'adversaire de relever des blessés, c'est achever de le démoraliser et augmenter les chances de le voir lâcher pied le lendemain ! »[651]

Les hommes portent des uniformes militaires et utilisent des armes afin de combattre. La guerre étant un domaine réservé aux hommes depuis des siècles en France. Les femmes patriotes sont autorisées à rejoindre la Croix-Rouge par les dirigeants de la SSBM afin de venir en aide aux soldats de l'armée impériale de Napoléon III. Tel est l'immense défit lancé aux femmes à la fin d'un Second Empire à l'agonie …

Une guerre mal préparée par la SSBM

Le chancelier Otto Von Bismarck et Guillaume Ier roi de Prusse constituent le fer de lance du mouvement nationaliste et de l'unité allemande. Seule une guerre menée contre l'Autriche et la France peut réunir les différents états germaniques au sein d'une même nation.[652] Les tensions s'accentuent, entre les Français et les Prussiens, lors de la succession du trône vacant en Espagne en 1868. Le prince allemand Léopold de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse, se porte candidat, le 21 juin 1870, à la tête de la monarchie espagnole.[653-654] Les intellectuels, les journalistes, les dirigeants et l'opinion française redoutent d'être encerclé par deux états dirigés par des membres de la famille royale de Prusse.[655] Le risque est pour la France de se retrouver isolé sur le plan politique,

650 *Idem*, pp. 6.
651 *Ibid.*, pp. 13.
652 S. Berstein, *L'Allemagne de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, 368 p.
653 P. Milza, *« L'année terrible ». La guerre franco-prussienne, (1870 - 1871)*, Paris, Perrin, 2009, 460 p.
654 *Idem*, p. 49-50.
655 J.-F. Lecaillon, *Les Français et la guerre de 1870*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2004, 223 p.

diplomatique, économique et militaire.[656]-[657] L'ambassadeur de France Benedetti se rend à la station thermale d'Ems (Rhénanie-Palatinat), le 13 juillet 1870 pour rencontrer l'Empereur Guillaume Ier. Benedetti souhaite obtenir une entrevue pour avoir la confirmation du retrait de la candidature du prince Hohenzollern. Bismarck prend l'initiative de modifier le télégramme, envoyé par Guillaume Ier depuis Ems, afin de provoquer les Français et les contraindre à déclarer la guerre contre la Prusse ce qu'ils effectuent le 19 juillet 1870.[658]

L'historien français Albert Foucault[659] relate l'action des femmes de la SSBM pendant la guerre franco-prussienne. Les femmes sont exclues de 1864 jusqu'à la guerre de 1870. À la veille de ce conflit, la société n'est pas organisée et peu développée en France. Il y a seulement une dizaine de comité masculin. De plus, les moyens humains, matériels et financiers sont insuffisants. Quand éclate la guerre contre la Prusse, en juillet 1870, le siège et les services de la SSBM s'installent au Palais de l'Industrie à Paris servant d'entrepôt pour les comités de la Seine. Dans le reste de la France, il y a 9 circonscriptions, chacune est représentée par un délégué. Et 440 comités s'organisent ainsi que des hôpitaux, ces dispensaires et des ambulances.[660]

656 J. Garrigues, *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, 2002, 192 p.
657 *Idem*, p. 174-180.
658 Ferrand Franck, invités Chaudun Nicolas et Starck Emmanuel, Europe 1, émission « Au cœur de l'histoire », La chute de Napoléon III '', 22/06/2011, 13h30-14h30, disponible en podcast.
659 A. Foucault, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires, 1864-1934*. Éditions Spes, Paris, 1936, 235 p.
660 *Idem*, p. 16.

Photo N0 47

Les brancardiers de la SSBM au secours des blessés (1870-1871)[661]

Les dirigeants de la société sollicitent des hommes à rejoindre la SSBM (prêtres, médecins, ouvriers). Ils se présentent ou écrivent de tous les départements pour aller sur les champs de bataille. Ces volontaires de tous âges et conditions s'engagent dans la SSBM pour accompagner les envois, porter les instructions et les secours, aider le Conseil dans le maniement de ses affaires. Toutefois, cela ne suffit pas. La SSBM manque de brancardiers. Les hommes bénévoles sont dépassés par la situation sanitaire et l'afflux de soldats blessés. La situation sanitaire est urgente. Les conditions sociales des femmes leur permettent d'être bénévole. Les mères, les épouses et les filles sont actives. La SSBM confie donc à quelques femmes, issues de la bourgeoisie et de l'aristocratie, la mission de soigner les blessés. C'est un premier test pour ces dames. Néanmoins, elles méconnaissent l'anatomie, et l'hygiène. Elles ne sont pas formées au métier d'infirmière, car les dirigeants de la SSBM ne le souhaitent toujours pas. Ce n'est

661 www.croix-rouge.fr

pas selon eux la place des femmes. Ces femmes improvisées infirmières s'activent pour permettre à la SSBM de continuer à fonctionner dans le chaos de la guerre. Sans l'intervention de ces femmes, la Croix-Rouge SSBM aurait-elle été en mesure de continuer à assurer sa mission première c'est-à-dire soigner les soldats blessés ou malades ? L'appel aux femmes de bonnes volontés par une SSBM masculine et conservatrice répond à la précédente interrogation. Parmi ces femmes bénévoles, quelques-unes se distinguent dont deux femmes nobles comme la comtesse Pauline de Haussonville[662] et la marquise Marie de Bionneau[663]. Pauline d'Harcourt est née, le 4 mars 1846, à Paris (63 rue Saint Dominique situé dans l'ancien 1er arrondissement), dans une famille de propriétaire. Son père Georges Trevor marquis d'Harcourt est ancien Pair de France. Sa mère Jeanne de Sainte Aulaire est rentière. Elle épouse, le 23 octobre 1865, Gabriel de Cleron vicomte de Haussonville, originaire de Seine-et-Marne. La comtesse parisienne entre à la SSBM au début du conflit. Elle exerce à l'Hôpital du Grand Hôtel rattaché à la SSBM comme infirmière bénévole sous l'autorité du docteur Guyon est médecin-chef. La marquise Marie de Bionneau[664] voit le jour, le 21 mai 1857, à Nancy (27 place de la Carrière) situé en Meurthe-et-Moselle. Elle est la fille de Jean Besval et de Victoire Xardel. Elle épouse Théophile de Bionneau marquis d'Eyragues et capitaine au 4e régiment de Hussards. Pendant la guerre franco-prussienne, elle devient surveillante générale des infirmières, crée un groupe de dames visiteuses bénévoles pour les nourrissons. Une autre Nancéenne, Coralie Lévy[665] se distingue. Elle épouse le médecin militaire M. Cahen. Elle est affectée par la perte de sa fille en 1862, puis son époux. Ces drames incitent Mme Cahen à s'engager par patriotisme dans la SSBM dès juillet 1870. A Metz, Elle organise une ambulance afin de soigner les soldats et les sous-officiers français menacé par les troupes prussiennes. Elle prodigue des soins aux combattants blessés au cours de la bataille de Borny le 14 août 1870. Elle obtient l'autorisation de la SSBM pour aller à Metz assiégé par l'ennemi, du 20 août au 23 octobre. Elle est décorée de la Légion d'honneur en

662 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1272/29.
663 *Idem*, dossier individuel LH/243/68.
664 *Ibid.*, dossier individuel LH/243/68.
665 www.croix-rouge.fr

1888. Le manque de reconnaissance de la SSBM envers cette femme dévouée est difficile à accepter et très douloureux. Elle rejoint l'orphelinat de Neuilly et s'éloigne de la SSBM.

Photo N0 48

Portrait de l'infirmière Coralie Cahen[666]

Enfin, prenons un autre cas, celui de Marie de Caters[667]. Elle est née le 29, juillet 1854, à Maisons-Laffitte. Son père Ernest de Caters est rentier. Et sa mère s'appele Marie Lablache. Elle pratique l'activité d'infirmière bénévole. En juillet 1870, le Président de la SSBM, le Comte de Flavigny obtient de l'Impératrice Eugénie la somme de 500 000 francs.[668] Son épouse, la Comtesse de Flavigny et la Maréchale Canrobert avec le Comité des dames collectent puis répartissent les dons en nature. Elles réunissent des contingents d'infirmières. Le Comité des Dames[669] gère la lingerie, les ambulances, les quêtes et la propagande. Les

666 www.croix-rouge.fr
667 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/449/3.
668 L. Ruault, *Cent ans de Croix-Rouge française au service de l'humanité*, Paris, Hachette, 1963, p. 27.
669 *Idem*, p. 22-23.

services de propagande diffusent l'image de la Croix-Rouge. La souscription nationale permet de recueillir une somme d'argent élevée de 4 180 000 francs auquel il faut ajouter des dons financiers, des dons en nature (vêtements, denrées alimentaires). Une circulaire du Ministère de l'Intérieur recommande son œuvre à tous les fonctionnaires. La presse lui offre sa publicité, les chemins de fer réduisent de leurs tarifs les envois et le voyage des délégués, les institutions publiques, les compagnies financières, industrielles et les particuliers font des dons. Des quêtes s'organisent dans des églises. Des pièces de théâtre, des concerts et des conférences donnent leurs bénéfices à la SSBM. La société récolte au total 12 millions de francs.

Mme Pochet de Tinan participe à la guerre franco-prussienne au Havre en 1870. En mai 1890, deux décennies après les faits, elle se remémore[670] cette guerre devant des infirmières de l'ADF pendant une conférence. Pourtant ses souvenirs vivaces marquent encore son esprit. Dans ses propos, elle semble réservée et réticente à témoigner. Sa démarche est incitée par les dirigeantes de l'ADF désirant faire partager son expérience avec d'autres femmes bénévoles et montrer le rôle important joué par les Croix-Rouges : « Je tiens à vous prévenir immédiatement que ce que je vais vous raconter de mes souvenirs de la guerre est si triste et si peu intéressant que je réclame d'avance, toute votre indulgence [...] j'ai fini par céder aux demandes réitérées de notre Présidente, elle m'a persuadé que le récit des évènements qui se sont passés au Havre pendant la guerre pouvait prouver, avec une force indiscutable, l'importance et l'utilité de notre Association. »[671] Le témoignage de Mme Pochet de Tinan est éloquent. Elle démontre l'absence d'organisation de la SSBM lors de la guerre franco-prussienne préjudiciable aux soins apportés aux combattants blessés. Avec d'autres femmes, elle n'est pas formée au métier d'infirmière. Le manque d'hygiène et de préparation de pansements, entraînent des infections (variole, scarlatine, fièvres) : « au Havre, comme dans toutes les autres villes de France, on se mit à faire de la charpie et à préparer du linge de pansement […] Personne ne se doutait que les tables plus ou moins propres sur lesquelles on travaillait et les linges plus ou moins bien lessivés dont on se servait, étaient autant de foyers d'infection »[672]. Malgré le manque de connaissance

670 « Conférence faite par Mme Pochet de Tinan. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N⁰ 3, Amiens, Vol. 3, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1889-1890 - 4e année, pp. 182-187.
671 *Idem*, pp. 182.
672 *Ibid.*, pp. 183.

médicale, elle va à la rencontre des soldats blessés de l'armée napoléonienne afin d'apporter un soutien moral : « Ils étaient dénués de tout ; on les parqua dans des forts humides et sales ; on fit des quêtes pour eux, et j'allais souvent les voir pour leur distribuer des tricots, des ceintures de flanelles, des chaussettes, du café, du vin. »[673] Le Comité masculin de la SSBM du Havre n'est pas prêt à affronter cette guerre et manque aussi de réactivité comme l'indique Mme de Pochin : « Le Comité du Havre était peu préparé et n'avait aucune expérience : il se mit en fonctions, mais bien tranquillement. » Les femmes sont très actives. Elles s'inscrivent à la SSBM, servent des repas, et rendent aussi visite aux soldats. Elles organisent des ambulances : « Nous avions à peu près 12 000 hommes de troupes campés dans le havre, les forts et les environs : tous ces soldats souffraient d'une mauvaise installation, d'une mauvaise nourriture ; tout était en désordre. » Elles effectuent une quête, recrutent quelques femmes à la caserne de Strasbourg afin d'installer un service sanitaire : « Je fis plusieurs quêtes, d'abord d'argent, puis de couvertures, de tricots, de ceinture, de flanelle, de cuvettes ; oserai-je le dire, [...] J'arrivai un jour à la caserne avec un camion chargé de vingt-six chaises perces récoltées dans toutes les maisons amies. »[674] A la fin de ce conflit, la SSBM grâce aux hommes et aux femmes bénévoles a soignée 340 000 blessés au sein de ses établissements hospitaliers, et transportée 8 000 malades en province. Malgré la bravoure et du patriotisme des femmes improvisées infirmières, les dirigeants de la SSBM, peu reconnaissant, sont réticents à laisser des femmes auxiliaires de santé dans l'armée française. Ils décident de supprimer les Comités des Dames SSBM, sauf un, en 1871.

En dépit de nombreuses difficultés, des méconnaissances médicales et de formations des femmes imputables au manque de préparation des dirigeants de la SSBM, les bénévoles féminines réalisent des prouesses. En province, elles aident et soulagent beaucoup leurs homologues masculins. Elles accomplissent une charge de travail considérable.

673 *Ibid.*, pp. 184.
674 *Ibid.*, pp. 187.

Complémentarité des bénévoles masculins et féminins

Quelques rares et précieux rapports et travaux[675], sont publiés par les Comités locaux de la SSBM en Province relatant l'activité des bénévoles masculins et des premières femmes. Le Comité local de la SSBM de Lyon apparaît en 1864. Il est peu développé et peu d'hommes sont bénévoles. [676] Dès le début de la guerre entre la France et la Prusse, le Comité de Lyon lance des appels dans la presse pour tenter de mobiliser en vain les Lyonnais. Certains hommes pensent que c'est l'Intendance militaire qui doit préparer et organiser les soins des combattants blessés. Le Comité SSBM de Lyon organise des ambulances sédentaires et une Commission chargée de meubler les ambulances, et rédiger des rapports avec l'Intendance, la comptabilité. La grande ambulance se trouve à l'École Vétérinaire (170 lits). Les autres ambulances lyonnaises sont situées à la Croix-Rousse, Fourvière, Saint-Just, etc. Elles rassemblent 2000 lits. Parmi les dons offerts à la SSBM de Lyon, on distingue des vins, du tabac, des paires de chaussettes et de souliers. Quelques hommes décident néanmoins de rejoindre la SSBM de Lyon. Ils servent notamment comme infirmier, veilleur, et gèrent aussi les tâches administratives. Ces hommes appartiennent à toutes les classes de la société lyonnaise (ouvriers, magistrats, banquiers, négociants, fonctionnaires). Ils aident les soldats malades et blessés arrivant par trains à Lyon. Mais il faut davantage de main d'oeuvre bénévole. L'arrivée des femmes s'imposent donc pour faire face à une situation sanitaire périlleuse des troupes de Napoléon III.

Des femmes bénévoles rejoignent les nouveaux Comités de Dames fondés par la SSBM en province, comme à Lyon, pour faire face à l'afflux continue de soldats blessés de l'armée impériale de Napoléon III lors de la guerre franco-prussienne. Elles font preuve de dévouement, d'une abnégation sans faille. Elles confectionnent des pansements, récoltent de l'argent. Puis, elles soignent les combattants français et les soutiennent moralement dans des moments difficiles.

675 J. Forest, *Société Française de secours aux blessés et aux victimes, de la guerre de Juillet 1870 à fin Mars 1872, Comité et commissions des dames. Rapport par Jules Forest*, Imprimerie de Salut Public, 1872, Lyon, 55 p.
676 *Idem*, p. 1.

Ces femmes témoignent d'un ardent patriotisme. Si elles n'ont pas le droit de porter l'uniforme et se battre sur les champs de bataille, elles combattent à leurs façons en portant l'étendard de la Croix-Rouge SSBM. D'ailleurs, Léonce de Cazenove reconnaît le rôle important de ces dames bénévoles dans la réalisation de leurs tâches. Cependant, sa vision masculine des femmes, de la fin du XIXe siècle, semble caricaturale : « les femmes apportent un élément de consolation, de gracieuse bienfaisance, qui ne sont pas dans les habitudes de notre sexe. A peine l'ambulance était-elle ouverte que plusieurs dames de notre ville sont venues réclamer leur part de dévouement. »[677] La bienfaisance et la consolation n'est ni une singularité et ni une spécificité féminine. Jules Forest secrétaire général du Comité des Dames de la SSBM, et auteur du rapport. Nous apprenons la fondation et l'organisation d'un Comité de Dames de la SSBM à Lyon en juillet 1870. M. Sencier administrateur du Département du Rhône aide à créer le Comité de Dames à Lyon. La Présidente honoraire est la Comtesse de Palikao. La Présidente s'appelle Louise Sencier. Des centaines de lettres invitent à la générosité des habitantes de Lyon. Elles se réunissent à l'Assemblée Générale du 6 août 1870[678] où sont présents le Comte d'Espagny Président du Comité SSBM Lyon, M. de Cazenove secrétaire général et M. Forest secrétaire général du Comité des Dames. De nombreuses Commissions féminines s'organisent comme un Comité directeur avec pour Présidente Mme Sencier[679].

On distingue parmi ces différentes commissions :

- une Commission de dames quêteuses avec pour Présidente Mlle d'Averton Présidente[680] ;
- une Commission chargée de recevoir et classer des dons[681]
- une Commission chargée de trier le linge, la confection des bandes[682]
- une Commission distribuant des secours à domicile, aux familles des blessés

677 *Ibid.*, p. 65.
678 *Ibid.*, p. 5-6.
679 *Ibid.*, p. 7-8.
680 *Ibid.*, p. 8-9.
681 *Ibid.*, p. 10.
682 *Ibid.*, p. 11-13.

Chaque Commission est constituée d'une présidente, d'une vice-présidente, trésorière, et de membres. Les femmes bénévoles confectionnent une trentaine de caisses de pansements et s'engagent dans les Commissions féminines, et dans les ambulances. Elles préparent et participent à des quêtes, des loteries, des fêtes au profit des victimes de la guerre. Le témoignage de Jules Forest qui a côtoyé ces femmes bénévoles prouve encore leurs témérités : « les dames ont rivalisé d'élan et d'abnégation »[683] Du mois d'août à septembre 1870, une cinquantaine de femmes font la quête à domicile dans les différents quartiers de Lyon. Elles récoltent 59 154 francs versées à la caisse du Comité SSBM.[684] Du mois d'août 1870 à mars 1871, les femmes confectionnent des milliers de caisses contenant des habits (chemises, caleçons, chaussettes, bonnets), des objets divers médicaux (compresses, pansements, bandages, charpie) Puis, ces caisses sont envoyées à Paris, Strasbourg, Metz, Nancy, Mulhouse, Châlons-sur-Marne, Sedan, Belfort, et dans les ambulances sédentaires et volantes, l'Hôtel-Dieu à Lyon. De juillet 1871 à mars 1872, les femmes bénévoles organisent aussi une manifestation publique festive au Parc de la Tête d'or pour les soldats invalides, des veuves, et des orphelins de militaires. Un Comité de dames aide les soldats en campagne en fin d'année 1870 au Palais Saint-Pierre. Ce Comité féminin aide les soldats blessés, des pauvres alsaciens. Il fait un don de 1 911 francs à la Commission des prisonniers et 8 500 francs à la Commission distributive de secours. Grâce à l'argent récolté, par les différentes commissions féminines et des dons divers (14 millions francs environ), de la nourriture est achetée (pommes de terre, du pain), des habits, et du charbon. Les dames gèrent la lingerie. Le télégraphe annonce l'arrivée de convois aux ambulances lyonnaises. Une fois arrivée, les infirmiers de la SSBM et infirmiers militaires orientent les blessés et les malades vers la salle de triage ou le médecin-major indique le lieu d'affectation des soldats. Il y a un réfectoire, des salles de pansements, des dortoirs. L'ambulance de Perrache est surtout destiné aux pansements. Plus de 16 000 pansements sont faits du mois d'août 1870 à début octobre 1871.[685]

683 *Ibid.*, p. 20.
684 *Ibid.*, p. 21.
685 *Ibid.*, p. 71.

Un autre rapport est publié[686] par un nouveau Comité local de la SSBM de Nantes fondé au début de la guerre franco-prussienne en 1870. Le Maire de Nantes M. Waldeck-Rousseau est le Président honoraire. Eugène Larray négociant est Président. Ce Comité local doit lui aussi être en capacité de soigner et loger les soldats blessés, soutenir l'Intendance militaire, récolter des fonds et des dons en nature, mobiliser toutes les bonnes volontés. Il est placé sous la direction administrative du Comité de secours. Le Comité local lance au appel à la générosité aux habitants de Nantes. De nombreuses ambulances mobiles sont organisées et accompagnent les troupes impériales de la Loire-Inférieure. Le Comité prend en charge les dépenses des ambulances et les frais des médecins et chirurgiens. Il envoie du matériel afin d'équiper ces ambulances comme des lits des matelas, des caisses d'habits et des médicaments.

Un Comité de dames est constitué. Les femmes bénévoles nantaises, comme leurs homologues lyonnaises, sillonnent les quartiers de la cité afin de récolter des dons dans les maisons des particuliers[687]. Le Comité des dames installe une ambulance d'une dizaine de lits dans la gare. On estime à 16 478 malades ou blessés admis dans les hôpitaux auxiliaires et les ambulances de la SSBM à Nantes entre octobre 1870 et mai 1871[688] Plus de 7 000 militaires sont nourris et logés à Nantes de façon temporaire. Des hommes qui appartiennent à toutes les classes sociales et les femmes nobles s'occupent des soldats blessés de retour du front. Elles distribuent de la nourriture pendant plusieurs mois. L'autorité militaire reconnait le zèle du Comité, auxiliaire précieux. Les soldats blessés et malades sont envoyés à l'Hôtel-Dieu. Puis ceux-ci selon leurs infections sont répartis dans les différents établissements hospitaliers de Nantes. Progressivement la SSBM de Nantes organise des ambulances à Pont-Château, à la Gare, à l'Eraudière, etc. Le Comité SSBM de Nantes prend en charge les dépenses de toutes les installations sanitaires. L'allocation de l'armée napoléonienne est insuffisante concernant les frais des locaux, du personnel de santé. Les femmes bénévoles font preuve d'un très grand dévouement et zèle

686 *Société internationale de Secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, Rapport du Comité Sectionnaire de Nantes sur la campagne de 1870-1871*, Imprimerie Jules Grinsard, 1872, 120 p.
687 *Idem*, p. 18.
688 *Ibid.*, p. 20.

comme on peut le lire dans l'extrait suivant émanant d'un responsable de la SSBM : « Qui n'a vu fonctionner les ateliers établis à la Préfecture sous l'impulsion des dames du Comité, travaillant sans cesse, occupées sans repos à mettre en état ces quantités d'objets de toute nature qui arrivaient par ballots énormes [...] Elles ont fait preuve de patriotisme et de dévouement. »[689] Le Comité des dames récolte plus 60 000 francs [690] et recueille des souscriptions grâce aux journaux locaux comme la Gazette de l'Ouest, le Phare de la Loire, et les dons en argent et en nature des Nantais. Avec cette recette importante, la SSBM achète du linge, des couvertures, des matelas des habits (chaussures, caleçons, chaussettes), et des produits divers pour permettre aux soldats de se distraire (vin et tabac), du papier pour écrire des lettres pour les familles, et couvre les frais des ambulances.

La guerre franco-prussienne voit la chute de l'Empire de Napoléon III, fait prisonnier avec des centaines de milliers d'hommes, et la proclamation du IIe Reich à la Galerie des Glaces à Versailles, le 18 janvier 1871. Cette guerre montre les limites de l'action sociale et sanitaire de l'unique Croix-Rouge (SSBM), de l'oubli du respect des règlements de la Convention de Genève par la France et l'Allemagne pourtant signataires. Le manque de bénévoles masculins dans les dizaines de Comités locaux de la SSBM en France va contraindre les responsables de la SSBM à faire appel aux femmes. Ces premières bénévoles féminines montrent leurs apports précieux dans la collecte d'argent, la confection de pansements et de caisses de vêtements, les soins apportés aux soldats blessés de l'armée impériale en déroute. L'aide féminine est complémentaire à l'action des autres hommes. Elles démontrent aux hommes leurs qualités et font preuve de zèle. Mais c'est la Grande Guerre qui va offrir l'occasion pour les femmes bénévoles de la SSBM mixte et des deux autres nouvelles sociétés féminines (ADF et UFF) de se rendre véritablement indispensable aux yeux des Français et des hommes des Croix-Rouges.

689 *Ibid.*, p. 29.
690 *Ibid.*, p. 68.

Ce chapitre s'intitule : " La Grande Guerre, premier test pour les femmes des Croix-Rouges ". La Première Guerre mondiale (1914-1918) est véritablement le premier le conflit où les femmes bénévoles des trois Croix-Rouges (SSBM, ADF, UFF) interviennent ensemble. Des millions d'obus de l'artillerie des états belligérants détruisent les habitations, les routes, les ponts, dévastent les paysages, labourent les champs dans le Nord-Est de la France. Le sol du continent européen se gorge du sang encore chaud des soldats sacrifiés sur l'autel du nationalisme. Les combattants vivent, survivent et agonisent dans les tranchées boueuses, humides. Dans cet océan de malheur, de douleur, de turpitude, elles démontrent et prouvent aux hommes qui les entourent au Service de Santé des armées, dans la Croix-Rouge SSBM, leurs valeurs, leurs compétences, leurs déterminations à servir la nation, jusqu'au sacrifice ultime, le don de leurs vies. Ces infirmières se retrouvent en première ligne, sur le front sous une pluie de mitraille, certaines sont blessées, meurtries, et touchées dans leurs chairs. C'est dans cet enfer, dans lequel un afflux massif et continue de combattants blessés et malades ne cesse de se manifester pendant quatre années dans les hôpitaux auxiliaires, les ambulances mobiles, les cantines des gares à l'arrière ou sur le front, l'incertitude sur l'issue de la guerre, l'avancée du front jusqu'aux portes de la capitale de la France que les femmes soignent, pansent les blessures des poilus, deviennent des figures familières et rassurantes pour les soldats. Elles récoltent aussi des fonds, effectuent des dons. Leurs témoignages écrits, leurs récits, leurs mémoires, leurs journaux de bord illustrent leurs courages, leurs abnégations mais aussi leurs impuissances devant l'ampleur des dégâts humains, physiques, psychiques, devant de si nombreux traumatismes. À la fin de la guerre, des bénévoles épuisées, troublées et hantées par ces visions cauchemardesques, quittent les Croix-Rouges. On ne sort pas indemne d'un tel conflit... L'état et les institutions officielles de la IIIe République (Ministère de la Guerre, de l'Intérieur), les représentants de la SSBM honorent ces femmes. Cette reconnaissance masculine de leurs rôles indispensables est un fait, une réalité. Elles sont décorées. La Grande Guerre permet aux femmes des Croix-Rouges de devenir des héroïnes à juste titre. Elles réalisent avec succès leurs missions. Elles sauvent des vies.

Chapitre 2

La Grande Guerre : premier test pour les femmes des Croix-Rouges

Les femmes des Croix-Rouges et la Première Guerre mondiale, l'épreuve de vérité ...

De la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, de nombreuses tensions politiques, économiques et militaires se cristallisent entre les puissances européennes dont la République française, le Royaume-Uni, la Russie, l'Italie, les Empires allemand et austro-hongrois.[691] Les rivalités économiques entre la France et l'Allemagne dans les colonies au Nord de l'Afrique font rages. De plus, la France se sent humiliée depuis la défaite contre la Prusse en 1870-1871 entraînant la perte de l'Alsace-Moselle, le paiement de sanctions financières et enfin la proclamation du IIe Reich au Palais des Glaces à Versailles en présence du chancelier Bismarck, artisan de l'unité allemande et du Kaiser Guillaume II. La France, la Grande-Bretagne et l'Empire Russe forment la Triple Entente. Et l'Empire allemand, l'Empire Austro-Hongrois et l'Italie constituent la Triple Alliance. Ces alliances militaires entraînent l'Europe dans une guerre plus que probable. Jean Jaurès[692] (1859-1914), originaire de Castres dans le Tarn, homme politique socialiste, enseignant en philosophie et journaliste fondateur de l'*Humanité*, est un ardent partisan de la paix. Il est assassiné à Paris, au Café du Croissant, le 31 juillet 1914, annonçant les prémices d'une guerre sanglante et meurtrière. Le nationalisme monte en Europe centrale dans l'Empire allemand et l'Empire austro-hongrois. Dans la poudrière des Balkans, l'archiduc autrichien François-Ferdinand de Habsbourg est assassiné avec son épouse, le 28 juin 1914, à Sarajevo, par un étudiant serbe s'appelant Gavrilo Prinzip.[693]Après cet

691 J. M. Winter, *La Première Guerre Mondiale 1914-1918*, Paris, France Loisirs, 1992, p. 16-17.
692 *Idem,* p. 30.
693 S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *La Grande Guerre : 1914-1918*, Paris, Gallimard, 2013, p. 2-28

assassinat, le continent européen puis le monde s'embrasent. L'Europe entre en guerre au début du mois d'août 1914. La Grande Guerre[694] constitue le premier conflit majeur dans lequel les femmes des trois Croix-Rouges (SSBM, ADF et UFF) interviennent. Elles se différencient à travers les lieux où elles servent, et par la nature même de leurs missions. Des citoyennes françaises volontaires et bénévoles[695] des Croix-Rouges se distinguent au front, au contact direct des affrontements entre les armées françaises et allemandes, au Nord et à l'Est de la France, dans la Marne, la Somme, les Ardennes, ou à l'arrière, dans des zones où se replient les soldats et civils blessés. Elles portent assistance aux soldats blessés et aident en tant qu'auxiliaire le service de santé des armées françaises.[696]

Entre 1914 et 1918, l'action des femmes en France dépasse largement le cadre humanitaire des Croix-Rouges (SSBM, ADF, UFF). D'autres femmes[697] remplacent leurs époux combattants au front. Elles travaillent dans les champs et les exploitations agricoles, les usines, les industries, les administrations, les postes, la conduite de tramway et de taxis dans certaines villes afin de permettre au pays de continuer à faire fonctionner l'économie nationale perturbée par le début de la guerre. L'engagement féminin pendant la Grande Guerre est total. Elles partagent un point commun principal avec les bénévoles féminines des Croix-Rouges. En effet, d'après Delphine Dufour[698], professeure agrégée en histoire-géographie, toutes ces femmes se sentent redevables envers leurs époux, leurs fils ou frères qui se sacrifient pour la nation. Ces hommes vivent, agonisent et meurent dans l'enfer des tranchées, sous la mitraille allemande, les gaz asphyxiants, les pluies, la boue, l'hiver, la neige, le froid, la solitude, la peur de la mort guettant la moindre faille ... Ils affrontent de terribles souffrances. Dans un sacrifice ultime, ces hommes meurent pour le pays. La guerre reste une affaire virile. Les femmes qui travaillent dans les Croix-Rouges et plus généralement à l'arrière, partout où les hommes viennent à manquer, sont guidées et animées par

694 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, pp. 48-73.
695 B. Nauwynck, *La Croix-Rouge française et la guerre 1914-1918*, Picardie Jules Vernes, 2000, p. 77-90.
696 E. Duberq (sous la direction de Philippe Lerillan et Jean Garrigues), *Le rôle des femmes dans la Croix-Rouge française, 1919-1939*, Paris X Nanterre, 1994, p. 3-24.
697 J. M. Winter, *La Première Guerre Mondiale 1914-1918*, Paris, France Loisirs, 1992, pp. 149-155.
698 D. Dufour, *Les femmes dans la Première Guerre mondiale*, p. 12.

un ardent patriotisme. Elles éprouvent également de la compassion et l'envie de se rendre utile. Les infirmières des Croix-Rouges et les célèbres munitionnettes travaillent dans les usines d'armement, la métallurgie, le textile, deviennent des héroines de la nation jusqu'à devenir des icônes dans l'imagerie populaire. L'historienne française Evelyne Morin-Rotureau[699] rappelle que toutes les femmes engagées à l'arrière sont des mères et des épouses. Dans les trois Croix-Rouges, les femmes sont surtout infirmières (70 000 bénévoles sur 100 000 mobilisées en 1918)[700], fonction déjà très féminisée depuis la fin du XIXe siècle. Toutefois, les autres femmes investissent de manière massive les secteurs très masculins de l'industrie, la métallurgie (on passe de 5 % en 1914 à 25 % de femmes salariées en 1918), la chimie. L'ensemble des femmes mobilisées pendant la Première Guerre mondiale dans le domaine économique et l'humanitaire se subordonnent à la hiérarchie masculine en France selon l'historienne française Françoise Thébaud[701]. L'émancipation des femmes bénévoles des Croix-Rouges et dans la société française, plus globalement au XXe siècle, reste encore à conquérir après ce conflit malgré les nombreuses marques de reconnaissance des autorités masculines. Evelyne Morin-Rotureau nuance l'émancipation féminine. Les féministes sont patriotes. Elles souhaitent servir la nation. Au nom de l'Union sacrée, elles restent discrètes sur leurs revendications. Le droit de vote des femmes est accordé en 1919 en Grande-Bretagne, un an après la Première Guerre mondiale. Les citoyennes françaises obtiennent ce droit plus tardivement en 1944.

699 E. Morin-Rotureau, *1914-1918, combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort*, Paris, Autrement, 2004, p. 5-13
700 www.toulouse.fr
701 F. Thébaud, *La femme au temps de la guerre de 14,* Paris, Stock, 1994, p. 4-11.

Photo N0 49

Mobilisation devant l'Hôtel de l'UFF à Paris (août 1914)[702]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les infirmières des Croix-Rouges en France deviennent des héroïnes de la nation et de la Première Guerre mondiale pour l'opinion publique[703]. Elles inspirent non seulement du respect, mais aussi de l'admiration. Les hommes valorisent leurs courages. Effectivement, les hauts gradés de l'armée française, les médecins du Service de Santé des armées, les hommes de la SSBM le reconnaissent volontiers, ces femmes bénévoles sont indispensables. Par exemple, Mme Pérouse se dévoue avec patriotisme et courage malgré une santé chancelante. Un médecin de la SSBM reconnait le zèle de cette femme : « elle s'est dévouée avec tout son cœur jusqu'à l'extrême limite de ses forces, à nos blessés, à nos prisonniers, à nos soldats et à leurs familles […] elle se consacre avec la même passion pour le

702 BNF Gallica. 4-8-14, la mobilisation, la Croix rouge [un attroupement devant l'hôtel de l'Union des femmes de France] : [photographie de presse] / [Agence Rol].
703 V. Alauzet, « La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, janvier-février 2014, n^{0} 71, pp. 20-23.

bien, aux populations des régions dévastées et à tous ceux qui souffrent. »[704] Marie Duvernoy[705] est reconnue aussi comme étant une femme énergique et généreuse par un haut gradé de l'armée : « A porté en personne les encouragements moraux et matériels chez toutes les victimes, en s'occupant du placement des mutilés et des veuves. »[706] Les supérieurs hiérarchiques de Marie Leppert[707] valorisent son attitude et son investissement : « A montré le plus grand courage et un sang froid remarquable en toute occasion, notamment dans l'organisation des hôpitaux et œuvres de secours, une activité inlassable et un grand dévouement à ses fonctions de dames visiteuse. »[708] Voici encore des extraits élogieux de l'état-major de l'armée française concernant les infirmières de la SSBM Lucie Cavaignac[709], Marquise de Loys-Chandieu, et Marie Lisbonis[710] infirmière-major de l'ADF. Ces militaires brossent un portrait flatteur de ces deux femmes, Mme Lisbonis : « a fait preuve de courage […] constamment à la tâche, s'est montrée notamment d'un dévouement exemplaire, au cours des diverses périodes d'activité chirurgicale intensive et de l'épidémie de grippe. »[711] et Mme Cavaignac : « dévouement, de zèle, d'autorité et de compétence […] s'est distinguée par son sang-froid et son courage lors des bombardements en avril et mai 1917. »[712] Le médecin Paul Lamay fait l'éloge de Mme Tassin pour son professionnalisme, son implication dans son travail et sa gestion de l'équipe. Marquise de Loys-Chandieu est infirmière et Présidente d'honneur de la Croix-Rouge. Elle est encensée par les militaires constituant une nouvelle preuve de l'inestimable aide des femmes bénévoles dans le fonctionnement des Croix-Rouges : « S'est montré pendant toute la durée de la guerre d'un dévouement pour nos soldats blessés qui a fait l'admiration de ceux qui l'on vu à l'œuvre en même temps que d'une

704 Archives Nationales. Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer Chevalier de la Légion d'Honneur un candidat.
705 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/144/18372.
706 *Idem*, Ministère des pensions, des primes et des allocations de guerre. Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.
707 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/192/24990.
708 *Ibid.*, Ministère de l'Intérieur. Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer chevalier de la Légion d'Honneur, un candidat n'ayant pas le temps de services exigé par l'article 11 du décret du 16 mars 1852.
709 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/998/15447.
710 *Idem*, dossier individuel LH/1645/44.
711 Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.
712 Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

générosité jamais lassée. »[713] Le bulletin[714] de la SSBM informe les adhérents des funérailles de la Marquise de Loys-Chandieu, en juillet 1930, en l'église de Strasbourg. Cet évènement offre encore une preuve de la popularité de cette femme bénévole : « une foule recueillie où dominaient les insignes de la croix rouge, infirmières, sœurs et brancardiers, personnalités marquantes, petits bourgeois et gens du peuple, assistait le 21 mai au service funèbre de la marquise. »[715] Sont présents le Comte et la Comtesse Hoyos, et de Pourtalès, les familles de Berckheim, de Turckheim, de Dietrich. Le Préfet du Bas-Rhin M. Borromée prononce un discours où il fait l'éloge de la comtesse : « il m'a semblé que de la cité alsacienne, frappée de stupeur, que de toute la terre de France des voix montaient emplies de larmes et de sanglots. C'étaient ces voix plaintives, celles de tant de jeunes hommes [...] Mme de Loys-Chandieu, penchée nuit et jour sur les chevets douloureux, vivante incarnation de la femme française, avait recueillis près de son cœur, soignés, rendus à la vie, à la santé, à la joie. C'étaient les voix balbutiantes des touts petits, des enfants auxquels présidente de l'ADF, elle avait, sous le signe de la Croix Rouge, ouvert ses bras maternels. »[716] Céline Gallay[717] prodigue des soins à des soldats blessés et des malades dans les différents Hôpitaux temporaires comme à Châlons-sur-Marne occupé par les Allemands au début du conflit. Son médecin chef lui reconnait les plus grands mérites pour son courage, son dévouement au service des malades et des infirmes : « Infirmière parfaite sous tous les rapports et très capable de conduire son équipe d'infirmière. »[718] Les infirmières bénévoles à l'ADF comme Marie Astier[719], Alyette Baillardel de Lareinty[720] et Germaine Malaterre[721] sont blessées par les Allemands. Mme Malaterre, d'après ses supérieurs hiérarchiques, se distingue par sa témérité : « a fait preuve d'un courage tranquille et d'un sang froid exemplaire […] belle âme, incomparablement trempée. »[722] Et Mme Alyette Baillardel de Lareinty-

713 *Ibid.*, Ministère de la Guerre. Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.
714 « Nécrologie. Madame la Marquise de Loys-Chandieu. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N⁰ 4, Amiens, Vol. 35, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1930 - 40e année, pp. 106-107.
715 *Idem*, pp. 106.
716 *Ibid.*, p. 106-107.
717 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1060/12.
718 Ministère de la Guerre. Rapport sur les états de service civils et militaires de la comtesse Antoinette de Bermond d'Auriac
719 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/264/35196.
720 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1/85.
721 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/883/3520.
722 Ministère de la Guerre. Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Tholozan[723] exerce dans les Hôpitaux de Belfort. Au contact des combattants blessés et contagieux, elle contracte une maladie grave en prodiguant des soins. Les docteurs font des louanges de cette femme comme le prouve la citation suivante : « s'est montrée très dévouée […] elle a remplies avec dévouement et avec la meilleure volonté de bien faire […] nous n'avons que des éloges à lui adresser pour son service. » Les louanges[724] des militaires se multiplient concernant l'action des infirmières de la SSBM pendant la Grande Guerre : « Aux soins matériels elles ajoutent ce qui n'a pas de prix : leur cœur ! […] nos infirmières défient la fatigue ; sensibles, elles pansent sans faiblir les plus horribles plaies ; délicates, elles ne reculent devant aucune des besognes les plus rebutantes ; femmes enfin, elles sont restées impassibles sous les plus effroyables bombardements. »[725]

Le courage des femmes bénévoles des trois Croix-Rouges est récompensé par les institutions étatiques. Louise Boudeville[726]**,** bénévole à l'ADF au sein de l'Hôpital de Montfort, du 4 août 1914 au 12 mai 1920, exerce également une activité de bénévole à la Gare de Saint-Germain-en-Laye, de mai à juillet 1918. Elle est gravement touchée par un bombardement allemand en tentant de soigner des soldats blessés. Elle est amputée de la jambe gauche. Au total, 373 infirmières sont décorées de la Légion d'Honneur, 950 décorées sont de la Croix de guerre, 4 615 sont décorées de la Médaille des épidémies, 4 071 reçoivent la Médaille de la reconnaissance française. Parmi ces femmes honorées, nous pouvons citer Louise Cerceau infirmière au Comité de la SSBM à Fontainebleau. Elle est décorée de la *Palme de Vermeil*, le 16 octobre 1917 pour les services rendus dans l'Hôpital auxiliaire de Fontainebleau de mai 1915 à octobre 1918. Anna Nicola[727] s'occupe des linges des soldats. Elle est infirmière d'août 1914 à janvier 1915, à l'hôpital de Binson. Elle contracte la fièvre typhoïde au chevet des malades. Elle est décorée par les autorités de l'Etat pour les services rendus. Le Président de la République, par décret en date du 3 janvier 1919, décore Madame Nicola Anna de

723 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1/85.
724 « Les infirmières. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, N⁰ 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1916, pp. 10-12.
725 *Idem*, p. 11.
726 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0252/33593.
727 www.europeana.eu

la médaille de 3e classe de la reconnaissance française. Antoinette Delbé[728] reçoit l'insigne spécial institué par arrêté du 1er mai 1917 en faveur des infirmières militaires pour la durée et l'assiduité des soins prodigués aux soldats blessés ou malades. En 1922, elle reçoit la médaille d'honneur en bronze pour son dévouement auprès des malades contagieux du camp de Mailly, où elle a contracté une maladie grave. Louise Hugues[729] est une infirmière de l'UFF. Elle est née, le 1er septembre 1856, à Fresnoy-le-Grand et décédée, le 5 octobre 1921, à Saint Quentin. Elle est la fille d'un notaire. Elle épouse son cousin François Hugues, riche industriel et Maire de Saint Quentin (1886-1896) puis Député (1893-1906). Mme Hugues est Présidente de l'UFF de Saint-Quentin dés 1889. Veuve en 1907, elle installe hôpital de fortune dans les écoles communales Thelliers-Desjardins en 1914. Elle cache et favorise la fuite de soldats français et soigne aussi les malades français et allemands. Le 16 octobre 1914, elle est arrêtée, emprisonnée et déportée à Sedan. Le Maire M. Gibert intervient et la libère puis elle reprend son activité. Le 19 octobre 1915, le Général Von Nieber témoigne de sa reconnaissance aux dames ambulancières et remet une médaille à Louise Hugues. Après la Première Guerre mondiale, elle organise des soupes populaires pour la population de retour à Saint Quentin qui a souffert pendant ce conflit. Elle est décorée de la Légion d'Honneur.

728 Contributeurs Direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube
729 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française UFF de Saint-Quentin.

Photo N0 50

Louise Hugues arborant fièrement la Légion d'honneur[730]

D'après l'historien français Frédéric Pineau[731], les Croix-Rouges possèdent 26 millions de francs [732]. Pendant l'intégralité du conflit armé, les trois Croix-Rouges comptent 250 000 adhérentes. En 1918, le Service de Santé Militaire compte sur 120 000 femmes dont 30 000 salariées, 70 000 bénévoles, 10 000 religieuses et 10 000 visiteuses.[733] La SSBM entretient 451 hôpitaux auxiliaires (25 450 lits), 78 infirmeries de gare, 110 postes de secours aux frontières, 70 dispensaires-écoles, 3 300 brancardiers, 10 000 infirmières bénévoles et auxiliaires. L'ADF entretien 203 hôpitaux auxiliaires et l'UFF 175 hôpitaux auxiliaires. 52 équipes d'infirmières attendent leurs affectations. Une commission exécutive, recrutée au sein du Comité central de la Croix-Rouge, se substitue à celle qui siège en période de paix. Elle conduit les questions techniques et

730 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française UFF de Saint-Quentin.
731 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, 224 p.
732 *Idem*, p. 54.
733 C. Bard, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, 285 p.

administratives. De 1914 à 1919, les Croix-Rouges dépensent près de 582 millions de francs[734]. Il y a 1 167 Comités locaux, compte 250 000 membres actifs, 63 850 infirmières, 1 480 hôpitaux en métropole (116 689 lits). D'autres chiffres montrent les sacrifices des femmes bénévoles des trois Croix-Rouges. Près de 105 infirmières sont tuées par les bombardements, 246 infirmières perdent la vie à cause de maladies contagieuses, 2 500 infirmières sont blessées, et 500 infirmières sont réformées de guerre.

Selon l'archiviste Virginie Alauzet, dans un article[735] du Journal de la Croix-Rouge française, parue en décembre 2014, au mois d'août 1914, 750 hôpitaux auxiliaires sont mobilisés, avalisées par le SSA. Fin 1918, on compte 1 480 en métropole, installés dans 2 000 bâtiments. La plus grande partie se situe en région parisienne (402 bâtiments), les autres se répartissent sur les côtes normandes (3e région), dans le Sud-Ouest (207 dans la 18e région, Gironde) et dans le Sud-Est (14e et 15e région). Les hôpitaux auxiliaires sont évacués car ils se trouvent en zone envahie (région Nord). Plus d'un tiers des hôpitaux auxiliaires s'installent dans des établissements d'enseignement (maternelles et lycées, privés ou publics, orphelinats, etc.) A Paris, les lycées (Louis le Grand, École Normale Supérieure, etc.) sont occupés par les Croix-Rouges. Les écoles de province sont réquisitionnés, les écoles d'agriculture de Montpellier, Beauvais, les écoles vétérinaires comme à Lyon et à Toulouse, les instituts spécialisés pour les aveugles et les sourds des Invalides, de Poitiers, de Bordeaux. Des particuliers prêtent leurs locaux aux Croix-Rouges pour soigner les soldats blessés. Ce sont des hôtels particuliers ou des châteaux. Les hôpitaux publics et privés, des hospices et des asiles, des cliniques et des maisons de santé sont réutilisées. Dans les villes touristiques et thermales, des hôtels, des casinos sont occupés. A Paris, des hôtels se transforment en hôpitaux. Enfin, des hôpitaux auxiliaires s'installent dans des péniches sur la Saône et le canal de Bourgogne, etc. Dans les territoires non envahis par les Allemands, les hôpitaux auxiliaires des trois Croix-Rouges

734 *Idem*, p. 65-66.
735 V. Alauzet, « 1914-1918. L'importance du réseau de l'arrière », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, N0 75-76 octobre-novembre-décembre, 2014, pp. 38-39.

constituent 30 % des hôpitaux mis en place par l'armée ou sous sa tutelle (hôpitaux complémentaires et bénévoles), 117 000 lits. Ils cumulent 75 millions de journées d'hospitalisation. De plus, des équipes d'infirmières mobiles, des ambulances chirurgicales du front, 89 infirmeries et cantines de gare, les postes de secours aux frontières et leurs équipes de brancardiers, les cercles de soldats, les structures sont mises en place pour aider aux évacuées.

Photo N0 51

Infirmières, ambulance et hôpital UFF Janson de Sailly à Paris[736]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A l'arrière, la capitale parisienne est sauvée grâce à la victoire de l'armée française à la bataille de la Marne en 1914. Des femmes de la SSBM s'efforcent d'accueillir, soigner et réconforter les blessés civils et militaires. A la gare d'évacuation de Paris, l'infirmière Julie Crémieux[737] livre un témoignage intérêssant. En août 1914, elle s'inscrit à la SSBM. Elle constate un patriotisme exacerbé chez les femmes souhaitant être infirmière comme elle l'indique dans

736 BNF Gallica. Hôpital Janson de Sailly : Mrs Dazerolle et Fromont radiographiant un blessé [dans ce qui est en fait le lycée Janson de Sailly transformé en hôpital] : [photographie de presse] / [Agence Rol]
737 J. Crémieux, *Souvenirs d'une infirmière*, Paris, F. Rouff Éditeur, 1918, 36 p.

l'extrait suivant : « Je me présente à la Société de Croix-Rouge où j'avais fait mes études et passé mes examens […] toutes les femmes mues par un bel élan de patriotisme et un besoin d'abnégation. »[738] L'auteure raconte les relations étroites et la solidarité entre les femmes des Croix-Rouges : « C'était la véritable Union Sacrée ; plus de différence de caste, ni de milieu, tout le monde parlait affablement et s'entr'aidait (sic). »[739] Elle forme de nouvelles infirmières. Elle conduit un véhicule afin de soigner et ravitailler les blessés dans les gares du Nord, Saint-Lazare ou Batignolles. Elle observe horrifiée l'exode des civils fuyant les Allemands envahissant le nord de la France : « J'ai assisté à des scènes terribles, j'ai vécu des moments poignants. […] Tous ces êtres qui avaient été forcés d'abandonner leur petit coin de terre, leur maisonnette, tous ces gens étaient calmes. »[740] Julie Crémieux est aussi marquée par le désarroi des soldats blessés et mutilés dans les gares d'évacuation : « cette voiture [...] emportait un petit soldat français de vingt et un ans qui venait de rendre le dernier soupir ! Voilà ma première vision de guerre, elle ne s'effacera jamais de mes yeux. »[741] Elle éprouve de la terreur face aux souffrances des soldats entassés dans les wagons du retour du front : « Ces hommes maintenant souillés, couverts de poussière et de sang, vêtus d'uniformes en loques, troués par les balles ou coupés, pour les pansements, geignaient, gémissaient ou se plaignaient douloureusement. »[742] Elle soigne et aide les blessés à quitter le fourgon. Puis, les ambulances des Croix-Rouges emmènent les soldats à Paris pour être opérer. Elle est submergée par l'émotion en dialoguant avec un soldat : « Je ne fus pas fâchée de devoir aller lui chercher une boisson pour cacher l'émotion qui me gagnait inconsciemment. »[743] Elle s'aguerrit. Le 6 septembre 1914, elle quitte la gare d'évacuation pour rejoindre un hôpital auxiliaire. Elle prépare des pansements. Les soldats la surnomme amicalement la « capitaine »[744]. Elle appelle les soldats blessés « mes enfants »[745] comme une mère. Avec d'autres infirmières, elle lave les soldats. Elle rejette la guerre « Lorsqu'on a à faire à de grands blessés qui geignent, ces plaintes dans la nuit sont encore plus poignantes ; une rage vous serre le cœur [...] il n'y a rien d'accidentel

738 *Idem*, p. 2.
739 *Ibid.*, p. 2-3.
740 *Ibid.*, p. 3.
741 *Ibid.*, p. 5.
742 *Ibid.*, p. 5-6.
743 *Ibid.*, p. 8.
744 *Ibid.*, p. 14.
745 *Ibid.*, p. 14.

dans toute cette horreur. »[746] Elle quitte l'hôpital auxiliaire et la SSBM en février 1915, pour rejoindre un hôpital militaire. La comtesse Antoinette de Bermond d'Auriac[747] est infirmière à l'Hôpital auxiliaire SSBM de Paris, du 4 août 1914 au 6 juin 1916. Toutefois, elle quitte son poste à cause de sa mauvaise santé. De 1900 jusqu'en 1915, la marquise parisienne Madeleine de Castellane[748] s'engage comme infirmière dans la SSBM à l'Hôpital auxiliaire de Paris.

Photo N0 52

Couverture des souvenirs de Julie Crémieux[749]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

746 *Ibid.*, p. 20.
747 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/279/37354.
748 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/118/14943.
749 BNF Gallica. Souvenirs de Julie Crémieux, couverture du livre.

Photo N0 53

Des infirmières et des infirmiers de la Croix-Rouge acceuillent des blessés à la Gare du Nord à Paris (10e arr.)[750]

Photo N0 54

Hôpital auxiliaire à Avray dans les Hauts-de-Seine (1915)[751]

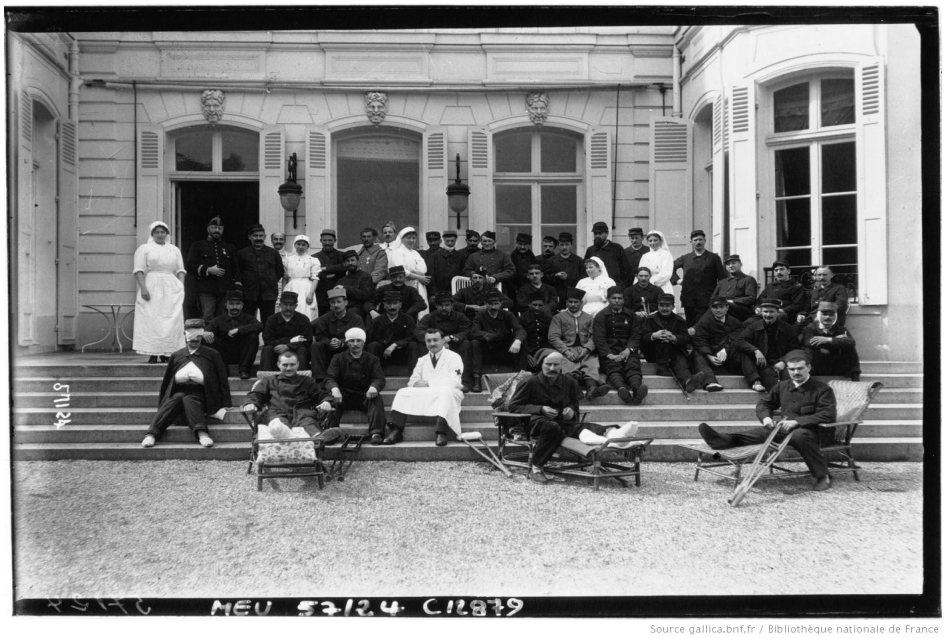

750 BNF Gallica. [Croix-Rouge française.] Gare du Nord. Infirmiers et infirmières s'empressent auprès de nos blessés : [photographie] / Charles Lansiaux. Cote de l'exemplaire numérisé 4-EPF-011-0304.
751 BNF Gallica. Ville d'Avray : hôpital auxiliaire, 1915 : [photographie de presse] / Agence Meurisse.

Photo N0 55

Infirmières et médecins au chevet des soldats blessés[752]

Photo N0 56

Des infirmières de la Croix-Rouge, une présence rassurante[753]

752 BNF Gallica. Ville d'Avray : hôpital auxiliaire, 1915 : [photographie de presse] / Agence Meurisse.
753 BNF . Ville d'Avray : hôpital auxiliaire, 1915 : [photographie de presse] / Agence Meurisse.

De nombreux dossiers individuels des Archives Nationales démontrent l'implication et le dévouement total des infirmières des trois Croix-Rouges pendant la Grande Guerre. Dans la SSBM, Pauline de Haussonville[754] devient Présidente du Comité des Dames en 1917. La comtesse mobilise des moyens humains et matériels, forme les infirmières et le personnel de santé afin de prodiguer des soins aux soldats blessés et répondre à la détresse des civils. Deux autres femmes gérent des Hôpitaux auxiliaires parisiens et leurs personnels. Fanny Legueu[755], directrice du personnel parisien, organise différentes équipes d'infirmières et les services de santé des hôpitaux à l'arrière et sur le front. Marie Génin[756] est d'abord directrice de l'Hôpital-École de la SSBM, de 1908 à 1921. Puis, elle est directrice de l'Hôpital auxiliaire du 14 août 1914 au 30 juin 1919. A l'UFF, Marie Laurent[757] dirige l'UFF à Paris pendant toute la durée de la guerre. Elle met à la disposition de l'UFF sa propriété, où est établit un hôpital comportant une quarantaine de lits, assumant la direction de l'hôpital avec ses propres deniers. Enfin, la comtesse Marie de Galard[758] fonde un Hôpital auxiliaire dans sa propriété. Suzanne Pérouse[759] Présidente de l'UFF, de 1907 à 1920, mobilise des moyens humains et matériels, forme les infirmières et le personnel de santé afin de prodiguer des soins aux soldats blessés et répondre à la détresse de la population. Les effectifs augmentent significativement grâce aux investissements des femmes bénévoles.

754 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1272/29.
755 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0024/3062.
756 *Ibid.*, dossier individuel LH/1110/66.
757 *Ibid.*, dossier individuel LH/1502/2.
758 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0070/8682.
759 *Ibid.*, dossier individuel LH/2104/26.

Photo N0 57

Cérémonie officielle au sein de l'Hôpital auxiliaire de Neuilly
en précence d'infirmières de la Croix-Rouge[760]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Photo N0 58

Hôpital auxiliaire UFF de Saint-Quentin (1918)[761]

760 BNF Gallica. Le général Gaillot décore son fils le sergent Gaillot de la Croix de Guerre à l'hôpital auxiliaire, avenue du Roule à Neuilly, 1915 : [photographie de presse] / Agence Meurisse .
761 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française UFF de Saint-Quentin.

A Lyon et en Savoie, les archives révèlent aussi l'intervention de femmes bénévoles telles que Antoinette Vuillaume[762]. Elle exerce les fonctions de Vice-Présidente du Comité de l'UFF de Lyon de 1905 à 1910 où elle devient Présidente et fonde un dispensaire l'année suivante. De 1914 à 1919, elle dirige huit Hôpitaux auxiliaires de l'UFF dans la ville de Lyon. Elle assure la gestion, l'entretien et le fonctionnement des établissements hospitaliers (1183 lits). Selon les documents du Ministère de la Guerre, ces Hôpitaux prennent en charge 15 214 blessés et malades. Mme Paufique assure l'accueil des prisonniers français de retour de leurs captivités en Allemagne et de Suisse après la Grande Guerre. Elle distribue des vivres et forme les infirmières à entrer dans les hôpitaux auxiliaires des Croix-Rouges. De 1887 à 1920, la Stéphanoise Anne Dumarest[763], Vice-présidente fondatrice de l'UFF de Roanne, commune située à une centaine de kilomètres de l'agglomération lyonnaise, crée à l'aide de ses propres deniers, un pavillon d'une soixantaine de lits doté de salles d'opérations. Puis, elle gère et assure le fonctionnement de l''Hôpital auxiliaire d'août 1914 à février 1919. Au sud-est, en Savoie, Jeanne Brachet[764] aide les combattants mutilés. Elle est Présidente fondatrice du Comité de l'UFF d'Aix-les-Bains de 1880 à 1920.

762 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0281/37691.
763 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/135/17099.
764 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/176/22689.

Photo N0 59

Marie Marmonnier en grande tenue (1915)[765]

765 Archives privées. Mme Monique Paris Présidente de l'AHPPV.

Photo N0 60

Hôpital auxilaire UFF de Bourgoin (Isère)[766]

Photo N0 61

Salle de l'hôpital où exercent des infrmières de l'UFF[767]

766 Archives privées. Mme Monique Paris Présidente de l'AHPPV.
767 Archives privées. Mme Monique Paris Présidente de l'AHPPV.

Le front représente les lignes extérieures où s'affrontent les armées européennes. L'ouvrage de Jay Murray Winter[768], historien nord-américain spécialiste de la Première Guerre mondiale, synthétise les différents enjeux, phases et conséquences de cette guerre. Les états-majors des états belligérants pensent mener une guerre courte à l'aide de grandes offensives foudroyantes et mouvements de troupes très rapide.[769] De août à septembre 1914, lors de la bataille de la Marne, les Français stoppent les offensives allemandes ayant franchit la Belgique et le Nord de la France. Jusqu'à la fin de la guerre, les Nations s'enlisent dans un conflit long et coûteux en millions de vie. Les troupes campent sur leurs positions en creusant des tranchées. Au 29 décembre 1914, l'armée allemande occupe les villes de Lille, Cambrai, Laon, et Sedan. De nombreux Comités locaux et hôpitaux auxiliaires des Croix-Rouges se retrouvent en zones occupées par les soldats allemands, ou parfois sous la menace directe d'une invasion allemande, de bombardements ou pillages ennemis. Par conséquent, des femmes bénévoles se trouvent dans des territoires contrôlés par les Allemands à Douai, La Fère, ou tout près de l'ennemi à Commercy, et Belfort.

Les Archives Nationales mettent en lumière l'action de femmes bénévoles de la SSBM sur les zones d'affrontements. A Douai, la baronne Élisabeth de Warenghien[770] Présidente du Conseil des Dames de la SSBM, de 1911 à 1920, contribue à faire fonctionner l'Hôpital Sainte Clotilde de Douai y compris sous l'occupation allemande. A quelques kilomètres se trouve la ville de La Fère où Lucie Leroux[771] est Présidente du Comité de la SSBM de 1890 à 1920. Elle protège les blessés, les malades restés dans les centres hospitaliers et les ambulances malgré la progression des troupes allemandes. Au Comité local de la SSBM de Lille[772], l'armée allemande dès octobre 1914 réquisitionne l'immeuble où se trouve le Comité de Lille depuis 1901. Des aménagements d'Hôpitaux auxiliaires s'organisent dans des écoles désaffectées avec l'autorisation des autorités d'occupations. Les services des dispensaires de la Terrasse Sainte

768 J. M. Winter, *La Première Guerre Mondiale 1914-1918*, Paris, France Loisirs, 1992, 176 p.
769 *Idem*, p. 6.
770 Archives Nationales et Grande chancellerie de la Légion d'Honneur, dossier individuel LH/2747/22.
771 *Idem.*, dossier individuel LH/19800035/0306/41189.
772 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Lille (Nord).

Catherine continuent à fonctionner et certaines Dames diplômées sont autorisées à assister les chirurgiens. Une infirmerie SSBM est installée au sein de la Gare de Lille. Mme Georges Lyon organise des secours pour réconforter les sinistrés dans les salons du rectorat.

D'autres territoires se situent en position dangereuse. Le front, localisé seulement à quelques kilomètres des forces allemandes est sous la menace de bombardements par l'artillerie ennemie. Près de la frontière de l'Empire allemand, dans lequel sont rattachées l'Alsace et la Moselle depuis la victoire des Prussiens en 1870-1871, plusieurs femmes bénévoles des Croix-Rouges continuent à servir malgré les dangers comme par exemple Jeanne Bizot[773], Présidente du Comité de la SSBM de Commercy de 1914 à 1920, situé dans la Meuse. Elle prépare deux Dépôts de Secours de la Nièvre à Saint Julien. A Belfort, Marie Duvernoy[774] Présidente de l'UFF, organise les secours afin de secourir les soldats blessés et mutilés tandis que l'artillerie allemande pillone la cité. Elle porte une attention particulière aux femmes, aux enfants des rééduqués et aux tuberculeux. Enfin, une autre femme se distingue par son courage, son dévouement. Marthe Mazerand [775], trésorière au Comité local de l'UFF de Cirey (Haute-Saône), entre 1890 et 1913, devient Vice-présidente de 1913 à 1920. Elle dirige l'Hôpital auxiliaire de Cirey entre 1914 à 1917, assure le fonctionnement de l'établissement hospitalier et s'occupe de l'ambulance. Les Allemands la soupçonne d'espionnage. A la fin de la Grande Guerre, elle est emprisonnée à Valenciennes (6 mois), puis à en Allemagne à Sarrebourg et Mersenheim. Mme Mazerand est libérée à l'armistice deux années de prison.

De nombreuses directrices d'Hôpitaux auxiliaires des Croix-Rouges, situés sur les lignes de front au Nord et à l'Est de la France, en dépit des tirs appuyés des troupes du Reich, parviennent à organiser des établissements hospitaliers. Cateau, localisé à une vingtaine de kilomètres de Cambrai, est occupé par les armées de

773 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/454/60685.
774 *Idem* dossier individuel LH/19800035/144/18372.
775 *Ibid.*, dossier individuel LH/1811/45.

Guillaume II. Marie Leppert[776] y exerce les fonctions de directrice de l'école de formation des infirmières. Elle fonde une ambulance, en août 1914, à la demande des dirigeantes de l'ADF. Toutefois, la Bordelaise est capturée par les Allemands. Enfermée au camp à Rastadt, elle continue à soigner les soldats de toutes les nationalités (britanniques, allemands etc.) ainsi que les civils. Rapatriée, le 23 juin 1915, l'infirmière bordelaise poursuit son activité dans les ambulances du front jusqu'à la fin du conflit. Soissons est la commune où les armées allemandes progressent le plus loin en France. Jehanne Macherez[777] est directrice de l'Hôpital auxiliaire de l'ADF. Elle organise un hôpital dans un collège sous le couvert de l'ADF. Elle distribue des secours aux civils. En 1917, à Soissons, en compagnie du médecin inspecteur Lasnet, elle organise un nouvel Hôpital auxiliaire où elle dirige le personnel de santé. Vers septembre 1918, elle reprend ses fonctions dans l'Hôpital auxiliaire de Soissons. En l'absence du Maire de Soissons, Jehanne Macherez le remplace pour s'occuper des affaires de la commune pendant l'occupation.

776 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/192/24990.
777 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0204/26756.

Photo N0 62

Jehanne Macherez bénévole à l'ADF dans un véhicule[778]

D'autres femmes des Croix-Rouges dirigent des Hôpitaux auxiliaires telles Jeanne Bedel[779], Isabelle Thurneyssen[780], Fanny Le Laidier[781]. Elles contribuent au bon fonctionnement et à la gestion de ces structures grâce à leurs qualités de bonne gestionnaire. Mélanie de Loys-Chandieu[782] est Présidente d'honneur de l'ADF de Strasbourg. L'action sociale de la marquise est diverse. En Alsace, entre 1914 et 1920, elle fonde un Hôpital mobile et mobilise une auto-chirurgicale et près d'une cinquantaine de lits pour les soldats blessés. Elle fonde aussi des œuvres de bienfaisance, un foyer de jeunes filles et permet de récolter de nombreux dons en argent. Dans le Pas-de-Calais, Marie Terquem[783] est Présidente du Comité de l'UFF à Dunkerque, de 1908 à 1928. Elle organise deux hôpitaux

778 www.croix-rouge.fr
779 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/162/34.
780 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0265/35447.
781 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/549/62780.
782 *Ibid.*, dossier individuel LH/1670/20.
783 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/1341/55443.

auxiliaires malgré l'offensive allemande. Puis, Alice Bels[784] (Présidente du Comité local de Bailleul) et Marie Raux[785] (Présidente du Comité local d'Avesnes), organisent l'aide et le ravitaillement de la population, des prisonniers de guerre, des mutilés, des malades et des blessés civils et militaires dès 1914. En 1919, Mme Bels poursuit son action sociale en aidant les civils pendant la période hivernale en dirigeant un poste de secours.

Des ambulances mobiles aident les soldats blessés au plus près des champs de bataille de la Grande Guerre. Dans les Ardennes et à Châlons, la Parisienne Antoinette Ternaux-Compans[786] fonde un hôpital et dirige cinq ambulances. Marie Marquis[787] s'engage comme infirmière bénévole dans l'ADF. Elle assure des services de nuit à l'ambulance sur le front entre 1914 et 1915. D'autres infirmières bénévoles des Croix-Rouges servent dans les ambulances comme Thérèse Lindet[788] et Marie Vibert[789]. Mme Lindet est infirmière surveillante et bénévole à la SSBM de 1914 à 1915. Elle coordonne les différents services de secours. Puis, elle revient servir dans les Hôpitaux militaires d'Hericy et du Val de Grâce en Seine-et-Marne, de 1915 à 1919. Marie Vibert est infirmière bénévole à l'Hôpital auxiliaire de Nantes (1914-1915). Ensuite, elle continue ses activités au sein d'un Dispensaire-École à Paris, de 1916 à 1917. Les archives européennes (Europeana)[790] constitue un autre fond numérisé intéressant en documents sur les femmes bénévoles des Croix-Rouges pendant la Grande Guerre Hélas, ces sources fournissent peu d'informations. De nombreuses femmes sont infirmières dans la SSBM comme Yvonne André[791], Mme Jeanne Dauloudet[792],Henriette Lozout[793]. Marguerite Luigi[794], Anne Potel[795], Mme Goret de Veyrassat[796]. Virginie

784 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/314/42330.
785 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0269/35953.
786 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0265/35426.
787 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0248/33054.
788 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/0026/3352.
789 *Ibid.*, dossier individuel LH/19800035/746/84640.
790 Archives Européennes. Base Europeana.
791 www.europeana.eu
792 www.europeana.eu Contributeurs AD des Côtes-d'Armor ; Patrice CANDAU.
793 www.europeana.eu Contributeurs Archives Nationales Paris 2 ; Jean Bourbonneux.
794 www.europeana.eu
795 www.europeana.eu Contributeurs BNF ; Jean Guillebot de Nerville.
796 www.europeana.eu Contributeurs BNF ; Lydia Goret.

Vanesche[797] dont l'époux Joseph Cordier est cavalier dans l'armée française. Cécile Brocheton[798] est née le 4 juin 1891 au Creusot (Saône-et-Loir). Pendant la Première Guerre mondiale, elle occupe le poste d'infirmière Croix-Rouge à l'Hôpital Rosa Bonheur en Seine-et-Marne (1915-1916). Elle décède, le 19 décembre 1971, à Champagne-sur-Seine.

Photo N0 63

Mme Goret de Veyrassat entourée d'autres bénévoles[799]

797 www.europeana.eu Contributeurs Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.
798 www.europeana.eu Contributeurs AD de la Charente-Maritime.
799 www.europeana.eu Contributeurs BNF ; Lydia Goret

Photo N0 64

Portrait de Vanessa Vanesche[800]

Photo N0 65

Cécile Brocheton à l'Hôpital Rosa Bonheur[801]

800 www.europeana.eu Contributeurs Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.
801 www.europeana.eu Contributeurs AD de la Charente-Maritime.

Photo N0 66

Mme Berthelot, infirmière de la Croix-Rouge 1914-1918[802]

Les femmes des trois Croix-Rouges prouvent leurs courages à l'arrière et au front pendant la Grande Guerre au mépris des dangers. Parfois, elles sacrifient leurs vies pour assurer les missions humanitaires. Les hommes de la SSBM, les hauts gradés militaires, et leurs supérieurs hiérarchiques du Service de Santé reconnaissent leurs précieuses dévotions. Elles prennent leurs plumes pour faire partager leurs quotidiens à leurs familles et aux lecteurs.

802 www.croix-rouge.fr

Des récits bouleversants sur une guerre totale, et meutrière

Les témoignages écrits des infirmières des Croix-Rouges permettent de mieux comprendre la réalité de leurs vies quotidiennes pendant la guerre, le contact avec les soldats français et allemands blessés, les bombardements, les éclats d'obus, etc. Ces souvenirs accréditent l'idée selon laquelle leurs bravoures est comparable et équivaut à celle des soldats qu'elles soignent. Elles servent comme infirmières dans des Hôpitaux auxiliaires au Nord-Est de la France et le long de la frontière avec l'Empire allemand. Ces témoignages sont publiés en majorité par les bulletins de la Mutuelle des infirmières de la SSBM. Cette mutuelle érige ces femmes en modèles. Elles sont des exemples de patriotisme et d'abnégation à suivre afin de susciter de nouvelles vocations en temps de guerre.

Parmi la multitude de témoignages oculaires, il y a celui de Mlle Rollet. Cette jeune infirmière de Nancy rédige un journal de bord[803] où elle raconte son immersion dans une zone en guerre. Elle s'engage dans la SSBM par patriotisme : « J'ai à cœur d'être utile et d'apporter, moi aussi, ma modeste obole en remplissant ma mission. »[804] Mlle Rollet est envoyée au village de Moussey où se trouve une ambulance de la SSBM, située dans le château de Loedrich, contenant une soixantaine de lits. Les journées sont longues et difficiles à cause des nombreux soldats blessés. Les troupes allemandes semblent s'approcher de plus en plus de l'ambulance de Moussey : « Mercredi 10 Août. Le canon gronde très fort […] les habitants racontent que nous sommes repoussés et que les Allemands arrivent. Samedi 22 Août. On s'attend sérieusement, je crois à un envahissement. »[805] Le 24 août, elle reçoit l'ordre d'évacuer les blessés sur Senones. Les soldats expriment leurs attachements à ces femmes : « Les adieux de tous ces braves soldats furent vraiment touchants. Plusieurs étaient très émus. On devinait une vraie reconnaissance au fond de ces cœurs de soldats . »[806] Elle soigne dans des conditions sanitaires précaires dans la cave de l'hôpital de Senones, situé à une vingtaine de kilomètres de Saint-Dié, où s'affrontent les

803 « Journal d'une Infirmière lorraine. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N⁰ 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 3-30.
804 *Idem*, pp. 3.
805 *Ibid.*, pp. 4.
806 *Ibid.*, pp. 5.

Français et les Allemands. La ville est occupée par l'ennemi. Mlle Rollet est contrainte de soigner les soldats blessés allemands avec des médecins et des chirurgiens allemands. Elle se réfugie dans la foi pour survivre : « je souffre à la pensée de soigner des ennemis, comme catholique et chrétienne, je dis : ce sont des hommes qui souffrent beaucoup, peu importe qu'ils soient allemands ou autres, ce sont des créatures de Dieu. »[807] Mlle Rollet habite chez Mme Philbert Présidente de la SSBM de Senones et directrice de l'Hôpital. De septembre à novembre, elle assiste aux combats[808] Elle est emprisonnée en Allemagne à Munich. Elle s'inquiète de s'éloigner de la France et s'interroge sur son avenir : « Mes pauvres parents, comme ils doivent souffrir ! […] Je me sens si seule. »[809] En Bavière, elle travaille avec Mlle Leroux dans un hôpital afin de soigner les malades et les blessés. Les conditions de travail avec les patients allemands sont plutôt bonnes. Au mois de décembre 1914, elle est libérée par les autorités allemandes et arrive libre à Nancy. Une autre infirmière témoigne de ses conditions de vie. Mme Emménil-Colombel sert dans l'Hôpital auxiliaire d'Arras de la SSBM. Dans son journal[810], elle évoque aussi son quotidien d'août à octobre 1914. Cette infirmière observe l'arrivée de réfugiés échappant les combats et l'offensive des troupes du Kaiser fin août 1914 : « *Lundi 24, Mardi 25 Août.* Il arrive sans discontinuer, des émigrés de Lille, Valenciennes. A la gare il y a une cohue telle qu'on ne peut en approcher. Beaucoup de familles d'Arras sont parties »[811] Les soldats français et des civils décident de quitter Arras pour Paris, le jeudi 27 août. Avec quelques infirmières, elles restent à l'hôpital avec plus d'une centaine de soldats blessés. Arras est menacé par les Allemands. Les soldats français blessés préfèrent quitter l'hôpital auxiliaire pour éviter d'être fait prisonniers par les Allemands. Mme Emménil-Colombel est blessée au visage par un éclat d'obus allemand le 5 octobre 1914 : « je me penchai sur un blessé, une formidable détonation éclate, les vitres volent en éclats. On a l'impression que tout l'édifice s'écroule. Je suis couverte de briques et de platras […] Un morceau de verre m'érafle le visage et je sens que le sang

807 *Ibid.*, pp. 9.
808 *Ibid.*, pp. 13-14.
809 *Ibid.*, pp. 25.

810 « Journal d'une infirmière d'Arras. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N^{0} 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 39-52.
811 *Idem*, pp. 39.

coule. »[812] Elle continue de soigner les blessés malgré les bombardements de l'ennemi dévastant Arras. Le 11 octobre 1914, l'hôpital auxiliaire est évacué sur l'hôpital militaire Saint-Jean : « La triste réalité présente nous étreint douloureusement : notre hôpital éventré, nos blessés brusquement enlevés au milieu des ruines de la ville […] Nous nous disons adieu, gardant de chacun et de chacune un impérissable souvenir. »[813] Mme J. Krug est une infirmière SSBM affectée à l'Hôpital auxiliaire de Reims. Elle prend des notes[814] au jour le jour. Elle observe des cohortes de réfugiés passant dans les rues de Reims fin août 1914 : « Dans notre rue, c'est un flot incessant […] Femmes, hommes et enfants se traînent, poussant des voitures à bras, des voiturettes de bébé pleines de vêtements, d'ustensiles de ménage. »[815] Les infirmières préparent des logements et des denrées pour habiter les caves, car les Allemands bombardent Reims depuis un aéroplane : « *4 Septembre.* Au matin je venais de me lever quand des détonations d'artillerie éclatent en ouragan sur Reims. »[816] L'état-major français capitule pour épargner Reims. Elle soigne des centaines de soldats allemands blessés : « Nous ne cessons d'opérer, de panser les nombreux blessés français qu'on amène du combat. Nous ne sommes plus un hôpital, mais un poste de secours sur la ligne de feu […] Nous vivons dans l'héroïsme. »[817] Reims est libéré par les Français en septembre mais les combats se poursuivent. Les bombes tombent sur des ambulances ou des hôpitaux de la SSBM : « Notre délégué régional, M. Lambert, vient nous voir tout bouleversé […] il a fallu ramasser les corps en miettes de vingt malheureux, c'est un endroit plus terrible que le champ de bataille nous dit-il. »[818] Mme J. Krug et d'autres infirmières subissent les bombardements de l'armée allemande abritées dans les caves de leurs maisons. L'auteure apparaît épuisée mentalement et physiquement : « Je suis si fatiguée que je vais me jeter sur un matelas sans savoir d'où il vient. Lorsque je me réveille, je suis horrifiée : j'ai dormi dans le pus et le sang. »[819]

812 *Ibid.*, pp. 48-49.
813 *Ibid.*, pp. 52.
814 « Notes d'une Infirmière de Reims. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N0 13, Paris, Imprimerie Nationale, 1916 - 5e année, pp. 15- 26.
815 *Idem*, pp. 15.
816 *Ibid.*, pp. 17.
817 *Ibid.*, pp. 21.
818 *Ibid.*, pp. 23.
819 *Ibid.*, pp. 26.

Mlle Maignan de Mersuay est infirmière-major à la SSBM. Elle sert à l'hôpital de Saint-Dié en août 1914. Dans son journal[820], elle relate les bombardements de Saint-Dié par l'artillerie allemande, l'approche des troupes allemandes, et l'évacuation des soldats français blessés dans les hôpitaux civils et militaires : « *Mercredi 26 Août.* - De bonne heure, je vais aux nouvelles ; les visages sont mornes ; c'est bien vrai, toutes communications sont interrompues […] Ce départ des grands blessés sanglants, sur les chariots à échelles des paysans vosgiens, est une des plus horribles visions qu'un œil humain puisse contempler. »[821] Elle reste à Saint-Dié en compagnie deux autres infirmières Mlle Ferry et Mlle Rober afin de veiller les blessés restés sur place. Les Allemands occupent Saint-Dié pendant une quinzaine de jours, de fin août à mi-septembre 1914, le danger est partout. Un obus éclate, le jeudi 27 août 1914, à l'hôpital près de l'auteure comme elle l'indique : « des vitres volent en éclats dans l'hôpital, une balle ricoche et perce la fenêtre de la pièce où je suis […] Nos blessés nous disent : « Vous êtes comme nous au champ de bataille. » »[822] Les Allemands pénètrent dans l'hôpital Saint-Charles. Mlle Maignan de Mersuay dit qu'il s'agit d'un lieu neutre où il n'y a pas d'armes. L'officier allemand est conciliant. Elle est logée au pavillon militaire. L'afflux de blessé entraine la réouverture en urgence de l'ambulance, les hôpitaux Saint-Charles et du Collège. Elle organise le service de l'ambulance au Séminaire où il y a 125 lits. Les combats sont âpres dans les rues de Saint-Dié entre les troupes françaises et les armées du Reich. Elle a un laissez-passer des autorités militaires allemandes l'autorisant à se déplacer en ville, traverser des zones occupées par l'ennemi afin d'aller chercher des pansements et des denrées pour les soldats français et allemands blessés. Il y a un couvre-feu imposé par les Allemands. Le 11 septembre 1914, les Français reprennent Saint-Dié pour la plus grande joie des infirmières de la SSBM dont l'auteure Mlle Maignan de Mersuay : « Le matin, dans les rues, en allant à l'ambulance, c'est la France qu'on retrouve avec tous ces uniformes français, et, pour ma part, je me remets aux soins des blessés, avec plus d'ardeur, de ferveur, de reconnaissance aussi. »[823] Mme de Hédouville est

820 « Feuillets de Guerre 1914-1915. L'occupation allemande à Saint-Dié. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N⁰ 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 17-30.
821 *Idem*, pp. 18-19.
822 *Ibid.*, pp. 20.
823 *Ibid.*, pp. 28.

Présidente du Comité des Dames SSBM de Craonne organise un hôpital dans une salle du château de Craonne. A la fin du mois d'août 1914, les Allemands occupent cet hôpital. Les infirmières dirigées par Mme de Hédouville continuent à soigner les blessés et malades jusqu'au mois de janvier 1915. Elle raconte dans un rapport[824] l'occupation de cet établissement hospitalier pendant 5 mois. Des combats opposent les Français et Allemands. Elle assiste impuissante à l'entrée des soldats allemands dans l'hôpital à la recherche de soldats français : « un officier allemand se présentait à la porte, revolver au poing et, malgré mes supplications de ne pas effrayer notre mourant, fit le tour de la cave avec plusieurs soldats, voulant y trouver des militaires cachés. »[825] Les Allemands prennent la direction de l'ambulance. Ils évacuent l'hôpital avec les infirmières SSBM à cause des intenses bombardements. Elle est conduite avec d'autres infirmières par l'ennemi dans le village de Morgny, près de Laon. Mme de Hédouville sert dans l'hôpital auxiliaire de la SSBM à Morgny. Cet hôpital est fermé par les Allemands. Les blessés sont conduits à l'Hôtel-Dieu. Les soldats français prisonniers sont évacués en Allemagne et les infirmières arrêtent de travailler. Toutefois, elle poursuit son action en aidant autant que possible les civils : « nous avons tâché d'adoucir, autant que possible, la triste situation des prisonniers civils internés à la citadelle de Laon et es évacués des villages du front. »[826]

Une infirmière de l'UFF soigne des soldats dans un Hôpital auxiliaire du Nord de Paris. Elle met à l'écrit ses souvenirs[827]. Puis, elle décrit l'organisation des secours à Paris avec le ravitaillement en denrées des gares pour aider les populations civiles et les soldats blessés. L'auteure est confrontée, jour et nuit, à un afflux important de blessés du front rapatriés vers l'arrière : « L'hôpital est bourré, il déborde. Ce sont des membres fracassés, en bouillie, parfois gangrénés, des plaies pénétrantes de poitrine ou d'abdomen, des moignons d'amputation. »[828] L'infirmière raconte, dans un extrait bouleversant, les ravages de la guerre : « pendant le trajet, notre chef de

824 « Notes sur la Croix-Rouge dans le canton de Craonne et de Laon. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N^{0} 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 30- 33.
825 *Idem*, pp. 31.
826 *Ibid.*, pp. 33.
827 « Quelques souvenirs de guerre d'une infirmière de l' « Union des Femmes de France de la Croix-Rouge Française » (1911-1919). », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N0 8, Paris, Croix-Rouge française, 1931 - 12e année, pp. 370-377.
828 *Idem*, pp. 372.

service lui-même a des minutes d'émotion intense […] La gorge est ouverte, la langue énorme pend, les dents aussi ; seul, le haut du visage est intact. C'est un lieutenant de 20 ans, que nous soutiendrons artificiellement trois semaines. »[829] Les récits poignants de l'auteure se succèdent. Son témoignage se termine par une condamnation de la guerre et une crainte sur les méfaits de l'évolution technologique au service de l'anéantissement.

Photo N0 67

Infirmières de la Croix-Rouge[830]

Les volontaires féminines des Croix-Rouges soignent les souffrances physiques des soldats et des civils mais aussi s'évertuent à adoucir le quotidien des soldats blessés qui ne sont plus aptes à combattre sur le front au Nord-Est de la France.

829 *Ibid.*, pp. 373-374.
830 www.icr.org

Les autres femmes bénévoles : une vie vouée aux soldats hospitalisés

D'autres bénévoles de la SSBM apportent une aide psychologique aux militaires et aux civils. Joséphine Albert[831] tente de divertir et égayer les soldats blessés en lisant des poèmes, en participant à des concerts organisés des hôpitaux auxiliaires (Paris, Saint-Cloud, Neuilly-sur-Seine). D'août 1914 à fin décembre 1917, Aline Rouvier[832] distribue du café, du tabac, du sucre, dans les hôpitaux parisiens améliorant ainsi les conditions de vie des blessés et des malades. Marie de Warren[833] intègre la SSBM comme bénévole et se distingue à Dôle où elle participe à l'évacuation des blessés d'Alsace. La comtesse assure la distribution de vêtements et des vivres dans les territoires ravagés par les combats entre les armées françaises et les forces allemandes c'est-à-dire l'Oise, la Meurthe-et-Moselle. Elle fait un don de plus de 100 000 francs à cette école.

Photo N0 68

Portrait de Joséphine Albert avec ses décorations[834]

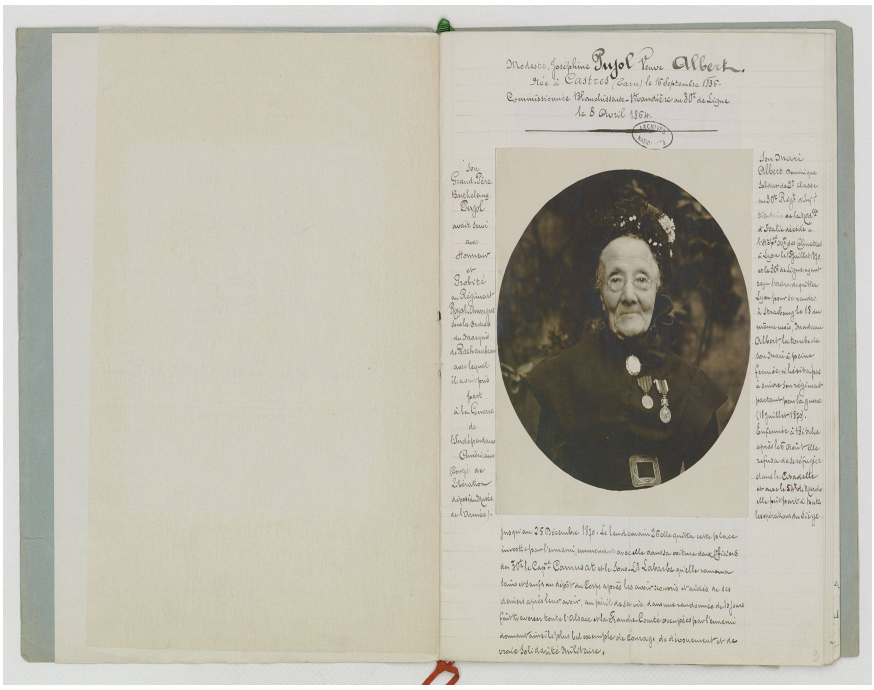

831 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/15/29.
832 *Idem*, dossier individuel LH/19800035/0267/35710.
833 *Ibid.*, dossier individuel LH/198000350/366/49231.
834 *Ibid.*, dossier individuel LH/15/29

Photo N0 69

Mme Albert à Hôpital auxiliaire de l'ADF de Neuilly, en mai 1915.[835]

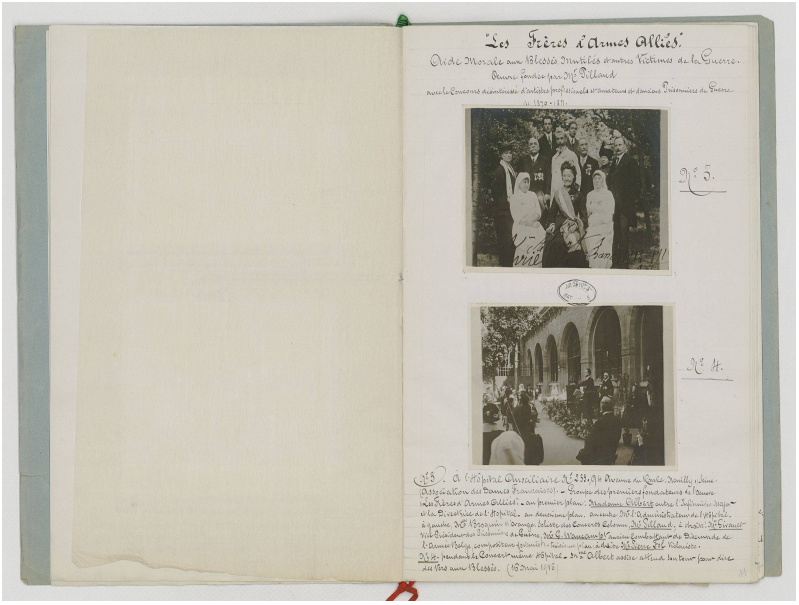

La Première Guerre mondiale est un conflit total où prime l'anéantissement. Les victimes ne sont plus seulement les militaires des états belligérants mais aussi les civils. Les femmes des Croix-Rouges secourent les populations touchées par cette guerre.

Les femmes aident les civils des régions sinistrées

L'armée française contraint à la retraite les Allemands sur le front de la Somme à l'Oise. Après l'évacuation de l'ennemi, les territoires étaient dévastés par la guerre. Des femmes de la SSBM se mobilisent pour aider les civils. Elles aident matériellement les habitants, donnent des conseils. Les Allemands en se repliant, en mars 1917, sur le front Soissons-Amiens, détruisent des villages, des ponts, des routes, des voies ferrées pour protéger leurs retraites. Afin d'évaluer les besoins des sinistrés, des équipes d'infirmières en général se forment, s'installent dans une localité et s'occupent des communes environnantes. La première équipe est formée à Babeuf, entre Noyon et Chauny, sur les confins de l'Oise et de

835 *Ibid.*, dossier individuel LH/15/29

l'Aisne réunissant des mères de familles. L'équipe reçoit des dons en nature et argent par des associations humanitaires françaises et étrangères (vêtements, linges ; ustensiles de cuisine ; animaux). La distribution se fait à l'aide d'un camion. Elles font venir des ouvriers afin de reconstruire et réparer des maisons abîmées, s'occupent du rapatriement des filles séparées de leurs mères.[836] Les dames du Comité UFF d'Avesnes distribuent de la viande, des pommes de terre, du lait des vêtements, du charbon équivalent à une somme de 30 000 francs. Ce Comité organise un poste de secours de 1918 à 1919 qui permet d'aider plus de 1 300 familles en leur faisant des dons en nature et nourriture.[837]

Photo N0 70

Infirmière portant la tenue réglementaire des Croix-Rouges[838]

836 *Idem*, p. 189.
837 « Historique des Comités de l'UFF pendant la Guerre. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^{0} 24, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 202-203.
838 www.delcampe.net

Photo N0 71

Portrait dessiné d'une infirmière[839]

Le 11 novembre 1918, le IIe Reich s'effondre et le Kaiser Guillaume II abdique puis s'exile, faisant place à la nouvelle République de Weimar (1919-1933). Les pertes humaines des états belligérants sont considérables et prenant une ampleur jamais vu dans l'histoire. D'après l'historien français Pierre Miquel, 10 millions de soldats perdent la vie au cours de la Première Guerre mondiale dont 1 400 000 morts en France.[840] L'historien français Jean-Jacques Becker établit un bilan du conflit affectant de nombreuses nations européennes dans les domaines géopolitiques, économiques, sociaux, psychologiques. Il met en relief l'ampleur du désastre humain touchant des milliers de familles en France : 680 000 veuves et 760 000 orphelins.[841] Parmi les combattants, il y a divers traumatismes, mutilations, invalides. Certains soldats basculent et sombrent dans la folie. Les dégâts matériels sont estimés à 34 milliards de francs-or (destruction d'églises, des édifices et des bâtiments publics, trois millions d'hectares de champs agricoles labourés par des obus, parsemer de tranchées, de réseaux de fil de fer barbelé.) Il y a une baisse de la natalité c'est-à-dire une déficit d'un million de naissance en France.

839 Unité locale de la Croix-Rouge française de Longwy. Portrait d'une infirmière, Mlle Marthe.
840 P. Miquel, *La Grande Guerre*, Paris, Fayard, 1983, pp. 592-630.
841 J.-J. Becker, *L'Europe dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 1996, p. 246-248.

La Grande Guerre offre l'opportunité pour les Croix-Rouges en France (SSBM, ADF et UFF) de mettre en place des procédures de solidarité[842] et d'aide aux populations, organiser le rapatriement des soldats blessés, prendre en charge les prisonniers. Cette guerre est la première réelle occasion pour les femmes des trois sociétés nationales d'accomplir leur mission initiale c'est-à-dire intervenir auprès des soldats blessés. La SSBM doit satisfaire les besoins croissants du Service de Santé. Le personnel de la SSBM suit la même progression en particulier le corps des infirmières réparties dans les formations dépendant directement de la SSBM et, d'autre part, les hôpitaux militaires, sous les ordres du Service de Santé. De 1914 à 1916, la SSBM fait fonctionner 796 hôpitaux, 67 081 lits, 93 postes de secours, 70 infirmeries de gare et distribué 5 millions de repas et plus de 300 000 vêtements. Des milliers d'infirmières des Croix-Rouges retournent à la vie civile. Les sociétés nationales souhaitent venir en aide aux civils victimes. Des commissions d'aide aux comités locaux, diligentées par les trois Croix-Rouges en France permettent aux femmes d'aider financièrement ces derniers. Les populations retournent à leurs foyers détruits, endommagées ou saccagées une fois la guerre terminée : « Les dommages matériels directs, immobiliers et mobiliers infligés à ces régions sont évalués à 34,6 milliards de francs pour les habitations et les monuments publics. »[843] selon le Bulletin de l'ADF. Des permanences s'organisent dans les départements libérés. Un travail d'assistance matérielle et morale est accompli dans les départements tristement touchés comme l'Oise, la Somme ou l'Aisne, favorisé par le réseau des comités qui s'entraident. Les femmes bénévoles établissent des ouvroirs (atelier de confection de linge), des centres d'assistance par le travail, des dispensaires, des consultations de nourrissons, des « gouttes de lait » (lieu où on peut nourrir les enfants avec un lait proche du lait maternel), des maternités. Les dispensaires sont de simples baraquements provisoires en bois où logent les infirmières. Les habitants trouvent aussi des secours en nature (nourriture, vêtement, linge, mobilier).

842 K. M. Cahill, *Au fondement de l'action humanitaire*, Paris, Nil éditions, 2006, 270 p.
843 *Idem*, p. 71-72.

La Première Guerre mondiale constitue le premier véritable conflit majeur où les femmes des Croix-Rouges accentuent leurs rôles essentiels. Elles obtiennent la reconnaissance des hommes, se rendent définitivement indispensables pour assurer le fonctionnement des trois Croix-Rouges en France. Toutefois, certaines d'entre-elles sont tuées, blessés, ou deviennent invalides. Pour l'amour de la patrie, comme des millions de soldats, de frères, de pères, de fils, elles donnent leurs vies. Durant l'entre-deux-guerres, entre les années 1920-1930, les femmes luttent contre la tuberculose, la mortalité intantile, conseillent les mères jusqu'à ce qu'une nouvelle menace, incarnée par les Nazis et Adolf Hitler, et une nouvelle guerre plus terrible encore, viennent ébranler durablement la vie de ces femmes, de l'Europe et du monde en septembre 1939 ...

L'ultime chapitre de la dernière et troisième partie s'intitule : " Des femmes courageuses malgré la défaite de la France en juin 1940 ". La Grande Guerre, la « Der des Ders » selon l'expression consacrée est censée ne plus se répéter. Les peuples ne souhaitent plus jamais revivre un conflit aussi meurtrier, sanglant, ravageur reste lettre morte. Dans les cendres encore chaudes qui se consument de la Première Guerre mondiale, la France par l'intermédiaire du traité de Versailles (1919) humilie une Allemagne vaincue, à genoux, à bout de souffle. Dans les années 1920-1930, naît un nationalisme exacerbé, revanchard avec pour étendard les fanatiques du national-socialisme avec pour fondateur Adolf Hitler, un extrémiste antisémite virulent et désaxé. L'ombre de la guerre recouvre les dernières illusions des pacifistes européens. En 1939, les femmes des Croix-Rouges s'apprêtent à servir, rouvrent les hôpitaux auxiliaires. Quand la France est submergée par l'armée allemande, des torrents de réfugiés inondent les routes du pays. En dépit des dangers de la guerre, des menaces que font peser les Allemands, ces dames bénévoles réalisent leurs missions humanitaires. Elles aident et soutiennent les populations déracinées jetées hors de leurs foyers, de leurs maisons, de leurs régions, de leurs repères quotidiens. Elles organisent des postes de secours, des centres d'hébergement pour fournir des repas aux militaires, et aux réfugiés. Dans la capitale parisienne, les infirmières des Croix-Rouges sont actives dans les dispensaires et des centres d'hébergements. Les conductrices automobiles et les chauffeurs se mobilisent également. Elles font preuve de zèle avec une volonté absolue de montrer leurs bravoures aux autorités militaires. Elles apportent des victuailles, des médicaments, des habits pour les prisonniers et parviennent même à libérer les plus malades en accord avec les Allemands. Elles réalisent leurs missions et mettent leurs vies en danger. Les autorités allemandes surveillent, arrêtent et emprisonnent des femmes bénévoles des Croix-Rouges. Là encore, les dames des trois Croix-Rouges prouvent leurs rôles indispensables jouées dans une situation sociale et sanitaire chaotique. La Croix-Rouge française unifiée le 7 août 1940, est mise sous la tutelle par la Croix-Rouge allemande. La collaboration de l'État français de Vichy, la surveillance de la Gestapo, annoncent des années sombres jusqu'à la Libération en 1944.

Chapitre 3

Des femmes courageuses malgré la défaite de la France en juin 1940

Arrestations de femmes bénévoles par les Nazis

Dans les années 1930, l'Europe voit émerger une nouvelle menace de conflit. Adolf Hitler et les Nazis s'apprêtent conquérir des pays pour imposer leurs visions totalitaires, et étendre l'espace vital du IIIe Reich allemand. En 1938, la France commence à mobiliser les Croix-Rouges afin de se préparer à une guerre probable. Elles s'apprêtent à rouvrir des hôpitaux auxiliaires, affectent des équipes d'infirmières, créent des formations automobiles féminines. Les Croix-Rouges en France comptent 7 000 infirmières[844] capables d'intervenir auprès du Service de Santé des armées. Des infirmières et auxiliaires affluent aux sièges et Comités locaux de la SSBM, l'ADF et l'UFF. Selon l'historien français Frédéric Pineau, la SSBM gère la quasi-totalité des Hôpitaux auxiliaires en 1939, soit 107 établissements hospitaliers (8 666 lits) sur les 192 hôpitaux auxiliaires des trois Croix-Rouges. En novembre 1939, l'UFF et l'ADF peuvent fournir une cinquantaine d'Hôpitaux auxiliaires (4 580 lits/UFF, et 1 380 lits/ADF). Au total, 192 Hôpitaux auxiliaires fonctionnent en France, entre septembre 1939 et juin 1940 (119 SSBM, 52 UFF, 21 ADF).

Adolf Hitler et les troupes allemandes[845] envahissent la Pologne, en septembre 1939, et, par conséquent, provoquent le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Ce conflit oppose les Forces de l'Axe (Allemagne, Italie et Japon) et les Alliés (États-Unis, Grande-Bretagne, France). Hitler mène avec succès la guerre éclair[846]-[847], en mai 1940. Sa stratégie offensive lors de la

844 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 17.
845 Y. Durand, *Les causes de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 3-14.
846 P. Miquel et C. Quétel, *1940/1950. De fer et de feu*, Paris, Gallimard, 1999, 160 p.
847 *Idem*, p. 10-11.

campagne de France se caractérise par l'invasion du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Belgique, le contournement de la ligne Maginot censée protéger la France d'une invasion allemande et la percée de la Wehrmacht par la Meuse, zone peu défendue par l'état-major français car jugée infranchissable. L'attaque des Allemands provoque la désorganisation et l'enveloppement vers la Mer du Nord et la Manche d'une armée française statique sans réelle cohésion.[848]

Des infirmières des trois Croix-Rouges suivent la retraite de l'armée française.[849] Certaines d'entre-elles trouvent la mort après des bombardements aériens de l'aviation allemande ou sont blessées.[850] Au port de Dunkerque, des infirmières embarquent avec des divisions de l'armée française pour l'Angleterre, pays allié de la France. Des infirmières se replient vers la capitale où sont regroupées dans des dispensaires ou centres d'hébergement. De nombreuses formations sanitaires mobiles fuient pour échapper aux Allemands entrant à Paris, le 13 juin 1940. D'autres femmes rejoignent le sud de la France. Les Croix-Rouges aident les réfugiés (hommes, femmes, enfants, et vieillards) empruntant les chemins de l'exode pour échapper aux Nazis. Elles secourent aussi les prisonniers. Le 17 juin, le Maréchal Pétain, héros national de la Grande Guerre et de Verdun, annonce à la radio la fin des hostilités avec les Allemands. Le 22 juin 1940, le général français Huntziger à Rethondes signe l'armistice.

848 *Ibid.*, p. 85-107.
849 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, 128 p.
850 *Idem*, p. 36.

Photo N0 72

Des familles prennent le chemin de l'exode afin de fuir les Nazis[851]

Photo N0 73[852]

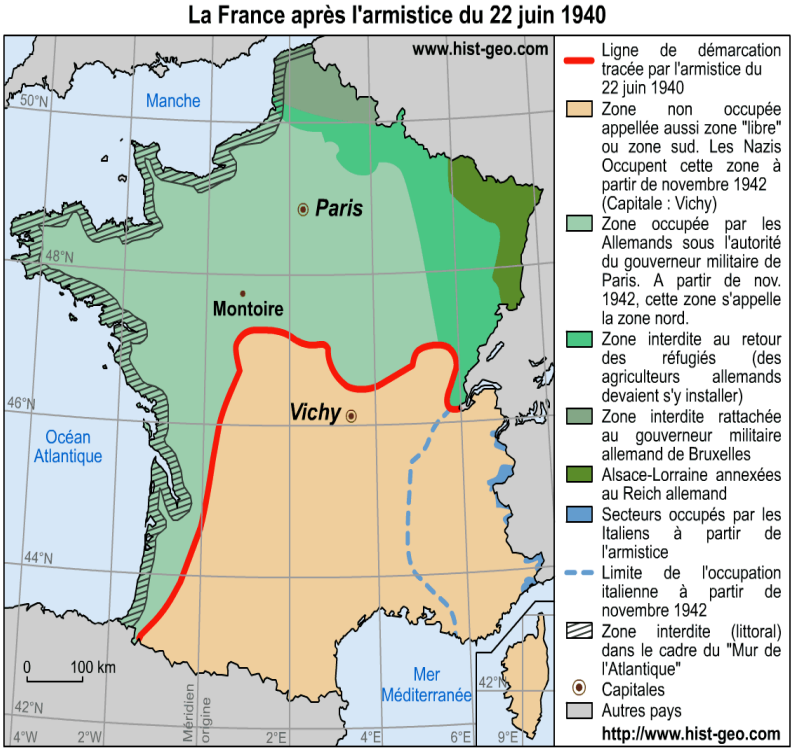

851 www.crc-resurrection.org
852 www.hist-geo.com

Après l'arrêt des combats entre la France et le IIIe Reich fin juin 1940, l'Allemagne annexe l'Alsace-Lorraine. La Wehrmacht occupe la moitié Nord de la France et toute la façade atlantique. La zone sud reste libre sous le contrôle de l'Etat français avec pour capitale la ville Vichy située près de la ligne de démarcation au centre de la France. La ligne de démarcation délimite la zone occupée et libre. Si la guerre est perdue par la France, du moins en 1940, les Croix-Rouges continuent d'aider les milliers de réfugiés à Paris et sur les routes de Province. En accord avec l'état-major et les autorités militaires, des postes de secours sur les routes et des centres d'hébergement s'organisent par les Croix-Rouges afin de ravitailler les réfugiés civils, et les militaires. Dans la capitale parisienne, les infirmières sont regroupées au sein de dispensaires et des centres d'hébergements.

La police d'état allemande (la Gestapo), surveille en France certaines femmes des Croix-Rouges suspectées de protéger des résistants. Parmi les rares témoignages écrits de femmes bénévoles, on dispose du récit d'une infirmière de la SSBM. La baronne Jaqueline Mallet[853] (1895-1980) démarre son histoire lors de l'exode des réfugiés fuyant l'avancée des troupes allemandes sur le territoire français. Mme Mallet joue un rôle important dans l'organisation de réseaux médicaux afin de soigner et nourrir les civils, originaires d'Alsace et Lorraine, évacuées dans le Sud-Ouest, comme elle l'affirme dans le passage suivant : « Le Ministère de la Santé Publique me chargea de mission, voulant bien prendre en considération une certaine expérience que j'avais de l'enfance. »[854] Accompagnée d'un pédiatre français, elle effectue des tournées dans des départements. Elle rencontre des réfugiés et soigne des enfants. L'auteure souhaite créer un réseau de protection maternelle et infantile dans 9 départements accueillant les réfugiés. En juillet 1940, elle contacte les autorités allemandes. Elle espère libérer des blessés et des malades atteints de la tuberculose dans des camps de prisonniers. A Laon, situé dans l'Aisne au Nord de la France, elle rencontre le Major allemand Fortwangler dans le camp de prisonniers qui est responsable du service de santé militaire nazi. L'infirmière lui propose de soigner les blessés, les malades, fournir des vivres et

853 J. Mallet, *Une équipe*, Paris, Éditeur Imprimerie Dauer P., 1971, 73 p.
854 *Idem*, p. 10.

du matériel médical. En contrepartie, à chaque livraison des chauffeuses, les Allemands s'engagent à remettre des soldats blessés inopérables sur place montant dans les véhicules vidés : « j'obtins qu'à chacune de mes livraisons de victuailles, de vêtements et de médicaments, on me rende d'abord les grands blessés. »[855] Un mois plus tard, en août, environ 800 prisonniers blessés sont évacués à Laon, Soisson, et Saint-Quentin.[856] Une centaine d'hommes malades arrivent de Laon transporter par des véhicules sanitaires. Grâce à elle, ils sont accueillis dans des centres d'accueil des Croix-Rouges : « je conserve un souvenir ému de nos premiers hospitalisés qui avaient su garder un moral magnifique malgré la débâcle et les épreuves subies. »[857] Puis, elle participe au développement des centres d'accueil dans la région parisienne et en province, à l'installation de matériel dans des sanatoriums. Parmi les quelques chiffres[858] donnés par Mme Mallet, on relève 76 000 hommes examinés dans 440 camps situés au Nord, à l'Est, au Sud-Ouest et au Centre aboutissant à la libération de 12 000 malades. Le docteur Joel Bras, dans son livre[859], révéle la surveillance de la baronne Mallet par les autorités allemandes. Voici un extrait d'un rapport des Nazis suspectant cette femme de résister : « La plus dangereuse, extrêmement intelligente, hostile à toute politique de rapprochement avec l'Allemagne. »[860] Ils pensent qu'elle abrite et protège des parachutistes français, britanniques, et des résistants. Une autre femme, Simone Charriere[861] se distingue. Cette femme, originaire de Limoges, dirige les sections sanitaires régionales de la SSBM. Elle fait aussi preuve de nombreuses qualités. Elle aide les civils comme la baronne Mallet. Elle manifeste de l'enthousiasme et un dévouement à son travail jusqu'à son décès en 1944. Outre des conductrices automobiles[862] venant en aide aux réfugiés, d'autres femmes bénévoles sont présentes comme l'infirmière Mary Thieullent[863]. Elle est née, le 24 août 1903, à Sainte-Adresse (12 rue des guepes).

855 *Ibid.*, p. 24.
856 *Ibid.*, p. 26.
857 *Ibid.*, p. 28.
858 *Ibid.*, p. 42.
859 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, 736 p.
860 *Idem*, p. 72-73.
861 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/435/58154.
862 F. Pineau (sous la direction de G. Houbre), *La Section sanitaire automobile féminine : 1939-1941*, Paris VII Diderot, 2001, 222 p.
863 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/711/81055.

Elle est la fille de John Macleod et d'Hélène de Luze. La famille Macleod habite à Sainte-Adresse, au 8 boulevard Dufayel. Puis, elle se marie avec Maurice Thieullent employé de commerce, le 7 décembre 1923. Elle est chargée de l'évacuation des enfants, des vieillards, et des malades en 1939. De juillet à août 1940, elle apporte de la nourriture et du tabac aux prisonniers français et anglo-saxons incarcérés au Fort de Tourneville occupés par les Allemands. La Gestapo inspecte plusieurs fois son domicile afin de contrôler son activité mais ne trouvent rien. Cette femme fonde par la suite des équipes d'urgences, organise une ambulance destiné aux malades, femmes enceintes, et infirmes. Elle devient Présidente du Comité de la SSBM du Havre (Seine-Inférieure) en 1943, puis Vice-Présidente la même année.

Photo N0 74

Conductrices automobiles de la Croix-Rouge en uniforme[864]

864 www.croix-rouge.fr

Photo N0 75

La baronne Jacqueline Mallet, en bas à gauche[865]

Photo 76

Entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler[866], le 24 octobre 1940

865 www.croix-rouge.fr
866 www.larousse.fr

Le 24 octobre 1940, le Maréchal Pétain représentant l'Etat français de Vichy rencontre à Montoire, situé en zone occupée par les troupes allemandes, le Fuhrer Hitler et son état-major. Cette entrevue marque le début de la collaboration politique, policière, économique, et militaire entre le régime vichyste et le IIIe Reich allemand. La Croix-Rouge est placée sous la tutelle de la Croix-Rouge allemande.

Organisation des femmes malgré la défaite

En région parisienne, d'après les archives, des femmes s'activent comme par exemple les infirmières Gilberte Barthélémy[867], Mme Camille Loupie et Mme Comtesse Le Marois[868]. Stéphanie Jouët[869] est Présidente du Comité SSBM de Sartrouville entre 1933 et 1973. La guerre lui donne l'occasion de démontrer ses qualités d'organisatrice, et d'innovatrice. Grâce à son impulsion, le comité connait un important développement. Selon le compte rendu[870] de mission à Sedan le 14 octobre 1939, les femmes de l'ADF organisent des foyers du soldat avec environ 70 places. La directrice s'appelle Mme Cistac de la Rainais diplômée de la Croix-Rouge. Ces foyers possèdent des bibliothèques, des salles de jeux, etc. Les Centres d'Accueils aux Pensionnaires sont organisés par la SSBM. Sa directrice se nomme Mlle Des Forts. A Verdun, il existe trois foyers du soldats (SSBM et UFF) afin de satisfaire les besoins de la garnison.

Les archives sur le Comité local de la SSBM de Lille[871] rendent compte de l'organisation d'équipes d'infirmières. Dans les hôpitaux de la 1ère région militaire, il y a 56 infirmières et pour les trains sanitaires six infirmières. Ces documents montrent le rôle du Comité des Dames avec pour élues Mme Bourlez, Mme Loeillet, Mlle David, Mlle Guilbaut, et Mlle Taffin. Des infirmières diplômées à Lille rejoignent l'Hôpital militaire. La gare et la cantine sont desservi par les personnes de bonnes volontés de tout âge. Quatre équipes de quatre infirmières

867 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Fontainebleau (Seine-et-Marne).
868 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Alençon (Orne).
869 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Sartrouville (Yvelines).
870 SHD-Terre. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 27 N, Grand quartier général (1939-1940). Carton 27 N 37, Foyers du soldat, aides aux militaires nécessiteux et œuvres de guerre (septembre 1939-juin 1940).
871 Archives de l'Unité locale de la Croix-Rouge française SSBM de Lille (Nord).

sont prêtes à partir en cas de nécessité à la demande du Ministère de la Guerre et du directeur de Service de Santé. En 1940, quatre assistantes sociales effectuent 3 600 visites à domicile dans de nombreuses communes. La SSBM de Lille assure le service de cantine de la Gare de Lille, jour et nuit, grâce à Mme Dansette. Un Hôpital auxiliaire de 100 lits est ouvert dès le début de la guerre. Le siège des Comités SSBM local est réquisitionné par les Nazis. A quelques kilomètres de la cité lilloise, à Arras, une autre infirmière de la SSBM nommée Marie-Louise Gheerbrant[872] rejoint l'hôpital militaire d'Arras. Au mois de mai 1940, l'hôpital où elle est engagée n'est plus ravitaillé et se retrouve non alimenté en électricité et en eau. Elle porte secours aux blessés pendant l'incendie de l'hôpital à cause des bombardements allemands. De mai à septembre, elle travaille au sein de l'hôpital Saint Jean. Sous l'occupation, en octobre 1940, la SSBM l'envoi dans la prison Saint-Nicaise à Arras placée sous le contrôle des autorités allemandes. Avec l'accord des Allemands, elle rencontre les prisonniers français et permet de maintenir un contact avec leurs familles. Au lendemain de l'armistice, Mme Gheerbrant est affectée au poste de commande de la défense passive à l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. Elle s'occupe des colis aussi. La Région Nord est placée sous les autorités allemandes.

Yvonne Deschamps[873] est formée au dispensaire-école de la SSBM à Alençon en 1923. Elle devient infirmière-visiteuse en 1933. Puis, elle accède au poste de Directrice de l' école de la Croix-Rouge de Alençon : « Personnellement, je me trouve suffisamment préparée […] Je suis aidée dans mes responsabilités pendant un second trimestre par une brillante ornaise. »[874] Elle explique ses difficiles conditions de travail en septembre 1939 : « Pour moi la tâche est lourde, car il faut en même temps pourvoir à l'ouverture de l'hôpital chirurgical de la Croix-Rouge à l'école Normale de filles. »[875] L'hôpital chirurgical de la Croix-Rouge est installé à l'école Normale d'Alençon (100 lits). Elle est aussi infirmière : « Je deviens infirmière-major du nouvel hôpital. »[876] En octobre 1939, elle donne des cours de médecine aux élèves. L'hôpital

872 Ministère de la Guerre. Ordre N°513/C Secrétariat d'état à la guerre.
873 Y. Deschamps, *Une école de Croix-Rouge : Alençon 1870-1906-1970*, Paris, 1991, 185 p.
874 *Idem*, p. 22.
875 *Ibid.*, p. 31.
876 *Ibid.*, p. 32.

auxiliaire ouvre en janvier 1940. Elle aide le médecin en chef au bloc opératoire. La situation de l'Hôpital auxiliaire d'Alençon s'aggrave suite à l'avancée des Allemandes le 10 mai 1940. L'établissement reçoit toujours plus de blessés et suscite beaucoup de crainte en elle : « Je m'inquiète fort car le chirurgien est âgé et il semble bien qu'il ne pourra pas suivre le nouveau rythme de travail. Tous les médecins militaires de Alençon sont submergés. »[877] D'autres infirmières arrivent du Nord car elles ont quittés les Hôpitaux des Croix-Rouges fermés devant la progression des Nazis. Alençon est envahit par des milliers de réfugiés venus du Nord et de la Belgique. Le 7 et 8 juin 1940, des soldats venant de Dunkerque passent à la gare d'Alençon pour embarquer pour l'Angleterre. La Croix-Rouge distribue de la nourriture, des boissons et donne des soins. L'école de la Croix-Rouge est fermée le 12 juin 1940. Le lendemain, la gare est bombardée par l'ennemi. Malgré les dangers, elle préfère rester à l'hôpital avec quelques blessés et refuse de rejoindre les cohortes de réfugiés fuyant la guerre : « Dans la nuit du 14 au 15 juin, j'entends des bruits anormaux. Je me lève et constate les préparatifs de départ d'un groupe de blessés […] Je suis bouleversée […] Finalement nous restons quelques infirmières, avec trente blessés couchés, impossibles à transporter autrement qu'en ambulance. »[878] Elle quitte Alençon le 16 juin 1940. Le lendemain, l'armée allemande entre à Alençon désertée par la population.

Comme dans les extraits d'archives sur les femmes bénévoles des Croix-Rouges engagées pendant la Première Guerre mondiale, les hommes de la SSBM, les médecins et les hauts responsables militaires reconnaissent encore la valeur, la dévotion et le zèle des femmes des Croix-Rouges qui affrontent les dangers de la guerre. Selon le lieutenant Dreyfus, dans une note du 29 mai 1940, les conductrices s'avèrent précieuses comme le prouve l'extrait suivant : « font preuve d'un dévouement considérable, roulant de jour ou de nuit. » Les conductrices conservent leur poste dans des conditions aussi fatigantes que leurs collègues masculins. D'après le lieutenant, elles se distinguent par leurs dévouements : « l'adjointe au chef de section fait preuve de zèle et d'autorité [...] Son zèle conduit mon adjointe à prendre, parfois s'en m'en référer, des initiatives que sa valeur personnelle rend assez souvent heureuses. » Les conducteurs assurent l'entretien des véhicules. La section automobile fonctionne

877 *Ibid.*, p. 39.
878 *Ibid.*, p. 45.

bien hormis un travail plus important des conductrices en raison d'un effectif incomplet. Il lui semble impératif de supprimer des gradés féminins pour faciliter le commandement d'une section féminine. L'adjointe au chef de section empiète par zèle excessif sur les attributions militaires du chef de section et parfois du personnel du service de santé. En 1941, le général français Huntziger cite Mme Gheerbrant de manière très élogieuse : « Infirmière courageuse [...] le 19 mai 1940, est revenue volontairement la nuit suivante à Arras où elle s'est dépensée sans compter jour et nuit jusqu'après l'occupation de la ville par les Allemands, pour assurer les soins aux blessés. A fait preuve d'un dévouement et d'un courage dignes d'éloges sous les bombardements répétés et violents et notamment sous celui du 22 mai qui incendie l'Hôpital.»[879]

Photo N0 77

L'infirmière Marie-Louise Gherbrandt auprès d'un blessé[880]

879 Allocution de Mr Grenier, maire de Saint Nicolas-les-Arras durant la cérémonie de remise de la légion d'honneur en 1957.
880 www.croix-rouge.fr

Photo N0 78

Bénévoles de la Croix-Rouge[881]

Photo N0 79

Bénévoles de la Croix-Rouge transportant un blessé[882]

881 www.croix-rouge.fr
882 Unité locale de la Croix-Rouge française de Neuilly-sur-Seine.

Les femmes des Croix-Rouges continuent à aider les civils malgré une situation politique, militaire et sociale chaotique en juin 1940. Certaines sont arrêtées et emprisonnées par les Nazis. Malgré tout, elles ne cessent de secourir les civils. Elles apportent un peu d'humanité dans une période sombre de l'histoire de France comme par les fameuses conductrices de véhicules et ambulances.

Des conductrices indispensables pour assurer les missions humanitaires

Au Service Historique de la Défense (SHD-Terre) à Vincennes, les archives militaires[883] montrent la mobilisation de nombreuses conductrices automobiles. On trouve des archives relatives aux sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM fondées en 1940, et rattachées aux autorités militaires. De nombreuses femmes parisiennes sont conductrices automobiles. Les fiches de service des chauffeuses fournissent peu d'informations. On connait seulement leurs noms, prénoms, et l'année d'entrée une des trois Croix-Rouges comme c'est le cas pour les conductrices suivantes : Solange-Marie Mauclaire Mellottee, Doria Fournier, Denise Collard, Gilberte Feligonde, Suzanne Thevenot Lepine, et Gabrielle Rapenne, Anne Henry Cormier et Germaine Dubreuil, Françoise Mestreit, Renée Pestre, la Marquise de Belzunce.

La SSBM fonde les Sections Sanitaires Automobiles Féminines[884] (SSA) le 22 novembre 1939. La SSA est composée uniquement de femmes. Le manque de matériel, de véhicules et de conducteurs amène les dirigeants de la SSBM à demander aux femmes de la SSA de conduire les infirmières vers les zones d'affectations, de ravitailler les foyers des soldats, aider les réfugiés civils à quitter les zones de combats. À la demande du Ministère de la Santé, et du Service de santé, elles transportent du personnel de santé (médecins, assistantes

883 SHD-Terre. Vincennes. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 971, Sections sanitaires automobiles féminines de la SSBM.
884 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 96.

sociales) dans des centres de réfugiés situés dans le Nord, l'Alsace, la Lorraine et du matériel médical d'hôpitaux, ravitaillent des pharmacies militaires, acheminent également du sang pour les transfusions sanguines. La SSA est concentrée à Paris et sa région. Les Comités locaux des Croix-Rouges ont besoin de véhicules pour transporter les personnels de santé, du matériel médical. De nombreuses conductrices se replient en zone libre vers l'Aquitaine, le Languedoc. En juin 1940, à Paris, le Ministère de la Défense ordonne aux équipes de la SSA de quitter la capitale pour s'installer à Blois, Fontainebleau et Orléans. En 1937, les femmes de l'UFF possèdent aussi un service féminin motorisée. Il s'agit du Service Automobile de l'Union des Femmes de France[885] (SUFF). Selon une instruction pour l'application de l'arrêté du 17 février 1940, les Sections automobiles féminines de la SSBM sont mises à la disposition de l'armée française. Voici une autre liste sommaire de dames des SSA effectuant des transports urgents de médicaments appartenant à la SSBM et la SSAF : Mme Schreiber, Mme de Tocqueville, Mlle Beriot, Mme de La Rochefoucauld, Mme Villiers de la Noue, Mme Dunn, Mme Troubetskoy, Mme Le Berbre, Mme Gradwohl, Mme Perreti de la Rocca, Mme Bonnet, et Mme Lemoine). D'autres conductrices automobiles sont présentes dans les SSA de Paris en 1940 comme Bernadette Thieblin, Maximilienne Borea, Andrée Corre, Simone Garenne, Henriette Benech, Ravier Colette. D'autres femmes s'engagent en mai 1940 à la Section féminine motorisée[886] comme Mme Sauerwein, Mlle Michot. Elles ravitaillent avec une camionnette, le 8 juin 1940, le village de Chevreuse où sont stationnés 250 hommes. Le lendemain, elle continue le ravitaillement de La Brosse. D'autres chauffeuses comme Françoise Henriquez, Mme Samuel et Mme Sauerwein vont à Montargis pour aider les réfugiés. Marie de Casteja et Mme de Wistead conduisent des enfants à Cognac dans deux camionnettes.

885 *Idem*, p. 119-121.
886 SHD – Terre. Vincennes. Série N, Troisième République (1872-1940). Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940). Carton 34 N 973, dossier 4, Service automobile féminin français.

Des femmes témoignent une envie excessive de servir la nation. Dans certains cas, comme le montre des documents trouvés dans les archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, elles ne respectent pas toujours les règles édictées par les Croix-Rouges. Quelques conductrices sont exclues des SSA comme Mlle Schiaparelli et la Comtesse Magdeleine de Ganay pour cause de désobéissance le 2 mai 1940. En effet, Edmée Nicolle, chef de la SSAF, averti le capitaine De Rutin et la sous-direction du Train du Ministère de la Guerre : « Nous vous informons que nous avons dû rayé de nos conductrices Mlle Schiaparelli […] pour cause d'indiscipline », « Nous vous prions de bien vouloir noter que la Comtesse Magdeleine de Ganay […] ne fait plus partie de notre Section. »[887] Martine Dupré évoque de manière romanesque son aventure humanitaire comme conductrice automobile lors de la Seconde Guerre mondiale[888]. Mme Dupré souhaite servir le pays en guerre contre l'Allemagne en septembre 1939. Elle est recrutée à la nouvelle section d'ambulances de la SSBM fondée à Paris.[889] Sa mission consiste à transporter des blessés, approvisionner en médicaments, et en outils chirurgicaux les hôpitaux situés près du front. En octobre 1939, les conductrices utilisent leurs propres véhicules en attendant de recevoir les voitures : « Plusieurs jeunes femmes vont avec leurs voitures personnelles, les ambulances ne sont pas encore livrées, mener des équipes d'infirmières, dans un hôpital qui vient d'être organisé entre Metz et Sierck. »[890] En janvier 1940, au cours d'un hiver particulièrement rigoureux, Martine Dupré et d'autres conductrices de sa section sont chargées d'apporter de l'antigel aux soldats stationnés à la ligne Maginot. Puis, au mois de juin 1940, elle quitte la France pour le nord de la Syrie, l'hôpital de Nazareth[891], puis Tripoli. Elle rentre en France à Paris en 1941.

887 Lettre de E. L. Nicolle. Chef de la Section Sanitaire Automobile adressée au Capitaine de Rutin Sous-direction. Ministère de la Guerre. Paris, le 2 mai 1940.
888 M. Dubreuil, *Femmes en uniformes*, Paris, Éditions Gourc, 1980, 228 p.
889 *Idem*, p. 13.
890 *Ibid.*, p. 16.
891 *Ibid.*, p. 37.

Photo N0 70

Des femmes au secours des victimes[892]

La thèse s'arrête au 7 août 1940 à l'occasion de l'unification de la Croix-Rouge française. L'action des femmes bénévoles continuent après cette date tout au long de la Seconde Guerre mondiale, à la Libération de la France du joug nazi. Elles continuent de s'engager afin d'aider les civils pendant la période de croissance économique des Trente-Glorieuses (1945-1975). En dépit de la victoire de la France aux côtés des Alliés, des milliers de familles vivent dans la précarité, sans logements.

892 www.croix-rouge.fr

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'histoire des Croix-Rouges en France est intimement liée à l'histoire des femmes depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Les femmes sont indispensables au fonctionnement des Croix-Rouges en France entre 1870 et 1940. Elles constituent la majorité des effectifs de la main d'oeuvre bénévole au sein de la SSBM, l'ADF et l'UFF. Le manque d'hommes bénévoles dans la SSBM, dès la guerre franco-prussienne en 1870-1871, met en péril la Croix-Rouge risquant de ne plus assurer sa mission d'auxiliaire du Service de Santé des armées. Sans la présence des femmes patriotes dans les rangs de la SSBM, comment aurait fait la Croix-Rouge pour soigner, soutenir et aider les milliers de soldats blessés, les familles des soldats défunts, les veuves et les orphelins ? Ces femmes bénévoles improvisées infirmières méconnaissent les notions d'anatomie, d'hygiène. Mais la faute revient aux hommes de la SSBM qui refusent d'intégrer puis de former les dames entre 1864 et 1870. Les femmes bénévoles sont essentielles pour faire fonctionner les trois Croix-Rouges en temps de paix et de guerre. Elles mènent des actions spécifiques. D'une part, elles sont polyvalentes. Elles récoltent de l'argent et des fonds grâce à des manifestations publiques (kermesses, bals, loteries, concerts, ventes de charité). Non seulement, elles recrutent mais aussi elles forment les nouvelles bénévoles pour excercer le métier d'infirmière ou d'assistante sociale. A partir de 1879, elles suivent des formations afin d'apprendre des notions médicales, et des notions d'hygiène pour devenir de véritables professionnelles reconnues officiellement par l'État et les hommes. Elles font la promotion des actions des Croix-Rouges auprès du grand public, diffusent les principes d'humanité d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge internationale et en France[893]. Elles tissent des réseaux avec la classe politique, les entreprises, de associations. Ce travail de fond est considérable et inestimable. Il n'est pas toujours facile à percevoir et quantifier dans les sources archivistiques. Puis, elles gérent la publication mensuelle des bulletins destinés à informer les adhérents et les ahérentes sur l'actualité des Comités locaux en France, les

893 G. Jaeger, « Henry Dunant, le premier humanitaire », *Historia*, septembre 2009, n° 753, p. 54-56.

rubriques nécrologiques. Elles réalisent aussi des caisses de vêtements avec des compresses, des bandages, des médicaments, des aliments. D'autre part, les femmes des Croix-Rouges apportent une aide complémentaire à celle des hommes s'avérant précieuse. En effet, les hommes et les femmes soignent les soldats blessés et malades. Elles deviennent conductrices automobiles[894] afin de suppléer les hommes qui viennent à manquer. Sans ces femmes bénévoles, qui auraient acheminé les médicaments et transporté les soldats blessés, les civils lors de la Seconde Guerre mondiale ? De plus, les hommes eux-mêmes, bénévoles à la SSBM, les hauts-gradés de l'armée française et les médecins du Service de Santé reconnaissent dans des déclarations officielles le courage, la bravoure, le dévouement et le zèle des femmes des Croix-Rouges en période de guerre. Ils admettent le rôle primordial des femmes sur le front. Certaines d'entre-elles reçoivent la Légion d'honneur, la Croix de guerre au même titre que des soldats. Entre 1870 et 1920, les femmes volontaires se préparent à intervenir au cas où un conflit armé se déclare. Grâce aux femmes, les trois sociétés nationales s'implantent sur le territoire national et constituent un réseau dans la plupart des départements et des communes françaises. Les hommes et les femmes contribuent ensemble à mailler le territoire en créant des Comités locaux. Ils secourent les victimes de catastrophes naturelles[895] comme pendant les inondations à Paris en 1910, les inondations dans le Midi dans les années 1930. En effet, l'élargissement du champ d'action des Croix-Rouges, sous l'impulsion de la SDN et du CICR, au début du XXe siècle, accentue le rôle joué par la femme bénévole, véritable cheville ouvrière des Croix-Rouges en France. Les missions se multiplient : soigner les soldats blessés, aider les victimes de calamités publiques, lutter contre la mortalité infantile, lutter contre les épidémies de tuberculose. Les hommes exercent des missions spécifiques comme par exemple brancardiers, médecins et chirurgiens dans la SSBM. Ils contrôlent la SSBM malgré la présence majoritaire des femmes à partir de la Grande Guerre. Il y a des Comités d'hommes et des Comités de femmes.

894 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 110-111..
895 J. Le Bras, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, p. 41-42.

D'après l'étude sociologique, entre les années 1870 et 1930, les femmes du quart Sud-Ouest de la France, de Paris, de l'Ile-de-France, et du reste du territoire national appartiennent à une élite urbaine et aisée (noblesse, bourgeoisie). Elles possèdent des moyens financiers pour payer une cotisation annuelle, siéger à l'Assemblée générale de leurs sociétés respectives, suivre des formations afin d'obtenir des diplômes des Ecoles des Croix-Rouges pour exercer le métier d'infirmière. Cette élite féminine issue de la société française reconstitue une élite dans l'humanitaire excluant de fait les femmes des milieux modestes et ruraux. Ces femmes bénévoles dans les trois Croix-Rouges partagent des points communs. Elles désirent vivre des aventures humaines, découvrir de nouveaux horizons, rencontrer de nouvelles personnes, oublier des drames personnels (mort d'un père, d'un frère à la guerre, enfant décédé prématurément, etc.) en aidant des militaires, des civils blessés ou malades. Elles souhaitent aussi poursuivre l'action bénévole d'un membre de la famille. Et elles manifestent également un ardent patriotisme. La législation militaire interdit les femmes de combattre dans les armées, domaine réservé aux hommes. A défaut de défendre la nation en danger les armes à la main, aux côtés de leurs époux, de leurs frères, de leurs fils, les femmes s'engagent dans l'humanitaire et les Croix-Rouges pour combattre d'autres ennemis. Les épidémies et une nature[896] destructrice menacent les membres de leurs familles. Pour ces femmes, servir dans les Croix-Rouges est un moyen de s'émanciper. La société française est dominée par une caste masculine[897] au XIXe siècle et XXe siècle. Les hommes refusent de partager le pouvoir politique et conservent leurs autorités dans les institutions politiques, économiques, judiciaires, militaires et en partie dans le monde humanitaire. Les femmes n'ont pas le droit de s'immiscer dans les affaires de l'État. Sous le règne de Napoléon III, le Code civil initié par son illustre oncle Napoléon Ier en 1804, assujettis le sexe féminin. Elles sont considérées comme des êtres inférieures[898]. Le mari apparaît comme le seul représentant légal des enfants, et doit protéger sa

896 V. Alauzet, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, juillet-août 2014, n^{0} 74, pp. 26.
897 F. PIineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 35.
898 C. Bard, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 30-35.

femme. L'épouse a pour obligation d'obéir à son époux. Sous le Second Empire (1852-1870), la société française est conservatrice[899]. La SSBM est composée exclusivement de membres masculins. Les femmes sont exclues entre 1864 et 1870. Elles sont encore rejetées en 1871 malgré leurs arrivées dans les rangs de la SSBM à la demande des hommes. Puis, elles réintègrent la SSBM en 1875 pour devenir majoritaire à partir de 1914.

La guerre entre la France et la Prusse[900] (1870-1871), l'avènement de la IIIe République française laïque, les progrès de la médecine entrainent inexorablement l'exclusion des religieuses et des sœurs de charité des milieux hospitaliers où elles exercent depuis des siècles. Par conséquent, par corrélation, le rôle des infirmières des trois Croix-Rouges devient prépondérant. Il apparait essentiel pour les femmes laïques de recevoir une formation. Les représentants de l'état, de l'armée et des trois Croix-Rouges fondent des formations médicales pour ces femmes qui en font la revendication. Dès leurs créations[901], en 1879 et 1881, les deux sociétés nationales ADF et UFF, suivit par la suite par la SSBM, vont promouvoir un enseignement dans le domaine sanitaire et social avec la construction de leurs propres infrastructures c'est-à-dire des écoles d'infirmière, où se déroulent les cours théoriques et des hôpitaux-écoles, lieux destinés aux stages et à la pratique pour les élèves. Le Gouvernement va créer le Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale le 13 juillet 1920. Jusqu'en 1922, chaque société possède ses propres formations qualifiantes. Il y a une unification des différents diplômes de la SSBM, l'ADF et l'UFF. Le processus de professionnalisation s'accélère répondant au désir des femmes bénévoles d'être efficace face aux réalités des guerres et des calamités publiques. Le 4 avril 1930, le Ministère de la Santé publique est fondé et devient, entre 1934 et 1936, le Ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique.

Les deux guerres mondiales[902] mettent à l'épreuve ces femmes bénévoles. Les sources archivistiques et les sources imprimées (témoignages écrits, journaux

899 J. Garrigues, *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 174-180.
900 L. Ruault, *Cent ans de Croix-Rouge française au service de l'humanité*, Paris, Hachette, 1963, pp. 26-33.
901 Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 35-38.
902 *Idem*, pp. 48-73 et 96-125.

de bord, mémoires) abondent sur l'héroisme des femmes des Croix-Rouges en période de conflit armé. Aux yeux des soldats et dans l'imagerie populaire nationale, l'infirmière des Croix-Rouges, identifiable par sa blouse et son tablier blanc immaculé et une croix rouge, incarne la femme idéale à l'écoute de l'autre. Elle devient une icône nationale. Ces femmes bénévoles sont des confidentes et apportent un réconfort maternel[903] à des combattants heurtés moralement et psychologiquement. Ils sont affectés dans leurs chairs par une balle ou un éclat d'obus. La Grande Guerre est le premier véritable conflit où les femmes de la SSBM, l'ADF et l'UFF interviennent ensemble sur le terrain afin de soigner les combattants blessés et malades. En dépit des tensions politiques, économiques, et diplomatiques entre la France et l'Allemagne notamment dans les colonies africaines, la période s'étendant de 1879 et 1914 ne connait pas de guerre majeure sur le continent européen. Quand éclate ce conflit international, les infirmières diplômées dans les écoles et les hôpitaux-écoles des trois Croix-Rouges se mobilisent. Les Croix-Rouges affectent des équipes sanitaires et des postes de secours. Elles constituent le premier noyau (23 000 diplômées réparties dans 754 hôpitaux) Les trois sociétés d'assistance louent environ 1 500 immeubles, et continuent à former des infirmières, et des auxiliaires complémentaires. Une centaine d'infirmières perdent la vie au front dans les Hôpitaux auxiliaires ou militaires. Et 200 infirmières sont blessées ou malades. La SSBM compte 112 000 membres, 464 Comités d'hommes et 410 de dames en 1914.[904] Elle possède 1 500 000 francs de ressources annuelles. Il y a 11 500 femmes ou jeunes filles diplômées et 3 300 brancardiers entraînés.[905]

L'histoire des femmes et l'histoire de la Croix-Rouge française est peu traité de la fin du XIXe siècle au début du XXIe siècle. L'historiographie féminine connait un renouveau et une réhabilitation en France seulement à partir des années 1960 jusqu'à nos jours. Le travail des sources archivistiques est réalisé dans différents centres d'archives. Les archives de la Croix-Rouge française sont

903 F. Pineau, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, p. 68-69.
904 S. Guiche (sous la direction de A.-M. Sohn), *Les Dames de la Croix-Rouge française de 1864 à 1914*, Rouen, 1996, p. 5-27.
905 F. Pineau, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 13-14.

dispersées, les conservations peuvent parfois être mauvaises, des documents se perdent à cause des déménagements successifs, des maladresses. Il existe un Centre de Documentation de la Croix-Rouge française à Paris avec une archivistique salariée. L'intérêt sur l'histoire de la Croix-Rouge française est occasionel et peu traité. Les bénévoles valorisent l'histoire de la Croix-Rouge en particulier lors de célébrations et d'évènements solennels comme en 2014 lors du 150e anniversaire de la création de la Croix-Rouge en 1864.

En fin de compte, comment évolue la place et le rôle des femmes dans la Croix-Rouge française unifiée d'août 1940 à nos jours ? A partir des années 1930 et, surtout après 1945, l'unique Croix-Rouge française se démocratise. Les femmes des milieux modestes et des couches populaires rejoignent en masse la Croix-Rouge française remplaçant progressivement les femmes bénévoles des milieux privilégiés et aisés. L'unification[906] des trois Croix-Rouges en France, le 7 août 1940, l'essor d'une nouvelle mission humanitaire au cours de la guerre 1939-1945 (secourisme), va modifier la Croix-Rouge française. Désormais, il y a une plus grande parité, et une mixité sociale plus importante avec l'entrée importante d'hommes et de jeunes. En 2010, d'après les données chiffrées du site officiel de la Croix-Rouge française, il y a 52 000 bénévoles dans les 900 délégations locales sur le territoire national. Les femmes sont encore majoritaires. En effet, elles représentent 62 %[907] des bénévoles jusqu'à l'âge de 60 ans et plus de 70 % pour les femmes de plus de 70 ans. Néanmoins, les proportions de femmes exerçantes des postes de responsabilités baissent plus on monte dans la hiérarchie (46 % sont présidentes de délégations locales, 28 % dirigent les délégations départementales, et 22 % sont membres de conseils d'administration). Malgré l'émancipation des femmes pendant les Trente Glorieuses (1945-1975), les hommes conservent toujours de nos jours les postes décisionnels majeurs. Dans quels pays étrangers, les femmes bénévoles des sociétés françaises de la Croix-Rouge interviennent-t-elles entre les années 1880 et 1930 ? Quels rôles jouent plus globalement les femmes engagées dans les autres Croix-Rouges nationales en Europe et dans les autres associations humanitaires internationales au XXe siècle et XXIe siècle ?

906 *Idem*, p. 102-105.
907 www.croix-rouge.fr

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de travail

BOUTILLIER Sophie, LABERE Nelly, et UZUNIDIS Dimitri, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, Éditions Studyrama, 2005, p.15, p. 20-45.
ECK Jean-François, LE MENE Michel *et al*, *Le commentaire de graphiques, cartes et statistiques en histoire*, Paris, Ellipses, 1998, p. 3-22.
GARNIER Yves, *Le Petit Larousse Grand Format*, Paris, Bordas, 1999, p. 519, p. 581.
GUYONNE Leduc, *Nouvelles sources et nouvelles méthodologies de recherche dans les études sur les femmes*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 6-35.
HILDESHEIMER Françoise, *Les archives privées. Le traitement des archives personnelles, familiales, associatives*, Paris, Éditions Christian, 1990, p. 5-35.
ROCHER Guy, *Introduction à la sociologie générale. I. L'Action sociale*, Paris, Éditions HMH, 1968, p. 9, p. 18.

Ouvrages et articles de revues généraux

Histoire politique, socio-économique en France au XIXe siècle et XXe siècle

CABANIS André, *Introduction à l'histoire économique et sociale de la France au XIXe et au XXe siècle*, Toulouse, Privat, 1977, p. 22-38.
DURR Daniel, *Histoire des faits politiques, économiques et sociaux en France depuis 1789*, Paris, Ellipses, 1995, p. 230-249.
NOUSHI André et OLIVESI Antoine, *La France de 1848 à 1914*, Poitiers, Éditions Fernand Nathan, 1995, p. 2-15, p. 19, p. 22-37.

Histoire urbaine des agglomérations françaises

BLUMENFELD Hervé, COULAIS Jean-François et PINON Pierre, *Paris et l'Île-de-France*, Paris, Belin, 2003, pp. 162-168.
BRUYERE-OSTELLS Walter, *Napoléon III et le Second Empire*, Paris, Vuibert, 2004, pp. 1-15, pp. 157-165.
COMBEAU Y., *Histoire de Paris*, Paris, PUF, 1999, 127 p. 61-62.
DE MONCAN Patrice et MAHOUT Christian, *Le Paris du Baron Haussmann. Paris sous le Second Empire*, Paris, Éditions SEESAM - RCI, 1991, p. 3-14, 396-410 p.
MARCHAND Bernard, *Paris, histoire d'une ville*, Paris, Seuil, 1993, p. 435-436.
MARVILLE Charles et DE MONCAN Patrice, *Paris avant-après XIXe-XXIe siècle*, Paris, Éditions du Mécène, 2010, p. 4-30, p. 433-450.

La Croix Rouge française, les femmes et la fraternité

Biographies sur Henry Dunant (1828-1910)

CHAPONNIERE Corinne, *Henry Dunant : la croix d'un homme*, Paris, Perrin, 2010, p. 4, p. 99-103.
JAEGER Gérard A., « Henry Dunant, le premier humanitaire », *Historia*, septembre 2009, n° 753, p. 54-56.
JAEGER Gérard A. et MATTEI Jean-François, *Henry Dunant : l'homme qui inventa le droit humanitaire*, Paris, L'Archipel, 2009, p. 41-45, p. 61, p. 74-75, p. 96-97, p. 100-103, p. 194-195.
PARINAUD Marie-Hélène, « Dunant le créateur de la Croix-Rouge », *Napoléon III : le Magazine du Second Empire*, janv./fév./mars 2011, n° 13, pp. 54-59.
SALIN Juliette, *La Croix-Rouge : de Henry Dunant à nos jours*, Paris, Autrement, 2009, p. 3-27.

Guerres de Napoléon III sous le Second Empire

BACONIN Jérôme, *Paris 1870-1871, l'année terrible*, Paris, Alan Sutton, 2007, p. 150-157.
GARRIGUES Jean, *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 174-180.
GOUTTMAN Alain, « Solférino : une bataille de soldats », *Napoléon III : le Magazine du Second Empire*, juillet/août/septembre 2008, n° 3, pp. 14-23.
LOWNDES Emma, *Récits de femmes pendant la guerre franco-prussienne (1870-1871)*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 233-265
MILZA Pierre, *L'année terrible. La guerre franco-prussienne, septembre 1870 - mars 1871*, Paris, 2009, Perrin, p. 4-17, p. 49-50.
Milza Pierre, Napoléon III, l'homme, le politique, Paris, Éditions Napoléon III, 2008, p. 143-144.
SEGUIN Philippe, *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Grasset, 2010, p. 302-303.

Histoire de la Première Guerre mondiale (1914-1918)

ALAUZET Virginie, « 1914-1918. L'importance du réseau de l'arrière », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, octobre-novembre-décembre 2014, n° 75-76, pp. 38-39.
AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Annette, *La Grande Guerre : 1914-1918*, Paris, Gallimard, 2013, p. 2-28.
BECKER J.-J., *L'Europe dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 1996, p. 246-248.
CHAVENON Marie-José, *Inès Lyautey. L'infirmière, la Maréchale*, Paris, Éditions Gérard Louis, 2010, p. 3, p. 44, p. 247.
LE BRAS Joël, *La Croix-Rouge fut leur flambeau de Solférino à « Sadi-Carnot »*, Paris, Éditions Celtics Chadenn, 2002, p. 18-19, p. 35-36, p. 53, p. 59, p. 68.
LLOSA Marie, « Le travail des femmes dans les usines de guerre de la France méridionales (1914-18) », Annales du Midi, n°262, avril-juin 2008, pp. 205-218.

MORIN-ROTUREAU Evelyne, *1914-1918, combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort*, Paris, Autrement, 2004, p. 5-13.
MIQUEL Pierre et QUETEL Clairel, *1940/1950. De fer et de feu*, Paris, Gallimard, 1999, p. 10-11, p. 85-107. pp. 592-630.
WINTER J. M., *La Première Guerre Mondiale 1914-1918*, Paris, France Loisirs, 1992, p. 16-17, p. 30, pp. 149-156.

Histoire de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

CAPDEVILA Luc, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *CLIO*, n° 12, 2000, p. 57-80.
CHAUVY Gérard, *La Croix-Rouge dans la guerre : 1935-1947*, Paris, Flammarion, 2000, p. 25-33.
KEEGAN John, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 1988, p. 3-20, p. 560-564.
GAUJAC Paul, « Femmes françaises sous l'uniforme 1940-1943 », *Militaria Magazine*, décembre 1998, n^0 161, pp. 40-47.
GUIDEZ Guylaine, *Femmes dans la guerre (1939-1945)*, Paris, Lavauzelle, 2006, p. 324-344.
PINEAU Fréderic, *Les Femmes au service de la France. Tome 1. La Croix-Rouge Française*, Paris, Histoire et Collections, 2006, p. 8-9, p. 11, p. 13, pp. 10-41, p. 38-41, p. 96, p. 95-98 p. 191-121.
PINEAU Fréderic, « L'infirmière Z de l'Union des Femmes de France, 1930-1940 », *Militaria Magazine*, N^0 162 - janvier, 1999, pp. 38-41.

Histoire de la Croix-Rouge française

ALAUZET Virginie, « 1864-1914 : genèse de l'intervention en cas de catastrophe. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, juillet-août 2014, n^0 74, pp. 26.
ALAUZET Virginie, « La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, janvier-février 2014, n^0 71, pp. 20-23.
ALAUZET Virginie, « Le 25 mai 1864 », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, mars-avril 2014, n^0 72, pp. 25.
ALAUZET Virginie et DROT Géraldine, *Quand la Croix-Rouge s'écrit. 150 ans de publications (1865-2015)*, Imprimerie Port-Royal, Paris, 2015, p. 1-31.
ALAUZET Virginie, « Quatre-vingt ans! de dispositifs de secours 1935-2015 », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, janvier-février 2015, n^0 77, pp. 28-29.
« La création de la Croix-Rouge », *Bulletin de liaison : les Amis du Patrimoine Napoléonien*, 2009, n^0 30, pp. 46-54.
BENNETT Angela, *Les débuts mouvementés de la Croix-Rouge*, Lausanne, Laballery, 1989, p. 3-26, p. 210-220.
BOISSIER Pierre, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge de Solférino à Tsoushima*, Genève, Institut Henry Dunant, 1978, p. 10-15.

DIGEON Laurence, *La Croix-Rouge. Pionnier et géant de l'humanitaire*, Baume-les-Dames, Hachette, 1997, p. 55-75.
DROT Géraldine, « Dossier. La Croix-Rouge française : 1864-2014. Inscrivez-vous dans l'histoire ! », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, janvier-février 2014, n° 71, pp. 17-23.
DROT Géraldine, « 1864-2014, 150 ans d'histoire. Une force pour construire l'avenir. », *Agir Ensemble. Le Journal de la Croix-Rouge française*, mai-juin 2014, n° 73, pp. 17-21.
FOUCAULT Albert, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires, 1864-1934*. Éditions Spes, Paris, 1936, 235 p.
GENTILINI Marc, *La Croix-Rouge*, Paris, Arche de Noé Éditions, 1999, p. 15-29.
HAROUEL Véronique, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, PUF, 1999, p. 16.
PINEAU Frédéric, *La Croix-Rouge française, 150 ans d'histoire*, Paris, Autrement, 2014, pp. 10-47, p. 21, p. 26-27, p. 37, p. 39-40, p. 46-47, p. 55, pp. 48-73, p. 80, p. 87, pp. 96-125, p. 121, p. 124.
RUAULT L., *Cent ans de Croix-Rouge française au service de l'humanité*, Paris, Hachette, 1963, p. 9-24, p. 28-31,
SANDEAU Jacques, « La naissance de la Croix Rouge », *Revue du Souvenir napoléonien. Société française d'histoire napoléonienne*, juillet/août/septembre 2009, n° 480, pp. 40-51.

Histoire de l'humanitaire au XIXe siècle et XXe siècle

BELANGER Michel, *Droit international humanitaire général*, Paris, Gualino, 2007, pp. 13-29.
BETTATI Mario, *Droit humanitaire*, Paris, Édition Dalloz-Sirey, 2012, pp. 1-13.
BUIRETTE Patricia, *Le droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 3-8, pp. 9-19, p. 40-43.
CAHILL K. M., *Au fondement de l'action humanitaire*, Paris, Nil éditions, 2006, p. 71-72.
COURSIER Henri, « Définition du droit humanitaire », *Annuaire français de droit international*, 1955, n° 1, pp. 223-227.
DEYRA Michel, *Le droit dans la guerre*, Paris, Guadino, 2009, pp. 13-25.
DIHILINGTON Maria, *Action humanitaire. Histoire, formes d'interventions et problématique de l'action humanitaire*, Paris, Éditions Kindle, 2012, p. 75-97.
DROT Géraldine, « Entretien avec le professeur Jean-François Mattei », *Le Journal de la Croix-Rouge française*, mars-avril 2013, n° 67, pp. 3-7.
FRANCOIS Jean, « Le triomphe ambigu de l'aide humanitaire », *Coopération internationale*,1997, n° 151, pp. 641-658.
RANCE Didier, *Humanitaire et charité*, Paris, Téqui, 1995, pp. 15-46, pp. 77-94.
RUFIN Jean-Christophe, *L'aventure humanitaire*, Paris, Gallimard, 1994, pp. 100-135.
RYFMAN Philippe, *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 6-18, pp. 19-31.
TOURNIER Maurice, « Humanitaire est-il apolitique de naissance ? », *Mots*, 2001, n° 65, pp. 136-145.

Témoignages écrits des femmes bénévoles

« 77 ans de bénévolat à la Croix-Rouge, qui dit mieux ? », *La Charente Libre*, 25 juillet 2013.
LALO Christophe et PRUD'HOMME Sylvie, « Simone Roy : « aider les autres, c'est s'aider soi même. » », *Infos Lilas. Les informations locales et municipales*, juin 2013, n° 126, pp. 8.
P.V., « Le rouge et le noir », *Romans Mag*, mars 2013, n⁰ 276, pp. 18-19.

L'Église chrétienne, les femmes et l'action sociale

CHOLVY Gérard, *La religion en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 1998, p. 230-249.
DINET-LECOMTE Marie-Claude, *Les soeurs hospitalières en France aux XVIIe et XVIIIe siècles : la charité en action*, Paris, H. Champion, 2005, p. 580-590.
DODIN André, *Saint Vincent de Paul et la charité*, Paris, Seuil, 1976, p. 75-184.
HIEBEL Jean-Luc, « Assistance spirituelle et conflits armés. Droit humain », *Archives des sciences sociales des religions*, N⁰ 2, 1982, pp. 212-213.
MAYEUR Jean-Marie, *Catholicisme social et démocratie chrétienne*, Paris, Cerf, 1986, p. 80-82, p. 275-285.

Histoire de la médecine et des infirmières

BORSA Serge et MICHEL Claude-René, *La vie quotidienne des hôpitaux en France au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1985, pp. 15-69.
DUBOYS Fresney, Catherine et PERRIN Georges, *Le métier d'infirmière en France*, Paris, PUF, 1996, p. 3-5.
FAURE Olivier, *Les Français et leur médecine au XIXe siècle*, Paris, Belin, 1993, p. 30, p. 77-79, p. .
MOSSE Philippe, *L'hôpital et la profession d'infirmière*, Paris, Éditions Seli Arslan, 2008, p. 10-21.
RAUCH André, *Histoire de la santé*, Paris, PUF, 1995, pp. 61-70.

Réflexions sur le genre

Rapports sociaux hommes-femmes

ABBAS Nacer *et al*, « Le déterminisme génétique du sexe », *La Recherche*, 1989, n⁰ 213, pp. 1036-1046.
ANDRO Armelle, « Hurtig M.-C, Kail M., Rouch H. Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes », *Population*, 2004, n°1, pp. 170-172.
BARTHES Roland, « Masculin, Féminin, Neutre », *Le Masculin. Le Genre humain*, 1984, n⁰ 10, pp. 171-187.
FRAISSE Geneviève, *La différence des sexes*, Paris, PUF, 1996, p. 15-18.
GUIONNET Christine et NEVEU Erik, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 150-175.

MAGRI Susanna et VARIKAS Eleni, « Femmes, genre, histoire », *Genèses*, 1991, n° 6, pp. 2-4.
SCOTT Joan, « Genre, une catégorie d'analyse historique », *Cahiers du GRIG*, 1988, n° 37 et 38, pp. 125-153.
THEBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, p. 13, p. 36, p. 71, p. 96.

Psychologie féminine et condition féminine

ALBERTINI Pierre, *L'école en France XIXe-XXe siècle de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, 1992, p. 125-138.
AUBENAS Jacqueline, « La dernière femme », *Les Cahiers du GRIF*, 1976, n° 1, pp. 83-84.
CARBONNIER Annelise, LECAT Jean-Michel et Toulet Michel, *La longue marche des femmes, 1789-1920 : des citoyennes aux suffragistes*, Paris, Phébus, 2008, pp. 57-63.
KNIBIEHLER Yvonne, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *Romantisme*, 1976, N° 13-14, pp. 41-55.
MERLLIE Dominique, « Le sexe de l'écriture. Note sur la perception sociale de la féminité », *A.R.S.S.*, Volume 83, 1990, pp. 40-51.

Identité masculine, virilité et domination

ADDI Lahouari, « Violence symbolique et statut du politique chez Pierre Bourdieu », *Revue française de science politique*, 2001, n° 6, pp. 949-963.
BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, pp. 11-15, pp. 53-64, pp. 98-112, p. 122-124.
CHARTIER Roger, « Différences entre les sexes et domination symbolique », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1993,n° 4, pp. 1005-1010.
FARON Olivier, « George L. Mosse, L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne », *Histoire, économie et société*, 2000, n° 2, p. 303.

Historiographie féminine du XIXe au XXe siècle

L'Histoire de France : les femmes et le féminisme

ARON Jean-Paul, *Misérable et glorieuse. La femme du XIXe siècle*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1984, 248 p.
BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 30-35.
BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2000, p. 9, p. 51-53, p. 65-66.
COLLIN Françoise, « Essentialisme et dissymétrie des sexes », *Les Cahiers du GRIF*, 1989, n° 40, pp. 91-104.
DERMENJIAN G., JAMI I., ROUQUIER A. et THEBAUD F., *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Paris, Belin, 2010, p. 115-134.

DUBY Georges et PERROT Michelle, *Histoire des femmes. Tome II. Le Moyen-Age*, Paris, Plon, 1991, p. 171-173.
KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », *Pénélopes*, 1984, n° 11, pp. 8-11.
KNIEBIEHLER Yvonne, « Les médecins et la nature féminine », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 31, 1976, n⁰ 4, pp. 824-845.
PERROT Michèle, « Où en est en France l'histoire des femmes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1985, n⁰ 1, pp. 3-5.
ROLLINS Judith, « Entre femmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, n⁰ 84, pp. 63-77.

Renouveau de l'histoire des femmes dans les années 1960-1970

BARRET-DUCROCQ Françoise, « Colloque : Crises de la société, féminisme et changement », *Langage et société*, 1988, n⁰ 44, pp. 103-106.
BONNIE G. Smith, « The Gender of History. Men, Women and Historical Practice », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1999, n⁰ 1, p. 156-158.
CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1995, n⁰ 48, pp. 61-74.
COLLIN Françoise, « Toulouse : Femmes, féminisme et recherche », *Les Cahiers du GRIF*, 1983, n⁰ 26, pp. 157-158.
DE GROOTE Jacqueline, « Les rôles politiques des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, N⁰ 6, 1975, pp. 23-29.
DEPLOIGE Simon, « L'émancipation des femmes », *Revue néo-scolastique*, N°33, 1902, pp. 53-94.
ERNY Pierre, « Sex and Gender Hierarchies », *L'Homme*, N°135, 1995, pp. 135-136.
FAURE Christine, « La naissance d'un anachronisme : Le féminisme pendant la Révolution française », *Annales Historiques de la Révolution française*, N⁰ 344, 2006, pp. 193-198.
MATHIEU Nicole-Claude, « De la conscience dominée des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, N⁰ 29, 1984, pp. 73-75.
RIOT-SARCEY Michèle, « Émancipation des femmes », *Genèse*, 1992, n⁰ 7, pp. 194-200.
ROUX Claude, « Tendances récentes de l'activité féminine en France », *Population*, 1970, n⁰ 1, pp. 179-194.
ROSI Braidotti, « Actes du colloques national : Femmes, Féminisme et Recherche - Toulouse 1982, *Les Cahiers du GRIF*, 1984, n⁰ 1, p. 126-127.
SMITH Bonnie, « La cause des femmes à l'épreuve de son institutionnalisation », Politix, N0 51, 2000, pp. 81-112.

Mémoire de Maitrise

DUBERCQ Elsa (sous la direction de LERILLAN Philippe et GARRIGUES Jean), *Le rôle des femmes dans la Croix-Rouge française, 1919-1939*, Paris X Nanterre, 1994, p. 4-35, p. 47-55, p. 200-210.
PINEAU Frédéric (sous la direction de HOUBRE Gabrielle), *La Section sanitaire automobile féminine : 1939-1941*, Paris VII Diderot, 2001, p. 3-20, p. 143-144, p. 200-220.
GUICHE Sandrine (sous la direction de SOHN Anne-Marie), *Les Dames de la Croix-Rouge française de 1864 à 1914*, Rouen, 1996, p. 2-15, p. 23, p. 130-137.
NAUWYNCK Béatrice (sous la direction de AUDARIN-ROURGEAU Stéphane), *La Croix-Rouge française et la guerre 1914-1918*, Picardie Jules Vernes, 2000, p. 15-32, p. 75, p. 89-90, p. 101-115, p. 130-140.

SOURCES

Sources archivistiques

Archives européennes

Base “ EUROPEANA ”

Société française de secours aux blessés militaires (SSBM)

ANDRE Yvonne ; AUGE Marie-Jeanne ; AULOY Gabrielle ; BROCHETON Cécile ; CONIL Cécile ; DAULOUDET Jeanne ; DE MASCAREL LA CORBIERE Andrée de ; FAVRE Madeleine ; GORET DE VEYRASSAT ; HENRY Virginie ; LOZOUT Henriette ; LUIGI Marguerite ; MACHEREZ ; NICOLA Anna ; PERREAUX ; POTEL Anne ; RYDER Marcelle ; ROGER Marguerite ; VANESCHE Virginie ; VINCENT Marie-Thérèse.

Union des Femmes de France (UFF)

DELBE Antoinette

Centre Historique des Archives Nationales (CHAN) et Grande chancellerie de la Légion d'honneur (LH) à Paris. Base LEONORE – Légion d'honneur (LH)

Société française de secours aux blessés militaires (SSBM)

LH/19800035/550/62892, ACHILLE FOULD Claire ;
LH/19800035/389/52139, ANDREE Marie ;
LH/15/29, ALBERT Joséphine ;
LH/47/39, ARDISSON Albertine ;
LH/19800035/279/37354, BERMOND D'AURIAC Antoinette ;
LH/243/60, BIOLLAY Madeleine ;
LH/243/68, BIONNEAU Marie de ;
LH/19800035/454/60685, BIZOT Jeanne ;
LH/19800035/118/14943, CASTELLANE Madeleine de ;
LH/449/3, CATERS Marie de ;
LH/19800035/998/15447, CAVAIGNAC Lucie ;
LH/19800035/435/58154, CHARRIERE Simone ;
LH/19800035/268/35773, DELAUNAY Adèle Delaunay ;
LH/1060/12, GALLAY Céline de ;
LH/1110/66, GENIN Marie ;
LH/19800035/300/43781, GINIEZ Marie ;
LH/19800035/0106/13305, GRAILLY Marie ;
LH/1272/29, HAUSSONVILLE Pauline ;
LH/1323/82, HUGUET Thérèse ;
LH/19800035/744/84434, LAVALLIERE Mathilde de ;
LH/19800035/0024/3062, LEGUEU Fanny ;
LH/19800035/1188/37507, LE LUBOIS DE TREHERVE Marie ;
LH/19800035/0306/41189, LEROUX Lucie ;
LH/19800035/381/51119, LUZARDE D'AZAY Marguerite ;
LH/19800035/0026/3352, LINDET Thérèse ;
LH/19800035/1177/36280, PAPAVOINE Jeanne ;
LH/19800035/0267/35710, ROUVIER Aline ;
LH/19800035/1308/51365, TASSIN Louise ;
LH/19800035/0265/35426, TERNAUX-COMPANS Antoinette ;
LH/19800035/711/81055, THIEULLENT Mary ;
LH/2689/6, VEREL Amélie ;
LH/19800035/746/84640, VIBERT Marie ;
LH/198000350/366/49231, WARREN Marie de ;
LH/2747/22, WARENGHIEN Élisabeth de ;

Association des Dames Françaises (ADF)

LH/19800035/264/35196, ASTIER Marie ;
LH/19800035/1/85, BAILLARDEL DE Alyette ;
LH/162/34, BEDEL Jeanne ;
LH/19800035/453/60610, BONAVITA Marie-Rose de ;
LH/19800035/0252/33593, BOUDEVILLE Louise ;

LH/19800035/0070/8682, GALARD Marie de ;
LH/19800035/545/62389, GOUNOUILHOU Marie ;
LH/19800035/342/46030, GRANGER Cécile ;
LH/19800035/549/62780, LE LAIDIER Fanny ;
LH/19800035/192/24990, LEPPERT Marthe ;
LH/1645/44, LISBONIS Marie ;
LH/1670/20, LOYS-CHANDIEU Mélanie de ;
LH/19800035/0204/26756, MACHEREZ Jehanne ;
LH/19800035/883/3520, MALATERRE Germaine ;
LH/19800035/0248/33054, MARQUIS Marie Marquis ;
LH/19800035/0265/35447, THURNEYSSEN Isabelle ;

Union des Femmes de France (UFF)

LH/19800035/021/327983, BARBIER Marie ;
LH/19800035/194/25363, BEAUREGARD Marie ;
LH/19800035/314/42330, BELS Alice ;
LH/19800035/176/22689, BRACHET Jeanne ;
LH/19800035/455/60890, BRUNET Léonie ;
LH/19800035/300/40370, CRAVE Marie ;
LH/19800035/745/84588, CHADOURNE Marie ;
LH/19800035/12/1470, DENISE Alice ;
LH/19800035/135/17099, DUMAREST Anne ;
LH/19800035/144/18372, DUVERNOY Marie ;
LH/19800035/135/17076, DREUX Elizabeth ;
LH/967/15, FEUILLET Marie ;
LH/19800035/0016/1974, FLORIN Barbe ;
LH/19800035/612/69090, FLOURENS Renée ;
LH/1186/4, GRAND Françoise ;
LH/1532/83, HUGUES Louise ;
LH/19800035/1283/48105, ISNARD Jeanne ;
LH/19800035/594/67220, JULIARD Germaine ;
LH/1502/2, LAURENT Marie ;
LH/19800035/0306/41157, LEFEVRE Marie ;
LH/19800035/0352/47338, LEMAIGRE Marie ;
LH/19800035/0205/26783, MARTIN Françoise ;
LH/1811/45, MAZERAND Marthe ;
LH/19800035/755/85626, MOINIER Juliette ;
LH/19800035/0284/38167, PAUFIQUE Louise ;
LH/2104/26, PEROUSE Suzanne ;
LH/19800035/0269/35953, RAUX Marie ;
LH/19800035/1234/42351, RAOUL Alice ;
LH/19800035/1328/53889, REIBELL Juliette ;
LH/2414/17, ROUX Marie ;
LH/2655/31, TURPIN Marguerite ;
LH/19800035/1341/55443, TERQUEM Marie ;
LH/19800035/0281/37691, VUILLAUME Antoinette ;

Archives des Unités locales de la Croix-Rouge française (ULCRF)

UL de Lille, SSBM (Nord) : Mlle LEFEBVRE, Mme GAUME, Mme DANEL, Mme LONGHAYE, Mme LOYER, Mme LE ROY, Mme SOURIAU, Mme HOUZE DE L'AULNOIT, Mme MERY, Mme BIROUSTE, Mme ASCRIVE, Mme MENESSIER, Mme DESCAMPS-CRESPEL, Mme GENTIL, Mme TOUSSAINT, Mme SAUVAGE, Mme BOSQUET, Mme TRANNIN, Mme DELAPORTE-DECROIX, Mme DELESALLE, Mme SCHOTSMANS, Mme CREPY, Mme SAINT-LEGER, Mme LEGRAND, Mme MALHERBE, Mme LAGUESSE, Mme SCALBERT, Mme BOURLEZ, Mme LOEILLET, Mlle DAVID, Mlle GUILBAUT, Mme REUFLET, Mme BAUDON, Mme HESPEL de, Mme PASTEAU, Mme VERLEY-ROUSSEAU, Mme FRANCOIS François, Mme ROQUETTE, Mme LYON, Mme ARDISSON, Mlle David, Mlle DESPINOY, Mlle TAFFIN, Mme DANSETTE, Mlle GUILBAUT, Mlle JOULAIN. Comte de Melun, Général FAIDHERBE Louis, Commandant Ulric Dubus. Docteurs M. DURET, M. BESSON, M. CAMELOT, M. BEDART, M. BERNARD Joseph, M. MARTIN.

UL de Tours, SSBM-ADF-UFF (Indre-et-Loire) : Mme JOUBERT Georgette, Mme CHARPENTIER Germaine, Mlle TESSIER , Mlle DAVID, Mme VALEIX, Mme CHERON.

UL de Aubagne, SSBM (Bouches-du-Rhône) : Mme MALLET.

UL de Lyon, SSBM (Rhône) : M. BABEY Pierre, M. BERNARD Gustave, M. BACCAND Louis, M. BAILLY René, M. BARNET Jean, M. BARRET Marcel, M. DE LA BAUME Victor, M. BEAL Jean, M. BEAUDIN Pierre, M. BELLET Georges, M. BENOIT D'ENTRE-VAUX Benoit, M. BERARD Lucien, M. BERGAMINI Romain, M. BERTHET Marius, M. BERTHOLOU Émile, M. BEUTTER Paul, M. BIBAS José, M. BILLAUDAZ Pierre, M. BOICHON Louis, M. BOUCAUD Fernand, M. BOUCAUD Joseph, M. BOUCHE Gaston, M. BOUISSE Auguste, M. BURTIN, M. BENOIT Henri, M. BOYER Roger, M. BERANGER Charles, M. BALA Georges, M. BEJUI Henri, M. MAURICE Bernard, M. BARRAL Henri, M. JACQUELIN Jean, M. JEANMONGIN Augustin, M. JEANMONGIN Jean, M. JEUNE André, M. JEUNET Jean, M. JOS Louis, M. JAYET Paul, M. JAILLET Émile, M. LADOUX Marcel, M. LOURUT Louis, M. LA SELVE Robert, M. LEGROZ Louis, M. LENOIR Georges, M. LIBERGE Guy, M. DE LOIRAY Guy, M. LESCUYER Maurice, M. MAILLOT Charles, M. MARTIN Daniel, M. MARECHAL Émile, M. MARTIN Marius, M. MARPOT Paul, M. MARTIN François, M. MATHELOU Georges, M. MEROT Marc, M. MESTRALLET Jean, MEYERIE Paul, M. MICHEL François, M. MICHEL Louis, M. MICHAUD Georges, M. MOLLARD André, M. MUSY Pierre, M. MENETRIER Émile, M. MASSON Gabriel, M. MERLE Marcel, M. MICHALLET René, M. MIDEY Paul-Henri, M. PACAUT Louis, M. PARIS Roger, M. PHILIBERT Georges, M. PILA Jean, M. PIVOT Martial, M. POULET Jean, M. PEYRE Georges, M. SAMBET Bernard, M. SARLIER Pierre, M.

SEINE Pierre, M. VALLY Lucien, M. VEROT Auguste, M. VENIAT Gabriel, M. VIAL Germain, M. VIAL Robert, M. VOUILLON Gabriel, M. VERGONT Louis, M. ANNEQUIN Pierre, M. AMIGUES Jacques, M. ALAMERCERY Claudius, M. BAUDET Jean, M. BERNARD Marius, M. BERNARD Joseph, M. BOUCHARD Marcel, M. FAITOT Yves, M. FALCONNET Charles, M. FERETTI Gilbert, M. BOUCHARD Marcel, M. PITAUD Jean, M. OGIER Adrien, M. QUENETTE Jean, M. TAITOT Henri, M. TRENEAU Paul, M. PORCHERON.
Mlle BAUCHU Simone, Mme DE LA BAUME Marguerite, DE BELLICIZE Élisabeth, Mlle BERTOUT Jacqueline, BERTRAND Laure, Mlle BONNAUD Hélène, BROSSET-HECKEL Claire, BROS Noëlle, BROS Myriam, Mme BERNARD Claire, LABOURIAUX Marcelle, LAURENT-FOUGERAT Monique, LANVERS Jeanne, LEBLANC-BROCHIER Françoise, LEORAT Suzanne, DE LEUSSE Marie, Mlle LOUCHARD Jeanne, LUCIEN-BRUNFrançoise, MARTIN-RUFFIER Jeanne, Mme MICHOU Marie, MOREL Marie-Louise, Mlle MORISSET Marcelle, Mlle MORISSET Yvonne, MOYNE Marie, PACHOD Marguerite, PAGNON Suzanne, Mme PARROD, PAYEN Louise, PAYENT SAINT OLIVE Marie-Ant., PAYET DELAYE Madeleine, PERRIN-TRANCART Paulette, PERROUD Alice, DE POMMEROL Claire, POLTON-TERRAIL Suzanne, PRAVAZ Marguerite, POUSSET Gilberte, SAINT-OLIVE Myriam, SEINE Anne, SEINE Suzette, SOULIER Amédée, VABRE-BERGER Simone, VIEL Cécile, Mlle VALAS Renée, VALETON Élise, VALETOUX Marie-France, VILLARD Marie, ANGELIN Suzanne, APPOURCHAUX Josette, Mme ASSADA Marie-Louise, FICHET Marie-Thérèse, Mme FRANC Marie, Mlle FAURITE Jeanne, Mme KRUG Blanche, KERTANGUY DE CHATILLON Christiane, NAVARRO Rachel, TERRASSE-LEFEBVRE Colette, Mme TOURNIER-LEROUDIER, WEBER Éva.

UL de Voiron-Chartreuse, SSBM (Isère) : Mme REPELLIN. M. REPELLIN Joseph, M. SILVY, M. LABBE, M. OGIER, M. ANDRE-GILARDIN, M. LEBON Victor, M. ROBERT Victor, M. GUY, M. CHAFFARD Louis, M. RIVAL, M. MAGNIN.

UL de Vienne, SSBM (Isère) : Mme TREMEAU, Mme JOLY Octave, Mme CRAPONNE DU VILLARD, Mme GARON Georges, MNSEN , Mlle RIAUX. M. SILVY Édouarme GINET Félix, Mme JOLY Debanne, Mme FRECON. M. BROTTET, M. TERREBASSE de, M. MICHALON Lucien, M. RONDET Joseph, M. ROUSSELON, M. GARON, M. FAURE, M. PAJOT, Mlle CHEVALIER, Mlle JACQUE, Docteurs M. FIQUET, M. FRECON.

UL de Grenoble, SSBM (Isère) : Mme JANSEN , Mlle RIAUX. M. SILVY Édouarme GINET Félix, Mme JOLY Debanne, Mme FRECON, Mlle GUYOT Marie, Mme CHAMPON LA BONNARDIERE, Mme BEUDANT, Mme GUEDY, CHAUVIN Colette, CAZALIS Florence, Mme LUGENBUL Mathieu, Mme NEYRET MONROZIER, CIBERT Suzanne, CHANOZ Hélène, COLLE CHAPUIS Josette, ACHARD DEGAUD Odette, CHOLLAT Madeleine,

CROIBIER-DUMOLARD Simone, GORIS Jacqueline. M. ALLARD, M. TERMIER, M. SCHMITT, M. TRAVERSIER, M. PISTRE, M. SIGAUD, M. BALLEYDIER, M. PARAMELLE, M. JUVIN, M. CIBERT, M. COUTURIER, M. BETHOUX, M. BATTAILH, M. VAREILLES, M. BIRON, M. BOLLARET.

UL de Valence, SSBM (Drôme) : Mme RENAUD Hélène

UL de Longwy, ADF (Meurthe-et-Moselle) : Mlle BUHL Marthe, Mlle SURGERES.

UL de Castres, SSBM (Tarn) : Mme BOUFFÉ, Mme AZAIS, M. REYNAUD, M. DE JUGE Paul, M. MAHUZIES Léon, M. le Marquis de VILLENEUVE

UL de Alençon, SSBM (Orne) : Mme DESCHAMPS Yvonne, Mme LOUPIE Camille, Mme LE MAROIS.

UL de Seine et Loing Fontainebleau, SSBM (Seine-et-Marne) : Mlle CERCEAU Louise, Mme BARTHELEMY Gilberte.

UL de Sartrouville, SSBM (Yvelines) : Mme JOUET Stéphanie, Mme LAITHIER Adèle, Mme JOUET Marguerite, Mme ADLER Huguette.

UL des Lilas-Bagnolet, SSBM (Seine-Saint-Denis) : Mlle ROY.

Service Historique de la Défense - Département Terre (SHD) à Vincennes

Série N, Troisième République (1872-1940)

a) Sous-Série 2 N, Conseil Supérieur de la Défense Nationale CSDN (1897-1939).

2 N 185, Mobilisation de la main d'œuvre, défense passive, 2e section. Instructions, études et notes sur la préparation à la mobilisation de la main d'œuvre.

2 N 282, Utilisation de la main d'œuvre féminine.

b) Sous-Série 9 N, Directions.

9N265, Direction du Service de Santé. Cabinet du directeur. Organisation et fonctionnement du Service de Santé (1926-1939).

9N267, Direction du Service de Santé. 1er Bureau - Personnel, recrutement, situation (1927-1940).

c) Sous-Série 27 N, Grand quartier général (1939-1940).

27 N 37, Foyers du soldat, aides aux militaires nécessiteux et œuvres de guerre (septembre 1939-juin 1940).

Mme CISTAC DE LA RAINAIS (directrice et infirmière du Foyer du soldat ADF Sedan). Mlle DES FORTS (directrice et infirmière-major du Centre d'Accueil aux Pensionnaires SSBM Sedan)
Baron d'Ameil (Président SSBM Sedan), M. FAVERNAY de (Directeur Régional SSBM Amiens)

d) Sous-Série 34 N, Journaux des marches et opérations (1920-1940).

34 N 971, Sections Sanitaires Automobiles féminines de la SSBM.

MAUCLAIRE MELLOTTE Solange-Marie, Mlle PESTRE Renée, Mme CORMIER Anne, RAPENNE Gabrielle, Mlle FOURNIER Doria, Mlle COLLARD Denise, FELIGONDE Gilberte, Mme THEVENOT LEPINE Suzanne, DUBREUIL Germaine, Marquise de Belzunce, Mlle MESTREIT Françoise, AUBOYNEAU Alix, BART Simone, BODINGTON Élizabeth, BOKANOWSKY Hélène, DEBUFFON Huguette, Mme CARRE Odette, CERF Maggie, MUELENAERE Germaine de, Mlle DUBOIS Louise, Mlle DUFAURE Marie-Thérèse, FRANCQUEVILLE Hélène, FROIDURE Cécile, Mme KESSLER Lise, GARMENDIA Marcelle de, Mme GROSS Élizabeth, HALPHEN Francine, Mlle HASSELBALCH Varvara, LAURENT Françoise, LAURENTY Thérèse, Mme MAITRE Isabel, MENDELSSOHN Henriette, Mme

MONDON Jeanne, OULTREMONT Marie-Antoinette de, Mlle PEIGNOT Geneviève, RIOU Aileen, Mme SAILLY Anne-Marie, SPOONER Gladys, Mlle SCHWOB Colette, ALLATINI Jocelyne, ARROU France, ASSOLANT Suzanne, Mlle BAIN Eliette, Mme BARBIER Adeline, CASTELBAJAC Marie-Agnès, CHARBONNEL Marie-Louise, CONSTANT Mary-Eliane, DAVESNE Marie-Louise, MATHIEU-BODET Marie, Mlle RASILLY Brigitte de, ROISSY Marguerite de, WERTHEIM Simone, Mme SEVERAC Marie-Thérèse de, NAST Micheline, NANCLAS Claire de, NADAILLAC Sigismonde de, MOREL Elisa, Mme HAUTPOUL Marie-Amélie de, BRIEL Marie, BERG DE BREDA Germaine de, BUREAU Claude, BERMONT DE VAULX Marguerite de, Mme BRUET Georgette, Mlle FERRON Claude de, Mlle FOIRET Hélène, Mlle FOURNIER Marguerite, Mme GAVEAU Jeanine, PHILBERT Hélène, MAITRE Germaine, Mme GUERET Anne-Marie, JAMESON Juliette, Mme LETOURNEUR Marcelle, Mlle LEQUESNE Élizabeth. Mlle STRAUSS Denise, Mlle SCHIAPARELLI, GANAY Magdeleine de, Mlle MARTINEZ PICABIA Jeanine, Mme MEUNIE Germaine, Mme LE HON Françoise, Mme SCHREIBER, Mme TOCQUEVILLE de, Mlle BERIOT, Mme LA ROCHEFOUCAULD, Mme VILLIERS DE LA NOUE, Mme DUNN, Mme TROUBETSKOY, Mme LE BERBRE, Mme GRADWOHL, Mme PERRETI DE LA ROCCA, Mme LA CARE, Mme BONNET, Mme HEROULT, Mme LEMOINE, THIEBLIN Bernadette, BOREA Maximilienne, CORRE Andrée, GARENNE Simone, BENECH Henriette, RAVIER Colette.

e) Sous-Série 34 N 973, Service automobile féminin français.

SAINT QUENTIN Ellen de, HENRIQUEZ Françoise, CASTEJA Marie de, Mme SAMUEL, Mme SAUERWEIN, Mme WISTEAD de, Mlle MICHOT.

Archives départementales

Archives départementales de l'Ain
MONDON Jeanne (née VIEUX). État civil et tables décennales Châtillon-sur-Chalaronne N 1902. N^{0} 57.

Archives départementales de l'Aisne
LEROUX Lucie (née MENTION). Registres paroissiaux et d'état civil Tergnier, 1845-1861 N^{0} 19.

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence
ISNARD Marie (nom de jeune fille). Digne 1873-1882. Naissance 1 MI5 / 0833 N^{0} 142.

Archives départementales de Charente
GARAUD Lise (nom de jeune fille). 3E Brillac. Naissances. Registres paroissiaux et d'état civil 1903-1912. N^{0} 37.

Archives départementales de Charente Maritime
DUBREUIL Germaine (nom de jeune fille). 2E 360 / 73 Saint Jean d'Angély. Collection de greffe. État civil. Naissances 1898-1902 N^{0} 44.

Archives départementales du Cher
DREUX Élizabeth (née LABONDE). 1850 - 3E 2568 BIS. Naissances N^{0} 317.

Archives départementales de Corse du Sud.
BONAVITA DE Marie-Rose (née VERSINI). 6 Mi 4 / 236. État civil d'Ajaccio. Registre des actes de naissance de la commune d'Ajaccio de l'année 1862. N^{0} 220.

Archives départementales des Côtes d'Armor
DAULOUDET Jeanne (née LEGRIS). Registres paroissiaux et d'état civil Plouha. 1793 à 1906. N 1887 301-308. N^{0} 26.

Archives départementales de l'Eure
BOUDEVILLE Louise (née BOUGAREL). Actes des paroisses et de l'état civil. N (1847-1854) 8Mi 1609, N^{0} 226.
SEVERAC DE Marie-Thérèse (née du POUGET). Registres paroissiaux et d'état civil Evreux. Naissance (1903-1904) N (1903-1910) 2E 7771 N^{0} 34.

Archives départementales de Haute-Loire
PESTRE Renée (nom de jeune fille). Brioude 1912. Naissance 1925N142, N^{0} 24.

Archives départementales de Haute-Vienne
CHARRIERE Simone (née VIGIER). Registres paroissiaux et d'état civil Limoges. 1910, Mai-Août. Collection Greffe 3E 85 / 387 N^{0} 862.

Archives départementales des Hauts-de-Seine
JULIARD Germaine (nom de jeune fille). Registres paroissiaux et état civil. N^0 138.
MOINIER Juliette (née VABOIS). Acte d'état civil Fontenay-aux-Roses. Naissances 1866 N^0 50.

Archives départementales de Loire-Atlantique
ROUX Marie (née ERRIEN). Registres paroissiaux et d'état civil Guenrouet. N 1861, N^0 16.

Archives départementales de Maine-et-Loire
BERMOND D'AURIAC DE Antoinette (née JOUSBERT DU LANDREAU), Registres paroissiaux et d'état civil Angers. 1861, Collection départementale. Naissances 1861.
FROIDURE Cécile (née PARLIER). Registres paroissiaux et d'état civil.

Archives départementales de la Manche
GRANGER Cécile (née THERY). Registres paroissiaux et d'état civil Saint-Lô. 5Mi 1481, 1877.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle
BIONNEAU DE Marie (née BESVAL), Registres paroissiaux et d'état civil Nancy. N 1856-1857. 5 Mi 394 / R 152. N^0 533.

Archives départementales du Nord
MESTREIT Françoise (née METTRAIT). Anzin / N [1912-1914] 3E 4167 N0 278.
WARENGHIEN DE Élisabeth (née DELELIS), Registres paroissiaux et d'état civil Dunkerque / N [1856-1859] N^0 566.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
ANDREE Marie (née JUSTINE). Registres paroissiaux. Agen. Naissances 1876-1878. 4 E 1105. N^0 257.
LEBAUDY Marguerite (née LUZARDE D'AZAY). Registres paroissiaux. Pau. Naissances 1863-1872. N^0 140.

Archives départementales de Seine-Maritime
THIEULLENT Mary (née MACLEOD). Registres paroissiaux et d'état civil Sainte Adresse. 4 E 20577 N^0 90.

Archives départementales de Vendée
LE LUBOIS DE TREHERVE Marie (née POTEL DE). État-civil. Naissance 1878-1882 AD2E075 / 11 Saint-Gilles-Croix-de-Vie. N^0 11. (réunion des 2 communes Croix-de-Vie et Saint Gilles-sur-Vie)

Archives départementales de l'Yonne Champigny
HAUTPOUL DE Marie-Amélie (née LE HON). N 1876-1898. N^{0} 7.

Archives départementales des Yvelines
TASSIN Louise (nom de jeune fille). Registres paroissiaux et état civil. 1115771
N 1868 N^{0} 579.

Archives municipales

Archives municipales de Besançon (Doubs)
GRAND Françoise (née BOLARD). 1E Registre d'état-civil 1893-1912, 1847 1 E707 N^{0} 890.

Archives municipales de Bordeaux (Gironde).
LEPPERT Marie (née GUIBERT). 1E 238. Registre des actes de naissance. Bordeaux, Section 1 - 1856 N^{0} 1459.

Archives municipales de Castres (Tarn)
ALBERT Joséphine (née PUJOL). Série E, État civil, Répertoire numérique. Sous-série 3E1 - 55, État civil de la commune de Castres : registres des naissances, 3E22 - N^{0} 441 (1er janvier 1835 - 30 décembre 1836). Série F, Population Économie Sociale Statistique. Sous-série 1F5-AC : 1F2/4, Recensement de la population - Liste nominative 1841, Numéro d'ordre des ménages (N^{0} 541 Famille Pujol).

Archives municipales de Nantes (Pays de Loire)
CORMIER Anne (née BOQUIEN). Registres d'état civil. 3e canton 1904 1E2068, N^{0} 187.

Archives municipales de Paris (Île-de-France)
COLLARD Denise (nom de jeune fille). Service d'état-civil. N0 21037 (17e arr.)
DELAUNAY Adèle (née MABILLE). N 3E / N 1494.
LEGUEU Fanny (née BONNET). Acte de naissance. 7e arr. 1870 V4E 855
RAPENNE Gabrielle (nom de jeune fille). 16e arr. N^{0} 664. Service d'état civil.

Archives municipales de Saint-Etienne (Rhône)
DUMAREST Anne (née RICHARD). 2E55 État-civil. Déclaration des naissances 1847.

Archives municipales de Toulouse (Haute-Garonne)
COUSIN DE LAVALLIERE Mathilde (nom de jeune fille). Série E Etat civil. Sous-Série 1 E Registres d'état-civil. Tables décennales. Naissance (1857-1871). Cote : 1E422. Dates : 1866.

Archives municipales de Voiron (Isère)
Affaires militaires. Dossier 4H30 - délibérations du conseil municipal. Docteur ROGER, Mme CASTELBON, Mme APPARCEL, Mme ALBERT, Mme BERTHUIN, Mme BRIAL, Mme BLANCHON, Mme BOUVIER, Mme BRUN, Mme BONNARD, Mme BAUDET, Mme BONNIEL, Mlle Jeanne BERIDOT, Mlle Madeleine BERIDOT, Mlle Jeanne BLACHOT, Mlle BELOT, Mlle BILLON, Mlle BERARD, Mlle BERGER, Mlle BRIZARD, Mlle BOURDIS, Mlle BROTEL, Mme CHARVET, Mme CHAUTEMPS, Mme CROLLARD, Mlle COLAS, Mlle CHALOIN, Mlle CATELA, Mlle CHATAIN, Mme

CORNET, Mme CHANTARD, Mme CHARBONNET, Mme CARRON, Mme COUTURIER, Mlle CHAPOT, Mlle CHANAS, Mme DENANTES, Mme DOUCET-BON, Mme DUREPAIRE, Mlle DUPLESSIS, Mlle Yvonne DENANTES, Mlle Augustine DENANTES, Mlle DUREPAIRE, Mlle DOUSSOULIN, Mlle DUGUEYT, Mme DEBERNARDY, Mme DUGUEY, Mme DESCHAUX, Mme Germaine DARNAUT, Mme Alice DARNAUT, Mme DONNET, Mme DRILLAT, Mme DURANT, Mme Adèle DESPIERRE, Mme Louise DESPIERRE, Mlle ENSELMIER, Mlle ESSERTIER, Mme FIERE, Mlle Louise FONTGALLAND DE, Mlle FAUCHON, Mlle FAVRE, Mme FRANCOIS, Mme FRETTE, Mme FAGOT, Mme FALLETY, Mlle FABRE, Mlle FAURE, Mme GELIBERT, Mme GARON, Mme GUILLAUD, Mme GAILLARD, Mme GIRERD, Mme GRELY, Mlle GUYOT, Mlle GERIN, Mlle Jeanne GASSAUD, Mlle Louise GASSAUD, Mlle Madeleine GASSAUD, Mme GOURJU, Mme GONNARD, Mme GUILLAUMIN, Mme Guébel, Mlle GLENAT, Mlle Adèle GARAVEL, Mme GUER, Mme GUETAT, Mlle GIRAUD, Mlle GAUTHIER, Mme JACQUIN, Mlle JALLAMION, Mme KOZUL, Mme LEBON, Mme LINEL, Mme LUGNON, Mme LEVIGNE, Mlle LAFUMA, Mlle LONGUE, Mlle LORITZ, Mme MARTINON, Mme Eugène MICHARD, Mlle MOLLARD, Mlle Germaine MIGNOT, Mlle MASSOT, Mlle MASSON, Mme MICHALLE, Mme MIRAILLE, Mme MARTIN, Mme MISTRAL, Mme MOTTE, Mme MATHIEU, Mme MILLIAT, Mme Julie MARTEL, Mme Elisa MARTEL, Mlle Jeanne OGIER, Mlle Hélène OGIER, Mme PERROT-BERTON, Mme PELISSON, Mme PICARD, Mlle PARIS, Mlle Ainée PRADOUX, Mlle PILOT, Mlle PARIZE, Mlle Céline PERRIN, Mlle Jeanne PERRIN, Mlle Berthe PERRIN, Mlle Eugénie PERRIN, Mme QUEZEL, Mme RAJON, Mme Recoura, Mme RENAUD-GOUD, Mme RACHEL, Mme ROYER, Mme ROCHER, Mme RIVOIRE, Mme RIONDET, Mlle RAMAGER, Mlle ROUSSIN, Mlle Augustine RONDET, Mlle ROUSPARY, Mme RAMEAU, Mme Rozier, Mlle RAPT, Mlle REVURAT, Mlle Marie-Louise ROBERT, Mlle Suzanne ROBERT, Mlle Victorine ROBERT, Mlle Marguerite ROUDET, Mlle SERVONNAT, Mlle SANDRE, Mme SALLE, Mlle SARRA, Mlle SIMON, Mlle SORNAY, Mme TIRARD, Mlle TERPEND, Mlle TROUILLOUD, Mme TIVOLLIER, Mlle TOUREAU, Mlle VERVOIS, Mlle Alice VACHON, Mlle Lucienne VACHON, Mlle Juliette VEYRON, Mlle Marie VEYRON, Mlle Louise VEYRON, Mlle Cécile VERDOJA, Mlle Jeanne VERDOJA, Mlle Augustine VAUJANY, Mlle VIGNARD, Mlle VAVRE, Mlle Fernande VERDAILLE, Mlle Marthe VERDAILLE, Mme ARNAUD, Mme ARMAND, Mme AUROUZE, Mlle AILLOUD, Mlle AUDIN, Mme BURRIAT, Mme BONNAL, Mme BOIS, Mme BIGILLON, Mme BRIZON, Mme BERLAND, Mme BOREL, Mme BARBEY, Mme BELMONT, Mme BRESSIEUX, Mme BERNARD, Mlle BILLON, Mlle BRUSSON, Mlle BEAUME, Mlle BARNIER, Mlle BACHUNG, Mlle BERGERET.

Archives privées

Mme DUPONT Marie, Mme GRAILLOT Stéphania, Mme SALSANO Marie.

Sources imprimées

Bulletins de la Croix-Rouge française

Société française de secours aux blessés militaires (SSBM)

« Action de la Société dans la 9e Région d'Août 1914 à Novembre 1917. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 8, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 197.
« Action de la Société d'Août 1914 à Août 1916. Région du Nord. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 3, Paris, Imprimerie Nationale, 1916, pp. 45-46.
« A nos associées », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n0 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 1-3.
« Assemblée Générale du 7 juin 1913. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n0 7, Paris, Imprimerie Nationale, 1913 - 2e année, pp. 4-9.
« Assistance aux Sinistrés du Midi. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 61, Paris, Vol. 36, Imprimerie Nationale, 1930, pp. 23-25.
« Circulation à demi-tarif des Infirmières de la Croix-Rouge Française. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 4, Paris, Imprimerie Nationale, 1917, pp. 78.
« Comment peut-on faire partie de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 60, Paris, Vol. 42, Imprimerie Nationale, 1936, pp. 23.
« Compte rendu de la vente des cartes postales. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 141, Paris, Vol. 21, Imprimerie Nationale, 1911-1912 - 48e année, pp. 49.
« Conférence donnée le 12 novembre 1912 à l'Hôpital-École de la Société de Secours aux Blessés militaires par M. le Dr Kresser. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n0 5, Paris, Imprimerie Nationale, 1913 - 2e année, pp. 4-20.
« Conférence par Mlle Genin, Directrice de l'École Supérieure des Infirmières de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n0 55, Paris, Imprimerie Nationale, 1929, pp. 30.
« Discours de M. le Vice-Amiral Touchard Vice-président. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 4.
« Feuillets de Guerre 1914-1915. L'occupation allemande à Saint-Dié. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N0 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 17-30.
« Infirmières mortes au champ d'honneur. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N0 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 34.

« Journal d'une Infirmière lorraine. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 3-30.
« Journal d'une Infirmière affectée aux postes de secours de la Woëvre. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N⁰ 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 30-38.
« Journal d'une infirmière d'Arras. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N⁰ 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 39-52.
« L'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés Militaires. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N⁰ 16, Paris, Imprimerie Nationale, 1918 - 7e année, pp. 107-108.
« Les Bibliothèques de la Société dans les Hôpitaux. Extrait d'une note de Mme de Marsangy, sur l'Hôpital auxiliaire n⁰ 23, à Fleury-Meudon. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 16, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 240-241.
« La Femme et l'Organisation de la Bienfaisance. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 7, Paris, Imprimerie Nationale, 1913 - 2e année, pp. 35-52.
« Les Fêtes du Cinquantenaire. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 11, Paris, Imprimerie Nationale, 1914 - 3e année, pp. 21-26.
« Les inondations de 1910-1911. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 130, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 386-387.
« Les inondations de l'Automne à Paris et en Province. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 131, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 423- 426.
« L'action de la SSBM, du 2 août 1914 au 1er avril 1916. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 1, Paris, Vol. 2, Imprimerie Nationale, 1916, pp. 2.
« Les infirmières. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1916, pp. 10-12.
« Lettre sur un Voyage dans l'Est. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 14, Paris, Imprimerie Nationale, 1916 - 5e année, pp. 4-8.
« Livre d'or de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1916, pp. 13.
« Livre d'or de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 4, Paris, Imprimerie Nationale, 1917, pp. 67.
« Livre d'or de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 6, Paris, Imprimerie Nationale, 1917, pp. 107.
« La Reconstitution des Pays. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n⁰ 8, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 185.

« Livre d'or de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 11, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 288.
« Livre d'or de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 11, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 318.
« Livre d'or de la SSBM. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 16, Paris, Vol. 26, Imprimerie Nationale, 1920, pp. 6.
« Messe annuelle. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n^{0} 7, Paris, Imprimerie Nationale, 1913 - 2e année, pp. 10-12.
« Messe annuelle de l'Association. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n^{0} 11, Paris, Imprimerie Nationale, 1914 - 3e année, pp. 15-21.
« Mme de Ganay. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 20, Paris, Vol. 27, Imprimerie Nationale, 1921, pp. 9.
« Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 9, Paris, Vol. , Imprimerie Nationale, 1918, pp. 226.
« Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 132, Paris, Imprimerie Nationale, 1911 - 47e année, pp. 467.
« Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 88, Paris, Vol. 41, Imprimerie Nationale, 1935, pp. 83.
« Nécrologie. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 60, Paris, Vol. 42, Imprimerie Nationale, 1936, pp. 4.
« Notes d'une Infirmière de Reims. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n^{0} 13, Paris, Imprimerie Nationale, 1916 - 5e année, pp. 15- 26.
« Notes sur la Croix-Rouge dans le canton de Craonne et de Laon. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, N^{0} 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 30- 33.
« Rapport sur l'Action de la Société. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, Paris, Imprimerie Nationale, 1918, pp. 6.
« Vente de charité. », *Bulletin mensuel de la Société française de secours aux blessés militaires*, n^{0} 9, Paris, Vol. 12, Imprimerie Nationale, 1894-1895 - 31e année, pp. 135-136.

Association des Femmes Françaises (ADF)

« Avis. De l'usage du Bulletin mensuel de l'Association des Dames françaises. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1899-1900 - 14e année, pp. 34.
« Avis. La Vente de 1891. Le 26 et 27 février », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 3, Amiens, Vol. 4, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1890-1891 - 5e année, pp. 54.
« Avis. Propagande. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 7, Amiens, Vol. 5, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1891-1892 - 6e année, pp. 13.
« Avis. Souscription pour les pêcheurs bretons. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 4, Amiens, Vol. 16, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1902-1903 - 17e année, pp. 89.
« Comité de Boulogne-sur-Seine. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 3, Amiens, Vol. 4, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1890-1891 - 5e année, pp. 77-79.
« Comité central. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 6, Amiens, Vol. 6, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1892-1893 - 7e année, pp. 138-139.
« Comité de Dijon. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 1, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888 - 2e année, pp. 72.
« Conférence faite par Mme Pochet de Tinan. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 3, Amiens, Vol. 3, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1889-1890 - 4e année, pp. 182-187.
« Comité d'Aubigny-sur-Cher », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 5, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1901 - 15e année, pp. 112.
« Comités des Départements. Comité de Clichy », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 2, Vol. 17, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1903-1904 - 18e année, pp. 33.
« Comité de Marseille. Novembre 1889. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 3, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1889-1890 - 4e année, pp. 37.
« Comité de Lagny. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1899-1900 - 14e année, pp. 92.
« Comité de Longuyon. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1899-1900 - 14e année, pp. 95.
« Comment adhérer à la Croix-Rouge (A.D.F.) », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 32, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1927 - 37e année, pp. 3.
« Dons faits par l'Association. La misère des pêcheurs bretons. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 16, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1902-1903 - 17e année, pp. 54-56.
« Dons faits à l'Association. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888, pp. 73.

« La Croix-Rouge française et les Inondations. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 4, Amiens, Vol. 35, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1930 - 40e année, pp. 101-103.
« La défense de Besançon. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 4, Amiens, Vol. 25, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1911-1912 - 26e année, pp. 105.
« La prochaine vente de charité A.D.F. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 6, Amiens, Vol. 36, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1931 - 41e année, pp. 165.
« La Vente au profit de la Maison de Retraite des Infirmières de la Croix-Rouge. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 38, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1933 - 43e année, pp. 38.
« La Vente-Kermesse. Fête du Printemps », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 3, Amiens, Vol. 29, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1924 - 34e année, pp. 90.
« La Vente de 1888. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 4, Amiens, Vol. 1, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888 - 2e année, pp. 86.
« La Vente de 1888. Derniers échos. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 5, Amiens, Vol. 1, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1887-1888 - 2e année, pp. 117.
« La Vente de Décembre 1891. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 4, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1890-1891 - 6e année, pp. 1-5.
« La Vente de 1892. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 5, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1891-1892 - 6e année, pp. 2-4.
« La Vente de 1899. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1899-1900 - 14e année, pp. 2-4.
« La Vente de 1900 », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 14, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1900 - 15e année, pp. 4-7.
« La Vente de 1902. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 16, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1902-1903 - 17e année, pp. 2-6.
« La Vente de 1904 », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 17, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1903-1904 - 19e année, pp. 2.
« La Vente de 1906 », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 20, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1906-1907 - 21e année, pp. 2-3.
« La Vente de 1911 », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 25, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1911-1912 - 26e année, pp. 2-3.
« La Vente de 1925 », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 30, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1925 - 35e année, pp. 46.
« Le Bal des " Fétiches " », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 30, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1925 - 35e année, pp. 5-6.

« Le Bal de l'Opéra », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 3, Amiens, Vol. 31, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1926 - 36e année, pp. 85.
« Nécrologie », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 20, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1906-1907 - 21e année, pp. 22.
« Nécrologie », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 6, Amiens, Vol. 20, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1906-1907 - 21e année, pp. 179.
« Nécrologie. Madame la Marquise de Loys-Chandieu. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 4, Amiens, Vol. 35, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1930 - 40e année, pp. 106-107.
« Nécrologie. Madame Macherez. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 36, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1931 - 41e année, pp. 7.
« Notre tombola », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 29, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1924 - 34e année, pp. 43.
« Souscription nationale pour les inondés du Midi et du Sud-Ouest. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 2, Amiens, Vol. 35, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1930 - 40e année, pp. 39.
« Vente annuelle de l'Association », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 11, Amiens, Vol. 13, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1901 - 15e année, pp. 243.
« Vente pour le Foyer des Infirmières », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 31, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1926 - 36e année, pp. 6.
« Vente de 1890. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, N^{0} 2, Amiens, Vol. 3, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1889-1890 - 4e année, pp. 31-32.
« Vente de 1893. », *Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises*, n^{0} 1, Amiens, Vol. 6, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1892-1893 - 8e année, pp. 2-3.

Union des Femmes de France (UFF)

« Actes officiels. Comité central de l'UFF. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N⁰ 45, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 75.
« Activité de guerre et d'après-guerre de l'UFF à l'armée et à l'arrière. Au 31 décembre 1922. Statistique. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 41, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 311.
« Activité de guerre et d'après-guerre de l'UFF à l'armée et à l'arrière. Au 31 décembre 1922. Lutte antituberculeuse. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 41, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 312.
« Amicale des Infirmières de l'UFF. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 19, Paris, Vol. , Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 6-7.
« Assemblées générales des Comités de Province. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, n⁰ 4 Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1894 - 3e série, pp. 38.
« Assemblée Générale de l'Union des Femmes de France. Exercice 1921. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 26, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 252-273.
« Assemblée générale de l'Union des Femmes de France. Exercice 1927. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 6, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1928 - 9e année, pp. 203-235.
« Assemblée générale de l'U.F.F. de 1938. », *Bulletin bimestriel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 4, Paris, 1938 - 19e année, pp. 105.
« Bal annuel de l'UFF. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 46, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 108.
« Bal de l'Union des Femmes de France. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, n⁰ 16, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1892 - 2e année, pp. 260.
« Brancardiers de frontières. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1e année, pp. 9-11.
« Cinquantenaire de l'Union des Femmes de France. », *Bulletin mensuel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 2-3, Paris, Croix-Rouge française, 1931 - 12e année, pp. 65-66.
« Comité central de l'Union des Femmes de France. Vente de 1929. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 2, Paris, 1930 - 11e année, pp. 2-4.
« Comité de Direction. Séances de mai à décembre 1889. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, Numéro spécimen, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 12.
« Comité de Province. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, n⁰ 1, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1892 - 2e série, pp. 2.
« Comités Régionaux. Gouvernement militaire de Paris. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 29, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 377-378.

« Comités Régionaux. XVIIe Région. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 38, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 274.
« Comité de Reims. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^0 19, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 9-10.
« Comités Régionaux. Gouvernement militaire de Paris. Groupe du 10e arrondissement. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 46, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 112.
« Commissions Centrales. Personnel. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 19, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 4.
« Comités régionaux. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^0 3,
« Rapport de M. Philippot, trésorier, sur les résultats financiers de l'exercice 1925. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 6, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1926 - 6e année, pp. 180-191.
« Concentration des sociétés de la Croix-Rouge française. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 3, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 43-44.
« Délégations régionales. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 2, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1927 - 8e année, pp. 26.
« Épidémie de grippe. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^0 1, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 3-7.
« Fête du Printemps. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 49, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 203.
« Foyer du soldat. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 49, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 214-215.
« Gouvernement militaire de Paris. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 45, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 83-85.
« Historique des Comités de l'UFF pendant la Guerre. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 24, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 202-203.
« Inauguration de l'Hôpital-École (Lundi 17 mai 1909). », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N^0 30, Paris, Masson et Cie Éditeurs, 1909 - 7e série, pp. 541-544.
« Inondations. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 44, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1924 - 5e année, pp. 49.
« Inondations du Midi. Rapport de Mlle Flourens. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 4, Paris, 1930 - 11e année, pp. 1-2.
« Inondations du Midi. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 5, Paris, 1930 - 11e année, pp. 2-12.
« Inondations du Sud-Ouest. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 7, Paris, 1930 - 11e année, pp. 13-27.
« Journée nationale 1939. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^0 3, Paris, 1939 - 20e année, pp. 70.

« La Croix-Rouge dans le Midi. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 30, Paris, Masson et Cie Éditeurs, 1909 - 7e série, pp. 539-540.
« La Croix-Rouge française de 1914 à 1939. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 1, Paris, 1939 - 20e année, pp. 2-13.
« Le bal de l'Union des Femmes de France. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 16, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1892 - 2e année, pp. 18.
« L'Union des Femmes de France à l'Exposition de Lyon. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, n⁰ 4 Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1894 - 3e série, pp. 53-56.
« L'Union pendant les vacances de 1889. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1e année, pp. 1-2.
« Messe annuelle de la Croix-Rouge française. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 3, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1928 - 9e année, pp. 99-102.
« Œuvre d'après-guerre. Rapport présenté à la séance de Société normande d'hygiène pratique du 29 mai 1923, par Mme Turpin. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, N⁰ 38, Paris, Imprimerie Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 279-284.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 3, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 88.
« Rapport sur les Comités de Province. », *L'Union des Femmes de France. Revue bi-mensuelle. Bulletin officiel*, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1e année, pp. 26.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 1, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 3.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 1, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 26.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 3, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 42.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 7, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1891 - 2e année, pp. 105.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 12, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1891 - 2e année, pp. 119.
« Rapport sur les Comités de province. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 12, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1891 - 2e année, pp. 185-186.
« Rapport de M. Philippot, trésorier, sur les résultats financiers de l'exercice 1926. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 6, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1927 - 8e année, pp. 180-190.
« Rapport de M. Philippot, trésorier, sur les résultats financiers de l'exercice 1927. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 6, Paris, Imprimerie militaire Charles -Lavauzelle et Cie, 1928 - 9e année, pp. 212-275.
« Rapport de M. Philippot, trésorier, sur les résultats financiers de l'exercice 1928. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 6, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1929 - 10e année, pp. 206-278.
« Secours aux victimes des désastres publics. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 3, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 1ère année, pp. 99.

« Service de l'enseignement. Rapport de Mlle Lefèvre. », Bulletin officiel de l'*Union des Femmes de France*, n^{0} 38, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 210-212.
« Service de la tuberculose. Rapport de Mme Barthez. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 38, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 197-209.
« Vente annuelle du Conseil central. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 2, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1928 - 9e année, pp. 37-40.
« Vente annuelle de l'U.F.F. », *Bulletin bimestriel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 7, Paris, 1937 - 18e année, pp. 213.
« Vente au profit de l'Union. », *L'Union des Femmes de France. Revue bimensuelle. Bulletin officiel*, n^{0} 6, Paris, Rueff et Cie Éditeurs, 1890 - 2e année, pp. 85-86.
« Vente de l'Union des Femmes de France. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 28, Paris, Masson et Cie Éditeurs, 1909 - 7e série, pp. 474.
« Vente de l'Union des Femmes de France. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 20, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1922 - 3e année, pp. 40-41.
« Vente au profit du foyer des infirmières. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 36, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1923 - 4e année, pp. 163.
« Vente de 1924. - Comptoir du Conseil d'Administration. », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 57, Paris, Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle et Cie, 1925 - 6e année, pp. 49-52.
« Vente de 1930. », *Bulletin mensuel de l'Union des Femmes de France*, n^{0} 2-3, Paris, Croix-Rouge française, 1931 - 12e année, pp. 73-76.

Ouvrages généraux

ARRAULT Henri, *Notice sur le perfectionnement du matériel des ambulances volantes*, Paris, V. Rosier Éditeur, 1861, p. 3-49
ARNAUD L., *Vaillance et dévouement. La femme sur le champ de bataille*, Paris, Librairie militaire, 1912, p. 2-10, p. 125-134.
BAUDRILLART André, *La charité, aux premiers siècles du christianisme*, Paris, Librairie Bloud et Cie, 1903, p. 13-29.
BONNET-BELAIR, *La sœur de charité*, Paris, Imprimeur L. Guillet, 1867, p. 1-3.
BEAUNIER André, « Qu'est-ce que le féminisme ? », *La Grande Revue*, n^{0} 1, 1915, pp. 456-460.
BERTHIER et DUBAIL, *Conférence sur les devoirs de la femme en vue de la guerre le 25 juin 1910*, Belfort, 1910, p. 2-33.
« Conférence faite par Mme Pochet de Tinan. », Bulletin mensuel de l'Association des Dames Françaises, n^{0} 3, Amiens, Vol. 3, Imprimerie Delattie-Lenoel, 1889-1890 - 4e année, pp. 182-187.
CREMIEUX Julie, *Souvenirs d'une infirmière*, Paris, F. Rouff Éditeur, 1918, p. 2-3, p. 5-6, p. 8, p. 14, p. 20.
DAUBIE Julie Victoire, *L'émancipation de la femme*, Paris, Ernest Thorin, 1871, 160 p.
DELIBES Ernest, *Rôle humanitaire, patriotique et social de l'Association des Dames Françaises. Conférence faite à Marseille, le 25 février 1898, par M. Ernest Delibes*, Paris, Imprimerie Piteux Frères, 1898, p. 1-11.
DESCHAMPS Yvonne, *Une école de Croix-Rouge : Alençon 1870-1906-1970*, Paris, 1991, p. 3-4, p. 11, p. 22, p. 31-32, p. 39, p. 45.
DESJARDINS Arthur, *La Croix Rouge et l'Association des Dames françaises. Conférence faite, le 27 janvier 1898, au Musée Guimet*, Paris, 1898, 25 p.
DUBREUIL Maine, *Femmes en uniformes*, Paris, Éditions Gourc, 1980, p. 13, p. 16, p. 37,
DUNANT Henry, *Les débuts de la Croix-Rouge en France avec divers détails inédits. Extraits des mémoires de Jean-Henri Dunant*, Paris, 1918, 173 p.
DUNANT Henry, *Mémoires*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1971, 364 p. 36-37, p. 53, p. 87-88, p. 176-177, p. 224-231, p. 255.
DUNANT Jean-Henry, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862, p. 9-10, p. 32, p. 37, p. 52, p. 80, p. 87-88, p. 102.
EMMENIL-COLOMBEL, « Journal d'une infirmière d'Arras. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n^{0} 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 39-52.
FOREST Jules, *Société Française de secours aux blessés et aux victimes, de la guerre de Juillet 1870 à fin Mars 1872, Comité et commissions des dames. Rapport par Jules Forest*, Imprimerie de Salut Public, 1872, Lyon, p. 5-13, p. 20-22, p. 65, p. 71.
FOUCAULT Albert, *Croix-Rouge française. La Société de secours aux blessés militaires 1864-1934*, Paris, Éditions Spes, 1936, p. 16, p. 34, p. 83.
HEBRARD Claudius, *La sœur de charité au XIXe siècle*, Paris, Olmer Éditeur, 1859, p. 5-23.

HEDOUVILLE DE, « Notes sur la Croix-Rouge dans le canton de Craonne et de Laon. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 30- 33.
KRUG J., « Notes d'une Infirmière de Reims. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 13, Paris, Imprimerie Nationale, 1916 - 5e année, pp. 15- 26.
« Journal d'une Infirmière affectée aux postes de secours de la Woëvre. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 30-38.
LEGOUEST Léon, *Conférence sur le service de santé en campagne, par M. Legouest*, Paris, Libraire-Éditeur de l'Empereur, 1868, p. 5-47.
« Lettre sur un Voyage dans l'Est. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 14, Paris, Imprimerie Nationale, 1916 - 5e année, pp. 4-8.
LOTH Julien, *Conférence faite à la séance publique de l'Union des Femmes de France à l'Hôtel de ville de Rouen, le 15 juin 1891*, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1892, pp. 3-15
MAIGNAN DE MERSUAY, « Feuillets de Guerre 1914-1915. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 15, Paris, Imprimerie Nationale, 1917 - 6e année, pp. 17-30.
MALLET Jacqueline, *Une équipe*, Paris, Éditeur Imprimerie Dauer P., 1971, p. 10, p. 13, p. 24, p. 26, p. 28, p. 42.
« Quelques souvenirs de guerre d'une infirmière de l'« UFF de la Croix-Rouge Française » (1911-1919) », *Bulletin officiel de l'Union des Femmes de France*, n⁰ 8, Paris, Croix-Rouge française, 1931 - 12e année, pp. 370-377.
ROLLET Alice, « Journal d'une Infirmière lorraine. », *Bulletin trimestriel de l'Association Mutuelle des Infirmières de la Société de Secours aux Blessés militaires*, n⁰ 12, Paris, Imprimerie Nationale, 1915 - 4e année, pp. 3-30.
TELEPHE P. Desmartis et ÉVARISTE Carrance, *Aux soulagement des blessés sur les champs de bataille et dans les hôpitaux*, Bordeaux, Justin Dupuy et Cie, 1866, p. 3-16.
WAUTHOZ Henri, *Les Ambulances et les ambulanciers à travers les siècles, histoire des blessés militaires chez tous les peuples depuis le siège de Troie jusqu'à la convention de Genève*, Paris, Imprimerie J. Janssens, 1906, p. 148.

Témoignages contemporains

Télévision

Hugues Nancy et Fabien Béziat, ‘‘ Elles étaient en guerre (1914-1918) ’’, produit par Program33 et Ecpad, France 3, 13/10/2014, 20h45-22h20, 55 min.
Delesalle Laure, ‘‘ Mon cerveau a-t-il un sexe ? ’’, produit par Kaos Films, La RTBF - CNRS Images - Crescendo Films, France 5, 25/07/2011, 13h36-14h28, 2011, 52 min.
Klingner Susanne, ‘‘ Ce que veulent les femmes ? ’’, Arte, 07/03/2012, 22h10-22h25, 2007, 15 min.

Radio

Ferrand Franck, invités Chaudun Nicolas (historien) et Starck Emmanuel (conservateur général du château de Compiègne), Europe 1, émission « Au cœur de l’histoire », ‘‘ La chute de Napoléon III ’’, 22/06/2011, 13h30-14h30, disponible en podcast.
Laurentin Emmanuel, France Culture, émission « La fabrique de l’histoire », ‘‘ Histoire de l’hygiène ’’, 03/10/2011, 9h-10h, disponible en podcast.
Levillain Philippe, invités Eric Bussières (professeur à Paris I), Benoît d’Aboville (ancien ambassadeur) et Georges-Henri Soutu (membre de l’Institut de France), France Culture, émission « Les lundis de l’histoire », ‘‘ Autour de Jean-Marie Soutou ’’, 14/11/2014, 9h-10h, disponible en podcast.

Site internet

http://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/La-Croix-Rouge-française
(consulté le 15 janvier 2013)
« Création de la Croix-Rouge française. »
« Femmes, un combat pour l’engagement. »
« Histoire du bénévolat à la Croix-Rouge française. »
« Première Guerre mondiale. »

http://www.infirmiers.com
(consulté le 27 février 2013)
« Chronologie de la profession d’infirmière en France »

http://www.lacommune.fr
(consulté le 11 mars 2013)
« L’émancipation des femmes sous le Second Empire. »

http://www.rh19.revues.org/index426.html
(consulté le 7 novembre 2013)
« Explorer le domaine de l'histoire : comment les féministes du Second Empire conçoivent-elles le passé ? »

http://www.stehelene.org/
(consulté le 4 avril 2014)
« Inégalités institutionnelles des femmes sous la IIe République et le Second Empire. »

http://www.charentelibre.fr/2013/07/25/une-vie-pour-la-croix-rouge,1847712.php
(consulté le 26 juillet 2013)
« 77 ans de bénévolat à la Croix-Rouge, qui dit mieux ? »

ANNEXES

Annexe N0 1

Courrier d'Agnès Masson, conservateur général du patrimoine[908]

DÉPARTEMENT DE PARIS

Direction des services
d'archives de Paris

Service des relations avec les publics
Affaire suivie par M. Francis Delon
Tél. : 01 53 72 41 25
Réf. : 13 / 5523

Le 12 JUIN 2013

Monsieur Patrick ROUDIERE
55, rue Eugène Pereire
81100 CASTRES

Monsieur

En réponse à votre courriel du 4 juin 2013 relatif à votre question sur l'origine du document « Correspondance entre les anciens et les nouveaux arrondissements de Paris », je vous précise que cette fiche technique a été élaborée par les Archives de Paris pour faciliter les recherches des lecteurs dans les séries à caractère généalogiques (état-civil, enregistrement, recrutement militaire ….).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le conservateur général du patrimoine,
directeur des Archives de Paris

Agnès MASSON

Imprimé sur du papier recyclé 90 g - Label Ange Bleu - 2104501 0002

18, boulevard Sérurier- 75019 PARIS
Tél. : 01 53 72 41 23 - Fax. : 01 53 72 41 34

paris info Le 3975 Paris.fr
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

908 AM Paris. Direction des services d'archives de Paris. Service des relations avec les publics. Lettre du 12 juin 2013.

Annexe N0 2

Fiche des correspondances entre les anciens et nouveaux arrondissements parisiens[909]

CORRESPONDANCE ENTRE LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX ARRONDISSEMENTS DE PARIS (1)

ANCIENS	NOUVEAUX	NOUVEAUX	ANCIENS
1er	VIII	I	4e
2e	IX	II	3e
3e	II	III	6e
4e	I	IV	7e et 9e
5e	X	V	12e
6e	III	VI	11e
7e	IV (en partie)	VII	10e
8e	XI	VIII	1er
9e	IV (en partie)	IX	2e
10e	VII	X	5e
11e	VI	XI	8e
12e	V		

(1) Loi du 16 juin 1859 (création des vingt arrondissements). — Décret impérial du 31 octobre 1859 (dénomination des nouveaux arrondissements).

909 AM Paris. Fiche technique.

Annexe N0 3

Courrier du Service d'état civil de Paris[910]

Mairie de Paris quinzième arrondissement
Service état civil
31 rue Péclet
75732 Paris
01-55-76-75-15
Affaire suivie par : Stéphanie STANKO

MONSIEUR PATRICK ROUDIÈRE
55 RUE EUGÈNE PEREIRE
81100 CASTRES

Paris, le 22 avril 2016

Ref. N20160428948

Monsieur

Par l'intermédiaire du site Internet de la Mairie de Paris, vous avez sollicité en date du 19 avril 2016, la délivrance d'un acte d'état civil (Copie Intégrale de l'Acte de naissance en 1 exemplaire) de :

Gabrielle RAPENNE née le 28 février 1909

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le document demandé.

A toutes fins utiles, je vous informe que conformément à l'article 5 du décret du 26 décembre 2000 portant simplification de formalités administratives, la durée de validité des copies et extraits d'acte d'état civil n'est pas limitée, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires (exemples : lors de la constitution d'un dossier de mariage et dans certains cas pour l'obtention d'un titre d'identité).

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire d'arrondissement et par délégation
Le fonctionnaire municipal délégué dans les fonctions d'état civil

910 Mairie de Paris (15e arrondissement). Lettre du 22 avril 2016.

Annexe N0 4

Extrait d'acte de naissance. Gabrielle RAPENNE[911]

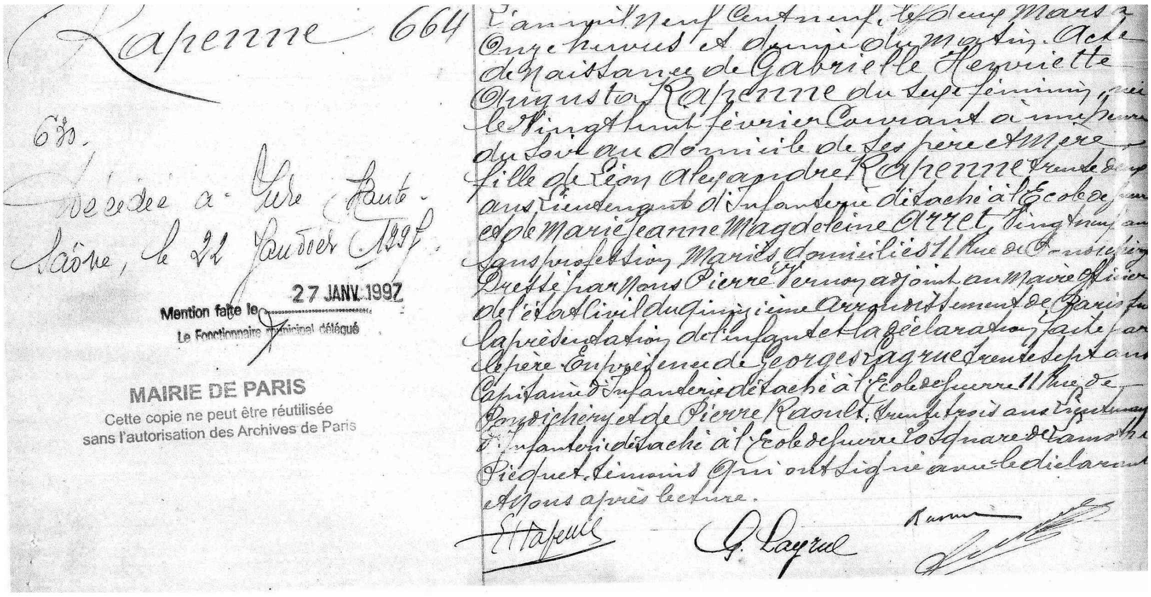
Rapenne 664

683.

Décédée à Lure Haute-Saône, le 22 Janvier 1997.

27 JANV. 1997
Mention faite le
Le Fonctionnaire municipal délégué

MAIRIE DE PARIS
Cette copie ne peut être réutilisée sans l'autorisation des Archives de Paris

L'an mil neuf cent neuf, le deux Mars à onze heures et demie du matin. Acte de naissance de Gabrielle Henriette Augusta Rapenne du sexe féminin, née le vingt huit février courant à [illegible] heures du soir au domicile de ses père et mère, fille de Léon Alexandre Rapenne trente [illegible] ans lieutenant d'Infanterie détaché à l'École de guerre et de Marie Jeanne Magdeleine Arret, vingt [illegible] ans sans profession, mariés domiciliés 11 Rue de Pondichéry. Dressé par Nous Pierre Vernoy adjoint au Maire officier de l'état civil du quinzième arrondissement de Paris sur la présentation de l'enfant et la déclaration faite par le père en présence de Georges Layrue trente sept ans capitaine d'infanterie détaché à l'École de guerre 11 Rue de Pondichéry et de Pierre Raoult trente trois ans lieutenant d'infanterie détaché à l'École de guerre [illegible] square [illegible] Picquet témoins qui ont signé avec le déclarant et Nous après lecture.

L Rapenne G. Layrue Raoult [illegible]

911 AM Paris. Acte de naissance de Gabielle Rapenne 664.

Annexe N0 5

Courrier du Service d'état civil de Paris[912]

Mairie de Paris dix-septième arrondissement
Service état civil
16-20 rue des Batignolles
75840 Paris
01-44-69-17-17
Affaire suivie par : Téodora BOLLETTINO

MONSIEUR PATRICK ROUDIÈRE
55, RUE EUGÈNE PEREIRE
81100 CASTRES

Paris, le 09 mai 2016

Ref. N20160504046

Monsieur

Par l'intermédiaire du site Internet de la Mairie de Paris, vous avez sollicité en date du 03 mai 2016, la délivrance d'un acte d'état civil (Copie Intégrale de l'Acte de naissance en 1 exemplaire) de :

Denise COLLARD née le 29 août 1904

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le document demandé.

A toutes fins utiles, je vous informe que conformément à l'article 5 du décret du 26 décembre 2000 portant simplification de formalités administratives, la durée de validité des copies et extraits d'acte d'état civil n'est pas limitée, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires (exemples : lors de la constitution d'un dossier de mariage et dans certains cas pour l'obtention d'un titre d'identité).

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire d'arrondissement et par délégation
Le fonctionnaire municipal délégué dans les fonctions d'état civil

912 Mairie de Paris (17e arrondissement). Lettre du 9 mai 2016.

Annexe N0 6

Extrait d'acte de naissance. Denise COLLARD[913]

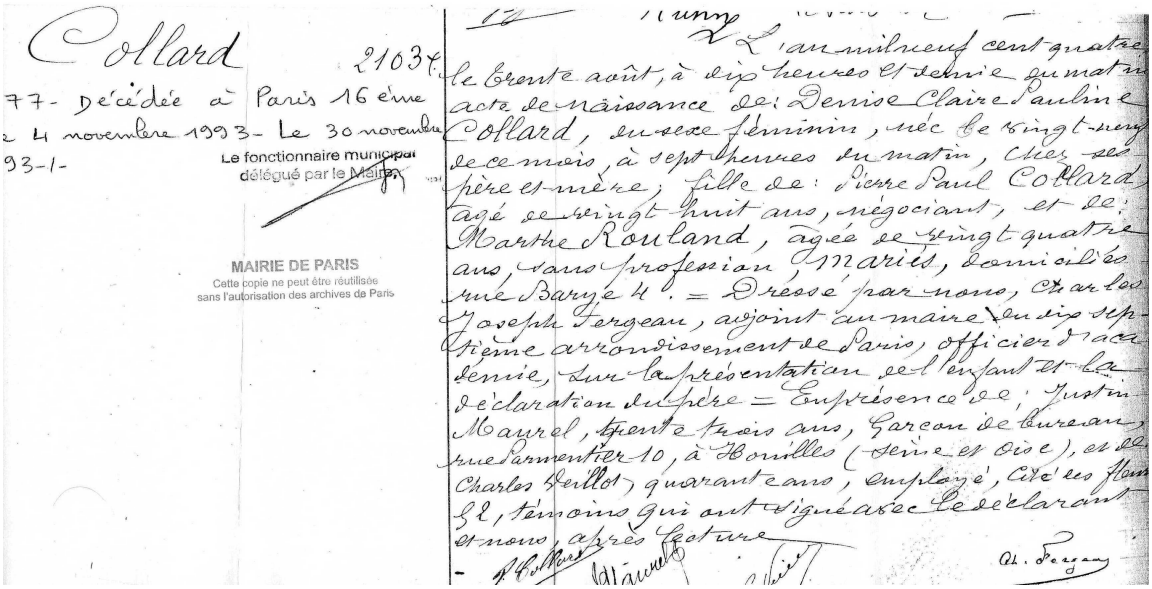

Collard 21037.
77- Décédée à Paris 16 ème
e 4 novembre 1993- Le 30 novembre
93-1-
Le fonctionnaire municipal
délégué par le Maire
MAIRIE DE PARIS
Cette copie ne peut être réutilisée
sans l'autorisation des archives de Paris

L'an mil neuf cent quatre
le trente août, à dix heures et demie du matin
acte de naissance de: Denise Claire Pauline
Collard, du sexe féminin, née le vingt-neuf
de ce mois, à sept heures du matin, chez ses
père et mère; fille de: Pierre Paul Collard,
âgé de vingt-huit ans, négociant, et de:
Marthe Rouland, âgée de vingt-quatre
ans, sans profession, mariés, domiciliés
rue Barye 4. = Dressé par nous, Charles
Joseph Sergeau, adjoint au maire du dix-sep-
tième arrondissement de Paris, officier de l'état
civil, sur la présentation de l'enfant et la
déclaration du père = En présence de: Justin
Maurel, trente-trois ans, garçon de bureau,
rue d'Armentier 10, à Bonilles (Seine-et-Oise), et de
Charles Veillot, quarante ans, employé, rue des Flan
52, témoins qui ont signé avec le déclarant
et nous, après lecture
- A. Collard -

Ch. Sergeau

913 AM Paris. Acte de naissance de Denise Collard 2103.

Annexe N0 7

Extrait d'acte de naissance. Jeanne HARANT[914]

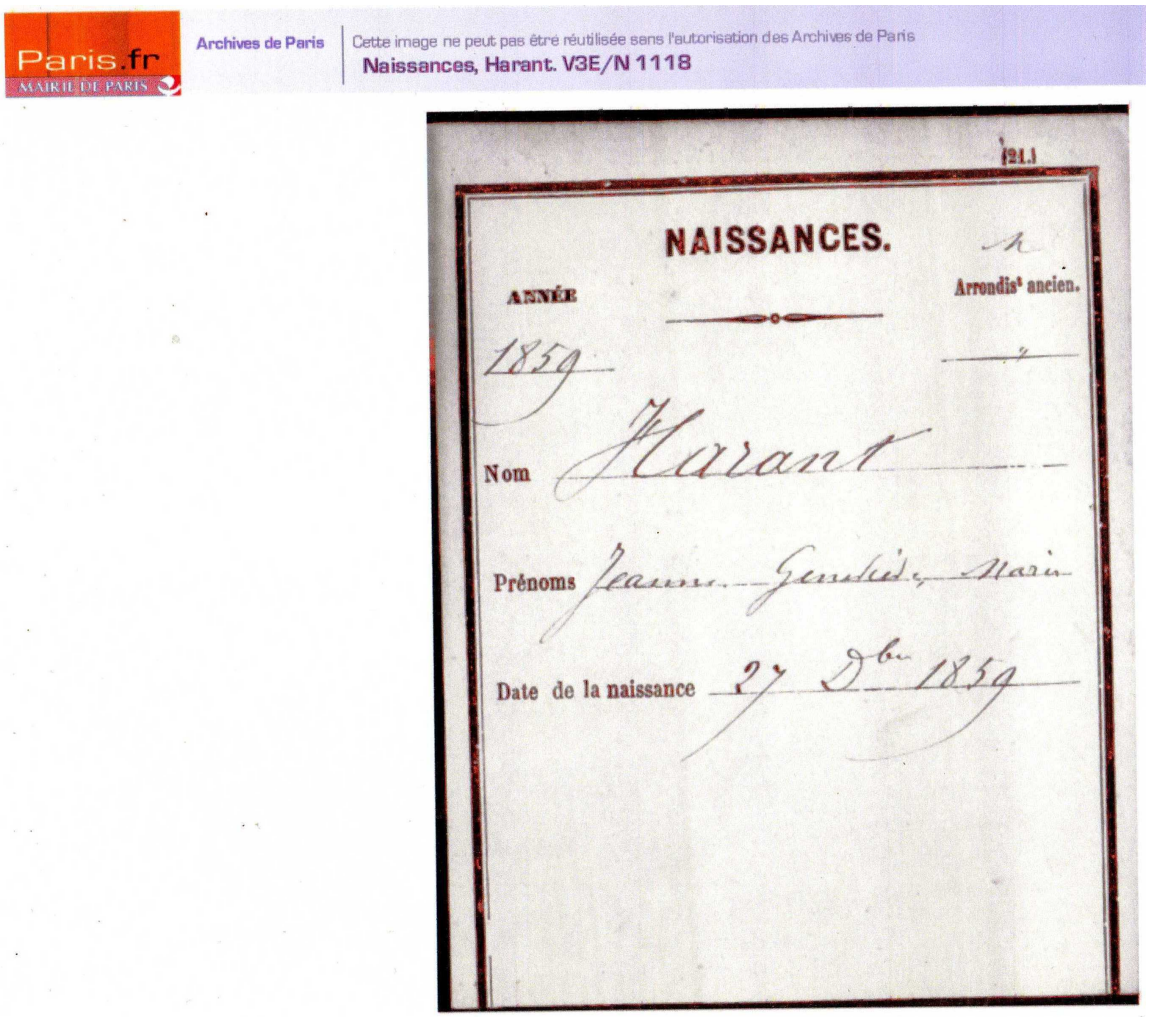

914 AM Paris. Naissances, Harant. V3E/N1118.

Annexe N0 8

Extrait d'acte de naissance. Madeleine LECLERC DE JUIGNE[915]

Paris.fr MAIRIE DE PARIS | Archives de Paris | Cette image ne peut pas être réutilisée sans l'autorisation des Archives de Paris
Naissances, Leclerc de Juigné. V3E/N 1349

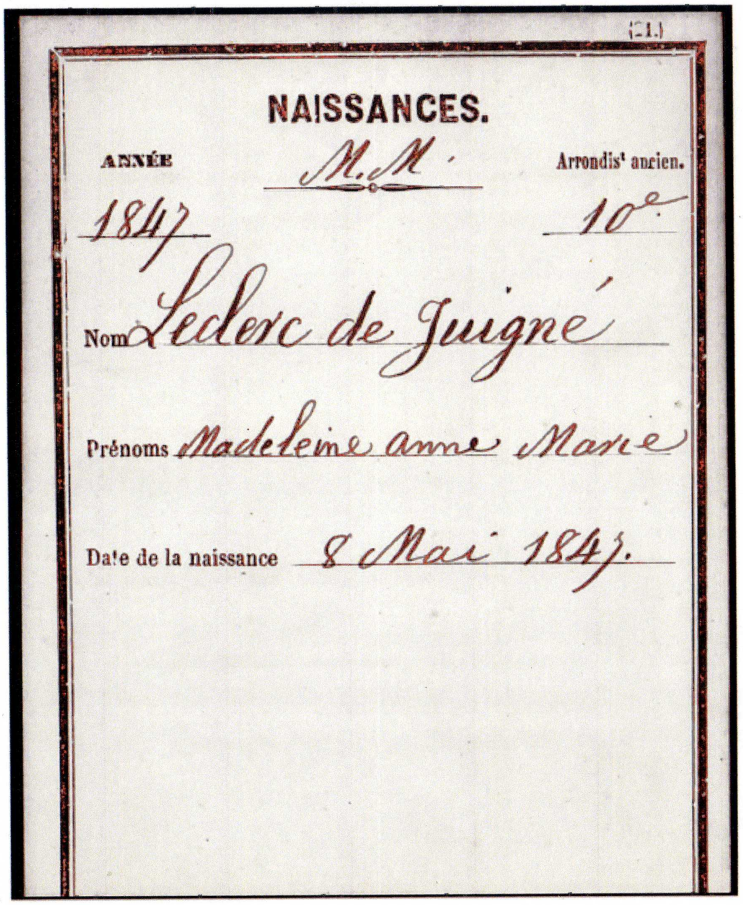

(21)

NAISSANCES.

ANNÉE 1847 — M. M. — Arrondis^t ancien. 10^e

Nom Leclerc de Juigné

Prénoms Madeleine anne Marie

Date de la naissance 8 Mai 1847.

915 AM Paris. Naissances, Leclerc de Juigné. V3E/N1349.

Annexe N0 9

Extrait d'acte de naissance. Céline HONEGGER[916]

Paris.fr MAIRIE DE PARIS | Archives de Paris | Cette image ne peut pas être réutilisée sans l'autorisation des Archives de Paris
Naissances, Honegger. V3E/N 1160

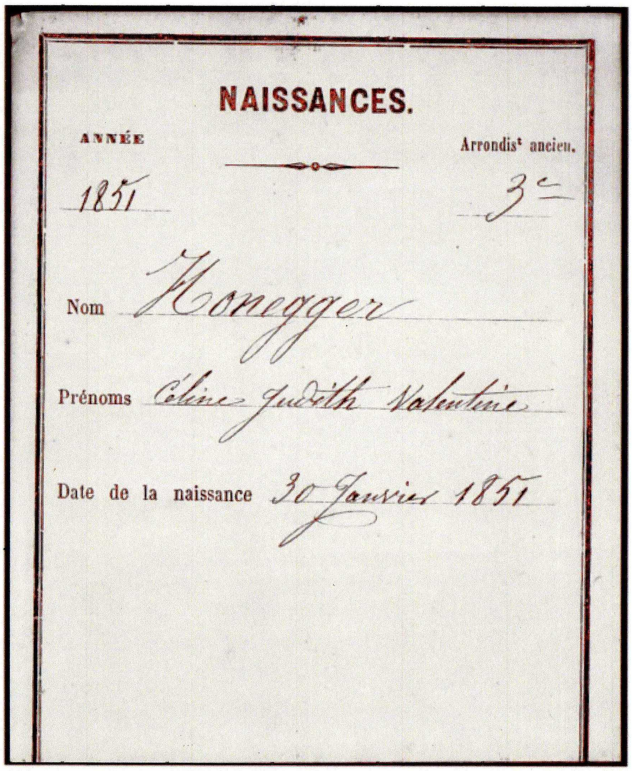

NAISSANCES.

ANNÉE 1851

Arrondis[t] ancien. 3e

Nom Honegger

Prénoms Céline Judith Valentine

Date de la naissance 30 Janvier 1851

916 AM Paris. Naissances, Honegger V3E/N1160.

Annexe N0 10

Extrait d'acte de naissance. Marie GENIN[917]

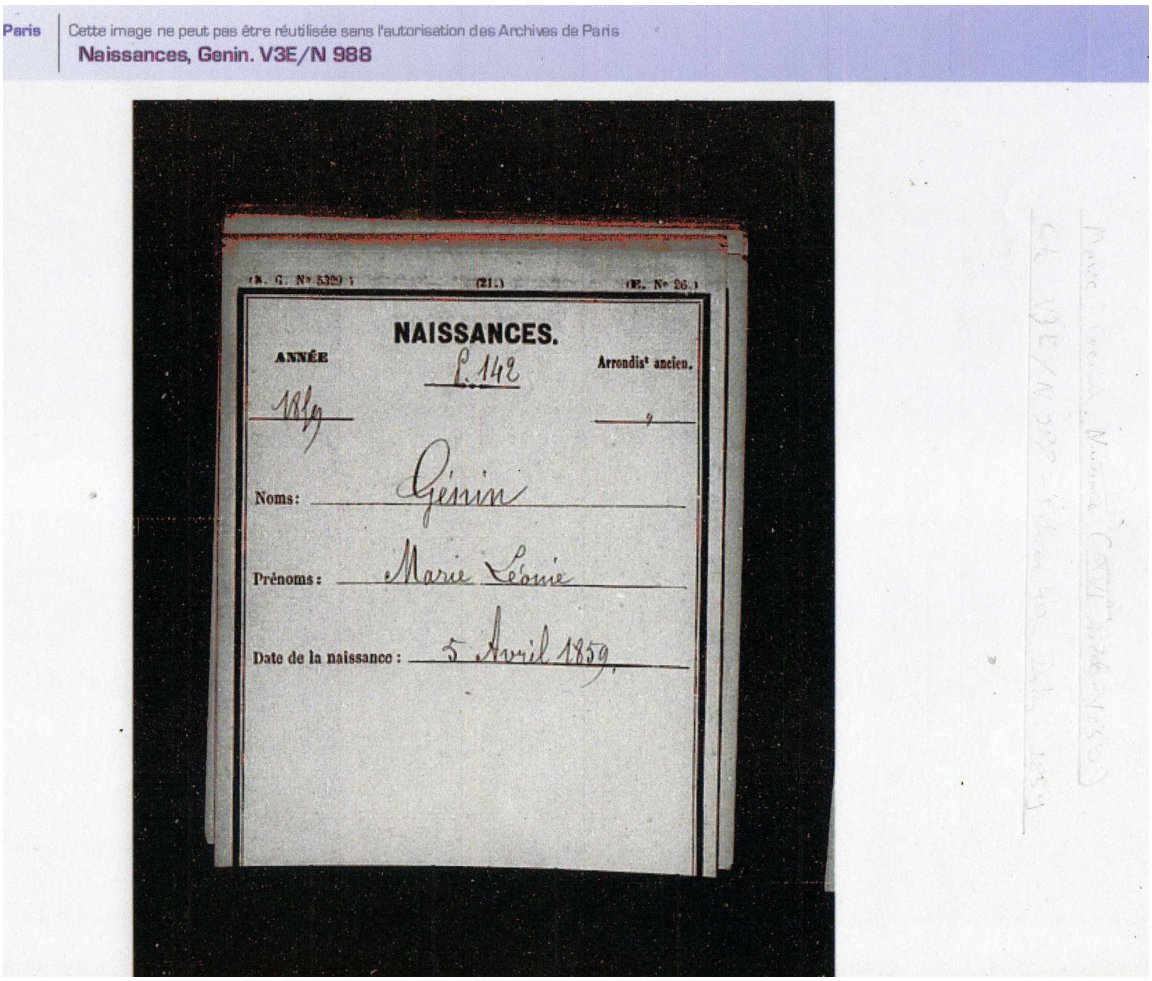

917 AM Paris. Naissances, Génin V3E/N988.

Annexe N0 11

Extrait d'acte de naissance. Adèle MABILLE[918]

Paris.fr MAIRIE DE PARIS Archives de Paris | Cette image ne peut pas être réutilisée sans l'autorisation des Archives de Paris
Naissances. V3E/N 1494

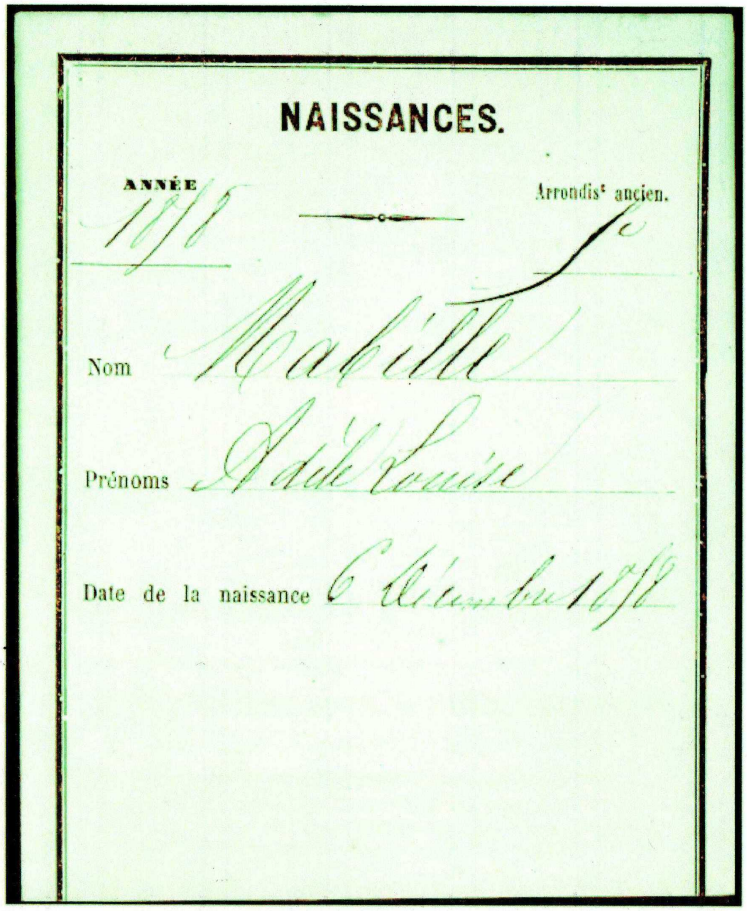

NAISSANCES.

ANNÉE 1858 — Arrondis[t] ancien. 6e

Nom Mabille

Prénoms Adèle Louise

Date de la naissance 6 Décembre 1858

918 AM Paris. Naissances, Mabille. V3E/N1494.

Annexe N0 12

Extrait d'acte de naissance. HEINE[919]

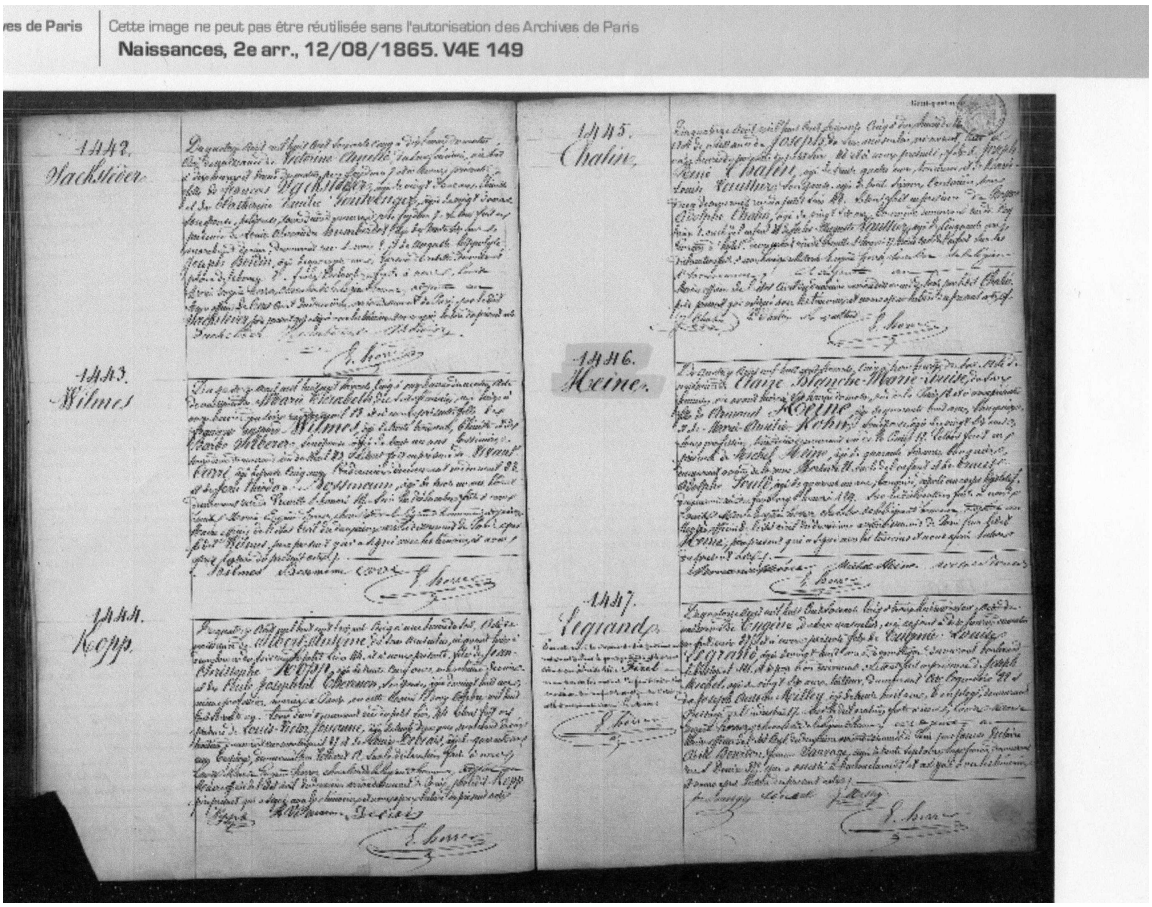

919 AM Paris. Naissances, 2e arr., 12/08/1865. V4E 149.

Annexe N0 13

Extrait d'acte de naissance. Mathilde COUSIN DE LAVALLIERE [920]

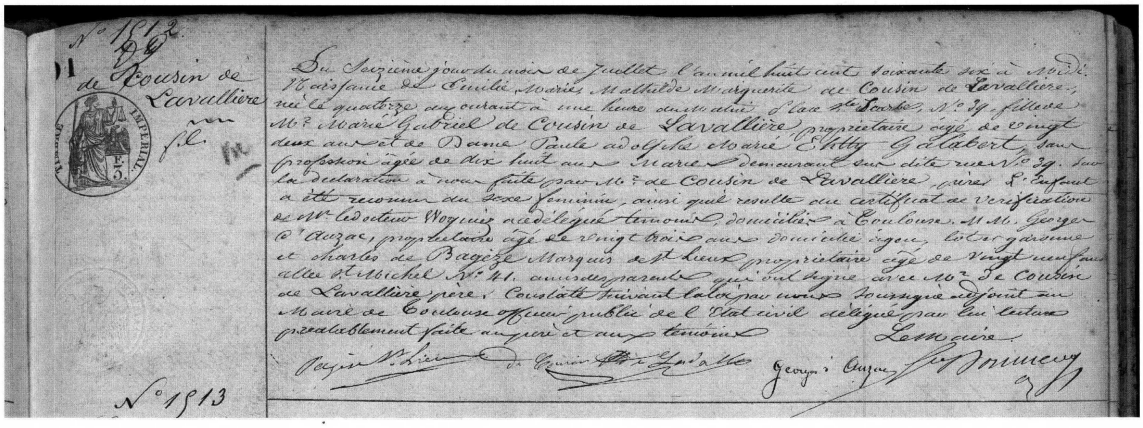

- 11:47:04 - 11/12/12 - 1E422 - Vue N°193
DIRECTION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE TOULOUSE

920 AM Toulouse. Naissances, Cousin de Lavallière. 1E422 Vue N0 193.

Annexe N0 14

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[921]

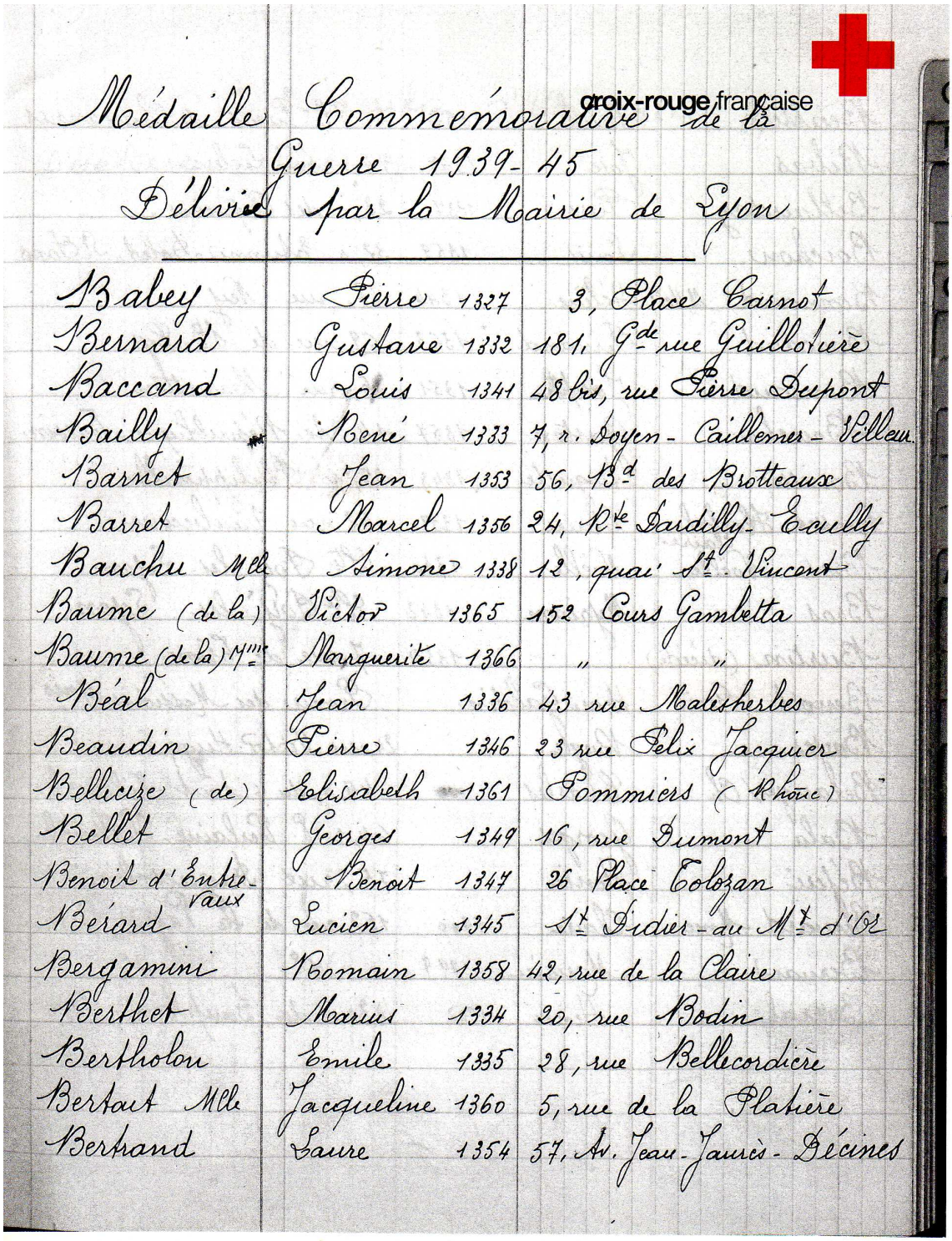

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

croix-rouge française

Babey	Pierre	1327	3, Place Carnot
Bernard	Gustave	1332	181, Gde rue Guillotière
Baccand	Louis	1341	48 bis, rue Pierre Dupont
Bailly	René	1333	7, r. Boyer - Caillemer - Villeu.
Barnet	Jean	1353	56, Bd des Brotteaux
Barret	Marcel	1356	24, Rte Sardilly - Ecully
Bauchu Mlle	Simone	1338	12, quai St. Vincent
Baume (de la)	Victor	1365	152 Cours Gambetta
Baume (de la) Mme	Marguerite	1366	" "
Béal	Jean	1336	43 rue Malesherbes
Beaudin	Pierre	1346	23 rue Félix Jacquier
Bellicize (de)	Elisabeth	1361	Sommiers (Rhône)
Bellet	Georges	1349	16, rue Dumont
Benoit d'Entre-vaux	Benoit	1347	26 Place Tolozan
Bérard	Lucien	1345	St Didier-au Mt d'Or
Bergamini	Romain	1358	42, rue de la Claire
Berthet	Marius	1334	20, rue Bodin
Bertholon	Emile	1335	28, rue Bellecordière
Bertaut Mlle	Jacqueline	1360	5, rue de la Platière
Bertrand	Laure	1354	57, Av. Jean-Jaurès - Décines

921 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 15

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[922]

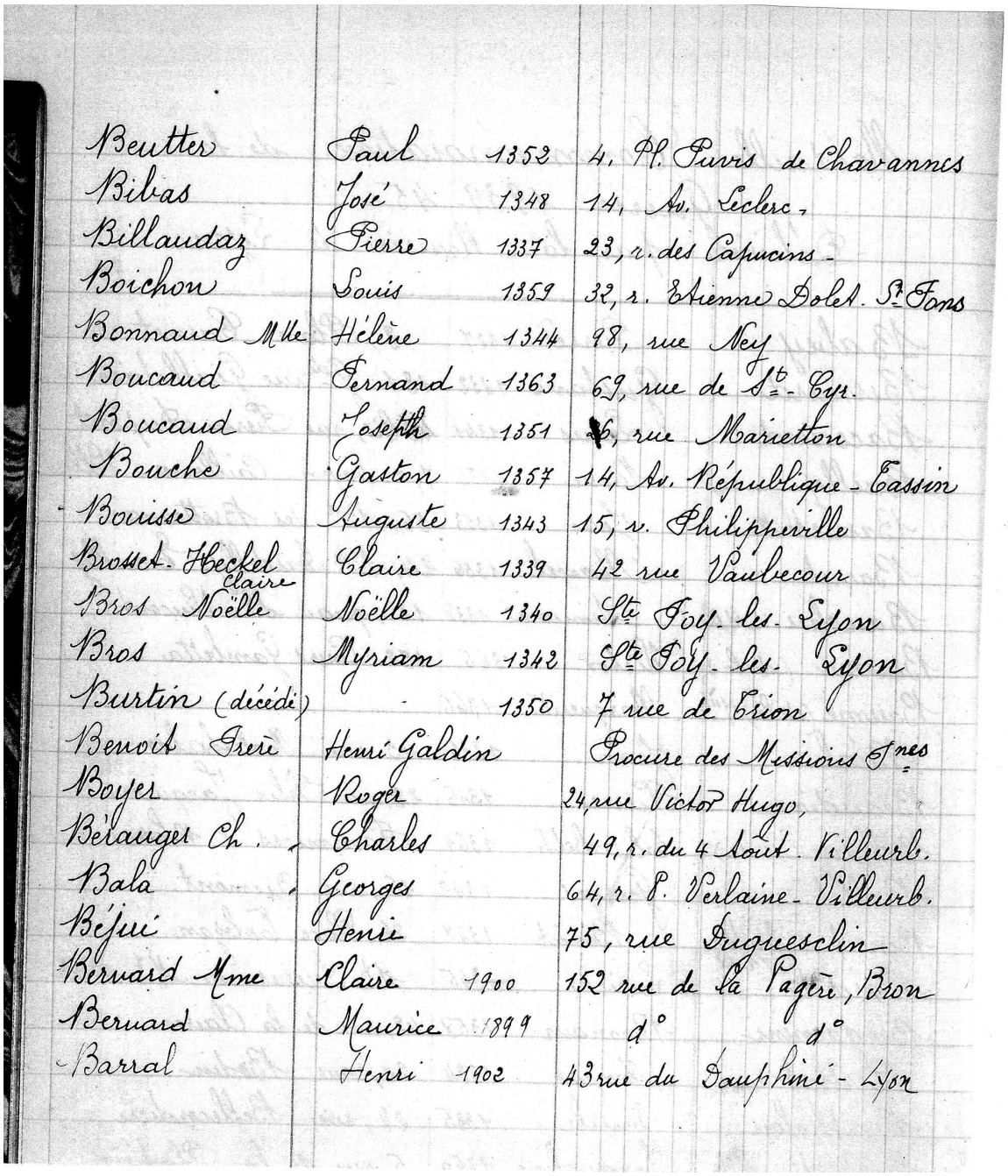

Beutter	Paul	1352	4, Pl. Puvis de Chavannes
Bibas	José	1348	14, Av. Leclerc,
Billaudaz	Pierre	1337	23, r. des Capucins -
Boichon	Louis	1359	32, r. Etienne Dolet. St-Fons
Bonnaud Mlle	Hélène	1344	98, rue Ney
Boucaud	Fernand	1363	69, rue de Ste-Cyr.
Boucaud	Joseph	1351	6, rue Marietton
Bouche	Gaston	1357	14, Av. République - Eassin
Bouisse	Auguste	1343	15, r. Philippeville
Brossel-Hecfel	Claire	1339	42 rue Vaubecour
Bros Claire Noëlle	Noëlle	1340	Ste Foy-les-Lyon
Bros	Myriam	1342	Ste Foy-les-Lyon
Burtin (décédé)		1350	7 rue de Trion
Benoit Sœur	Henri Galdin		Procure des Missions Ses
Boyer	Roger		24, rue Victor Hugo,
Bélanger Ch.	Charles		49, r. du 4 Août. Villeurb.
Bala	Georges		64, r. P. Verlaine - Villeurb.
Béjui	Henri		75, rue Duguesclin
Bernard Mme	Claire	1900	152 rue de la Pagère, Bron
Bernard	Maurice	1899	d° d°
Barral	Henri	1902	43 rue du Dauphiné - Lyon

922 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 16

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[923]

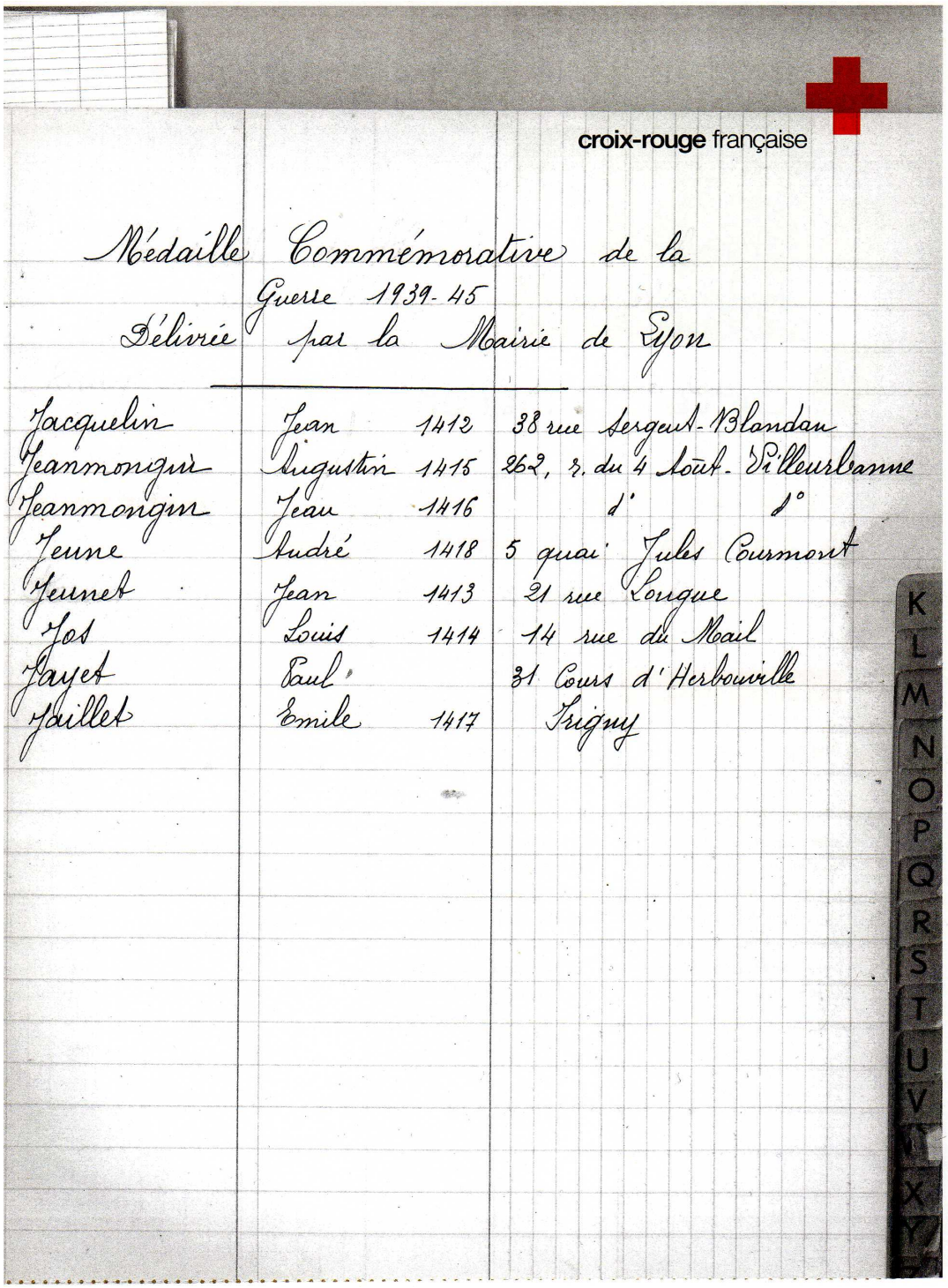

croix-rouge française

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

Jacquelin	Jean	1412	38 rue Sergent-Blandan
Jeanmonguin	Augustin	1415	262, r. du 4 Août - Villeurbanne
Jeanmonguin	Jean	1416	d° d°
Jeune	André	1418	5 quai Jules Courmont
Jeunet	Jean	1413	21 rue Longue
Jot	Louis	1414	14 rue du Mail
Jayet	Paul		31 Cours d'Herbouville
Jaillet	Emile	1417	Trigny

923 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 17

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[924]

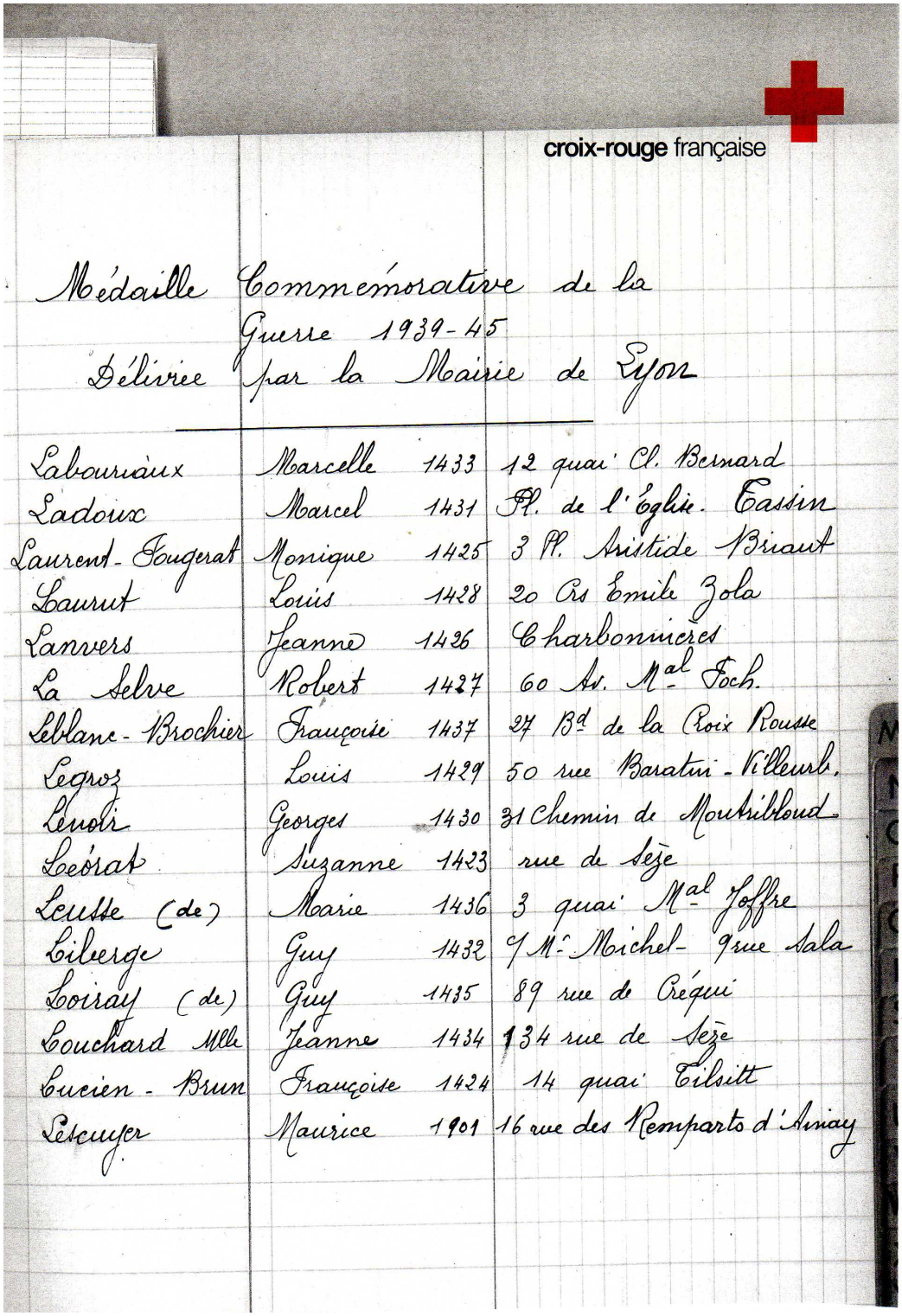

croix-rouge française

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

Labouriaux	Marcelle	1433	12 quai Cl. Bernard
Ladoux	Marcel	1431	Pl. de l'Église. Cassin
Laurent-Fougerat	Monique	1425	3 Pl. Aristide Briant
Laurut	Louis	1428	20 Cs Émile Zola
Lanvers	Jeanne	1426	Charbonnières
La Selve	Robert	1427	60 Av. Mal Foch.
Leblanc-Brochier	Françoise	1437	27 Bd de la Croix Rousse
Legroz	Louis	1429	50 rue Baratin - Villeurb.
Lenoir	Georges	1430	31 Chemin de Montribloud
Leórat	Suzanne	1423	rue de Sèze
Leusse (de)	Marie	1436	3 quai Mal Joffre
Liberge	Guy	1432	9 M. Michel - 9 rue Sala
Loiray (de)	Guy	1435	89 rue de Créqui
Louchard Mlle	Jeanne	1434	134 rue de Sèze
Lucien-Brun	Françoise	1424	14 quai Tilsitt
Lescuyer	Maurice	1901	16 rue des Remparts d'Ainay

924 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 18

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[925]

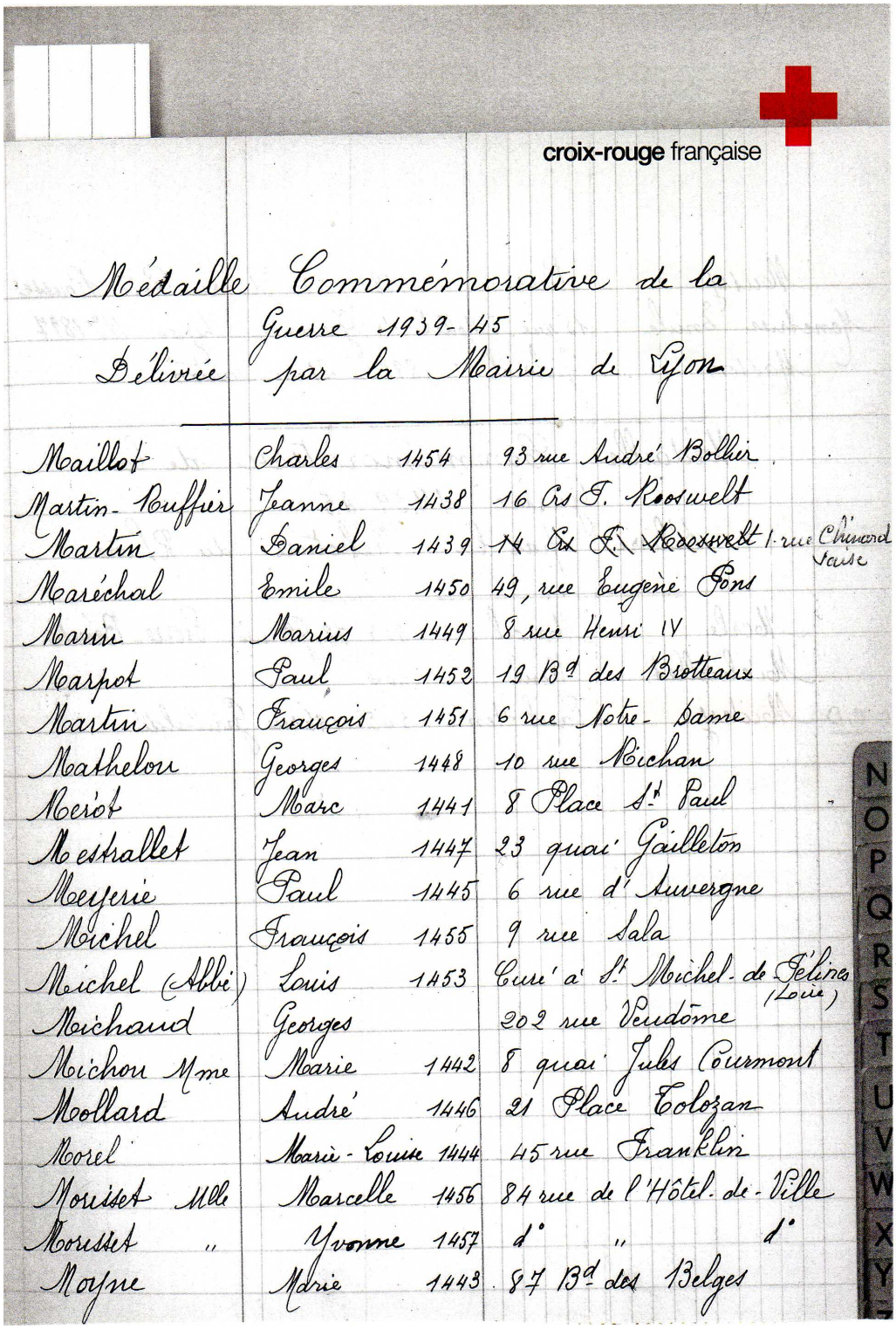

croix-rouge française

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

Maillot	Charles	1454	93 rue André Bollier
Martin-Buffier	Jeanne	1438	16 Cours F. Roosvelt
Martin	Daniel	1439	14 Cours F. Roosvelt 1 rue Chevreul Vaise
Maréchal	Emile	1450	49, rue Eugène Pons
Marin	Marius	1449	8 rue Henri IV
Marpot	Paul	1452	19 Bd des Brotteaux
Martin	François	1451	6 rue Notre-Dame
Mathelon	Georges	1448	10 rue Richan
Mériot	Marc	1441	8 Place St Paul
Mestrallet	Jean	1447	23 quai Gailleton
Merserie	Paul	1445	6 rue d'Auvergne
Michel	François	1455	9 rue Sala
Michel (Abbé)	Louis	1453	Curé à St Michel-de-Feline (Loire)
Michaud	Georges		202 rue Vendôme
Michon Mme	Marie	1442	8 quai Jules Courmont
Mollard	André	1446	21 Place Tolozan
Morel	Marie-Louise	1444	45 rue Franklin
Morisset Mlle	Marcelle	1456	84 rue de l'Hôtel-de-Ville
Morisset "	Yvonne	1457	d° " d°
Moyne	Marie	1443	87 Bd des Belges

N O P Q R S T U V W X Y Z

925 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 19

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[926]

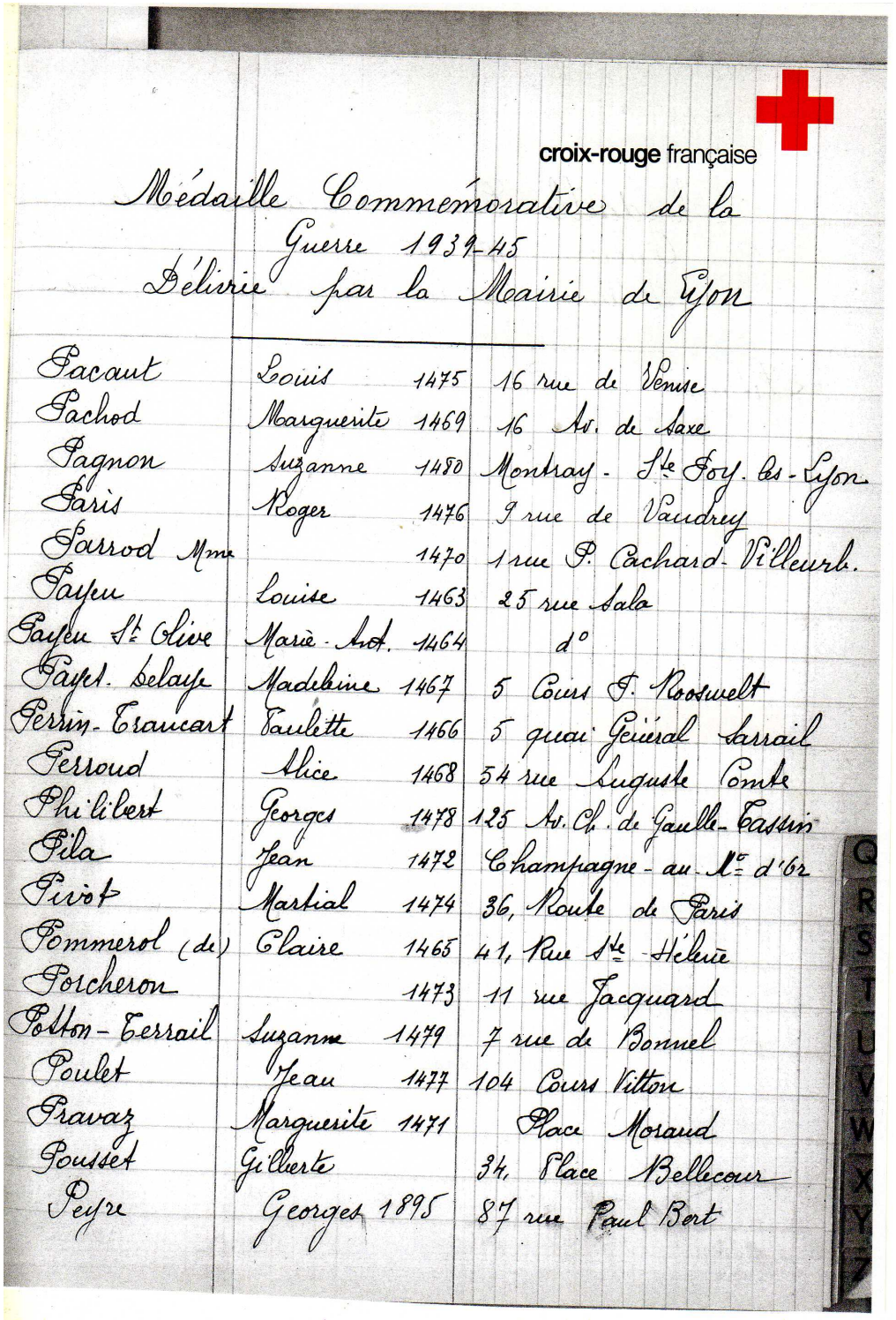

croix-rouge française

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

Bacaut	Louis	1475	16 rue de Venise
Bachod	Marguerite	1469	16 Av. de Saxe
Bagnon	Suzanne	1480	Montray - Ste Foy. lès - Lyon
Baris	Roger	1476	9 rue de Vaudrey
Barrod Mme		1470	1 rue P. Cachard - Villeurb.
Bayeu	Louise	1463	25 rue Sala
Bayeu Ste Olive	Marie - Ant.	1464	d°
Bayet. Delaye	Madeleine	1467	5 Cours F. Roosvelt
Berrin - Trancart	Paulette	1466	5 quai Général Sarrail
Berroud	Alice	1468	54 rue Auguste Comte
Philibert	Georges	1478	125 Av. Ch. de Gaulle - Bassin
Bila	Jean	1472	Champagne - au M.t d'Or
Birot	Martial	1474	36, Route de Paris
Bommerol (de)	Claire	1465	41, Rue Ste Hélène
Borcheron		1473	11 rue Jacquard
Botton - Berrail	Suzanne	1479	7 rue de Bonnel
Boulet	Jean	1477	104 Cours Vitton
Bravaz	Marguerite	1471	Place Morand
Bousset	Gilberte		34, Place Bellecour
Beyre	Georges	1895	87 rue Paul Bert

926 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 20

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[927]

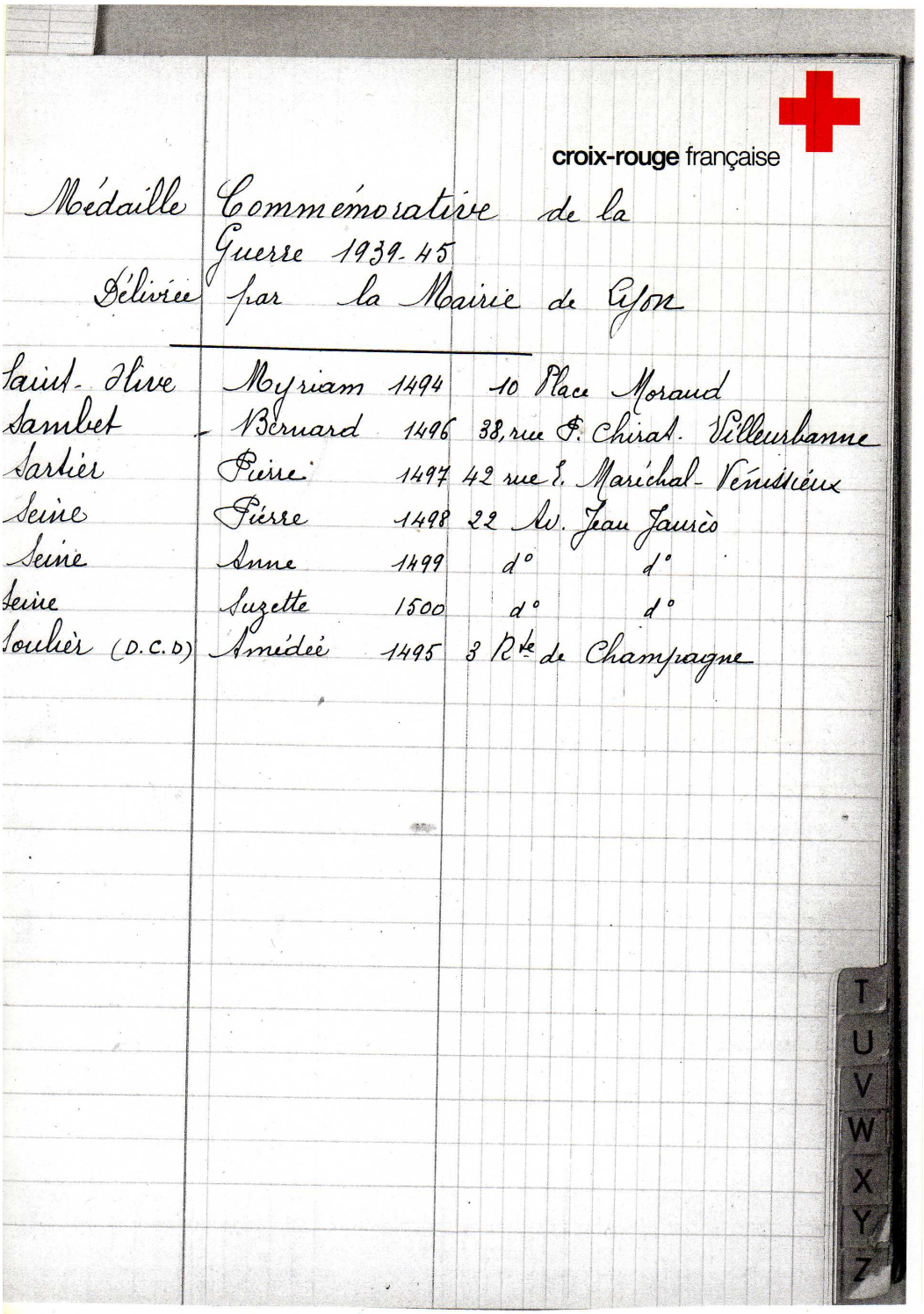

croix-rouge française

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

Saint-Olive	Myriam	1494	10 Place Morand
Sambet	Bernard	1496	38, rue F. Chirat - Villeurbanne
Sartier	Pierre	1497	42 rue E. Maréchal - Vénissieux
Seine	Pierre	1498	22 Av. Jean Jaurès
Seine	Anne	1499	d° d°
Seine	Suzette	1500	d° d°
Soulier (O.C.D)	Amédée	1495	3 Rte de Champagne

T U V W X Y Z

927 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 21

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[928]

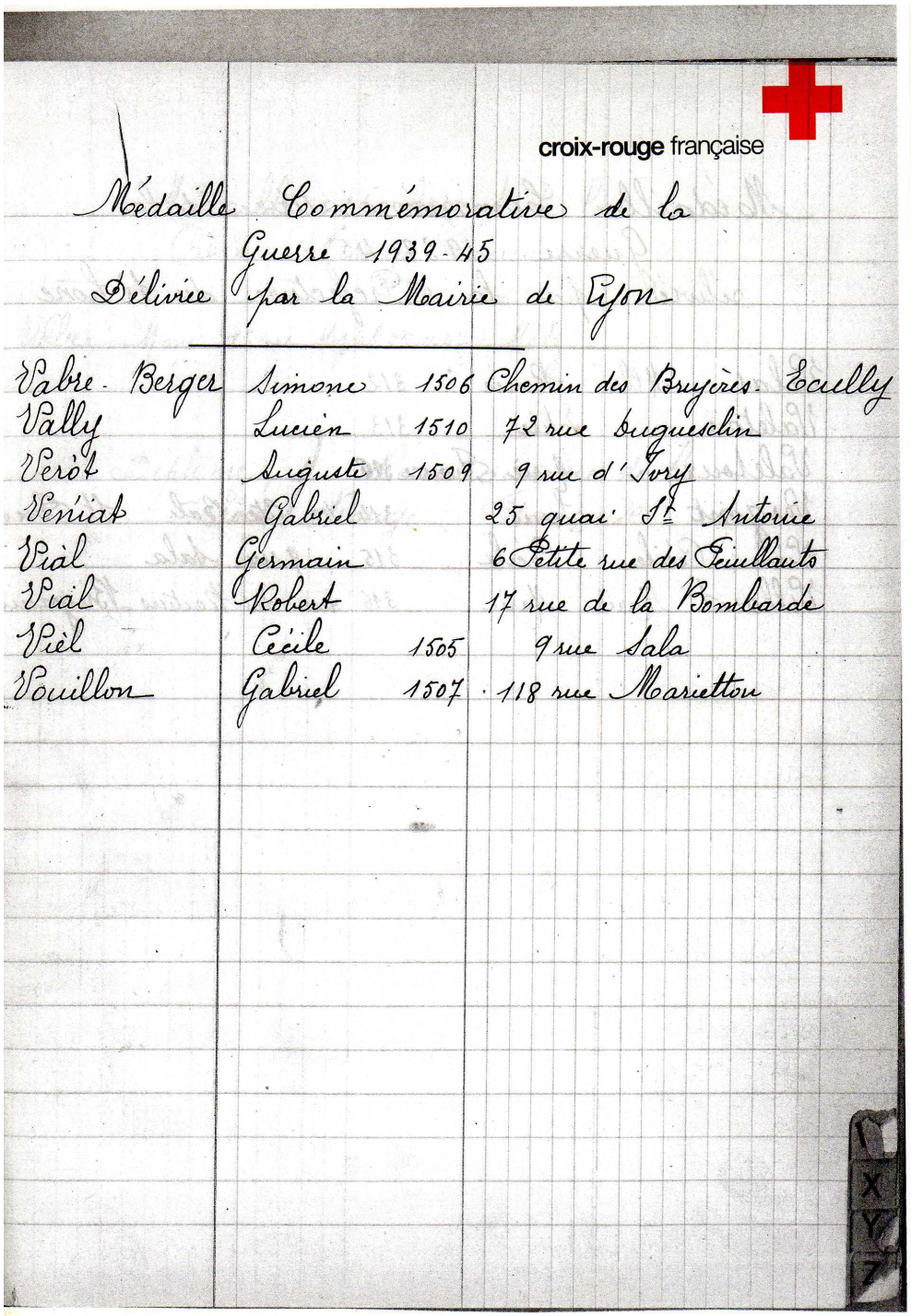

croix-rouge française

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45
Délivrée par la Mairie de Lyon

Vabre-Berger	Simone	1506	Chemin des Bruyères. Ecully
Vally	Lucien	1510	72 rue Duguesclin
Verot	Auguste	1509	9 rue d'Ivry
Veniat	Gabriel		25 quai St Antoine
Vial	Germain		6 Petite rue des Feuillants
Vial	Robert		17 rue de la Bombarde
Viel	Cécile	1505	9 rue Sala
Vouillon	Gabriel	1507	118 rue Marietton

928 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 22

Décoration des bénévoles de la Croix-Rouge à Lyon[929]

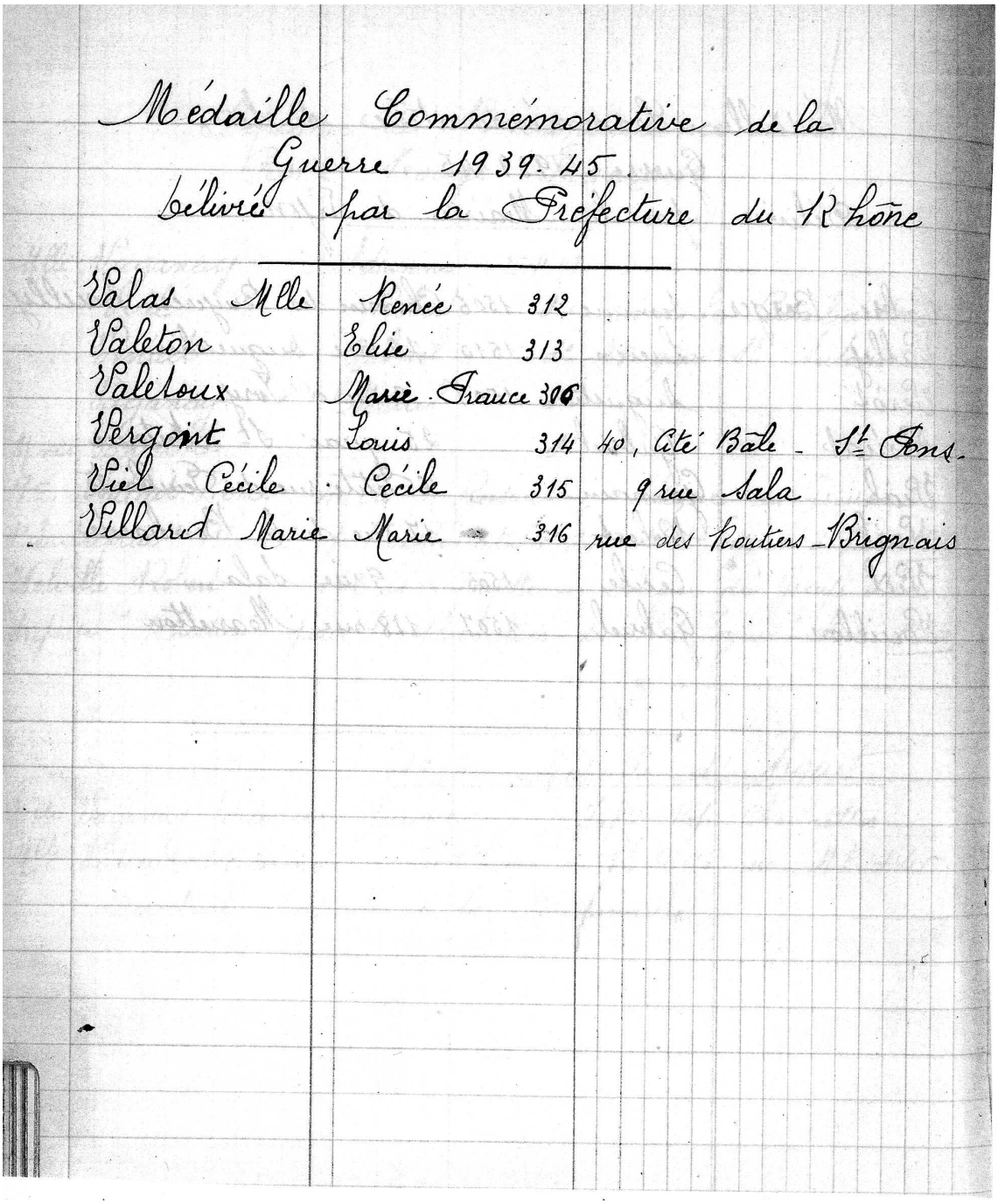

Médaille Commémorative de la Guerre 1939-45.
Délivrée par la Préfecture du Rhône

Valas	Mlle	Renée	312	
Valeton		Elie	313	
Valeloux		Marie-France	306	
Vergoint		Louis	314	40, Cité Bâle - St-Cyr.
Viel Cécile		Cécile	315	9 rue Sala
Villard Marie		Marie	316	rue des Routiers - Brignais

929 Unité locale de la Croix-Rouge française de Lyon.

Annexe N0 23

Livret individuel d'Andrée de Mascarel (UFF)[930]

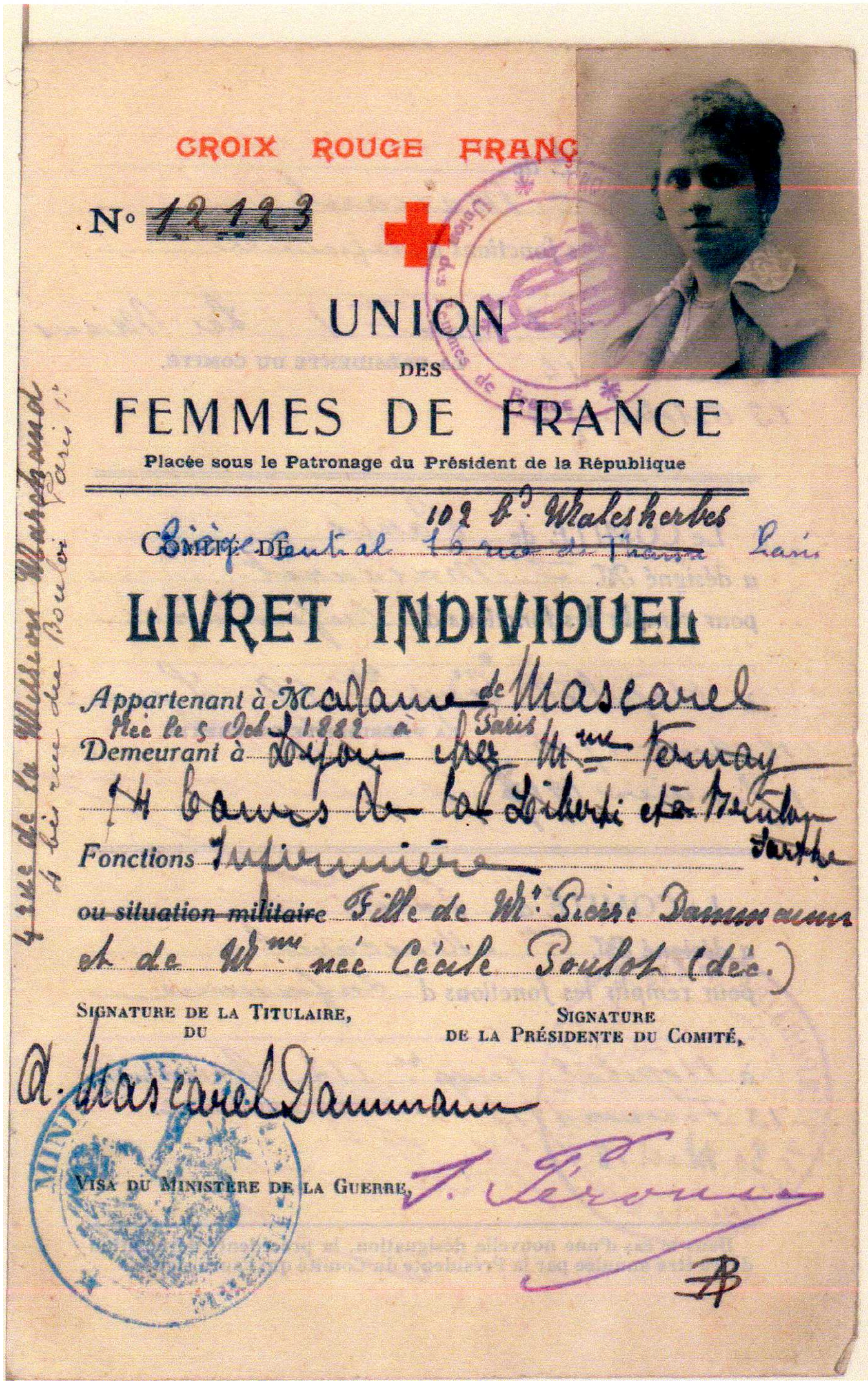

CROIX ROUGE FRANÇ

N° ~~12.123~~

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Placée sous le Patronage du Président de la République

Comité de Siège central 102 Bd Malesherbes ~~16 rue de Thann~~ Paris

LIVRET INDIVIDUEL

Appartenant à Madame de Mascarel

Née le 5 Oct 1882 à Paris

Demeurant à

Fonctions Infirmière

ou situation militaire Fille de Mr Pierre Dammann et de Mme née Cécile Poulet (déc.)

Signature de la Titulaire, — Signature de la Présidente du Comité,

A. Mascarel Dammann

Visa du Ministère de la Guerre

930 www.europeana

Annexe N0 24

Etats de service de Mme Mascarel[931]

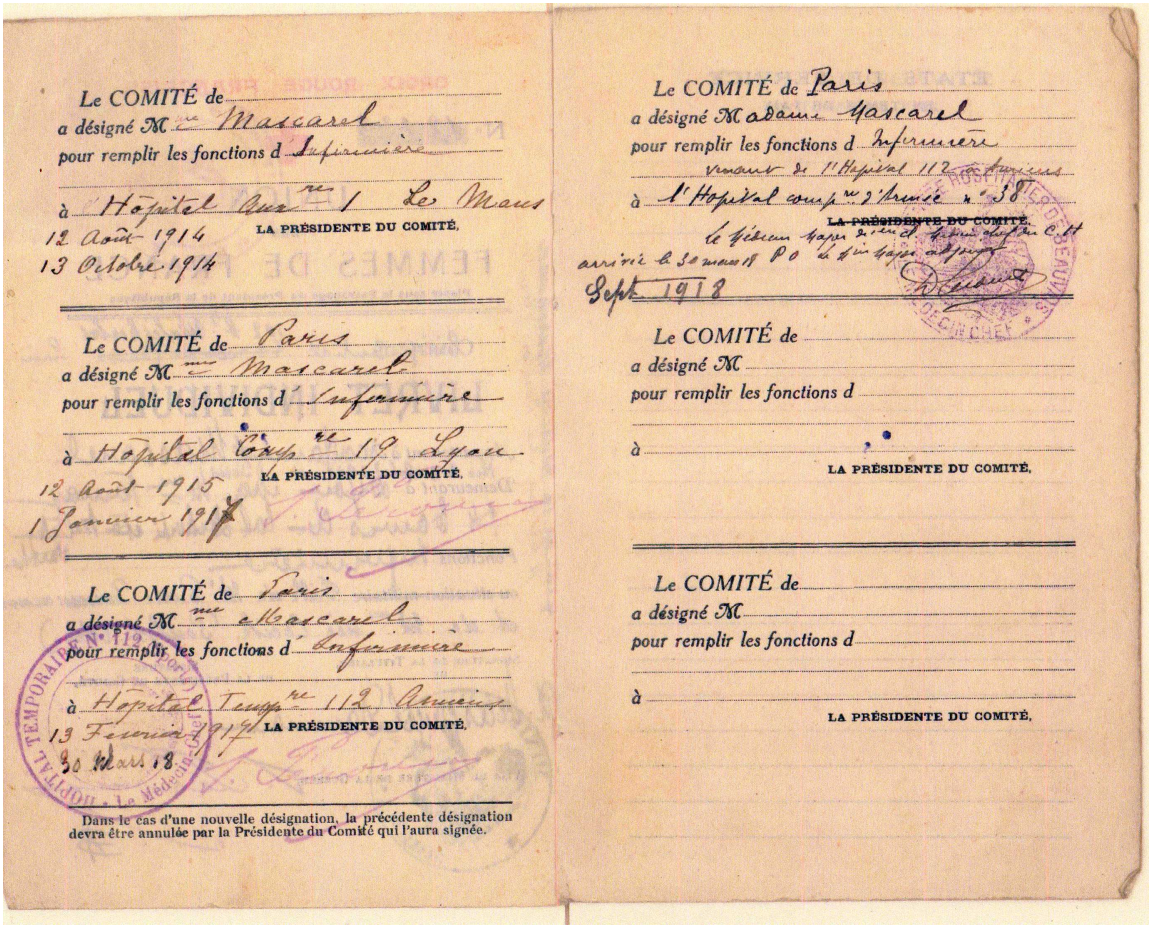

Le COMITÉ de
a désigné Mme Mascarel
pour remplir les fonctions d Infirmière
à Hôpital Aux.re 1 Le Mans
12 Août 1914
13 Octobre 1914
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ,

Le COMITÉ de Paris
a désigné Mme Mascarel
pour remplir les fonctions d Infirmière
à Hôpital Comp.re 19 Lyon
12 Août 1915
1 Janvier 1917
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ,

Le COMITÉ de Paris
a désigné Mme Mascarel
pour remplir les fonctions d Infirmière
à Hôpital Temp.re 112 Amiens
13 Février 1917
30 Mars 18
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ,

HÔPITAL TEMPORAIRE N° 112 Tours
Le Médecin-Chef

Dans le cas d'une nouvelle désignation, la précédente désignation devra être annulée par la Présidente du Comité qui l'aura signée.

Le COMITÉ de Paris
a désigné Madame Mascarel
pour remplir les fonctions d Infirmière
venant de l'Hôpital 112 à Amiens
à l'Hôpital comp.re d'Armée n° 38
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ,
Le Médecin Major de 1re cl. Médecin chef du C.H.
arrivée le 30 mars 18 P.O. Le Mis Major adjoint
Sept 1918

Le COMITÉ de
a désigné M
pour remplir les fonctions d
à
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ,

Le COMITÉ de
a désigné M
pour remplir les fonctions d
à
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ,

931 www.europeana

Annexe N0 25

Etats de service de Mme Mascarel[932]

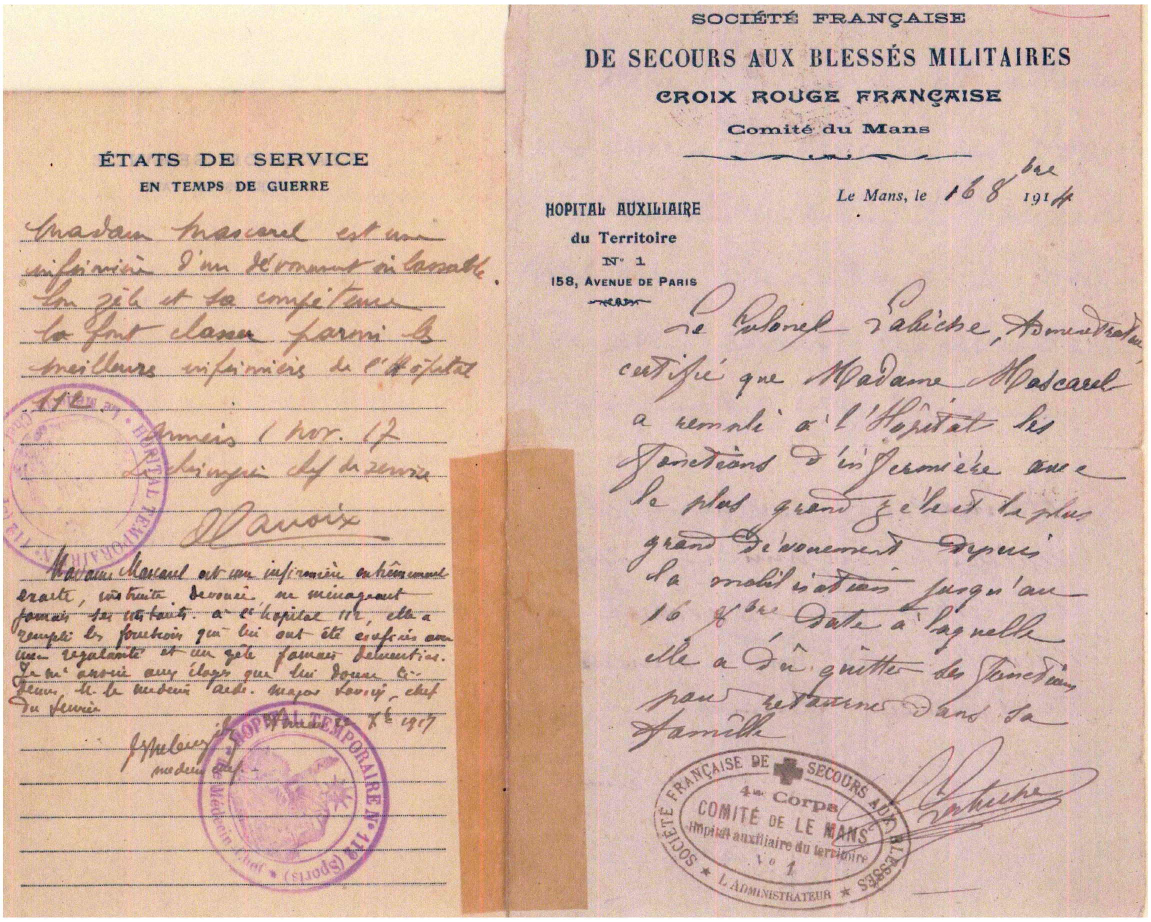

ÉTATS DE SERVICE
EN TEMPS DE GUERRE

Madame Mascarel est une infirmière d'un dévouement inlassable. Son zèle et sa compétence la font classer parmi les meilleures infirmières de l'Hôpital 112.

Armées 1 nov. 17
Le chirurgien chef de service
Mavoix

Madame Mascarel est une infirmière extrêmement exacte, instruite, dévouée, ne ménageant jamais ses instants. A l'hôpital 112, elle a rempli les fonctions qui lui ont été confiées avec une régularité et un zèle jamais démentis. Je m'associe aux éloges que lui donne M. le médecin aide-major, chef du service.

... 8 ... 1917
médecin chef

HOPITAL TEMPORAIRE N° 112 (Sports) Le Médecin Chef

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES
CROIX ROUGE FRANÇAISE
Comité du Mans

HOPITAL AUXILIAIRE
du Territoire
N° 1
158, Avenue de Paris

Le Mans, le 16 8bre 1914

Le Colonel Labiche, Administrateur certifie que Madame Mascarel a rempli à l'Hôpital les fonctions d'infirmière avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement depuis sa mobilisation jusqu'au 16 8bre date à laquelle elle a dû quitter ses fonctions pour retourner dans sa famille.

Société Française de Secours aux Blessés – 4e Corps – Comité de Le Mans – Hôpital auxiliaire du territoire N° 1 – L'Administrateur

932 www.europeana

Annexe N0 26

Etats de service de Mme Mascarel[933]

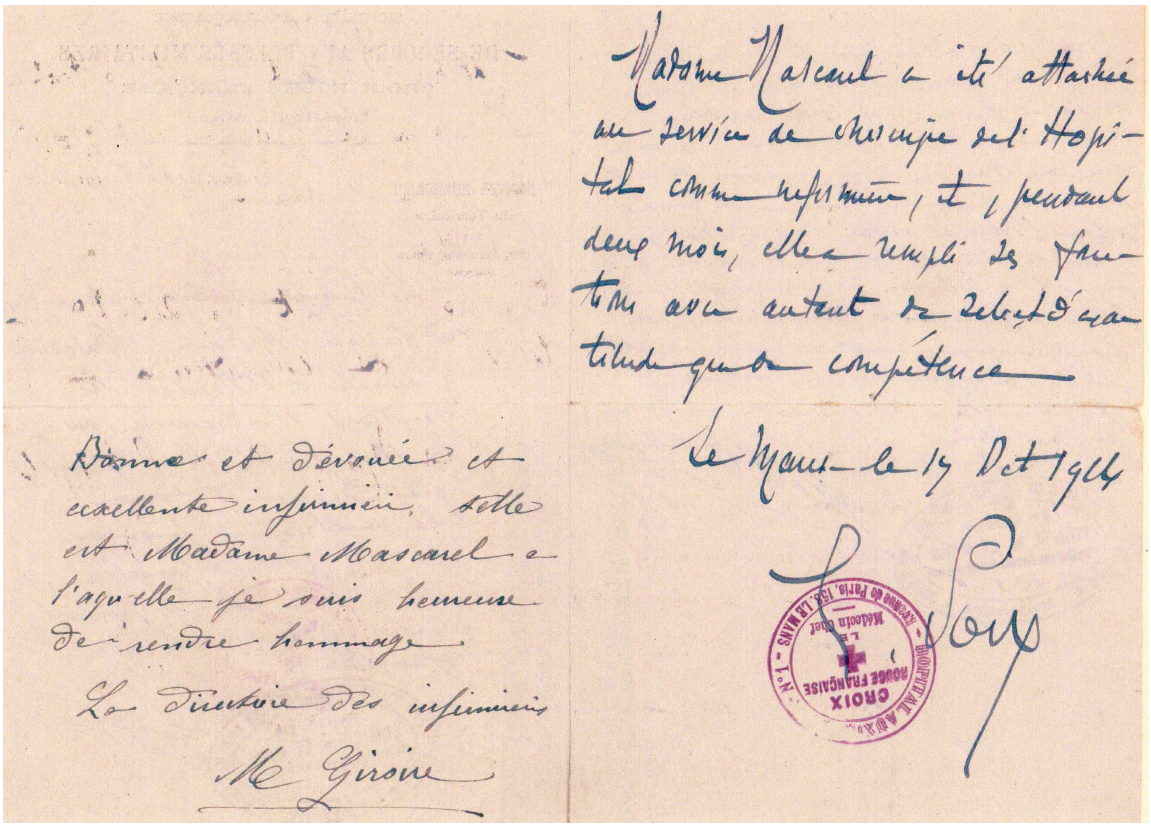

Madame Mascarel a été attachée au service de chirurgie de l'Hôpital comme infirmière, et pendant deux mois, elle a rempli ses fonctions avec autant de zèle et d'assiduité que de compétence

Le Mans le 14 Oct 1914

Bonne et dévouée et excellente infirmière, telle est Madame Mascarel à laquelle je suis heureux de rendre hommage

La Directrice des infirmières

M Giroire

933 www.europeana

Annexe N0 27

Etats de service de Mme Mascarel[934]

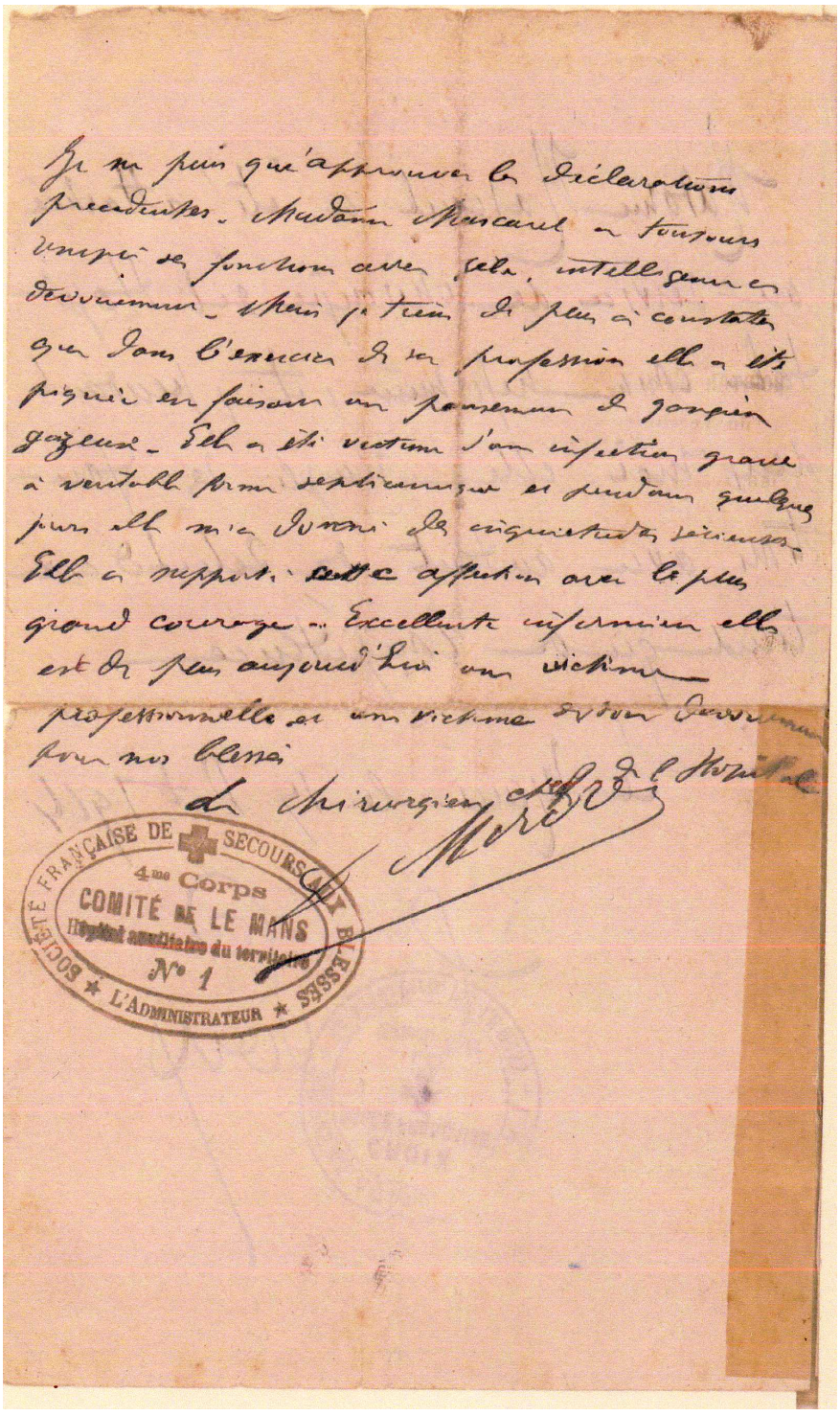

Je ne puis qu'approuver les déclarations précédentes. Madame Mascarel a toujours rempli ses fonctions avec zèle, intelligence et dévouement. Mais je tiens de plus à constater que dans l'exercice de sa profession elle a été piquée en faisant un pansement de gangrène gazeuse. Elle a été victime d'une infection grave à véritable forme septicémique et pendant quelques jours elle m'a donné des inquiétudes sérieuses. Elle a supporté cette affection avec le plus grand courage. Excellente infirmière elle est de plus aujourd'hui une victime professionnelle et une victime de son dévouement pour nos blessés.

Le Chirurgien chef de l'Hôpital

Mercier

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS
4me Corps
COMITÉ DE LE MANS
Hôpital auxiliaire du territoire
N° 1
L'ADMINISTRATEUR

934 www.europeana

Annexe N0 28

Etats de service de Mme Mascarel[935]

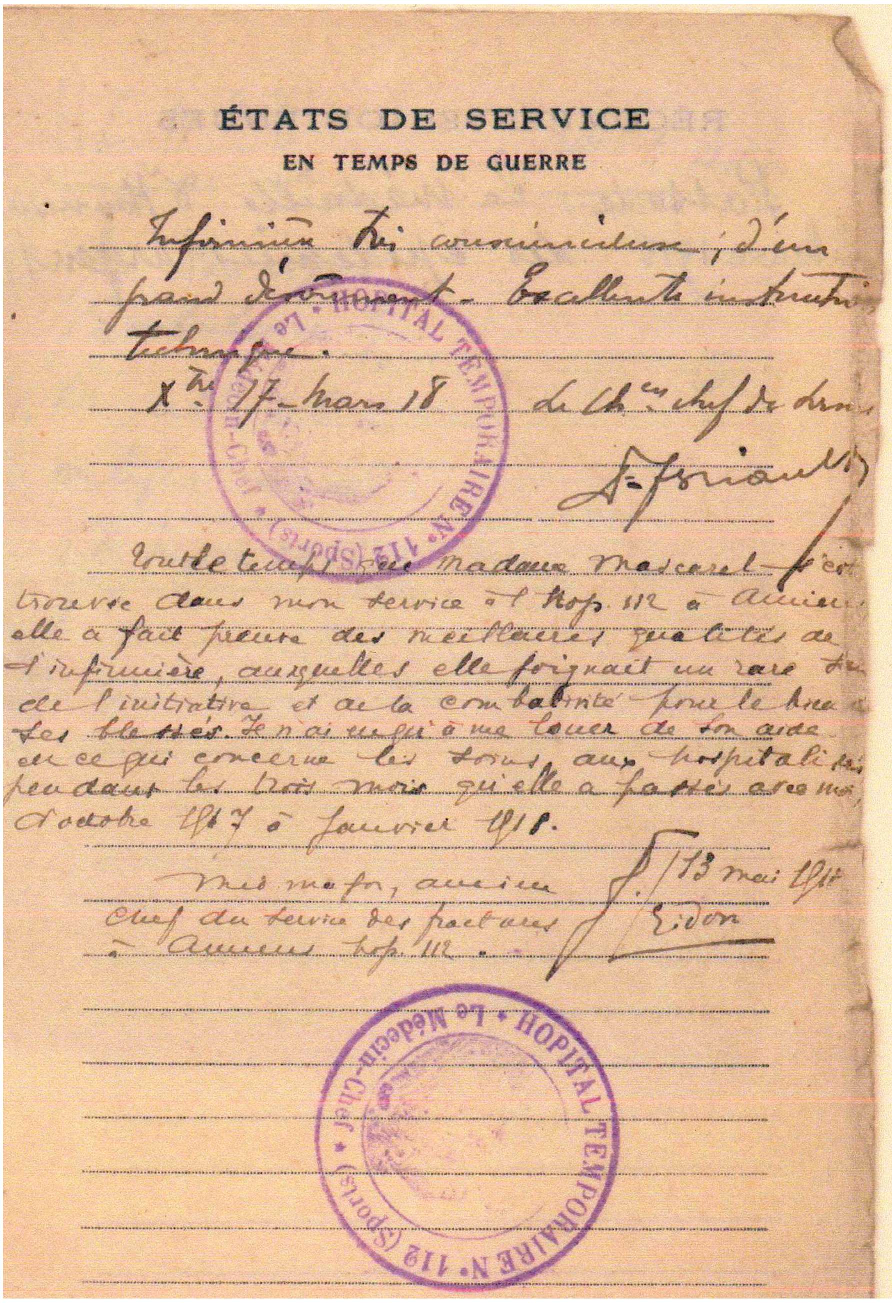

ÉTATS DE SERVICE
EN TEMPS DE GUERRE

Infirmière très consciencieuse, d'un grand dévouement. Excellente instruction technique.

X[illegible] 17 mars 18 Le Méd. chef de service

[illegible signature]

Tout le temps que madame Mascarel s'est trouvée dans mon service à l'Hôp. 112 à Amiens, elle a fait preuve des meilleures qualités de l'infirmière, auxquelles elle joignait un rare esprit de l'initiative et de la combativité pour le bien des blessés. Je n'ai eu qu'à me louer de son aide en ce qui concerne les soins aux hospitalisés pendant les trois mois qu'elle a passés avec moi, d'octobre 1917 à janvier 1918.

Méd. major, ancien chef du service des fractures à Amiens hôp. 112

13 mai 1918 [illegible signature]

HOPITAL TEMPORAIRE N° 112 (Sports) • Le Médecin-Chef •

HOPITAL TEMPORAIRE N° 112 (Sports) • Le Médecin-Chef •

935 www.europeana

Annexe N0 29

Lettre du médecin-chef responsable de Mme Mascarel[936]

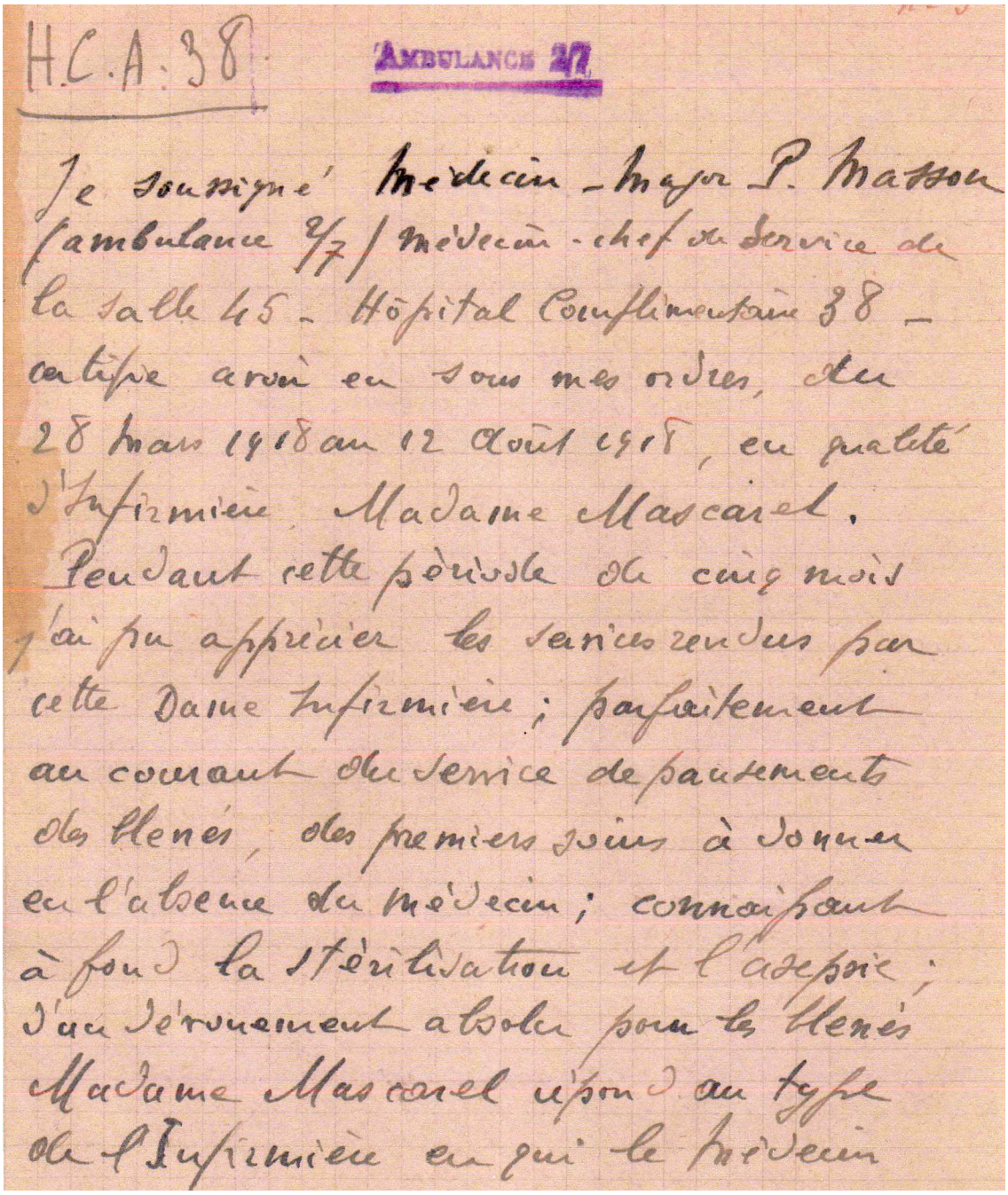

H.C.A. 38

AMBULANCE 27

Je soussigné Médecin-Major P. Masson ambulance 2/7 / Médecin-chef du service de la salle 45 - Hôpital Complémentaire 38 - certifie avoir eu sous mes ordres, du 28 mars 1918 au 12 août 1918, en qualité d'Infirmière Madame Mascarel.

Pendant cette période de cinq mois j'ai pu apprécier les services rendus par cette Dame Infirmière ; parfaitement au courant du service de pansements des blessés, des premiers soins à donner en l'absence du médecin ; connaissant à fond la stérilisation et l'asepsie ; d'un dévouement absolu pour les blessés Madame Mascarel répond au type de l'Infirmière en qui le médecin

936 www.europeana

Annexe N0 30

Lettre du médecin-chef responsable de Mme Mascarel[937]

937 www.europeana

Annexe N0 31

Madeleine BIOLLAY (SSBM)[938]

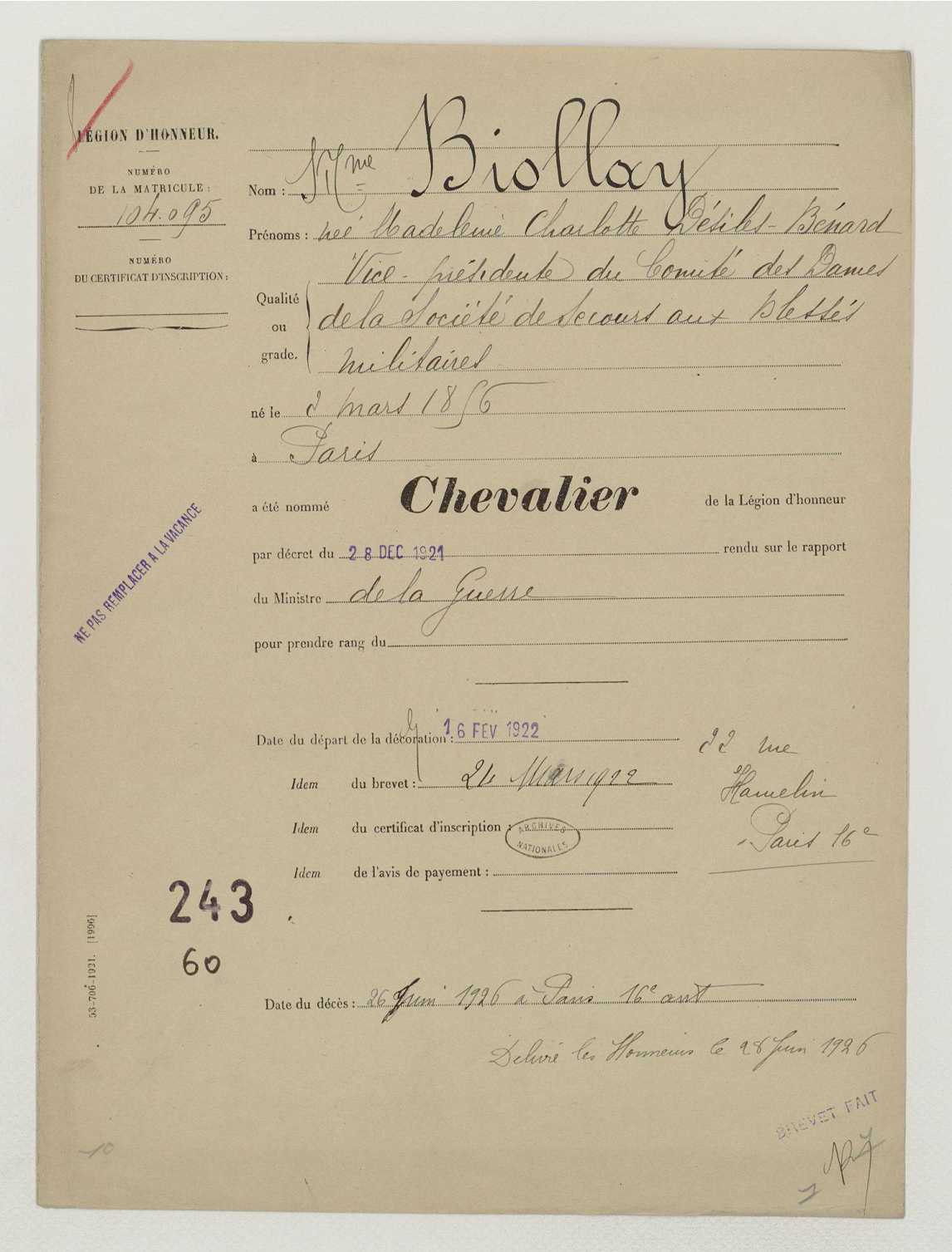

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 104.095

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Mme Biollay

Prénoms : née Madeleine Charlotte Désirée-Bénard

Qualité ou grade. Vice-présidente du Comité des Dames de la Société de secours aux blessés militaires

né le 2 mars 1856

à Paris

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 28 DEC 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la Guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 16 FEV 1922

Idem du brevet : 24 Mars 1922

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Mme Hamelin Paris 16e

ARCHIVES NATIONALES

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

243

60

53-706-1931. [1906]

Date du décès : 26 Juin 1936 à Paris 16e art

Délivré les Honneurs le 28 Juin 1936

BREVET FAIT

938 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/243/60.

Annexe N0 32

Acte de naissance de Mme Biollay[939]

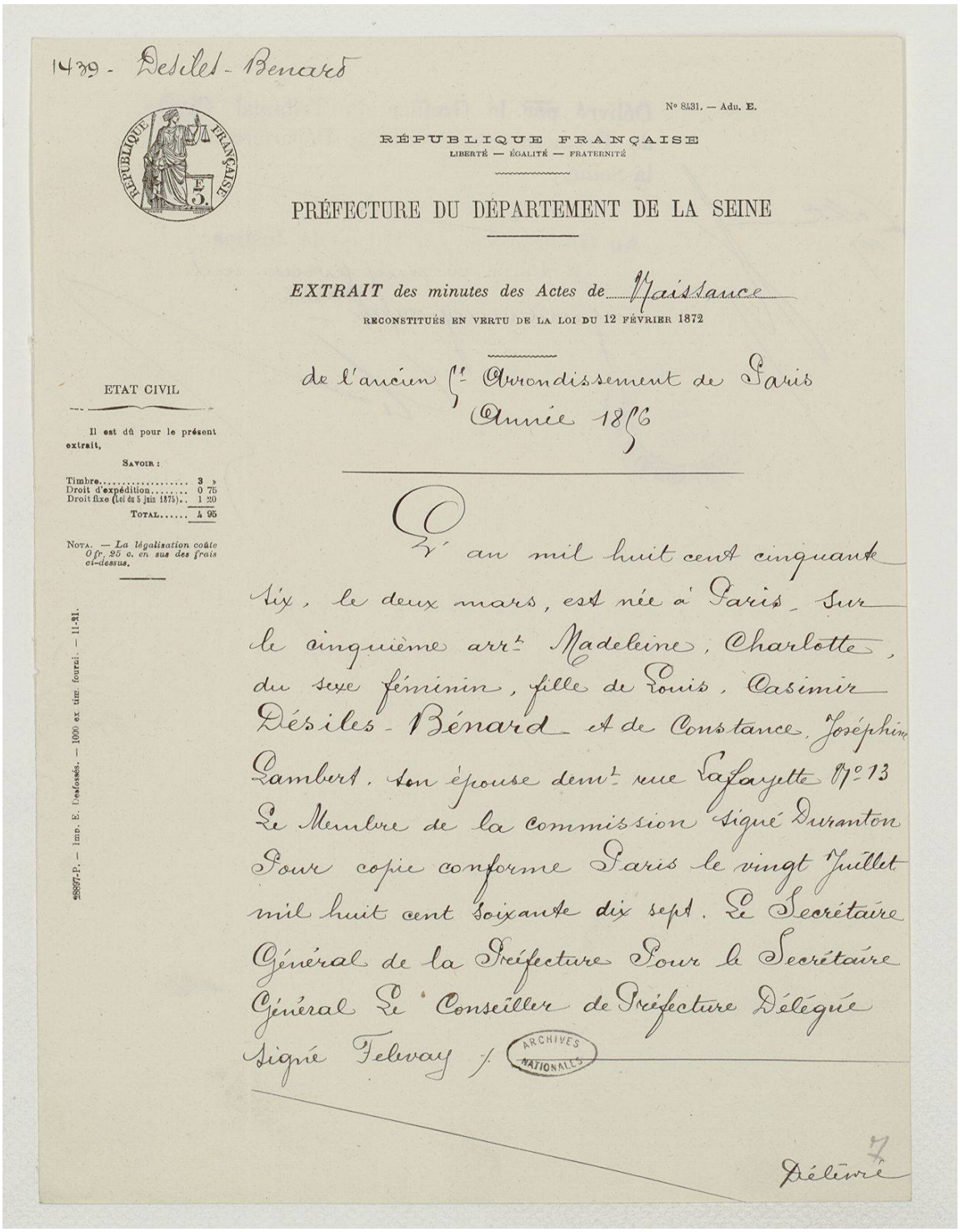

1439 - Desilets - Benard

N° 8431. — Adm. E.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

EXTRAIT des minutes des Actes de Naissance
RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

de l'ancien 1er Arrondissement de Paris
Année 1856

ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR :

Timbre	3 »
Droit d'expédition	0 75
Droit fixe (Loi du 5 juin 1875)	1 20
TOTAL	4 95

NOTA. — *La légalisation coûte 0 fr. 25 c. en sus des frais ci-dessus.*

28887-P. — Imp. E. Desfossés. — 1000 ex. tim. fourni. — 11-21.

L'an mil huit cent cinquante six, le deux mars, est née à Paris, sur le cinquième arrt Madeleine, Charlotte, du sexe féminin, fille de Louis, Casimir Désiles-Bénard et de Constance, Joséphine Lambert, son épouse demt rue Lafayette N° 13
Le Membre de la commission signé Durantin
Pour copie conforme Paris le vingt Juillet mil huit cent soixante dix sept. Le Secrétaire Général de la Préfecture Pour le Secrétaire Général Le Conseiller de Préfecture Délégué signé Telvay /

ARCHIVES NATIONALES

Délivré

939 *Idem,*, Extrait des minutes des actes de naissance, Mme Biollay.

Annexe N0 33

Etats de service de Mme Biollay[940]

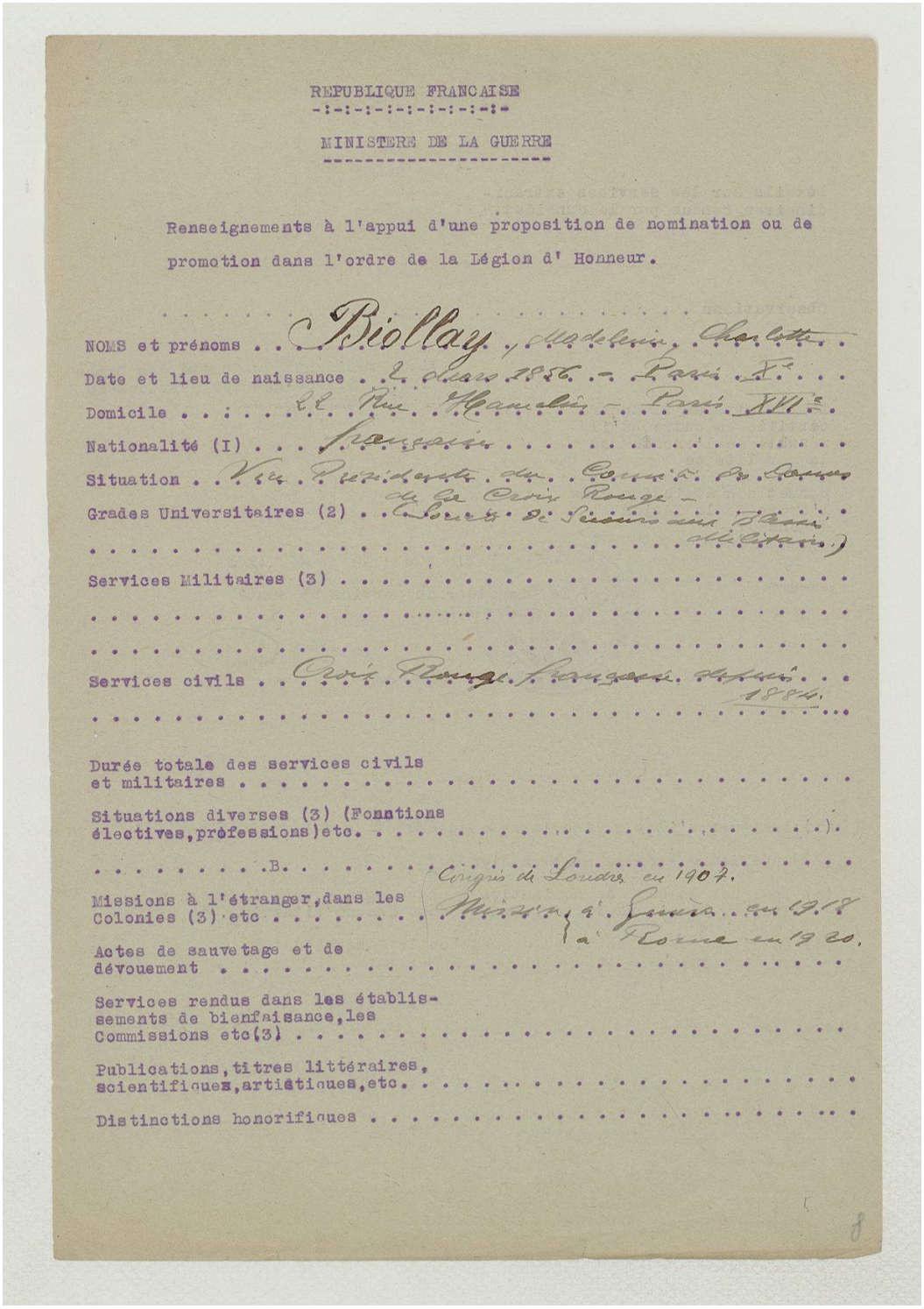

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA GUERRE

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d' Honneur.

NOMS et prénoms . . Biollay, Madeleine, Charlotte

Date et lieu de naissance . . 2 Mars 1856 – Paris Xe

Domicile . . . . . 22 Rue Hamelin – Paris XVIe

Nationalité (I) . . . Française

Situation . . Vice Présidente du Comité des Dames de la Croix Rouge –

Grades Universitaires (2) . . (Société de Secours aux Blessés Militaires)

Services Militaires (3) . . . . . .

Services civils . . Croix Rouge française depuis 1884.

Durée totale des services civils et militaires . . . . . .

Situations diverses (3) (Fonctions électives, professions) etc. . . . . .

. . . . . B. . . . . .

Missions à l'étranger, dans les Colonies (3) etc . . . . . Congrès de Londres en 1907. Mission à Genève en 1918 à Rome en 1920.

Actes de sauvetage et de dévouement . . . . . .

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les Commissions etc (3) . . . . . .

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc. . . . . .

Distinctions honorifiques . . . . . .

8

940 *Ibid.*, Etats de service de Mme Biollay à la SSBM.

Annexe N0 34

Etats de service de Mme Biollay[941]

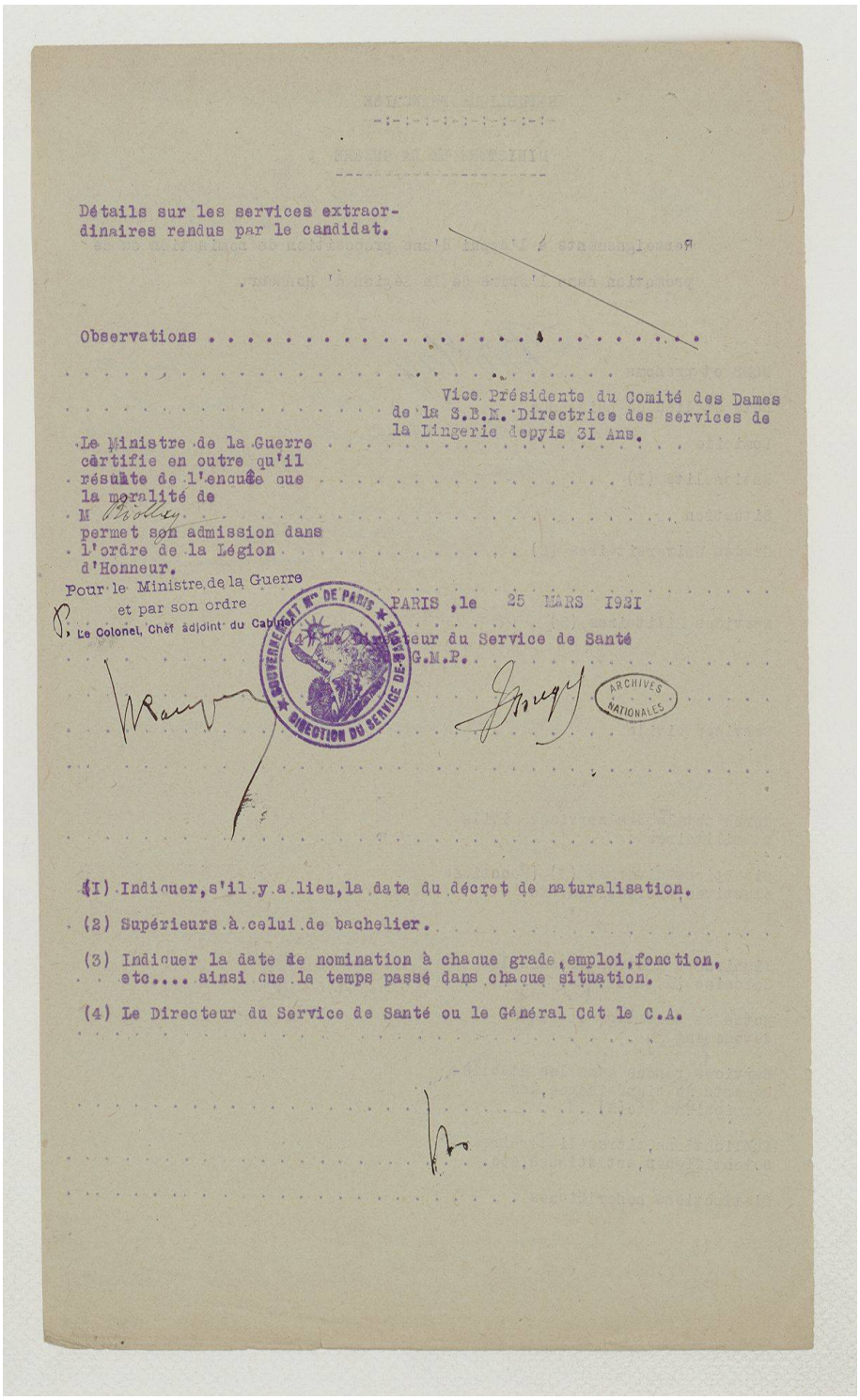

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat.

Observations . . . . . .

Vice Présidente du Comité des Dames de la S.B.M. Directrice des services de la Lingerie depuis 31 Ans.

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de M Biollay permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Pour le Ministre de la Guerre et par son ordre
Le Colonel, Chef adjoint du Cabinet

PARIS, le 25 MARS 1931

Le Directeur du Service de Santé G.M.P.

GOUVERNEMENT Mil DE PARIS DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ

ARCHIVES NATIONALES

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier.

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonction, etc.... ainsi que le temps passé dans chaque situation.

(4) Le Directeur du Service de Santé ou le Général Cdt le C.A.

941 *Ibid.*, Etats de service de Mme Biollay à la SSBM.

Annexe N0 35

Marie de CATERS (SSBM)[942]

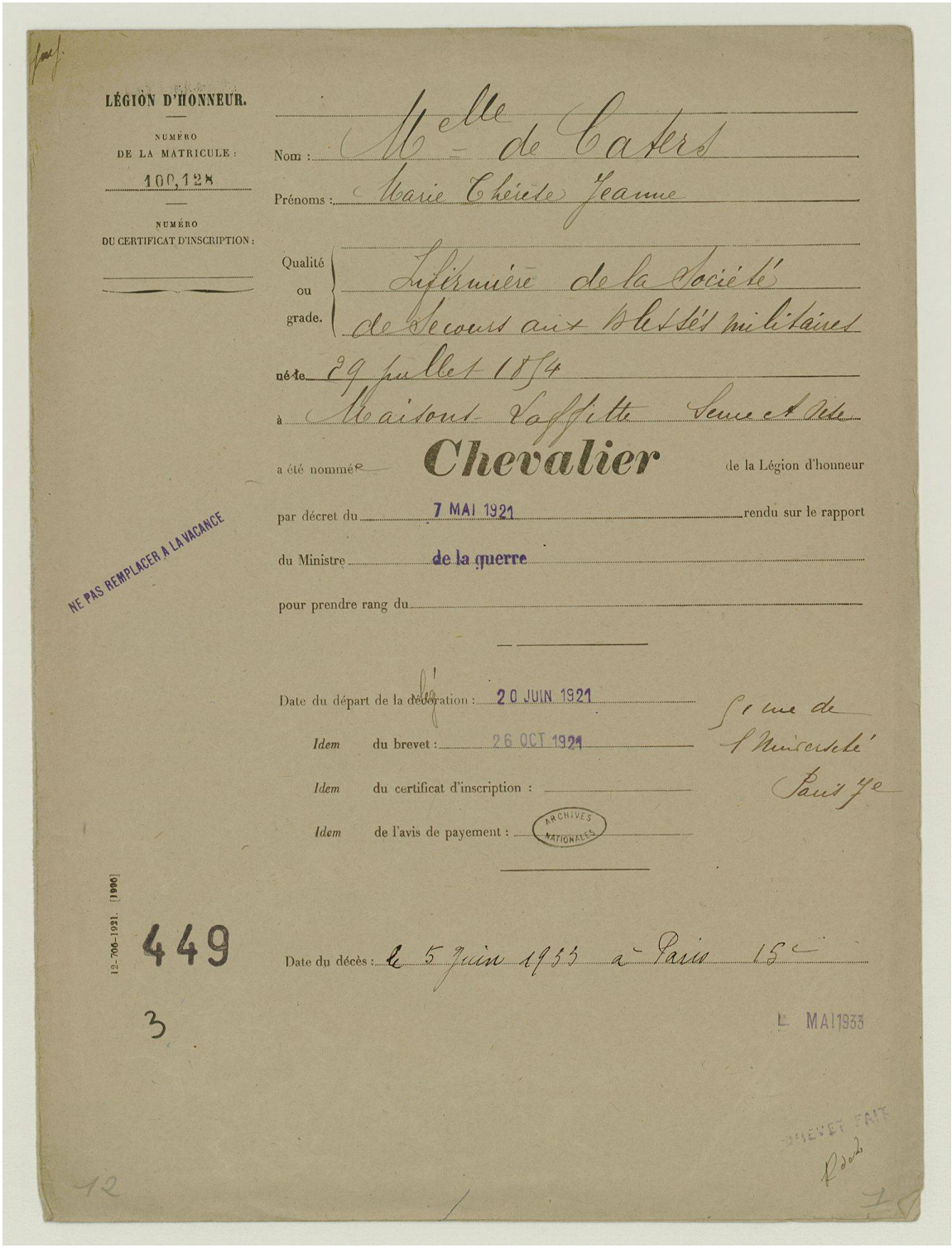

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 100,128

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Mlle de Caters

Prénoms : Marie Thérèse Jeanne

Qualité ou grade. Infirmière de la Société de Secours aux Blessés militaires

né le 29 juillet 1854

à Maisons Laffitte Seine et Oise

a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur

par décret du 7 MAI 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 20 JUIN 1921

Idem du brevet : 26 OCT 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

ARCHIVES NATIONALES

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

12_706-1921. [1906]

449

3

Date du décès : le 5 juin 1933 à Paris 15e

8 MAI 1933

12

942 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/449/3.

Annexe N0 36

Etats de service de Mlle Caters[943]

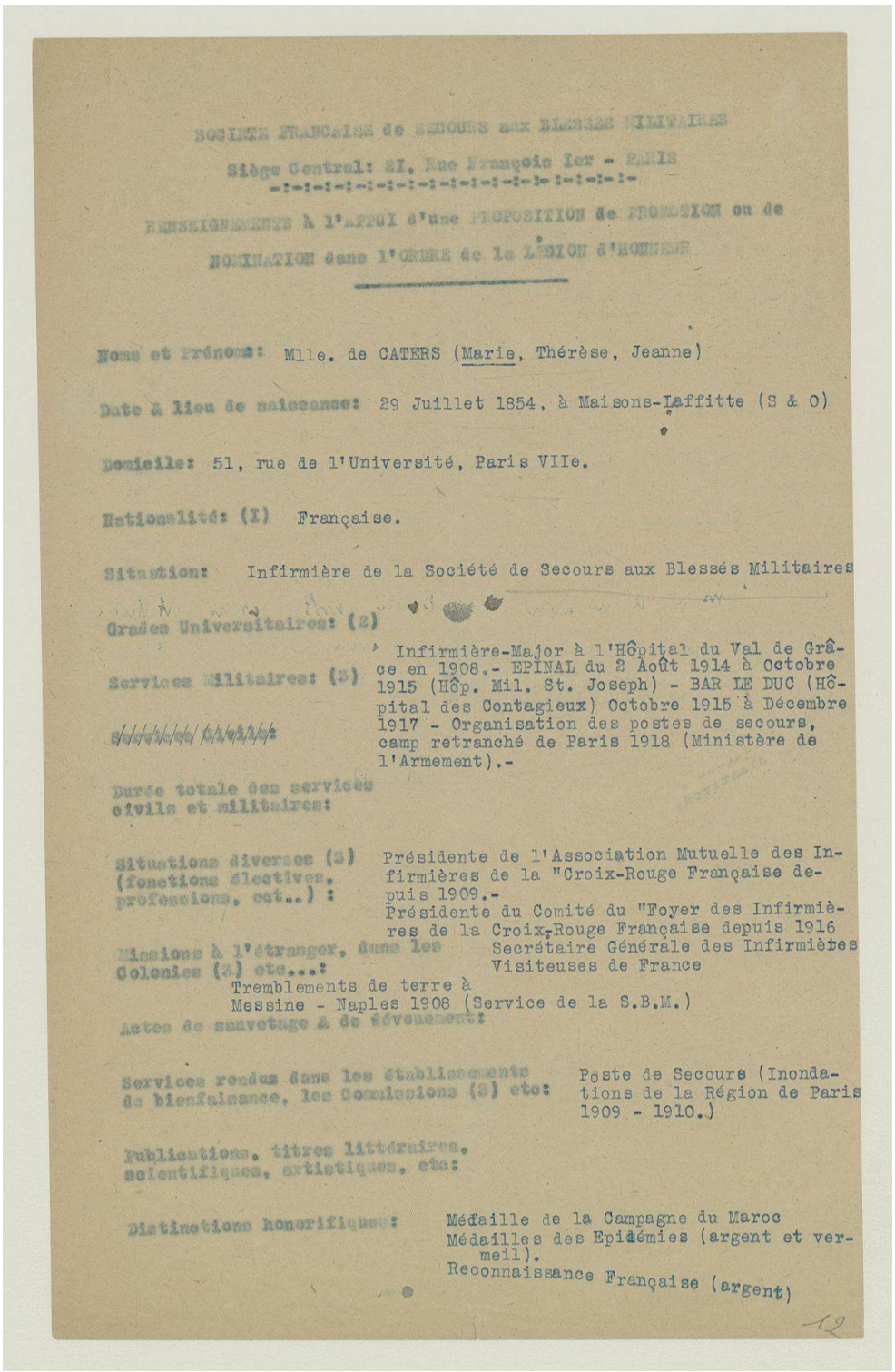

SOCIETE FRANÇAISE de SECOURS aux BLESSES MILITAIRES

Siège Central: 21, Rue François Ier - PARIS

RENSEIGNEMENTS à l'APPUI d'une PROPOSITION de PROMOTION ou de NOMINATION dans l'ORDRE de la LEGION d'HONNEUR

Nom et Prénoms: Mlle. de CATERS (Marie, Thérèse, Jeanne)

Date & lieu de naissance: 29 Juillet 1854, à Maisons-Laffitte (S & O)

Domicile: 51, rue de l'Université, Paris VIIe.

Nationalité: (1) Française.

Situation: Infirmière de la Société de Secours aux Blessés Militaires

Grades Universitaires: (2)

Services Militaires: (3) Infirmière-Major à l'Hôpital du Val de Grâce en 1908.- EPINAL du 2 Août 1914 à Octobre 1915 (Hôp. Mil. St. Joseph) - BAR LE DUC (Hôpital des Contagieux) Octobre 1915 à Décembre 1917 - Organisation des postes de secours, camp retranché de Paris 1918 (Ministère de l'Armement).-

Durée totale des services civils et militaires:

Situations diverses (3) (fonctions électives, professions, cet..) : Présidente de l'Association Mutuelle des Infirmières de la "Croix-Rouge Française depuis 1909.- Présidente du Comité du "Foyer des Infirmières de la Croix-Rouge Française depuis 1916 Secrétaire Générale des Infirmières Visiteuses de France

Missions à l'étranger, dans les Colonies (3) etc...: Tremblements de terre à Messine - Naples 1908 (Service de la S.B.M.)

Actes de sauvetage & de dévouement:

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les Commissions (3) etc: Poste de Secours (Inondations de la Région de Paris 1909 - 1910.)

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc:

Distinctions honorifiques: Médaille de la Campagne du Maroc Médailles des Epidémies (argent et vermeil). Reconnaissance Française (argent)

12

943 *Ibid.*, Etats de service de Mlle Caters à la SSBM.

Annexe N0 37

Etats de service de Mlle Caters[944]

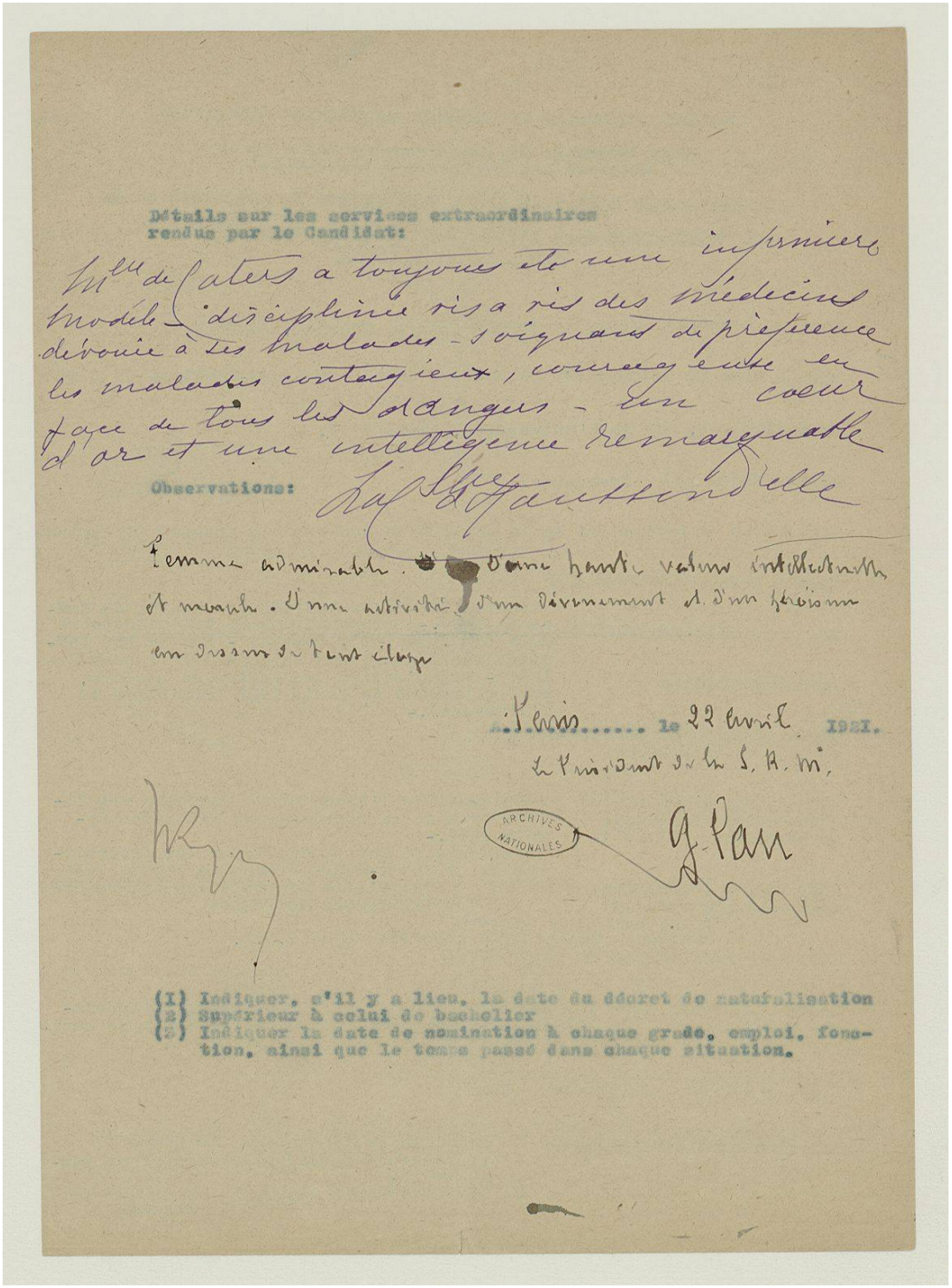

Détails sur les services extraordinaires
rendus par le Candidat:

Mlle de Caters a toujours été une infirmière modèle – discipline vis à vis des médecins dévouée à ses malades – soignant de préférence les malades contagieux, courageuse en face de tous les dangers – un coeur d'or et une intelligence remarquable

Observations: La Sœur d'Haussondelle

Femme admirable. D'une haute valeur intellectuelle et morale. D'une activité, d'un dévouement et d'un héroïsme au dessus de tout éloge

Paris..... le 22 avril 1921.

Le Président de la S. R. M.

G. Pau

ARCHIVES NATIONALES

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation
(2) Supérieur à celui de bachelier
(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonction, ainsi que le temps passé dans chaque situation.

944 *Ibid.*, Etats de service de Mlle Caters à la SSBM.

Annexe N0 38

Marie GENIN (SSBM)[945]

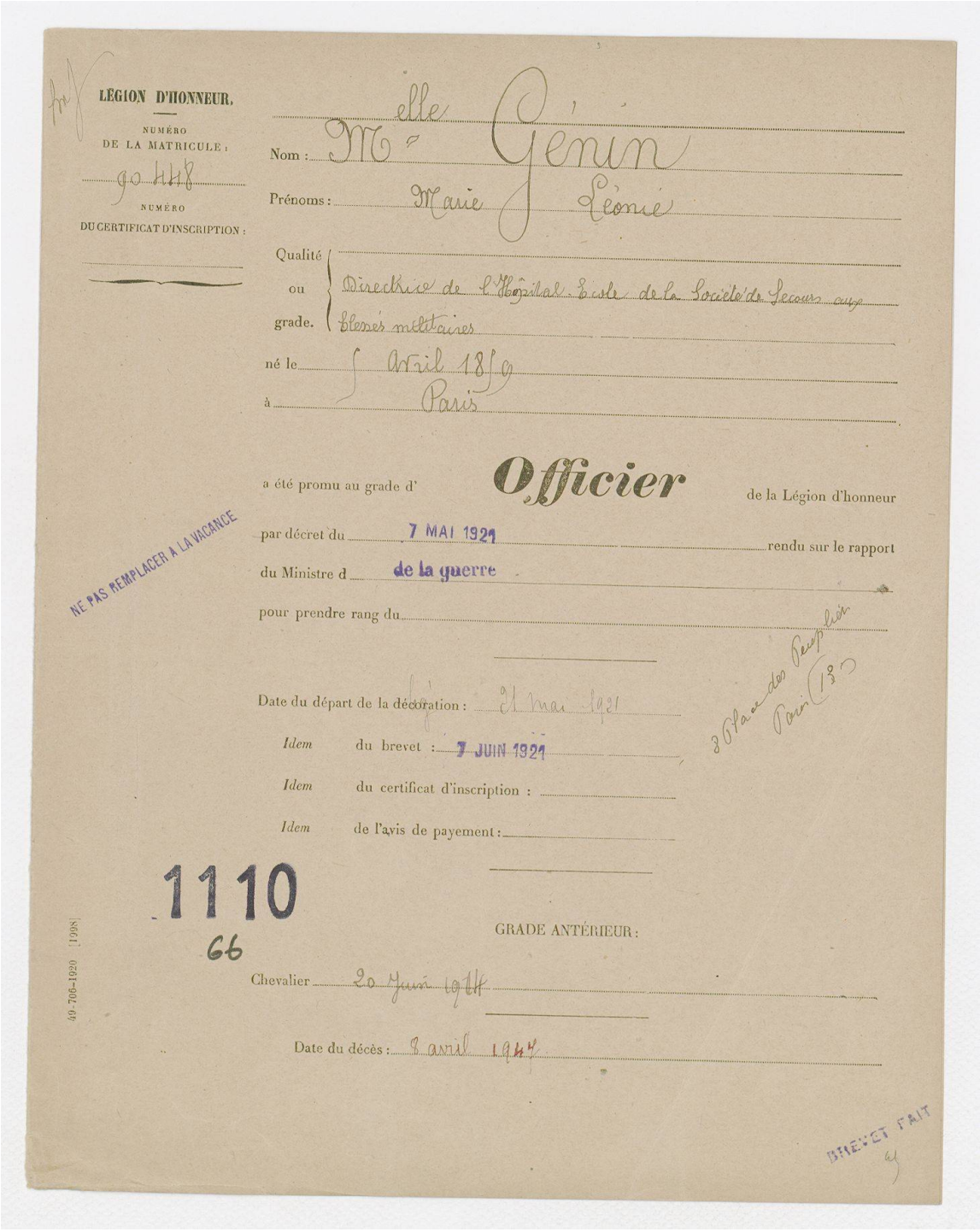

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 90 448

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Mlle Génin

Prénoms : Marie Léonie

Qualité ou grade. Directrice de l'Hôpital-École de la Société de Secours aux Blessés militaires

né le 5 Avril 1859

à Paris

a été promu au grade d' **Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 7 MAI 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 21 mai 1921

Idem du brevet : 7 JUIN 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

3 Place des Peuplier Paris (13e)

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

1110

66

GRADE ANTÉRIEUR :

Chevalier 20 Juin 1914

Date du décès : 8 avril 1947

BREVET FAIT

49-706-1920 [1998]

945 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1110/66

Annexe N0 39

Procès verbal de la Légion d'honneur[946]

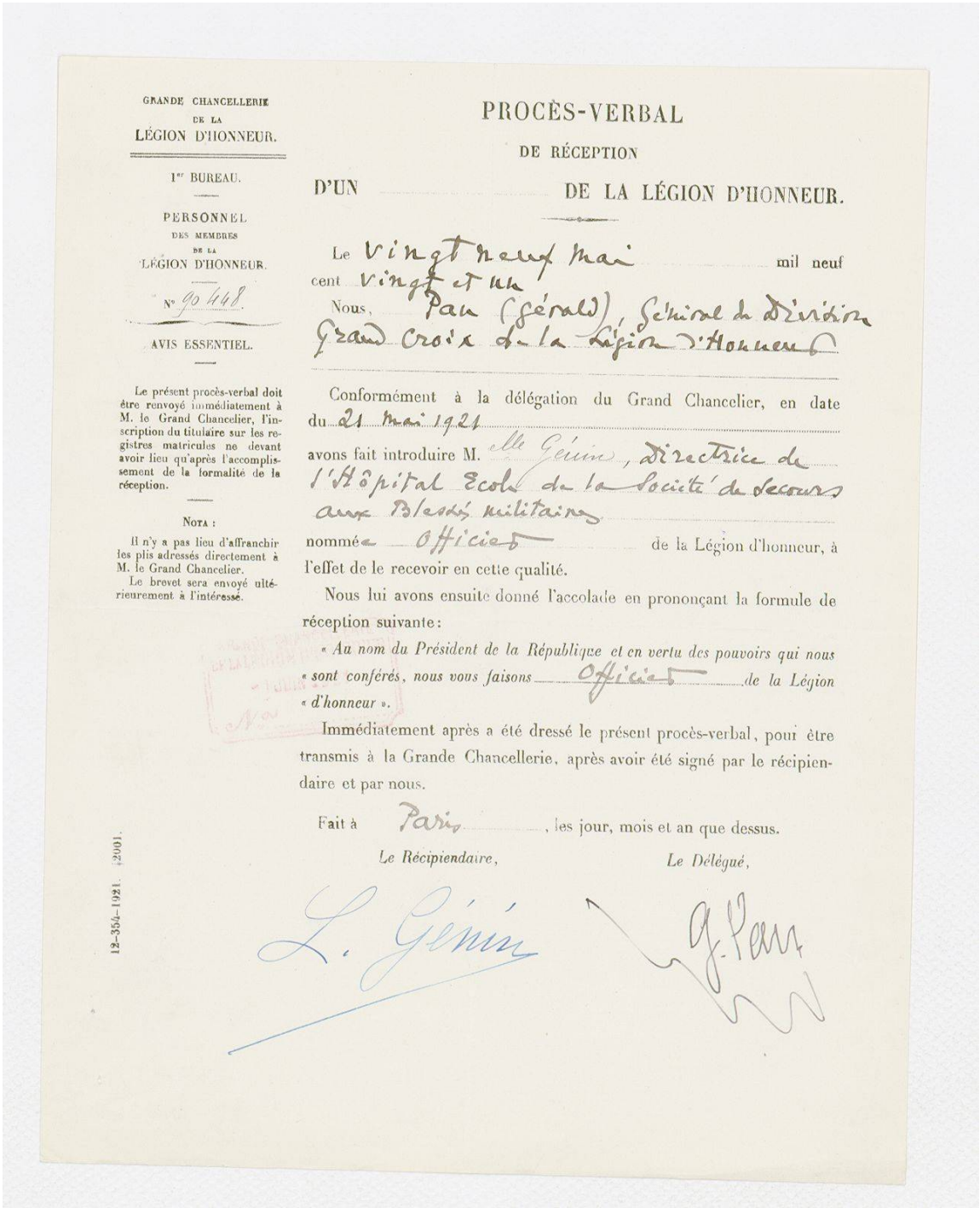

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 90 448.

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.
Le brevet sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

12-354-1921. (2091).

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Vingt neuf Mai mil neuf cent Vingt et un

Nous, Pau (Général), Général de Division Grand Croix de la Légion d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 21 Mai 1921

avons fait introduire M. elle Génin, directrice de l'Hôpital Ecole de la Société de Secours aux Blessés militaires

nommé Officier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite donné l'accolade en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Officier *de la Légion* « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Paris, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

L. Génin

946 *Ibid.*, Lettre. Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur.

Annexe N0 40

Etats de service de Mlle Caters[947]

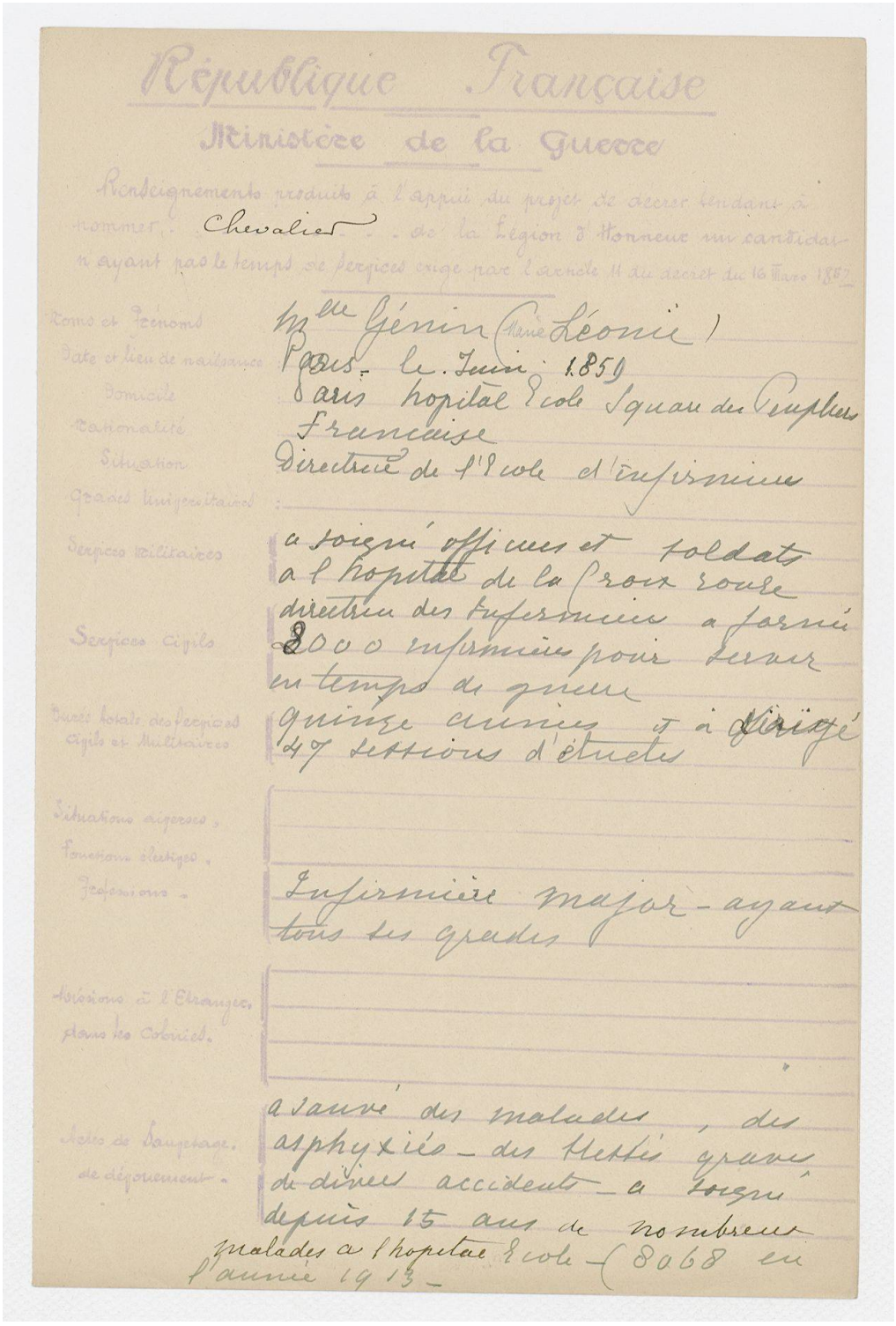

République Française

Ministère de la Guerre

Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer Chevalier de la Légion d'Honneur un candidat n'ayant pas le temps de services exigé par l'article 11 du décret du 16 Mars 1852

Noms et Prénoms : Mlle Génin (Marie Léonie)

Date et lieu de naissance : Paris le Juin 1859

Domicile : Paris hopital Ecole Square des Peupliers

Nationalité : Française

Situation : Directrice de l'Ecole d'infirmiers

Grades Universitaires :

Services militaires : a soigné officiers et soldats a l'hopital de la Croix rouge

Services Civils : directrice des infirmiers a formé 2000 infirmiers pour servir en temps de guerre

Durée totale des services civils et Militaires : quinze années et a dirigé 47 sessions d'études

Situations diverses, Fonctions électives, Professions : Infirmière major - ayant tous ses grades

Missions à l'Etranger, dans les Colonies.

Actes de Sauvetage, de dévouement : a sauvé des malades, des asphyxiés - des blessés graves de divers accidents - a soigné depuis 15 ans de nombreux malades a l'hopital Ecole - (8068 en l'année 1913 -

947 *Ibid.*, Etats de service de Mlle Caters à la SSBM.

Annexe N0 41

Etats de service de Mlle Caters[948]

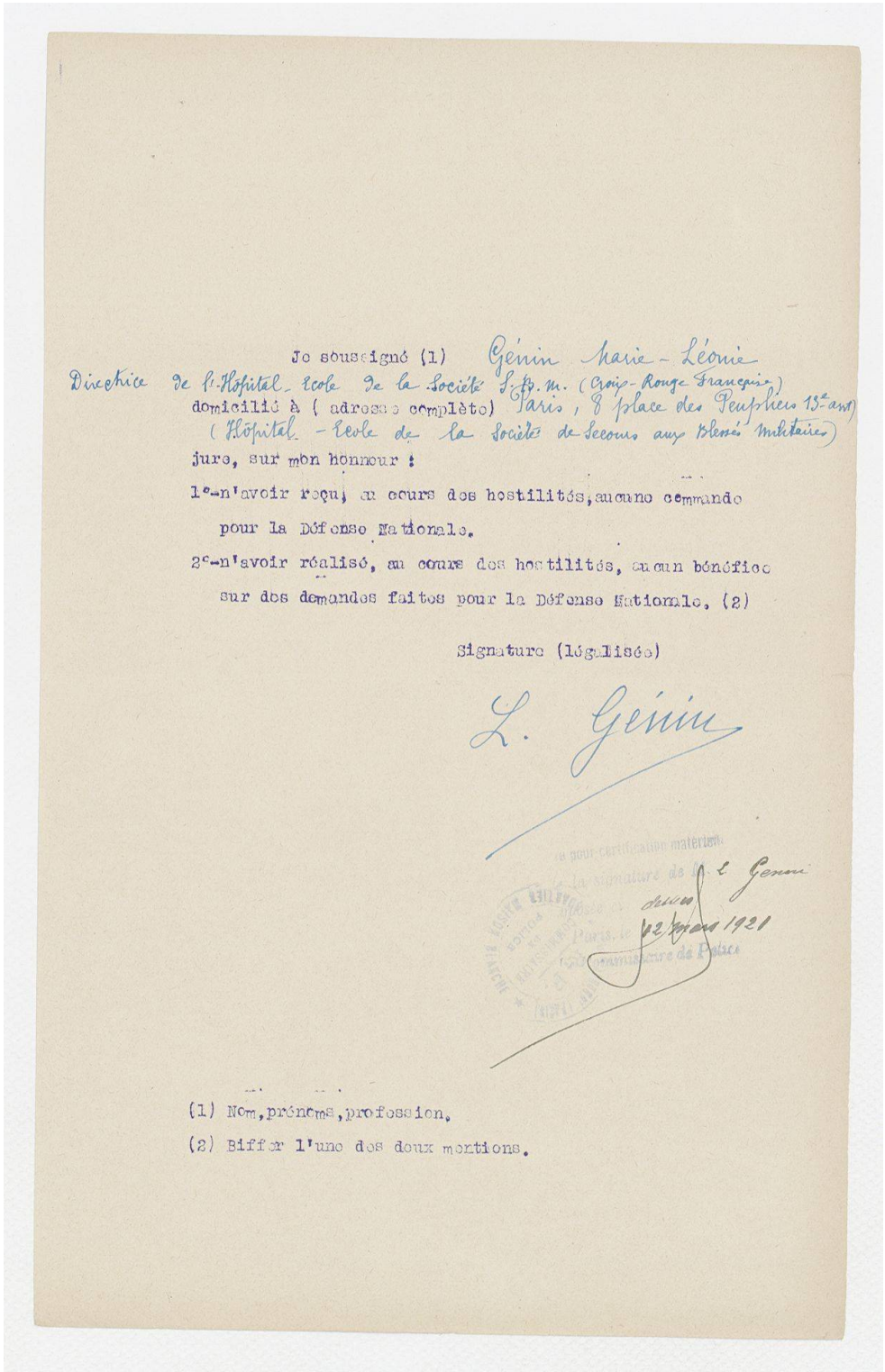

Je soussigné (1) Génin Marie-Léonie
Directrice de l'Hôpital-Ecole de la Société S.B.M. (Croix-Rouge Française)
domicilié à (adresse complète) Paris, 8 place des Peupliers 13e ant)
(Hôpital-Ecole de la Société de Secours aux Blessés Militaires)
jure, sur mon honneur :

1°-n'avoir reçu, au cours des hostilités, aucune commande pour la Défense Nationale.

2°-n'avoir réalisé, au cours des hostilités, aucun bénéfice sur des demandes faites pour la Défense Nationale. (2)

Signature (légalisée)

L. Génin

Vu pour certification matérielle de la signature de Mlle L. Genin
Paris, le 12 mars 1921
Commissaire de Police

(1) Nom, prénoms, profession.

(2) Biffer l'une des deux mentions.

948 *Ibid.*, Etats de service de Mlle Caters à la SSBM.

Annexe N0 42

Pauline HAUSSONVILLE (SSBM)[949]

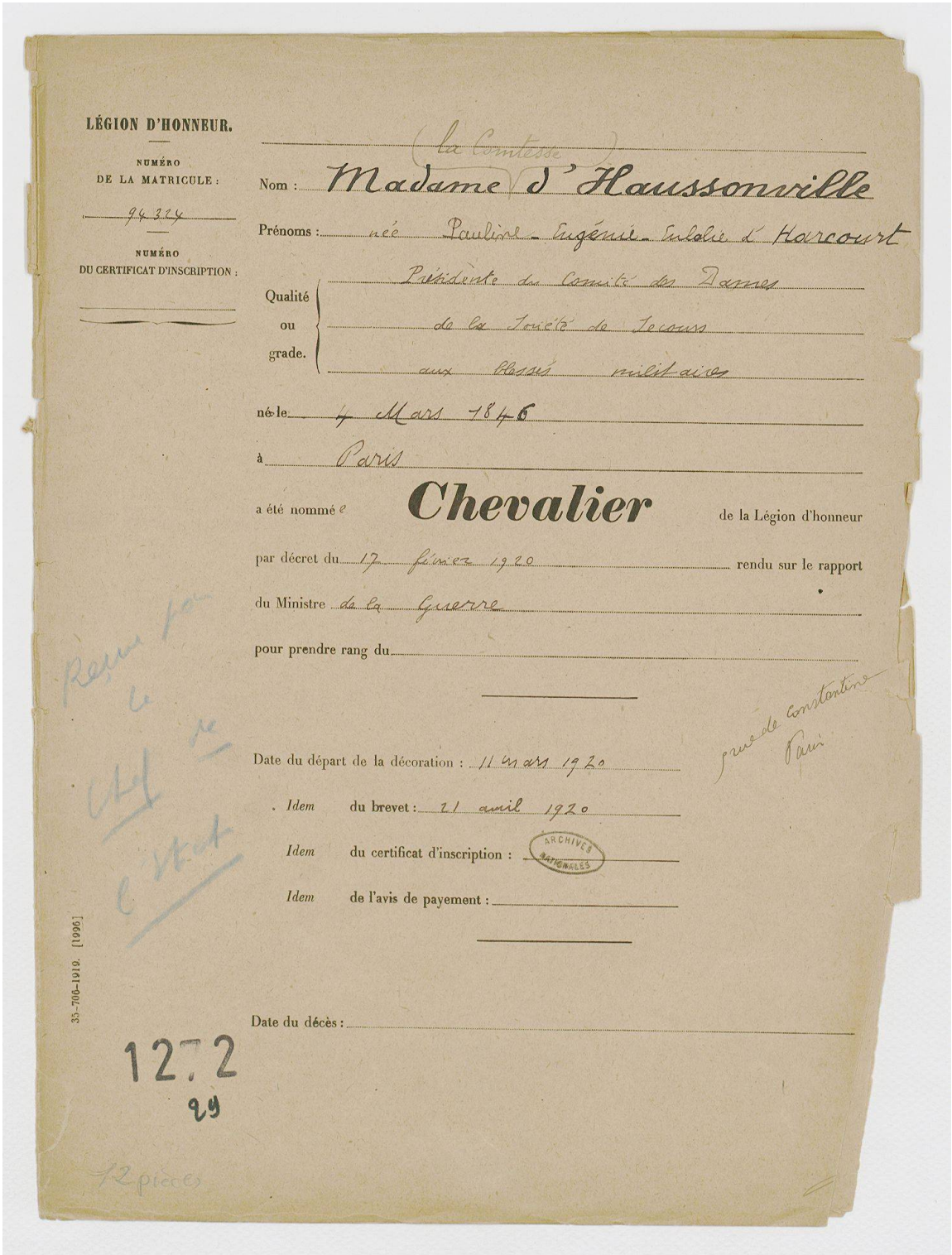

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 94324

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : (la Comtesse) Madame d'Haussonville

Prénoms : née Pauline-Eugénie-Isabelle d'Harcourt

Qualité ou grade. Présidente du Comité des Dames de la Société de Secours aux Blessés militaires

né le 4 Mars 1846

à Paris

a été nommé e **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 17 février 1920 rendu sur le rapport

du Ministre de la Guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 11 mars 1920

. Idem du brevet : 21 avril 1920

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

35-706-1919. [1995]

1272
29

12 pièces

949 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1272/29.

Annexe N0 43

Etats de service de Mme de Haussonville[950]

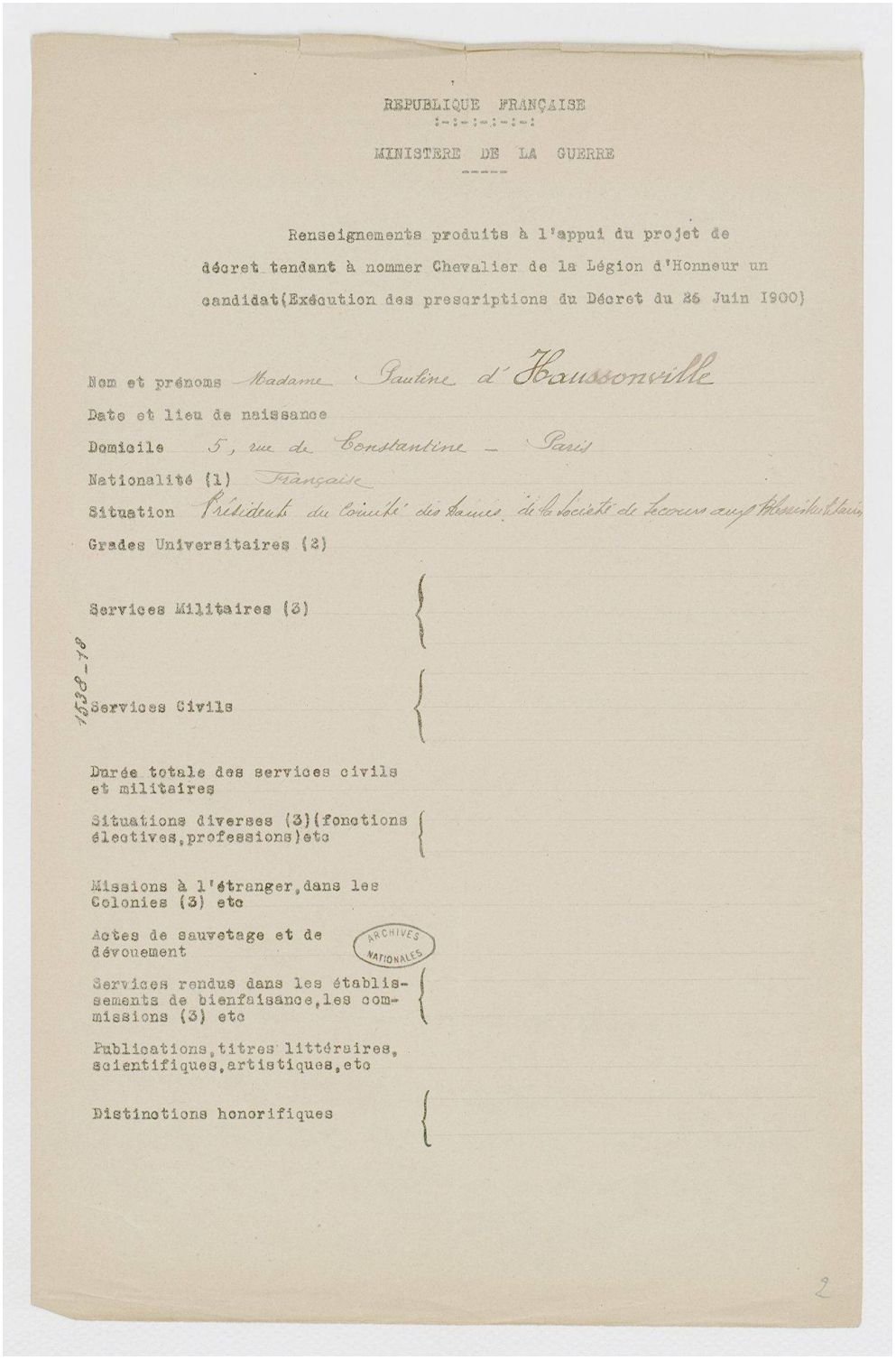

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA GUERRE

Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer Chevalier de la Légion d'Honneur un candidat(Exécution des prescriptions du Décret du 26 Juin 1900)

Nom et prénoms Madame Pauline d'Haussonville

Date et lieu de naissance

Domicile 5, rue de Constantine – Paris

Nationalité (1) Française

Situation Présidente du Comité des Dames de la Société de Secours aux Blessés Militaires

Grades Universitaires (2)

Services Militaires (3)

1538-18

Services Civils

Durée totale des services civils et militaires

Situations diverses (3)(fonctions électives,professions)etc

Missions à l'étranger,dans les Colonies (3) etc

Actes de sauvetage et de dévouement

ARCHIVES NATIONALES

Services rendus dans les établissements de bienfaisance,les commissions (3) etc

Publications,titres littéraires, scientifiques,artistiques,etc

Distinctions honorifiques

2

950 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Haussonville à la SSBM.

Annexe N0 44

Etats de service de Mme de Haussonville[951]

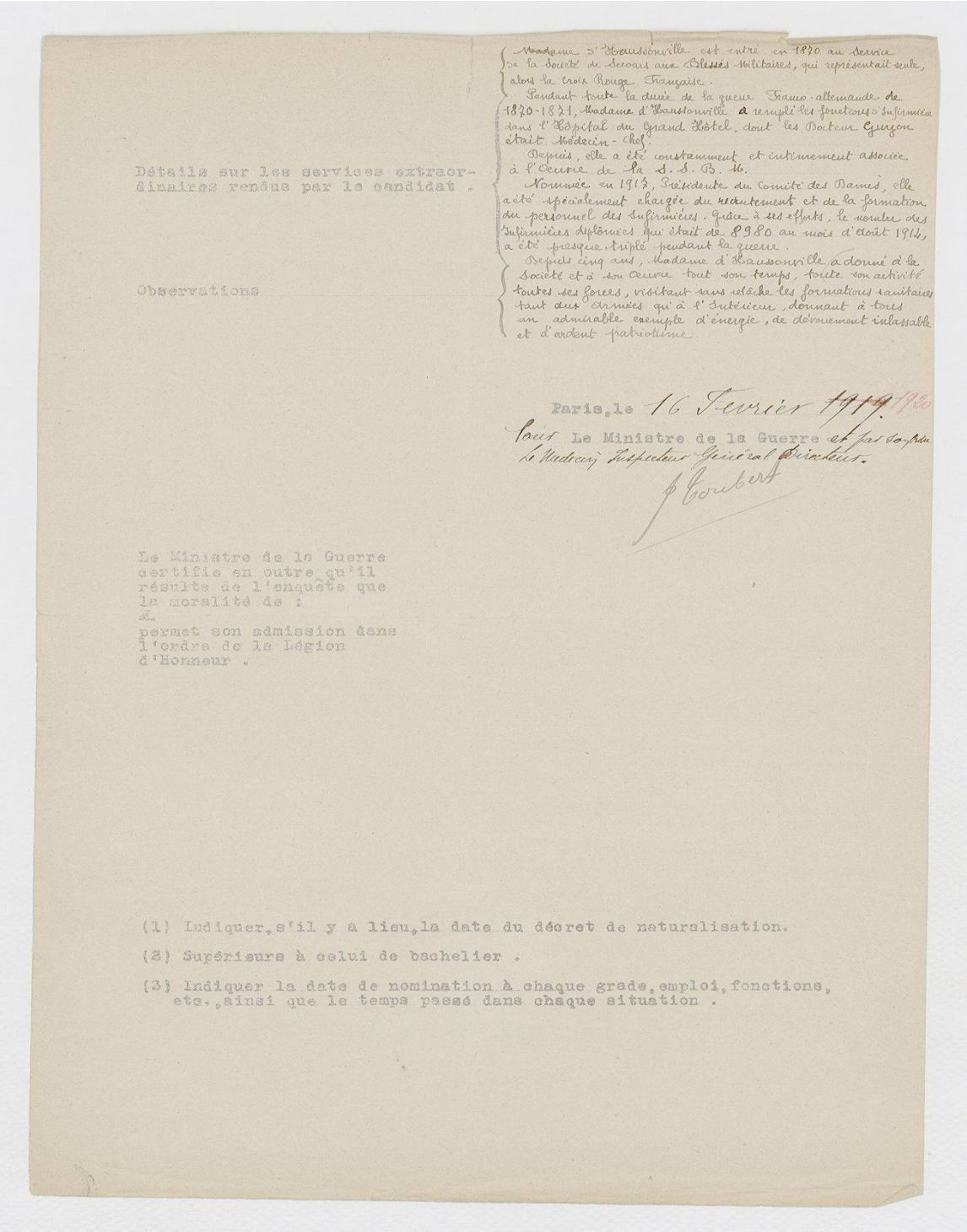

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat.

Madame d'Haussonville est entré en 1870 au Service de la Société de Secours aux Blessés Militaires, qui représentait seule, alors la Croix Rouge Française.

Pendant toute la durée de la guerre Franco-allemande de 1870-1871, Madame d'Haussonville a rempli les fonctions d'Infirmière dans l'Hôpital du Grand Hôtel, dont les Docteur Guyon était Médecin-Chef.

Depuis, elle a été constamment et intimement associée à l'Oeuvre de la S. S. B. M.

Nommée en 1917, Présidente du Comité des Dames, elle a été spécialement chargée du recrutement et de la formation du personnel des Infirmières. Grâce à ses efforts, le nombre des Infirmières diplômées qui était de 8980 au mois d'Août 1914, a été presque triplé pendant la guerre.

Observations

Depuis cinq ans, Madame d'Haussonville a donné à la Société et à son Oeuvre tout son temps, toute son activité toutes ses forces, visitant sans relâche les formations sanitaires tant aux Armées qu'à l'Intérieur, donnant à tous un admirable exemple d'énergie, de dévouement inlassable et d'ardent patriotisme.

Paris, le 16 Février ~~1919~~ 1920

Pour Le Ministre de la Guerre et par son ordre
Le Médecin Inspecteur Général Directeur.

J. Coubert

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de :
M.
permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier.

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

951 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Haussonville à la SSBM.

Annexe N0 45

Acte de naissance de Mme de Haussonville[952]

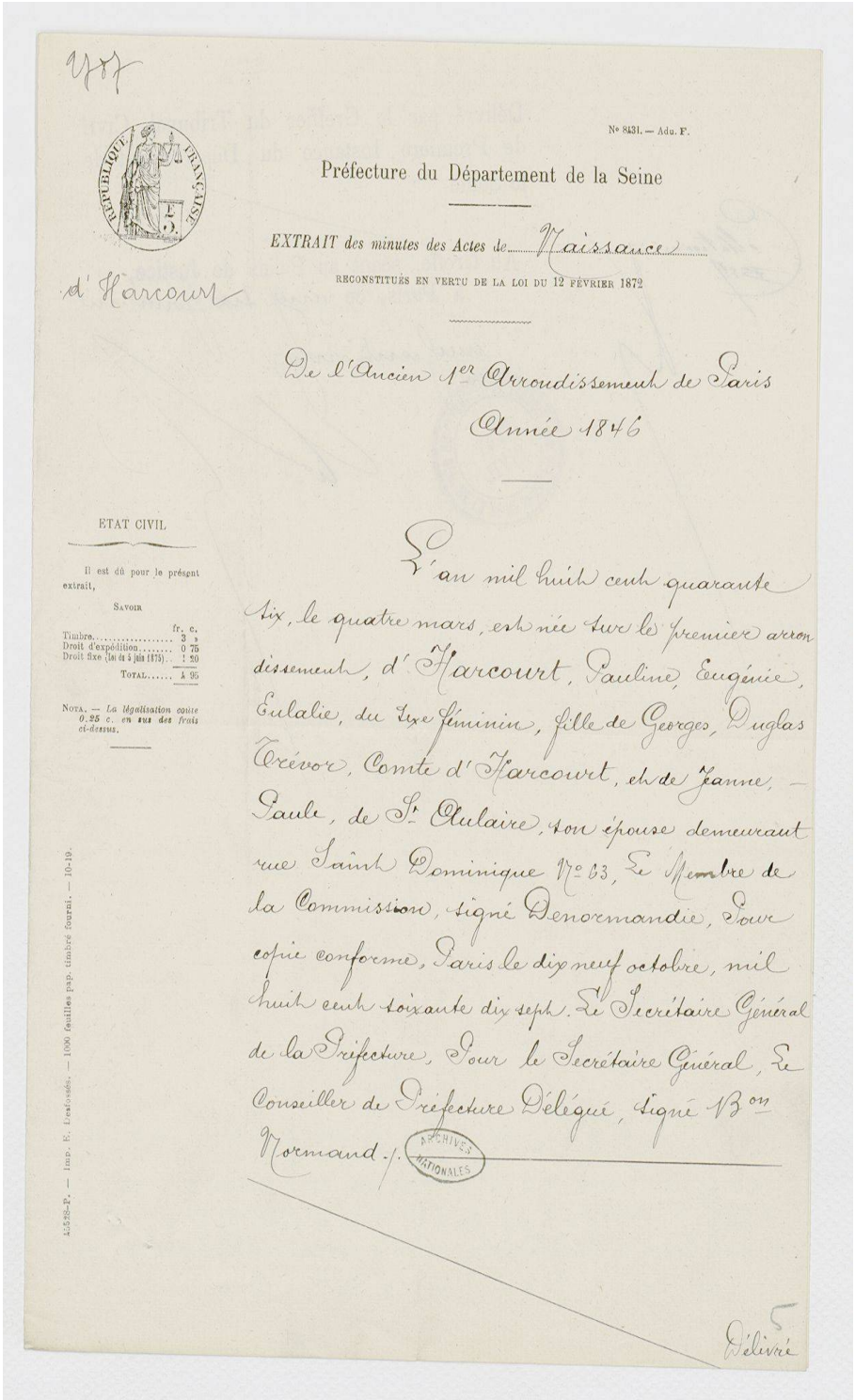

1787

N° 8431. — Adu. F.

Préfecture du Département de la Seine

EXTRAIT des minutes des Actes de Naissance

RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

d'Harcourt

De l'Ancien 1er Arrondissement de Paris

Année 1846

ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR

	fr. c.
Timbre	3 »
Droit d'expédition	0 75
Droit fixe (loi du 5 juin 1875)	1 20
TOTAL	4 95

NOTA. — *La légalisation coûte 0.25 c. en sus des frais ci-dessus.*

L'an mil huit cent quarante six, le quatre mars, est née sur le premier arrondissement, d'Harcourt, Pauline, Eugénie, Eulalie, du sexe féminin, fille de Georges, Duglas Trévor, Comte d'Harcourt, et de Jeanne, Paule, de St Aulaire, son épouse demeurant rue Saint Dominique N° 63, Le Membre de la Commission, signé Denormandie, Pour copie conforme, Paris le dix neuf octobre, mil huit cent soixante dix sept. Le Secrétaire Général de la Préfecture, Pour le Secrétaire Général, Le Conseiller de Préfecture Délégué, signé Bon Normand./.

ARCHIVES NATIONALES

Délivré

45528-P. — Imp. E. Desfossés. — 1000 feuilles pap. timbré fourni. — 10-19.

952 *Ibid.*, Extrait d'acte de naissance de Mme de Haussonville.

Annexe N0 46

Marie GRAILLY (SSBM)[953]

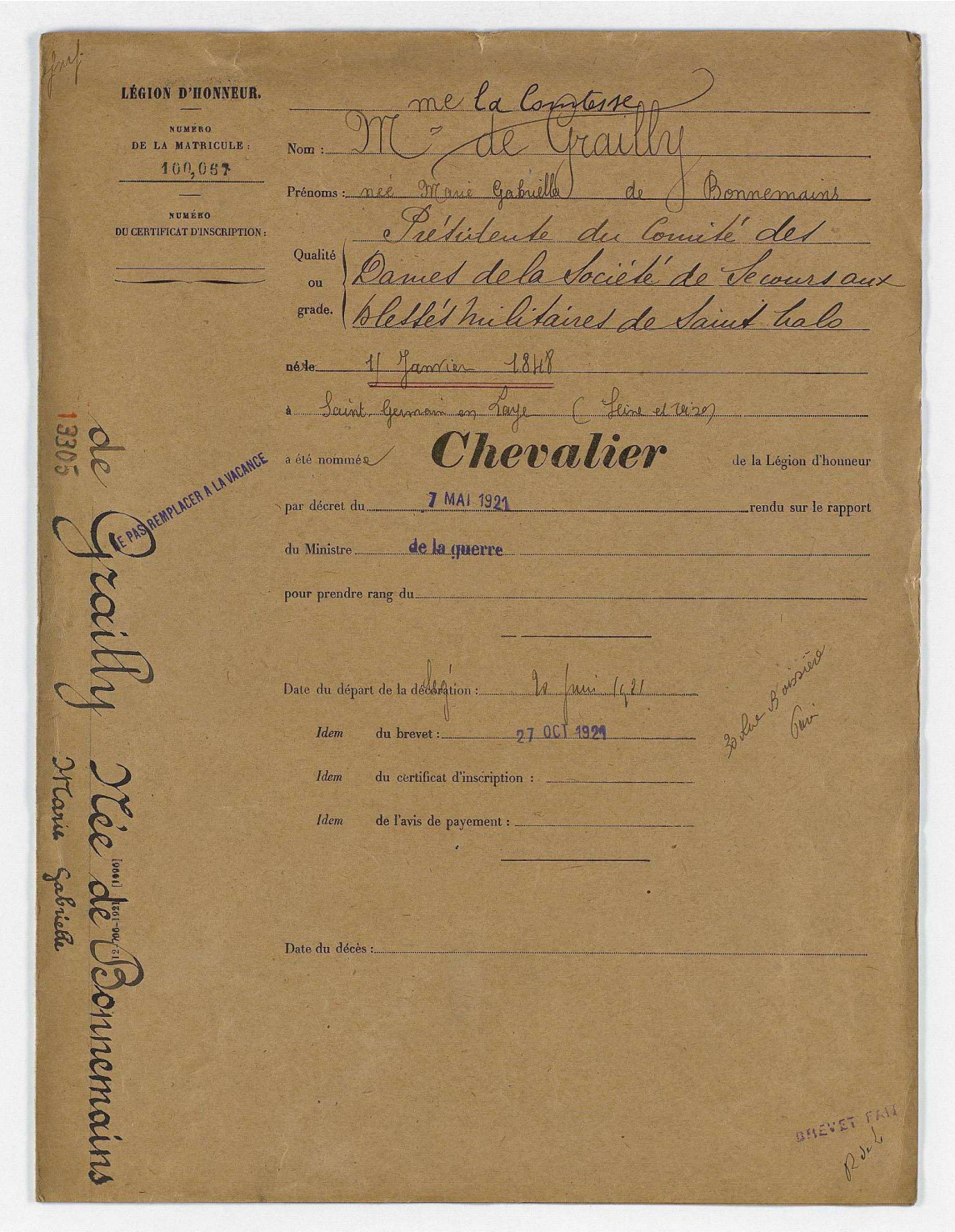

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 100,067

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Mme la Comtesse Mr de Grailly

Prénoms : née Marie Gabrielle de Bonnemains

Qualité ou grade. Présidente du Comité des Dames de la Société de Secours aux blessés militaires de Saint Malo

né le 11 Janvier 1848

à Saint Germain en Laye (Seine et Oise)

a été nommée **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 7 MAI 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 10 Juin 1921

Idem du brevet : 27 OCT 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

13305 de Grailly née de Bonnemains Marie Gabrielle [1848-1906-1921]

BREVET FAIT

953 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0106/13305.

Annexe N0 47

Acte de naissance de Mme de Grailly[954]

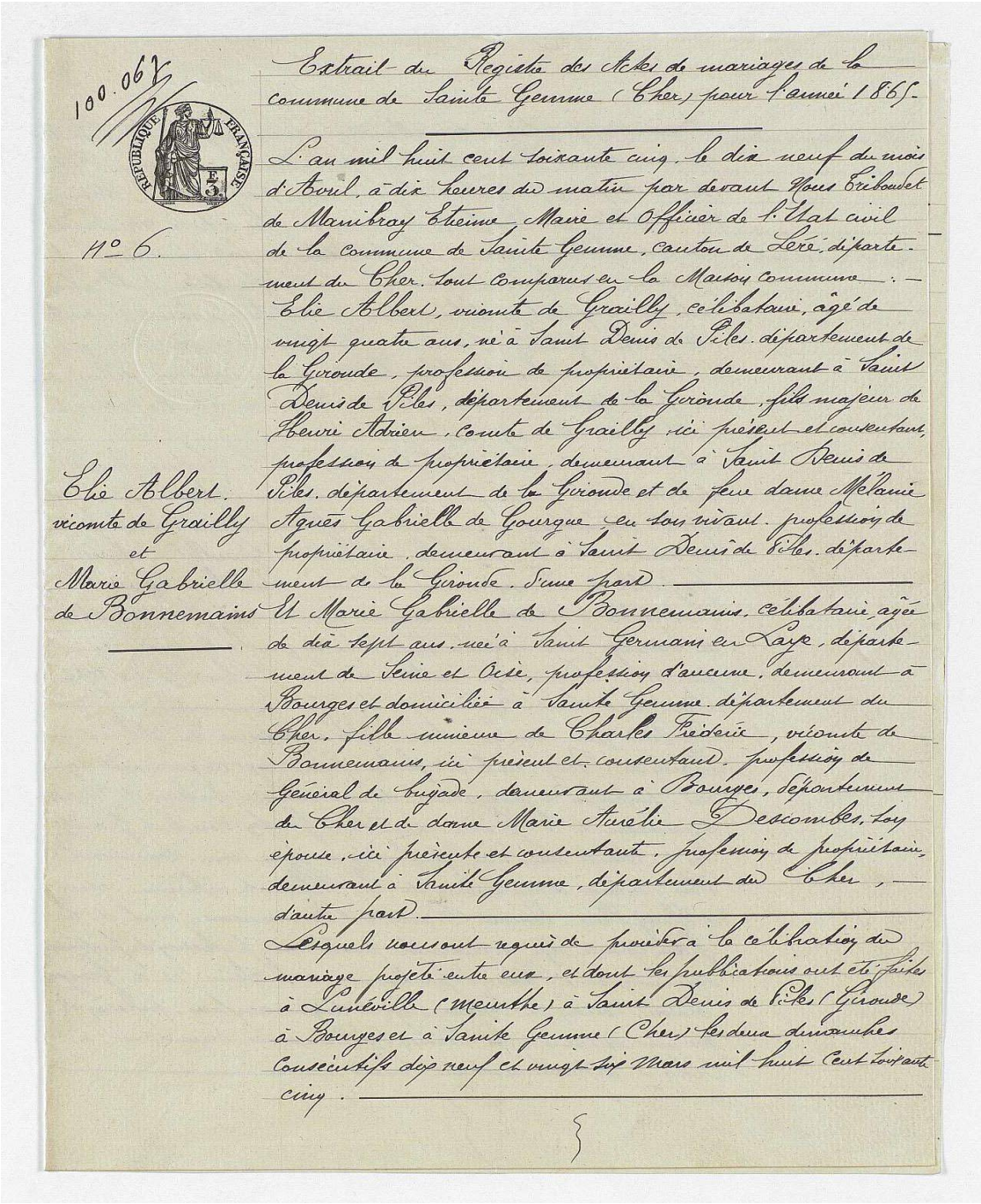

100.067

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 6.

Extrait du Registre des Actes de mariages de la commune de Sainte Gemme (Cher) pour l'année 1865.

L'an mil huit cent soixante cinq, le dix neuf du mois d'Avril, à dix heures du matin par devant Nous Tribondet de Manibray Etienne Marie et Officier de l'Etat civil de la commune de Sainte Gemme, canton de Léré, département du Cher. sont comparus en la Maison commune : — Elie Albert, vicomte de Grailly, célibataire, âgé de vingt quatre ans, né à Saint Denis de Piles. département de la Gironde, profession de propriétaire, demeurant à Saint Denis de Piles, département de la Gironde, fils majeur de Henri Adrien, comte de Grailly ici présent et consentant, profession de propriétaire, demeurant à Saint Denis de Piles. département de la Gironde et de feue dame Mélanie Agnès Gabrielle de Gourgue en son vivant. profession de propriétaire, demeurant à Saint Denis de Piles. département de la Gironde. D'une part. —

Elie Albert. vicomte de Grailly et Marie Gabrielle de Bonnemains

Et Marie Gabrielle de Bonnemains. célibataire, âgée de dix sept ans. née à Saint Germain en Laye, département de Seine et Oise, professions d'aucune, demeurant à Bourges et domiciliée à Sainte Gemme département du Cher. fille mineure de Charles Frédéric, vicomte de Bonnemains, ici présent et consentant. profession de Général de brigade, demeurant à Bourges, département du Cher et de dame Marie Amélie Descombes. son épouse, ici présente et consentante. profession de propriétaire, demeurant à Sainte Gemme, département du Cher, — d'autre part. —

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites à Lunéville (Meurthe) à Saint Denis de Piles (Gironde) à Bourges et à Sainte Gemme (Cher) les deux dimanches consécutifs des neuf et vingt six Mars mil huit cent soixante cinq. —

954 *Ibid.*, Extrait d'acte de naissance de Mme de Haussonville.

Annexe N0 48

Etats de service de Mme de Haussonville[955]

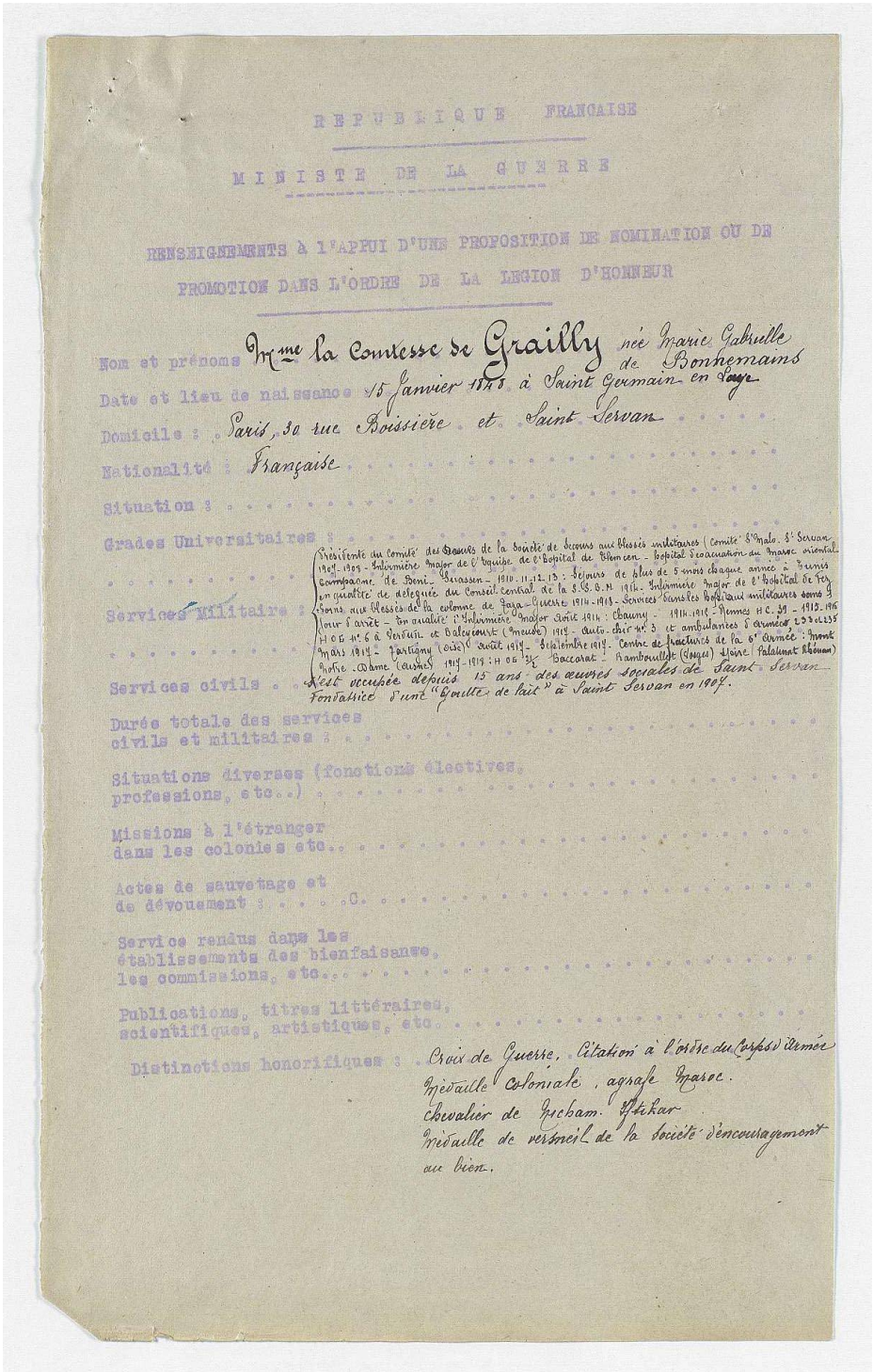

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTE DE LA GUERRE

RENSEIGNEMENTS à l'APPUI D'UNE PROPOSITION DE NOMINATION OU DE PROMOTION DANS L'ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

Nom et prénoms Mme la Comtesse de Grailly née Marie Gabrielle de Bonnemains

Date et lieu de naissance 15 Janvier 1848 à Saint Germain en Laye

Domicile : Paris, 30 rue Boissière et Saint Servan

Nationalité : Française

Situation :

Grades Universitaires :

Services Militaire : Présidente du Comité des Dames de la Société de Secours aux blessés militaires (Comité St Malo. St Servan 1907-1909 - Infirmière Major de l'Equipe de l'Hopital de Elemcen - hopital d'evacuation du Maroc oriental Campagne de Beni-Sirassen - 1910-11-12-13 : Séjours de plus de 5 mois chaque année à Tunis en qualité de delegué du Conseil central de la S.S.B.M. 1914 - Infirmière Major de l'Hopital de Fez Soins aux blessés de la colonne de Zaza-Guerre 1914-1918 - Services dans les hopitaux militaires soins 1 jour d'arrêt - En qualité d'Infirmière Major Août 1914 : Chauny - 1914-1915 - Rennes H.C. 39 - 1915-1916 H.O.E. n° 6 à Verdun et Baleycourt (Meuse) 1917 - Auto-chir n° 3 et ambulances d'armées 233 et 235 Mars 1917 - Jartigny (Oise) Août 1917 - Septembre 1917 - Centre de fractures de la 6e Armée : Mont Notre-Dame (Aisne) 1917-1919 : H.O.E. 2/2 Baccarat - Rambouillet (Vosges) Spire (Palatinat Rhénan)

Services civils : N'est occupée depuis 15 ans des œuvres sociales de Saint Servan Fondatrice d'une "Goutte de lait" à Saint Servan en 1907.

Durée totale des services civils et militaires :

Situations diverses (fonctions électives, professions, etc..)

Missions à l'étranger dans les colonies etc..

Actes de sauvetage et de dévouement : C.

Service rendus dans les établissements des bienfaisance, les commissions, etc..

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc.

Distinctions honorifiques : Croix de Guerre, Citation à l'ordre du Corps d'Armée
Médaille coloniale, agrafe Maroc.
Chevalier de Nicham Iftikar
Médaille de vermeil de la Société d'encouragement au bien.

955 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Haussonville.

Annexe N0 49

Etats de service de Mme de Haussonville[956]

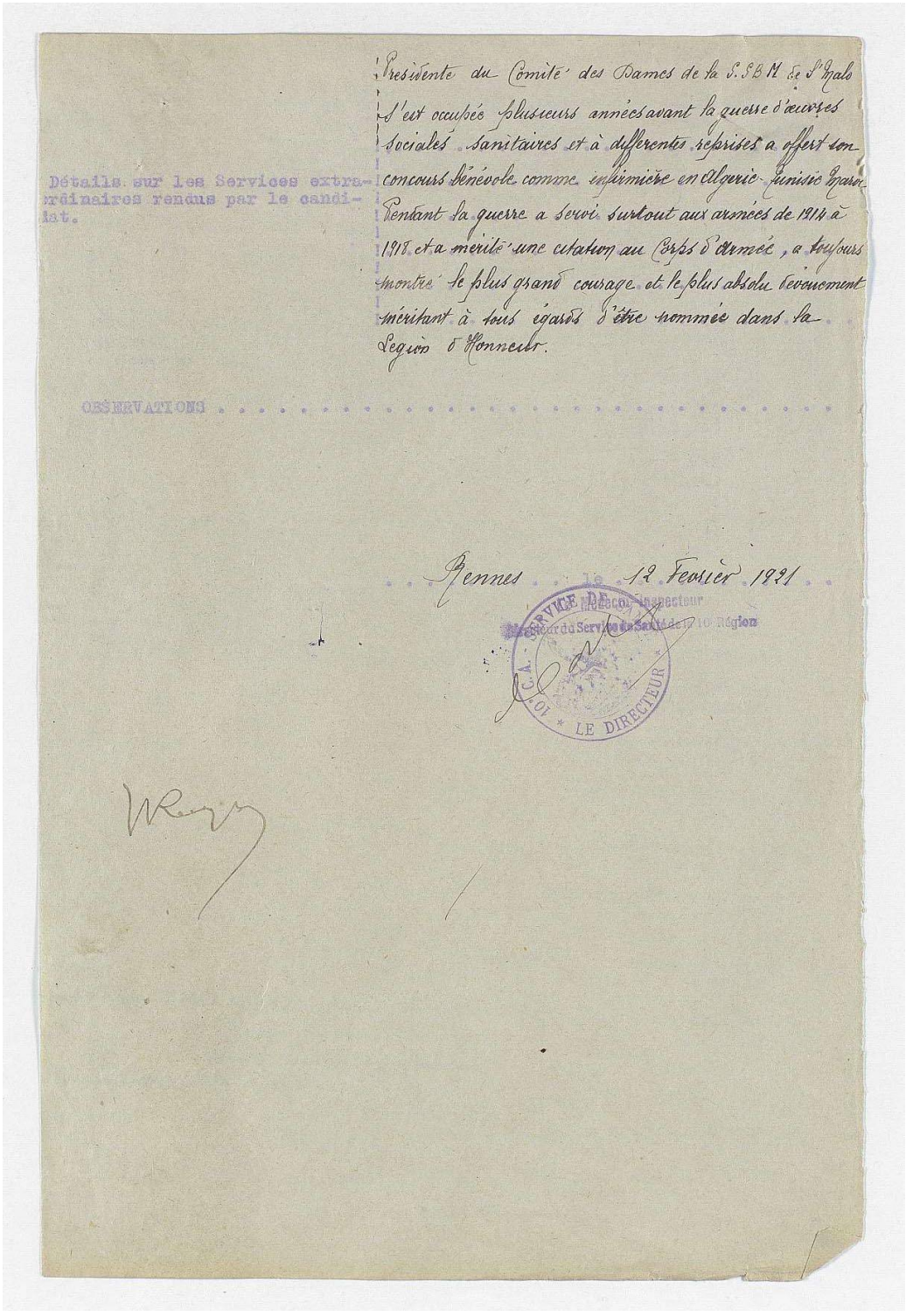

Détails sur les Services extraordinaires rendus par le candidat.

Présidente du Comité des Dames de la S.S.B.M. de St Malo s'est occupée plusieurs années avant la guerre d'œuvres sociales sanitaires et à différentes reprises a offert son concours bénévole comme infirmière en Algérie Tunisie Maroc. Pendant la guerre a servi surtout aux armées de 1914 à 1918 et a mérité une citation au Corps d'Armée, a toujours montré le plus grand courage et le plus absolu dévouement méritant à tous égards d'être nommée dans la Légion d'Honneur.

OBSERVATIONS . . . . . .

Rennes le 12 Février 1921

Médecin Inspecteur
Directeur du Service de Santé de la 10e Région

10e C.A. - SERVICE DE SANTÉ * LE DIRECTEUR

956 *Ibid.,* Etats de service de Mme de Haussonville.

Annexe N0 50

Marie GINIEZ (SSBM)[957]

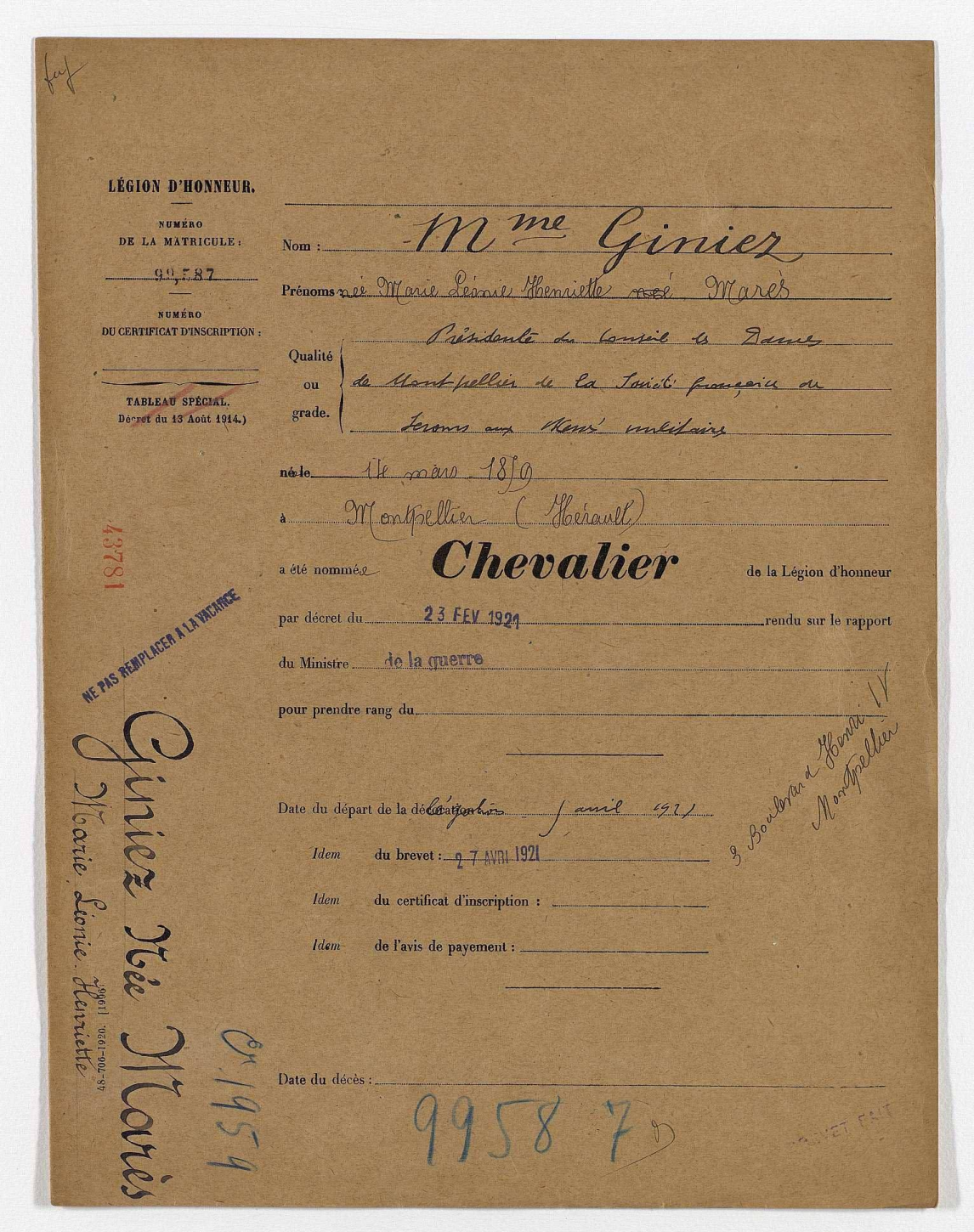

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 99,587

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

TABLEAU SPÉCIAL. Décret du 13 Août 1914.)

Nom : Mme Giniez

Prénoms née Marie Léonie Henriette ~~née~~ Marès

Qualité ou grade. Présidente du Conseil des Dames de Montpellier de la Société française de Secours aux Blessés militaires

né le 14 mars 1859

à Montpellier (Hérault)

a été nommée **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 23 FEV 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration 5 avril 1921

Idem du brevet : 27 AVRI 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

9958 7

43781

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

Giniez Née Marès

Marie Léonie Henriette

48-706-1920. [1996]

Or 1959

3 Boulevard Henri IV Montpellier

957 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/300/43781.

Annexe N0 51

Procès verbal de la Légion d'honneur[958]

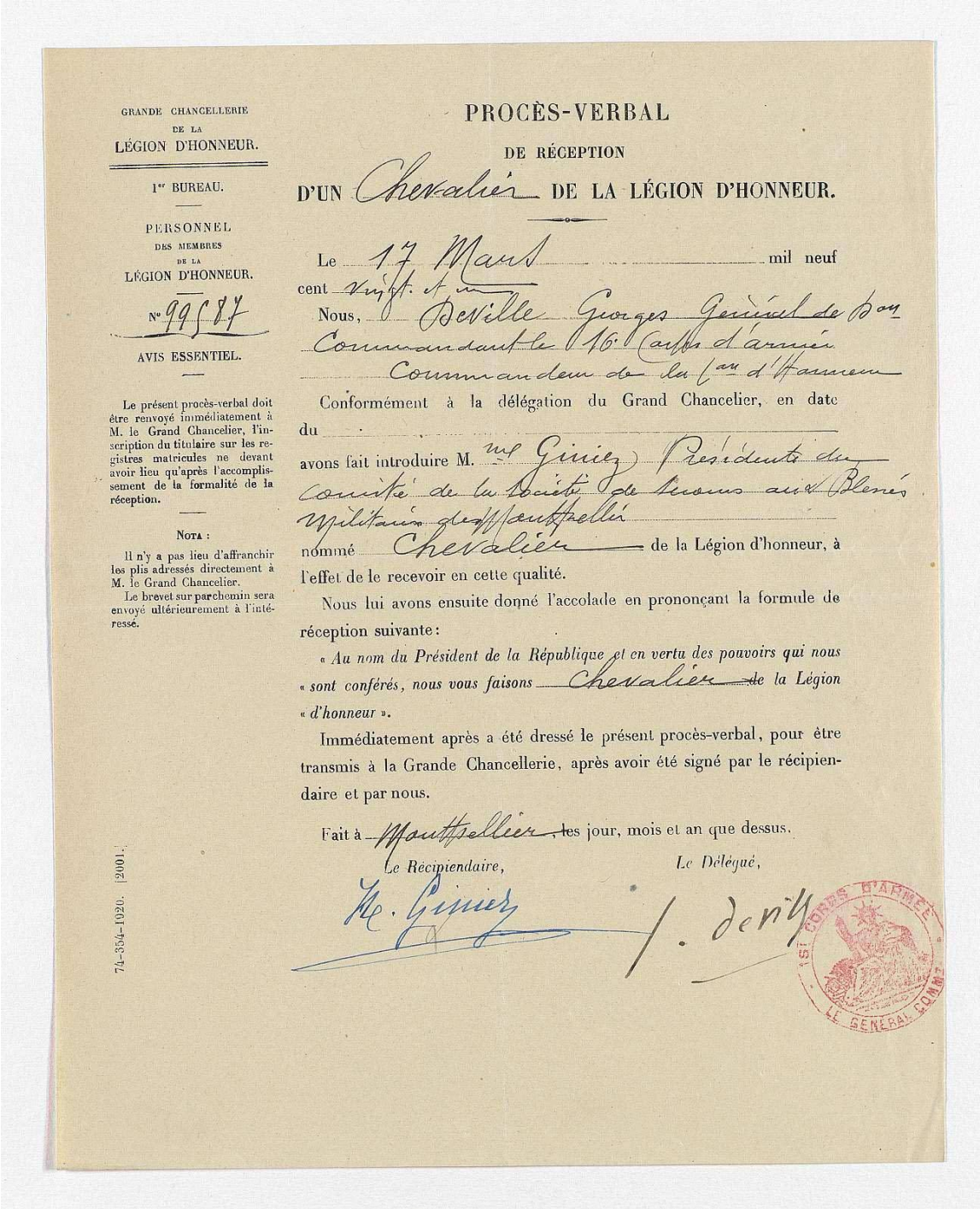

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 9987

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Le brevet sur parchemin sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

74-354-1920. |2001|

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le 17 Mars mil neuf cent vingt et un

Nous, Deville Georges Général de Bon Commandant le 16e Corps d'armée Commandeur de la Lon d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du

avons fait introduire M. Mme Giniez Présidente du Comité de la Société de secours aux Blessés militaires de Montpellier

nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite donné l'accolade en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Chevalier de *la Légion* « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Montpellier, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Mme Giniez

Le Délégué, J. Deville

1er CORPS D'ARMÉE
LE GÉNÉRAL COMTE

958 *Idem*, Lettre. Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur pour Mme Giniez.

Annexe N0 52

Etats de service de Mme Giniez[959]

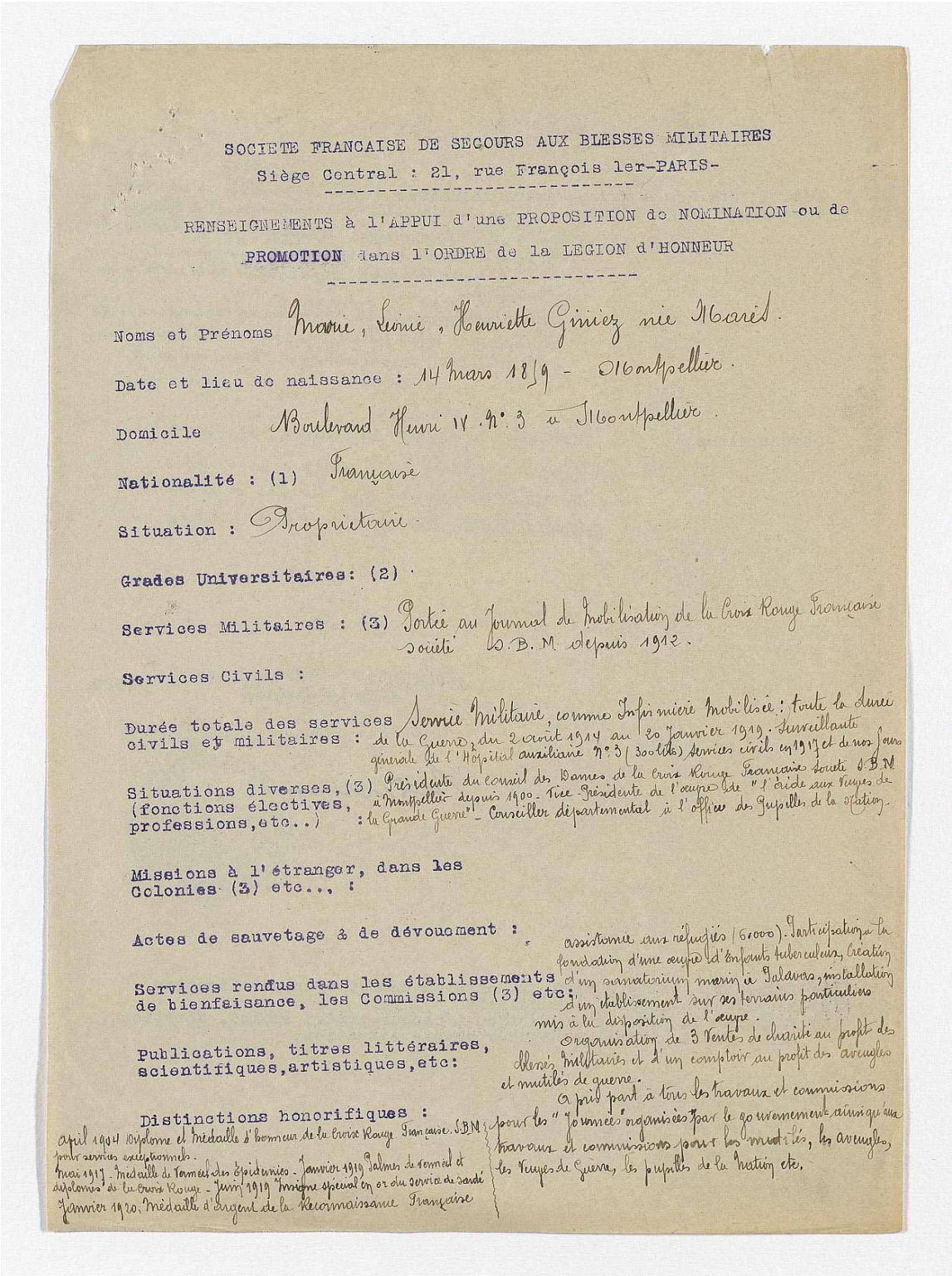

SOCIETE FRANCAISE DE SECOURS AUX BLESSES MILITAIRES
Siège Central : 21, rue François 1er-PARIS-

RENSEIGNEMENTS à l'APPUI d'une PROPOSITION de NOMINATION ou de PROMOTION dans l'ORDRE de la LEGION d'HONNEUR

Noms et Prénoms Marie, Louise, Henriette Giniez née Ricard.

Date et lieu de naissance : 14 Mars 1879 - Montpellier.

Domicile Boulevard Henri IV. N° 3 à Montpellier.

Nationalité : (1) Française

Situation : Propriétaire.

Grades Universitaires: (2).

Services Militaires : (3) Portée au Journal de Mobilisation de la Croix Rouge Française société S.B.M. depuis 1912.

Services Civils :

Durée totale des services civils et militaires : Service Militaire, comme Infirmière mobilisée : toute la durée de la Guerre, du 2 août 1914 au 20 Janvier 1919. Surveillante générale de l'Hôpital auxiliaire N° 3 (300 lits) Services civils en 1917 et de nos jours

Situations diverses, (3) (fonctions électives, professions, etc..) Présidente du comité des Dames de la Croix Rouge Française société S.B.M à Montpellier depuis 1900. Vice-Présidente de l'œuvre dite "l'aide aux Veuves de la Grande Guerre" - Conseiller départemental à l'office des Pupilles de la Nation.

Missions à l'étranger, dans les Colonies (3) etc.., :

Actes de sauvetage & de dévouement :

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les Commissions (3) etc:

assistance aux réfugiés (6000). Participation à la fondation d'une œuvre d'enfants tuberculeux, Création d'un sanatorium marin à Palavas, installation d'un établissement sur ses terrains particuliers mis à la disposition de l'œuvre.

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc:

Organisation de 3 Ventes de charité au profit des blessés militaires et d'un comptoir au profit des aveugles et mutilés de guerre.

A pris part à tous les travaux et commissions pour les "Journées" organisées par le gouvernement ainsi qu'aux travaux et commissions pour les mutilés, les aveugles, les Veuves de Guerre, les pupilles de la Nation etc.

Distinctions honorifiques :

April 1904 Diplome et Médaille d'honneur de la Croix Rouge Française S.B.M pour services exceptionnels.
Mars 1917 - Médaille de Vermeil des Epidémies - Janvier 1919 Palmes de vermeil et diplomes de la Croix Rouge - Juin 1919 "Insigne spécial en or du service de santé" Janvier 1920. Médaille d'argent de la Reconnaissance Française

959 *Ibid.*, Etats de service de Mme Giniez à la SSBM.

Annexe N0 53

Etats de service de Mme Giniez[960]

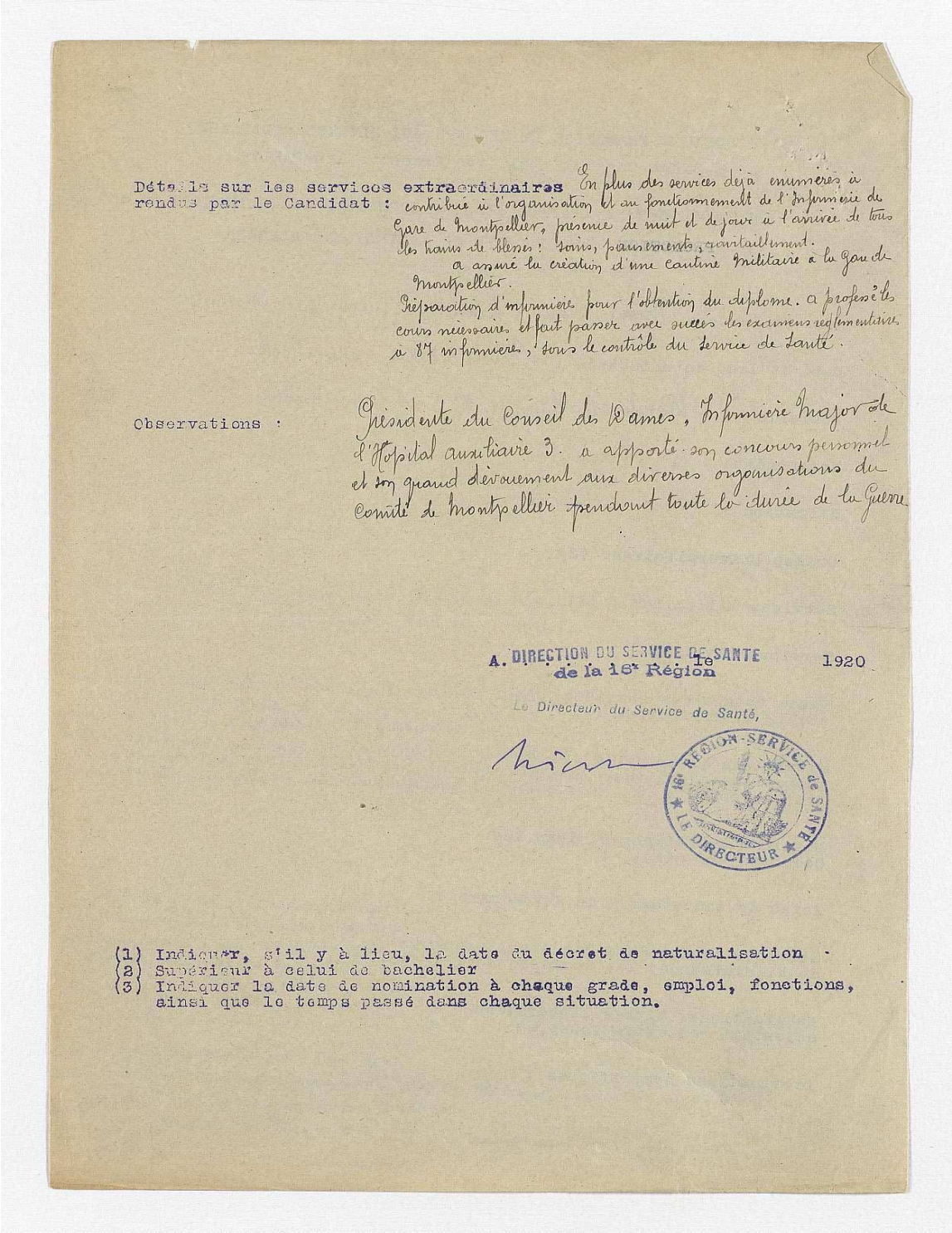

Détails sur les services extraordinaires rendus par le Candidat : En plus des services déjà énumérés à contribué à l'organisation et au fonctionnement de l'Infirmerie de Gare de Montpellier, présence de nuit et de jour à l'arrivée de tous les trains de blessés : soins, pansements, ravitaillement.
a assuré la création d'une Cantine Militaire à la Gare de Montpellier.
Préparation d'infirmières pour l'obtention du diplôme. a professé les cours nécessaires. et fait passer avec succès les examens réglementaires à 87 infirmières, sous le contrôle du Service de Santé.

Observations : Présidente du Conseil des Dames, Infirmière Major de l'Hôpital auxiliaire 3. a apporté son concours personnel et son grand dévouement aux diverses organisations du Comité de Montpellier pendant toute la durée de la Guerre.

A. DIRECTION DU SERVICE DE SANTE de la 16e Région — le 1920

Le Directeur du Service de Santé,

16e RÉGION - SERVICE de SANTÉ - LE DIRECTEUR

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.
(2) Supérieur à celui de bachelier
(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions, ainsi que le temps passé dans chaque situation.

960 *Ibid.*, Etats de service de Mme Giniez à la SSBM.

Annexe N0 54

Acte de naissance de Mme Giniez[961]

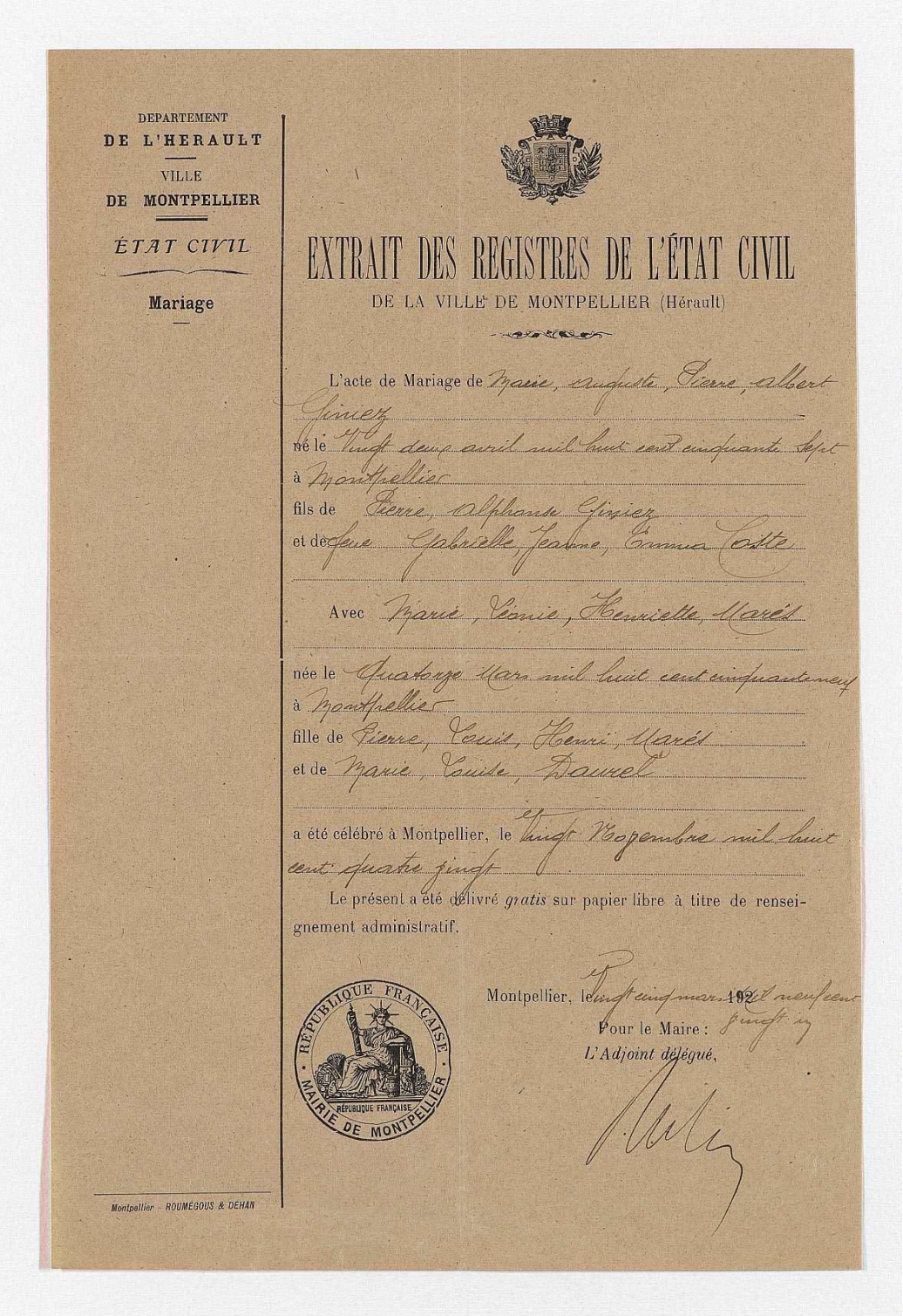

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT
VILLE
DE MONTPELLIER

ÉTAT CIVIL

Mariage

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

DE LA VILLE DE MONTPELLIER (Hérault)

L'acte de Mariage de Marie, Auguste, Pierre, Albert Giniez

né le Vingt deux avril mil huit cent cinquante sept

à Montpellier

fils de Pierre, Alphonse Giniez

et de feue Gabrielle, Jeanne, Emma Cotte

Avec Marie, Louise, Henriette, Marès

née le Quatorze Mai mil huit cent cinquante neuf

à Montpellier

fille de Pierre, Louis, Henri, Marès

et de Marie, Louise, Daumet

a été célébré à Montpellier, le Vingt Novembre mil huit cent quatre vingt

Le présent a été délivré *gratis* sur papier libre à titre de renseignement administratif.

Montpellier, le vingt cinq mars 192 neuf cent

Pour le Maire :

L'Adjoint délégué,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MONTPELLIER

Montpellier - ROUMÉGOUS & DÉHAN

961 *Ibid.*, Extrait d'acte de naissance de Mme Giniez.

Annexe N0 55

Céline GALLAY (SSBM)[962]

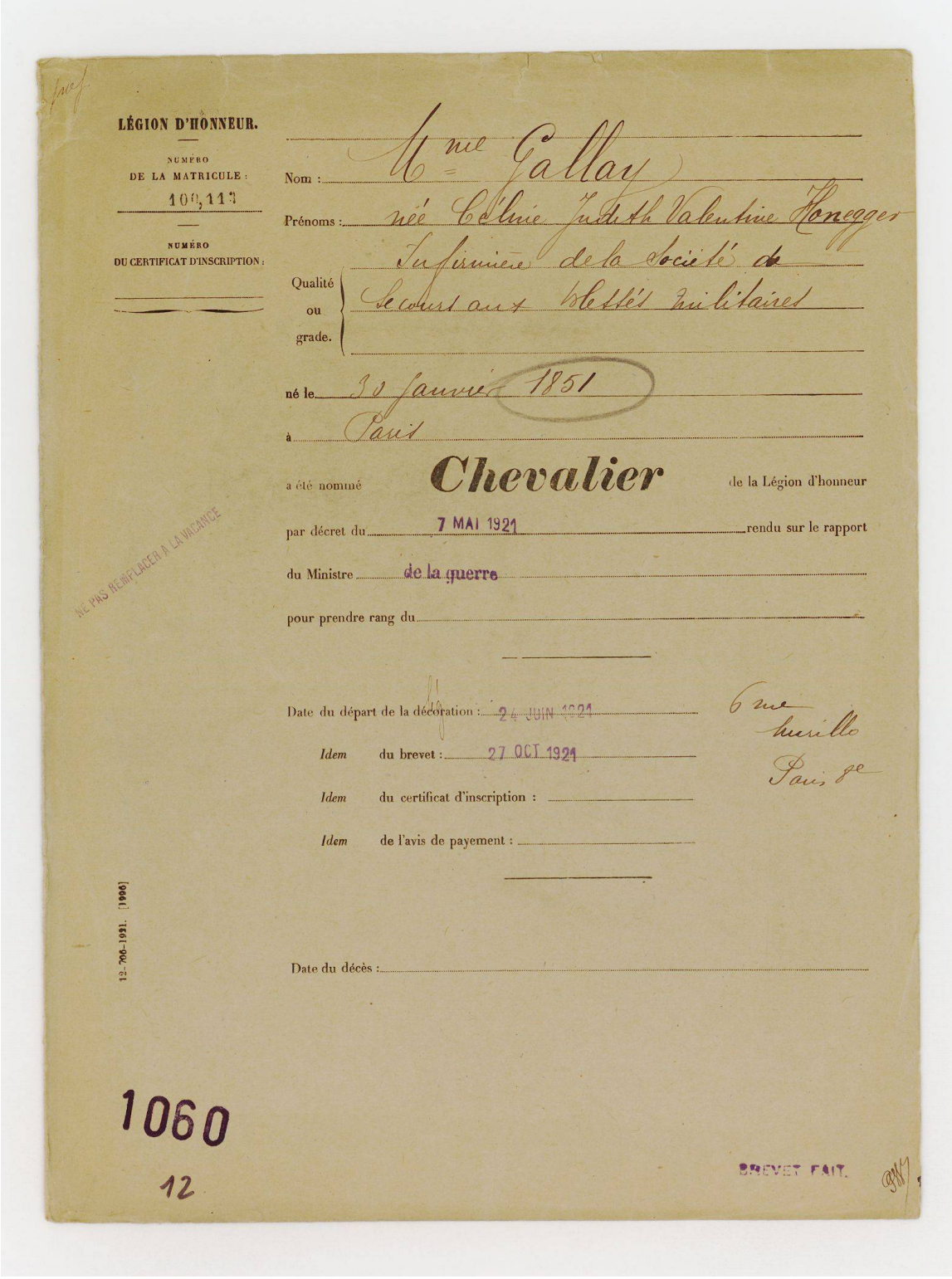

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 10[illegible],113

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Mme Gallay

Prénoms : née Céline Judith Valentine Honegger

Qualité ou grade : Infirmière de la Société de Secours aux Blessés militaires

né le 30 janvier 1851

à Paris

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 7 MAI 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 24 JUIN 1921

Idem du brevet : 27 OCT 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

6 rue Murillo Paris 8e

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

12-706-1921. [1906]

1060
12

BREVET FAIT.

962 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1060/12.

Annexe N0 56

Procès verbal pour la Légion d'honneur[963]

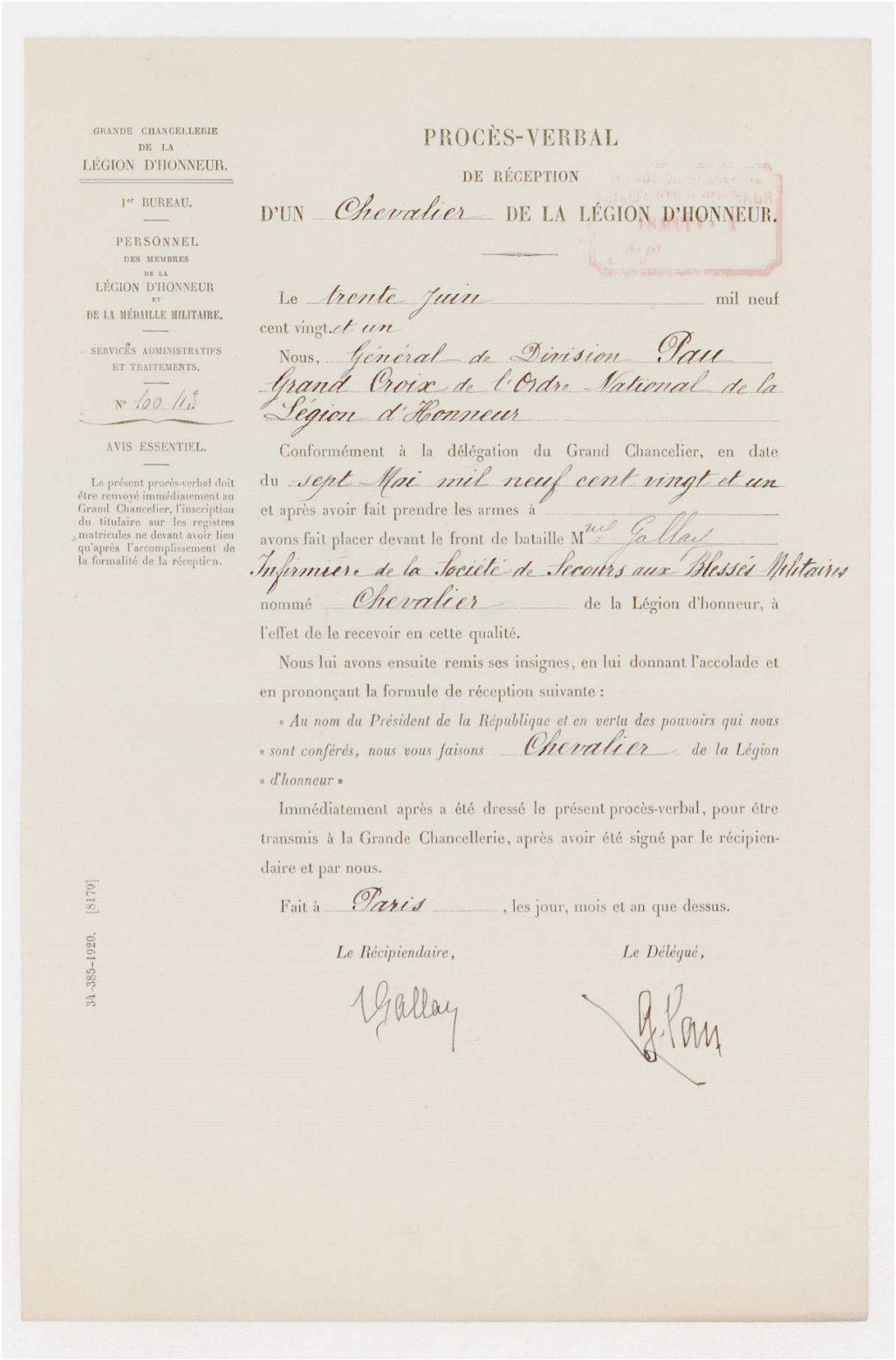

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET TRAITEMENTS.

N° 100.113

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

34-385-1920. [8179]

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le trente Juin mil neuf cent vingt-et un

Nous, Général de Division Pau Grand Croix de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du sept Mai mil neuf cent vingt et un et après avoir fait prendre les armes à .....

avons fait placer devant le front de bataille Mme Gallay Infirmière de la Société de Secours aux Blessés Militaires nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Chevalier *de la Légion* « *d'honneur* »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Paris, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

963 *Idem*, Lettre. Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur pour Mme Gallay.

Annexe N0 57

Acte de naissance de Mme Gallay[964]

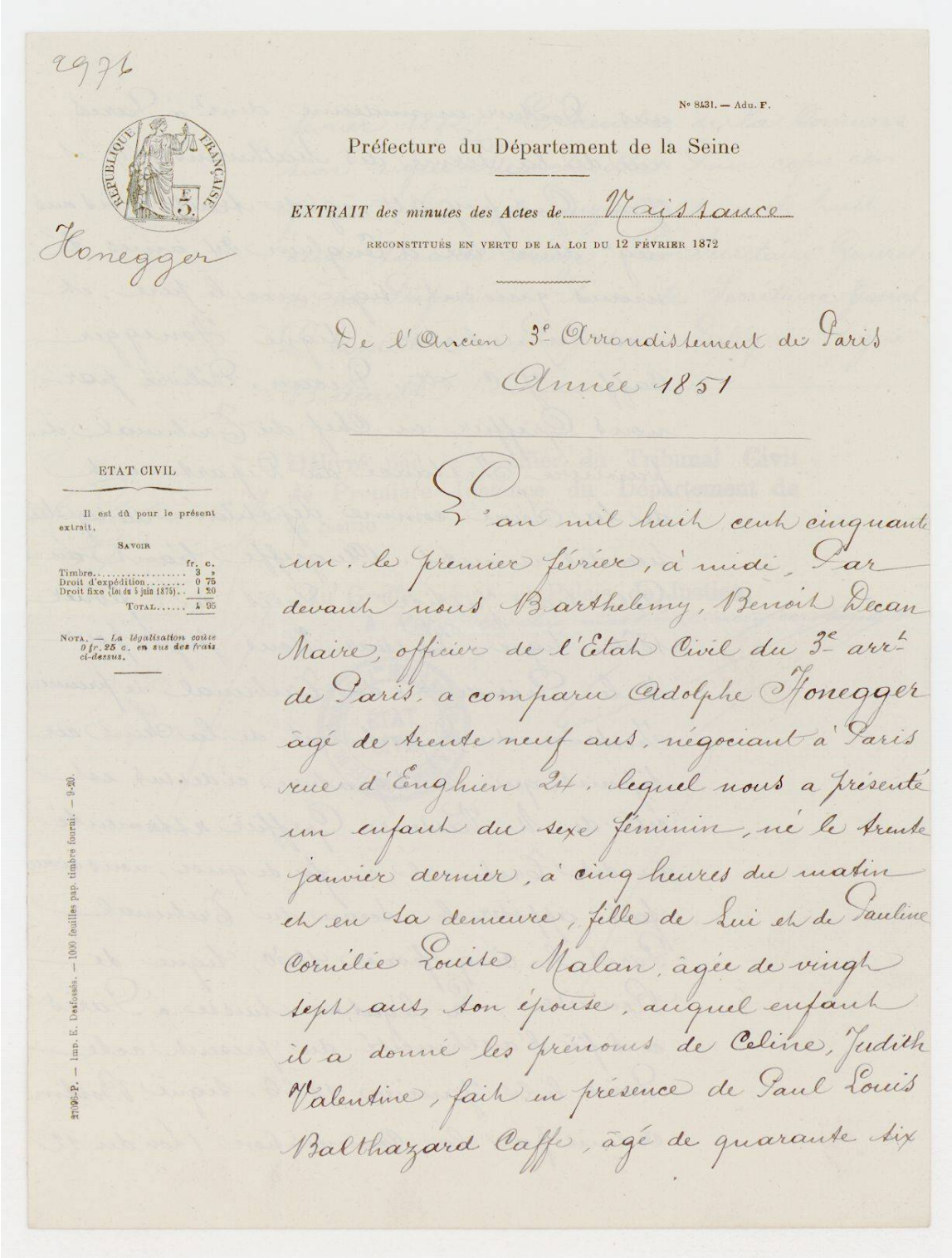

2971

Honegger

N° 8431. — Adm. F.

Préfecture du Département de la Seine

EXTRAIT des minutes des Actes de Naissance

RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

De l'Ancien 3e Arrondissement de Paris

Année 1851

ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR

	fr.	c.
Timbre	3	»
Droit d'expédition	0	75
Droit fixe (loi du 5 juin 1875)	1	20
TOTAL	4	95

NOTA. — *La légalisation coûte 0 fr. 25 c. en sus des frais ci-dessus.*

27901-P. — Imp. E. Desfossés. — 1000 feuilles pap. timbre fourni. — 9-80.

L'an mil huit cent cinquante un, le premier février, à midi, Par devant nous Barthelemy, Benoit Decan Maire, officier de l'Etat Civil du 3e arrt de Paris, a comparu Adolphe Honegger âgé de trente neuf ans, négociant à Paris rue d'Enghien 24, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin, né le trente janvier dernier, à cinq heures du matin et en sa demeure, fille de Lui et de Pauline Cornélie Louise Malan, âgée de vingt sept ans, son épouse, auquel enfant il a donné les prénoms de Celine, Judith Valentine, fait en présence de Paul Louis Balthazard Caffe, âgé de quarante six

964 *Ibid.*, Extrait d'acte de naissance de Mme Gallay.

Annexe N0 58

Document du Conseil central de la SSBM[965]

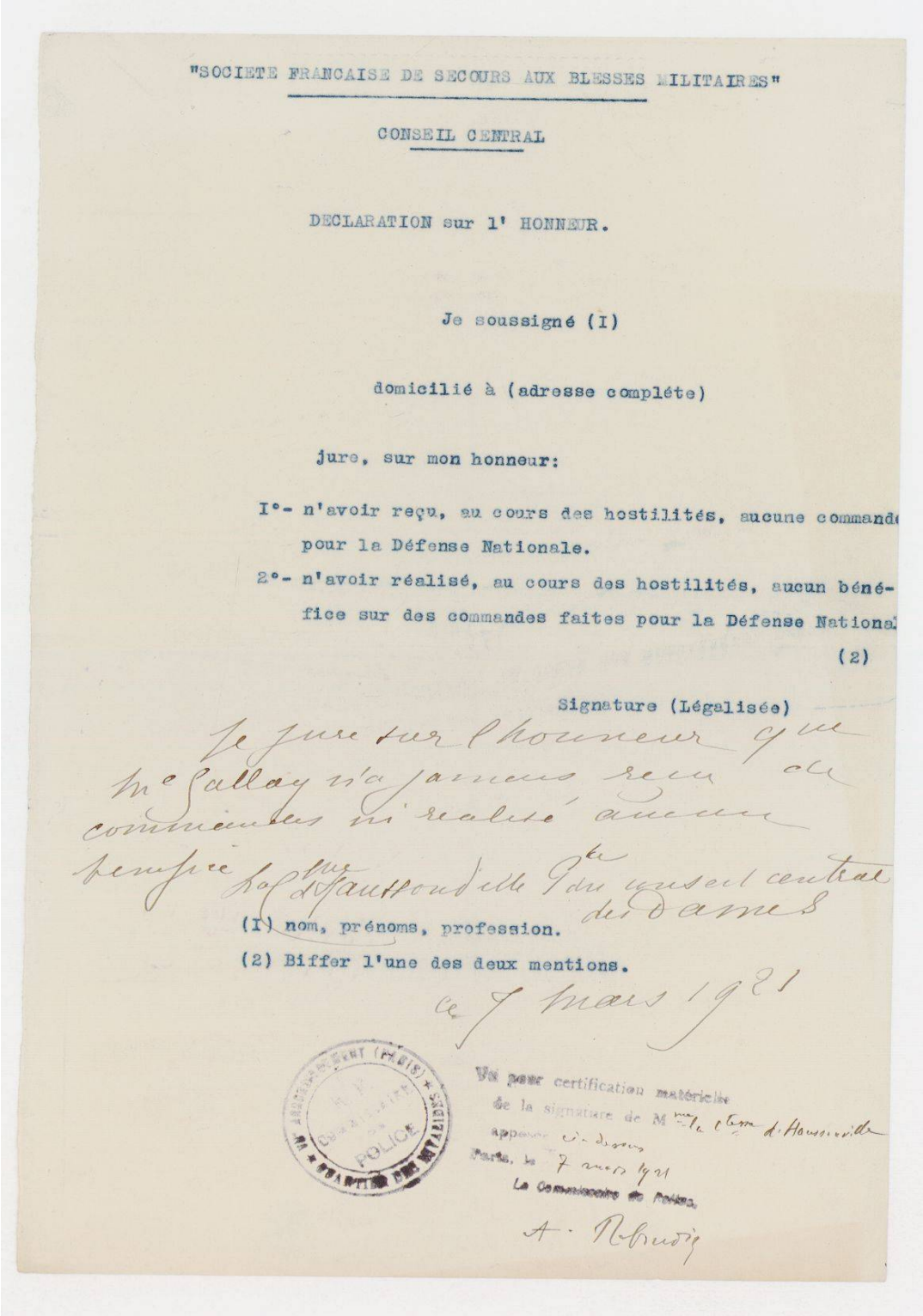

"SOCIETE FRANCAISE DE SECOURS AUX BLESSES MILITAIRES"

CONSEIL CENTRAL

DECLARATION sur l' HONNEUR.

Je soussigné (I)

domicilié à (adresse complète)

jure, sur mon honneur:

I°- n'avoir reçu, au cours des hostilités, aucune commande pour la Défense Nationale.

2°- n'avoir réalisé, au cours des hostilités, aucun bénéfice sur des commandes faites pour la Défense Nationale (2)

Signature (Légalisée)

Je jure sur l'honneur que Mme Gallay n'a jamais reçu de commandes ni réalisé aucun bénéfice sur des commandes faites pour le compte du conseil central des dames

(I) nom, prénoms, profession.

(2) Biffer l'une des deux mentions.

ce 7 mars 1921

Vu pour certification matérielle de la signature de Mme le Cte d'Haussonville apposée ci-dessus

Paris, le 7 mars 1921

Le Commissaire de Police

A. Rebuffat

965 *Ibid.*, Document du Conseil central de la SSBM à propos de Mme Gallay.

Annexe N0 59

Madeleine CASTELLANE (SSBM)[966]

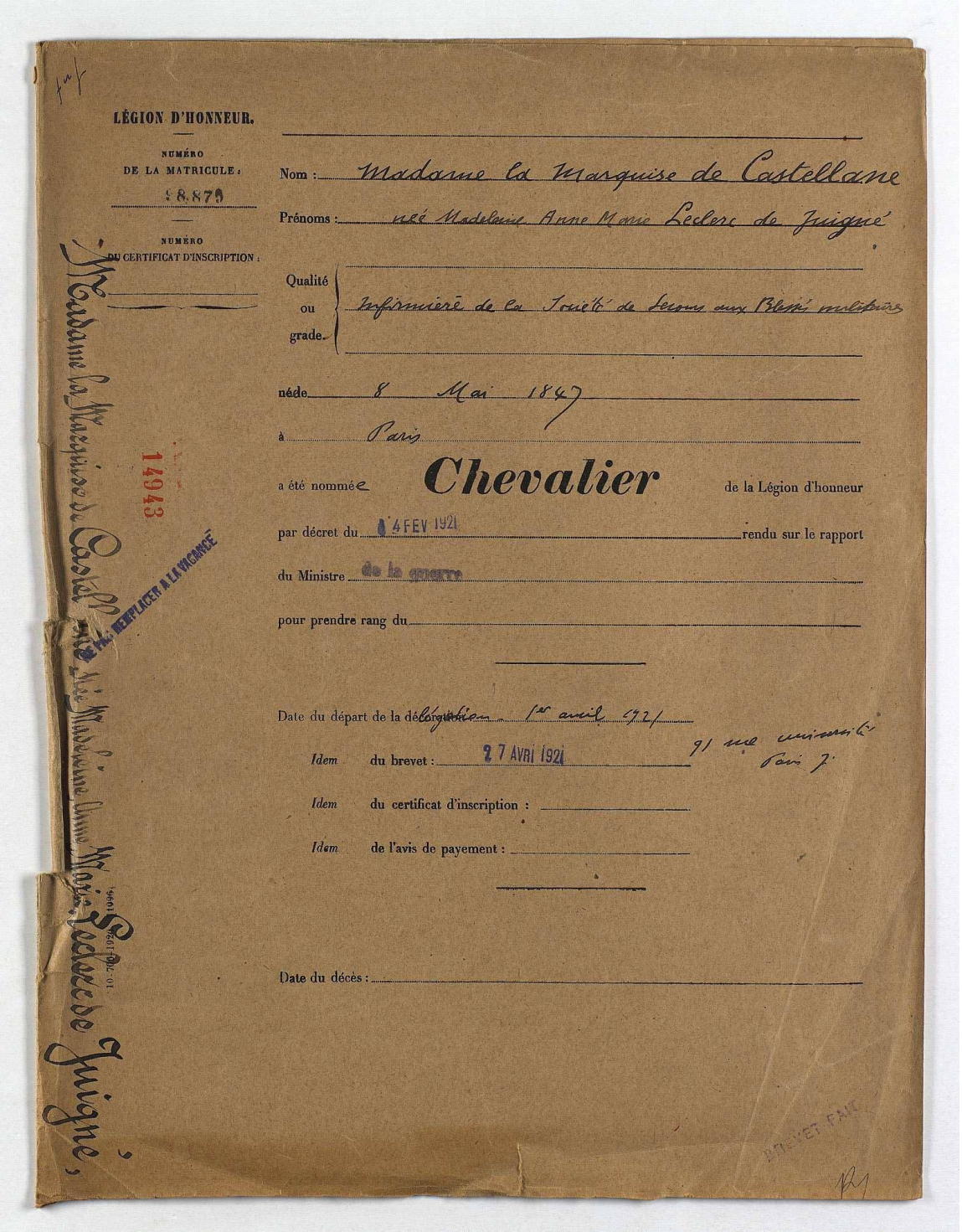

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 18.879

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Madame la Marquise de Castellane

Prénoms : née Madeleine Anne Marie Leclerc de Juigné

Qualité ou grade : Infirmière de la Société de Secours aux Blessés militaires

né de 8 Mai 1847

à Paris

a été nommée **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 14 FEV 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration 1er avril 1921

Idem du brevet : 27 AVRI 1921 91 rue Miromesnil Paris 7e

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

14943

Madame la Marquise de Castellane née Madeleine Anne Marie Leclerc de Juigné

966 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/118/14943.

Annexe N0 60

Mariage de Mme de Castellane[967]

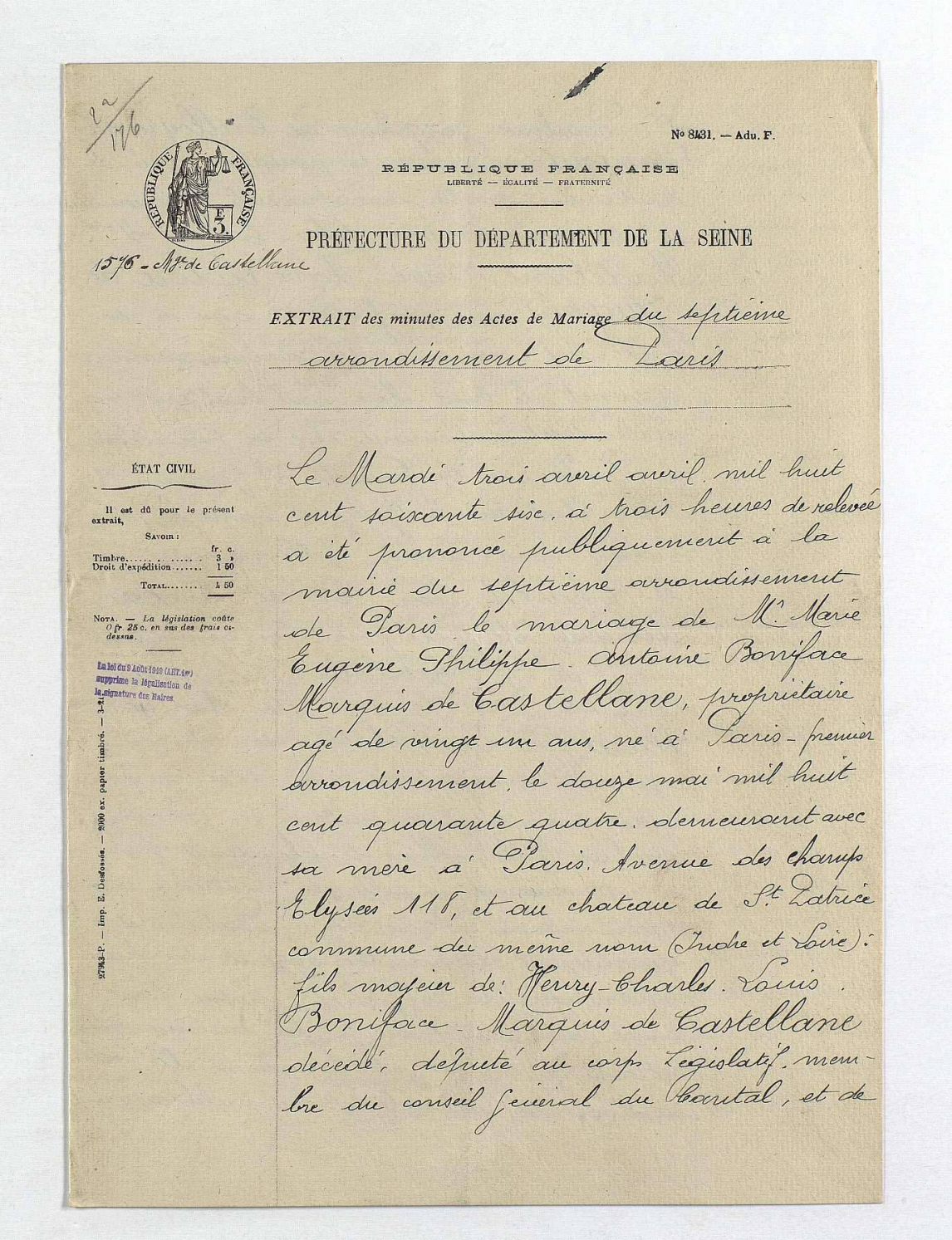

2a/176

N° 8431. — Adu. F.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

1576 - Mme de Castellane

EXTRAIT des minutes des Actes de Mariage du septième arrondissement de Paris

ÉTAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR :

	fr. c.
Timbre	3 »
Droit d'expédition	1 50
TOTAL	4 50

NOTA. — *La législation coûte 0 fr. 25 c. en sus des frais ci-dessus.*

La loi du 9 Août 1919 (ART. 1er) supprime la légalisation de la signature des Maires.

27743-P. — Imp. E. Desfossés. — 2000 ex. papier timbré. — 3-21

Le Mardi trois avril avril mil huit cent soixante six, à trois heures de relevée a été prononcé publiquement à la mairie du septième arrondissement de Paris le mariage de Mr Marie Eugène Philippe Antoine Boniface Marquis de Castellane, propriétaire agé de vingt un ans, né à Paris - premier arrondissement, le douze mai mil huit cent quarante quatre, demeurant avec sa mère à Paris, Avenue des champs Elysées 118, et au chateau de St Patrice commune du même nom (Indre et Loire) : fils majeur de : Henry-Charles Louis Boniface Marquis de Castellane décédé, député au corps Législatif, membre du conseil général du Cantal, et de

967 *Idem*, Extrait d'acte de mariage de Mme de Castellane.

Annexe N0 61

Acte de naissance de Mme de Castellane[968]

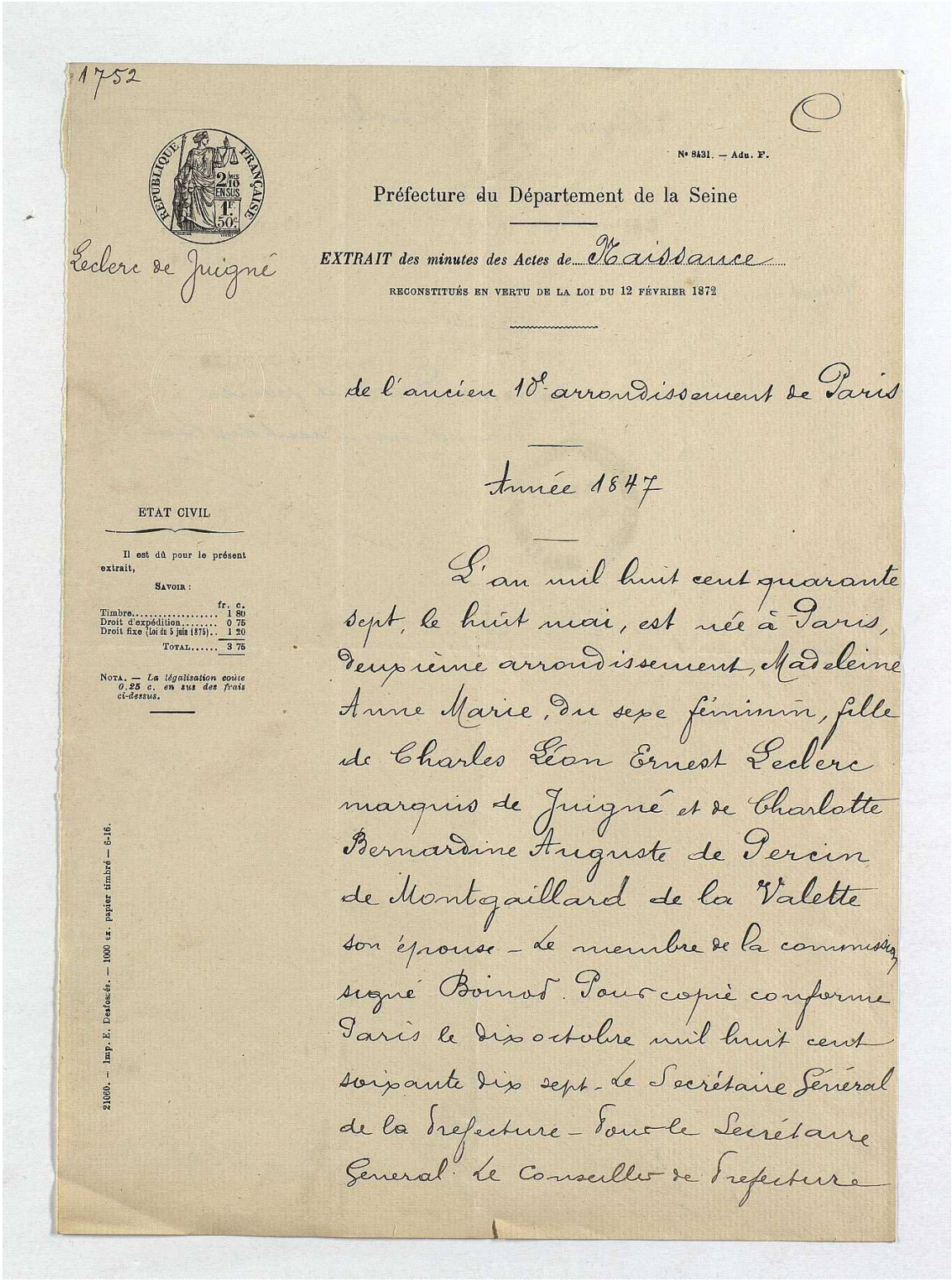

1752

Leclerc de Juigné

N° 8431. — Adm. F.

Préfecture du Département de la Seine

EXTRAIT des minutes des Actes de Naissance

RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

de l'ancien 10e arrondissement de Paris

Année 1847

L'an mil huit cent quarante sept, le huit mai, est née à Paris, dexième arrondissement, Madeleine Anne Marie, du sexe féminin, fille de Charles Léon Ernest Leclerc marquis de Juigné et de Charlotte Bernardine Auguste de Percin de Montgaillard de la Valette son épouse – Le membre de la commission signé Boinot. Pour copie conforme Paris le dix octobre mil huit cent soixante dix sept – Le Secrétaire Général de la Préfecture – Pour le Secrétaire Général le Conseiller de Préfecture

ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR :

	fr.	c.
Timbre	1	80
Droit d'expédition	0	75
Droit fixe (loi du 5 juin 1875)	1	20
TOTAL	3	75

NOTA. — *La légalisation coûte 0,25 c. en sus des frais ci-dessus.*

21060. — Imp. E. Desfossés. — 1000 ex. papier timbré — 6-16.

968 *Ibid.*, Extrait d'acte de naissance de Mme de Castellane.

Annexe N0 62

Etats de service de Mme de Castellane[969]

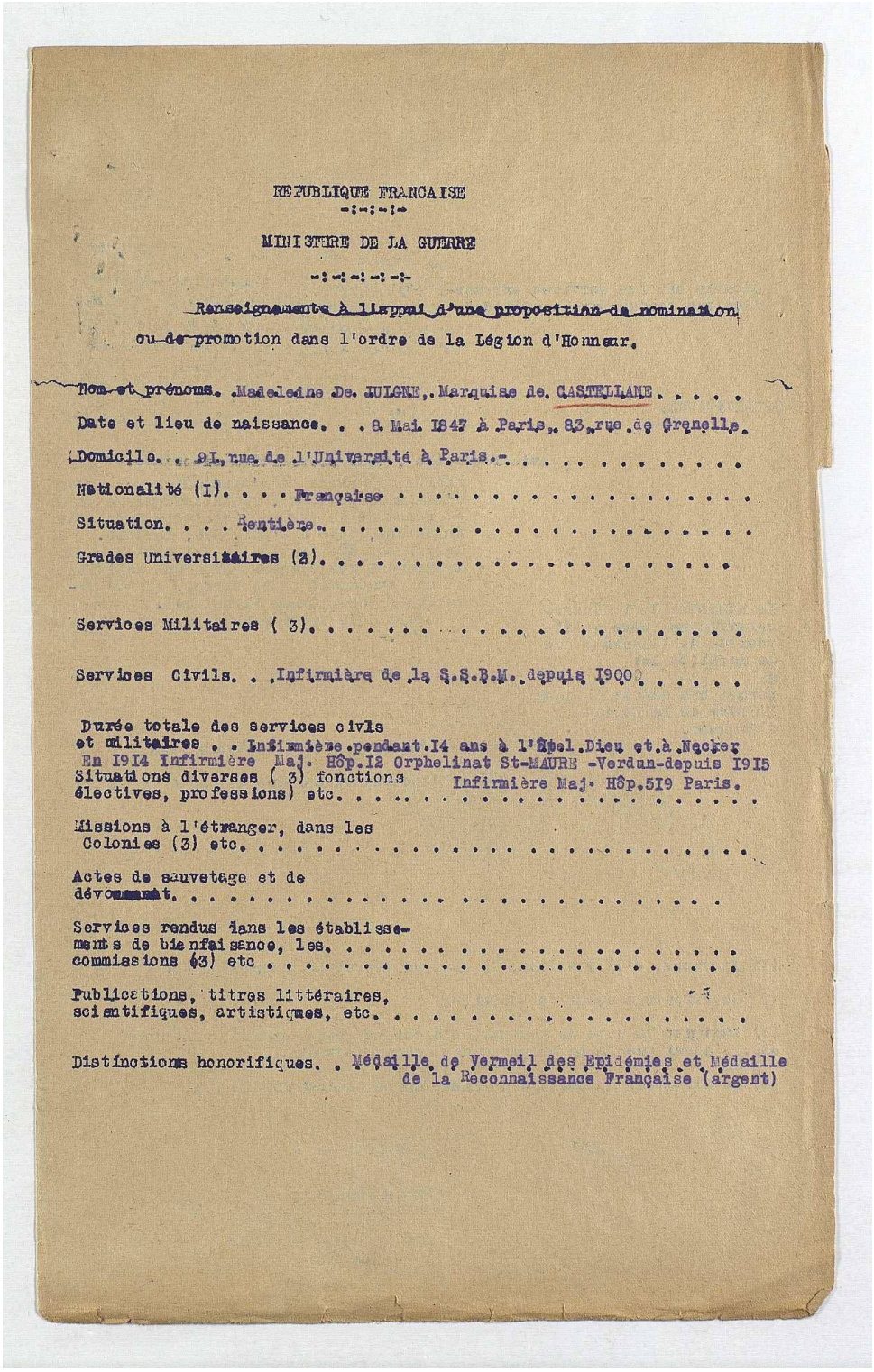

RE PUBLIQUE FRANCAISE
-:-:-:-

MINISTERE DE LA GUERRE

-:-:-:-:-

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination
ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Nom et prénoms. .Madeleine De. JULGNE,.Marquise de. CASTELLANE. . . . .

Date et lieu de naissance. . . 8 Mai 1847 à Paris,. 83,rue de Grenelle.

Domicile. . .9,rue de l'Université à Paris.-. . . . . .

Nationalité (1). . . . Française . . . . . .

Situation. . . . Rentière. . . . . .

Grades Universitaires (2). . . . . .

Services Militaires (3). . . . . .

Services Civils. . .Infirmière de la S.S.B.M. depuis 1900. . . . . .

Durée totale des services civils
et militaires . . Infirmière pendant 14 ans à l'Hôtel Dieu et à Necker
En 1914 Infirmière Maj. Hôp.12 Orphelinat St-MAURE -Verdun-depuis 1915
Situations diverses (3) fonctions Infirmière Maj. Hôp.519 Paris.
électives, professions) etc. . . . . .

Missions à l'étranger, dans les
Colonies (3) etc. . . . . .

Actes de sauvetage et de
dévouement. . . . . .

Services rendus dans les établisse-
ments de bienfaisance, les. . . . . .
commissions (3) etc . . . . . .

Publications, titres littéraires,
scientifiques, artistiques, etc. . . . . .

Distinctions honorifiques. . Médaille de Vermeil des Epidémies et Médaille
de la Reconnaissance Française (argent)

969 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Castellane à la SSBM.

Annexe N0 63

Etats de service de Mme de Castellane[970]

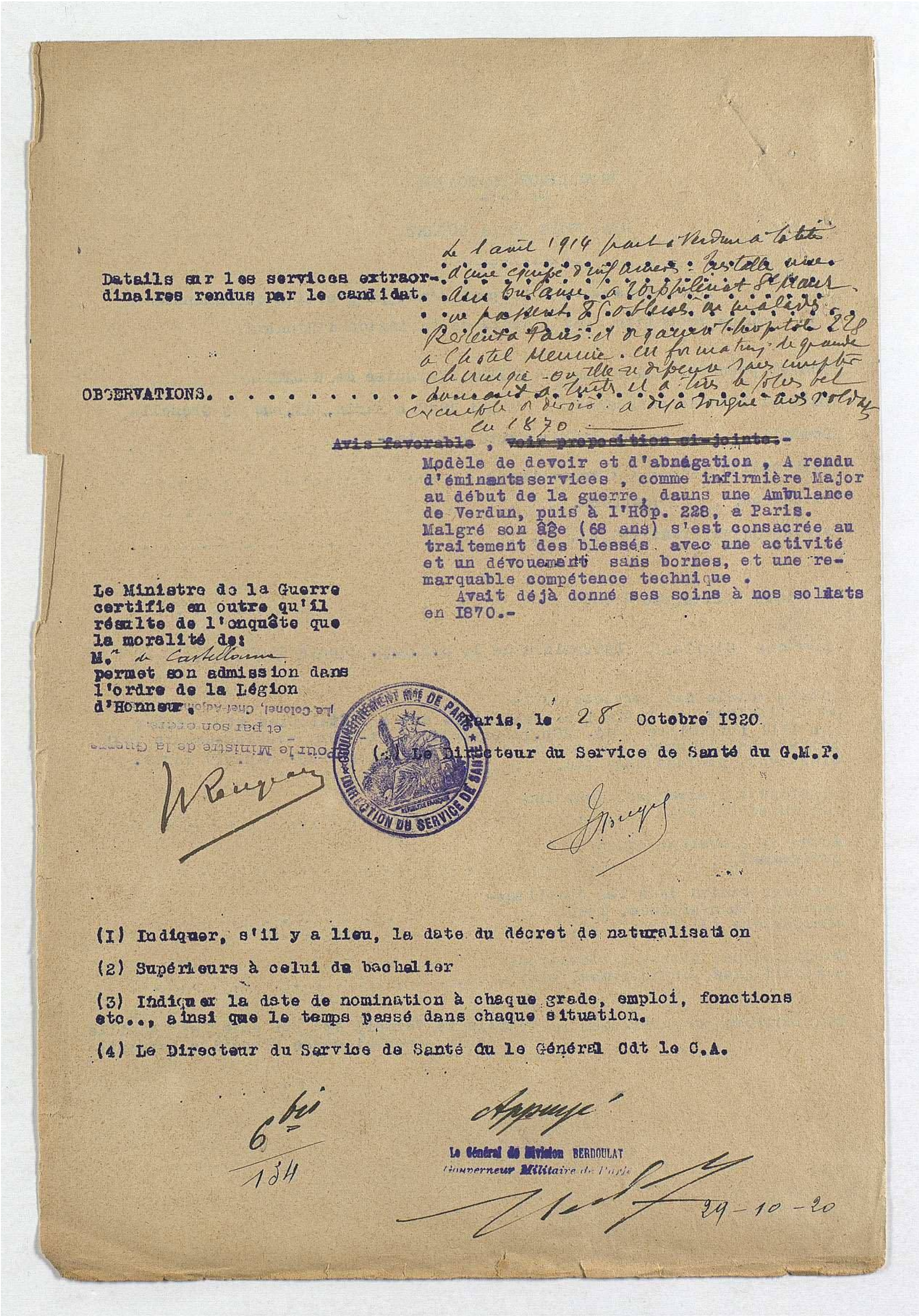

Details sur les services extraordinaires rendus par le candidat. Le 1 août 1914 part à Verdun à la tête d'une équipe d'infirmières : installa une ambulance à l'orphelinat St Maur où passent 85 blessés ou malades. Revient à Paris et organise l'hôpital 228 à l'hôtel Meurice. en formation de grande chirurgie – où elle se dépense sans compter donnant à tous et à toutes le plus bel exemple de devoir. A déjà soigné nos soldats en 1870.

OBSERVATIONS. . . . .

Avis favorable , ~~voir proposition ci-jointe.-~~

Modèle de devoir et d'abnégation , A rendu d'éminants services , comme infirmière Major au début de la guerre, dauns une Ambulance de Verdun, puis à l'Hôp. 228, a Paris. Malgré son âge (68 ans) s'est consacrée au traitement des blessés avec une activité et un dévouement sans bornes, et une remarquable compétence technique . Avait déjà donné ses soins à nos soldats en 1870.-

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de: M.me de Castellane permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Pour le Ministre de la Guerre et par son ordre, Le Colonel, Chef-Adjoint du Cabinet

Paris, le 28 Octobre 1920.

(4) Le Directeur du Service de Santé du G.M.P.

GOUVERNEMENT Mil. DE PARIS – DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ

(I) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation

(2) Supérieurs à celui de bachelier

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions etc.., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

(4) Le Directeur du Service de Santé ou le Général Cdt le C.A.

6 bis / 134

Appuyé

Le Général de Division BERDOULAT
Gouverneur Militaire de Paris

29-10-20

970 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Castellane à la SSBM.

Annexe N0 64

Mathilde COUSIN DE LAVALLIERE (SSBM)[971]

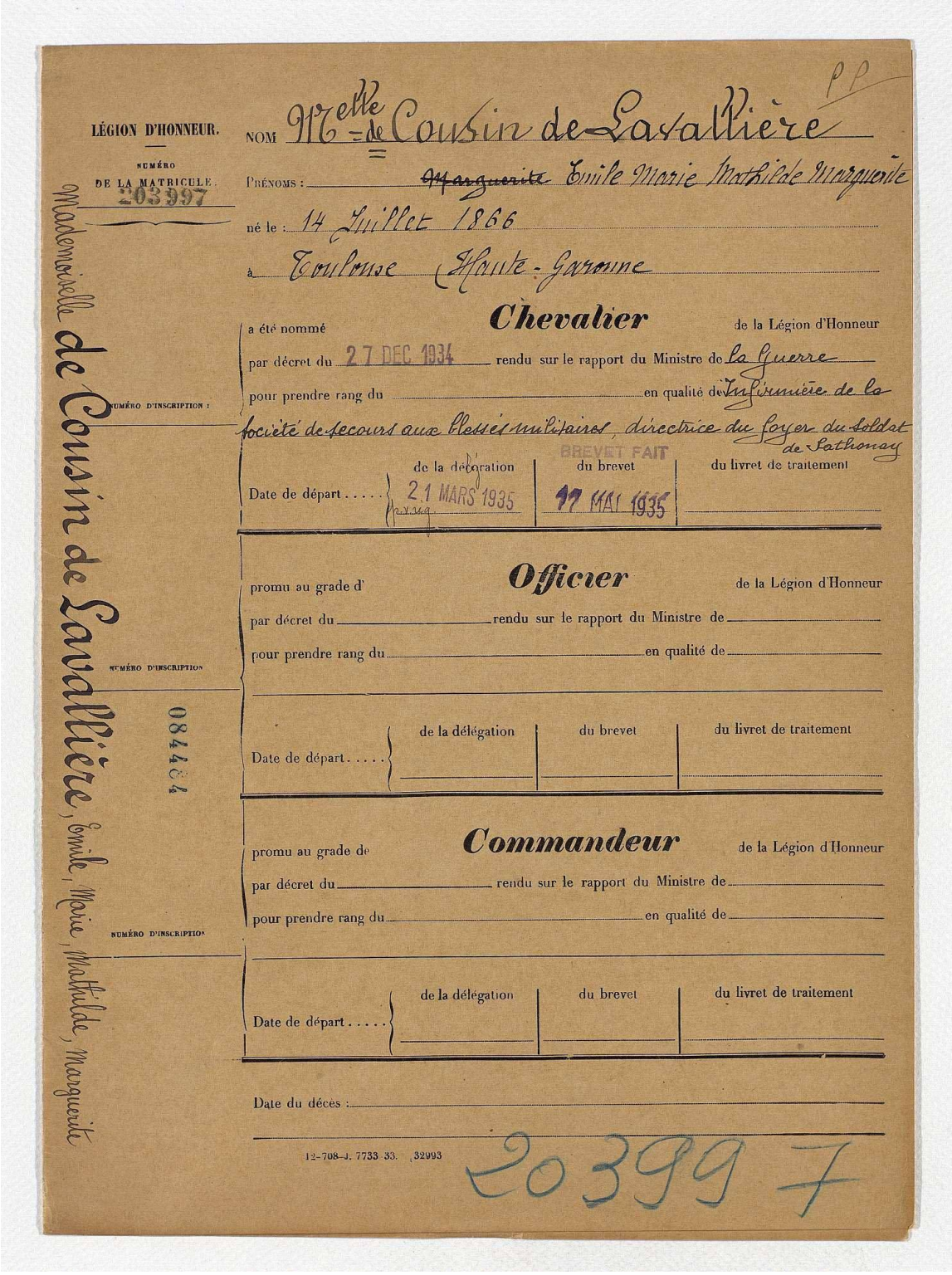

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 203997

Mademoiselle de Cousin de Lavallière, Emile, Marie, Mathilde, Marguerite

NOM Mlle de Cousin de Lavallière

PRÉNOMS : ~~Marguerite~~ Emile Marie Mathilde Marguerite

né le : 14 Juillet 1866

à Toulouse (Haute-Garonne)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 27 DEC 1934 rendu sur le rapport du Ministre de la Guerre

pour prendre rang du ..... en qualité de Infirmière de la société de secours aux blessés militaires, directrice du foyer du soldat de Lathonay

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
Date de départ	21 MARS 1935	BREVET FAIT 17 MAI 1935	

promu au grade d' **Officier** de la Légion d'Honneur

par décret du ..... rendu sur le rapport du Ministre de .....

pour prendre rang du ..... en qualité de .....

NUMÉRO D'INSCRIPTION

084464

	de la délégation	du brevet	du livret de traitement
Date de départ			

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du ..... rendu sur le rapport du Ministre de .....

pour prendre rang du ..... en qualité de .....

NUMÉRO D'INSCRIPTION

	de la délégation	du brevet	du livret de traitement
Date de départ			

Date du décès : .....

12-708-J. 7733-33. 32993

203997

971 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/118/14943.

Annexe N0 65

Procès verbal pour la Légion d'honneur[972]

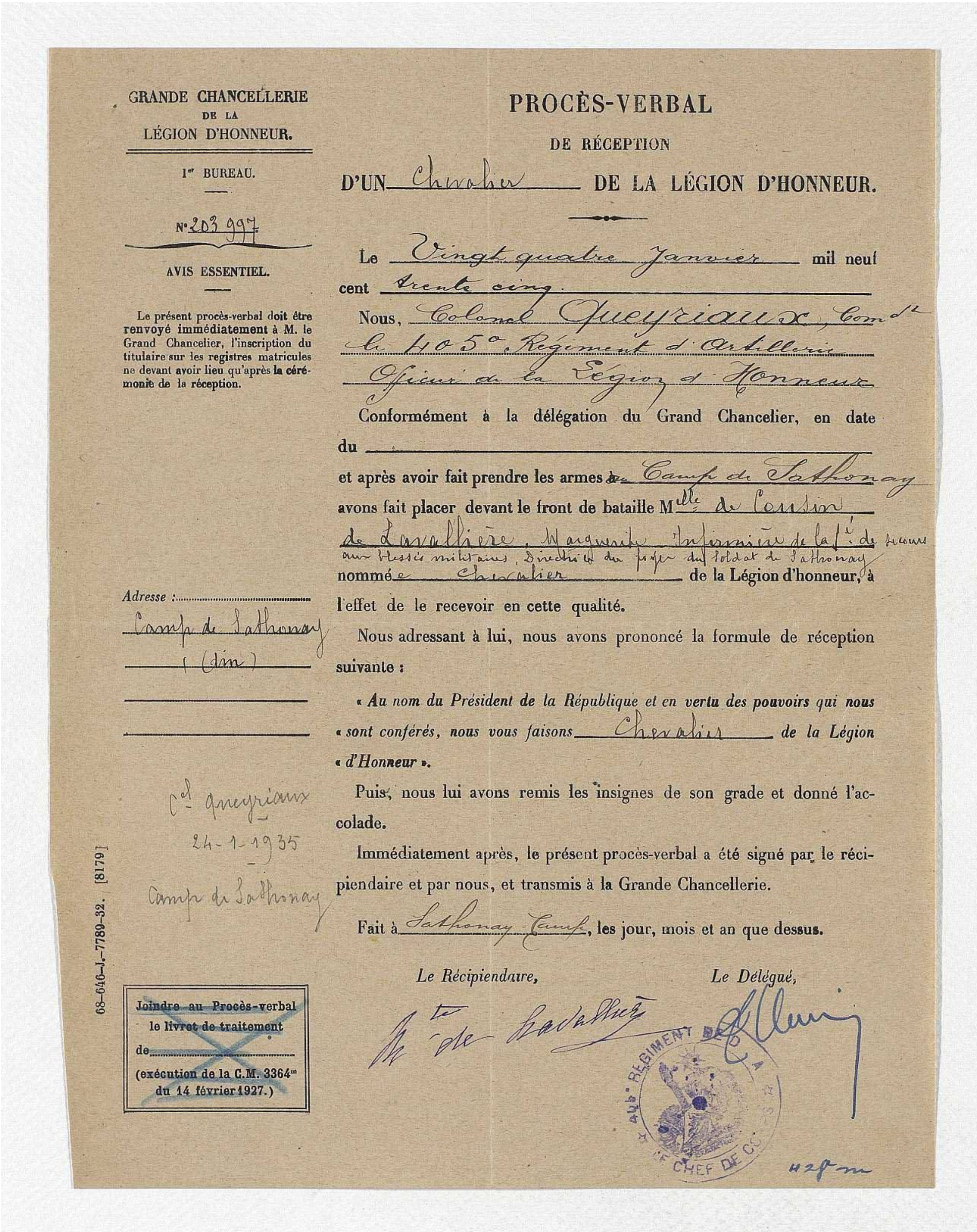

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

N° 203 997

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après la cérémonie de la réception.

Adresse : Camp de Sathonay (Ain)

Cl Queyriaux
24-1-1935
Camp de Sathonay

68-646-I.-7789-32. [8179]

Joindre au Procès-verbal le livret de traitement de .... (exécution de la C.M. 3364m du 14 février 1927.)

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Vingt quatre Janvier mil neuf cent trente cinq.

Nous, Colonel Queyriaux, Comdt le 405e Régiment d'Artillerie Officier de la Légion d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du ....

et après avoir fait prendre les armes au Camp de Sathonay avons fait placer devant le front de bataille Mlle de Cousin de Lavallière, Marguerite Infirmière de la Sté de secours aux blessés militaires, Directrice du foyer du soldat de Sathonay nommée Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous « sont conférés, nous vous faisons Chevalier *de la Légion « d'Honneur ».*

Puis, nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après, le présent procès-verbal a été signé par le récipiendaire et par nous, et transmis à la Grande Chancellerie.

Fait à Sathonay Camp, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Mlle de Lavallière
Le Délégué,

405e RÉGIMENT D'A — LE CHEF DE CORPS

428 m

972 *Idem*, Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur pour Mme de Cousin de Lavallière.

Annexe N0 66

Acte de naissance de Mme Cousin de Lavallière[973]

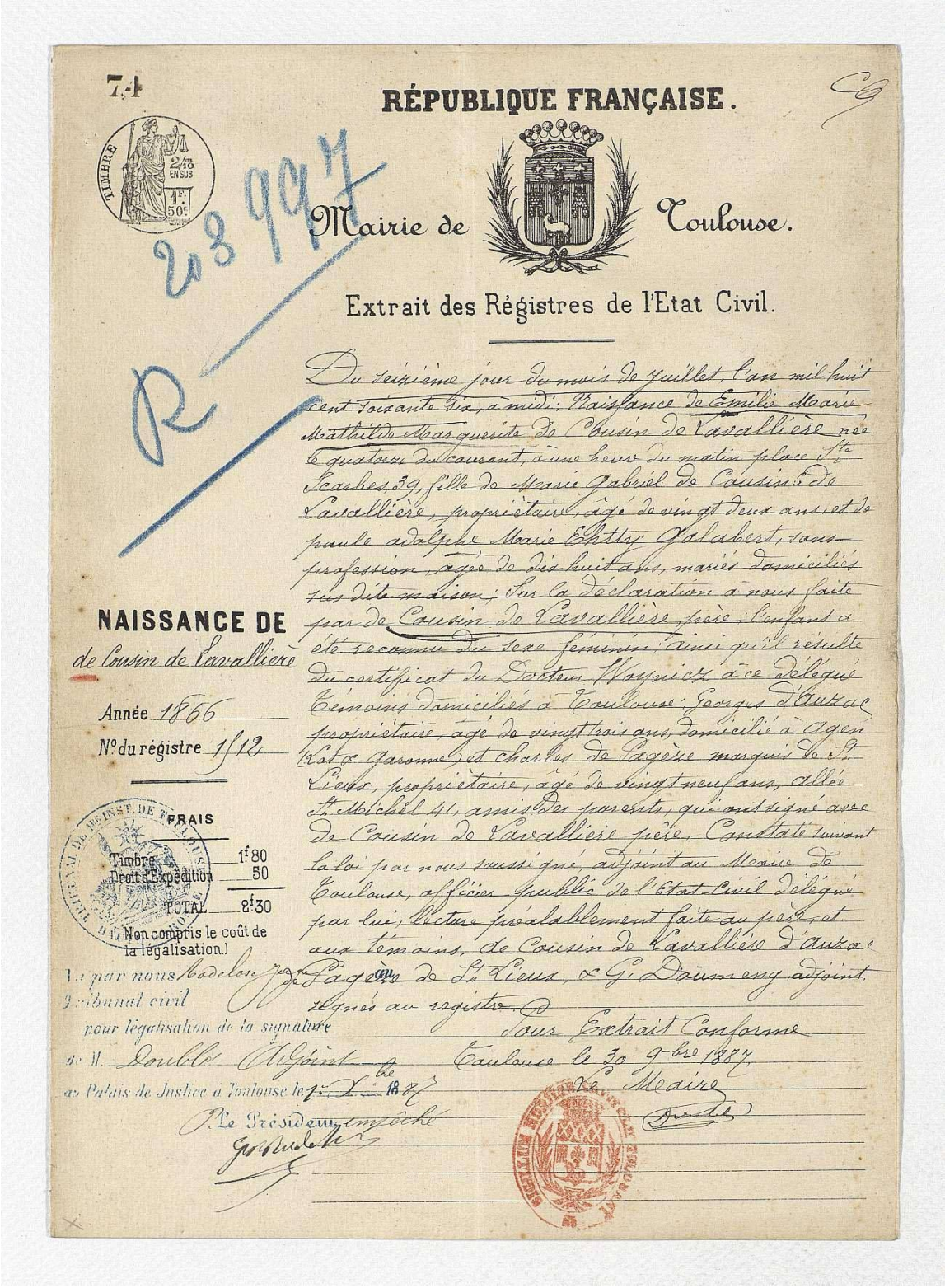

74

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

TIMBRE 2/10 EN SUS 1F. 50c

Mairie de Toulouse.

Extrait des Régistres de l'Etat Civil.

Du seizième jour du mois de juillet, l'an mil huit cent soixante six, à midi; Naissance de Emilie Marie Mathilde Marguerite de Cousin de Lavallière née le quatorze du courant, à une heure du matin place Ste Scarbes, 39, fille de Marie Gabriel de Cousin de Lavallière, propriétaire, âgé de vingt deux ans, et de paule adolphe Marie Ehtty Galabert, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés domiciliés sus dite maison; Sur la déclaration à nous faite par de Cousin de Lavallière, père; l'enfant a été reconnu du sexe féminin; ainsi qu'il résulte du certificat du Docteur Woynicz à ce délégué Témoins domiciliés à Toulouse: Georges d'Auzac propriétaire, âgé de vingt trois ans, domicilié à Agen (Lot & Garonne) et Charles de Pagèze marquis de St Lieux, propriétaire, âgé de vingt neuf ans, allée St Michel 41, amis des parents, qui ont signé avec de Cousin de Lavallière père, Constaté suivant la loi par nous soussigné, adjoint au Maire de Toulouse, officier public de l'Etat Civil délégué par lui, lecture préalablement faite au père, et aux témoins, de Cousin de Lavallière d'Auzac au Pagès de St Lieux, & G. Doumeng adjoint, signés au registre.

Pour Extrait Conforme

Toulouse le 30 9bre 1887.

Le Maire

NAISSANCE DE

de Cousin de Lavallière

Année 1866

N° du régistre 1/12

FRAIS

Timbre 1f 80

Droit d'Expédition 50

TOTAL 2f 30

(Non compris le coût de la légalisation.)

Vu par nous Rodelose Jge Tribunal civil pour légalisation de la signature de M. Doublé Adjoint au Palais de Justice à Toulouse le 1er Xbre 1887

P. Le Président empêché

Gr Rudelle

973 *Ibid.*, Extrait d'acte de naissance de Mme de Cousin de Lavallière.

Annexe N0 67

Etats de service de Mme de Cousin de Lavallière[974]

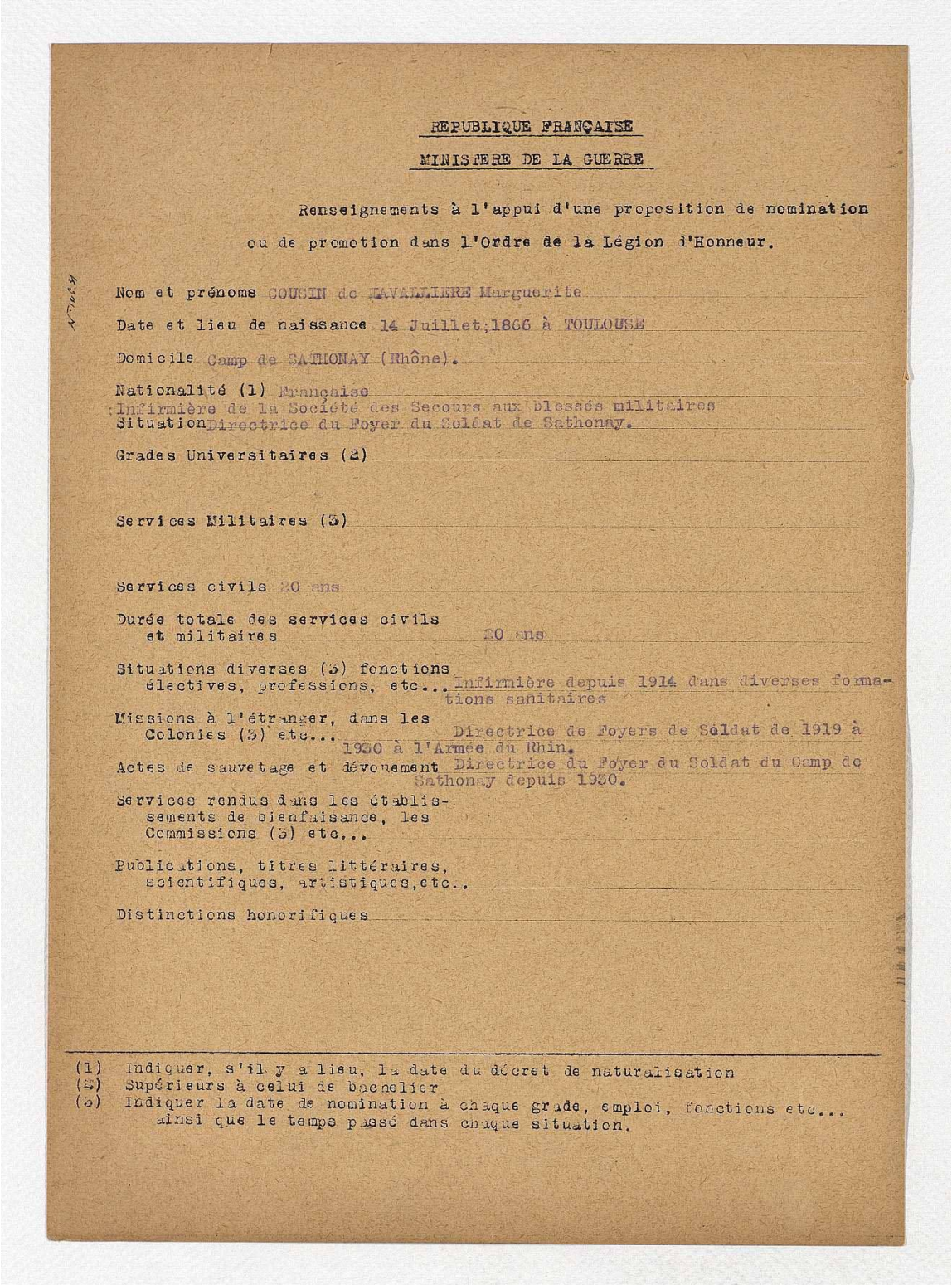

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA GUERRE

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Nom et prénoms COUSIN de LAVALLIERE Marguerite

Date et lieu de naissance 14 Juillet;1866 à TOULOUSE

Domicile Camp de SATHONAY (Rhône).

Nationalité (1) Française

Situation Infirmière de la Société des Secours aux blessés militaires
Directrice du Foyer du Soldat de Sathonay.

Grades Universitaires (2)

Services Militaires (3)

Services civils 20 ans

Durée totale des services civils et militaires 20 ans

Situations diverses (3) fonctions électives, professions, etc... Infirmière depuis 1914 dans diverses formations sanitaires

Missions à l'étranger, dans les Colonies (3) etc... Directrice de Foyers de Soldat de 1919 à 1930 à l'Armée du Rhin.

Actes de sauvetage et dévouement Directrice du Foyer du Soldat du Camp de Sathonay depuis 1930.

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les Commissions (3) etc...

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc..

Distinctions honorifiques

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation
(2) Supérieurs à celui de bachelier
(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions etc... ainsi que le temps passé dans chaque situation.

974 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Cousin de Lavallière.

Annexe N0 68

Etats de service de Mme de Cousin de Lavalière[975]

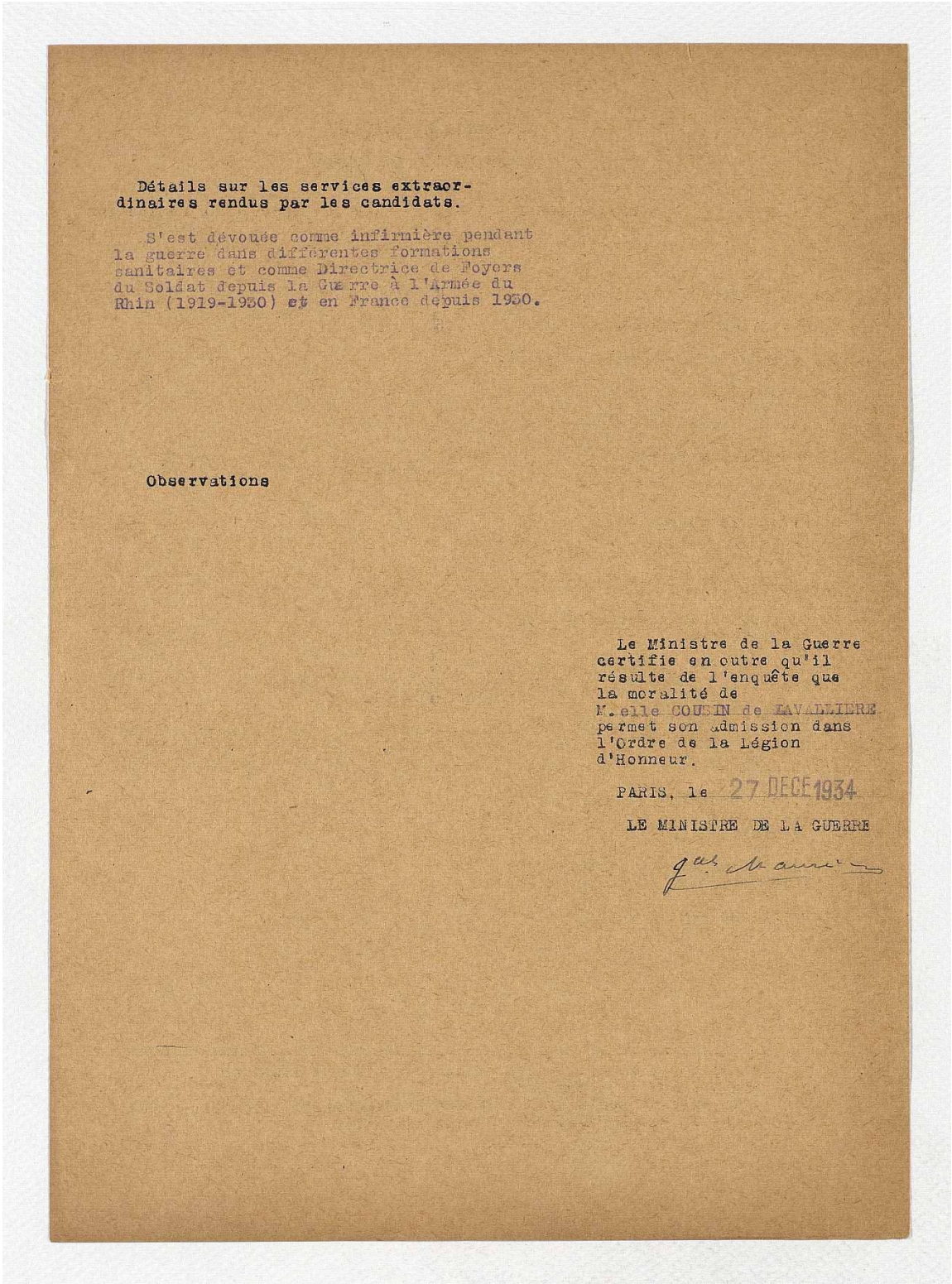

Détails sur les services extraordinaires rendus par les candidats.

S'est dévouée comme infirmière pendant la guerre dans différentes formations sanitaires et comme Directrice de Foyers du Soldat depuis la Guerre à l'Armée du Rhin (1919-1930) et en France depuis 1930.

Observations

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de M.elle COUSIN de LAVALLIERE permet son admission dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

PARIS, le 27 DECE 1934

LE MINISTRE DE LA GUERRE

975 *Ibid.*, Etats de service de Mme de Cousin de Lavallière.

Annexe N0 69

Claire ACHILLE FOULD (SSBM)[976]

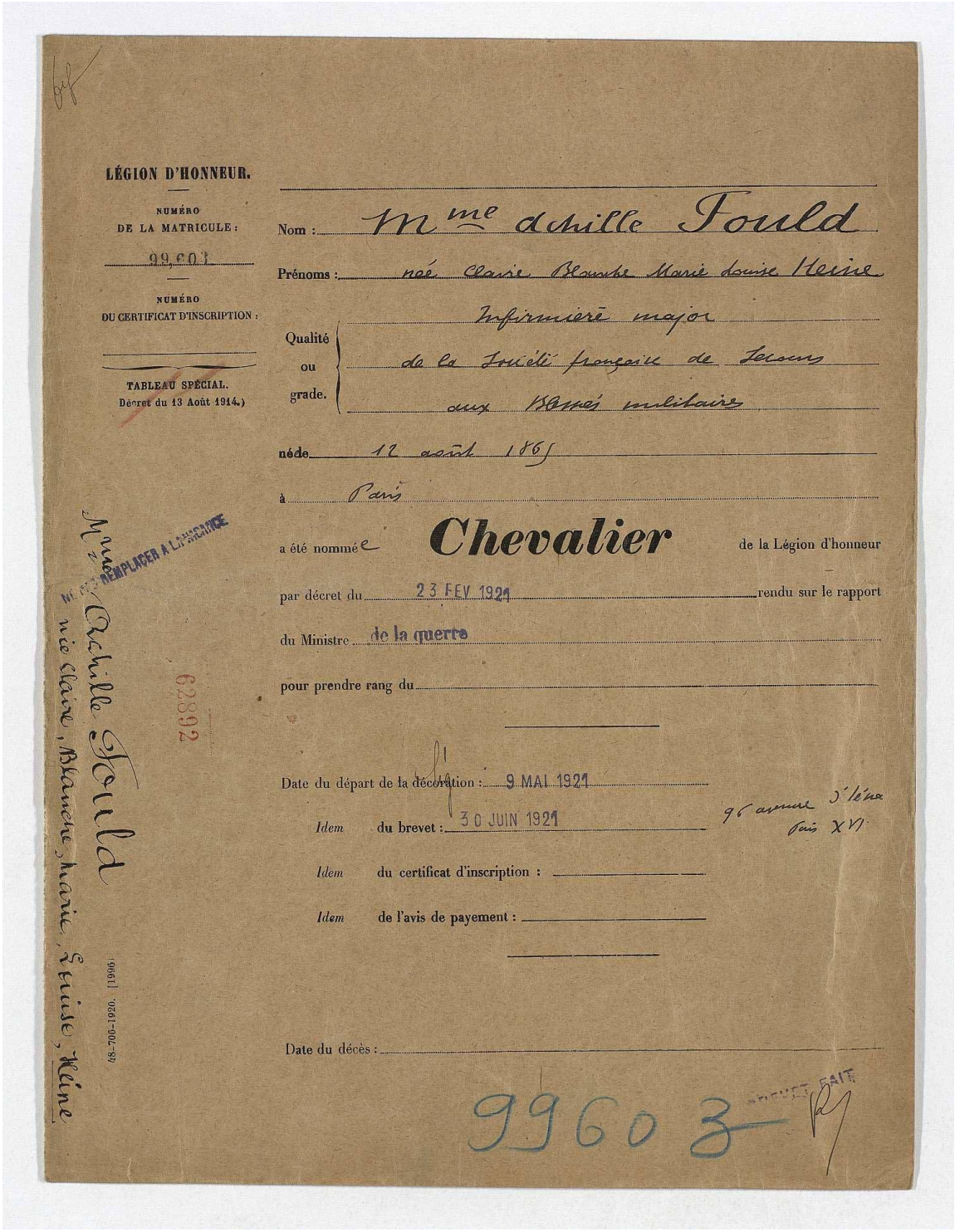

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 99,603

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

TABLEAU SPÉCIAL. Décret du 13 Août 1914.)

Nom : Mme Achille Fould

Prénoms : née Claire Blanche Marie Louise Heine

Qualité ou grade. Infirmière major de la Société française de Secours aux Blessés militaires

né de 12 août 1865

à Paris

a été nommée **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 23 FEV 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 9 MAI 1921

Idem du brevet : 30 JUIN 1921

96 avenue d'Iéna Paris XVI

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

99603

BREVET FAIT

Mme Achille Fould
née Claire, Blanche, Marie, Louise, Heine

NE PAS REMPLACER A L'ANNONCE

62892

48-706-1920. [1996]

976 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH//19800035/550/62892.

Annexe N0 70

Acte de naissance de Mme Achille Fould[977]

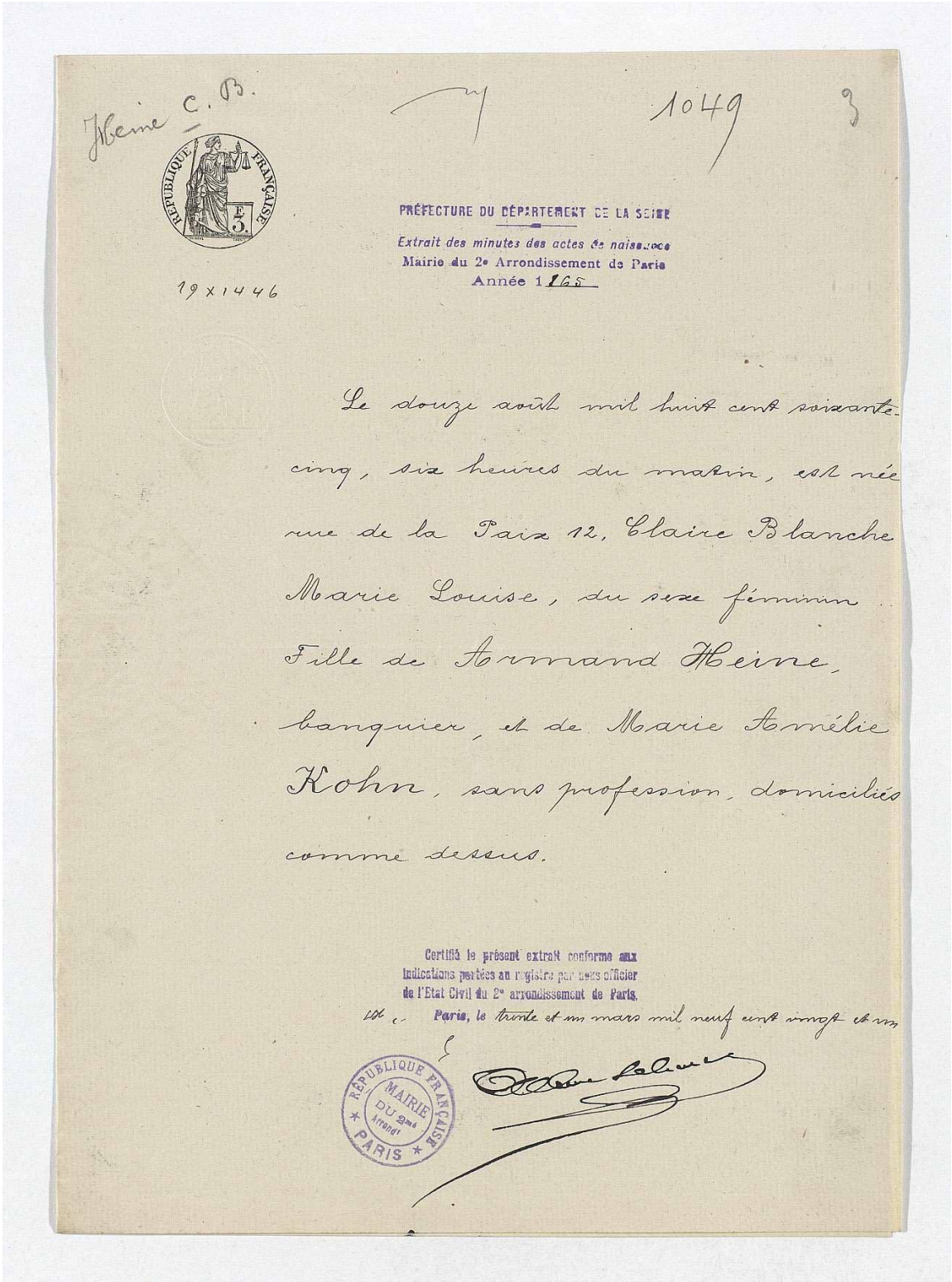

Heine C. B.

1049

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Extrait des minutes des actes de naissance
Mairie du 2e Arrondissement de Paris
Année 1165

19 x 1446

Le douze août mil huit cent soixante-cinq, six heures du matin, est née rue de la Paix 12, Claire Blanche Marie Louise, du sexe féminin, Fille de Armand Heine, banquier, et de Marie Amélie Kohn, sans profession, domiciliés comme dessus.

Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au registre par nous officier de l'Etat Civil du 2e arrondissement de Paris,

Paris, le trente et un mars mil neuf cent vingt et un

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DU 2me Arrondt PARIS

977 *Idem*, Extrait d'acte de naissance de Mme Achille Fould.

Annexe N0 71

Mariage de Mme Achille Fould[978]

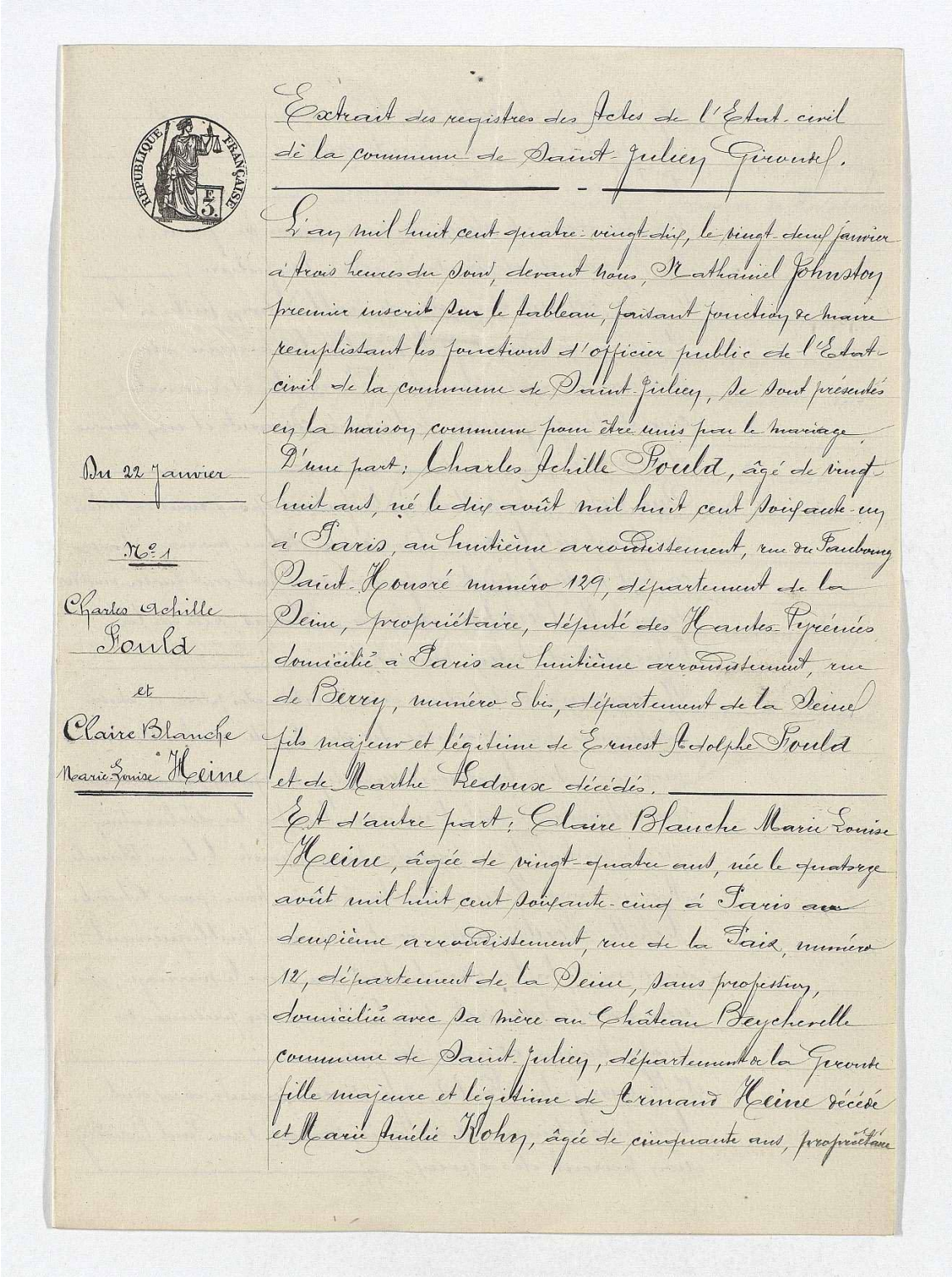

Extrait des registres des Actes de l'Etat civil de la commune de Saint-Julien Gironde.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-deux janvier à trois heures du soir, devant nous, Nathaniel Johnston premier inscrit sur le tableau, faisant fonctions de maire remplissant les fonctions d'officier public de l'Etat civil de la commune de Saint-Julien, se sont présentés en la maison commune pour être unis par le mariage

Du 22 janvier

N°. 1

Charles Achille Fould

et

Claire Blanche Marie Louise Heine

D'une part; Charles Achille Fould, âgé de vingt-huit ans, né le dix août mil huit cent soixante-cinq à Paris, au huitième arrondissement, rue du Faubourg Saint-Honoré numéro 129, département de la Seine, propriétaire, député des Hautes-Pyrénées domicilié à Paris au huitième arrondissement, rue de Berry, numéro 5 bis, département de la Seine fils majeur et légitime de Ernest Adolphe Fould et de Marthe Redouse décédés.

Et d'autre part; Claire Blanche Marie Louise Heine, âgée de vingt-quatre ans, née le quatorze août mil huit cent soixante-cinq à Paris au deuxième arrondissement, rue de la Paix, numéro 12, département de la Seine, sans profession, domiciliée avec sa mère au Château Beychevelle commune de Saint-Julien, département de la Gironde fille majeure et légitime de Armand Heine décédé et Marie Amélie Rohrs, âgée de cinquante ans, propriétaire

978 *Ibid.*, Extrait d'acte de mariage de Mme Achille Fould.

Annexe N0 72

Mariage de Mme Achille Fould[979]

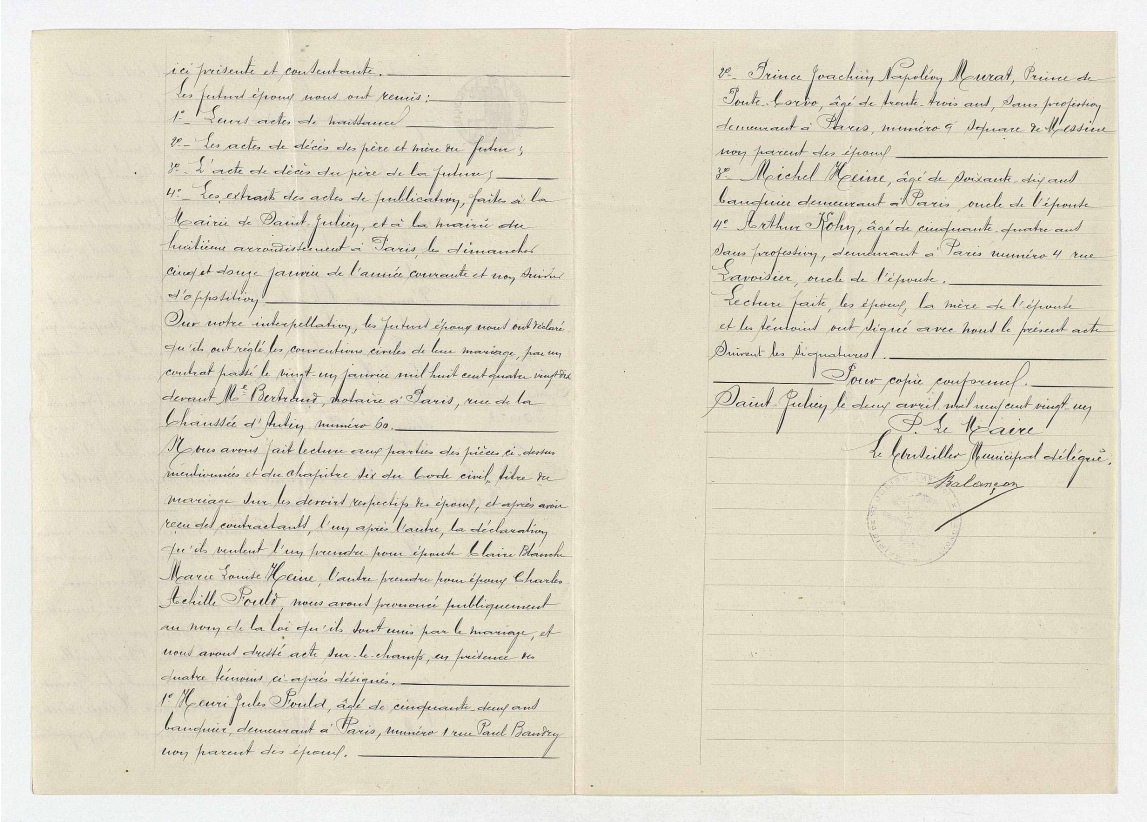

ci présente et constatante.
Les futurs époux nous ont remis :
1° Leurs actes de naissance
2° Les actes de décès des père et mère du futur ;
3° L'acte de décès du père de la future ;
4° Les extraits des actes de publications, faites à la Mairie de Saint Prix, et à la mairie du huitième arrondissement à Paris, le dimanche cinq et douze janvier de l'année courante et non suivis d'opposition.
Sur notre interpellation, les futurs époux nous ont déclaré qu'ils ont réglé les conventions civiles de leur mariage, par un contrat passé le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix devant Me Berthaut, notaire à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, numéro 60.
Nous avons fait lecture aux parties des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du Code civil, titre du mariage, sur les devoirs respectifs des époux, et après avoir reçu de chacun d'eux l'un après l'autre, la déclaration qu'ils veulent l'un prendre pour épouse Elaine Blanche Marie Louise Heine, l'autre prendre pour époux Charles Achille Fould, nous avons prononcé publiquement au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage, et nous avons dressé acte sur le champ, en présence de quatre témoins ci-après désignés.
1° Henri Jules Fould, âgé de cinquante-deux ans banquier, demeurant à Paris, numéro 1 rue Paul Baudry, non parent des époux.
2° Prince Joachim Napoléon Murat, Prince de Ponte-Corvo, âgé de trente-trois ans, sans profession demeurant à Paris, numéro 9 Square de Messine non parent des époux
3° Michel Heine, âgé de soixante-dix-sept ans banquier demeurant à Paris, oncle de l'épouse
4° Arthur Kohn, âgé de cinquante-quatre ans sans profession, demeurant à Paris numéro 4 rue Lavoisier, oncle de l'épouse.
Lecture faite, les époux, la mère de l'épouse et les témoins ont signé avec nous le présent acte suivant les signatures.
Pour copie conforme.
Saint Prix, le deux avril mil neuf cent vingt un
P. le Maire
Le Conseiller Municipal délégué,
Balanger

979 *Ibid.*, Extrait d'acte de mariage de Mme Achille Fould.

Annexe N0 73

Etats de service de Mme Achille Fould[980]

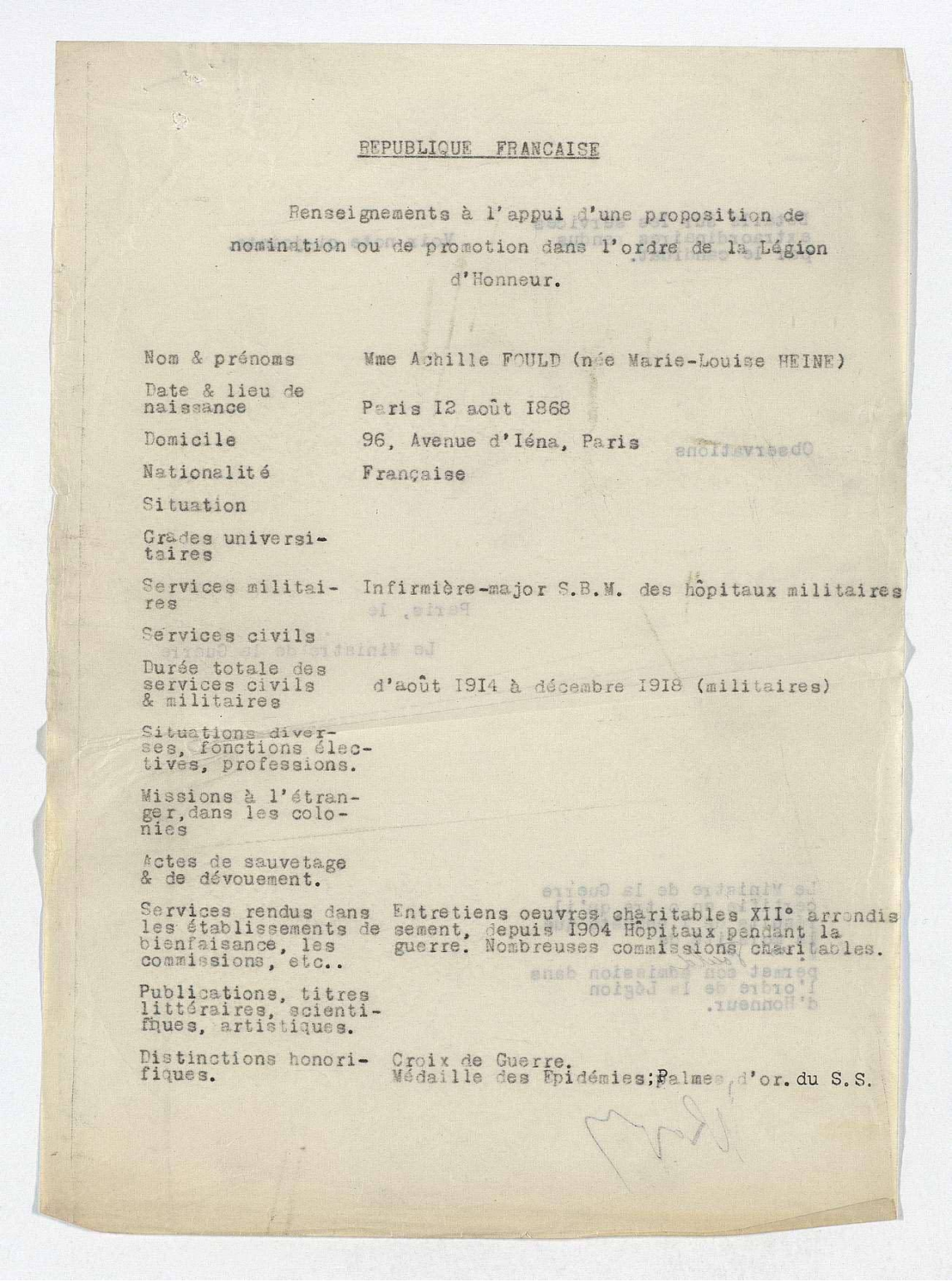

REPUBLIQUE FRANCAISE

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Nom & prénoms	Mme Achille FOULD (née Marie-Louise HEINE)
Date & lieu de naissance	Paris I2 août I868
Domicile	96, Avenue d'Iéna, Paris
Nationalité	Française
Situation	
Grades universitaires	
Services militaires	Infirmière-major S.B.M. des hôpitaux militaires
Services civils	
Durée totale des services civils & militaires	d'août I9I4 à décembre I9I8 (militaires)
Situations diverses, fonctions électives, professions.	
Missions à l'étranger, dans les colonies	
Actes de sauvetage & de dévouement.	
Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions, etc..	Entretiens oeuvres charitables XII° arrondissement, depuis I904 Hôpitaux pendant la guerre. Nombreuses commissions charitables.
Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques.	
Distinctions honorifiques.	Croix de Guerre. Médaille des Epidémies; Palmes d'or du S.S.

980 *Ibid.*, Etats de service de Mme Achille Fould à la SSBM.

Annexe N0 74

Etats de service de Mme Achille Fould[981]

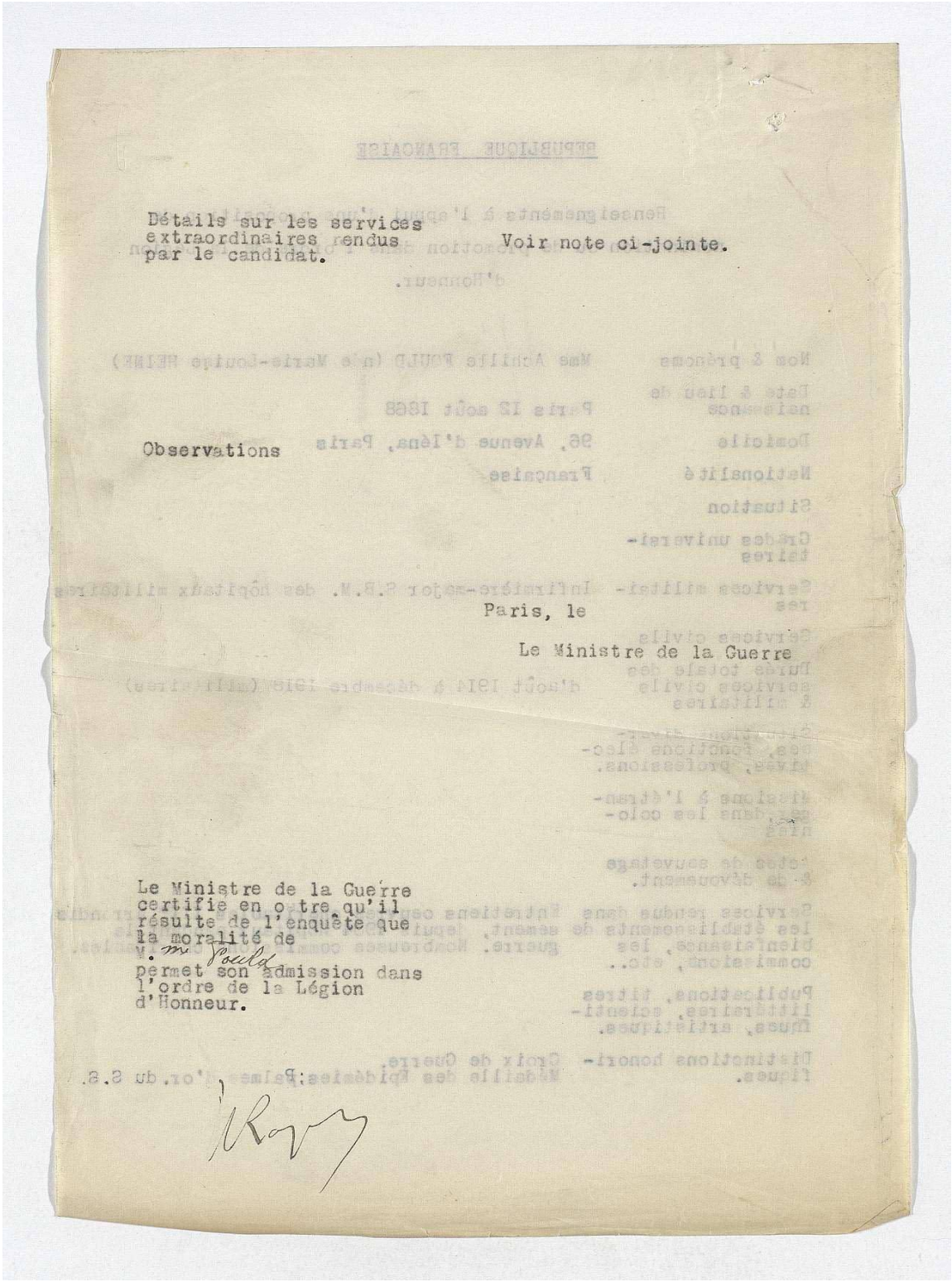

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat. Voir note ci-jointe.

Observations

Paris, le

Le Ministre de la Guerre

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de M. Fould permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

981 *Ibid.*, Etats de service de Mme Achille Fould à la SSBM.

Annexe N0 75

Procès verbal de la Légion d'honneur[982]

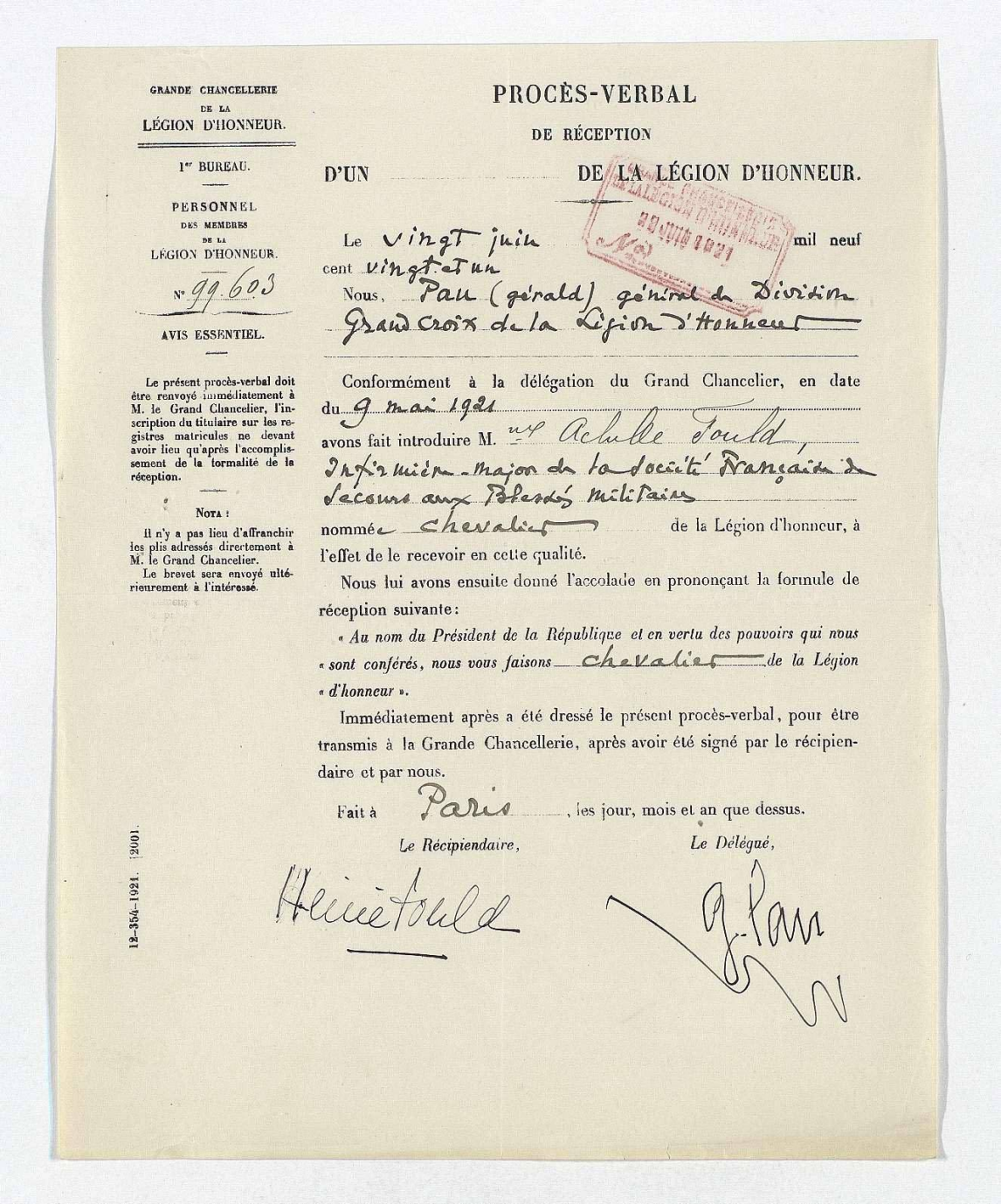

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 99.603

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.
Le brevet sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

12-354-1921. (2001).

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN ..... DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le vingt juin mil neuf cent vingt-et-un

Nous, Pau (gérald) général de Division Grand croix de la Légion d'honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 9 mai 1921

avons fait introduire M. Mme Achille Fould, Inspectrice-major de la société Française de secours aux Blessés militaires

nommée Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite donné l'accolade en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Chevalier *de la Légion* « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Paris, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

Helie Fould

G. Pau

982 *Ibid.*, Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur pour Mme Achille Fould.

Annexe N0 76

Jehanne MACHEREZ (ADF)[983]

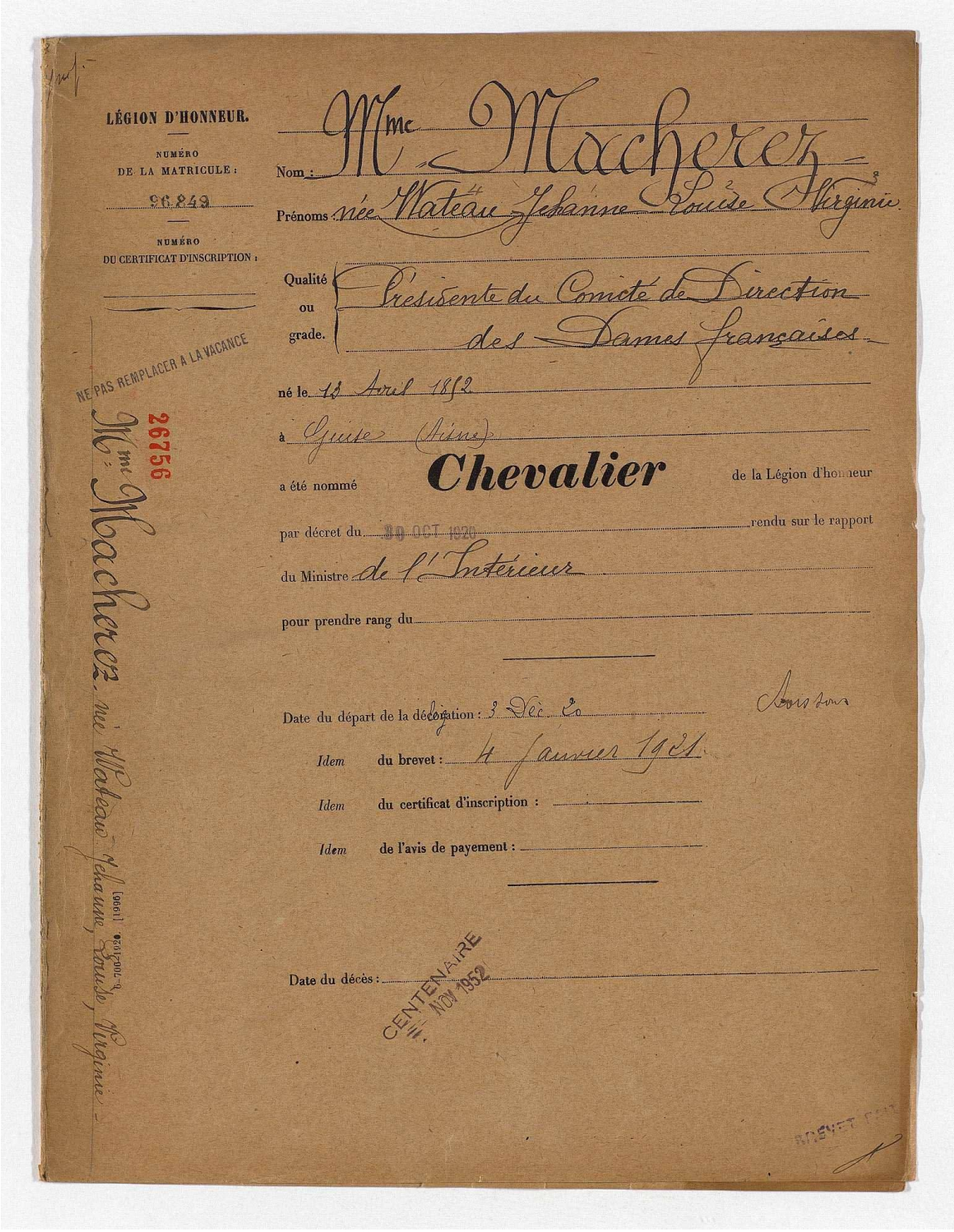

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 96.849

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

26756

Mme Macherez, née Wateau, Jehanne, Louise, Virginie

Nom : Mme Macherez

Prénoms : née Wateau Jehanne Louise Virginie

Qualité ou grade. Présidente du Comité de Direction des Dames Françaises

né le 13 Avril 1852

à Guise (Aisne)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 30 OCT 1920 rendu sur le rapport

du Ministre de l'Intérieur

pour prendre rang du

Date du départ de la délégation : 3 Déc 20

Idem du brevet : 4 Janvier 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

CENTENAIRE NOV 1952

983 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/0204/26756.

Annexe N0 77

Procès verbal de la Légion d'honneur[984]

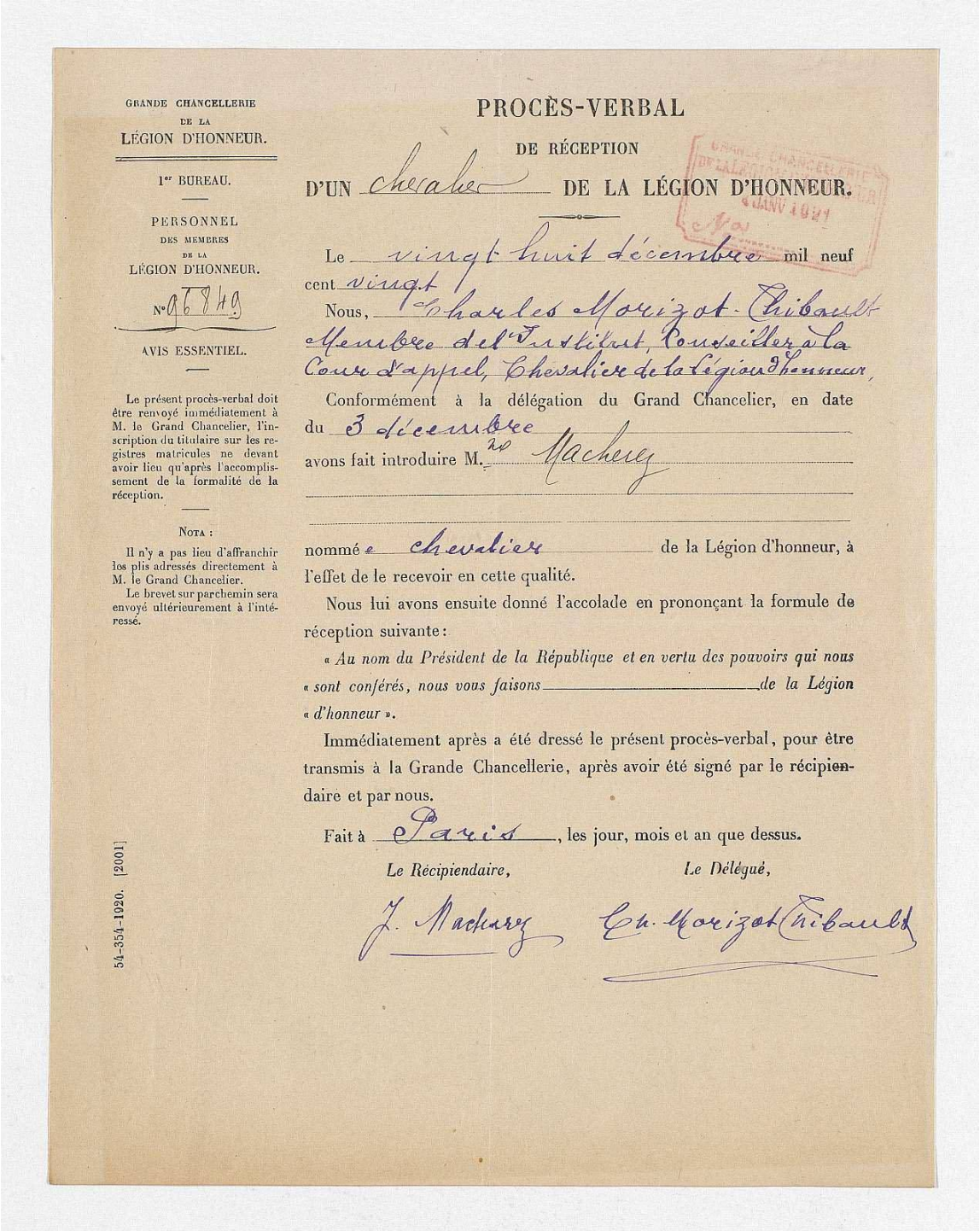

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 67849

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Le brevet sur parchemin sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

54-354-1920. [2001]

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt

Nous, Charles Morizot-Thibault Membre de l'Institut, Conseiller à la Cour d'appel, Chevalier de la Légion d'honneur,

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 3 décembre

avons fait introduire M. Macherez

nommé chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite donné l'accolade en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* de la Légion « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Paris, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

J. Macherez Ch. Morizot Thibault

984 *Idem*, Lettre. Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur pour Mme Macherez.

Annexe N0 78

Etats de service de Mme Macherez[985]

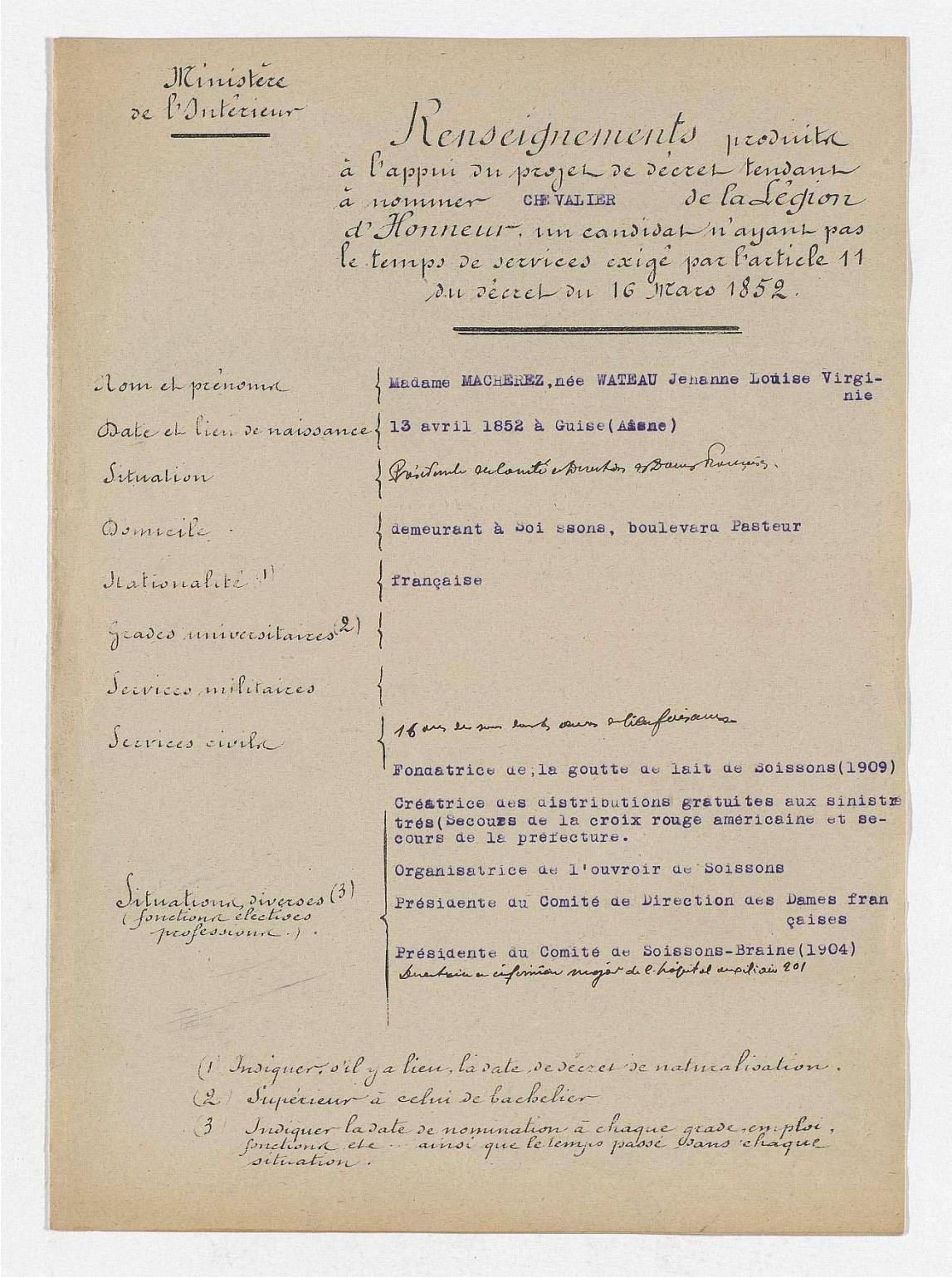

Ministère
de l'Intérieur

Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer CHEVALIER de la Légion d'Honneur, un candidat n'ayant pas le temps de services exigé par l'article 11 du décret du 16 Mars 1852.

Nom et prénoms	Madame MACHEREZ, née WATEAU Jehanne Louise Virginie
Date et lieu de naissance	13 avril 1852 à Guise (Aisne)
Situation	Présidente du Comité de Direction des Dames Françaises.
Domicile	demeurant à Soissons, boulevard Pasteur
Nationalité (1)	française
Grades universitaires (2)	
Services militaires	
Services civils	16 ans de sous dans les œuvres de bienfaisance Fondatrice de la goutte de lait de Soissons (1909)
Situations diverses (3) (fonctions électives professions.)	Créatrice des distributions gratuites aux sinistrés (Secours de la croix rouge américaine et secours de la préfecture. Organisatrice de l'ouvroir de Soissons Présidente du Comité de Direction des Dames françaises Présidente du Comité de Soissons-Braine (1904) Directrice et infirmière major de l'hôpital auxiliaire 201

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date de décret de naturalisation.
(2) Supérieur à celui de bachelier
(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions etc... ainsi que le temps passé dans chaque situation.

985 *Ibid.*, Etats de service de Mme Macherez à l'ADF.

Annexe N0 79

Etats de service de Mme Macherez[986]

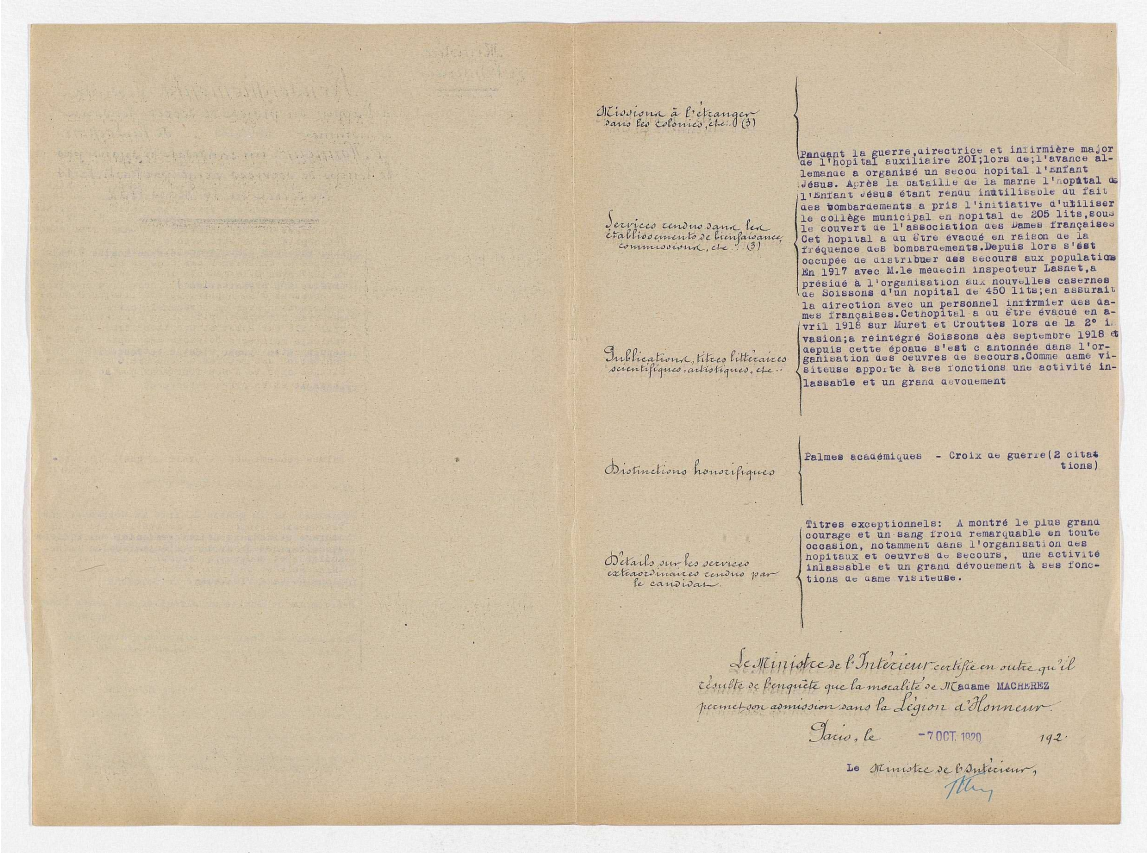

Missions à l'étranger dans les Colonies, etc. (3)

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, commissions, etc. (3)

Pendant la guerre, directrice et infirmière major de l'hopital auxiliaire 201; lors de l'avance allemande a organisé un second hopital l'enfant vésus. Après la bataille de la Marne l'hopital de l'enfant vésus étant rendu inutilisable du fait des bombardements a pris l'initiative d'utiliser le collège municipal en hopital de 205 lits, sous le couvert de l'association des dames françaises. Cet hopital a du être évacué en raison de la fréquence des bombardements. Depuis lors s'est occupée de distribuer des secours aux populations En 1917 avec M.le medecin inspecteur Lasnet, a présidé à l'organisation eux nouvelles casernes de Soissons d'un hopital de 450 lits; en assurait la direction avec un personnel infirmier des dames françaises. Cethopital a du être évacué en avril 1918 sur Auret et Crouttes lors de la 2e invasion; a reintégré Soissons dès septembre 1918 et depuis cette épouse s'est c antonnée dans l'organisation des oeuvres de secours. Comme dame visiteuse apporte à ses fonctions une activité inlassable et un grand devouement

Publications, titres littéraires scientifiques, artistiques, etc.

Distinctions honorifiques

Palmes académiques - Croix de guerre (2 citations)

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat

Titres exceptionnels: A montré le plus grand courage et un sang froid remarquable en toute occasion, notamment dans l'organisation des hopitaux et oeuvres de secours, une activité inlassable et un grand dévouement à ses fonctions de dame visiteuse.

Le Ministre de l'Intérieur certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de Madame MACHEREZ justifie son admission dans la Légion d'Honneur

Paris, le -7 OCT. 1920 192

Le Ministre de l'Intérieur,

986 *Ibid.*, Etats de service de Mme Macherez à l'ADF.

Annexe N0 80

Marie GALARD (ADF)[987]

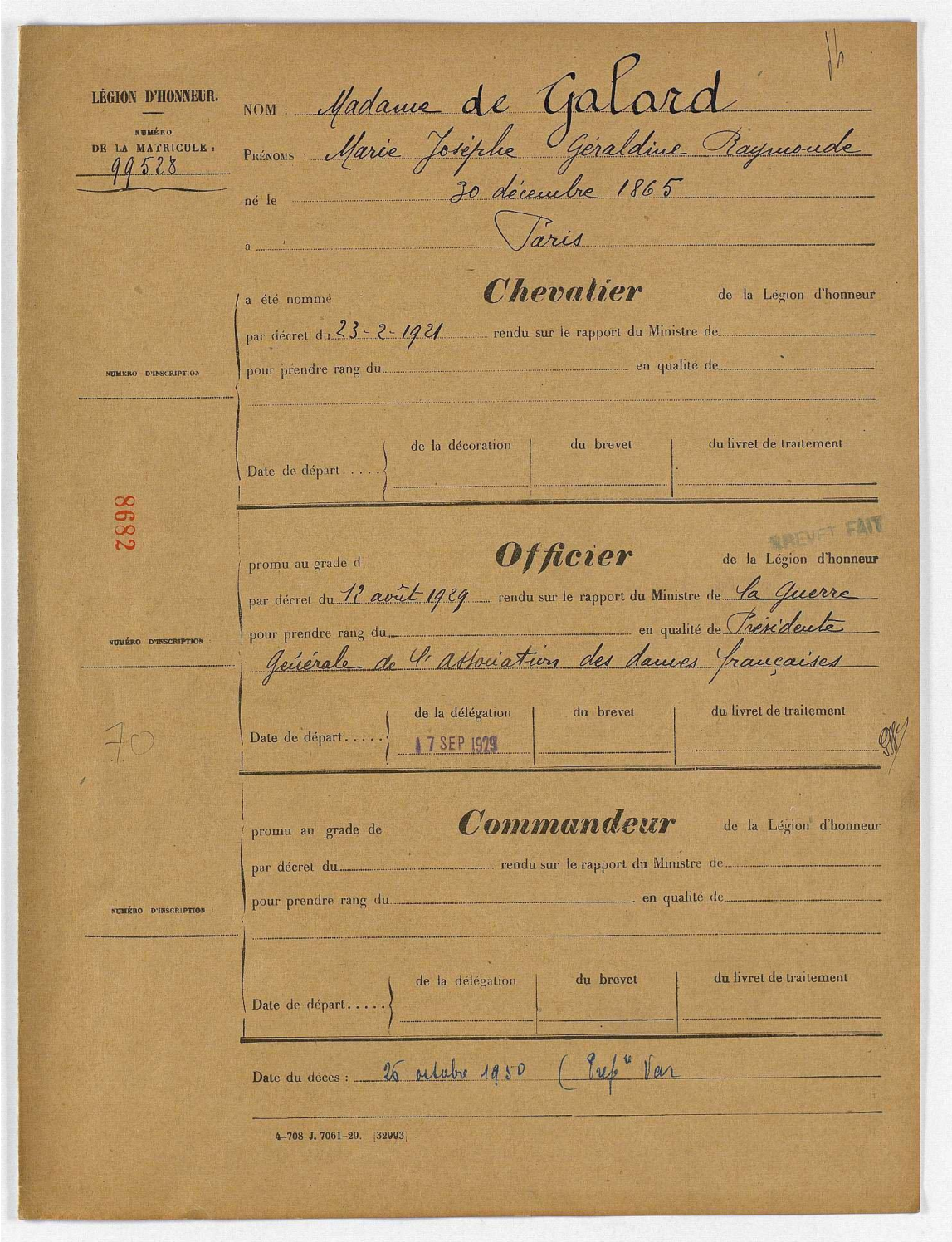

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 99528

NOM : Madame de Galard

PRÉNOMS : Marie Joséphe Géraldine Raymonde

né le 30 décembre 1865

à Paris

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 23-2-1921 rendu sur le rapport du Ministre de

NUMÉRO D'INSCRIPTION pour prendre rang du en qualité de

Date de départ : de la décoration | du brevet | du livret de traitement

8682

BREVET FAIT

promu au grade d **Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 12 avril 1929 rendu sur le rapport du Ministre de la Guerre

NUMÉRO D'INSCRIPTION pour prendre rang du en qualité de Présidente Générale de l'Association des dames Françaises

70

Date de départ : de la délégation 17 SEP 1929 | du brevet | du livret de traitement

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

NUMÉRO D'INSCRIPTION pour prendre rang du en qualité de

Date de départ : de la délégation | du brevet | du livret de traitement

Date du décès : 25 octobre 1950 (Dpt Var)

4-708-J. 7061-29. 32993

987 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH//19800035/0070/8682.

Annexe N0 81

Etats de service de Mme Galard[988]

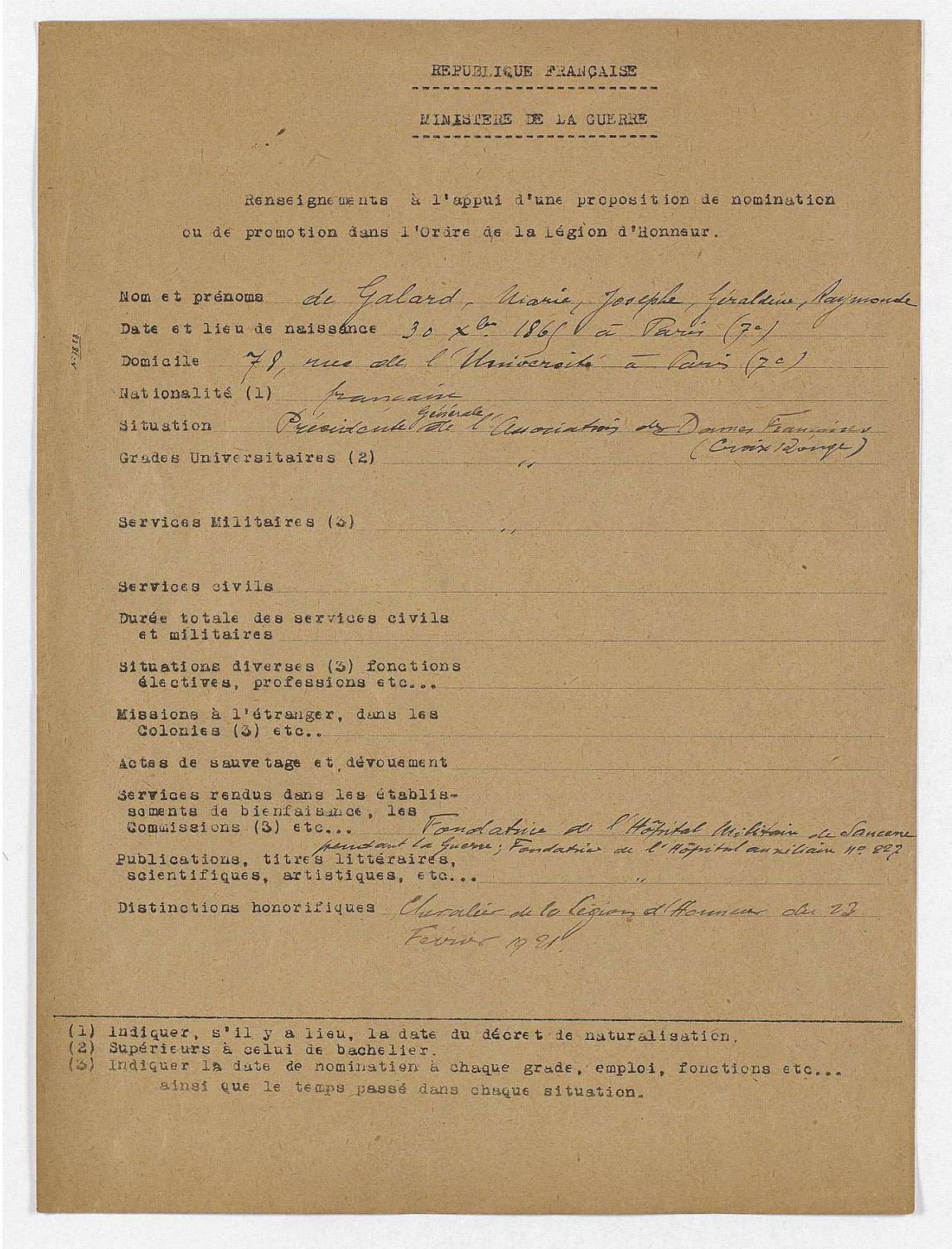

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA GUERRE

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Nom et prénoms de Galard, Marie, Joseph, Géraldine, Raymonde

Date et lieu de naissance 30 Xbre 1867 à Paris (7e)

Domicile 71, rue de l'Université à Paris (7e)

Nationalité (1) Française

Situation Présidente Générale de l'Association des Dames Françaises (Croix Rouge)

Grades Universitaires (2) "

Services Militaires (3) "

Services civils

Durée totale des services civils et militaires

Situations diverses (3) fonctions électives, professions etc...

Missions à l'étranger, dans les Colonies (3) etc..

Actes de sauvetage et dévouement

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les Commissions (3) etc... Fondatrice de l'Hôpital Militaire de Sancerre pendant la Guerre; Fondatrice de l'Hôpital auxiliaire N° 227

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc... "

Distinctions honorifiques Chevalier de la Légion d'Honneur du 22 Février 1921

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.
(2) Supérieurs à celui de bachelier.
(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions etc... ainsi que le temps passé dans chaque situation.

988 *Idem.*, Ministère de la Guerre. Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Annexe N0 82

Etats de service de Mme Galard[989]

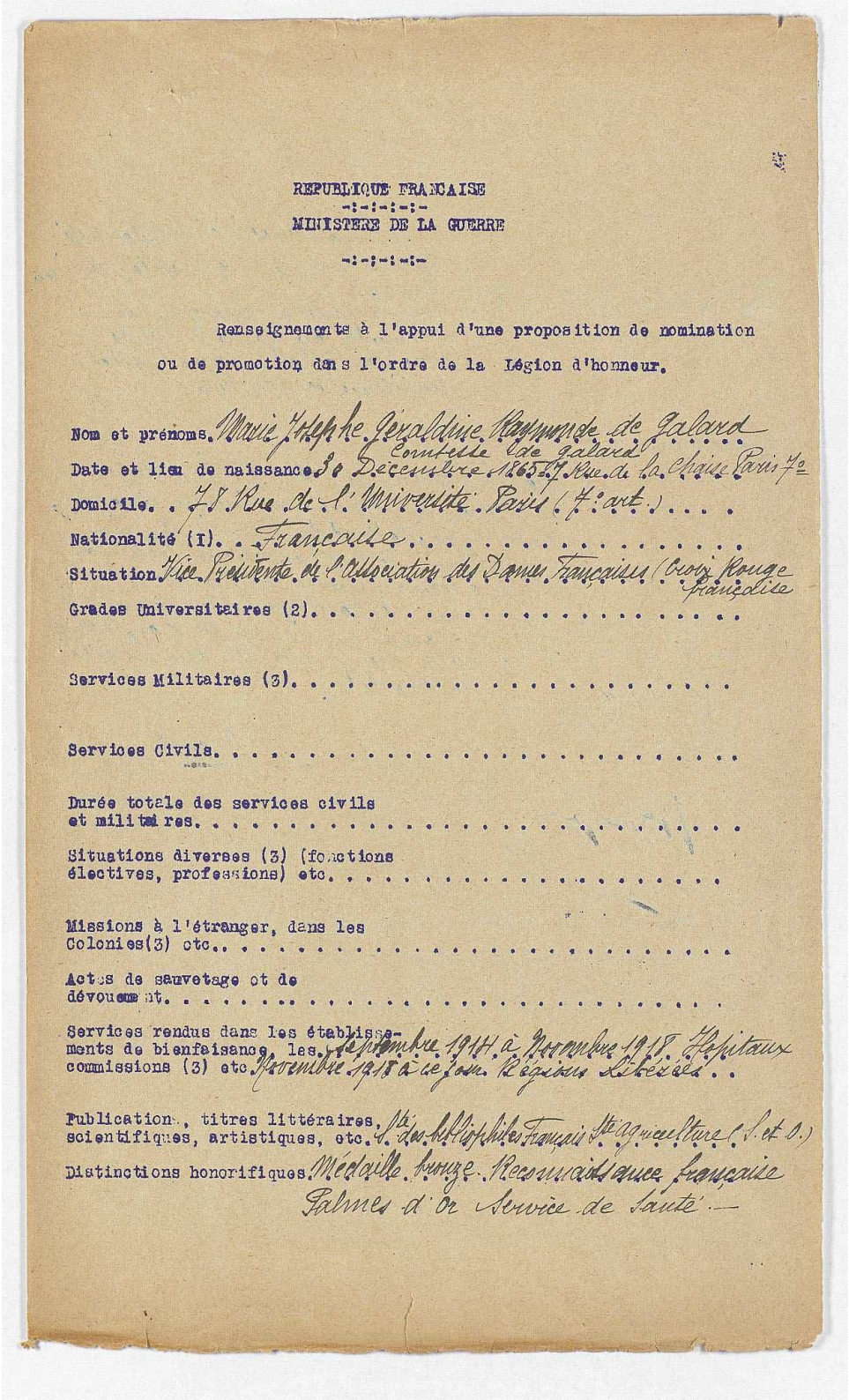

REPUBLIQUE FRANCAISE
-:-:-:-:-
MINISTERE DE LA GUERRE
-:-:-:-:-

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nom et prénoms. Marie Joseph Géraldine Raymonde de Galard Comtesse de Galard

Date et lieu de naissance. 30 Décembre 1865 - 7 Rue de la Chaise Paris 7e

Domicile. . 78 Rue de l'Université Paris (7e art.) . . . .

Nationalité (1). . Française . . . . . .

Situation. Vice Présidente de l'Association des Dames Françaises (Croix Rouge française

Grades Universitaires (2). . . . . .

Services Militaires (3). . . . . .

Services Civils. . . . . .

Durée totale des services civils et militaires. . . . . .

Situations diverses (3) (fonctions électives, professions) etc. . . . . .

Missions à l'étranger, dans les Colonies(3) etc.. . . . . .

Actes de sauvetage et de dévouement. . . . . .

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions (3) etc. Septembre 1914 à Novembre 1918. Hôpitaux Novembre 1918 à ce jour. Régions Libérées . .

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc. Sté des bibliophiles Français Sté agriculture (S. et O.)

Distinctions honorifiques. Médaille bronze. Reconnaissance française Palmes d'Or Service de Santé —

989 *Ibid.*, Etats de service de Mme Galard à l'ADF.

Annexe N0 83

Etats de service de Mme Galard[990]

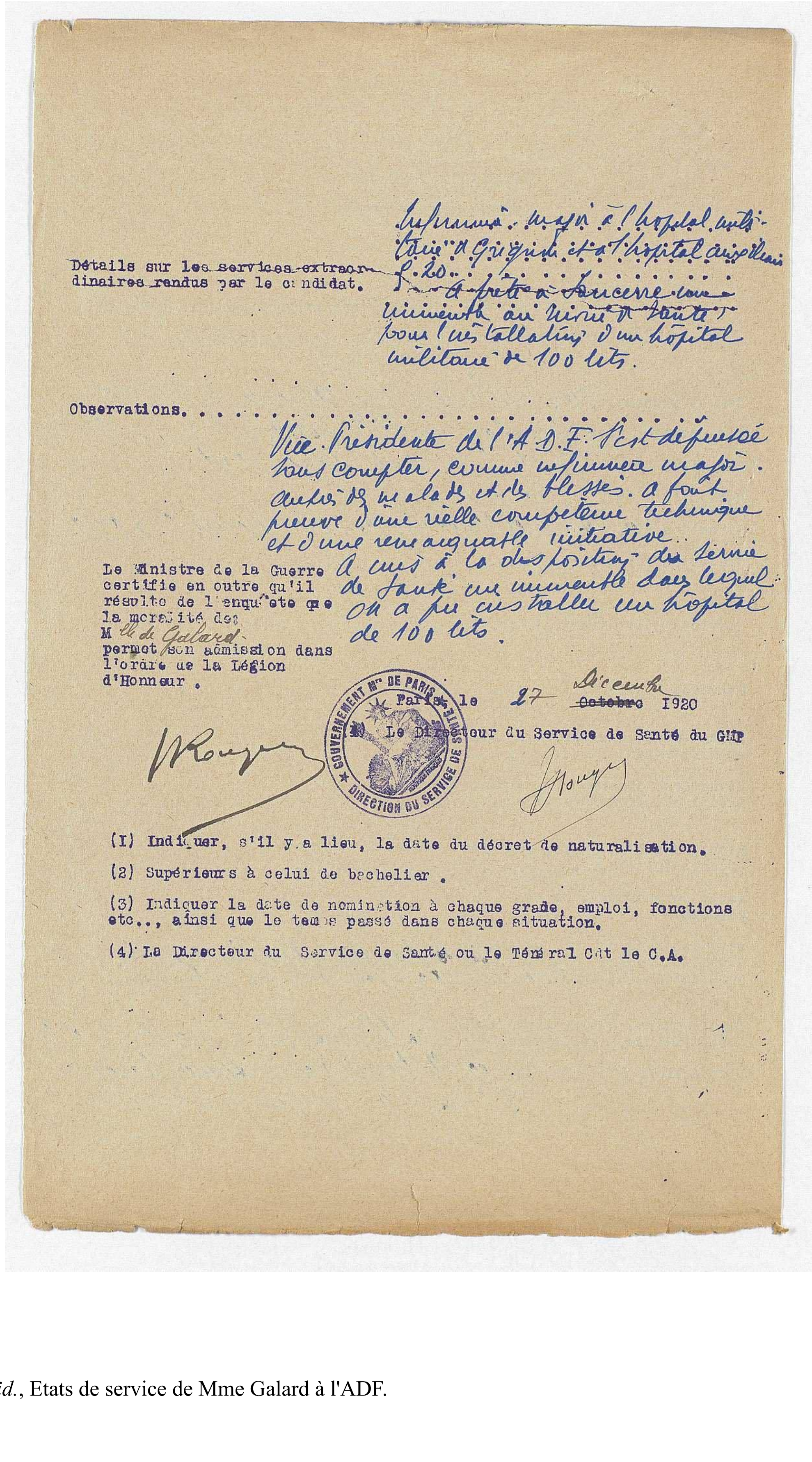

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat.

Infirmière major à l'hôpital militaire d[e] Grignon et à l'hôpital auxiliaire § 20. A prêté à Sancerre un immeuble au Vivier d[e] Sancerre pour l'installation d'un hôpital militaire de 100 lits.

Observations.

Vice Présidente de l'A.D.F. S'est dépensée sans compter, comme infirmière major auprès des malades et des blessés. A fait preuve d'une réelle compétence technique et d'une remarquable initiative. A mis à la disposition du Service de Santé un immeuble dans lequel on a pu installer un hôpital de 100 lits.

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de Mlle de Galard permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Paris, le 27 ~~Octobre~~ Décembre 1920

Le Directeur du Service de Santé du GMP

(I) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier.

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions etc.., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

(4) Le Directeur du Service de Santé ou le Général Cdt le C.A.

990 *Ibid.*, Etats de service de Mme Galard à l'ADF.

Annexe N0 84

Cécile GRANGER (ADF)[991]

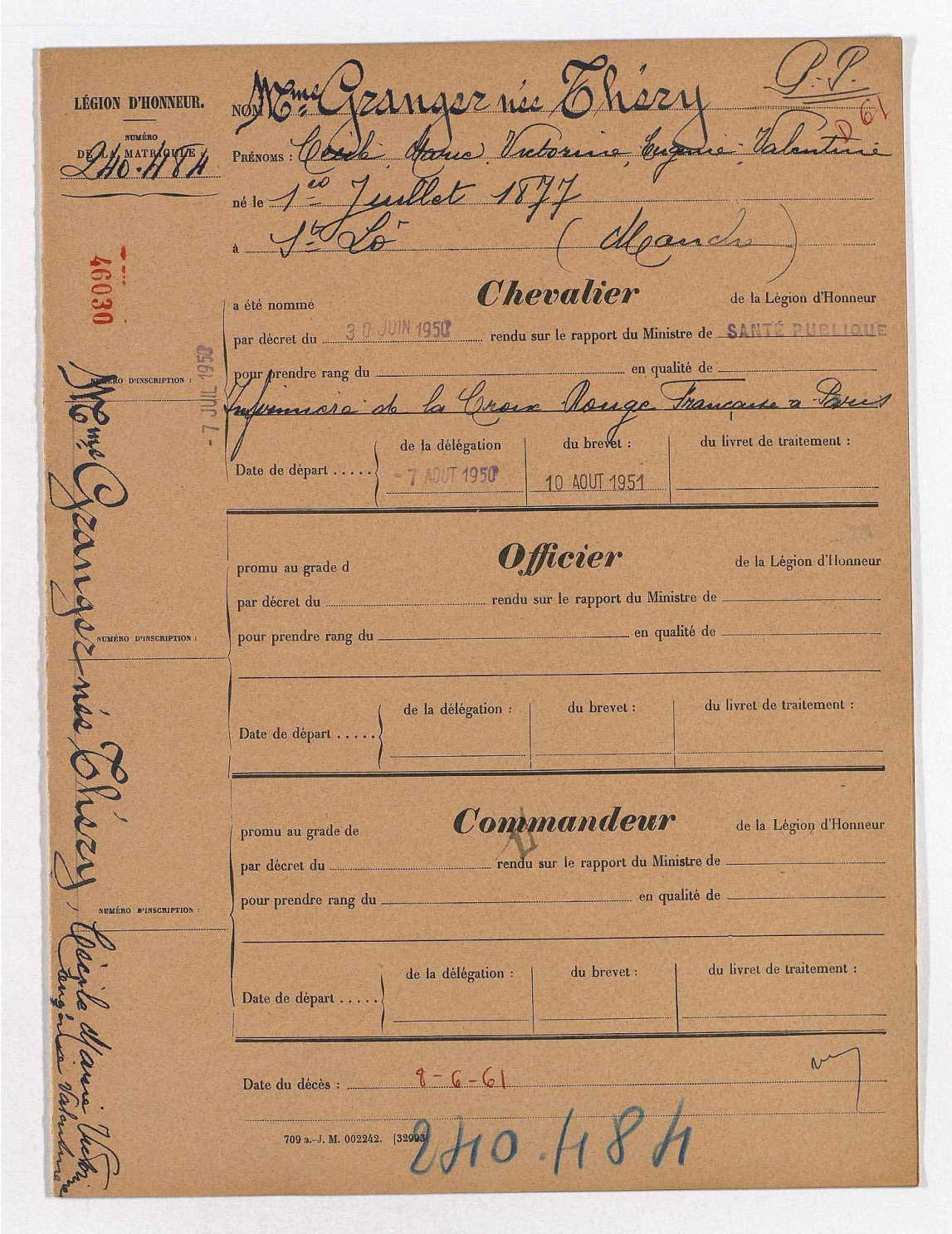

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 2H0.1184

NOM Mme Granger née Thézy

PRÉNOMS : Cécile Marie Victorine Eugénie Valentine

né le 1er Juillet 1877

à St Lô (Manche)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 30 JUIN 1950 rendu sur le rapport du Ministre de SANTÉ PUBLIQUE

pour prendre rang du ____ en qualité de Infirmière de la Croix Rouge Française à Brest

Date de départ	de la délégation	du brevet :	du livret de traitement :
	- 7 AOUT 1950	10 AOUT 1951	

NUMÉRO D'INSCRIPTION : 46030

- 7 JUIL. 1950

Mme Granger née Thézy Cécile Marie Victorine Eugénie Valentine

promu au grade d **Officier** de la Légion d'Honneur

par décret du ____ rendu sur le rapport du Ministre de ____

pour prendre rang du ____ en qualité de ____

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du ____ rendu sur le rapport du Ministre de ____

pour prendre rang du ____ en qualité de ____

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :

Date du décès : 8-6-61

709 a.-J. M. 002242. [32093]

2H0.1184

991 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/342/46030.

Annexe N0 85

Cécile GRANGER (ADF)[992]

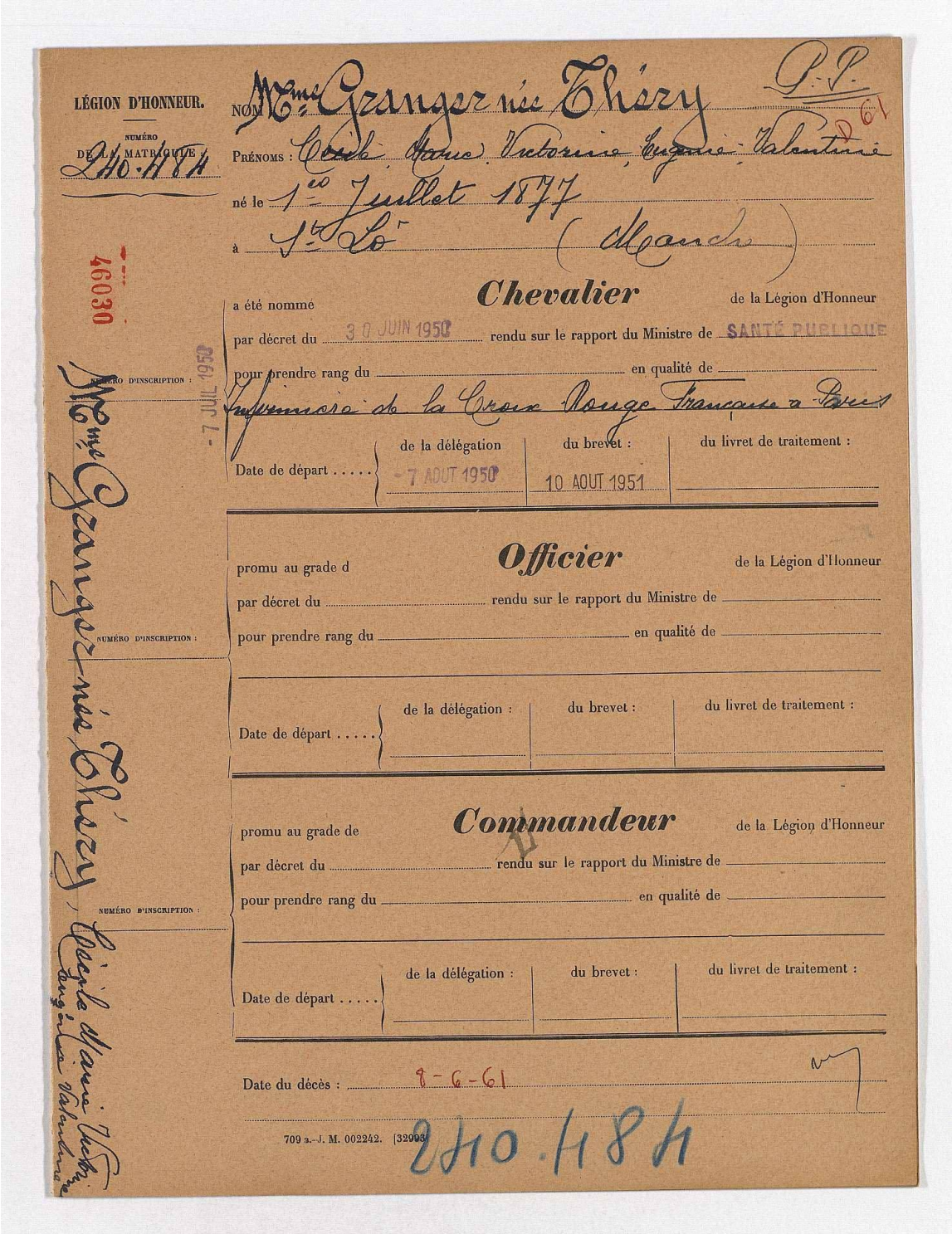

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 240.484

NOM : Mme Granger née Théry P.P.

PRÉNOMS : Cécile, Marie, Victorine, Eugénie, Valentine

né le 1er Juillet 1877

à St Lô (Manche)

46030

NUMÉRO D'INSCRIPTION : 7 JUIL 1950

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 30 JUIN 1950 rendu sur le rapport du Ministre de SANTÉ PUBLIQUE

pour prendre rang du ..... en qualité de Infirmière de la Croix Rouge Française à Paris

Date de départ	de la délégation	du brevet :	du livret de traitement :
	7 AOUT 1950	10 AOUT 1951	

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

promu au grade d **Officier** de la Légion d'Honneur

par décret du ..... rendu sur le rapport du Ministre de .....

pour prendre rang du ..... en qualité de .....

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du ..... rendu sur le rapport du Ministre de .....

pour prendre rang du ..... en qualité de .....

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :

Date du décès : 8-6-61

709 a.-J. M. 002242. [32993]

240.484

Mme Granger née Théry, Cécile Marie Victorine Eugénie Valentine

992 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/342/46030.

Annexe N0 86

Procès verbal de la Légion d'honneur[993]

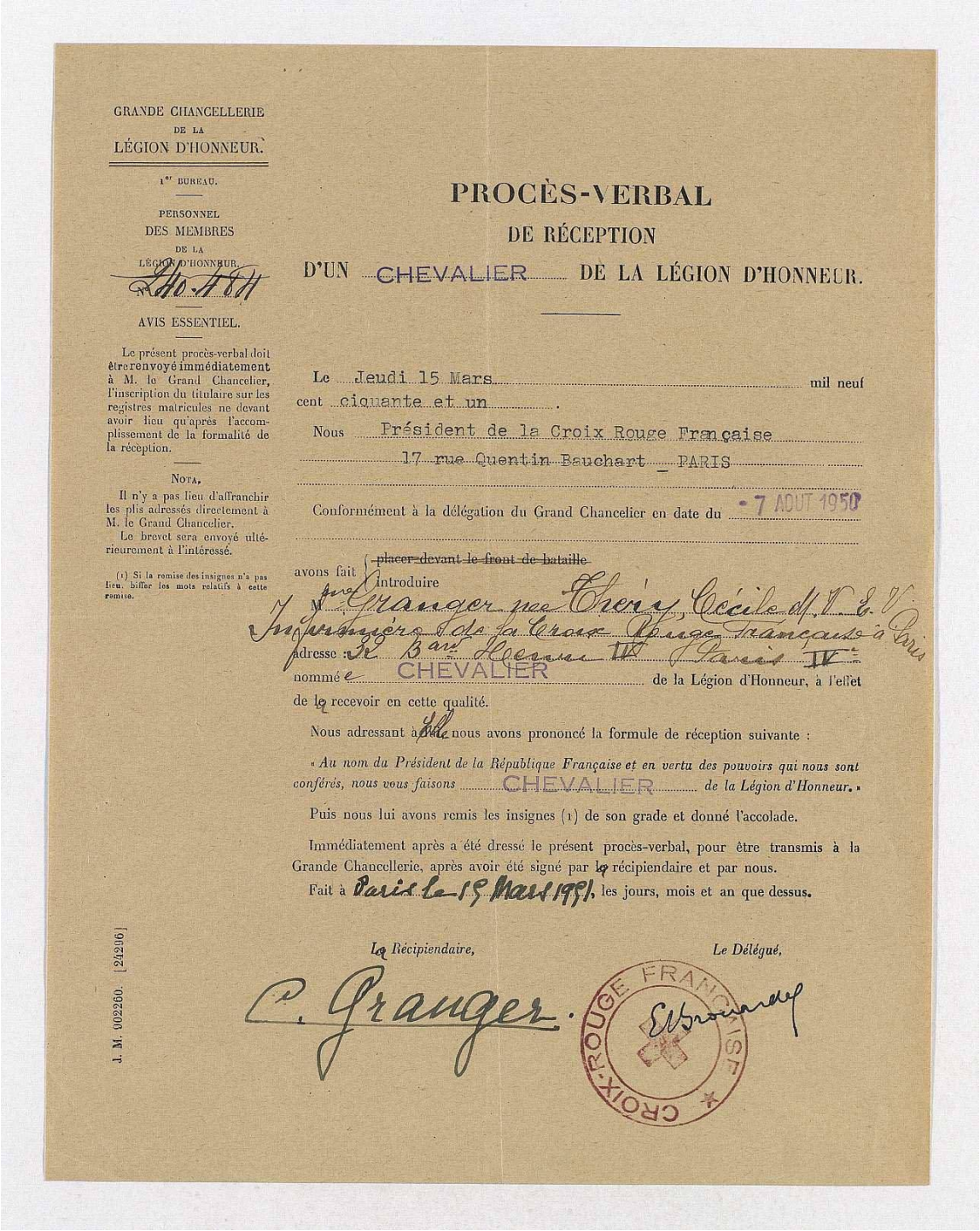

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 240.484

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA.

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Le brevet sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

(1) Si la remise des insignes n'a pas lieu, biffer les mots relatifs à cette remise.

J. M. 902260. [24296]

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Jeudi 15 Mars mil neuf cent cinquante et un.

Nous Président de la Croix Rouge Française
17 rue Quentin Bauchart _ PARIS

Conformément à la délégation du Grand Chancelier en date du 7 AOUT 1950

avons fait ~~placer devant le front de bataille~~ introduire

M. Mme Granger née Théry, Cécile M. V. E. V.
Infirmière de la Croix Rouge Française à Paris

adresse : 32 Bd Henri IV Paris IVe

nommée CHEVALIER de la Légion d'Honneur, à l'effet de la recevoir en cette qualité.

Nous adressant à elle nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons CHEVALIER *de la Légion d'Honneur. »*

Puis nous lui avons remis les insignes (1) de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par la récipiendaire et par nous.

Fait à Paris le 15 Mars 1951, les jours, mois et an que dessus.

La Récipiendaire, C. Granger.

Le Délégué, E. Brouardel

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

993 *Idem*, Procès verbal pour l'attribution de la Légion d'honneur pour Mme Granger.

Annexe N0 87

Etat de service de Mme Granger[994]

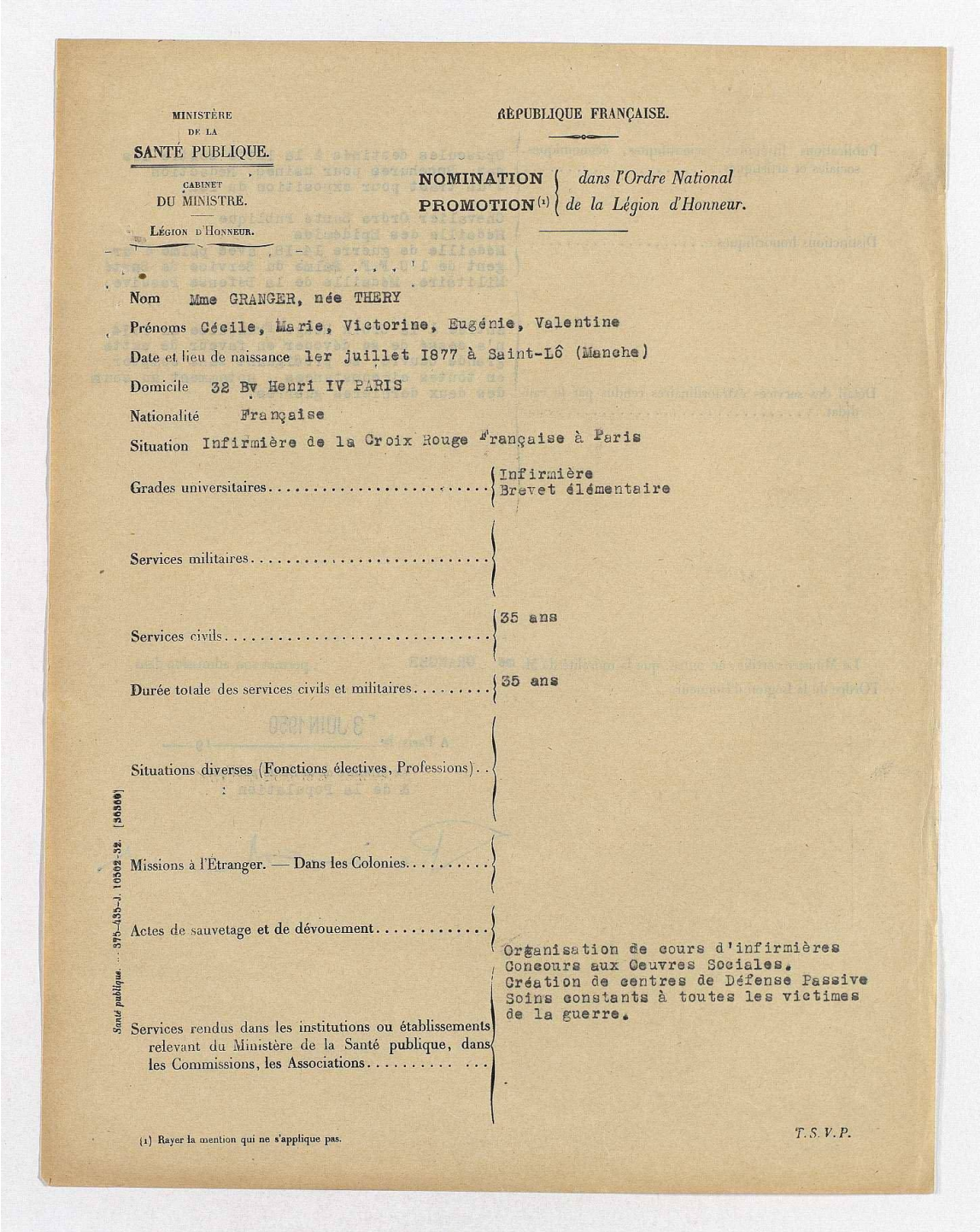

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

CABINET DU MINISTRE.

LÉGION D'HONNEUR.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

NOMINATION / PROMOTION (1) { *dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.*

Nom Mme GRANGER, née THERY

Prénoms Cécile, Marie, Victorine, Eugénie, Valentine

Date et lieu de naissance 1er juillet 1877 à Saint-Lô (Manche)

Domicile 32 Bv Henri IV PARIS

Nationalité Française

Situation Infirmière de la Croix Rouge Française à Paris

Grades universitaires	Infirmière Brevet élémentaire
Services militaires	
Services civils	35 ans
Durée totale des services civils et militaires	35 ans
Situations diverses (Fonctions électives, Professions)	
Missions à l'Etranger. — Dans les Colonies	
Actes de sauvetage et de dévouement	
Services rendus dans les institutions ou établissements relevant du Ministère de la Santé publique, dans les Commissions, les Associations	Organisation de cours d'infirmières Concours aux Oeuvres Sociales. Création de centres de Défense Passive Soins constants à toutes les victimes de la guerre.

Santé publique. — 376-435-J. 10502-32. [30560]

(1) Rayer la mention qui ne s'applique pas.

T.S.V.P.

994 *Ibid.*, Etats de service de Mme Granger à l'ADF.

Annexe N0 88

Etats de service de Mme Granger[995]

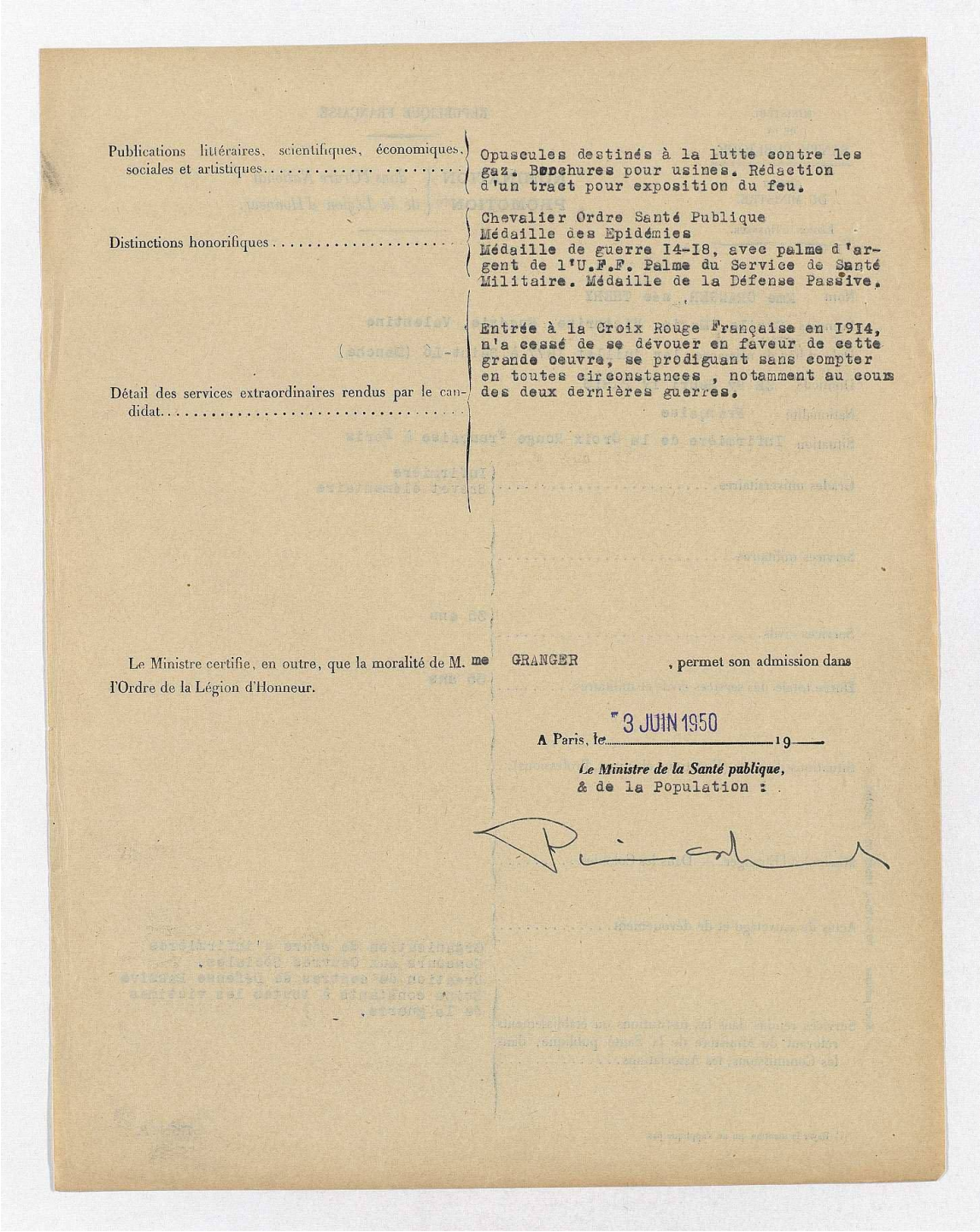

Publications littéraires, scientifiques, économiques, sociales et artistiques	Opuscules destinés à la lutte contre les gaz. Brochures pour usines. Rédaction d'un tract pour exposition du feu.
Distinctions honorifiques	Chevalier Ordre Santé Publique Médaille des Epidémies Médaille de guerre 14-18, avec palme d'argent de l'U.F.F. Palme du Service de Santé Militaire. Médaille de la Défense Passive.
Détail des services extraordinaires rendus par le candidat	Entrée à la Croix Rouge Française en 1914, n'a cessé de se dévouer en faveur de cette grande oeuvre, se prodiguant sans compter en toutes circonstances, notamment au cours des deux dernières guerres.

Le Ministre certifie, en outre, que la moralité de M. me GRANGER, permet son admission dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

A Paris, le 3 JUIN 1950 19

Le Ministre de la Santé publique,
& de la Population :

995 *Ibid.*, Etats de service de Mme Granger à l'ADF.

Annexe N0 89

Germaine MALATERRE (ADF)[996]

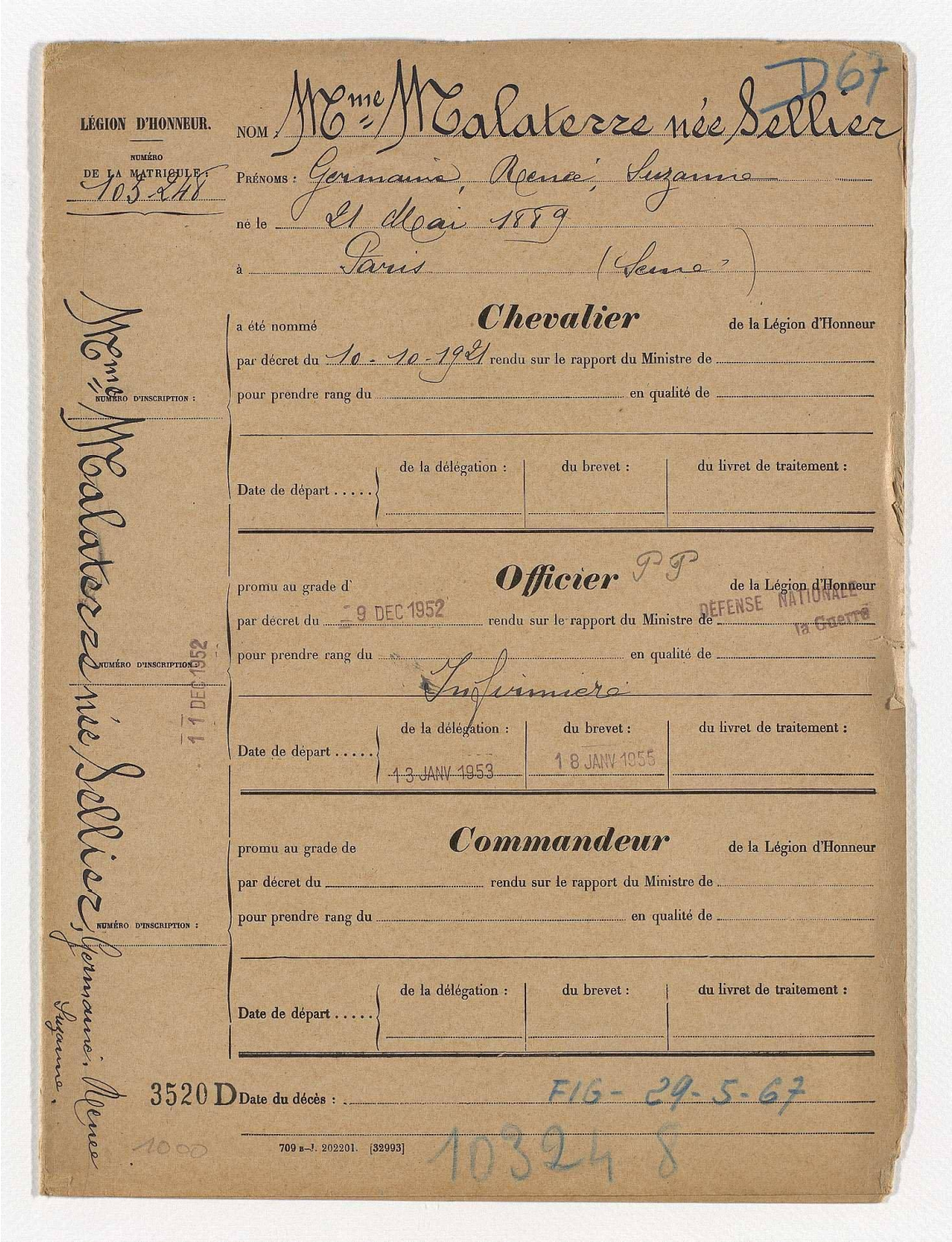

D67

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 103248

NOM : Mme Malaterre née Sellier

PRÉNOMS : Germaine, Renée, Suzanne

né le 21 Mai 1889

à Paris (Seine)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 10-10-1921 rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Mme Malaterre née Sellier, Germaine, Renée, Suzanne.

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :

promu au grade d' **Officier** PP de la Légion d'Honneur

par décret du 9 DEC 1952 rendu sur le rapport du Ministre de DÉFENSE NATIONALE la Guerre

pour prendre rang du en qualité de

Infirmière

NUMÉRO D'INSCRIPTION : 11 DEC 1952

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :
	13 JANV 1953	18 JANV 1955	

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ	de la délégation :	du brevet :	du livret de traitement :

3520 D Date du décès : FIG - 29-5-67

1000

709 B-J. 202201. [32993]

103248

996 Archives Nationales. GCLH, dossier indivuel LH/19800035/883/3520.

Annexe N0 90

Etats de service de Mme Malaterre[997]

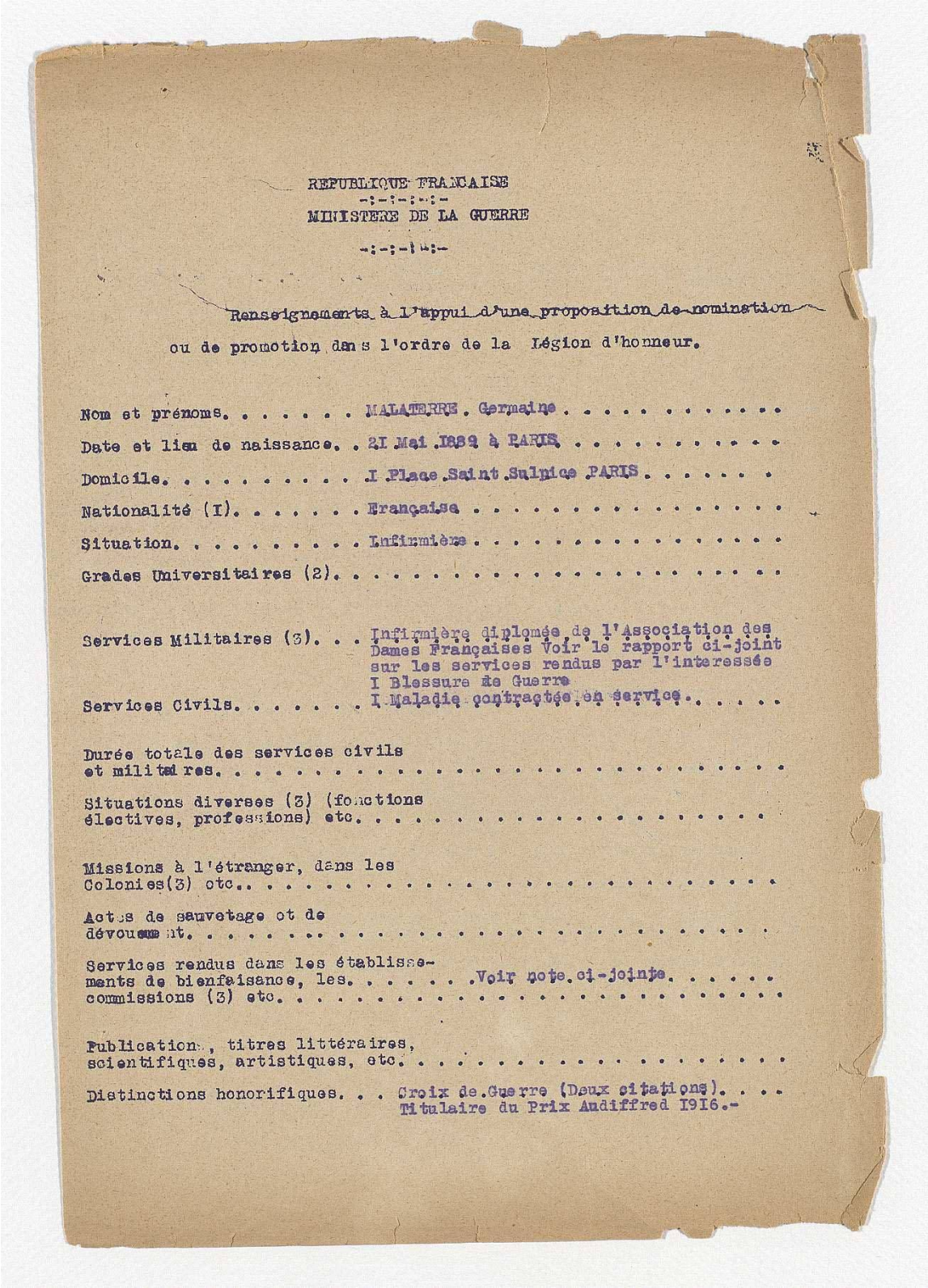

REPUBLIQUE FRANCAISE
-:-:-:-:-
MINISTERE DE LA GUERRE

-:-:-:-

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nom et prénoms. . . . . MALATERRE . Germaine . . . . . .
Date et lieu de naissance. . 2I Mai .I889 à PARIS . . . . . .
Domicile. . . . . I Place .Saint .Sulpice .PARIS . . . . . .
Nationalité (I). . . . . Française . . . . . .
Situation. . . . . Infirmière . . . . . .
Grades Universitaires (2). . . . . .

Services Militaires (3). . . Infirmière diplomée de l'Association des Dames Françaises Voir le rapport ci-joint sur les services rendus par l'interessée
I Blessure de Guerre
Services Civils. . . . . I Maladie contractée en service. . . . . .

Durée totale des services civils et militaires. . . . . .

Situations diverses (3) (fonctions électives, professions) etc. . . . . .

Missions à l'étranger, dans les Colonies(3) etc.. . . . . .

Actes de sauvetage et de dévouement. . . . . .

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les. . . . . .Voir note ci-jointe. . . . . commissions (3) etc. . . . . .

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc. . . . . .

Distinctions honorifiques. . . Croix de Guerre (Deux citations). . . .
Titulaire du Prix Audiffred I9I6.-

997 *Idem*, Etats de service de Mme Malaterre à l'ADF.

Annexe N0 91

Etats de service de Mme Malaterre[998]

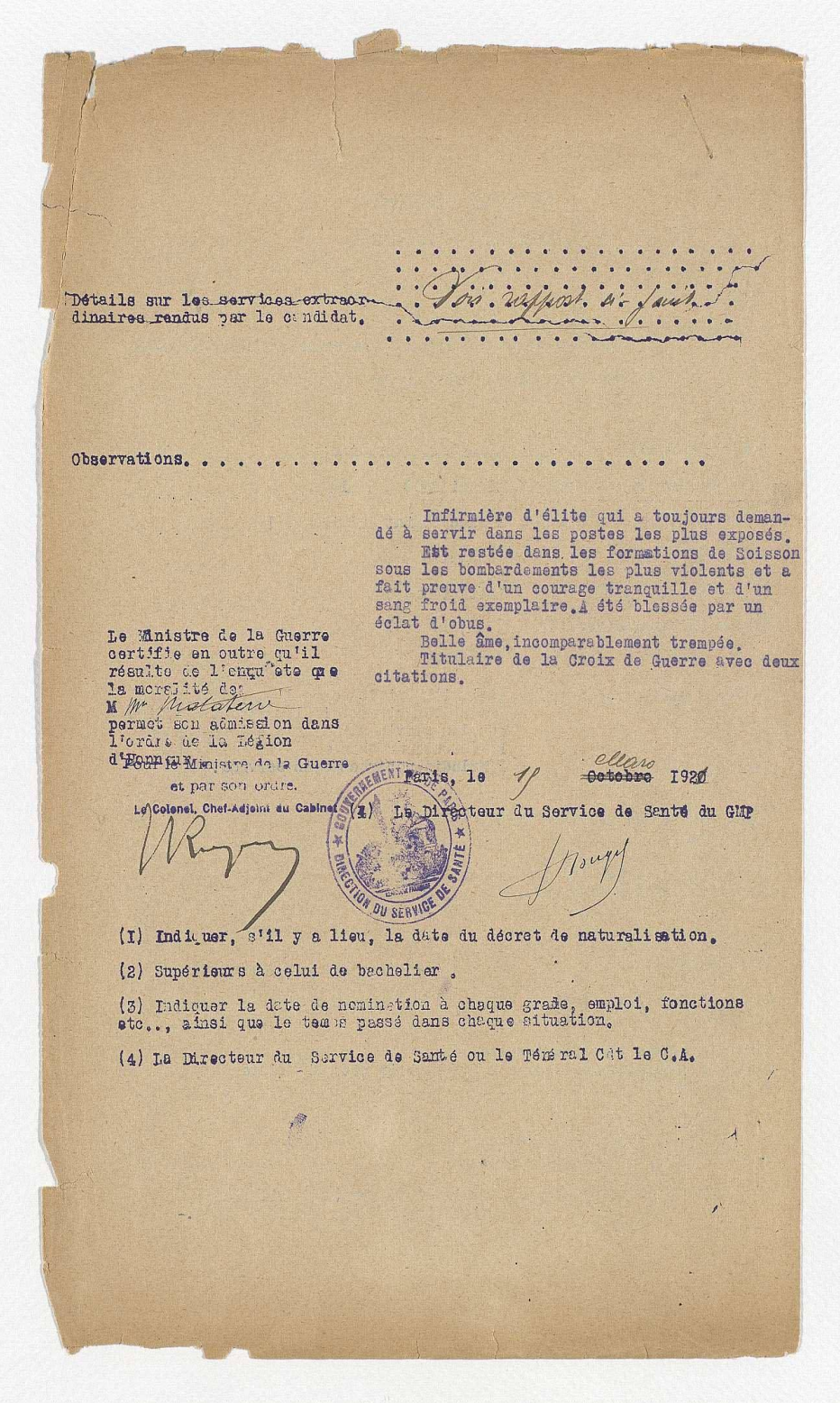

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat. Voir suppl. ci-joint.

Observations. . . . . .

Infirmière d'élite qui a toujours demandé à servir dans les postes les plus exposés.
Est restée dans les formations de Soisson sous les bombardements les plus violents et a fait preuve d'un courage tranquille et d'un sang froid exemplaire. A été blessée par un éclat d'obus.
Belle âme, incomparablement trempée.
Titulaire de la Croix de Guerre avec deux citations.

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de Mme Malaterre permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Pour le Ministre de la Guerre
et par son ordre.
Le Colonel, Chef-Adjoint du Cabinet

Paris, le 11 Octobre 1920

(4) Le Directeur du Service de Santé du GQG

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier.

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions etc.., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

(4) Le Directeur du Service de Santé ou le Général Cdt le C.A.

998 *Ibid.*, Etats de service de Mme Malaterre à l'ADF.

Annexe N0 92

Renée FLOURENS (UFF)[999]

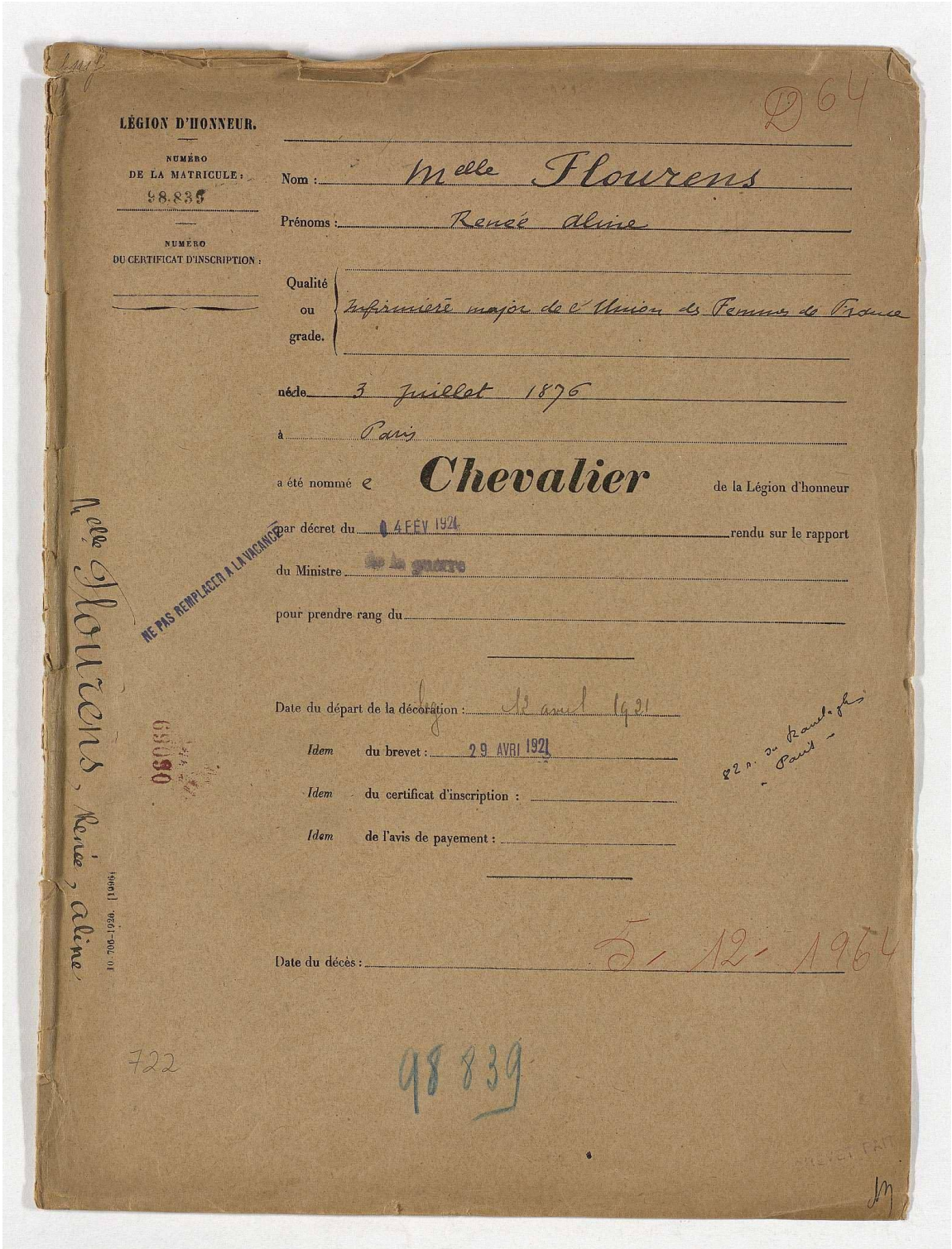

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 98.839

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Mlle Flourens

Prénoms : Renée Aline

Qualité ou grade. Imprimière major de l'Union des Femmes de France

né le 3 Juillet 1876

à Paris

a été nommé e **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 14 FÉV 1924 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 12 avril 1921

Idem du brevet : 29 AVRI 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès : 5-12-1964

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

Mlle Flourens, Renée Aline

722

98 839

999 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/612/69090.

Annexe N0 93

Acte de naissance de Mme Flourens[1000]

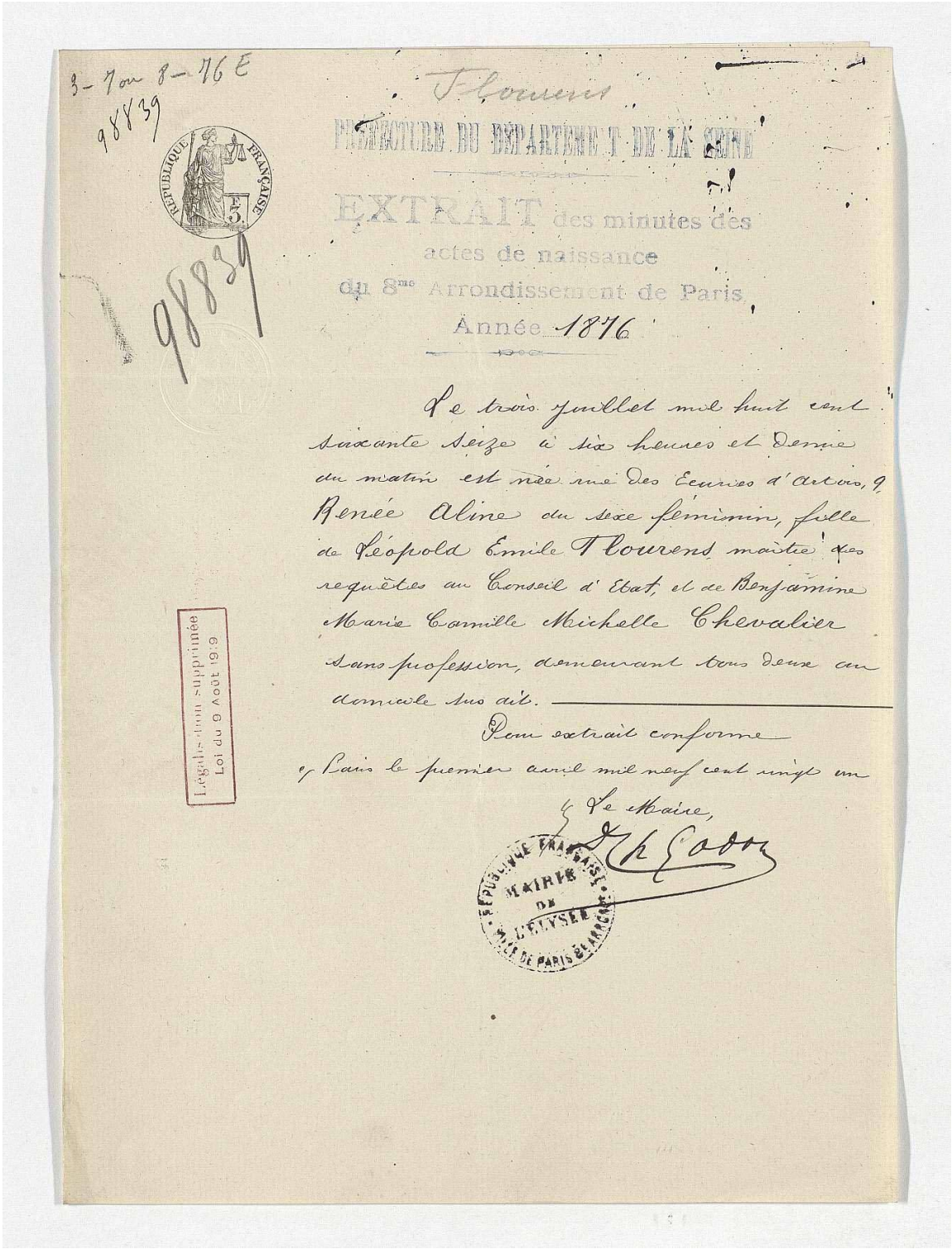

3-7ou 8-76 E
98839

Flourens

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

EXTRAIT des minutes des actes de naissance du 8me Arrondissement de Paris

Année 1876

Le trois juillet mil huit cent soixante seize à six heures et demie du matin est née rue des Ecuries d'Artois, 9, Renée Aline du sexe féminin, fille de Léopold Emile Flourens maître des requêtes au Conseil d'Etat, et de Benjamine Marie Camille Michelle Chevalier sans profession, demeurant tous deux au domicile sus dit. —

Pour extrait conforme

à Paris le premier avril mil neuf cent vingt un

Le Maire,

Légalisation supprimée Loi du 9 Août 1919

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DU VIIIe ARR.T DE PARIS

1000 *Idem*, Extrait d'acte de naissance de Mme Flourens.

Annexe N0 94

Etats de service de Mme Flourens[1001]

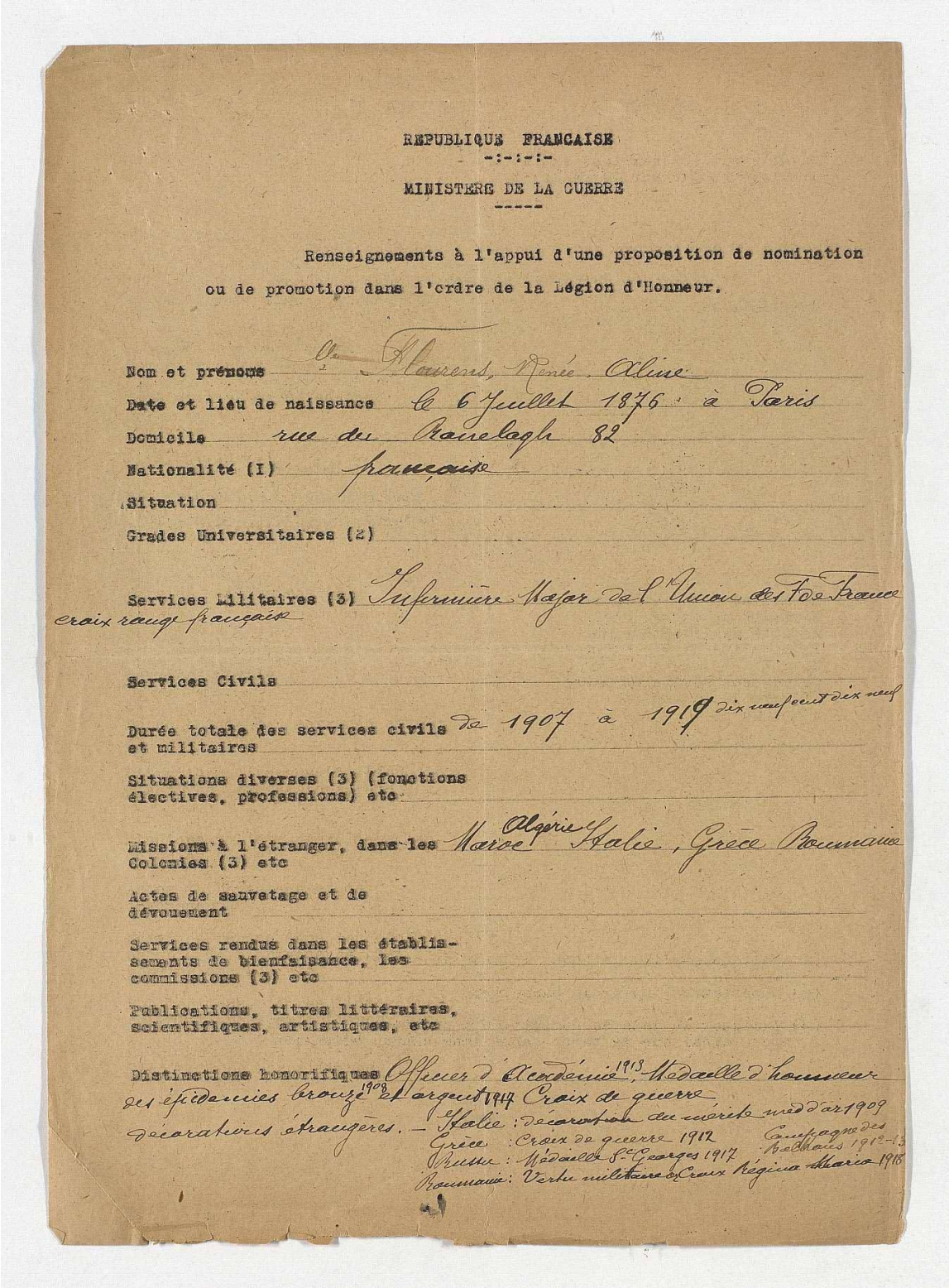

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
-:-:-:-
MINISTÈRE DE LA GUERRE

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Nom et prénoms de Flourens, Renée Adine

Date et lieu de naissance le 6 Juillet 1876 à Paris

Domicile rue de Ranelagh 82

Nationalité (1) française

Situation

Grades Universitaires (2)

Services Militaires (3) Inspectrice Major de l'Union des Fes France croix rouge français

Services Civils

Durée totale des services civils et militaires de 1907 à 1919 dix neuf ans dix neuf

Situations diverses (3) (fonctions électives, professions) etc

Missions à l'étranger, dans les Colonies (3) etc Maroc Algérie Italie, Grèce Roumanie

Actes de sauvetage et de dévouement

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions (3) etc

Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc

Distinctions honorifiques Officier d'Académie 1913, Médaille d'honneur des épidémies bronze 1908 et argent 1917 Croix de guerre décorations étrangères. — Italie : Décoration du mérite militaire 1909
Grèce : Croix de guerre 1912 Campagnes des Balkans 1912-13
Russie : Médaille de St Georges 1917
Roumanie : Vertu militaire et Croix Regina Maria 1918

1001 *Idem*, Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination ou de promotion à l'odre de la Légion d'honneur.

Annexe N0 95

Etats de service de Mme Flourens[1002]

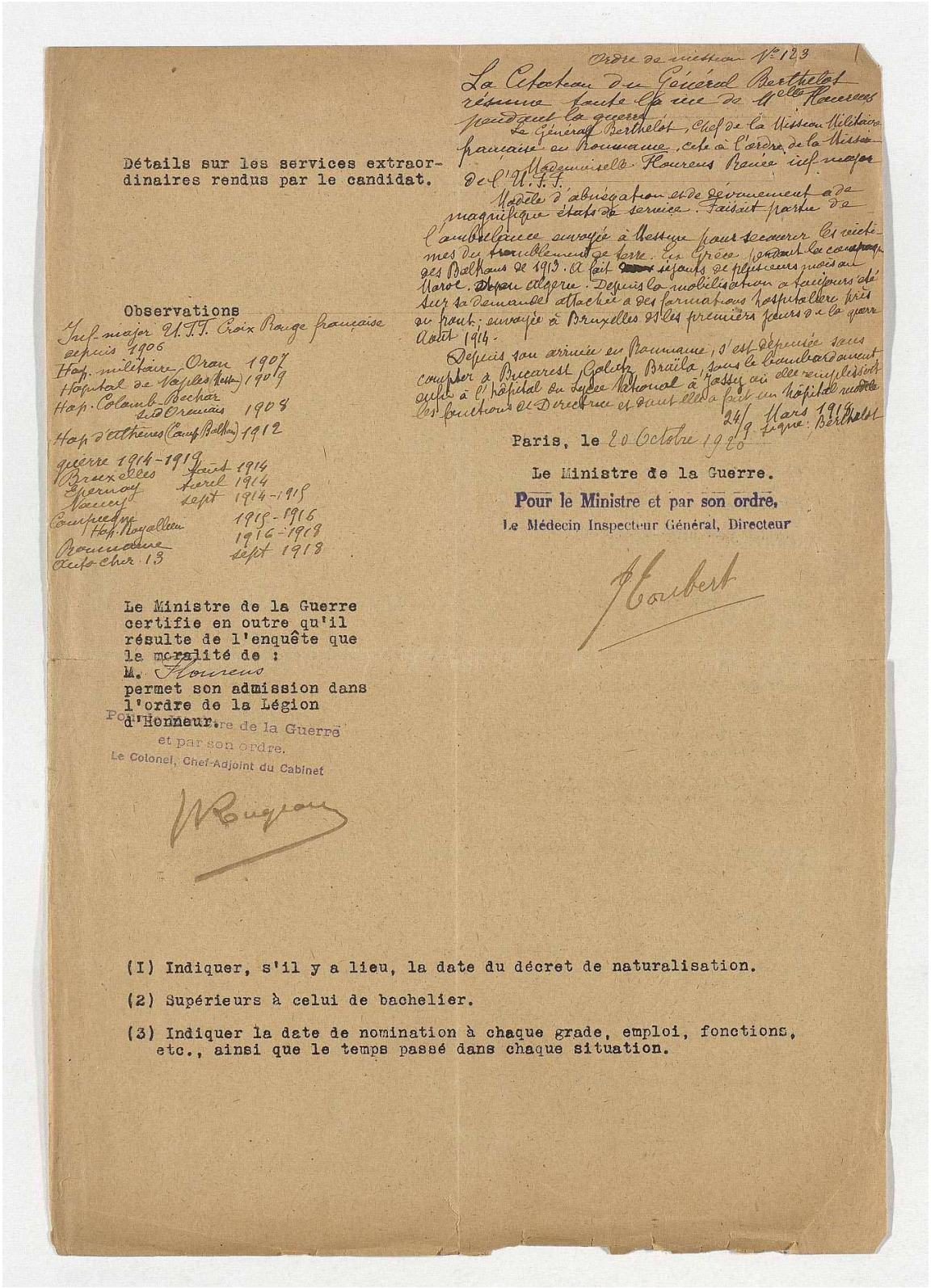

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat.

Ordre de mission N° 123

La Citation du Général Berthelot résume toute la vie de Mlle Flourens pendant la guerre.

Le Général Berthelot, Chef de la Mission Militaire française en Roumanie, cite à l'ordre de la Mission Mademoiselle Flourens Renée inf. major de l'U.F.F.

Modèle d'abnégation et de dévouement a de magnifique états de service. Faisait partie de l'ambulance envoyée à Messine pour secourir les victimes du tremblement de terre. En Grèce pendant la campagne des Balkans de 1913. A fait séjours de plusieurs mois au Maroc. Depuis Algérie. Depuis la mobilisation a toujours été sur sa demande attachée à des formations hospitalières près du front; envoyée à Bruxelles ds les premiers jours de la guerre Août 1914.

Depuis son arrivée en Roumanie, s'est dépensée sans compter à Bucarest, Galatz, Braïla, sous le bombardement enfin à l'hôpital du Lycée National à Jassy où elle remplissait les fonctions de Directrice et dont elle a fait un hôpital modèle

24/9 Mars 1918
signé: Berthelot

Paris, le 20 Octobre 1920

Le Ministre de la Guerre.

Pour le Ministre et par son ordre,

Le Médecin Inspecteur Général, Directeur

Houbert

Observations

Inf-major U.F.F. Croix Rouge française depuis 1906
Hop. militaire, Oran 1907
Hôpital de Naples (Messine) 1909
Hop. Colomb-Bechar sud Oranais 1908
Hop d'Athènes (Camp Balkan) 1912
guerre 1914-1919
Bruxelles août 1914
Epernay avril 1914
Nancy sept 1914-1915
Compiègne 1915-1916
Hop. Royallieu 1916-1918
Roumanie sept 1918
Auto-chir. 13

Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de :
M. Flourens
permet son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Pour le Ministre de la Guerre
et par son ordre.
Le Colonel, Chef-Adjoint du Cabinet

Rougeau

(I) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier.

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

1002 *Ibid.*, Etats de services de Mme Flourens à l'UFF.

Annexe N0 96

Louise HUGUES (UFF)[1003]

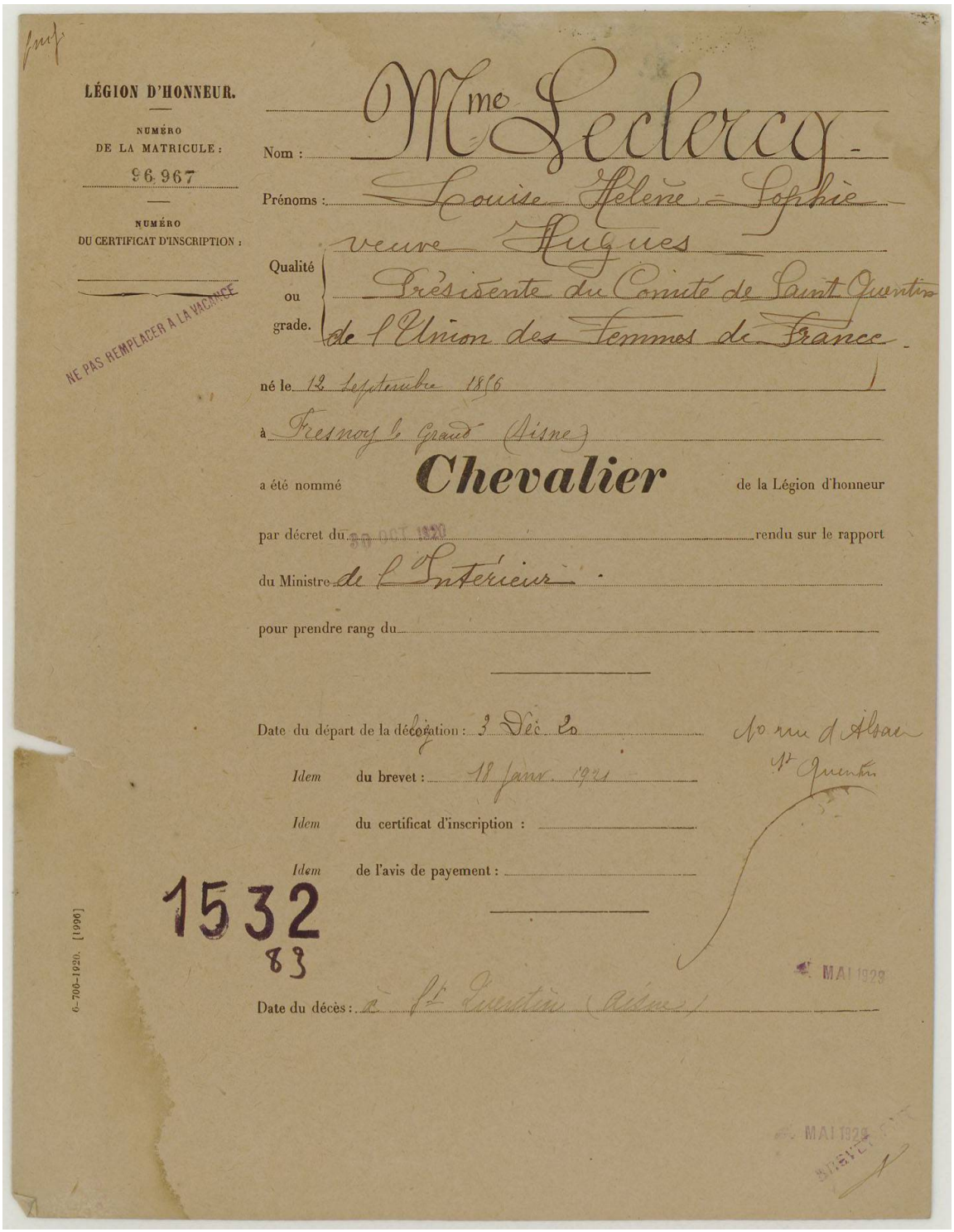

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 96.967

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

Nom : Mme Leclercq -

Prénoms : Louise Hélène - Sophie

Qualité ou grade. veuve Hugues
Présidente du Comité de Saint Quentin
de l'Union des Femmes de France -

né le 13 Septembre 1866

à Fresnoy le Grand (Aisne)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 30 OCT 1920 rendu sur le rapport

du Ministre de l'Intérieur.

pour prendre rang du

Date du départ de la délégation : 3 Déc 20

Idem du brevet : 18 Janv. 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

10 rue d'Alsace
St Quentin

1532
83

6-700-1920. [1996]

MAI 1929

Date du décès : à St Quentin (Aisne)

MAI 1929

1003 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/1532/83.

Annexe N0 97

Procès verbal de la Légion d'honneur[1004]

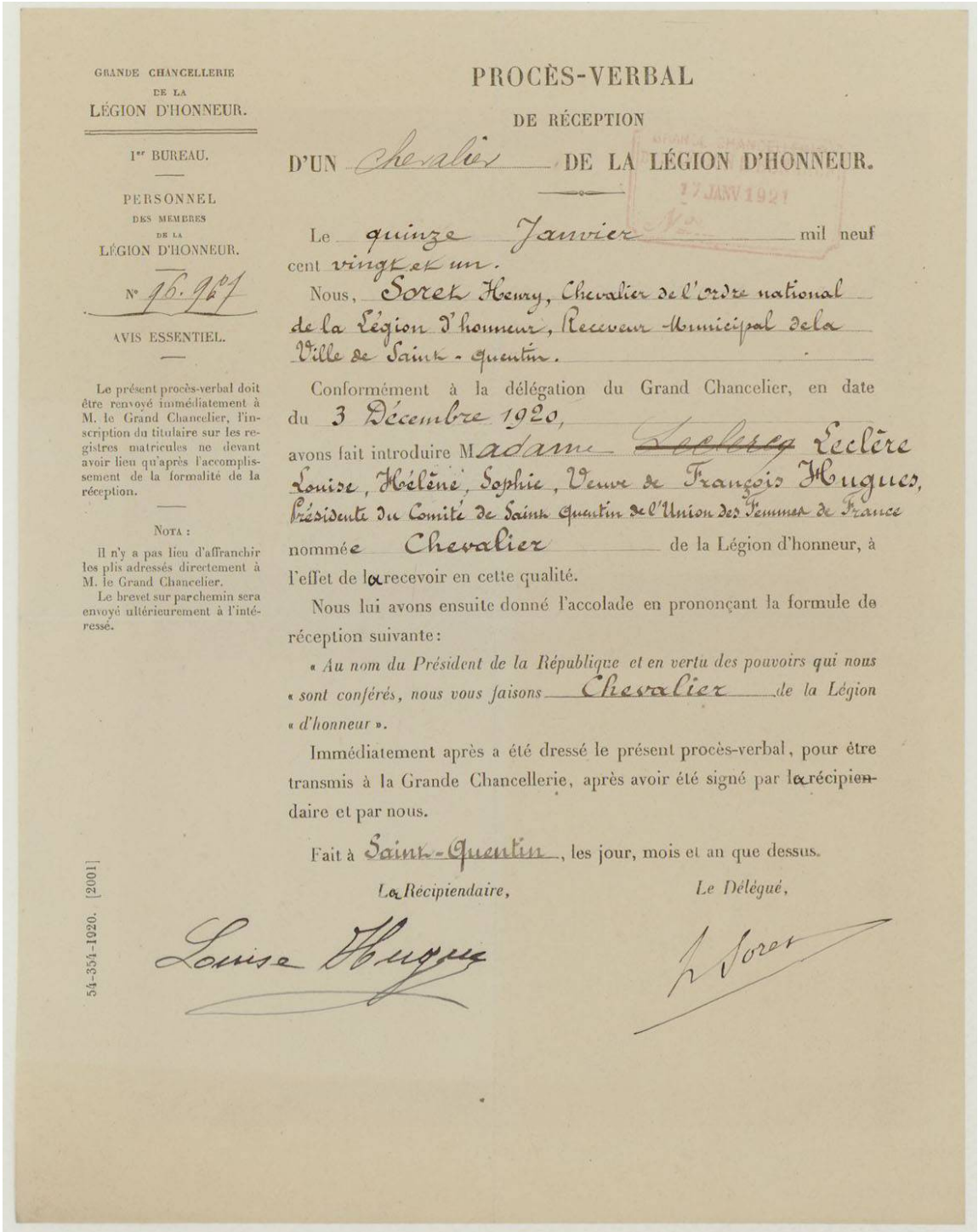

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 16.961

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Le brevet sur parchemin sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

54-354-1920. [2001]

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

17 JANV 1921

Le quinze Janvier mil neuf cent vingt et un.

Nous, Sorel Henry, Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, Receveur Municipal de la Ville de Saint-Quentin.

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 3 Décembre 1920,

avons fait introduire Mme Leclerc Leclère Louise, Hélène, Sophie, Veuve de François Hugues, Présidente du Comité de Saint Quentin de l'Union des Femmes de France

nommée Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de la recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite donné l'accolade en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Chevalier *de la Légion* « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par la récipiendaire et par nous.

Fait à Saint-Quentin, les jour, mois et an que dessus.

La Récipiendaire, *Le Délégué,*

Louise Hugues

H. Sorel

1004 *Idem*, Lettre. Procès verbal pour l'attribution de la Légion d''honneur pour Mme Hugues à l'UFF.

Annexe N0 98

Courrier de la Mairie de Saint Quentin[1005]

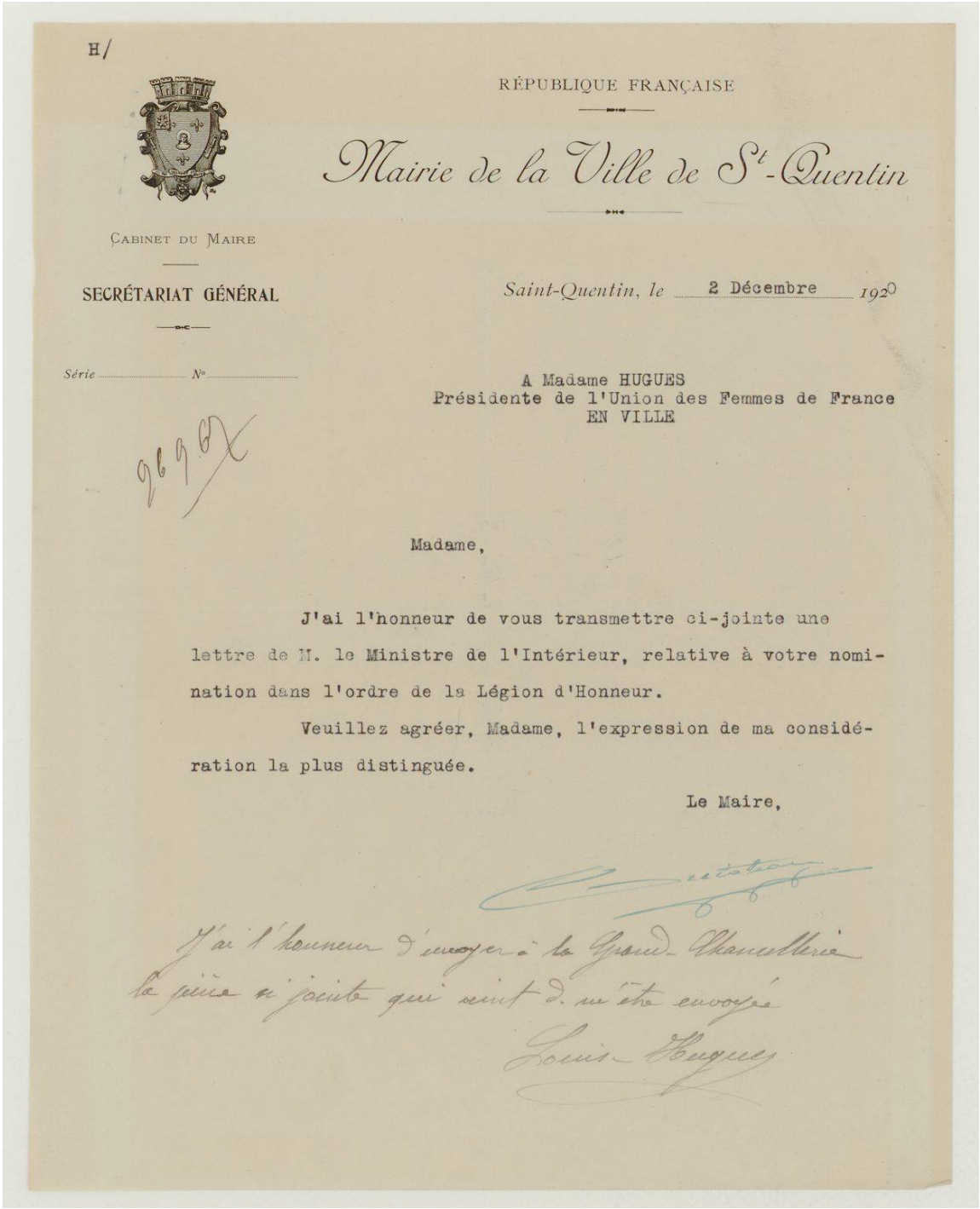

H/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de la Ville de St-Quentin

CABINET DU MAIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Série ..... N° .....

Saint-Quentin, le 2 Décembre *1920*

A Madame HUGUES
Présidente de l'Union des Femmes de France
EN VILLE

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe une lettre de M. le Ministre de l'Intérieur, relative à votre nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

J'ai l'honneur d'envoyer à la Grande Chancellerie la pièce ci jointe qui vient d'en être envoyée

Louise Hugues

1005 *Ibid.*, Lettre de la Mairie de Saint Quentin.

Annexe N0 99

Suzanne PEROUSE (UFF)[1006]

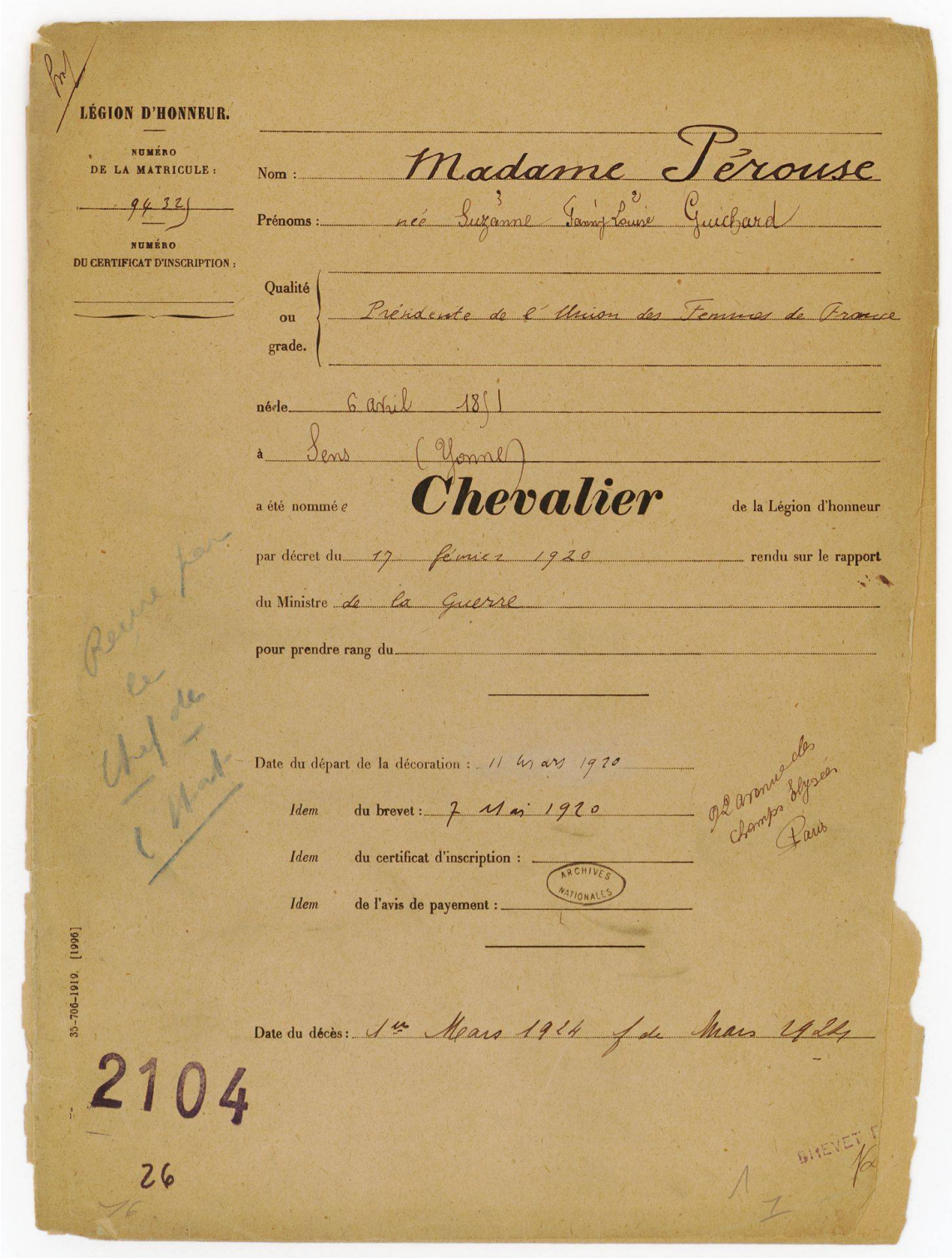

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 94325

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

Nom : Madame Pérouse

Prénoms : née Suzanne Fanny Louise Guichard

Qualité ou grade. Présidente de l'Union des Femmes de France

né le 6 avril 1851

à Sens (Yonne)

a été nommée **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 17 février 1920 rendu sur le rapport

du Ministre de la Guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 11 mars 1920

Idem du brevet : 7 Mai 1920

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

92 avenue des Champs Elysées Paris

ARCHIVES NATIONALES

Date du décès : 1er Mars 1924 f de Mars 1924

35-706-1919. [1996]

2104

26

BREVET

1006 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/2104/26.

Annexe N0 100

Acte de naissance de Mme Perouse[1007]

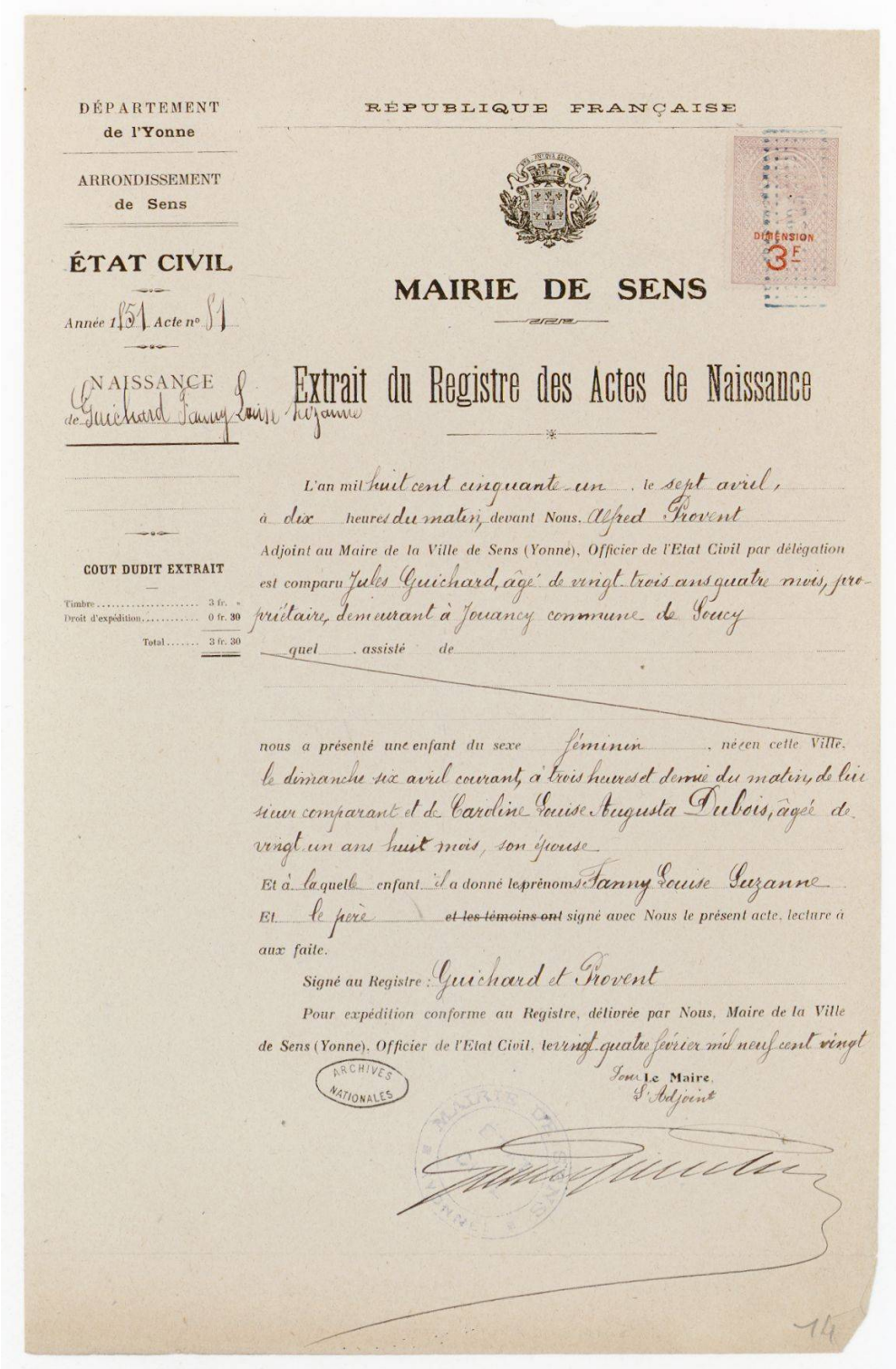

DÉPARTEMENT
de l'Yonne

ARRONDISSEMENT
de Sens

ÉTAT CIVIL

Année 1851. Acte n° 51

NAISSANCE
de Guichard Fanny Louise Suzanne

COUT DUDIT EXTRAIT

Timbre	3 fr. »
Droit d'expédition	0 fr. 30
Total	3 fr. 30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIMENSION 3F

MAIRIE DE SENS

Extrait du Registre des Actes de Naissance

L'an mil huit cent cinquante un, le sept avril, à dix heures du matin, devant Nous, Alfred Provent Adjoint au Maire de la Ville de Sens (Yonne), Officier de l'Etat Civil par délégation est comparu Jules Guichard, âgé de vingt trois ans quatre mois, propriétaire, demeurant à Jouancy commune de Soucy lequel, assisté de

nous a présenté une enfant du sexe féminin, née en cette Ville, le dimanche six avril courant, à trois heures et demie du matin, de lui sieur comparant et de Caroline Louise Augusta Dubois, âgée de vingt un ans huit mois, son épouse

Et à laquelle enfant il a donné les prénoms: Fanny Louise Suzanne

Et le père et ~~les témoins ont~~ signé avec Nous le présent acte, lecture à aux faite.

Signé au Registre : Guichard et Provent

Pour expédition conforme au Registre, délivrée par Nous, Maire de la Ville de Sens (Yonne), Officier de l'Etat Civil, le vingt quatre février mil neuf cent vingt

ARCHIVES NATIONALES

Pour Le Maire,
L'Adjoint

14

1007 *Idem*, Extrait d'acte de naissance de Mme Perouse.

Annexe N0 101

Etats de service de Mme Perouse[1008]

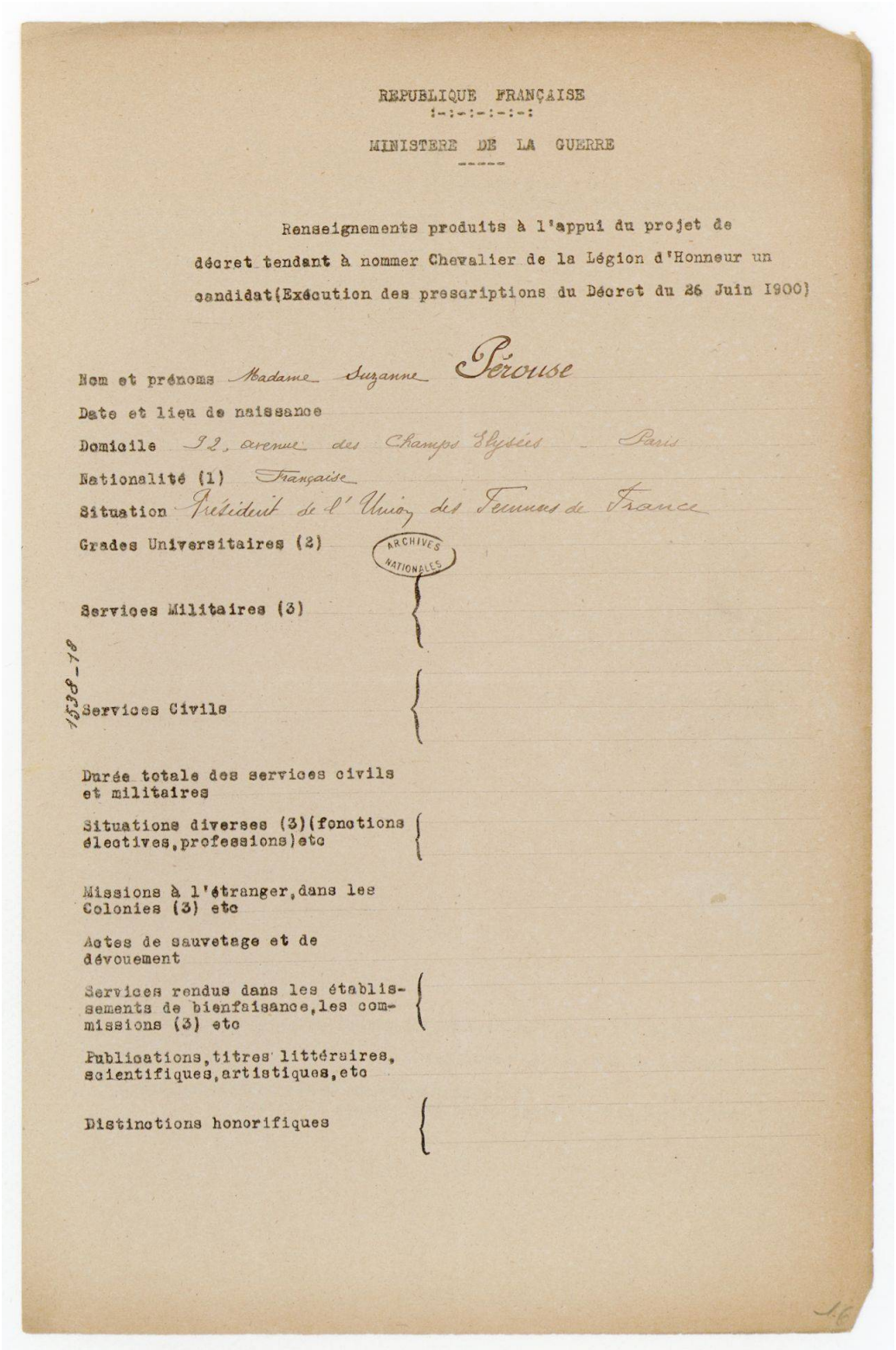

REPUBLIQUE FRANÇAISE
:-:-:-:-:-:

MINISTERE DE LA GUERRE

Renseignements produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer Chevalier de la Légion d'Honneur un candidat(Exécution des prescriptions du Décret du 26 Juin 1900)

Nom et prénoms Madame Suzanne Pérouse

Date et lieu de naissance

Domicile 92, avenue des Champs Elysées - Paris

Nationalité (1) Française

Situation Présidente de l'Union des Femmes de France

Grades Universitaires (2)

ARCHIVES NATIONALES

Services Militaires (3)

1538-18

Services Civils

Durée totale des services civils et militaires

Situations diverses (3)(fonctions électives,professions)etc

Missions à l'étranger,dans les Colonies (3) etc

Actes de sauvetage et de dévouement

Services rendus dans les établissements de bienfaisance,les commissions (3) etc

Publications,titres littéraires, scientifiques,artistiques,etc

Distinctions honorifiques

16

1008 *Ibid.*, Etats de service de Mme Perouse à l'UFF.

Annexe N0 102

Etats de service de Mme Perouse[1009]

Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat .

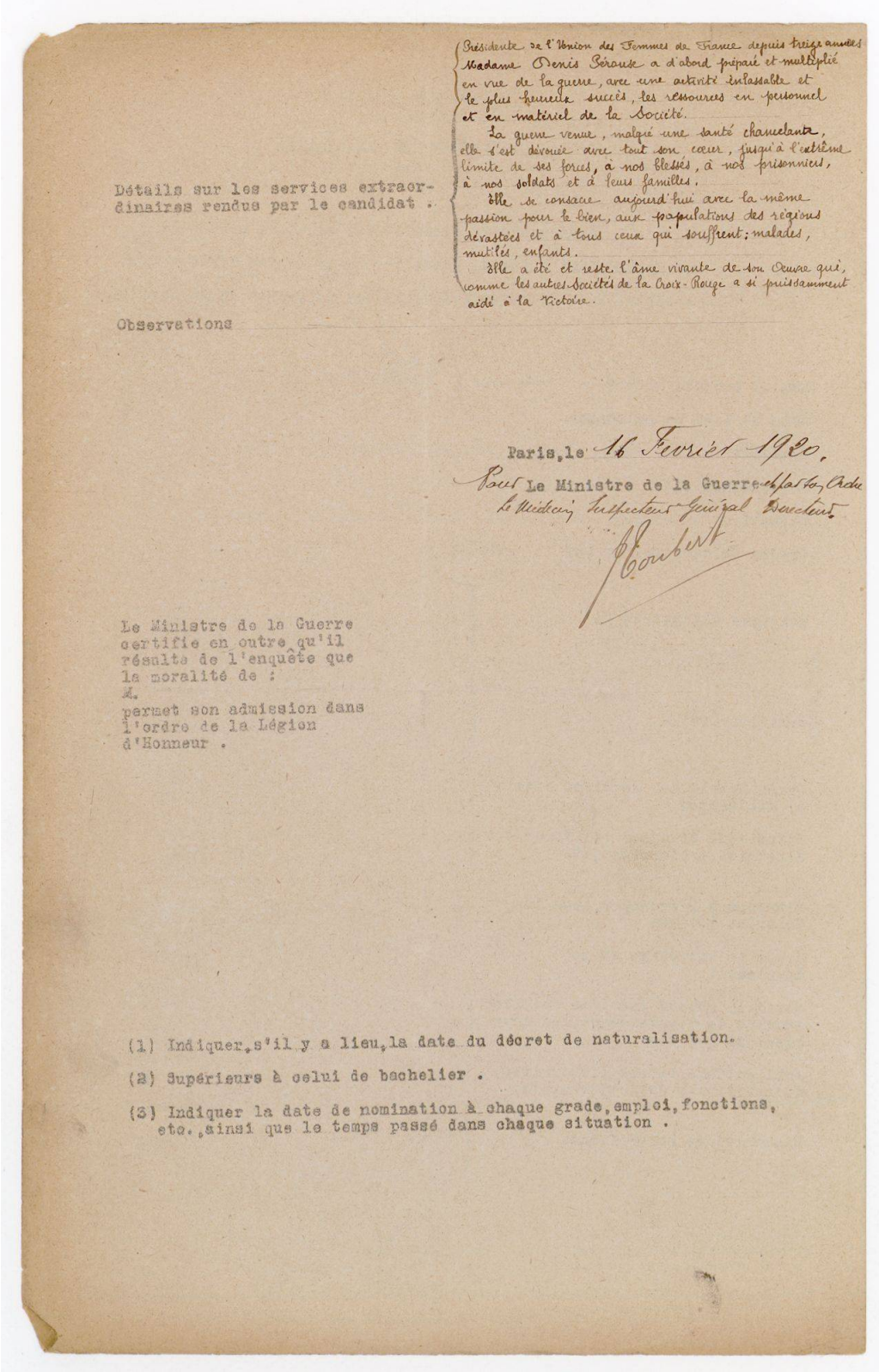

Présidente de l'Union des Femmes de France depuis treize années Madame Denis Pérouse a d'abord préparé et multiplié en vue de la guerre, avec une activité inlassable et le plus heureux succès, les ressources en personnel et en matériel de la Société.

La guerre venue, malgré une santé chancelante, elle s'est dévouée avec tout son cœur, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, à nos blessés, à nos prisonniers, à nos soldats et à leurs familles.

Elle se consacre aujourd'hui avec la même passion pour le bien, aux populations des régions dévastées et à tous ceux qui souffrent; malades, mutilés, enfants.

Elle a été et reste l'âme vivante de son Oeuvre qui, comme les autres Sociétés de la Croix-Rouge a si puissamment aidé à la Victoire.

Observations

Paris, le 16 Fevrier 1920.

Pour Le Ministre de la Guerre et par son Ordre
Le Médecin Inspecteur Général Directeur.

J. Coubert

Le Ministre de la Guerre
certifie en outre qu'il
résulte de l'enquête que
la moralité de :
M.
permet son admission dans
l'ordre de la Légion
d'Honneur .

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.

(2) Supérieurs à celui de bachelier .

(3) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation .

1009 *Ibid.*, Etats de service de Mme Perouse à l'UFF.

Annexe N0 103

Jeanne BRACHET (UFF)[1010]

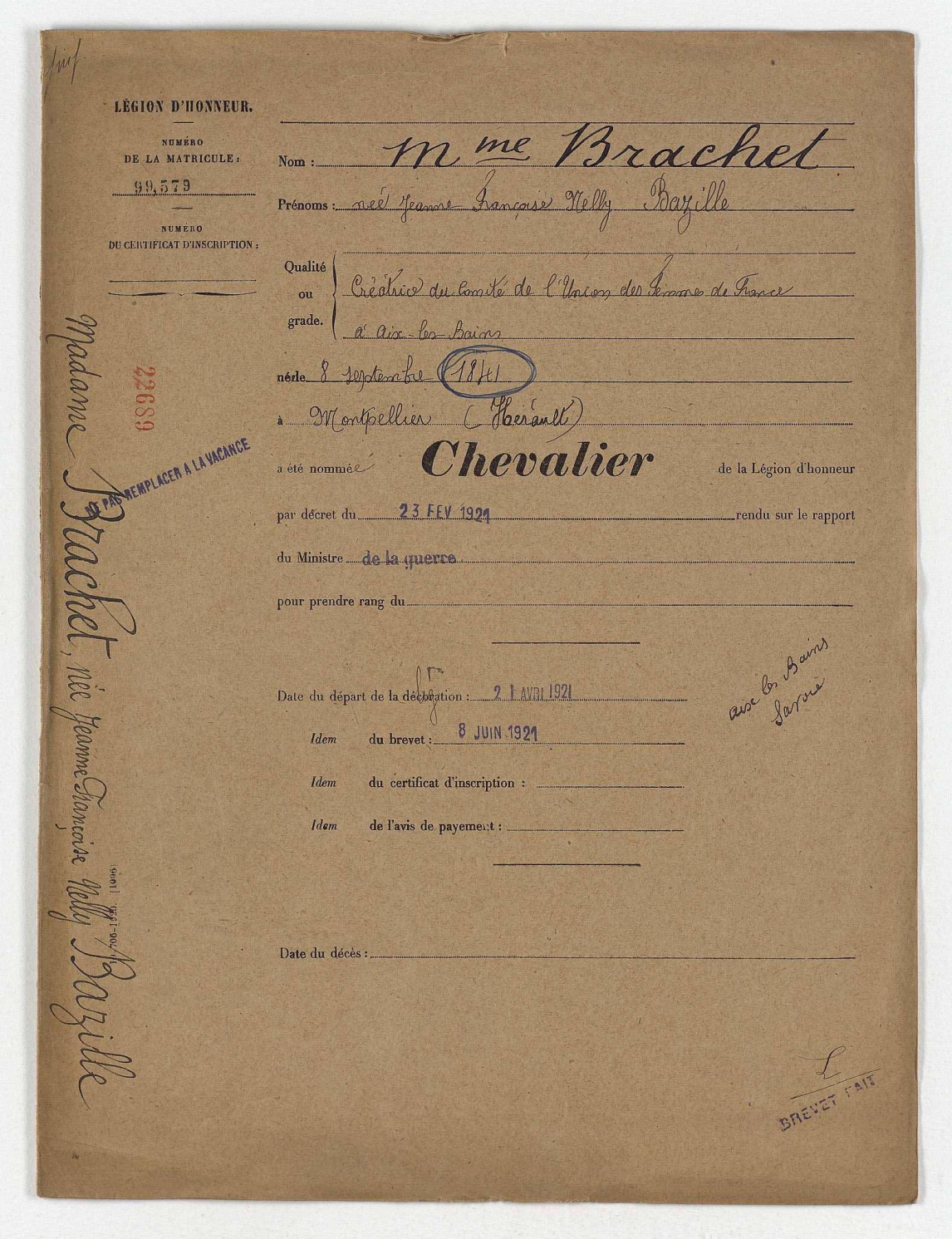

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 99,579

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

22689

Nom : Mme Brachet

Prénoms : née Jeanne Françoise Nelly Bazille

Qualité ou grade. Créatrice du Comité de l'Union des Femmes de France à Aix-les-Bains

née le 8 Septembre 1871

à Montpellier (Hérault)

a été nommée **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 23 FEV 1921 rendu sur le rapport

du Ministre de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la délégation : 21 AVRIL 1921

Idem du brevet : 8 JUIN 1921

Idem du certificat d'inscription :

Idem de l'avis de payement :

Date du décès :

aux Bx Bains Savoie

BREVET FAIT

Madame Brachet, née Jeanne Françoise Nelly Bazille (1871-1961)

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

1010 Archives Nationales. GCLH, dossier individuel LH/19800035/176/22689.

Annexe N0 104

Acte de naissance de Mme Brachet[1011]

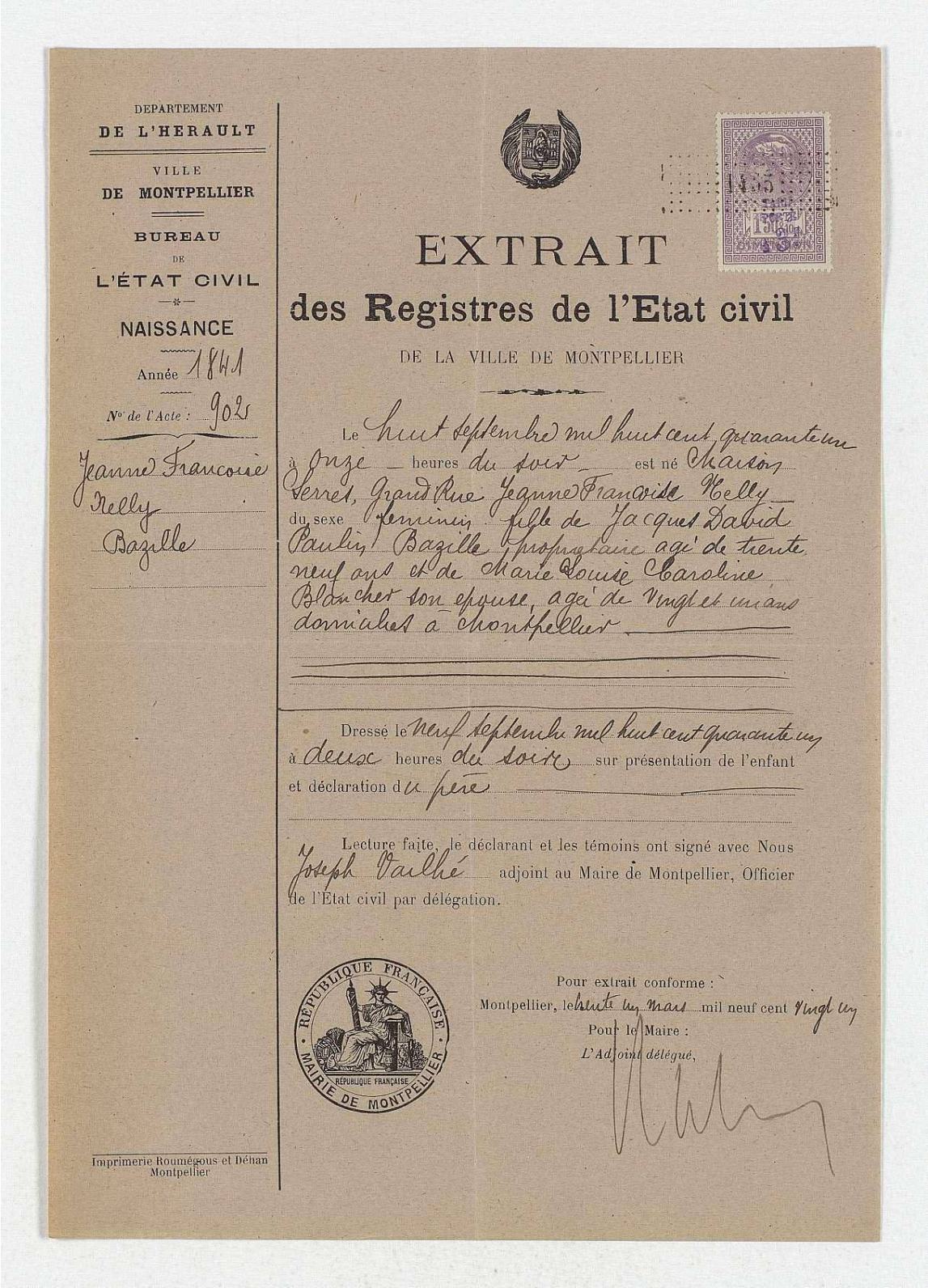

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

VILLE
DE MONTPELLIER

BUREAU
DE
L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Année 1841

N° de l'Acte : 902

Jeanne Françoise
Kelly
Bazille

EXTRAIT
des Registres de l'Etat civil
DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Le huit septembre mil huit cent quarante un
à onze heures du soir est né Charles
Ernest, Grande Rue Jeanne Françoise Kelly
du sexe féminin fille de Jacques David
Paulin Bazille propriétaire agé de trente
neuf ans et de Marie Louise Caroline
Blanchet son épouse, agé de vingt et un ans
domiciliés à Montpellier

Dressé le neuf septembre mil huit cent quarante un
à deux heures du soir sur présentation de l'enfant
et déclaration du père

Lecture faite, le déclarant et les témoins ont signé avec Nous
Joseph Vailhé adjoint au Maire de Montpellier, Officier
de l'État civil par délégation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MONTPELLIER

Pour extrait conforme :
Montpellier, le sixte un mars mil neuf cent vingt un
Pour le Maire :
L'Adjoint délégué,

Imprimerie Roumégous et Déhan
Montpellier

1011 *Idem*, Extrait d'acte de naissance de Mme Brachet.

Table des matières

REMERCIEMENTS....4
TABLE DES SIGLES....5
SOMMAIRE....6
INTRODUCTION GÉNÉRALE....7
PREMIERE PARTIE....39
GENESE DE L'ENGAGEMENT FEMININ....39
Chapitre 1....41
Les femmes au coeur des Croix-Rouges en France....41
Une main d'œuvre féminine vitale....41
Principaux rôles des femmes....54
La SSBM, moteur de l'action féminine....66
Des femmes mariées et sans emplois....81
Chapitre 2....87
Étude sociologique sur des femmes bénévoles....87
Protocole : réalisation de l'étude de cas....87
Différentes zones géographiques étudiées....90
Étude sociologique, spatiale et temporelle....107
Chapitre 3....143
Origines de l'implication des femmes....143
dans l'humanitaire....143
Un besoin d'exister pour ces femmes....143
Une aventure humaine passionnante....148
Autres motifs d'engagement humanitaire des femmes....150
Des femmes charitables au service de Dieu....154
DEUXIEME PARTIE....158
LE QUOTIDIEN DES FEMMES BENEVOLES....158
Chapitre 1....160
Recrutement de nouvelles bénévoles et récolte de fonds....160
L'activité des dames en période de paix : un travail méconnu 160
Répartition des activités féminines....165
Tâches multiples des femmes des Croix-Rouges....172
Générosité des femmes....184
Chapitre 2....189
Professionnalisation des femmes des Croix-Rouges....189
Rôle considérable des femmes dans le fonctionnement général des Croix-Rouges....189
Femmes et maillage territorial en France....210
Chapitre 3....218
Autres interventions féminines....218
Actions des femmes et hommes en cas de calamités publiques....218
Les femmes bénévoles au service des enfants et des tuberculeux....228
Les femmes des Croix-Rouges et les réfugiés espagnols....232
TROISIEME PARTIE....236
ACTIONS DES FEMMES EN TEMPS....236
DE GUERRE....236
Chapitre 1....238
Les femmes à l'épreuve de la guerre franco-prussienne....238
Les premières femmes rejoignent la SSBM....238
Une guerre mal préparée par la SSBM....240

Complémentarité des bénévoles masculins et féminins....247
Chapitre 2....253
La Grande Guerre : premier test pour....253
les femmes des Croix-Rouges....253
Les femmes des Croix-Rouges et la Première Guerre mondiale, l'épreuve de vérité 253
Des récits bouleversants sur une guerre totale, et meutrière....281
Les autres femmes bénévoles : une vie vouée aux soldats hospitalisés....287
Les femmes aident les civils des régions sinistrées....288
Chapitre 3....294
Des femmes courageuses malgré la défaite 294
de la France en juin 1940....294
Arrestations de femmes bénévoles par les Nazis....294
Organisation des femmes malgré la défaite....301
Des conductrices indispensables pour assurer les missions humanitaires....306
CONCLUSION GÉNÉRALE....310
BIBLIOGRAPHIE....316
SOURCES....324
ANNEXES....352
RÉSUMÉ....459

RÉSUMÉ

ROUDIÈRE PATRICK

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE LA CROIX-ROUGE. 1864-1940

A la fin du XIXe siècle, trois sociétés françaises de la Croix-Rouge apparaissent. Ces associations humanitaires sont auxiliaires du Service de Santé des armées. Les hommes et les femmes bénévoles soignent les soldats français blessés. Les femmes bénévoles sont infirmières, conductrices automobiles, etc. Peu à peu, elles s'imposent et deviennent essentielles dans le fonctionnement général des Croix-Rouges. Aux yeux des hauts gradés militaires, des médecins et des hommes des Croix-Rouges, elles se rendent indispensables par leurs zèles, leurs dévouements, leurs sacrifices notamment lors de la guerre entre la France de Napoléon III et la Prusse (1870-1871), pour la première fois véritablement pendant la Grande Guerre (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). En temps de paix, les femmes sont polyvalentes. Elles collectent des fonds, tissent des réseaux avec les populations locales, les milieux économiques et les politiques. Elles recrutent de nouvelles bénévoles pour les former ensuite au métier d'infirmière. Ces femmes appartiennent aux milieux aisés de la noblesse et de la bourgeoisie. Elles remplacent leurs homologues masculins quand ils sont en sous-effectifs à certaines fonctions et selon les périodes. Elles permettent aux Croix-Rouges de continuer à assurer leurs missions en faveur des combattants blessés, des victimes d'épidémies et de catastrophes naturelles. Les femmes engagées dans les Croix-Rouges ont un destin extraordinaire.

Mots-clés :

Humanitaire	Humanitarian
Charité	Charity
Femme	Wife
Bénévole	Volunteer
Engagement	Commitment
Dévouement	Devotion
Croix-Rouge	French Red Cross

SUMMARY

ROUDIÈRE PATRICK

COMMITMENT OF WOMEN IN FRENCH COMPANIES OF THE RED CROSS. 1864-1940

At the end of the nineteenth century, three French companies of the Red Cross appear. These humanitarian organizations are auxiliaries of the Health Service of the Armed. Men and women volunteers care for the wounded French soldiers. Volunteers are women nurses, auto conductive, etc. Gradually they become necessary and essential in the overall functioning of the Red Cross. In the eyes of senior military officers, doctors and men of the Red Cross, they make themselves indispensable by their zeals, their devotion, their sacrifices particularly during the war between France and Napoleon III of Prussia (1870-1871), for the first time really in the Great War (1914-1918) and World War II (1939-1945). In peacetime, women are versatile. They raise funds, weave networks with local populations, economic and political circles. They recruit new volunteers for the next train as a nurse. These women belong to the upper classes of the nobility and bourgeoisie. They replace their male counterparts when they are understaffed in certain functions and over time. They allow the Red Cross to continue to asssurer their missions for the wounded fighters, victims of natural disasters and epidemics. Women involved in the Red Cross have an extraordinary destiny.

Keywords :

Humanitarian	Humanitaire
Charity	Charité
Wife	Femme
Volunteer	Bénévole
Commitment	Engagement
Devotion	Dévouement
French Red Cross	Croix-Rouge française